U d'/of OTTAWA
3900300169001-1

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/terribleschtim00hugu

2/6/50 CE

559
11

TERRIBLES
CHATIMENTS
DES RÉVOLUTIONNAIRES

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'ART DE LA CONVERSATION

AU POINT DE VUE LITTÉRAIRE ET CHRÉTIEN

PAR LE R. P. HUGUET, S. M.

QUATRIÈME ÉDITION NOTABLEMENT AUGMENTÉE

Un joli vol. in-12, papier glacé. Prix broché. 1 fr. 50.

Table des chapitres.

I. De la Conversation.
II. De la Prononciation.
III. Des Gestes et du Maintien.
IV. Des Qualités de la Conversation.
V. De l'Esprit des mots.
VI. De la Réflexion nécessaire pour bien parler.
VII. De la discrétion.
VIII. Combien il est important et avantageux de parler peu.
IX. Du Talent d'écouter ceux qui parlent.
X. Des discussions.
XI. Des propos saintement joyeux.
XII. De la Politesse dans la Conversation.
XIII. Des Louanges et des Compliments.
XIV. Du Tact et des Bienséances.
XV. Des Formules de politesse.
XVI. Du Tutoiement.
XVII. Du Mensonge.
XVIII. De la Fidélité à garder les secrets.
XIX. Caractères et Portraits de mœurs.
XX. Maximes de Joubert sur la Conversation.

La conversation est un art utile et difficile : art utile, la conversation a touché plus de cœurs, détendu plus de situations, dénoué plus de nœuds gordiens que tous les sermons, toutes les lettres et tous les coups d'épée du monde : art difficile, quiconque a été un peu versé dans la société où l'on prétend *causer* s'en convite aperçu. *Le nombre des sots est infini*, dit l'Écriture; on en peut dire autant de celui des bavards, l'un n'allant guère sans l'autre. On y compte un certain nombre de beaux *diseurs;* quelques *parleurs* admirables... mais d'aimables *causeurs* enjoués, savants et modestes, plus curieux d'écouter les autres que de parler eux-mêmes, ne le faisant qu'à propos, avec mesure, et donnant sur tout la note juste du bon ton et du bon esprit, on en trouve peu, si peu que les étrangers adressent dans nos salons se demandent, avec une anxiété d'archéologue, ce que les Français ont bien pu faire de leur esprit d'autrefois.

C'est aux femmes destinées à vivre entre elles et « inclinées par nature à les beaux jeux de langue, » dit saint François de Sales, que l'*Art de la conversation* devient un art utile. On y doit former de bonne heure les jeunes filles.

Nous ne connaissons pas de livre qui puisse, mieux que celui que nous recommandons ici, seconder le soin des maîtresses et la bonne volonté des élèves dans cette branche si intéressante de l'éducation.

De beaucoup le plus littéraire et le plus travaillé des nombreux ouvrages de notre pieux auteur, c'est un code sûr autant qu'aimable de la bonne *causerie*. L'exemple y suit constamment le précepte : il est tel chapitre qu'on dirait *parfait* tant il est plein de bonhomie, de sel et de franche gaieté. D'autres, évidemment ont été écrits au sortir de quelqu'une de ces assemblées où notre auteur, *sommé* du bavardage incohérent des sots ou du lourd fatras des parleurs solennels, n'aura pu réussir à placer un mot honnête. Des uns et des autres la lecture nous charme, nous forme et nous instruit. C'est le comble de l'art, dire du poète.

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

Celui-là a remporté le prix qui a su mêler l'utile à l'agréable.

(Le Cte de Travanet, du *Conseiller des familles.*)

8732-91. — Corbeil. Imprimerie Crété.

TERRIBLES CHATIMENTS

DES

RÉVOLUTIONNAIRES

ENNEMIS DE L'ÉGLISE

DEPUIS 1789 JUSQU'EN 1879

PAR LE R. P. HUGUET

K
10B
6

SEPTIÈME ÉDITION

Considérablement augmentée

Avec une Lettre de Monseigneur Mercurelli

Secrétaire de S. S. Pie IX pour les Lettres latines

Leur condamnation résolue il y a longtemps s'avance à grands pas et la main qui doit les perdre n'est pas endormie.

(IIe Épitre de saint Pierre, ch. II, v. 3.)

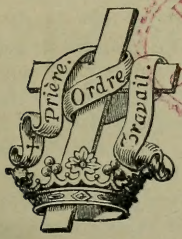

UNIVERSITAS OTTAWENSIS
ANNEXE DE LA BIBLIOTHEQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE PERISSE FRÈRES

(Nouvelle maison à Paris)

BOURGUET-CALAS, SUCCESSEUR

38, rue Saint-Sulpice, 38

ANNEXE DE LA BIBLIO
Universitas
uOttawa
BIBLIOTHECA
Ottaviensis
LIBRARY ANNEX

Propriété

UNIVERSITAS

BR
846
.H83
1891

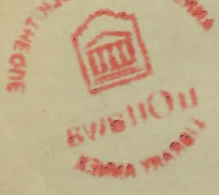

LETTRE DE Mgr MERCURELLI

SECRÉTAIRE DE N. S. P. LE PAPE POUR LES LETTRES LATINES.

Rome, le 8 août 1866.

» Mon Révérend et très-honoré Père,

» C'est avec une bienveillance toute paternelle que N. S. P. le Pape a reçu vos trois volumes : *Terribles châtiments des révolutionnaires; — les Martyrs de la liberté de l'Eglise; — Victoires de Pie IX sur les garibaldiens.*

» Sa Sainteté s'est réjouie non-seulement du zèle avec lequel, athlète aussi prompt qu'infatigable, vous défendez la cause du Siége apostolique, mais encore de l'enchaînement habile que vous savez mettre dans vos publications, pour que, se prêtant un mutuel secours, elles excitent les défenseurs de l'Eglise et brisent l'audace de ses ennemis.

» Empêché par la multitude de ses occupations, le Saint-Père n'a pu encore, il est vrai, parcourir tous ces volumes; mais les matières dont ils traitent lui ont suffi pour en porter un jugement favorable. Les victoires, en effet, et les défaites, la gloire et l'ignominie que vous avez entrepris de décrire, se rattachent les unes et les autres au vieux cri : *Non serviam,* « Je ne servirai pas, » qui, dès l'origine, a ébranlé le ciel et rendu l'homme rebelle envers son Créateur, et plus tard a poussé l'orgueil humain à s'élever contre l'Eglise en lui faisant une guerre diverse quant aux moyens d'attaque et aux champs de bataille, mais jamais interrompue.

» Mais aussi, de même que ce cri précipita les anges de leur trône et dépouilla l'homme de sa noblesse originelle, ainsi, plus tard, a-t-il toujours été pour les ennemis de l'Eglise la cause de leur ruine.

» Cette suite des évènements fait assurément éclater d'une manière admirable la force et la sagesse de la Providence divine. Les anges rebelles punis, l'homme racheté, l'Eglise constamment soutenue par le bras du Tout-Puissant, et même

les attentats commis contre elle servant à assurer ses progrès et rehaussant sa gloire, tandis que ses ennemis se trouvaient pris dans les piéges qu'ils lui avaient tendus : voilà tout autant de faits par lesquels Dieu a démontré et démontre encore jusqu'à l'évidence qu'il existe un Souverain Seigneur et Maître du monde, auquel sont dus le culte et l'honneur, dont la volonté dirige tous les évènements humains, et qui ne manque jamais de dissiper les superbes par le souffle de sa colère, et d'exalter les humbles.

» Toutes ces choses certainement, si on les considère avec soin, et si, d'ailleurs, on observe qu'elles sont démontrées par une suite constante d'évènements, ne peuvent manquer de réprimer l'arrogance des méchants et d'affranchir de toute crainte les cœurs dévoués à la cause de Dieu.

» C'est pourquoi Notre Très-Saint Père, en vous félicitant de ce que vos autres ouvrages ont été traduits en tant de langues diverses et sont recherchés si avidement, souhaite à ces nouvelles publications un succès semblable pour le triomphe de la justice et le salut des âmes, et, comme présage des faveurs célestes et gage de son affection paternelle, Pie IX vous accorde de tout cœur la Bénédiction apostolique.

» Chargé par Sa Sainteté d'être son interprète auprès de Votre Révérence, je vous félicite de toute mon âme, et, en vous offrant mes hommages particuliers d'estime et de respect, je demande à Dieu qu'il vous comble de faveurs et de prospérités.

» Agréez.

» FRANÇOIS MERCURELLI,

» *Secrétaire de N. S. P. le Pape pour les lettres latines.*

AVANT-PROPOS

DE LA QUATRIÈME ÉDITION.

La première édition de cet ouvrage, tirée à près de 4,000 exemplaires, a été rapidement épuisée. La bonne et la mauvaise presse s'en sont également occupées. Les journaux organes des libres-penseurs et de la démocratie rouge ne nous ont point ménagé les épithètes de leur répertoire. Une feuille des plus avancées nous a appelé le *tombeau des révolutionnaires* (puisse-t-elle avoir dit vrai!)... Tout cela prouve que nous les avons touchés au vif en révélant leurs cruautés, leurs infamies et leurs terribles châtiments.

Nous nous contenterons de citer ici le témoignage peu suspect d'un journal de l'école du *Siècle* pour le style et les sentiments :

« Lorsque vous lisez ce livre, pour peu que vous soyez infecté de libéralisme, dit *le Progrès de Lyon* (numéro du 6 mai 1867), un léger frisson vous agite... Dès les premiers mots on est empoigné et, bon gré mal gré, on devore les 500 pages.

» C'est ce que je viens de faire; et comme les plaisirs partagés me sont plus doux, je m'empresse d'avertir mes concitoyens qu'un ouvrage merveilleux vient de paraître, auprès duquel les *Odeurs de Paris* sont plus fades que le lait d'une blanche brebis auprès de la liqueur aimée des braves. La massue de Louis Veuillot n'est plus qu'un cure-dents. Les révolutionnaires, les démocrates n'ont plus qu'à se convertir sur l'heure, » etc.

Mais assez de cette littérature qui justifie une fois de plus le mot d'un grand écrivain : *Le style c'est l'homme.*

Voici le jugement porté par le journal *le Monde* sur les *Terribles Châtiments des Révolutionnaires :*

« Le P. Huguet vient de compléter son beau travail sur l'auguste Pie IX, approuvé par les prélats les plus éminents, en publiant un nouveau volume qui ne le cède pas en intérêt aux précédents. Cet ouvrage, fruit de longues recherches puisées aux sources les plus authentiques, est une éloquente justification de la Providence à notre époque où l'injustice et la force brutale paraissent toujours impunies et triomphantes aux yeux du vulgaire, qui ne considère que des faits isolés et qui, dans tous les cas, oublie que Dieu est patient parce qu'il est éternel. On verra dans ces pages comment finissent les souverains et les Etats qui ne respectent pas la liberté de l'Eglise, quels sont les terribles effets de l'excommunication et la vengeance éclatante que le Seigneur exerce, dès cette vie, sur les profanateurs du temple, les bourreaux des prêtres, les

abatteurs de croix, et sur les ennemis du Saint-Siége et de Pie IX en particulier. Les Italiens, qui marchent sur les traces sanglantes de 1793, subissent les mêmes châtiments : l'auteur en donne de nombreux exemples dans le cinquième livre de cet ouvrage.

» Ce volume, écrit avec une grande réserve, a trouvé sa place dans les bibliothèques des paroisses et des familles chrétiennes. Les cathéchistes, les instituteurs de la jeunesse, les prédicateurs, puiseront dans cet intéressant recueil des traits saisissants, capables de faire une vive et salutaire impression sur leurs auditeurs. »

L'Œuvre de Saint-François de Sales a recommandé ce livre à ses associés dans son *Catalogue des bibliothèques.*

Il a paru de cet ouvrage une traduction en anglais et en flamand. Encouragé par ce succès, nous n'avons rien négligé pour rendre cette 4e édition plus complète. En terminant la précédente nous disions : *Tout semble annoncer que la Providence nous fournira la matière de nouveaux volumes sur le même sujet.* Nos pressentiments ne nous trompaient pas; la France, oubliant sa mission, a subi des fléaux qui l'ont mise à deux doigts de sa perte [1]. Il est impossible de ne pas voir la main de Dieu dans les châtiments que nous avons subis, comme on pourra s'en convaincre en lisant les derniers chapitres de ce livre. Et ce qu'il y a de plus déplorable, ces évènements extraordinaires

[1] Nous les avons déjà racontés dans deux autres volumes : *Paris, ses crimes et ses châtiments, — Bourreaux et victimes de la Commune en* 1871.

n'ont éclairé aucun gouvernement. Tous, sans exception, ont sanctionné le brigandage au moyen duquel Victor-Emmanuel a forcé les portes de la Ville sainte et rendu le Pape prisonnier au Vatican. Aussi endurcis que Pharaon, les chefs des nations subiront les punitions de leur apostasie.

Le socialisme a profité seul de la guerre faite à l'Eglise et à ses doctrines ; tous les trônes sont menacés. Les régicides se multiplient d'une manière effrayante; ou l'Europe reviendra au catholicisme, ou elle périra dans la boue et dans le sang. *La justice élève les nations,* dit le Saint-Esprit, *l'iniquité les rends misérables.*

L'éloquent Lactance, mort en 325, nous a laissé un livre sur la *Mort des persécuteurs,* dans lequel il prouve que les tyrans qui versèrent le sang des chrétiens, eurent tous, à commencer par Néron, une fin misérable. Cela s'est vu dans tous les temps et se verra encore.

Dieu peut attendre les individus jusqu'à la mort et leur laisser toutes les prospérités humaines, malgré leurs prévarications. La raison en est que les âmes ne périssent pas : Dieu les retrouve toujours à l'entrée de l'autre vie. Il n'en est pas ainsi des nations : en tant que nations, elles ne sont pas éternelles. Lorsqu'elles ont péché, Dieu choisi le temps pour les punir.

Lyon, le 18 janvier 1879, en la fête de la Chaire de saint Pierre.

INTRODUCTION.

> La justice de Dieu paraît lente. Qu'il tarde parfois! dit-on. Que de puissance il laisse à ses ennemis! que de prospérités il leur accorde! — Oui, mais ils vivent, ils avancent vers la mort, ils tombent, et Dieu seul est grand. Louis VEUILLOT.

I.

Il n'y a rien peut-être, dans les scènes de ce monde, qui émeuve plus profondément que le spectacle du crime debout et superbe près de la vertu tombée sous ses coups et gisant devant lui; c'est ce que Fénelon a si bien exprimé dans son dialogue entre le fidèle Bayard, mourant humblement de ses blessures au pied d'un arbre, et le connétable de Bourbon, tout empanaché de ses trahisons et de ses succès.

Ce délai de la justice divine est un sujet de tentation pour quelques chrétiens faibles et peu éclairés, qui ne voient pas que si le châtiment suivait infailliblement et immédiatement le crime, il n'y aurait plus ni vice ni vertu, puisque l'on ne s'abstiendrait du crime que comme l'on s'abstient de se jeter au feu. La loi des esprits est bien différente; la peine est retardée parce que Dieu est bon, mais elle est certaine parce que Dieu est juste et éternel.

Ne croyez pas, dit Platon, *pouvoir jamais échapper à la vengeance des dieux. Vous ne saurez être assez petit pour vous cacher sous la terre, ni assez grand pour vous élancer dans le ciel; mais vous subirez la peine qui vous est due ou dans ce monde ou dans*

l'autre, dans l'enfer ou dans un lieu encore plus terrible où vous serez transporté après votre mort.

Euripide, en parlant de la Divinité, a écrit ce vers remarquable dans sa tragédie d'*Oreste :*

Elle agit lentement, car telle est sa nature.

En quoi il me paraît justifier parfaitement la réputation qu'il ambitionnait, d'homme profondément versé dans les sciences divines, car il n'y a rien de si vrai ni de si important que cette maxime. En effet, l'homme tel qu'il est ne peut être gouverné par la Providence, à moins que l'action divine, à son égard, ne devienne pour ainsi dire *humaine;* autrement elle anéantirait l'homme au lieu de le diriger [1].

Certains hommes, dans les jugements qu'ils portent sur le bonheur des méchants, ne ressemblent pas mal à des enfants admis pour la première fois à contempler sur la scène des misérables jouant les rôles les plus nobles ; vêtus de pourpre et de brocart, le front ceint de couronnes, ces rois de théâtre en imposent à l'œil de l'enfance, qui les prend pour de grands personnages et s'extasie sur leur bonheur, jusqu'à ce que tout-à-coup on les voit frappés de verges, percés de coups ou même brûlés vifs dans leur royale parure. C'est ainsi, en effet, que lorsqu'on voit des coupables illustres environnés de serviteurs, distingués par une haute naissance et revêtus de grands emplois, on ne peut se déterminer à croire qu'ils soient punis, jusqu'à

[1] Voici de belles réflexions de J. de Maistre.

Pour justifier la Providence, même dans l'ordre temporel, il n'est pas nécessaire que le crime soit toujours puni et sans délai. Encore une fois, il est singulier que l'homme ne puisse obtenir de lui d'être aussi juste envers Dieu qu'envers ses semblables : qui jamais s'est amusé de soutenir qu'il n'y a ni ordre ni justice dans un Etat, parce que deux ou trois criminels auront échappé aux tribunaux ? La seule différence qu'il y a entre les deux justices, c'est que la nôtre laisse échapper les coupables par impuissance et par corruption tandis que si l'autre paraît quelquefois ne pas apercevoir les crimes, elle ne suspend ses coups que par des motifs adorables qui ne sont pas, à beaucoup près, hors de la portée de notre intelligence.

ce qu'on les voie poignardés ou précipités ; ce qui est cependant moins une punition que la fin et le complément de la punition. Que sont donc ces prétendus *retards* dont on fait tant de bruit? En premier lieu, nous appelons de ce nom, dans notre ignorance, *le temps que la justice divine emploie à soulever l'homme qu'elle veut précipiter;* mais si nous voulons d'ailleurs nous exprimer rigoureusement, il n'y a point de retard, car c'est une loi divine que le supplice commence toujours avec le crime. L'ingénieuse antiquité a dit que la peine est *boiteuse;* sans doute elle n'atteint pas tout de suite le coupable, mais jamais elle ne cesse de le poursuivre, et le bruit de sa marche, que nous appelons *remords,* tourmente sans relâche le coupable, de manière que lorsqu'elle le saisit, ce n'est plus que la fin du supplice.

La plus longue vie humaine, pour Dieu, est un instant. Qu'un méchant soit puni divinement au moment même où il a commis son crime ou qu'il le soit trente ans après, c'est comme si la justice humaine, au lieu de le faire pendre ou torturer le matin, ne l'envoyait au supplice que l'après-midi. En attendant, la vie est pour le coupable une véritable prison qui ne lui laisse aucun espoir de fuite; que si, dans cette position, il donne de grands festins, s'il répand des grâces et des largesses, s'il entreprend des affaires importantes, il ressemble au prisonnier qui s'amuse à jouer aux dés et aux échecs pendant que la corde qui doit l'étrangler pend déjà sur sa tête. Si cette comparaison ne paraît pas juste, qu'est-ce qui pourra nous empêcher de soutenir de plus en plus, en parlant d'un criminel détenu et condamné à mort, qu'*il a échappé à la justice,* parce qu'on ne lui a pas encore coupé la tête? Et pourquoi n'en dirions-nous pas autant de celui qui a bu la ciguë et qui se promène dans sa prison en attendant la pesanteur des jambes, l'extinction du sentiment et les glaces de la mort? Si nous voulons compter pour rien les souffrances, les angoisses et les remords qui déchirent la conscience du méchant, il vaudrait autant dire que le poisson qui a mordu à l'hameçon n'est point encore pris jusqu'à ce qu'il soit grillé ou dépecé dans nos cuisines. Le crime est pour nous un véritable hameçon dont la

volupté est l'amorce; à l'instant même où le méchant la saisit, *il est pris*. Il devient prisonnier de la justice divine; sa conscience le traîne et l'agite douloureusement comme le poisson qui, ne vivant plus que pour souffrir, se débat vainement sous la main qui l'entraîne à la mort.

« Hésiode nous dit : *Le crime est avant tout nuisible à son auteur*; et ailleurs encore : *Qui cherche à perdre autrui cherche à périr lui-même*. On dit que la mouche cantharide porte en elle le contre-poison du venin qu'elle communique. Par un effet tout contraire, le crime, avec le faux plaisir qui nous séduit, verse dans l'âme la douleur et le remords, et non point dans un avenir reculé, mais à l'instant même où l'homme se rend coupable. Comme le criminel marchant au supplice est condamné à porter lui-même la croix sur laquelle il doit expirer, de même le méchant livré à sa conscience porte avec lui le supplice qu'il a mérité; le crime, après qu'il a déshonoré une vie entière, étant encore le bourreau le plus cruellement inventif pour la remplir de troubles, d'inquiétudes, de cuisants remords et d'interminables frayeurs, » dit Joseph de Maistre.

Est-il bien vrai de dire que tout le bonheur dans cette vie est pour le pécheur et que le juste n'y a nulle part? La félicité des méchants est-elle sans mélange et les épreuves des bons sont-elles sans compensation? A ce sujet je pourrais vous dire avec saint Augustin : « Que l'homme comprenne bien ceci : jamais Dieu ne permet que les méchants soient heureux. Ils passent néanmoins pour l'être, ajoutait le saint Docteur; mais on ne les croit heureux que parce qu'on ignore en quoi consiste la vraie félicité, et il n'en faut point juger par de certains dehors; » ou, avec saint Ambroise : « Tel me paraît avoir la joie dans le cœur tandis que mille chagrins le déchirent; il est heureux selon mon estime, mais dans la sienne, en effet, il est accablé de misères; » ou enfin, avec le saint auteur de l'*Imitation* : « Jamais les méchants n'ont une véritable joie, et ils ne sentent pas la paix de l'âme, parce que la paix n'est point pour les impies, dit le Seigneur, et s'ils disent : Nous sommes en paix, les maux ne viendront point sur nous, et qui osera nous nuire? ne les croyez point, parce que tout-à-coup s'élèvera la

colère de Dieu, et dans le néant seront plongées leurs œuvres, et leurs pensées périront. »

II.

« La punition des fautes ordinaires est renvoyée le plus souvent dans l'autre vie, de peur que le châtiment immédiat, trop fréquemment appliqué, ne trouble l'ordre de la liberté humaine, sagement établi de Dieu. Mais il est des crimes d'un ordre supérieur, s'il est permis de les nommer ainsi, qui attentent aux grands principes de la vérité et de la morale, et qui par cela même tendent à la perversion de l'humanité ; ces crimes doivent recevoir, dès cette vie, une répression temporelle, afin que la conduite de la Providence ne devienne pas un scandale pour les faibles et que la vertu ne soit pas découragée, » dit Mgr Guibert, archevêque de Paris.

« Je sais bien, dit l'illustre comte de Stolberg, que nous » avons aussi peu de droit de conclure de l'infortune en ce » monde à la culpabilité de celui qui en est atteint, que de » prédire avec assurance un châtiment temporel à un grand » coupable; car les balances de la justice divine sont cachées » à nos terrestres regards, et la vertu et le vice y sont pesés » *au poids de l'éternité.*

» Cependant il est une vérité confirmée par l'histoire de » tous les temps et la croyance de tous les peuples, prouvée » par une multitude d'exemples dans les divines Ecritures, » et garantie même par l'expérience de la vie commune aux » yeux de tout homme qui considère d'un regard attentif les » évènements humains : c'est qu'indépendamment du cours « ordinaire des choses tel que la Providence l'a réglé, et d'après » lequel la folie et le crime trouvent souvent leur punition » en ce monde, de même que la sagesse et la vertu y trouvent » aussi leur récompense, la justice de Dieu se dévoile souvent » ici-bas à nos regards, punit des crimes publics par des » châtiments publics, et répand au contraire des bénédictions

» visibles sur la tête de l'homme de bien et sur sa postérité, » afin que les hommes deviennent attentifs à cette *main* » *invisible* qui veut les conduire à l'amour divin par les liens » de la CRAINTE et de l'ESPÉRANCE, et en se manifestant et s'abais- » sant jusqu'à eux, les forcer de se jeter avec un cœur filial « dans les bras de la divine Providence. »

Voici quelques belles réflexions de Bossuet sur la conduite de la Providence :

« Le Seigneur Dieu frappera Israël comme on remue un » roseau dans l'eau, et l'arrachera de la bonne terre qu'il » avait donnée à leurs pères, et comme par un coup de vent » il le transportera à Babylone. » Tant est grande la facilité avec laquelle il renverse les royaumes les plus florissants.

« Enflé d'une longue suite de prospérités, un prince insensé dit en son cœur : « Je suis heureux, tout me réussit; la fortune, » qui m'a toujours été favorable, gouverne tout parmi les » hommes, et il ne m'arrivera aucun mal. » — « Je suis reine, » disait Babylone, qui se glorifiait dans son vaste et redoutable » empire; je suis assise sur mon trône, heureuse et tran- » quille. Je serai toujours dominante; jamais je ne serai veuve, » jamais privée d'aucun bien; jamais je ne connaîtrai ce que » c'est que stérilité et faiblesse. » Tu ne songes pas, insensée, que c'est Dieu qui t'envoie ta félicité, peut-être pour t'aveugler et te rendre ton infortune plus insupportable. « J'ai tout mis » entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, et jus- » qu'aux bêtes, je veux que tout fléchisse sous lui. Les rois et » les nations qui ne voudront pas subir le joug périront non- » seulement par l'épée de ce conquérant, mais, de mon côté, » je leur enverrai la famine et la peste, jusqu'à ce que je les » détruise entièrement, afin que rien ne manque ni à son bon- » heur ni au malheur de ses ennemis. »

« Mais tout cela n'est que pour un temps, et cet excès de bonheur a un prompt retour; car, pendant qu'il se promenait dans sa Babylone, dans ses salles et dans ses cours, et qu'il disait en son cœur : « N'est-ce pas cette grande Babylone » que j'ai bâtie dans ma force et dans l'éclat de ma gloire ? »

sans seulement jeter le moindre regard sur la puissance suprême d'où lui venait tout ce bonheur, une voix partit du ciel et lui dit : « Nabuchodonosor, c'est à toi qu'on parle. Ton » royaume te sera ôté à cet instant; on te chassera du milieu » des hommes; tu vivras parmi les bêtes, jusqu'à ce que tu » apprennes que le Très-Haut tient en sa main les empires et » les donne à qui il lui plaît. »

« O prince, prenez donc garde de ne pas considérer votre bonheur comme une chose attachée à votre personne, si vous ne pensez en même temps qu'il vient de Dieu, qui le peut également donner et ôter. « Ces deux choses, la stérilité et la » viduité, viendront sur vous en un même jour, dit Isaïe. Tous » les maux vous accableront; et pendant que vous n'aurez à » la bouche que la paix et la sécurité, la ruine survient tout-à-» coup. »

« Ainsi le roi Balthazar, au milieu d'un festin royal qu'il faisait avec ses seigneurs et ses courtisans en grande joie, ne songeait qu'à louer ses dieux d'or et d'argent, d'airain et de marbre, qui le comblaient de tant de plaisirs et de tant de gloire, quand ces trois doigts si célèbres parurent en l'air, qui écrivaient sa sentence sur la muraille : « Mane, Thécel, » Pharès. Dieu a compté tes jours, et ton règne est à sa fin. » Tu as été mis dans la balance, et tu as été trouvé léger. » Ton empire est divisé, et il va être livré aux Mèdes et aux » Perses. »

« C'est en vain que les aveugles enfants d'Israël dressaient une table à la Fortune et lui sacrifiaient. Ils l'appelaient la reine du ciel, la dominatrice de l'univers, et disaient à Jérémie : « O prophète, nous ne voulons plus écouter vos discours ; nous » en ferons à notre volonté. Nous sacrifierons à la reine » du ciel, et nous lui ferons des effusions, comme ont fait nos » pères, nos princes et nos rois. Et tout nous réussissait, et » nous regorgions de biens. »

« C'est ainsi que, séduits par un long cours d'heureux succès, les hommes du monde donnent tout à la fortune, et ne connaissent point d'autre divinité, ou ils appellent la reine du ciel l'étoile dominante et favorable qui, selon leur opinion,

fait prospérer leurs desseins. « C'est mon étoile, disent-ils, » c'est mon ascendant, c'est l'astre puissant et bénin qui a » éclairé ma nativité, qui met tous mes ennemis à mes » pieds. »

« Mais il n'y a dans le monde ni fortune ni astre dominant. Rien ne domine que Dieu. Les étoiles, comme son armée, marchent à son ordre; chacune luit dans le poste qu'il lui a donné; il les appelle par leur nom, et elles répondent : Nous voilà. Et elles se réjouissent et luisent avec plaisir pour celui qui les a faites. »

III.

Dans ce monde, les justes sont souvent enveloppés dans les fléaux que Dieu envoie pour châtier les méchants, et voilà encore ce qui ébranle la foi des faibles [1].

[1] Il n'y a point de *juste* dans la rigueur du terme, d'où il suit que tout homme a quelque chose à expier. Or, si le juste tel qu'il peut exister, accepte les souffrances dues à sa qualité d'homme, et si la justice divine, à son tour, accepte cette acceptation, je ne vois rien de si heureux pour lui, ni de si évidemment juste.

Ces vérités nous sont exposées par saint Augustin avec une clarté et une profondeur de pensées qui distinguent tous les écrits de ce grand docteur. Voici quelques fragments tirés de son ouvrage de *la Cité de Dieu.*

« Si dans les fléaux qui affligent la terre, dit-il, les bons en souffrent comme les méchants, l'usage que les uns et les autres en font est bien différent: tout tourne à bien aux vrais chrétiens; ils ne regardent pas comme des malheurs véritables la perte des avantages temporels, les tourments et la privation de la sépulture ; ils souffrent tous ces maux avec patience. Les méchants, au contraire, avancent incessamment dans le mal; ils n'ont point de solide consolation en ce monde, ils courent après les satisfactions des sens, qui leur manquent souvent ; témoins ces païens fugitifs qui, après le sac de Rome, ne quittèrent pas les théâtres de Carthage, cherchèrent diversion à leurs peines dans les plaisirs corrupteurs, et ne se montrèrent point sensibles aux malheurs de leur patrie.....

» ..... Si tous les péchés étaient punis en ce monde, on ne craindrait point le dernier jugement, puisqu'il semble que tout serait déjà réglé ici-bas; et si aucun péché n'était puni dès à présent, on ne croirait pas à la Providence; si Dieu n'accordait aucun des biens

Voici comment Joseph de Maistre explique cette conduite de la Providence :

« Je sens bien que, dans toutes ces considérations, nous sommes continuellement assaillis par le tableau si fatigant des innocents qui périssent avec les coupables. Mais, sans nous enfoncer dans cette question, qui tient à tout ce qu'il y a de plus profond, on la peut considérer seulement dans son rapport avec le dogme universel, et aussi ancien que le monde, *de la réversibilité des douleurs de l'innocence au profit des coupables.*

» Ce fut de ce dogme, ce me semble, que les anciens dérivèrent l'usage des sacrifices, qu'ils pratiquèrent dans tout l'univers, et qu'ils jugeaient utiles non-seulement aux vivants, mais encore aux morts : usage typique que l'habitude nous fait envisager sans étonnement, mais dont il n'est pas moins difficile d'atteindre la racine.

» Les dévouements, si fameux dans l'antiquité, tenaient encore au même dogme. Décius avait la *foi* que le sacrifice de sa vie serait accepté par la Divinité, et qu'il pouvait faire équilibre à tous les maux qui menaçaient sa patrie.

» Le Christianisme est venu consacrer ce dogme, qui est infiniment naturel à l'homme, quoiqu'il paraisse difficile d'y arriver par le raisonnement.

» Ainsi, il peut y avoir eu dans le cœur de Louis XVI, dans celui de la céleste Elisabeth, tel mouvement, telle acceptation, capable de sauver la France.

» On demande quelquefois à quoi servent ces austérités pratiquées par certains ordres religieux, et qui sont aussi des dévouements ; autant vaudrait précisément demander à quoi sert le Christianisme, puisqu'il repose tout entier sur ce dogme agrandi de l'innocence payant pour le crime. »

sensibles à ceux qui les demandent, on dirait qu'il n'en serait pas le maître ; et s'il les donnait à tous ceux qui les réclament de sa puissance, on ne le servirait que pour ces sortes de biens. Il tempère donc les choses avec une sagesse profonde ; il exerce la foi des siens, et de temps en temps il fait éclater sensiblement la puissance de son bras. »

Sous l'enveloppe des faits extérieurs qui frappent les yeux, il y a un mystère de justice et de grâce que la foi seule nous découvre. Elle sait que dans tous les temps le sang qui a coulé pour une sainte cause a été une expiation féconde. Dieu seul connaît la mesure qu'elle doit avoir pour chaque pays, chaque époque, et le moment où ses effets doivent devenir visibles. Quelquefois le martyre de deux ou trois missionnaires a suffi, pour obtenir, en faveur de tout un pays de sauvages, que la foi prît racine à l'ombre de leurs cabanes, tandis que les flots de sang catholique versés en Angleterre semblaient être restés stériles jusqu'à nos jours, où les germes de grâce qu'ils contenaient ont commencé à s'épanouir.

La théorie de l'expiation par le sang et par la mort, chef-d'œuvre d'une synthèse éminemment philosophique et chrétienne, est ce qui a ameuté contre M. de Maistre le plus de clameurs. Saint-Priest, qui, dans son discours de réception à l'Académie française, « a solennellement évoqué et solennellement maudit » sa mémoire, qualifia, au nom de tous, cette théorie de cruelle. Vraiment, il faut reconnaître que la libre pensée a été condamnée par un arrêt d'en haut aux bévues à perpétuité. *Théorie cruelle !* Eh ! grâce à Dieu, pour qui veut réfléchir, cette loi de l'expiation est, de toutes les lois qui régissent le monde moral, la plus consolante. Quand nous souffrons et que nous voyons souffrir, quand mille fléaux ravagent la terre ; quand la guerre, le plus inexplicable de tous, moissonne la fleur des nations ; quand chacun de nous arrive à cette heure mytérieuse, crainte de tous, désirée de beaucoup, où notre être va se dissoudre, cette doctrine est-elle cruelle, qui veut que ce sang n'ait pas été versé en vain, que ces douleurs ne soient point inutiles, qu'elles servent à expier nos fautes et celles de nos pères, à détourner de la tête de nos enfants le bras de la justice divine ? Aussi a-t-il été écrit : *Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt.*

IV.

La Providence, qui gouverne le monde, ne paraît jamais d'une manière plus visible qu'à l'époque de nos révolutions et

de nos troubles ; les plus aveugles peuvent voir alors ce que devient la société quand Dieu semble l'abandonner à la direction des prétendus sages de ce monde. Habiles pour détruire ils sont incapables de rien organiser[1], et après que Dieu s'en est servi comme de vils instruments pour châtier les nations coupables, à l'exemple de Saturne, ils dévorent eux-mêmes leurs propres enfants[2]. Un profond penseur de nos jours, en étudiant l'époque de la Terreur, a écrit ces paroles remarquables, qu'on peut bien en ce moment appliquer à l'Italie révolutionnaire :

« Est-ce donc de cette fange sanglante que doit sortir un gouvernement durable? Qu'on ne nous objecte point les mœurs féroces et licencieuses des peuples barbares, qui sont cependant devenus ce que nous voyons : l'ignorance barbare a présidé sans doute à nombre d'établissements politiques ; mais la barbarie savante, l'atrocité systématique, la corruption calculée, et surtout l'irreligion n'ont jamais rien produit. La verdeur mène à la maturité, la pourriture ne mène à rien. »

Mais, comme nous l'avons déjà dit, la Providence, qui sait tirer le bien du mal, fera tourner tous ces excès à l'avantage de l'ordre et de la société.

« C'est une des lois les plus générales et les plus évidentes de cette force à la fois cachée et frappante qui opère et se fait sentir de tous côtés, que le remède de l'abus naît de l'abus, et que le mal, arrivé à un certain point, s'égorge lui-même. Et cela

[1] Comment Dieu a-t-il puni cet exécrable délire? Il l'a puni comme il créa la lumière, par une seule parole. Il a dit : *Faites,* et le monde politique a croulé. JOSEPH DE MAISTRE.

[2] Lorsque les nations sont devenues criminelles à ce point qui amène nécessairement les châtiments généraux ; lorsque Dieu a résolu de les ramener à l'ordre par la punition, de les humilier, de les exterminer, de renverser les trônes ou de transporter les sceptres, pour exercer ces terribles vengeances, presque toujours il emploie de grands coupables, des tyrans, des usurpateurs, des conquérants féroces qui se jouent de toutes les lois. Rien ne leur résiste, parce qu'ils sont les exécuteurs d'un jugement divin ; mais pendant que l'ignorance humaine s'extasie sur leurs succès, on les voit disparaître subitement, comme l'exécuteur quand il a fini. (IDEM.)

doit être; car le mal, qui n'est qu'une négation, a pour mesures de dimension et de durée celles de l'être auquel il s'est attaché et qu'il dévore : il existe comme le chancre qui ne peut achever qu'en s'achevant. Mais alors une nouvelle réalité se précipite nécessairement à la place de celle qui vient de disparaître ; car *la nature a horreur du vide*[1]. »

D'après une observation constante depuis un demi-siècle, chaque triomphe du parti philosophique anticatholique et révolutionnaire a toujours été l'avant-coureur d'une catastrophe pour quelques-uns de ses chefs ; et la seconde, c'est qu'une Providence conservatrice se manifeste également dans le monde, en ne permettant ni aux méchants d'imaginer tout le mal qu'ils pourraient faire, ni aux bons de pouvoir faire tout le bien qu'ils imaginent, et selon les voies qu'ils imaginent. *Mes pensées ne sont pas vos pensées,* a dit l'Auteur de toute sagesse ; et c'est une parole que les bons et les méchants oublient trop souvent, dit M. H. de Bonald.

Pour démontrer cette thèse par des faits nombreux et irrécusables, nous avons choisi une époque célèbre entre toutes par les triomphes des méchants et par l'oppression des bons.

De 1789 à 1879, que de combats, que de révolutions, que de ruines ! Combien de fois les hommes pusillanimes ont cru tout perdu, quand tout était au moment d'être sauvé ! » Combien on est heureux, dit un grand évêque, de voir les représailles de l'histoire s'exercer contre les odieux agresseurs du Saint-Siége ! *Quibus judicium non cessat, et perditio eorum non dormitat.* (IIe Epître de saint Pierre.)

La religion, la raison et l'expérience de tous les siècles se sont accordées pour prédire aux complices l'inévitable châtiment de leur crime même en ce monde. « La voie des impies conduit à la mort. » (Prov. XII.)

Quelques esprits irréfléchis seront peut-être surpris de nous voir classer parmi les révolutionnaires des princes, des monarques absolus qui tenaient la démagogie en bride.

Satan est à nos yeux le premier révolutionnaire, parce que

[1] Joseph de Maistre.

le premier il a voulu, dans sa folle ambition, troubler l'ordre établi de Dieu; et tous ceux qui se conduisent d'après les exemples et les inspirations de l'ange rebelle ne sont que des révolutionnaires qui refusent d'obéir au Roi immortel, et qui le détrôneraient si leur puissance égalait leur perversité.

Voici un passage significatif emprunté au bel ouvrage de Mgr Gaume sur *le Saint-Esprit*.

« *Ecrasons l'infâme* fut le mot d'ordre de l'esprit infernal dans le siècle passé. Il en était à sa période de destruction.

» *Adorons Satan* est le mot d'ordre du même esprit dans le temps actuel. Il en est à sa période de reconstruction.

» La même ligue qui combattit pour détruire, combat pour édifier sur les ruines du Christianisme, qui pour elle a fait son temps; elle veut établir le règne, à ses yeux trop longtemps calomnié, de l'ange déchu. Dans ce but, ils entreprennent de reviser le procès de Satan, de le relever de sa déchéance et de le réhabiliter à la face du monde. »

Echo très-affaibli des rationalistes d'Allemagne, Renan, admis à l'Académie avec le concours du duc d'Aumale, ose écrire :

« De tous les êtres autrefois maudits, que la tolérance de notre siècle a relevés de leur anathème, Satan est sans contredit celui qui a le plus gagné au progrès des lumières et de l'universelle civilisation. Il s'est adouci peu à peu dans son long voyage depuis la Perse jusqu'à nous; il a dépouillé toute sa méchanceté d'Arhimane. Le moyen âge, qui n'entendait rien à la tolérance, le fit à plaisir laid, méchant, torturé et, pour comble de disgrâce, ridicule.

» Milton comprit enfin ce pauvre calomnié; il commença la métamorphose, que la haute impartialité de notre temps devait achever. Un siècle aussi fécond que le nôtre en réhabilitations de toutes sortes ne pouvait manquer de raisons pour excuser un *révolutionnaire malheureux*, que le besoin d'action jeta dans des entreprises hasardées. On pourrait faire valoir, pour atténuer sa faute, une foule d'autres motifs contre lesquels nous n'aurions pas le droit d'être sévères. »

« Un des maîtres de Renan, Schelling, va plus loin : de Satan, il a fait un dieu, *parce que le Christ-Dieu devait avoir un antagoniste digne de lui.* » (Moëller.)

Enfin, un des plus ridicules et des plus monstreux représentants, de nos jours, de la révolution satanique, le podagre Garibaldi, l'ami de Victor-Emmanuel, a écrit : « Si je connaissais une société du démon, je m'y enrôlerais aussitôt. » Il n'a pas eu à chercher longtemps, l'Internationale est allée au devant de ses désirs impies. .

On trouvera peut-être que nous nous sommes montré trop sévère à l'endroit de certains grands personnages ; mais il faut se rappeler que l'on ne doit que la vérité aux morts. Nous l'avons dite sans passion et sans crainte, après avoir pris des renseignements souvent auprès des témoins oculaires ou même dans les *Mémoires* des personnages en question.

Quand nous avons parlé des prêtres et des évêques prévaricateurs, nous l'avons fait sans ménagements : pourquoi aurions-nous eu plus d'indulgence pour les autres ?

« Crier au loup, c'est charité, » dit saint François de Sales.

CHATIMENTS

DES RÉVOLUTIONNAIRES.

LIVRE PREMIER.

La grande Révolution de 1789 à 1800.

Il faut des châtiments dont l'univers frémisse.
L. Racine.

CHAPITRE PREMIER.

LES CORYPHÉES DE LA RÉVOLUTION.

On vit, à la fin du dix-huitième siècle, une époque lamentable commencer pour l'Eglise. Les désordres de Louis XIV et de Louis XV avaient singulièrement affaibli le sens moral.

Le gallicanisme avait presque séparé le clergé français de Rome, *la mère et la maîtresse de toutes les Eglises ;* le jansénisme, avec sa fausse morale et sa sévérité exagérée, avait desséché les cœurs. Les courtisanes en faveur introduisirent les philosophes à la cour, et les livres les plus hostiles au catholicisme se multiplièrent d'une manière effrayante.

C'est alors que se développa une société secrète dont l'action sur la Révolution ne saurait être contestée. Qu'elle descende ou non des Templiers, et qu'elle ait eu d'abord pour objet ou non de venger la destruction de ces religieux sur les papes et sur les rois, il est certain que la secte connue sous le nom de *franc-maçonnerie*, parce que ses membres prennent le titre de *maçons*, et qu'ils tirent leurs symboles et leur langage des termes de l'architecture, Dieu étant le grand architecte de l'univers, le monde étant le temple, etc., il est certain, disons-nous, que cette secte est ennemie de toute subordination entre les hommes et de toute religion positive. La franc-maçonnerie veut établir une république universelle, avec la devise : *Liberté, égalité, fraternité;* et, se contentant d'un pur déisme qui n'engage à rien, elle ne connaît qu'une prétendue religion de la nature, dont il serait difficile de préciser les dogmes. Ainsi elle veut renverser à la fois le trône et l'autel, l'autorité religieuse et l'autorité civile; elle procède de l'incrédulité et aboutit à la négation de toute société. On l'a vue à l'œuvre : au nom de la liberté, elle établit le régime de la terreur; au nom de l'égalité, elle fit tomber des milliers de têtes; au non de la fraternité, elle déclara la guerre à tous les peuples et fit des milliers de victimes. Tous les grands révolutionnaires de 1789 étaient francs-maçons; les principales formules des révolutionnaires étaient empruntées au jargon maçonnique, et quand la Révolution triompha, on entendit tous les francs-maçons se glorifier d'avoir travaillé au *grand œuvre* qui venait de s'accomplir.

L'Eglise vit le danger de cette société secrète dès le commencement, et elle la poursuivit de ses anathèmes.

Les princes furent moins clairvoyants. Plusieurs, séduits par les louanges données à leur intelligence et à leur philanthropie, ou par l'appât d'un pouvoir qu'on faisait miroiter à leurs yeux, s'affilièrent à la franc-maçonnerie et en

reçurent des grades assez élevés. Mais les chefs secrets et réels de la secte ne se servaient d'eux que pour mieux masquer leur but et pour démolir plus sûrement le pouvoir, en excitant les convoitises de leur ambition. En France, on vit un prince du sang, le duc d'Orléans, devenir *Grand-Orient,* c'est-à-dire chef de la franc-maçonnerie française [1].

La Révolution serait bientôt vaincue si elle n'avait pas de secrets partisans dans ceux-là précisément qu'elle veut détruire, si elle ne séduisait pas ceux-là mêmes qui s'en croient les plus résolus adversaires. La Révolution est l'ennemie née de l'Eglise catholique, et il y a des enfants de l'Eglise catholique qui admettent sa devise et qui en regardent l'adoption comme un progrès désirable. La Révolution est l'ennemie née des trônes et de tout ce qui représente l'autorité, et c'est sur les trônes qu'elle trouve des complices intéressés ou séduits [2]..., séduits pour la plupart, nous en sommes persuadé, car la séduction seule peut expliquer un tel aveuglement. La Révolution est aussi l'ennemie de la famille, et il y a des pères de famille qui s'en font les auxi-

[1] L'*Histoire contemporaine,* par Chantrel.

[2] En 1784, Gustave III, roi de Suède, était à la cour de France. On ne négligea rien pour lui faire un bon accueil. Le roi assista trois fois, à la Comédie française, au *Mariage de Figaro,* l'œuvre audacieuse de Beaumarchais. En parlant de cette pièce, Gustave III la trouvait « fort réjouissante, mais un peu sale, et plus insolente qu'indécente. »

Et toute la noblesse parisienne allait l'entendre, elle allait applaudir des scènes d'un cynisme révoltant, dont la portée politique était exclusivement dirigée contre elle et contre les institutions politiques qu'elle paraissait défendre. On était attaqué de tout côté, par tous les moyens, et l'on allait rire au spectacle en attendant, ce qui était la conséquence légitime, l'émigration, la prison ou l'échafaud.

Jamais nation ne s'est montrée plus inconséquente et plus frivole à la veille des catastrophes. Pouvons-nous dire que nous sommes corrigés?

liaires, en n'éloignant pas de leurs enfants la contagion de ces mortelles doctrines, dont leur faiblesse ou leur aveuglement multiplie chaque jour les victimes.

S'il n'en était pas ainsi, les révolutions seraient impossibles; Dieu permet ces inexplicables séductions pour punir les peuples et les rois qui veulent compter avec l'Eglise, choisir dans les doctrines qu'elle enseigne, et qui se croient plus sages qu'elle en suivant leur raison, au lieu de se soumettre à la raison divine qui se révèle par son organe.

UNE PIÈCE IMPORTANTE.

Dans une brochure publiée en 1877, par M. L. Pagès, nous trouvons, parmi les pièces justificatives, la lettre suivante, adressée par S. E. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, à un personnage éminent :

Besançon, 7 avril 1875.

« ..... Je suis à m'interroger péniblement, et à savoir comment il se fait que les puissants de ce siècle, ne regardant pas même autour d'eux et si près d'eux ce qui les mine et qui les ronge, en attendant leur renversement complet. Je suis très-persuadé que la plupart des grands et sinistres évènements de nos jours ont été préparés et consommés par la franc-maçonnerie. Il y a, dans nos pays, un détail que je puis vous donner comme certain. Il y eut à Francfort, en 1786, une assemblée de francs-maçons, où furent convoqués deux hommes considérables de Besançon qui faisaient partie de cette société : M. de Raymond, inspecteur des postes, et M. Maire de Bouligney, président du Parlement.

» Dans cette réunion, le meurtre du roi de Suède et celui de Louis XVI fut résolu. MM. de Raymond et de Bouligney revinrent consternés, en se promettant de ne jamais remettre les pieds dans une loge et de se garder le secret.

Le dernier survivant l'a dit à M. Bourgon, président de chambre honoraire à la Cour; il est mort à près de quatre-vingt-dix ans, possédant toutes ses facultés. Vous avez pu en entendre parler, car il a laissé une grande réputation de probité, de droiture et de fermeté parmi nous. Je l'ai beaucoup connu, et pendant bien longtemps, car je suis à Besançon depuis quarante-deux ans, et il est mort assez récemment. Il a raconté souvent le fait, et à moi et à d'autres. Vous voyez que la secte sait, à l'avance, monter ses coups. C'est là, en deux mots, son histoire.

» Veuillez agréer, etc. » † CÉSAIRE,

» Card. arch. de Besançon. »

Un livre intéressant qui vient de paraître et qui renferme la correspondance de Marie-Antoinette depuis son mariage avec le Dauphin (qui devait être Louis XVI) jusqu'en 1792, contient à ce sujet d'effrayantes révélations. Qui a plus fortement voulu que Louis XVI le bien de son peuple, et qui a, plus que Marie-Antoinette, cherché à seconder le roi dans ses généreux efforts? Mais quand on voit les fausses maximes qui avaient cours dans cette maison royale, si malheureuse et si digne de compassion, comme tout s'explique! Marie-Antoinette, la fille de Marie-Thérèse, n'estimait-elle pas son frère Joseph II comme l'un des plus profonds politiques de son époque? Ne regardait-elle pas le ministre Kaunitz comme l'un des meilleurs serviteurs de l'empire d'Autriche? N'était-elle pas aveuglée au point d'écrire, le 26 février 1781, à sa sœur Marie-Christine :

« Je crois que vous vous frappez beaucoup trop de la franc-maçonnerie pour ce qui concerne la France. On aurait raison de s'en alarmer si c'était une société secrète de politique. L'art du gouvernement est, au contraire, de la

laisser s'étendre, et ce n'est plus que ce que c'est en réalité, une société de bienfaisance et de plaisir. Ce n'est nullement une société d'athées déclarés, puisque, m'a-t-on dit, Dieu y est dans toutes les bouches. On y fait beaucoup de charités, on élève les enfants des membres pauvres ou décédés, on marie leurs filles ; il n'y a pas de mal à tout cela. Ces jours derniers, la princesse de Lamballe a été nommée grande-maîtresse dans une loge. Je crois que l'on pourrait faire du bien sans tant de cérémonies, mais il faut laisser à chacun sa manière. *Pourvu qu'on fasse le bien, qu'importe !* »

Quand on sait le rôle que jouèrent les francs-maçons dans notre grande Révolution, on ne peut lire cette lettre sans un serrement de cœur. Qu'est devenue cette princesse de Lamballe, amie intime de Marie-Antoinette, nommée grande-maîtresse d'une loge maçonnique ? Comment ces gens, qui prétendaient faire le bien et qui faisaient tant de charités, ont-ils traité Marie-Antoinette. Ç'a toujours été l'adresse de la franc-maçonnerie de se donner les dehors d'une association de plaisirs et de bienfaisance ; en 1781, comme en 1863, ses adeptes se masquaient ainsi : la leçon de 1789 sera-t-elle perdue ? *Pourvu qu'on fasse le bien, qu'importe !* Il paraît cependant que le bien fait en vue de bouleversements politiques ne vaut pas le bien fait en vue de Dieu. Et quel bien que celui qui ne s'occupe du corps que pour pervertir l'âme ? En 1781, on riait des avertissements de l'Eglise, qui avait anathématisé les francs-maçons ; une reine digne de tous les respects ne voyait aucun danger dans une pareille société, une princessse se faisait affilier aux loges ! Comment la Révolution n'aurait-elle pas été victorieuse ? La correspondance de Marie-Antoinette renferme des leçons de plus d'un genre ; elle fait aimer et estimer cette reine infortunée ; elle explique aussi ses ma heurs, résultats de fautes dont la responsabilité, sans

doute, ne retombe pas sur elle, mais qu'on aurait évitées en écoutant plus docilement les avertissements de l'Eglise[1].

L'âme la plus forte peut à peine contempler les sombres tableaux que la Révolution offre à nos méditations. Le sang, les tombeaux et les ruines, comme d'affreux spectres, poursuivent sans relâche l'imagination épouvantée; la pensée se précipite avec effroi de malheur, de crime en crime; il semble que, comme le Dante, on descende, de cercle en cercle, toujours plus bas dans les enfers.

Ces funèbres images semblent être quelquefois les rêves d'une imagination malade; mais l'homme fait d'impuissants efforts pour repousser leur trop accablante certitude.

[1] Sans doute, la cour de Louis XVI et sa noblesse furent coupables. Mais osons remonter au-delà de l'avènement de ce malheureux prince. Il y avait deux siècles environ que la cour et la noblesse de France se plaisaient à forger elles-mêmes les foudres qui allaient les frapper. Le dernier grand effort de la noblesse française avait été la Ligue. Sous Henri IV et Louis XIII, ce n'avait été que révoltes maladroites, entêtées, parfois ridicules. Et à ces révoltes avait succédé, sous Louis XIV, une servilité que rien ne justifie; sous Louis XV, une immoralité que rien ne peut rendre. Servilité, immoralité, voilà les deux machines de guerre qui ébranlent et renversent les noblesses les plus fortes, les plus antiques, les plus chrétiennes même. Ainsi tomba la noblesse française. Elle arriva aux frontières de la Révolution, à celles de la Terreur, coupable de deux crimes : d'avoir favorisé, encensé ce déplorable césarisme de Louis XIV et de ses successeurs, et d'avoir généralement perdu la fleur antique de ses bonnes mœurs et de sa mâle austérité. Dieu ne pouvait laisser sans châtiment cette élite d'un grand peuple qui désertait ainsi ses premiers devoirs. La noblesse chrétienne est destinée à être la force vive d'une nation, et la pureté seule donne cette force; elle est destinée à être, avec une noble et indépendante soumission, l'*avertisseuse* de la royauté chrétienne, quand cette royauté manque à ces devoirs. La noblesse de France n'étant plus et ne pouvant plus être rien de tout cela, Dieu dut la frapper. On sait comment elle se releva glorieuse, sous la juste main qui la foudroya d'en haut.

Une profonde conviction de la nécessité de retracer ces souvenirs peut seule inspirer à l'écrivain une résolution assez forte pour ne point abandonner ces tristes et douloureuses méditations.

La Providence a permis que cette assemblée fameuse à jamais sous le nom de *Convention* élevât elle-même le monument qui devait transmettre à la plus lointaine postérité la mémoire de ses forfaits.

Ce ne sont point de vagues et incertaines traditions qui attesteront tant de fureurs et tant de crimes, l'inexorable *Moniteur* est là ; aucune puissance ne pourrait arracher un seul feuillet de ces sanglantes archives, et dans ce registre funèbre où ces hommes inscrivirent jour par jour l'histoire de ces temps, les générations futures retrouveront les irréfragables témoignages des plus odieux attentats présentés par les hommes qui vinrent les commettre.

En méditant sur cette époque marquée par tant de honte, l'esprit humain peut mesurer l'infinie distance qui sépare la dépravation romaine, aux temps les plus dégradés de l'histoire, de celle qu'offre à nos regards l'ère sanglante de la Convention.

Jamais une puissance plus terrible ne pesa sur la terre.

L'imagination la plus sombre ne saurait rien inventer qui puisse être comparé aux actes de cette assemblée prostituée à la dépravation la plus inouïe.

C'est au nom de la raison et de la liberté que les peuples sont entraînés à tous les forfaits, et que le plus odieux esclavage est consacré par des lois. De nouveaux Tartares sont venus, les *Droits de l'homme* à la main, exiler la religion, la justice, et livrer la France éplorée à tous les fléaux et à tous les crimes.

Sophistes à la fois et chefs de meurtriers, les hommes de ces temps ont inscrit sur leurs étendards ces mots terribles : *Souveraineté du peuple.* Affreuse et incompréhensible

image qui, semblable au sphinx de la fable, dévore tout ce qui tente de l'expliquer; épouvantable théorie qui marque son invasion par toutes les destructions, légitime les plus odieux attentats, et fait peser sur la tête des peuples la plus horrible complicité. Une confédération du crime lie toutes les parties d'un vaste royaume ; des milliers de Tibères et de Nérons croissent tout-à-coup et couvrent la France entière; la terre tremble jusqu'en ses fondements ; des barbares, nés sur le sol français, de la corruption des siècles, viennent instituer une république en conduisant le char funèbre de l'athéisme et de l'anarchie.

En vertu de sa souveraineté, l'homme se soulève contre Dieu, se déclare *libre* et *égal* à lui ; en vertu du même droit, le sujet se soulève contre le pouvoir et se déclare *libre* et *égal* à lui. Au nom de la *liberté,* on renverse la constitution, les lois, toutes les institutions politiques et religieuses ; au nom de l'*égalité,* on abolit toute hiérarchie, toute distinction religieuse et politique : clergé, noblesse, magistrature, législation, religion, tout tombe ensemble, et il fut un moment où tout l'ordre social se trouva concentré dans un seul homme. Pendant que cet homme-pouvoir, médiateur entre Dieu et l'homme dans la société politique comme l'Homme-Dieu est médiateur entre Dieu et l'homme dans la société religieuse, pendant, dis-je, que cet homme exista, rien n'était désespéré, et l'ordre, pour ainsi dire retiré en lui, pouvait plus tard en sortir et reparaître au dehors par un acte de sa puissante volonté. On le savait, et sa mort, résolue de ce moment, fut comme la dernière ruine qui devait consommer et éterniser toutes les autres. Depuis le déicide des Juifs, jamais crime plus énorme n'avait été commis, car le meurtre même de l'innocence ne peut lui être comparé. Quand Louis monta sur l'échafaud, ce ne fut pas seulement un mortel vertueux qui succomba sous la rage de quelques scélérats, ce fut le pou-

voir lui-même, vivante image de la Divinité dont il émane, ce fut le principe de l'ordre et de l'existence politique, ce fut la société entière qui périt[1].

Et certes on n'en put pas douter lorsqu'on vit placer le droit de révolte au nombre des lois fondamentales de l'Etat, et consacrer *l'insurrection comme le plus saint des devoirs.* Jamais, dans le cours des âges précédents, aucun peuple n'était parvenu jusqu'à ce prodigieux excès de délire, de protester, en tête de sa constitution, contre toute espèce de gouvernement; cette absurdité incompréhensible devait être réservée au siècle de la raison.

Alors, sur les débris de l'autel et du trône, sur les ossements du prêtre et du souverain, commença le règne de la force, le règne de la haine et de la terreur; effroyable accomplissement de cette prophétie : « Un peuple entier se ruera, homme contre homme, voisin contre voisin, et, avec un grand tumulte, l'enfant se lèvera contre le vieillard, la populace contre les grands, parce qu'ils ont op-

[1] Si la royauté française a été condamnée, dans la personne d'un prince aussi innocent, à une aussi rigoureuse expiation, c'est que la royauté française n'était plus, depuis longtemps, une royauté sincèrement chrétienne ; c'est que, depuis longtemps, le roi de France imitait Philippe le Bel, et non plus Charlemagne; c'est que la césarisme avait remplacé, dans les conseils du fils aîné de l'Eglise, la théorie chrétienne de la royauté. Les doctrines des légistes triomphaient en France; on y admettait comme article de foi que l'Eglise n'a aucun pouvoir d'intervenir entre les peuples et les rois, même quand la religion est en péril ; que le prince est le juge souverain et sans appel, le suprême propriétaire, l'unique arbitre de tous ses différends avec son peuple ou avec les autres princes; César était le type. La royauté française avait péché par le césarisme, comme le clergé français par le gallicanisme, comme la noblesse française par la servilité et l'immoralité. La royauté reçut aussi son châtiment, d'où elle se releva incomparablement plus belle, plus pure et plus honorée.

posé leur langue et leurs inventions contre Dieu. » (ISAÏE.) Pour peindre cette scène épouvantable de désordres et de forfaits, de dissolution et de carnage, cette orgie de doctrines, ce choc confus de tous les intérêts et de toutes les passions, ce mélange de proscriptions et de fêtes impures, ces cris de blasphème, ces chants sinistres, ce bruit sourd et continu du marteau qui démolit, de la hache qui frappe les victimes; ces détonations terribles et ces rugissements de joie, lugubre annonce d'un vaste massacre; ces cités veuves, ces rivières encombrées de cadavres, ces temples et ces villes en cendres, et le meurtre et la volupté, et les pleurs de sang, il faudrait emprunter à l'enfer sa langue, comme quelques monstres lui empruntèrent ses fureurs [1].

« Si le monde, avait dit Voltaire, était gouverné par des athées, il vaudrait autant être sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes. » Des athées gouvernèrent la France, et dans l'espace de quelques mois ils y accumulèrent plus de ruines qu'une armée de Tartares n'en aurait pu laisser en Europe après dix années d'invasion. Jamais, depuis l'origine du monde, une telle puissance de destruction n'avait été donnée à l'homme. Dans les révolutions ordinaires, le pouvoir se déplace, mais descend peu. Il n'en fut pas ainsi quand l'athéisme triompha. Comme s'il eût fallu que, sous l'em-

[1] Quoiqu'il y ait toujours eu des impies, jamais il n'y avait eu, avant le dix-huitième siècle, et au sein du christianisme, *une insurrection contre Dieu;* jamais surtout on avait vu une conjuration sacrilége de tous les talents contre leur Auteur : or, c'est ce que nous avons vu de nos jours. Le vaudeville a blasphémé comme la tragédie, et le roman comme l'histoire et la physique. Les hommes de ce siècle ont prostitué le génie à l'irréligion, et, suivant l'expression admirable de saint Louis mourant, *ils ont guerroyé Dieu de ses dons.*

JOSEPH DE MAISTRE.

pire exclusif de l'homme, tout portât un caractère particulier d'abjection, la force, fuyant les nobles et les hautes parties du corps social, se précipita entre les mains de ses plus vils membres, et leur orgueil, que tout offensait, n'épargna rien. Ils ne pardonnèrent ni à la naissance, parce qu'ils étaient sortis de la boue; ni aux richesses, parce qu'ils les avaient longtemps enviées; ni aux talents, parce que la nature les leur avait tous refusés; ni à la science, parce qu'ils se sentaient profondément ignorants; ni à la vertu, parce qu'ils étaient couverts de crimes; ni enfin au crime même, lorsqu'il annonça quelque espèce de supériorité. Entreprendre de tout ramener à leur niveau, c'était s'engager à tout anéantir. Aussi, dès lors, gouverner, ce fut proscrire, confisquer et proscrire encore. On organisa la mort dans chaque bourgade, et, achevant avec des décrets ce qu'on avait commencé avec des poignards, on voua des classes entières de citoyens à l'extermination, on ébranla par le divorce le fondement de la famille; on attaqua le principe même de la population, en accordant des encouragements publics au libertinage.

Cependant, la haine de l'ordre, trop à l'étroit sur ce vaste théâtre de destruction, franchit les frontières et alla menacer sur leurs trônes tous les souverains de l'Europe. L'athéisme eut ses apôtres, et l'anarchie ses séides. La guerre redevenant ce qu'elle est chez les sauvages, on arrêta de ne faire aucun prisonnier. L'honneur du soldat frémit et repoussa cet ordre barbare. Mais, hors des camps, l'enfance même ne put désarmer la rage ni attendrir les bourreaux. Je me lasse de rappeler tant d'inexplicables horreurs. La France, couverte de débris, offrait l'image d'un immense cimetière, quand, chose étonnante! voilà qu'au milieu de ces ruines, les princes même du désordre, saisis d'une terreur soudaine, reculent épou-

vantés, comme si le spectre du néant leur eût apparu. Sentant qu'une force irrésistible les entraîne eux-mêmes au tombeau, leur orgueil fléchit tout-à-coup. Vaincus d'effroi, ils proclament en hâte l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme; et, debout sur le cadavre palpitant de la société, ils appellent à grands cris le Dieu qui seul peut la ranimer[1].

Voici, à ce sujet, de belles considérations d'un des plus profonds penseurs de notre époque, Joseph de Maistre :

« Pour faire la Révolution française, il a fallu renverser la religion, outrager la morale, violer toutes les propriétés et commettre tous les crimes; pour cette œuvre diabolique, il a fallu employer un tel nombre d'hommes vicieux, que jamais peut-être autant de vices n'ont agi ensemble pour opérer un mal quelconque.

» On a remarqué, avec grande raison, que la Révolution française mène les hommes plus que les hommes ne la mènent. Cette observation est de la plus grande justesse, et quoiqu'on puisse l'appliquer plus ou moins à toutes les grandes révolutions, cependant elle n'a jamais été plus frappante qu'à cette époque.

» Les scélérats mêmes qui paraissent conduire la Révolution n'y entrent que comme de simples instruments, et dès qu'ils ont la prétention de la dominer, ils tombent ignoblement. Ceux qui ont établi la république l'ont fait sans le vouloir et sans savoir ce qu'ils faisaient; ils y ont été conduits par les évènements : un projet antérieur n'aurait pas réussi.

» Jamais Robespierre, Collot ou Barrère ne pensèrent à établir le gouvernement révolutionnaire et le régime de la terreur; ils y furent conduits insensiblement par les cir

[1] *Essai sur l'indifférence.*

constances, et jamais on ne verra rien de pareil. Ces hommes excessivement médiocres exercèrent sur une nation coupable le plus affreux despotisme dont l'histoire fasse mention, et sûrement ils étaient les hommes du royaume les plus étonnés de leur puissance.

» Mais au moment même où ces tyrans détestables eurent comblé la mesure de crimes nécessaires à cette phase de la Révolution, un souffle les renversa. Ce pouvoir gigantesque, qui faisait trembler la France et l'Europe, ne tint pas contre la première attaque, et comme il ne devait y avoir rien de grand, rien d'auguste dans une révolution toute criminelle, la Providence voulut que le premier coup fût porté par des *septembriseurs*, afin que la justice même fût infâme.

» On nommerait par milliers les instruments actifs de la Révolution qui ont péri d'une mort violente.

» C'est encore ici que nous pouvons admirer l'ordre dans le désordre, car il demeure évident, pour peu qu'on y réfléchisse, que les grands coupables de la Révolution ne pouvaient tomber que sous les coups de leurs complices[1]. Si la force seule avait opéré ce qu'on appelle la *contre-révolution*, et replacé le roi sur le trône, il n'y aurait eu aucun moyen de faire justice. Le plus grand malheur qui pût arriver à un homme délicat, ce serait d'avoir à juger l'assassin de son père, de son parent, de son ami, ou seulement l'usurpateur de ses biens. Or, c'est précisément ce qui serait arrivé dans le cas d'une contre-révolution, telle qu'on l'entendait; car les juges supérieurs, par la nature des choses, auraient presque tous appartenu à la classe offensée; et la justice, lors même qu'elle n'aurait fait que punir, aurait eu l'air de se venger. D'ailleurs, l'autorité

[1] On vit se vérifier cette parole du grand de Maistre : « L'univers est rempli de supplices très-justes dont les exécuteurs sont très-coupables. »

légitime garde toujours une certaine modération dans la punition des crimes qui ont une multitude de complices. Quand elle envoie cinq ou six coupables à la mort pour le même crime, c'est un massacre. Si elle passe certaines bornes, elle devient odieuse. Enfin, les grands crimes exigent malheureusement de grands supplices; et dans ce genre, il est aisé de passer les bornes, lorsqu'il s'agit de crimes de lèse-majesté, et que la flatterie se fait bourreau. L'humanité n'a point encore pardonné à l'ancienne législation française l'épouvantable supplice de Damiens. »

LES PIONNIERS DE L'IMPIÉTÉ.

Les écrivains en vogue, Voltaire, Rousseau et compagnie, pionniers intrépides de l'incrédulité, firent d'incroyables efforts pour saper les fondements du christianisme. Les choses saintes, les dogmes, les mystères de la foi, le sacerdoce, furent le but d'attaques furieuses. Le cri de liberté, d'affranchissement de toute autorité divine et humaine, poussé par les faux sages, fut répété par de nombreux échos. Un des hommes néfastes, Diderot, émettait le vœu barbare d'étrangler le dernier des rois avec les boyaux du dernier des prêtres. Voltaire, l'oracle de la secte, avait dit, de son côté, que c'était là le plus ardent des désirs de son cœur. Rousseau, républicain de Genève, dans son *Contrat social* et ses autres ouvrages, signalait sa haine contre la royauté et contre les rois. On s'abreuvait du poison de ces doctrines subversives; il circulait dans les veines de la société, et cette société, arrivée à l'état d'ivresse, chanta les louanges de ces apôtres du mensonge et du désordre[1]. La raison en délire se proclama souve-

[1] Un philosophe, dont les écrits séducteurs ont empoisonné bien des intelligences, a laissé échapper cet aveu cynique : « La

raine, après avoir secoué tout joug, et le Seigneur voulut lui laisser faire un essai. Elle commença par décerner un triomphe à Voltaire; rien de plus naturel. Elle accorda la même distinction à Rousseau; et, pour le premier, on eut l'attention de passer sous les fenêtres du palais où Louis XVI était prisonnier, et de mettre en tête de ce fatal cortége ceux qui avaient ramené le monarque de Varennes. La Révolution éclata. On proclama, comme auteurs de cette prétendue régénération, ces deux apôtres du mal. *Ils n'ont pas vu ce qu'ils ont fait,* s'écriait-on de la tribune de la Convention, *mais ils ont fait ce que nous voyons*[1]. Le sang

philosophie et les mœurs qu'elle engendre ne tarderont pas à faire de l'Europe un désert. Elle sera peuplée de bêtes féroces..... » (*Emile,* livre Ier.) — Plus que tout autre, Jean-Jacques Rousseau pouvait justement apprécier ce que devaient produire les doctrines de son époque.

[1] A l'égard de ceux qui ne veulent pas encore aujourd'hui qu'on regarde les ouvrages de Voltaire comme ayant préparé la Révolution en France, que diront-ils de ce passage d'une de ses lettres à M. Chauvelin : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. On éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux, ils verront de belles choses. » Comment entreprendra-t-on de justifier cette autre phrase : « Un grand courtisan m'a envoyé une singulière réfutation du *Système de la nature*, dans laquelle il dit que la *nouvelle philosophie* amènera une révolution horrible, si on ne la prévient pas. Tout ces cris s'évanouiront, et la philosophie restera. » Pouvait-on prêcher plus fortement la Révolution qu'en écrivant, comme il l'a fait dans l'*Histoire du Parlement* : « La nation anglaise est la seule qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant. Il en a coûté sans doute pour établir cette liberté en Angleterre, c'est dans des mers de sang qu'on a noyé l'idole du pouvoir despotique; mais les Anglais ne croient pas acheter trop cher leurs lois. » Condorcet était loin de dissimuler la part que son maître et ami avait eue à la Révolution, lorsqu'il a dit en écrivant sa *Vie : Il n'a point vu tout ce qu'il a*

le plus pur de la France fut versé à grands flots; les échafauds étaient dressés sur tous les points de notre malheureuse patrie; le roi, la reine, sa vertueuse sœur y montèrent, pardonnant à leurs bourreaux. Nos temples furent ou renversés ou profanés par le culte de la Raison, représentée sur nos autels par d'infâmes prostituées; les prêtres bannis, traqués, massacrés comme des bêtes fauves. La hideuse guillotine ne fonctionnait pas assez vite au gré de ces tyrans farouches; ils eurent recours aux fusillades, aux noyades. Quels horribles désastres! Voltaire et Rousseau ont répondu devant Dieu de ces suites atroces de leurs doctrines licencieuses, anarchiques et impies.

Jean-Jacques Rousseau.

Peu d'écrivains ont mené une vie aussi dissolue et soutenu une doctrine aussi paradoxale que l'auteur d'*Emile,* auquel les protestants de Genève ont élevé une statue.

Jeune encore, il pillait la fruiterie d'un maître graveur, chez qui il était en apprentissage; il dépouillait aussi un jardin de ses plus belles asperges pour le compte d'un autre, puis les vendait sur le marché, et du produit en faisait des déjeuners. Rien de ce qu'il convoitait n'était en sûreté, selon lui. Ailleurs, il prit un ruban d'argent, et accusa de ce larcin une excellente domestique qui toujours avait été fidèle et soumise à ses maîtres. On la renvoya, et comme lui-même était soupçonné, on le fit aussitôt sortir de la maison. A Lyon, chez M. de Mably, il vidait la cave d'un bon vin blanc d'Arbois que savourait délicieusement son palais. Nombre de bouteilles, où il n'y avait plus rien,

fait, mais il a fait tout ce que nous voyons. Les observateurs éclairés prouveront à ceux qui savent réfléchir que le *premier auteur* de cette grande Révolution, *c'est sans contredit Voltaire.*

déposaient contre lui. Il devint alors, et il l'avoue, dissolu et crapuleux. Une autre fois, il prit de l'argent.

Nous prenons ces détails dans ses *Confessions;* car il a voulu probablement imiter saint Augustin, avec cette différence, toutefois, que l'un s'humilie profondément, et que l'autre est un orgueilleux qui se donne sans façon l'absolution à lui-même et l'indulgence plénière, croyant que personne ne pourra dire à Dieu : *Je fus meilleur que cet homme-là.* Il n'y a pourtant pas de quoi se vanter, car quelle vie ! quels désordres !

On peut dire que la vie de ce prétendu esprit fort a été en proie à des remords continuels, qui faisaient de son existence un vrai cauchemar ne lui laissant de trève ni le jour ni la nuit.

Tous les hommes étaient autant d'ennemis conjurés contre lui; dans les actions les plus innocentes, son imagination frappée ne voyait que des marques certaines de conspiration; il n'est pas jusqu'aux vents qu'il n'accusât d'être les complices de ses persécuteurs. Aussi il vivait comme un misanthrope[1].

[1] Il était donc fou, et bien décidément fou, celui que ses meilleurs amis n'ont pu s'empêcher de reconnaître pour tel, celui qu'ils appelaient un autre don Quichotte ; il était fou, cet écrivain si disert, ce moraliste si vanté, ce donneur de préceptes si hautains ; il était fou ce législateur profond, cet arbitre des droits des princes et des peuples, ce réformateur de nos constitutions modernes, ce faiseur de codes politiques ; il était fou, ce détracteur du christianisme, cet ennemi de ses mystères, cet écrivain arrogant, toujours armé de sophismes et d'objections contre nos dogmes; il était fou, cet homme qui exaltait si fort les prérogatives de sa raison, et la Providence permit que celui qui s'enorgueillissait de ses lumières et qui asservissait la foi aux bornes de son intelligence, perdît dans un accès de noire vapeur cette même faculté dont il avait abusé pour avancer tant de sophismes et pour établir tant de paradoxes. Elle humilia ainsi cet esprit superbe qui s'était joué

M. Louis Veuillot a tracé un portrait de Rousseau que nous voulons mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Dans un galetas, au fond d'une rue bourbeuse de Paris, vivait ignoblement un déclamateur malade d'orgueil, doublement étranger à la France par son origine et par sa religion. La rudesse affectée de ses mœurs ne l'avait pas empêché de chercher à gagner quelque louis en travaillant aux plaisirs du roi, et de piquer l'assiette chez certains grands de bas étage, Mécènes secondaires des libres-penseurs du temps. Sa vanité, toujours hérissée et souffrante, l'ayant bientôt chassé de ces tables où la lourdeur de son esprit l'exposait sans défense aux piqûres de la conversation, il affectait de ne vouloir vivre que du travail de ses mains, mais il acceptait des aumônes qui le mettaient en état de goûter le plaisir auquel peut-être il s'est montré le plus sensible, celui d'être ingrat. Il avait pour compagnie ordinaire une concubine idiote, et la digne mère de cette créature, femme à toutes mains, qui portait sous le manteau tout ce qui naissait du personnage, les manuscrits aux imprimeries clandestines, les enfants à la Charité. Il était le seul homme à qui la folie de ce siècle permettait de parler vertu. Son taudis, à la porte duquel se morfondaient l'imbécile curiosité des grands et l'enthousiasme de quelques misérables femmes, moitié duchesses et moitié courtisanes, était fréquenté d'un petit nombre de pamphlétaires encore obscurs, fabricants aussi de livres prohibés, et qui prétendaient, comme le maître du lieu,

tant de fois de la vérité, et ses admirateurs durent être corrigés de leur enthousiasme en le voyant passer les dernières années de sa vie, tantôt dans des accès de délire, tantôt dans des terreurs insensées, en le voyant s'imaginer follement que toute l'Europe était armée contre lui, s'inquiéter de ce complot chimérique, sécher dans des transes continuelles, et terminer enfin sa carrière par une catastrophe.

ramener l'honneur et la probité sur la terre. Ils le trouvaient fou et se moquaient de lui, lui les jugeait traîtres, menteurs, débauchés et lâches, et les haïssait.

» Tout ce qui savait lire le lut et l'admira. C'était l'Evangile de la destruction qui allait remplacer en Europe l'Evangile de Dieu, déchiré par Voltaire et renié par la France.

» L'écrivain se nommait Rousseau; le livre était intitulé: *le Contrat social.* Il parut en 1752, et valut à l'auteur la protection ou pour mieux dire la complicité de Malesherbes. Quarante ans après, ce même livre était le manuel de Robespierre; et les assemblées révolutionnaires, ce livre à la main, sapaient, renversaient, détruisaient si bien tout dans la vieille France, que depuis lors la société n'y a plus d'abri, plus de boussole, et qu'elle ignore même s'il lui reste un avenir.

» Mais, malgré la grande influence de Rousseau, le dix-huitième siècle s'appelle avec raison le siècle de Voltaire. Rousseau n'est que bourreau, Voltaire est le crime. Sans Voltaire, Rousseau n'aurait rien pu faire, et probablement n'eût rien écrit. Pour que le socialiste genévois portât aux institutions des coups si victorieux, il fallait d'abord que le bel esprit parisien ruinât les croyances, et que la ruine des croyances précipitât la dissolution des mœurs. »

Jean-Jacques Rousseau n'appartint à aucune école, n'entra dans aucune ligue, se détacha de tous les partis. Une haine profonde et invétérée, née d'une rivalité de chaque jour, le séparait de Voltaire. Esprit paradoxal, indépendant, passionné pour des chimères; cœur corrompu, qui se faisait un idéal du vice et parait la corruption des couleurs de l'innocence; caractère sans fixité, sans noblesse, sans dignité, tellement mobile, toutefois, qu'il se jetait en un instant dans les extrêmes les plus opposés; incapable de se faire de la vertu une habitude, il pouvait en res-

sentir passagèrement l'attrait. Il cachait, sous les apparences de la bienfaisance et de l'humanité, des doctrines perverses en morale, impies en religion, subversives en politiques, destructives de l'ordre social, de toute hiérarchie, de tout principe, de tout culte, de toute autorité. Rousseau offre ce singulier contraste qu'on pourrait toujours le réfuter par lui-même; il attaque les miracles de l'Evangile, et nul n'a écrit une page plus sublime sur le caractère de ce livre divin; il vante la majesté, la grandeur, la pompe du culte catholique de la même plume qu'il a écrit la fameuse *Profession de foi du vicaire savoyard,* et cette utopie pédagogique de *Emile,* que l'auteur avait placée, dans ses rêves, au-dessus du *Télémaque,* et où il enseignait que son élève ne devait entendre parler de Dieu qu'à vingt ans. L'ouvrage où Rousseau se montra le plus hostile à la religion fut le *Contrat social,* qui accuse le christianisme d'avoir brisé l'unité dans l'Etat, détruit l'amour de la patrie, favorisé les tyrans et anéanti les vertus guerrières.

On le voit, peu d'écrivains ont rempli leurs ouvrages de contradictions comme l'a fait Rousseau, qui dit volontiers dans le même livre le pour et le contre[1].

« Il reconnaît *un Dieu unique, une suprême intelligence, de qui nous tenons tout l'être et la pensée.* Ailleurs *il ne conçoit plus la création,* et juge *peu important de savoir s'il y a un ou deux principes* des choses. Il regarde comme *inexcusable l'homme, même seul et séparé de ses semblables, qui ne lirait point dans le livre de la nature, et n'y apprendrait point à con-*

[1] Tout, jusqu'à la vérité, trompe dans ses écrits.

(LA HARPE.)

« Jamais, dit Proudhon, un homme n'a réuni à un tel degré l'orgueil de l'esprit, la sécheresse de l'âme, la dépravation des habitudes; sa philosophie est toute en phrases et ne couvre que des mots. »

naître et à aimer Dieu; et ailleurs il trouve *impossible que le même homme puisse s'élever jusqu'à la connaissance du vrai Dieu.* Là il admet un *Etre suprême, rémunérateur des bons et des méchants,* et il voit dans celui qui combat cette créance *le perturbateur de l'ordre et l'ennemi de la société, qui mérite d'être puni;* ici, *le sort des méchants lui importe peu, et il croit inutile d'imaginer un enfer dans une autre vie. Il ne pri point Dieu parce qu'il n'a rien à lui demander,* et il veut qu'on fasse *les prières avec recueillement et attention, en songeant qu'on s'adresse à l'Etre suprême.* Il défend *de troubler les âmes paisibles et d'alarmer la foi des simples par des difficultés qui les inquiètent sans les éclairer,* et tout son livre est rempli de traits contre la révélation. Il condamne *ceux qui troublent l'ordre public et qui portent les autres à désobéir aux lois du culte,* et son livre n'est qu'une infraction perpétuelle de ces lois. Il admire et les caractères de l'Evangile et de la sainteté de la vie et de la morale du Fils de Dieu; et un instant après, l'Evangile lui parait *plein de choses qu'un homme raisonnable ne saurait admettre.* »

Jean-Jacques Rousseau met fin à sa vie infâme par le suicide.

C'est le sentiment le plus généralement reçu que Rousseau, qui avait écrit de si belles pages contre le suicide, s'est lui-même donné la mort; c'est aussi l'opinion d'une femme célèbre qui fait profession d'une sorte de culte pour Rousseau, et qui se montre admiratrice passionnée de ses ouvrages. Mme de Staël publia, en 1789, des *Lettres sur les ouvrages et le caractère de Jean-Jacques.* Voici comment elle y parle de la mort de cet homme extraordinaire :

« On sera peut-être étonné de ce que je regarde comme certain que Rousseau s'est donné la mort; mais un Génevois qui a vécu familièrement avec Rousseau pendant les

vingt dernières années de sa vie, reçut de lui, quelque temps avant sa mort, une lettre qui semblait annoncer ce dessein. Depuis, s'étant informé avec un soin extrême de ses derniers moments, il a su que, le matin du jour où il mourut, Rousseau se leva en parfaite santé, mais dit cependant qu'il allait voir le soleil pour la dernière fois, et prit, avant de sortir, du café, qu'il fit lui-même. Il rentra quelques heures après, et, commençant à souffrir horriblement, il défendit constamment qu'on appelât du secours et qu'on avertît personne. Peu de temps avant ce triste jour, il s'était aperçu des viles intentions de sa femme pour un homme de l'état le plus bas. Il parut accablé de cette découverte et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau dans une méditation profonde. Il me semble que si l'on réunit ces détails à sa tristesse habituelle, à l'accroissement extraordinaire de ses terreurs et de ses défiances, il n'est plus permis de douter que ce malheureux homme n'ait terminé volontairement sa vie. »

Comme on semblait élever des doutes sur ce suicide, Mme de Staël persista dans son sentiment; et, dans sa réponse à Mme de Vassy, elle ajoutait :

« Un Gènevois, secrétaire de mon père, et qui a passé la plus grande partie de sa vie avec Rousseau; un autre nommé Movthon, homme de beaucoup d'esprit et confident de ces dernières pensées, m'ont assuré ce que j'ai écrit, et des lettres que j'ai vues de lui peu de temps avant sa mort annonçaient le dessein de terminer sa vie. »

Voltaire.

Avec Luther, dont il est le digne successeur, Voltaire est l'homme le plus méprisable qui ait jamais existé et un de ceux qui ont fait le plus de mal [1].

[1] Il y a une malédiction sur cet homme, elle apparait aus-

Ce personnage trop fameux, de qui l'histoire, longtemps embellie jusqu'au fabuleux par les panégyristes, ressort évidente aujourd'hui des faits étudiés à leur source, et se dessine clairement dans sa hideuse nudité; cet auteur, dont la vie entière fut un enchaînement de turpitudes; cet être, que Frédéric, détrompé, reconnut si bien, à la fin, pour *effronté,* pour *avili,* pour *chef de cabale,* non pas seulement tracassier, mais MÉCHANT, et que son humeur, en effet, selon l'aveu de Chabanon, « rendait injuste, forcené, féroce; » Voltaire , en un mot, car c'est tout dire, et il n'y a pas un seul vice que ce triste nom ne rappelle : — le mauvais fils, le mauvais frère, qui n'eut jamais l'ombre d'affection pour sa famille, dont il avait, par dédain, abjuré jusqu'au nom; — le mauvais citoyen, qui répudiait formellement sa patrie, qui lui souhaitait des défaites et ne

sitôt. Son berceau flotte sur la fange, son cercueil est tiré d'une tombe escroquée pour être traîné au Panthéon par une foule stupide et endiablée, à travers un fleuve de boue. Si une seconde apothéose lui est faite, nous verrons une farce dont le monde se souviendra ! Elevé par un prêtre digne de l'intimité de Ninon, Voltaire blasphéma avant d'avoir pensé; ce prêtre qui, était son parrain, l'abbé de Châteauneuf, lui enseigna des blasphèmes pour exercer sa mémoire. Les premiers vers qu'il récita outragèrent la Divinité, les premiers vers qu'il fit se terminaient par un outrage à sa mère, outrage d'ailleurs mérité.

Ainsi il fut lui-même dès le premier jour, il s'annonça dès le premier mot. Il continua quatre-vingts ans, vivant et mourant comme il était né, sans laisser trace d'un écart de sa voie, d'une seule tentation d'en sortir, d'une seule aspiration même lointaine vers la beauté, vers la vérité, vers l'amour. Ces sentiments lui sont étrangers, il ne les a pas; et en dehors du public, devant qui l'hypocrisie est nécessaire, face à face avec ses intimes ou avec lui-même, il ne les feint pas. C'est un phénomène. Il n'a pas une fois l'idée de devenir honnête homme, il ne se frappe pas une fois la poitrine, on ne lui voit pas un éclair de bon repentir, en quatre-vingts ans! Peut-être qu'il n'y a rien de semblable dans l'histoire des hommes, dit L. Veuillot.

perdait pas une seule occasion de la rabaisser; — le vaniteux bourgeois-gentilhomme qui brigua la clef de chambellan, s'affubla du titre de comte, et aurait attaché à l'obtention de celui de marquis « *la gloire et le bonheur de sa triste vie;* » — l'ambitieux qui consentait à descendre au rôle d'espion pour un vain espoir d'ambassade, trahissant ainsi l'amitié d'un prince, dont, aussi bien, il profana plus tard l'intime confiance, par un trait plus inexcusable encore de félonie[1]; — le courtisan privé de tact malgré son esprit, et qui, en Prusse, s'attira, de son royal complice même, les plus humiliantes avanies, et qui, en Lorraine, se fit chasser (c'est le mot) de la cour du *Philosophe bienfaisant*, du plus indulgent de tous les princes; — l'avare, qu'au jugement de sa propre nièce « L'AMOUR DE L'ARGENT POIGNARDAIT, » et dont les prétendus *bienfaits innombrables* paraissent se borner à quatre ou cinq dons médiocres, pitoyablement marqués encore ou des violences de l'esprit de parti ou des chatouilleux intérêts de la gloriole; — qui empruntait par lésine les habits d'autrui, et qui, ayant trouvé moyen, par mille ruses, de ne jamais payer d'impôts, malgré son opulence, se félicitait de ne contribuer pour aucune part aux charges d'un ordre social dont il recueillait si amplement les avantages; — le joueur qui, parvenu à l'âge de quarante ans, risquait encore sur le hasard des cartes douze mille francs dans un mois; — le loca-

[1] Par l'enlèvement, à son départ de Prusse, du volume de poésies particulières que Frédéric *lui avait confié* (lettre n° 1968 de Beuchot, 29 décembre 1752). — Du moins, dans l'espionnage politique dont Voltaire se fût chargé pour le cabinet de Versailles, il n'aurait trompé chez Frédéric que le *roi*, mais en ceci il trahissait l'*homme*. Et quand on pense aux supplications humbles et tendres qu'il venait si récemment de faire à son ancien ami pour en obtenir son pardon (lettre n° 1946 de Beuchot, 2 janvier 1753), on ne sait plus quel nom donner à tant d'hypocrisie, de bassesse et d'ingratitude.

taire déloyal qui, rejetant sur d'honnêtes gens ses propres torts, et se présentant au public comme victime d'une combinaison que, précisément, *il avait proposée lui-même*, qu'il avait, en outre, épluchée pendant deux mois, et que, d'ailleurs, il violait d'une manière flagrante; — abusait, malgré des avis réitérés, de la propriété remise en garde à son honneur[1], et, loin d'y réaliser aucune des améliorations promises, y commettait de tels dégats que sa famille, après lui, ne put se refuser à payer 30,000 francs d'indemnité pour en effacer le scandale; — l'escroc qui, bâtonné à Londres, pour fraude envers des libraires, n'en friponna pas moins en Hollande la maison Ledet et Desbordes, par un tour digne des galères; n'en réduisit pas moins, en France, la famille Jore à la misère, par le manque de parole le plus insigne; et, plus tard, largement payé chez un roi, — devenu riche, d'ailleurs, grâce au gain très-louche d'une loterie et à la protection des fournisseurs d'armée, — ne dédaignait pas, à Berlin, d'accroître ses *économies* par de petites bassesses sordides, par de menus vols de laquais[2], — pareils à celui que, dans sa vieillesse, au château de M. de Brosses, il eut l'ignoble fantaisie de commettre encore, sur une misérable provision de ménage, et qui faillit à mal tourner pour son orgueil et son repos; — l'intolérant, l'infatigable, le lâche et fougueux persécuteur de Jean-Baptiste, exilé; de Jean-

[1] Jusqu'au point, à peine croyable, d'y faire arracher des futaies. (Lettres à M. de Brosses, du 9 novembre 1759; à M. Girod, du 12 novembre de la même année; lettre du président à M. Girod, etc.; transaction du 16 janvier 1781, conclue à la suite d'une expertise contradictoire.)

[2] Voyez entre autres, sur ces honteux détails, sur le vol des bougies, etc., les *Mémoires* de l'honnête et grave Thiébault, témoin oculaire, dont la probe et droite impartialité n'a jamais été suspectée de personne.

Jacques, malheureux; de La Baumelle, prisonnier; de Maupertuis, malade; de Travenol, octogénaire; le libertin, qui ne respecta rien au monde dans ses débordements orduriers, et qui se plut à salir, sur le front de l'Héroïne de la France, le triple voile, sans tache, de la virginité, du patriotisme et du martyre; — l'hypocrite, comme on n'en vit jamais, dont le *mensonge, sans fin* ni trève, était la théorie formelle comme la pratique journalière; qui passait sa vie à désavouer ses ouvrages, protestant, à l'aide du parjure, que les lui imputer, c'était une affreuse calomnie; — qui se jouait avec le sacrilége et trouvait piquant (sans déposer, ce jour-là même, sa plume licencieuse) d'aller insulter Dieu dans le mystère de l'amour et de la mort, en se faisant donner, par bravade, le plus auguste, le plus intime, le plus formidable sacrement des chrétiens; ou qui, pour ne parler ici que de ses tartuferies humaines, écrivait à l'un des plus ordinaires confidents et des plus zélés ministres de ses fureurs : « *Mon cher Thiriot, je vous aime et ne vous trompe point,* » lorsque, la veille encore, s'exprimant sur son compte à cœur ouvert avec d'Argental, il disait à ce dernier : « *Thiriot est une âme de boue, aussi lâche que misérable;* » — qu'ajouter enfin? l'homme sans entrailles, l'égoïste sec et poltron, qui, toujours calomniateur des faibles, toujours flagorneur des puissants, ne sut pas trouver dans son âme un seul mot de douleur et d'indignation pour la Pologne déchirée vive; — lui, de là!... qui se fit, au contraire, l'apologiste formel du crime de ses bourreaux, et dont l'adulation d'antichambre, exercée jadis aux pieds de la Pompadour, traînée plus tard aux pieds de la Du Barry, conserva son hommage intarissable pour les deux assassins couronnés de cette héroïque nation, le Salomon qui n'aima rien, et la Messaline *étrangleuse;* eh bien, cet être satanique, DONT LA CONDUITE, odieuse à trop d'égards, N'EÛT PAS ÉTÉ TOLÉRÉE dans aucun

pays PAR AUCUN PHILOSOPHE[1]; qui fût sorti condamné du tribunal de Marc-Aurèle, d'Aristide ou d'Epictète, comme d'un tribunal de chrétiens, et à qui Mme Denys ne faisait que rendre justice lorsqu'elle lui écrivait, dans un effrayant accès de franchise : Vous ÊTES LE DERNIER DES HOMMES PAR LE CŒUR; ce vil personnage, en un mot, que, malgré ses talents, si déplorablement employés, tout honnête homme, de quelque bord, système ou religion qu'il soit, doit flétrir du plus profond mépris, et clouer, comme un misérable, au hideux pilori de la honte; tel fut Vol-

[1] Ce sont les propres paroles du roi de Prusse. (Lettre de Frédéric, du 12 mai 1760.)

Frédéric de Prusse, pandour musqué, l'attache à un rude service de *réclames* dont il ne le paie pas, lui fait « laver son linge sale » et lui lave la tête, le fatigue à corriger ses vers et le corrige à son tour par les bastonnades orales et épistolaires les plus bafouantes que bel esprit de cour ait jamais reçues. C'est Marsyas qui écorche Apollon, et il fait bien, et la justice est avec lui. Son ami d'Alembert le mène, son ami Richelieu le lâche, son ami Thiriot l'escroque ; ses autres amis conviennent entre eux de ses vices, de sa folie, se plaignent de ses importunités, le rappellent à l'ordre et ne le servent que par gloriole ou pour obéir au fanatisme d'impiété dont il est le héros.

Personnellement, Voltaire n'a pas un ami présentable. Il est entouré de drôles, de faquins, d'histrions, de petits auteurs. Jusque dans le tripot littéraire on l'abandonne à l'encens grossier des carabins, et lui leur crache des louanges énormes, n'osant autrement les siffler. Tous ceux qui se sentent un peu de poids gardent leurs distances; ils les recherche, il est le très-humble admirateur d'un Monterif, d'un d'Alembert, d'un Saint-Lambert et de moins que cela. Parmi les admirateurs importants, quiconque eut encore de l'honneur et le put voir d'un peu près s'éloigna plein de mépris : ainsi le président de Brosses, Tronchin de Genève et vingt autres. Pas un ami désintéressé, pas un ami dans le monde des vrais honnêtes gens, pas un ! En quatre-vingts années, il n'a pu se faire un garant devant la postérité. Il fit parler le monde entier, et pas une voix d'honnête homme intact et intelligent ne rend témoignage pour lui.

taire; voilà pourquoi ce démon si ardent, si insolent, si persévérant, *a fait véritablement,* suivant la parole de Condorcet, *tout ce que nous voyons.* Il enivra de son rire la noblesse, la littérature, la société tout entière. Quoique manifestement menacé, le suprême pouvoir lui-même, désarmé presque partout de bon sens parce qu'il l'était de vertu, se laissa séduire. Que pouvait Louis XV contre le poète assez insolent contre Dieu et contre la France pour écrire la *Pucelle,* mais en même temps assez adroitement cynique pour dédier *Tancrède* à Mme de Pompadour[1]? L'indigne prince voyait où l'on allait et laissait aller. Il y a dans le sceptre quelque chose de saint, qui est sa principale force et qui s'évanouit à l'attouchement d'une main impure. Devant la conscience publique, Louis XV avait perdu le droit de venger la religion. Il souffrit qu'on abattît le rempart du trône, se disant qu'après tout, trône et rempart dureraient bien autant que lui.

Voltaire conduisit ouvertement la guerre contre l'Eglise, se servant de tout le monde, forçant tout le monde à le

[1] Il y a dans notre histoire une figure céleste, type de candeur et de pureté, et qui brille sur l'horizon de la France comme l'astre du patriotisme et le signe de la protection de Dieu sur notre patrie. Il était impossible que cette virginale figure ne fût pas souillée de l'encre immonde de Voltaire. On s'étonne quelquefois qu'il ait porté le cynisme jusqu'à écrire la *Pucelle*: je serais étonné qu'il ne l'eût pas écrite; et voici pourquoi. Il y a dans les choses une logique intime et secrète que les hommes suivent sans la connaître. Voltaire n'aimait pas la France, nous l'avons montré, et Jeanne d'Arc l'a sauvée; Voltaire suait la haine de la religion, et Jeanne d'Arc en est un éclatant modèle. Ces deux motifs nous ont valu la *Pucelle d'Orléans.* Ce livre infâme a un bon côté : il est à la honte de Voltaire. Il le brûle comme un fer rouge. Ce papier n'est pas seulement pour lui et pour sa secte un manteau d'ignominie, il est la tunique empoisonnée de Déjanire, et personne ne la lui ôtera. Sous ce rapport, il est bon qu'il ait été écrit.

servir. Il en a écrit tous les plans, que ses disciples ont précieusement recueillis; et l'on ne sait ce qui consterne le plus, lorsque l'on relit ces archives du mensonge, ou de son commandement effronté, ou de la stupide obéissance qu'il rencontre partout. La société est folle : au milieu d'une vapeur d'impiété et de luxure, chaque jour elle applaudit à la chute de quelque noble ouvrage de la sagesse passée. Tout est attaqué, rien de saint ne reste debout ou n'est préservé de souillure.

« Voltaire avait fait le dix-huitième siècle à son image; il l'animait de son rire foudroyant de moquerie; il lui avait soufflé ses aversions et inspiré ses mœurs. Voltaire s'était donné un ennemi personnel qu'à tout prix il ambitionnait de terrasser. L'œuvre que Julien l'Apostat ne put qu'ébaucher dans sa toute-puissance impériale, souriait à cette imagination en travail d'un monde. Le Christ avait trop longtemps vaincu par l'Eglise; Voltaire se mit en campagne pour effacer l'Evangile de la mémoire des hommes. Il avait le règne de son orgueil à proposer au genre humain et l'empire de la décadence universelle à substituer au règne de la croix. Avec lui et de par lui la corruption s'afficha comme une originalité, et le cynisme s'accorda les allures d'un trait d'esprit. Tout son génie consista à vivre le plus longtemps possible de la stupidité humaine. Il possédait la malice de la couleuvre et le venin de la vipère. Sa plume inculqua dans les masses une de ces haines qui, semblables au poignard du sauvage, conservent éternellement leur poison. Il ne voulut laisser de Dieu à personne, afin d'être l'idole de tout le monde.

De tous les rangs de la société il évoqua des auxiliaires; il en recruta sur le trône comme dans les bas-fonds de la littérature[1]. Les rois et leurs ministres portèrent au

[1] C'est l'époque des mauvais livres. Le nombre en est à peine plus grand de nos jours, il n'y en eut jamais de si abo-

front, comme un précieux joyau de popularité, le stigmate de ses louanges intéressées. Quand il se fut entouré de ces auxiliaires du désordre signalés par l'apôtre saint Paul, « de ces hommes amoureux d'eux-mêmes, avares, glo- » rieux, superbes, médisants, désobéissants à leurs » pères et à leurs mères, ingrats, impies, dénaturés, enne- » mis de la paix, calomniateurs, intempérants, inhumains, » plus amateurs de la volupté que de Dieu, et traînant » après eux comme captives des femmes chargées de péchés » et possédées de mille passions, » il se crut certain du succès [1]. »

Aveux de Voltaire.

La justice, qui va venir si terrible, se manifeste déjà. Voltaire n'en verra par l'explosion, mais il a son châtiment particulier. Il cherche le repos et ne le trouve point; il mène une vie de banni, misérable et affreuse. Certes ! Dieu, qui est le grand personnage de toute histoire humaine générale ou privée, est visible aussi dans cette existence qui ne voulut être qu'un duel insolent contre lui. Dieu ne laissa pas plus de repos à Voltaire que Voltaire n'en prétendit laisser à Dieu.

Dieu le poursuit et le fustige sans relâche. Dieu aussi dit : Ecrasons l'infâme ! et il l'écrase de coups railleurs et injurieux. *Et ego ridebo et subsannabo !* Il lui donne la santé, l'argent, la gloire et la honte; il le traîne dans les dépits, dans les rages, dans les nasardes, dans les viles terreurs. Il n'y a point de vie plus sottement malheureuse, plus dévorée d'ignobles soucis, plus remplie de déconvenues en

minables..... Qu'on ramasse tous les feuilletons publiés dans le cours des dernières années : ce charnier n'offrira pas une page comparable en impudence à l'effroyable quantité de libelles orduriers qui naissaient autour de Voltaire vivant comme autant de fruits de son souffle. (LOUIS VEUILLOT.)

[1] Crétineau-Joly.

tous genres; nul homme n'a plus mordu aux fruits de Gomorrhe et n'y a trouvé plus de cendre et d'infection. Voltaire traverse le siècle en triomphateur, le laurier sur la tête, et en criminel châtié, les verges sur le dos. La plupart du temps son rire n'est qu'une grimace de la colère et de la douleur, dit M. L. Veuillot.

Malgré toutes ses fanfaronnades et toutes ses bouffonneries, Voltaire était dévoré de remords, et sentait la vérité de ce mot du Saint-Esprit : *Non est pax impiis.* « Il n'y a pas de paix pour les impies. »

Voici, entre mille, des aveux significatifs recueillis dans ses écrits :

A Mlle Bessières. — 15 octobre 1726.

« Que puis-je vous dire sur la mort de ma sœur, sinon qu'il eût mieux valu pour ma famille et pour moi que j'eusse été enlevé à sa place?

» J'ai bien fait des fautes dans le cours de ma vie; les amertumes et les souffrances qui en ont marqué presque tous les jours ont été souvent mon ouvrage. »

A Cideville. — 3 septembre 1732.

« J'ai passé toute ma vie à faire des folies; quand j'ai été malheureux, je n'ai eu que ce que je méritais.

Au même. — 15 septembre 1733.

« Le malheur est réel; la réputation n'est qu'un songe. »

Au comte d'Argental. — 22 juillet 1752.

« Quelquefois je songe à tout ce que j'ai essuyé, et je conclus que si j'avais un fils qui dût éprouver les mêmes traverses, je lui tordrais le cou par tendresse paternelle. »

3 octobre 1753.

« Le songe de ma vie est un cauchemar perpétuel. »

24 novembre 1753.

« Les malheurs qu'on représente au théâtre sont au-dessous de tout ce que j'éprouve. »

21 décembre 1753.

» Votre tête vaut mieux que la mienne; la vôtre vous a rendu heureux, la mienne m'a fait très-malheureux. »

24 février 1754.

« Deux personnes de ce pays se sont tuées ces jours passés; elles avaient pourtant moins de détresse que moi. »

15 octobre 1754.

« Vous me parlez des deux premiers tomes de l'*Essai sur les sottises du globe;* j'en ferais un gros des miennes. »

11 mars 1756.

« Ma destinée était d'être je ne sais quel homme public, coiffé de trois ou quatre petits bonnets de laurier et d'une trentaine de couronnes d'épine. »

Mort de Voltaire.

Au commencement de l'année 1778, Voltaire se détermina à quitter sa retraite de Ferney pour l'encens et le fracas de la capitale. Il en demanda la permission et l'obtint du faible Louis XVI, ce que bien des personnes ont regardé comme une des causes du malheur de ce prince. Il reçut à Paris l'accueil le plus brillant; les académies lui décernèrent des honneurs inconnus jusqu'à lui; il fut couronné en plein théâtre; tout ce qui tenait à la secte philosophique marqua le plus violent enthousiasme. C'était le triomphe de l'irréligion personnifiée[1]. Le vieillard en fut

[1] Par sa dévorante activité, Voltaire prenait plaisir à mettre le feu à toutes les poudres Il amnistiait, il conseillait toutes

bientôt la victime. La fatigue des visites et des répétitions théâtrales échauffa son sang déjà très-altéré; il mourut des suites d'une hémorrhagie et d'une rétention d'urine, le 30 mai 1778.

D'après les récits les plus authentiques, Voltaire mourut dans la rage et le désespoir, répétant : « Je suis abandonné de Dieu et des nommes! » Ils criait aux faux amis qui assiégeaient son antichambre : « Retirez-vous! c'est vous qui êtes la cause de l'état où je suis. Retirez-vous! Je pouvais me passer de tous vous autres; c'est vous qui ne pouviez vous passer de moi; et quelle malheureuse gloire m'avez-vous donc value! « Et au milieu de ses terreurs et de ses agitations, on l'entendait simultanément ou tour-à-tour invoquer et blasphémer le Dieu qu'il avait poursuivi de ses complots et de sa haine. Tantôt d'une voix lamentable, tantôt avec l'accent du remords, plus souvent dans un accès de fureur, il s'écriait : « Jésus-Christ! Jésus-Christ! » (Voir *Voltaire et ses ouvrages,* par U. Maynard, t. II.)

« L'horrible drame continua. Le moribond se tordait sur sa couche, se déchirait avec les ongles. — On avait cru pendant quelque temps qu'il ne mourrait pas sans rétracter ses erreurs et condamner ses écarts, comme il avait fait plusieurs fois dans des moments où la crainte de l'avenir le ramenait à la religion; mais obsédé par ceux qui, dans son retour à Dieu auraient vu leur condamnation, il mourut dans des transports que le célèbre Tronchin

les dépravations; il couvrait tous les attentats de l'égide de son nom. Pour ne pas rester en arrière d'aucun excès, il patronnait ouvertement le mensonge comme au dix-septième siècle d'autres écrivains d'un plus ferme talent et d'une conscience plus élevée proclamèrent la vérité. « Le mensonge écrivait-il à Thiriot, est un vice quand il fait du mal; c'est une très-grande vertu quand il fait du bien. Soyez donc plus vertueux que jamais; il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours. »

regarda comme *la leçon la plus salutaire qu'eussent pu recevoir ceux qu'il avait corrompus par ses écrits. — Pour voir toutes les furies d'Oreste,* dit le même à l'évêque de Viviers, *il n'y avait qu'à se trouver à la mort de Voltaire. — En vérité cela est trop fort,* dit le maréchal de Richelieu après avoir été témoin de ce spectacle, *on ne saurait y tenir.* »

A l'approche du moment fatal, une nouvelle crise de désespoir s'empara de son âme. « Je sens, criait-il, une main qui me traîne au tribunal de Dieu. » Et tournant vers la ruelle de son lit des regards effarés : « Le diable est là; il veut me saisir... Je le vois... Je vois l'enfer..., cachez-les moi. » Enfin il se condamna lui-même réellement à ce festin auquel son ignorance et sa passion antibiblique avaient fait asseoir si souvent le prophète Ezéchiel; et, sans moquerie, cette fois, dans un accès de soif ardente, il porta à sa bouche son vase de nuit et en vida le contenu. Puis il poussa un dernier cri, et expira au milieu de ses ordures et du sang qui lui sortait par les narines [1].

» Ainsi finit, vers onze heures du soir, ce long festin de Balthazar, pendant lequel l'impie avait souillé tous les vases du temple. Mais le sacrilége était mort de terreur en voyant une main vengeresse écrire sur la muraille de la chambre funèbre et lui jeter en défi la formule de ses blasphèmes : « Ecrase donc l'*infâme.* »

Il mourut, comme il avait vécu, dans l'ordure de tous les vices, sans en excepter l'hypocrisie [2].

[1] Harel, *Recueil des particularités curieuses de la vie et de la mort de Voltaire,* p. 126; Barruel, *Mémoires sur le Jacobinisme,* t. Ier, p. 266; lettre de Duluc, du 23 octobre 1797; d'Allonville, *Mémoires,* t. Ier, p. 71. — D'Allonville tenait son récit du comte de Fusée, qui lui avait dit : « Demandez à Villevieille et à Villette : ils ne le nieront pas devant moi. »

[2] Plus coupable et plus hypocrite que Judas, il fit quatre communions pour détourner les suites fâcheuses que pouvait

La mort de Voltaire a été le couronnement de sa vie. Il avait donné à Dieu vingt ans, au bout desquels Dieu devait avoir beau jeu, et précisément à cette époque assignée par lui, Voltaire luttait contre le trépas, dans les angoisses et les fureurs d'un affreux désespoir. Il a dû, sans réconciliation, traîner devant le tribunal du souverain Juge une longue chaîne de crimes inexpiés. Dieu alors eut beau jeu, il lui rendit selon ses œuvres. Ce malheureux avait écrit à un prêtre de venir l'entendre en confession; Diderot, d'Alembert et Condorcet le gardèrent à vue pour l'empêcher de *faire le plongeon*.

Voltaire avait écrit à d'Alembert : Je mourrai, si je puis, en riant, » et à Mme du Deffand : « On dit quelquefois d'un homme : *Il est mort comme un chien;* mais vraiment un chien est très heureux de mourir sans tout cet attirail dont on persécute le dernier moment de notre vie. » Loin de pouvoir mourir en riant, il n'a pas même obtenu la mort qui était pour lui l'idéal d'une heureuse fin, la mort stupidement tranquille d'un animal[1]. Son corps fut enlevé de

attirer sur lui son impiété, et il s'en moquait ensuite en des termes insultants et blasphématoires que je n'oserais jamais reproduire ! C'est lui qui disait à un jeune homme redoutant encore le sacrilége : *Mon ami, va communier deux ou trois fois sans aller à confesse, et tu n'auras plus peur.* Il finit par vouloir se persuader que Dieu n'existait pas, que lui-même n'avait pas d'âme, que sa machine *mangeante* et *digérante* pouvait bien aussi être *pensante,* ce sont ses expressions; mais il ne put aller au-delà du doute, le *nec plus ultrà,* la dernière limite qu'il soit possible d'atteindre. Ses aspirations étaient pour le néant. Les damnés demanderont aussi aux collines et aux montagnes de les écraser : vœux inutiles !

[1] Quatre-vingts années de la corruption la plus précoce, la plus suivie, la plus abondante qui fut jamais; quatre-vingts années de dérisions, de blasphèmes, de jalousies, de haines, de rages, d'insolences sans exemple, de bassesses désespérées, de pasquinades ignobles !

Paris secrètement et inhumé à l'abbaye de Scellières, dont son neveu, l'abbé Mignot, était commendataire. Le progrès dont il avait été le grand apôtre ne tarda pas à faire reculer la France de dix-huit siècles, et l'église de Sainte-Geneviève, métamorphosée en *Panthéon* par une réapparition du paganisme, reçut ses restes, rapportés à Paris en 1791.

Le coryphée du siècle qui s'est dit *philosophique* par excellence ne professa jamais d'autre philosophie qu'une ironique négation de toute religion et de toute morale. Toute la philosophie consistait pour lui, suivant sa propre expression, à *écraser l'infâme*, c'est-à-dire la religion catholique.

Aucun écrivain n'a aussi bien stigmatisé cet homme abominable que Joseph de Maistre. Voici quelques traits de ce portrait d'après nature :

« N'avez-vous jamais remarqué que l'anathème divin fût écrit sur son visage? Allez contempler sa figure au palais de l'Ermitage. Voyez son front abject, que la pudeur ne colora jamais, ces deux cratères éteints où semble bouillonner encore la luxure et la haine, ce rictus épouvantable courant d'une oreille à l'autre, et ces lèvres pincées par la cruelle malice, comme un ressort prêt à se détendre pour lancer le blasphème ou le sarcasme.

» Semblable à cet insecte, le fléau des jardins, qui n'adresse ses morsures qu'à la racine des plantes les plus précieuses, Voltaire, avec son aiguillon, ne cesse de piquer les deux racines de la société, les femmes et les jeunes gens; il les imbibe de son poison, qu'il transmet ainsi de génération en génération.

» D'autres cyniques étonnèrent la vertu; Voltaire étonne le vice. Il se plonge dans la fange, il s'y roule, il s'en abreuve.

» Quand je vois ce qu'il pouvait faire et ce qu'il a fait,

ses inimitables talents ne m'inspirent plus qu'une espèce de rage sainte. Paris le couronne, Sodome l'eût banni. »

Condorcet.

Marie-Jean-Antoine-Nicolas, marquis de Condorcet, naquit en 1733, à Ribemont, près de Saint-Quentin, en Picardie, d'une famille originaire du Dauphiné. Dès le commencement de la Révolution, il se montra l'un de ses plus ardents partisans; il poursuivit sans relâche les parlements, le sacerdoce, la noblesse et la royauté. Dans le trop fameux jugement d'horrible mémoire, il vota pour la peine la plus grave dans le Code pénal, et qui ne fût pas la mort[1].

Le châtiment suivit de près le crime. Décrété d'accusation le 3 octobre 1793, sur un rapport du comité de sûreté générale, il fut bientôt après mis hors la loi. Pendant plusieurs mois, il resta caché chez une dame de sa connaissance jusqu'à ce qu'un décret ayant ordonné que « toute personne qui donnerait asile à un proscrit serait punie de mort, » il dut chercher une autre retraite. Il sortit de Paris le 19 mars 1794, à huit heures du soir, sans passe-port, vêtu d'une simple veste, et la tête couverte d'un bonnet. Il paraît que son projet avait été de se rendre d'abord chez un ancien ami dont la maison de campagne était aux portes de Paris. Ne l'ayant pas trouvé, et craignant d'être reconnu, il avait quitté la grande route de Paris à Sceaux et cherché une retraite dans les carrières de la plaine de

[1] Lié avec Voltaire et avec d'Alembert, qui l'appelait *un volcan couvert de neige,* il fut un des collaborateurs de l'*Encyclopédie,* et un des propagateurs, dans la *Feuille villageoise,* des idées qui ont engendré les excès révolutionnaires. Député de Paris à l'Assemblée législative, il siégea ensuite à la Convention, où il s'unit aux girondins.

Montrouge, d'où il ne sortait que la nuit. Il était arrivé ainsi jusqu'au bois de Meudon; mais les arbres étant dépouillés de leur verdure dans cette saison, de plus grands dangers se présentèrent à lui. Le besoin de prendre quelque subsistance, et celui plus insurmontable peut-être de trouver du tabac, le déterminèrent sans doute à descendre à Clamart-sous-Meudon, village situé sur la lisière du bois. Là, il entra dans un cabaret, où il crut pouvoir se procurer l'un et l'autre. Après avoir acheté du tabac, il demanda une omelette, qu'il mangea avec une grande avidité. Cette circonstance fut remarquée par des gens du cabaret, qui, devenus curieux en voyant son air inquiet, sa longue barbe et son misérable équipage, lui adressèrent quelques questions sur sa profession et le lieu d'où il venait. Il se donna pour un domestique dont le maître était mort récemment. Un maçon, membre du comité révolutionnaire de Clamart, qui se trouvait pendant ce temps-là dans le cabaret, lui dit : « Je crois plutôt que vous êtes un de ceux qui en ont, des domestiques. Où sont vos papiers? » Condorcet déclara ne point en avoir. Un gendarme fut appelé, et Condorcet, placé entre lui et le maçon, fut conduit au comité révolutionnaire, suivi de l'hôtesse du cabaret, qui réclamait son paiement. Dès lors il ne resta plus de doute aux misérables qui s'étaient saisis de lui, sur l'importance de la capture qu'ils venaient de faire, et le comité révolutionnaire de Clamart le fit conduire aussitôt dans la prison de Bourg-la-Reine. Blessé au pied, exténué de fatigue et de besoin, il ne pouvait se soutenir, et tombait en défaillance sur la route. On chercha une charrette, qu'on ne trouva point. Enfin un vigneron offrit son cheval. Ce fut ainsi qu'il arriva à Bourg-la-Reine, le 27 mars 1794, à quatre heures de l'après-midi. Les membres du comité révolutionnaire ne se trouvant point en nombre suffisant pour procéder à son interrogatoire, on remit ce

soin au lendemain, et jusque-là on le déposa dans un cachot humide et sans jour. Lorsqu'on vint l'y chercher le lendemain matin, on ne trouva que son cadavre, qui conservait encore un reste de chaleur. Il avait fait usage du poison qu'il portait depuis longtemps sur lui pour se dérober au supplice.

Ainsi périt à cinquante ans, trahi par ses complices, l'ennemi le plus acharné du trône et de l'autel. Fougueux partisan de toutes les funestes innovations dont une philosophie mensongère promettait de si brillants résultats, il fut ou il feignit d'être l'apôtre de la liberté, et il mourut dans les fers, dévoré par le poison.

Supplice de Brissot.

Jean-Pierre Brissot, chef de la secte révolutionnaire dite des *brissotins*, naquit à Warville, près de Chartres, le 14 janvier 1754.

Etant revenu en France au commencement de la Révolution, après avoir voyagé en Amérique, il y débuta en 1789 par quelques pamphlets, et par un journal qui avait pour titre *le Patriote français*.

Robespierre, accusateur public, et avec qui Brissot avait été lié, devint tout-à-coup son plus terrible adversaire. Il le dénonça au club jacobin comme traître à la patrie et comme ennemi du peuple, qu'il avait conduit à sa perte en l'entraînant à une guerre qui devait épuiser ses ressources et attirer l'Europe entière sur le sol de la France. Tous les ennemis de Brissot se réunirent à Robespierre; Camille Desmoulins, dans ses pamphlets injurieux, renouvela toutes les accusations de Morande contre lui, et ameuta la populace.

Lorsque Robespierre fut enfin devenu tout-puissant, il livra Brissot à la haine de tous ses partisans.

A la suite de la révolution du 3 mai 1793, frappé de proscription ainsi que les girondins ses amis, il essaya de s'enfuir en Suisse; mais, arrêté à Moulins, il fut reconduit à Paris, et décapité le 21 octobre 1793, à l'âge de trente-neuf ans.

Fin misérable de Jean Carra,

ENNEMI DE DIEU ET DES ROIS.

Jean-Louis Carra naquit à Pont-de-Veyle en 1743. Ses parents, quoique pauvres, lui firent faire quelques études; mais elles ne réformèrent pas son caractère vicieux, et dès sa jeunesse Carra annonçait ce qu'il devait être un jour.

Il fut un des principaux moteurs de l'attaque des Tuileries, le 10 août, et eut l'impudence de s'en vanter dans son journal; il accusa ensuite le général Montesquiou, qui commandait en Savoie. Carra fut envoyé à Châlons, d'où il annonça la retraite des Prussiens, si funeste à la cause de Louis XVI.

Nommé député à la Convention par deux départements, il accepta la nomination de Saône-et-Loire. Rejetant l'appel au peuple, il vota la mort de Louis XVI *sans sursis*.

Carra, brouillé avec Robespierre, se réfugia dans le parti des brissotins, et fut nommé, sous le ministère de Rolland, garde de la Bibliothèque nationale; mais suspect à tous les partis, il fut bientôt accablé de dénonciations, et la faveur populaire, qu'il avait perdue, ne le sauva pas cette fois des suites fâcheuses qu'elles eurent pour lui. Le 12 juin 1793, Robespierre, Marat et Couthon le firent rappeler de Blois, où il était en mission. Bientôt les brissotins et le parti de la Gironde ayant été renversés, Carra fut proscrit et condamné à mort avec vingt et un de ses collègues, le 30 octobre.

L'apostat Chabot meurt comme il a vécu.

François Chabot, connu pour la part qu'il a prise à la Révolution française, naquit à Saint-Geniez, dans le Rouergue.

Chabot, député à l'Assemblée nationale, justifia l'idée que ses commettants avaient eue de lui : il parlait avec facilité et surtout avec une audace imperturbable. Il dénonça tout ce qui n'était pas de son parti, et parvint à faire décréter d'accusation le duc de Brissac. Entièrement dévoué à la cause qu'il défendait, il se fit blesser par six hommes qu'il avait apostés lui-même, et qu'il désigna ensuite comme des sicaires de la cour; on prétend même qu'il porta son dévouement encore plus loin, et qu'il engagea deux de ses collègues à le tuer et à porter son corps sanglant au faubourg Saint-Antoine pour animer contre la cour la fureur populaire. Ceux-ci n'ayant pas voulu, il se rendit lui-même dans ce faubourg, et y prêcha avec violence l'insurrection dans les églises ou se tenaient les assemblées populaires.

Après le culte impie et ridicule inventé par Chaumette, il fit rendre le décret qui métamorphosait la cathédrale de Paris en *Temple de la Raison,* et fut un des principaux acteurs de cette parade. Mais devenu bientôt après suspect à Robespierre, qui redoutait son crédit, il fut arrêté et mis au secret dans la prison du Luxembourg. Après avoir inutilement tenté de fléchir Robespierre, il avala du poison, que lui avait procuré sa femme; mais, tourmenté par des douleurs aiguës, il poussa des cris affreux qui firent accourir tous les prisonniers : il était dans des convulsions horribles, et il demanda des secours à ceux-là mêmes qui gémissaient dans les fers par ses dénonciations. L'un d'eux, le docteur Saiffert, lui donna du contre-poison, et

Chabot conserva assez de vie pour aller périr sur l'échafaud, le 5 avril 1794.

Marat.

Jean-Paul Marat, né en 1744, de parents calvinistes, à Boudry, pays de Neufchâtel, étudia la médecine dès sa jeunesse, acquit diverses connaissances en physique et en chimie, et, à l'aide de quelques protecteurs, obtint la place de médecin des écuries du comte d'Artois. Né avec une imagination follement enthousiaste, un caractère haineux, un cœur envieux et féroce, et surtout une ambition sans proportion avec ses talents, il ne manqua pas d'embrasser avec ardeur le parti de la Révolution.

Devenu membre de la Commune usurpatrice, dite du 10 août, il fut nommé président de ce terrible comité de surveillance de la Commune, qui s'empara de tous les pouvoirs et organisa les massacres de septembre. C'est Marat qui conçut cet exécrable projet, et qui proposa le premier à Danton de déblayer les prisons d'une manière prompte, en les incendiant.

Le 10 décembre, peu satisfait du rapport présenté par Lindet contre Louis XVI, il monta à la tribune, vomit contre ce prince les injures les plus dégoûtantes, s'opposa le lendemain à ce qu'il lui fût accordé des conseils, et vota ensuite, lors de son jugement, la mort dans les vingt-quatre heures.

Le 6 avril, Marat demanda que cent mille parents d'émigrés fussent gardés en otage pour la sûreté des commissaires de la Convention livrés par Dumouriez, et que Sillery et le duc d'Orléans se constituassent prisonniers pour se justifier du soupçon d'intelligence avec ce général. Le 10 mai, il demanda à l'Assemblée qu'elle décrétât la liberté absolue des opinions, « afin, ajouta-t-il, que je

puisse envoyer à l'échafaud la faction des hommes d'Etat qui m'a décrété d'accusation. »

Enfin, après tant de forfaits, et à l'instant où il en méditait de nouveaux, Charlotte Corday délivra la république de ce monstre.

Cette femme, née avec un cœur sensible et une imagination ardente, voyant le peu d'empressement que mettaient ses compatriotes à tirer vengeance des oppresseurs de leur pays, se détermina à frapper elle-même un grand coup qui portât le trouble et l'effroi dans les rangs de la faction triomphante. L'esprit rempli de son projet audacieux, elle se rend à Paris et parvient à se faire introduire chez Marat, qui, dévoré par une maladie honteuse, était alors occupé à prendre un bain. Ce monstre, lui ayant demandé les noms des députés qui se trouvaient dans le Calvados, les écrivit sur ses tablettes, et lui dit qu'il les ferait tous guillotiner sous peu de jours. Charlotte, ne pouvant, à ces paroles, contenir son indignation, tire un couteau qu'elle tenait caché sous sa robe et le plonge tout entier dans le sein de Marat, qui meurt aussitôt après avoir appelé à son secours.

Ce monstre avait mérité depuis longtemps d'expier ses crimes par le dernier des supplices ; mais l'action de Charlotte Corday n'en est pas plus excusable, et passera toujours, aux yeux des hommes sensés, pour un trait de ces fanatiques qui se croient tout permis pour arriver à leurs fins.

Les restes de Marat, d'abord déposés au Panthéon, furent ensuite jetés dans l'égoût de Montmartre.

Pétion termine par le suicide sa misérable carrière.

Jérôme Pétion, dit de Villeneuve, avocat et fameux révolutionnaire, naquit à Chartres, vers 1753, d'un procureur

au présidial de cette ville. Nommé aux Etats généraux en 1789, il commença sa carrière politique en se prononçant hautement pour les mesures les plus violentes et les innovations dangereuses. Pétion fut un des membres les plus ardents à persécuter les prêtres, et dans toutes les circonstances, il se déclara hautement ennemi des objets religieux.

Nommé maire de Paris, il fut le protecteur et l'agent de tous les complots qui achevèrent le renversement de la monarchie. C'est de l'époque qu'il obtint cette place que datent les plus grands crimes de la Révolution. Dès lors toutes les violences, tous les complots contre le pouvoir royal et contre la personne du monarque furent tolérés et encouragés ; une foule de malfaiteurs refluèrent dans la capitale et furent introduits dans les rangs de la garde nationale, où on les arma avec des piques au lieu de fusils.

Le département d'Eure-et-Loir le nomma à la Convention et il fut le premier président d'une assemblée qu'il avait plus que tout autre contribué à convoquer. Il s'y fit remarquer par son acharnement contre Louis XVI, et pressa par ses vociférations le jugement de cet infortuné monarque ; il vota sa mort, l'appel au peuple et le sursis. Quand l'horrible sacrifice eut été consommé, Pétion, qui y avait eu part plus que ses collègues, essaya d'en arrêter les inévitables conséquences; il vota avec les girondins, et combattit les projets atroces du parti montagnard. Une lutte terrible s'engagea entre Robespierre et lui. L'amitié ou le crime qui les avaient tenus unis en fit deux ennemis irréconciliables, et ils se jurèrent guerre à mort devant la Convention.

La Commune ayant triomphé, les girondins furent proscrits, et Pétion, proscrit avec eux, se réfugia dans le Calvados; il passa bientôt dans la Gironde, où il ne put trouver un asile contre ses ennemis. On dit que, dans son

désespoir, il se donna la mort, et qu'il termina par le suicide sa misérable carrière. C'est ce que l'on conjecture de l'état dans lequel il fut trouvé à Saint-Emilion, près de Libourne, dans un champ de blé, à moitié dévoré par les loups.

Le sanguinaire Carrier condamné à mort par ses propres complices.

Jean-Baptiste Carrier, un des monstres les plus sanguinaires qu'ait enfantés la Révolution, naquit en 1756, à Yolet, petit village près d'Aurillac, dans la haute Auvergne. Quoiqu'il ne fût qu'un obscur procureur, à force d'intrigues, il parvint à se faire nommer député à la Convention en 1792. Il fut un de ceux qui demandèrent, le 10 mars 1793, l'érection du tribunal révolutionnaire; il saisit avec ardeur toutes les occasions qui lui furent offertes de persécuter et de proscrire.

Ayant entendu dire que la France était trop peuplée pour y établir une république, il fut d'avis de la depeupler, et on entendit un jour ce monstre dire hautement, dans un café de Paris, que la république ne pouvait être heureuse si l'on ne supprimait au moins le tiers de ses habitants.

Carrier fut envoyé à Nantes, où il arriva le 8 octobre 1793, et, par ses cruautés inouïes, il se montra le fidèle exécuteur des instructions qu'il avait reçues de la Convention, de prendre les mesures de *destruction* et de vengeance les plus *rapides* et les plus *générales*. A son arrivée, Nantes était déjà livrée à la merci d'une foule d'hommes féroces; Carrier se les associa, et ils rivalisèrent entre eux de cruauté.

Carrier trouva trop longs les délais qu'exigeaient les jugements informes et précipités qui envoyaient tous les jours à la mort une foule de malheureux captifs. « Nous

ferons, dit-il aux bourreaux qui le secondaient, un cimetière de la France, plutôt que de ne pas la régénérer. » Il proposa donc de faire périr les détenus en masse et sans être jugés; cette horrible proposition fut adoptée après quelques débats, et Carrier se hâta de l'exécuter. Il imagina alors le moyen aussi prompt que terrible des trop fameuses *noyades*. Il fit d'abord embarquer, le 15 novembre 1793, quatre-vingt-quatorze prêtres dans une barque, sous prétexte de les transporter ailleurs, et le bateau, qui était à soupape, fut coulé à fond pendant la nuit; il fit périr, quelques jours après, de la même manière, cinquante-huit autres prêtres. Ces horribles exécutions, faites par d'infâmes satellites qu'il avait organisés sous le nom de *compagnie de Marat,* furent suivies de plusieurs autres. Ce monstre, bassement féroce, ajoutait encore la plaisanterie à cette horrible cruauté, et appelait ces atroces expéditions *baignades* et *déportations verticales*.

Lorsqu'il rendit compte à la Convention de sa mission à Nantes, il parla de la mort de ces prêtres comme d'un naufrage heureux et fortuit, et son récit était terminé par ces mots : « Quel torrent révolutionnaire que cette Loire ! » et la Convention fit une mention honorable de cette lettre atroce. Dès lors Carrier, voyant sa conduite approuvée, ne mit plus de frein à son ardeur sanguinaire. Il fit exterminer sans aucun jugement les prisonniers par deux hommes qu'il avait revêtus d'un grade militaire, Fouquet et Lamberty. Les victimes dévouées à la mort étaient entassées dans un vaste édifice nommé l'*Entrepôt;* c'est là qu'on venait tous les soirs les prendre pour les mettre dans des bateaux à soupape. On ajoute même que, par une dérision horrible, on attachait ensemble un jeune homme et une jeune fille pour les noyer, donnant à cette affreuse exécution le nom de *mariage républicain*.

Pendant plus d'un mois, ces massacres se renouvelèrent

toutes les nuits; on prenait indistinctement tout ce qui se trouvait à l'*Entrepôt*, tellement qu'un jour on noya des prisonniers de guerre étrangers.

On estime qu'il périt dans l'*Entrepôt* quinze mille personnes, soit par ce supplice, soit par la faim, le froid ou l'épidémie. Les malheureux prisonniers étaient entassés; on ne donnait aucun soin aux malades, et l'on négligeait même d'enlever les cadavres; enfin la corruption y était telle que, personne ne voulant se charger de nettoyer ce lieu infect, on fut obligé de promettre la vie à plusieurs prisonniers pour qu'ils se chargeassent de cet emploi. Carrier n'épargna pas ceux qui survécurent.

Les rives de la Loire étaient couvertes de cadavres; l'eau en était tellement corrompue qu'on fit défense d'en boire. La contagion et la famine désolaient cette malheureuse ville. Chaque jour une commission militaire condamnait à mort de nombreux prisonniers; chaque jour on fusillait dans les carrières de Gigan jusqu'à cinq cents victimes. Tel était l'horrible aspect que présentait la ville de Nantes sous la domination du farouche Carrier; tel était le gouvernement doux et paternel que ces féroces novateurs voulaient substituer au *despotisme des tyrans*.

Cependant Robespierre, quelques mois avant son supplice, ayant résolu de mettre un terme au régime de la Terreur et d'en faire tomber l'odieux sur ceux qui avaient partagé avec lui le gouvernement, fit rappeler Carrier et désapprouva hautement sa conduite.

Le 9 thermidor arriva : Robespierre et son parti furent renversés; alors un cri général s'éleva contre tous ces hommes qui avaient versé des flots de sang, et chacun, parmi les révolutionnaires, s'empressa d'en rejeter le crime sur d'autres. Carrier, qui les avait tous surpassés, ne pouvait manquer d'attirer tous les regards; les troubles de la Vendée, qui duraient encore, rappelaient sans cesse les

affreuses cruautés de ce monstre, et quatre-vingt-quatorze Nantais, qu'il avait envoyés à Paris au mois de novembre 1793, comparurent au tribunal, non comme victimes, mais comme ses accusateurs. Alors il devint l'objet de l'exécration générale, et la voix publique demanda son supplice.

Condamné par ceux-là mêmes qui lui avaient ordonné les crimes qu'il avait commis, il fut envoyé à l'échafaud par ceux qui auraient dû le partager avec lui, et exécuté le 16 septembre 1794.

Chaumette, le bourreau des prêtres.

Pierre-Gaspard Chaumette, que son impiété a fait placer parmi les révolutionnaires les plus odieux, naquit à Nevers le 24 mai 1763.

Dans la funeste journée du 10 août, il prit une part si active aux massacres qui eurent lieu, qu'on le nomma procureur de la Commune à la place de Manuel.

Après avoir massacré les ministres de Dieu, l'impie Chaumette déclara la guerre à Dieu lui-même, et voulut faire de l'*athéisme* une institution politique. Pour arriver à son but insensé, il imagina ces fêtes, aussi sacriléges que bizarres, connues sous le nom de *fêtes de la Raison ;* il fit détruire les autels, les tableaux et tout ce qui pouvait offrir quelque vestige d'une religion.

Les principaux chefs des révolutionnaires s'aperçurent enfin qu'il était temps de mettre un terme aux excès de Chaumette. Robespierre résolut de le perdre. Hébert, le Prussien Clootz et plusieurs autres représentants des athées à la Convention furent arrêtés. Chaumette, privé de ses auxiliaires, le fut huit jours après : on l'enferma dans les prisons du Luxembourg, où se trouvaient un grand nombre de victimes qu'il y avait fait mettre.

Ce scélérat audacieux, qui n'avait rien respecté, parut

lâche et plein d'effroi dès qu'il se vit enfermé dans la prison. Après de courts débats, il fut condamné à mort et exécuté le 13 avril 1794. Monté sur l'échafaud, il reprit assez de courage pour prédire à ceux qui l'avaient condamné qu'ils ne tarderaient pas à subir le même sort.

Georges Schneider.

Jean-Georges Schneider, né au diocèse de Wurtzbourg, entra dans la société des illuminés de Weishaupt. Arrivé à Strasbourg, il devint accusateur public près le tribunal criminel. C'est dans ce dernier emploi qu'il se rendit la terreur du pays, qu'il ne cessa de parcourir accompagné du bourreau et de la guillotine. Il entre un jour dans une commune, et fait ordonner à la municipalité de lui livrer cinq têtes à son choix. On eut beau lui représenter qu'on ne connaissait pas de coupables, il fallut lui abandonner cinq victimes, qui, dans l'instant même, furent livrées à la mort. Une autre fois, étant arrivé au village d'Etting, il se rendit chez le juge de paix du canton, appelé Kuhn, et le trouva à table. Le maître de la maison l'invite à dîner, et les convives s'empressent de lui céder la place d'honneur, tandis que toute la maison était occupée à le servir. Au milieu de la bonne chère et des bouteilles, il paraît s'égayer et se livre bientôt à une joie bruyante. Tout-à-coup, se tournant vers le juge de paix, il lui demande avec sang-froid s'il avait beaucoup de vin pareil dans sa cave. Kuhn lui répond qu'il lui en reste quelques bouteilles et que toutes sont à son service. « Eh bien, ajouta-t-il, hâte-toi d'en faire servir une, car dans trois quarts d'heure, tu n'en boiras plus. » Et un instant après il fit entrer la guillotine dans la cour de son hôte, et lui fit couper la tête comme à un *protecteur des prêtres réfractaires;* car c'était principalement aux prêtres fidèles qu'en voulait cet apos-

tat. Pour combler la mesure, il avait pris une femme. Le 13 décembre 1793, il rentra dans Strasbourg avec sa guillotine, sa nouvelle épouse, ses juges et son bourreau, tous assis dans une voiture à six chevaux[1]. Les exécutions individuelles lui paraissant trop longues, il voulut, comme ses modèles de Paris et d'ailleurs, faire des *opérations en masse,* et déjà il avait accumulé dans les prisons de Strasbourg un grand nombre de victimes. Mais sa dernière entrée dans la ville avait fait quelque sensation; deux commissaires de la Convention nationale, qui se trouvaient à Strasbourg, feignirent d'être effrayés de cette marche triomphale. Ils en firent une conspiration qui tendait à livrer l'Alsace aux Autrichiens. Schneider fut arrêté le 15 décembre, attaché à un poteau pendant quatre heures sur un échafaud que lui-même avait fait élever. Transféré à Paris, il fut condamné à mort le 1er avril 1794, comme *prêtre autrichien de Wurtzbourg,* et comme émissaire de l'ennemi et chef d'un complot contre la République.

(ROHRBACHER.)

Collot d'Herbois.

Collot d'Herbois, membre de la Convention et du Comité de salut public, était, avant la Révolution, comédien ambulant, et avait exercé son art dans plusieurs villes, notamment à Lyon, où plus tard il se vengea cruellement de l'offense d'y avoir été sifflé. Il seconda Robespierre dans tous ses projets, fut un des plus ardents persécuteurs des

[1] Schneider, chargé d'accomplir les ordres des proconsuls, élève de toutes parts des échafauds, et dicte ses arrêts sanglants avec la plus exécrable ironie.

Un vieux militaire est amené devant ce monstre; il marche avec une jambe de bois, *Cet homme,* s'écrie-t-il, *ne peut plus servir la république; conduisez-le à la mort.*

girondins, et, devenu membre du Comité de salut public, contribua peut-être plus que personne aux excès qui signalèrent le règne de la Terreur.

La manière dont il remplit les fonctions qui lui avaient été confiées dans les départements du Loiret et de l'Oise le fit juger digne d'être choisi, avec Fouché, pour être l'exécuteur des vengeances que la Convention nationale se proposait de faire peser sur la malheureuse ville de Lyon. Il y fit périr plus de seize cents personnes par les mains du bourreau, la fusillade et le canon. Un décret du 21 vendémiaire ordonna que Lyon serait démoli, et qu'on donnerait à ces ruines le nom de *Ville* ou *Commune affranchie,* et Collot écrivait à la Convention que le *voyageur verrait avec satisfaction, sur les débris de cette ville superbe et rebelle, des chaumières éparses que les amis de l'égalité s'empresseraient de venir habiter,* etc. Il insulta par une proclamation à la désolation générale, qu'il appelait une *faiblesse antirépublicaine,* et y déclara qu'on traiterait comme suspects tous ceux qui auraient laissé apercevoir sur leur physionomie ou dans leurs propos quelque signe de tristesse ou de compassion.

Après avoir contribué à la chute de Robespierre, Collot d'Herbois fut lui-même dénoncé par Lecointre de Versailles, puis par Merlin de Douai ses collègues ; les journaux, les pamphlets le couvrirent d'opprobres, et l'Assemblée, cédant à l'indignation publique, le condamna à la déportation. Les complices mêmes de ses crimes le regardèrent comme un homme si dangereux, qu'ils crurent devoir l'exclure de la société, en le reléguant dans les déserts de la Guyane. Il se regardait comme le plus malheureux de tous les mortels. *Je suis puni,* s'écriait-il, *cet abandon est un enfer.* Il attendait son épouse ou son retour. Son impatience lui occasionna une fièvre inflammatoire. Le chirurgien qu'on appela à son secours ordonna des calmants, et

d'heure en heure une potion mêlée de trois quarts d'eau. Le nègre qui le gardait pendant la nuit s'éloigna ou s'endormit. Collot dans le délire, dévoré de soif et de mal, se leva brusquement, et but d'un seul trait une bouteille de vin liquoreux. Son corps devint un brasier. Le chirurgien donna ordre de le porter à Cayenne, éloigné de six lieues. Les nègres chargés de cette commission le jetèrent au milieu de la route, la face tournée vers un soleil brûlant. Le poste qui était sur l'habitation fut obligé d'y mettre ordre. Les nègres disaient en leur langage : *Nous ne voulons pas porter ce bourreau de la religion et des hommes.* — *Qu'avez-vous?* lui dit en arrivant le chirurgien Guysouf. — J'ai une fièvre et une sueur brûlantes. — *Je le crois bien, vous suez le crime.* Collot se retourna et fondit en larmes; il appelait Dieu et la Vierge à son secours. Un soldat à qui il avait prêché en arrivant le système des athées, s'approche et lui demande pourquoi il invoque ce Dieu et cette Vierge dont il se moquait quelques mois auparavant. *Mon ami,* lui répondit-il, *ma bouche en imposait alors à mon cœur;* puis il s'écria : *Mon Dieu! mon Dieu, puis-je encore espérer mon pardon? Envoyez-moi un consolateur; envoyez-moi quelqu'un qui détourne mes yeux du brasier qui me consume; mon Dieu! donnez-moi la paix.* L'approche de ce dernier moment était si affreux qu'on fut obligé de le mettre à l'écart. Pendant qu'on cherchait un prêtre, il expira, le 7 juin 1796, les yeux entr'ouverts, les membres retournés, en vomissant des flots de sang et d'écume. Son enterrement se fit un jour de fête. Les nègres fossoyeurs, pressés d'aller danser, l'inhumèrent à moitié. Son corps devint la pâture des cochons et des corbeaux.

Ce terrible tableau, tracé par un témoin oculaire (Pitou), est bien propre à convaincre ceux qui croient parvenir à la gloire et au bonheur par le crime, qu'il ne peut conduire qu'à la honte, au remords et au désespoir.

Hébert (Jacques-René).

Né à Alençon en 1755, il fut laquais à Paris après avoir été contrôleur de billets à la porte d'un théâtre. Chassé pour infidélité de la maison où il servait, il devint, en 1789, rédacteur d'un journal démagogique du cynisme le plus grossier, *le Père Duchêne*. Lors du procès de l'infortunée Marie-Antoinette, il inventa contre cette auguste princesse les plus abominables calomnies. Plus révolutionnaire que les montagnards et les jacobins, il voulait substituer la dictature de la Commune à celle de la Convention, lorsque Robespierre le fit arrêter par le comité de salut public, qui l'envoya à l'échafaud en 1794.

Hébert se montra aussi faible devant ses juges qu'il avait été audacieux comme écrivain et comme magistrat, et perdit même connaissance, dit-on, plusieurs fois durant son procès; il arriva mourant au lieu du supplice, et le peuple, qui, la veille, lisait son journal avec avidité, l'accabla de huées et d'insultes sur son passage. « Va, coquin, lui criait-on, va jouer à la main chaude, va mettre ta tête à la fenêtre, va éternuer dans le sac; il est en colère, aujourd'hui, le Père Duchêne ! » Cet homme féroce périt à l'âge de quarante-cinq ans. Une religieuse qu'il avait épousée subit le même supplice quelques jours après.

Saint-Just.

Saint-Just, membre de la Convention, né en 1769, à Blérancourt, près Noyon, d'une famille noble, venait à peine de terminer ses études lorsque la Révolution française éclata. Il en adopta les principes avec enthousiasme. Il fut nommé, ayant à peine vingt-quatre ans, député à la Convention nationale. Robespierre, qui connut de quelle utilité pouvait lui être un tel homme, se l'associa, le fit son principal confident, et leur intimité dura jusqu'à l'écha-

faud. Aussitôt qu'on eut entamé le procès de l'infortuné Louis XVI, Saint-Just prononça, le 13 novembre 1792, un discours violent contre ce malheureux prince, demanda la prompte et sanglante punition de ce qu'il appelait ses crimes. Il prétendit que le roi devait être jugé non comme *citoyen,* mais comme *ennemi,* comme *rebelle,* et que tout Français avait sur lui le même droit que Brutus avait sur César. Pendant toutes les discussions de ce funeste procès, il montra le même acharnement à l'égard de l'auguste prisonnier, dont il vota la mort sans appel et sans sursis. Il dit, dans un autre discours devant la Convention : « Ce qui constitue une république, c'est la destruction de tout ce qui lui est opposé. » Il contribua à la chute des girondins et à l'établissement du régime de la Terreur, et fit des rapports à la suite desquels Danton, Hérault de Séchelles et Camille Desmoulins furent conduits à l'échafaud. Il demeura le défenseur de Robespierre le 9 thermidor. Décrété d'accusation, il put néanmoins s'échapper et se rendre à l'Hôtel-de-Ville, où, s'étant constitué le chef du comité d'exécution, il se préparait à envoyer à la mort les auteurs de la révolution qui avaient abattu son protecteur; mais il fut arrêté en même temps que Robespierre. Il n'opposa aucune résistance, ne perdit jamais son sang-froid, et pria seulement ceux qui se saisirent de sa personne de ne lui pas faire de mal, n'ayant pas l'intention de s'évader. Le 10 thermidor (28 juillet 1794), il fut mis sur la fatale charrette, où il devint l'objet des malédictions d'une populace immense. Il avait alors vingt-six ans.

Danton (Georges-Jacques).

G.-Jacques Danton, né à Arcis-sur-Aube en 1759, était avocat aux conseils du roi à l'époque de la Révolution. Orateur de la multitude, au front haut et à la voix forte, a dit Mignet, « c'était un révolutionnaire gigantesque. » Il

s'unit à Marat et à Camille Desmoulins pour fonder le club des Cordeliers, et se fit nommer substitut du procureur de la Commune de Paris. Il demanda le premier la déchéance du roi, conduisit les Marseillais à l'attaque des Tuileries. Elu député à la Convention, il fut remplacé par Garat au ministère de la justice. Il vota la mort du roi. Il avait répondu à un de ses amis, qui lui faisait observer que la Convention n'avait pas le droit de juger Louis XVI : « Aussi nous ne le jugerons pas, nous le tuerons. » Ce fut lui qui fit décréter l'établissement du tribunal révolutionnaire. Il fit partie du Comité de salut public dès sa formation. Après la chute des girondins, on lui reprocha de s'être montré sensible à leur sort, et il fut accusé de *modérantisme*.

Devenu peu après suspect à Robepierre, qui craignait la popularité qu'il s'était acquise, celui-ci prit si bien ses mesures, qu'il le fit arrêter dans son lit, la nuit du 31 mars 1794, sans qu'il fît la moindre résistance. Lacroix, son ami, subit le même sort, et ils furent jetés l'un et l'autre dans les prisons du Luxembourg. Danton et Lacroix furent mis au secret, mais dans deux chambres assez voisines pour qu'ils se pussent parler. Lacroix reprocha à Danton son insouciance; il n'avait, en effet, montré que de la faiblesse et de la lâcheté contre Robespierre. Quatre jours après, ils furent traduits devant le tribunal révolutionnaire, où ils daignèrent à peine répondre aux interrogations du président, s'amusant pendant les débats à rouler entre leurs doigts de petites boules de pain qu'ils lançaient au nez des juges, Danton leur dit : « Mon individu sera bientôt dans le néant, mais mon nom est déjà dans la postérité. »

Le tribunal, effrayé d'une telle audace, consulta les comités du gouvernement, qui ordonnèrent de les condamner sans débats. Cette décision mit Danton dans la plus grande fureur; il se répandit en imprécations contre ses

proscripteurs. Emmené avec son ami dans la chambre des condamnés, il s'écria en y entrant : « C'est moi qui ai fait instituer ce tribunal infâme, j'en demande pardon à Dieu et aux hommes. Je laisse tout dans un gâchis épouvantable; il n'y en a pas un qui s'entende au gouvernement. Au surplus, ce sont tous des frères de Caïn; Brissot m'aurait fait guillotiner comme Robespierre. » La vue de l'échafaud n'ébranla pas son audace; il y monta avec assurance; son regard était fier, et il semblait commander encore à cette populace qu'il avait maîtrisée si longtemps. Cependant, avant de mourir, il parut s'attendrir un moment au souvenir de sa femme. « O ma bien-aimée, ô ma femme, s'écria-t-il, je ne te verrai donc plus! » S'interrompant ensuite brusquement : « Allons, Danton, point de faiblesse! » Avançant ensuite avec promptitude sous le couteau fatal, il dit au bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut bien la peine. » Il fut exécuté le 5 avril 1794.

Fabre d'Eglantine.

Philippe-François-Nazaire Fabre d'Eglantine était, à l'époque de la Révolution, connu par quelques succès littéraires.

Il vota la mort de Louis XVI sans sursis, fut un des membres du Comité de salut public, et regardé comme un des hommes les plus féroces de cet affreux tribunal.

Fabre, qui avait embrassé le parti de la Révolution par un motif de cupidité, voyait son espoir réalisé et se trouvait possesseur d'une grande fortune souillée du sang des victimes qu'il avait fait immoler. Ses collègues jetèrent sur ses richesses un œil envieux. Ayant encouru en ce moment la haine d'Hébert pour avoir dénoncé aux jacobins et fait arrêter deux protégés de ce révolution-

naire, le secrétaire de la guerre Vincent et le général Mazuel, sa perte fut résolue par ce parti, alors tout-puissant. Obligé de se justifier devant ses accusateurs, il fut interrompu par les terribles cris : *A la guillotine!* La Convention, de son côté, le décréta d'accusation, comme falsificateur d'un traité relatif à la Compagnie des Indes et complice de la *conspiration de l'étranger*. Il fut condamné à mort et exécuté le 5 avril 1794. Il avait alors trente-neuf ans.

Fouquier-Tinville.

Fouquier-Tinville, né au village d'Hérouel, près Saint-Quentin, se signala par ses abominables calomnies contre l'auguste reine de France, qui n'y opposa qu'un noble et religieux silence, et par ses atrocités de tout genre envers les soixante-dix victimes qu'il fit égorger, presque tous les jours, de 1793 au 27 juillet 1794, jour où Robespierre, son maître et son ami, étant déjà renversé et emprisonné, il envoya encore, malgré toutes les représentations, quarante-deux personnes à l'échafaud. Dans les effroyables orgies où il dressait, avec d'autres assassins de la Convention, des listes de mort, il disait : « J'ai fait gagner cette semaine tant de millions à la république; la semaine prochaine, je lui en ferai gagner davantage. » Ces forcenés voulaient sacrifier un tiers de la France, prêtres, nobles et riches de tous les états, pour assurer la liberté et l'égalité aux survivants. La voix de l'humanité, la vie des hommes ne sont plus rien. Des jeunes gens, amenés au tribunal de Fouquier-Tinville pour des vieillards, des femmes pour des hommes, une veuve Maillet pour la duchesse de Maillé, réclament en vain : « C'est égal, dit ce monstre, autant aujourd'hui que demain. »

Lorsque Robespierre, la mâchoire fracassée d'un coup

de pistolet, est présenté à son tribunal pour y être simplement reconnu, en vertu de la *mise hors la loi,* il l'envoie sans sourciller à l'échafaud, ainsi que ses cent-dix complices; il vient même féliciter la Convention de sa victoire. Ce trait, que nous ne savons comment caractériser, ne le sauve point. Un cri général se fait entendre. Un conventionnel demande « que Fouquier aille cuver dans les enfers tout le sang dont il s'est enivré. « Il est conduit au supplice à travers les outrages de cette multitude effrénée dont il était l'idole. Ses odieux complices, ces jurés dont le *feu de file,* selon sa féroce expression, était presque aussi rapide que le fer du bourreau, montent avec lui sur l'échafaud. Lorsqu'il vit tomber leurs têtes, l'effroi et le remords parurent, dit-on, s'emparer de son âme. Il expira enfin sous les coups de cette hache révolutionnaire avec laquelle il avait fait immoler tant d'innocents.

(*Mémorial sur la Révolution,* de M. JOLLY.)

Hérault de Séchelles.

Marie-Jean Hérault de Séchelles avait fait connaître les principes qui l'animaient en prenant les armes avec les autres factieux le jour de la prise de la Bastille (14 juillet 1789. Le roi, les prêtres, les émigrés furent continuellement l'objet de ses attaques et de ses invectives.

Quoique absent, il voulut prendre part au plus grand des crimes : il adressa à la Convention une lettre où il déclarait que *Louis Capet devait être condamné comme parjure.*

Il quitta le Comité de salut public au mois de septembre 1793, et fut envoyé dans le Haut-Rhin. Il porta dans cette mission toute sa fureur révolutionnaire. A peine arrivé, il y établit un tribunal spécial pour *mettre le pays à la raison.* « J'ai semé, écrivait-il, quelques guillotines sur ma route,

et je trouve que cela produit déjà un excellent effet. » Mais ce furent là ses derniers succès et le terme de sa gloire révolutionnaire.

Robespierre le fit arrêter sous les plus vains prétextes et conduire dans les prisons du Luxembourg, le 19 mars 1794. Il parvint à l'impliquer dans le procès de Danton et de Camille Desmoulins. Hérault fut traîné avec eux devant le tribunal révolutionnaire, et, pour ne leur céder en rien, il répondit comme eux aux questions qu'on lui adressa par des plaisanteries aussi irrégulières qu'indécentes. Il entendit son jugement sans émotion, et conserva toute sa fermeté jusqu'à ses derniers moments.

Près de monter sur l'échafaud, il approcha de Danton, et voulut l'embrasser; mais cet homme, toujours féroce, le repoussa : » Montez donc; nos têtes auront le temps de se baiser dans le panier. » Il fut exécuté le 5 avril 1794.

Jourdan.

Matthieu Jourdan, un des plus lâches scélérats qu'ait enfantés la Révolution, naquit à Saint-Just, près le Puy, en 1749.

Dès le commencement de la Révolution, Jourdan fut celui qui, parmi les plus vifs démagogues, cria le plus fort contre le roi, la reine, les nobles, les prêtres et les propriétaires, c'est-à-dire contre le bon ordre et la religion. C'était un des hommes qu'il fallait aux monstres de la Révolution; aussi on l'employa tant qu'on put dans toutes les émeutes et dans tous les massacres. Il signala d'abord sa cruauté en arrachant le cœur au malheureux Foulon et à son gendre, l'intendant Berthier, victimes d'une populace effrénée qui applaudissait à ces affreux spectacles. Le 6 octobre 1789, il se trouvait parmi les factieux, et coupa la tête aux deux gardes du corps Deshuttes et Varicourt,

que plusieurs forcenés lui livrèrent, et dont le seul crime était d'avoir rempli leur devoir. Les prêtres étaient surtout l'objet de sa haine et de ses persécutions.

L'Assemblée écouta enfin les justes plaintes qui s'élevaient contre Jourdan. Décrété d'accusation, il trouva le moyen *de se sauver;* mais il était trop utile au parti des jacobins pour qu'ils ne fissent pas leurs efforts afin d'obtenir sa grâce. Compris en 1792 dans l'amnistie générale qu'on accorda à tous les assassins de la France, il reparut encore à Avignon, où on l'envoya pour *morigéner* les habitants : c'était le mot dérisoire du temps, et qui signifiait en substance *piller, détruire* et *massacrer*. Jourdan, investi de pouvoirs illimités, s'abandonna à tous les excès dont il était capable : Avignon fut inondé de sang. Il n'oublia pas de comprendre dans les persécutions qu'il exerçait ceux qu'il soupçonnait de n'avoir pas applaudi, quelques mois auparavant, à sa barbarie. De retour à Paris, il rendit compte de sa mission; la Montagne et les tribunes applaudirent, et l'on décréta que ce monstre, la honte de la société, *avait bien mérité de la patrie.*

Depuis ce moment, il fut encore employé à tous les massacres qui eurent lieu dans les églises et les prisons de la capitale. Il était le plus infatigable des bourreaux, ce qui le fit nommer *Jourdan Coupe-Tête,* surnom dont il se glorifiait. Les bras nus et couverts de sang et de sueur, il se présentait à la barre de la Convention pour recueillir de nouveaux applaudissements. Il se tenait parfois à la porte du Comité dit de Salut public pour conduire aux différentes prisons les victimes qui périssaient ensuite dans les massacres, ou que l'on envoyait à l'échafaud. En les remettant au concierge, il lui disait tout bas : « Je t'amène du gibier à raccourcir. »

Il avait chaudement servi Robespierre dans les terribles luttes où celui-ci sortit vainqueur des girondins, d'Hébert,

de Danton et de tous les adversaires, et il devait en recueillir la juste récompense. De nombreuses accusations vinrent de nouveau peser sur sa tête. Dénoncé comme fédéraliste, comme ayant usurpé à prix de sang des biens nationaux, il fut condamné à mort par ce même Comité de salut public dont il avait si bien exécuté les ordres. Ce n'était pas la première fois que le Comité vouait à la mort ses complices et ses bourreaux. Jourdan fut exécuté le 17 mai 1794.

Lacroix et Lebon.

J.-P. de Lacroix était lié de la plus grande intimité avec Danton, son collègue; ils ne s'occupaient plus ensemble que de jeu et de plaisirs, tandis que la haine et l'ambition de Robespierre veillaient toujours pour écraser ses ennemis. Ils furent arrêtés ensemble, conduits à la prison du Luxembourg et condamnés à mort avec Desmoulins, Hérault de Séchelles, etc., etc.

Lacroix fut exécuté le 8 avril 1794.

Joseph Lebon fut l'un de ces monstres dont la nature est heureusement avare. Envoyé à Arras pour y mettre à exécution le système révolutionnaire adopté par les décemvirs, cet apostat ne fut plus qu'une bête féroce altérée de sang. Il fit tout à la fois parade d'apostasie, de libertinage, de cruauté, et se vanta d'avoir acquis une réputation incomparable de scélératesse parmi les commissaires de la Convention. Chaque jour, après son dîner, il se plaçait sur un balcon, et assistait au supplice de ses victimes. Un jour il fit suspendre l'exécution de l'une d'entre elles, déjà liée sur l'échafaud, pour lui faire donner lecture de nouvelles qu'il venait de recevoir de l'armée, « afin, dit-il, qu'elle allât annoncer chez les morts les triomphes de la république. » Il fit placer des musiciens près de l'échafaud, et

ordonna au tribunal qu'il avait formé de juger tous ceux qui étaient distingués par leurs richesses, leurs vertus ou leurs talents. Dans les spectacles, il publiait la loi agraire, le sabre à la main, et excitait le peuple au meurtre et au pillage. Décrété d'accusation le 17 juillet 1795, il fut traduit au tribunal criminel du département de la Somme et y fut condamné à mort le 6 octobre de la même année. Ivre d'eau-de-vie à l'instant où on le conduisit au supplice, ce misérable avait conservé assez de présence d'esprit pour s'écrier, lorsqu'on le revêtit de la chemise rouge : « Ce n'est pas moi qui devrais l'endosser; il faudrait l'envoyer à la Convention, dont je n'ai fait qu'exécuter les ordres. » Il n'était encore âgé que de trente ans.

Robespierre.

Robespierre (Maximilien)! Ce nom rappelle le souvenir et l'idée de tous les crimes; notre tâche serait trop pénible si nous devions les détailler tous ici. Pour ne pas affaiblir, par une peinture imparfaite, l'horreur qu'il inspire, nous nous bornerons à retracer le châtiment dont Dieu punit les cruautés de cet abominable tyran.

La France entière inondée de sang, toutes ses familles en deuil, tous ses citoyens tremblants dans la funeste attente du sort qui leur était réservé : telle est, en peu de mots, l'histoire du règne de Robespierre. Heureusement, Dieu, qui voulait nous châtier et non pas nous anéantir, ne permit pas qu'il fût d'une longue durée [1].

La puissance de quelques-uns de ses collègues paraissait encore un obstacle à son ambition; il osa les désigner à la

[1] Un homme infâme avait écrit à Robespierre : *Ma santé se rétablit, car on fusille ici deux cents Lyonnais à la fois.* Ce cannibale fut appelé par l'envoyé de la Convention à des fonctions publiques.

mort; ceux-ci se réunirent contre un péril commun, et lorsque, le 9 thermidor (27 juillet 1794), il monta à la tribune pour demander six victimes, sa voix fut étouffée par mille cris : *A bas le tyran!* Décrété d'accusation, on le fit descendre de la barre avec Saint-Just, Couthon, Robespierre le jeune et Lebas. Robespierre fut d'abord conduit à la Conciergerie; mais la terreur qu'inspirait son nom était telle que le concierge refusa de l'y recevoir. Il put se sauver alors à l'Hôtel-de-Ville. Pendant ce temps, et aussitôt que les membre de la Commune eurent appris que leur protecteur était arrêté, ils ordonnèrent de sonner le tocsin et ramassèrent dans les rues tous ceux qu'ils trouvèrent parmi les amis du tyran; un de ses satellites courut à bride abattue faire fermer les portes de la ville. Henriot, commandant de la garde nationale, et qui était dans un état complet d'ivresse, réunit quelques canonniers pour les opposer aux sections; mais ils refusèrent de faire feu. On dit que Robespierre, assis sur un fauteuil dans l'Hôtel-de-Ville et entouré de ses adhérents, refusa de marcher contre la Convention, pour ne pas être, disait-il, considéré comme un tyran par l'obligation où il se serait trouvé de dissoudre ce corps avec la force armée. Cependant il n'avait pas écouté ces considérations au 31 mai 1793 et en d'autres circonstances. La Convention ayant mis *hors la loi* ses partisans, ceux-ci se découragèrent. Un détachement des troupes de la Convention pénétra dans l'Hôtel-de-Ville. Robespierre se cacha dans un coin obscur; ses amis firent en vain leurs derniers efforts pour le sauver.

Tout est ignominie dans les derniers instants du dictateur et de ses complices. Voici quelques traits de cette horrible scène décrite par M. de Conny :

« Robespierre est au fond d'un obscur réduit de la Commune. Transi d'effroi, il voudrait vivre encore; il se cache derrière une muraille. Un gendarme pénètre auprès du

monstre et lui tire un coup de pistolet; il tombe baigné dans son sang; sa mâchoire est fracassée, mais il n'est pas privé de la vie...

» Robespierre présenta le plus hideux spectacle : le sang et la fange couvraient ses vêtements; un de ses yeux, sorti de son orbite, pendait sur sa joue; mille malédictions qu'il pouvait entendre retentissaient autour de lui. Un homme s'approche, le contemple quelques instants en silence, et, sans lui adresser aucune injure, s'écrie : *Oui, il y a un Dieu.* Enfin le dictateur et vingt et un de ses complices sont amenés devant le tribunal où la veille encore ils ont envoyé leurs victimes. A quatre heures, il sont traînés au supplice aux cris d'un peuple ivre de joie. Une foule immense remplissait les rues; des milliers de familles pleurant des victimes, à cette grande nouvelle, sortaient de leur retraite, on pourrait dire de leurs tombeaux.

» L'agonie de Robespierre fut épouvantable. Au milieu des imprécations exhalées de toutes les bouches, on remarqua le trait suivant : une jeune femme traverse la foule et, saisissant un des barreaux de la charrette, lui dit avec l'expression d'une colère qui contrastait avec la douceur de ses traits : *Monstre, ton supplice m'enivre de joie. Que ne peux-tu mourir mille fois pour une! Descends dans la tombe avec toutes les malédictions des épouses et des mères!* Puis elle se retire en poussant des cris déchirants.

» Robespierre, son frère, Couthon, Saint-Just, Henriot étaient placés sur la même charrette.

» Henriot, couvert de sang, le corps presque nu, et ayant un œil qui ne tenait à son orbite que par quelques filaments, forçait tous les regards à se détourner. Le peuple l'apostrophait et faisait entendre mille imprécations : *Le voilà,* disait-il, *ce monstre tel qu'il sortit de Saint-Firmin, après avoir égorgé les prêtres.* Le corps de Lebas,

qui s'était tué d'un coup de pistolet, était étendu sur la charrette. Robespierre, confus et abattu, penchait sur sa poitrine sa tête hideuse; il portait l'habit dont il était revêtu le jour où sa bouche sacrilége osa proclamer l'existence de l'Etre suprême. Ce rapprochement rappela à des pensées religieuses cette foule qui surgissait de toutes parts : la puissance de Dieu se manifestait dans cet instant avec un éclat qui confondait l'incrédulité humaine.

« Les derniers moments de Robespierre furent terribles. Après avoir jeté son habit, qui était croisé sur ses épaules, le bourreau l'étendit sur la planche fatale et arracha brusquement l'appareil mis sur sa bouche mutilée; le sang jaillit alors, la mâchoire inférieure se détacha de la mâchoire supérieure, et la tête présenta le plus hideux de tous les aspects[1]. Le général Lavallette, le président des jacobins Vitrier, le maire de Paris Fleuriot, l'affreux Simon et plusieurs autres furent suppliciés le même jour. La frayeur et la bassesse siégeaient sur leurs fronts pâles et livides, un mouvement convulsif agitait leurs membres; tous entendirent les malédictions de la génération entière, et moururent de mille morts, en horreur à eux-mêmes et chargés de l'exécration des siècles. »

Ainsi périt, le 28 juillet 1794, du supplice du talion,

[1] Robespierre fut tué avec cent dix de ses plus ardents sectateurs, *conventionnels, jacobins* et *municipaux,* décapités le 28, le 29 et le 30 juillet 1794, sans autre formalité que de mettre leur nom sur leur figure et leur tête sous la hache. Leur propre tribunal révolutionnaire fit la première opération, et le bourreau qui exécutait leurs ordres fit la dernière, après avoir pendant dix-huit mois immolé chaque jour soixante et soixante-dix victimes de leur férocité, il les immola eux-mêmes, en attendant que les membres du tribunal révolutionnaire vinssent aussi payer par ses mains leur tribut à la vengeance céleste. Tout, dans cette monstrueuse révolution, devait offrir des mécomptes et des phénomènes imprévus.

et d'une mort qui portait le caractère frappant de la divine vengeance, ce Robespierre, le plus redoutable de tous les factieux qui, depuis la naissance de la Révolution, s'étaient nourris du sang de la France. Son règne, qui, par la marche rapide de ses crimes, parut avoir duré des siècles, fut à peine de dix-huit mois. Après s'être montré tout ce temps l'assassin des gens de bien, le tyran de sa patrie, le bourreau de ses rivaux, le fléau de ses complices, coupable encore de régicide, coupable d'apostasie, monstre d'impiété, pour combler tant de forfaits, il ne lui restait plus qu'un suicide à commettre; le scélérat le tenta, et, dans sa volonté, sa mort, digne de sa vie, fut le dernier de ses crimes.

On lui fit l'épitaphe suivante :

Passant, ne pleure pas son sort;
Car, s'il vivait, tu serais mort[1].

Robespierre le jeune.

Robespierre le jeune (Augustin-Benoît-Joseph) était né à Arras, en 1760, dans son dur laconisme, son frère l'appelait *une bête*.

[1] Le dénombrement des victimes de la Terreur a été fait par Prudhomme, célèbre journaliste de la Révolution, 6 vol.

Les morts sont ainsi répartis : ci-devant nobles, 1,278. — Femmes id., 750. — Femmes de laboureurs et d'artisans, 1,467. — Religieuses, 350. — Prêtres, 1,135. — Hommes non nobles de divers états, 13,633. — Femmes mortes de frayeur ou par suites de couches prématurées, 3,400. — Femmes enceintes et en couches, 348. — Femmes tuées dans la Vendée, 15,000. — Enfants tués dans la Vendée, 22,000. — Morts dans la Vendée, 900,000. — Victimes sous le proconsulat de Carrier à Nantes, 32,000. — Parmi lesquelles : enfants fusillés, 500. — Id. noyés, 1,500. — Femmes fusillées, 264. — Id. noyées, 500. — Prêtres fusillés, 300. — Id. noyés, 460. — Nobles noyés, 1,400. — Artisans noyés, 4,300. — Victimes de Lyon, 31.000. — Les

L'admiration de Robespierre le jeune pour son aîné allait jusqu'au délire. C'est assez dire qu'il prit part à tous ses crimes. Comme lui, il jugea qu'il fallait éloigner sa sœur de Paris, parce que celle-ci avait réclamé auprès de Maximilien en faveur des malheureux habitants d'Arras et de la contrée, que le cruel Lebon faisait incarcérer, guillotiner sous les plus futiles prétextes. Voici la lettre qu'à ce sujet il écrivit à son frère :

« *Ma sœur n'a pas une seule goutte de sang qui ressemble au nôtre.* J'ai appris et j'ai vu tant de choses d'elle, que je la regarde comme notre plus grande ennemie. Elle abuse de notre réputation sans tache pour nous faire la loi et pour nous menacer de faire une démarche scandaleuse, afin de nous compromettre. Il faut prendre un parti décidé contre elle. Il faut la faire partir pour Arras et éloigner de nous une femme qui fait notre désespoir commun. Elle voudrait nous donner la réputation de mauvais frères; ses calomnies répandues contre nous viennent à ce but. Je voudrais que tu visses la citoyenne Lasaudrie; elle te donnerait des renseignements certains sur tous les masques qu'il est intéressant de connaître en ces circonstances. Un certain Saint-Félix paraît être de la clique... »

A son retour dans la capitale, après son expédition du Midi, il se brouilla avec son frère par les intrigues de Fouché, mais il se réconcilia avec lui peu de jours avant leur chute commune. Lorsque, le 27 juillet 1794, Maximilien fut décrété d'accusation, Augustin demanda à partager son sort comme il avait partagé *ses vertus.*

Roux.

Jacques Roux, ayant apostasié, commença à prôner les principes du jour, et se lia avec les démagogues les plus

victimes de Toulon, de Marseille, de Versailles, et les victimes des 2 et 3 septembre ne sont pas comprises dans ce dénombrement.

exaltés, dont il devint l'émule; il se qualifiait de prédicateur des *sans-culottes*. Nommé officier de la Commune, il se distingua parmi ses confrères eux-mêmes par sa haine et sa fureur contre la cour et les prêtres insermentés.

Il fut un des commissaires chargés de la police du Temple, et, en cette qualité, il fit souffrir à Louis XVI et à sa famille toutes sortes de cruautés. Un jour, ce prince, éprouvant un violent mal de dents, le pria de lui faire venir un dentiste. « Ce n'est pas la peine, lui répondit Roux, en faisant un geste qui lui indiquait la guillotine; dans peu vos dents seront réparées. » Louis ayant ajouté : « Monsieur, si vous éprouviez les douleurs que je sens, vous me plaindriez. — Bah ! bah ! reprit le farouche municipal, il faut s'accoutumer à tout. »

Ayant été choisi quelque temps après pour accompagner le roi à l'échafaud, ce prince le pria de remettre une bague à la reine; mais Roux, avec sa férocité ordinaire : » Je ne suis chargé, répondit-il, que de vous conduire à la mort. »

Marat, pour gagner de plus en plus la faveur du peuple, l'avait excité à piller les épiciers de Paris le 26 février 1793; Roux applaudit aux excès de cette journée, se vanta d'être le *Marat* de la municipalité, et, comme digne prédicateur des *sans-culottes,* il prêchait le libertinage et le vol, qui étaient déjà devenus les vertus du jour. La section des Piques lui retira sa confiance, et engagea celle des Gravilliers à censurer sa conduite. Cependant Roux parut à la barre de la Convention pour y déclamer encore, au nom de la section des Gravilliers, un discours rempli des principes les plus odieux et des préceptes de l'anarchie la plus complète. Il fut néanmoins désapprouvé par les autres membres de la députation; Robespierre lui-même sembla être indigné du discours de Roux, et il fut chassé de la barre.

Ce forcené révolutionnaire, tout en prêchant le désordre, n'oubliait pas sa fortune, et il ne l'acquérait que par des vexations et des friponneries. Ses collègues le dénoncèrent; n'ayant pu prouver son innocence, il fut expulsé de la Commune le 9 septembre 1793. Tout le monde alors se déchaîna contre lui, et il devint odieux à toutes les factions. Accusé de nouveau sur d'autres crimes, il fut traduit, le 15 janvier 1794, devant le tribunal de police correctionnelle; mais les juges déclarèrent que les délits de l'accusé passaient leur compétence, et le renvoyèrent au tribunal révolutionnaire. A peine Roux eut-il entendu cette décision que, ne pouvant ignorer le sort qui l'attendait, il se frappa de cinq coups de couteau. On le ramena aux prisons de Bicêtre, où il mourut quelques jours après.

Mme Roland.

Manon-Jeanne Philippon, fille d'un graveur, était née à Paris en 1754. C'était une femme d'un caractère exalté et ambitieux, qui devint républicaine dès sa plus tendre jeunesse, à la lecture de Plutarque. Un froid déisme remplaça chez elle la foi chrétienne. Elle épousa Roland en 1780, se servit de la supériorité de son esprit pour exercer sur lui un ascendant funeste et devint la conseillère des girondins[1].

[1] Roland de la Platière (Jean-Marie), né en 1732 à Villefranche, en Beaujolais, fut inspecteur général du commerce à Amiens et à Lyon; il publia en 1772 des *Lettres* adressées à celle qui fut plus tard sa femme, et il donna en 1785 à l'*Encyclopédie méthodique* le *Dictionnaire des manufactures*. Il embrassa avec ardeur les idées de la Révolution, et établit à Lyon un club affilié à celui des Jacobins. Nommé ministre de l'intérieur en 1792, il soudoya le journal *la Sentinelle*, qui provoquait le renversement de la royauté. Renvoyé du ministère en juin 1792, il y rentra après le 10 août, et donna sa démission en janvier 1793. Proscrit avec les girondins, il se réfugia à Rouen et se tua près de cette ville à la nouvelle de la mort de sa femme.

Ce fut la prise de la Bastille qui décida de la carrière politique de Mme Roland, et qui la jeta du premier bond à la tête des plus fougueux révolutionnaires. Elle écrivait, le 26 juillet, à son ami Bosc :

« ... Vous vous occupez d'une municipalité, et *vous laissez échapper des têtes* qui vont conjurer de nouvelles horreurs.

» Vous n'êtes que des enfants, votre enthousiasme n'est qu'un feu de paille, et si l'Assemblée nationale ne fait pas en règle le procès de *deux têtes illustres* ou que de *généreux Decius ne les abattent,* vous êtes f... !

» Si cette lettre ne vous parvient pas, que les lâches qui la liront rougissent en apprenant que c'est d'une femme, et tremblent en songeant qu'elle peut faire cent enthousiastes, qui en feront des millions d'autres. »

Ainsi, du premier coup, Mme Roland conseillait l'assassinat du roi et de la reine, et atteignait le style du *Père Duchêne !*

Le 4 septembre, elle apprend que le roi s'est noblement confié à l'Assemblée, et que la reine lui a présenté son fils. Un nouvel accès de fureur la saisit, et elle écrit à Bosc :

« ... Les Français sont aisés à gagner par les belles apparences de leurs maîtres, et je suis persuadée que la moitié de l'Assemblée *a été assez bête pour s'attendrir à la vue d'Antoinette lui recommandant son fils ! Morbleu ! c'est bien d'un enfant qu'il s'agit !* »

Le 2 septembre 1792, vingt-trois jours après la déchéance de Louis XVI, la Commune de Paris, maîtresse de la France, décernait un mandat contre Roland pour le faire assassiner dans les prisons, tout ministre qu'il était, et Mme Roland, malgré les fonctions et le pouvoir de son mari, en était réduite à n'oser pas coucher au ministère. Ses yeux s'ouvrirent alors sur toutes ses fautes passées, et

rien ne saurait égaler le désespoir qui vint la navrer; voici ses paroles :

« Quelle Babylone présenta jamais le spectacle de ce Paris souillé de sang et de débauches, gouverné par des magistrats qui font profession de débiter le mensonge, de vendre la calomnie, de préconiser l'assassinat? Quel peuple a jamais corrompu sa morale et son instinct au point de contracter le besoin de voir les supplices, de frémir de rage quand ils sont retardés, et d'être toujours prêt à exercer sa férocité sur quiconque entreprend de l'adoucir ou de la calmer?

» Ce qu'on appelle, dans la Convention, la Montagne ne présente que des brigands vêtus et jurant comme les gens du port, prêchant le meurtre et donnant l'exemple du pillage. Un peuple nombreux environne le palais de la justice, et sa fureur éclate contre les juges qui ne prononcent pas assez vite la condamnation de l'innocence. Les prisons regorgent d'hommes en place, de généraux, de fonctionnaires publics et d'individus à caractère, qui honoraient l'humanité. La délation est reçue comme preuve de civisme, et le soin de rechercher ou de détenir les gens de bien ou les personnes riches, fait l'unique fonction d'administrateurs ignares et vils. »

Après avoir ainsi trois fois quitté l'hôtel du ministère pour demander, la nuit, asile à des amis, Mme Roland réunit tout son courage et toute sa dignité, et se résigna à être assassinée chez elle.

Mme Roland fut arrêtée le 31 mars et écrouée à l'Abbaye le 1er juin 1793. Sortie de l'Abbaye le 23 juin, elle fut, le même jour arrêtée de nouveau et écrouée à Sainte-Pélagie. Elle y trouva Mme Petion, et y demeura jusqu'à la fin d'octobre. Vers le 18 de ce même mois, le désespoir s'empara de Mme Roland, et elle se résolut au suicide.

Le 18 brumaire an II (8 novembre 1793), elle fut con-

duite au tribunal révolutionnaire avec Simon-François Lamarche, directeur de la fabrication des assignats, accusé de s'être rendu aux Tuileries, auprès du roi, le 9 août.

Lorsqu'elle fut arrivée au lieu du supplice, Mme Roland s'inclina devant la statue de la Liberté, et prononça ces paroles mémorables : *O Liberté, que de crimes on commet en ton nom!* C'était le 7 novembre, vers trois heures.

Cette statue de la Liberté était au centre de la place, sur le piédestal mutilé de la statue de Louis XV, brisée le 10 août 1792, à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'obélisque.

Le *Bulletin du tribunal révolutionnaire* raconte ainsi la condamnation et la mort de Mme Roland :

« Après le prononcé, l'accusée a remercié le tribunal du jugement qu'il venait de rendre contre elle.

» L'exécution a eu lieu le lendemain, vers trois heures de relevée. Le long de la route, elle s'entretenait et semblait plaisanter avec Lamarche, son camarade de voyage, qui paraissait beaucoup plus défait qu'elle. »

Le jour où elle trouva Mme Pétion à Sainte-Pélagie, Mme Roland lui avait adressé ces mots : « Je ne croyais guère, lorsque j'allais à la mairie, le 10 août 1792, partager vos inquiétudes, que nous ferions l'anniversaire à Sainte-Pélagie, et que la chute du trône préparait notre disgrâce. »

Ces paroles sont le résumé le plus précis et le plus fidèle de la politique et de la vie des girondins [1].

[1] M. Alfred Nettement et M. Granier de Cassagnac ont établi la vérité sur les héros de la Gironde, que le gentilhomme M. de Lamartine avait cherché à rendre intéressants en faisant un roman révolutionnaire, au lieu d'écrire une histoire sérieuse et basée sur des documents authentiques.

On a dit de M. de Lamartine qu'effrayé de l'incendie allumé par ses *Girondins*, c'était un *incendiaire devenu pompier*.

CHAPITRE II.

LOUIS XVI ET SES BOURREAUX.

La Convention.

Déjà la terreur planait dans Paris tombé au pouvoir des démagogues; fuyant cette ville, qui allait être souillée du plus grand des forfaits, une foule de familles cherchaient des retraites éloignées et solitaires.

La Convention se réunit pour délibérer sur le sort du successeur de saint Louis.

Il était huit heures du soir lorsque commença l'appel funèbre. Le plus grand nombre des membres présentèrent les motifs de leurs opinions, inscrivant eux-mêmes le préambule de l'acte d'accusation, que la postérité attachera à leurs noms flétris. L'appel nominal se faisait par département; tous les députés s'avançaient à la fois vers la tribune. Les regards restaient attachés sur ces hommes; on interrogeait leurs traits, on scrutait les mouvements de leur physionomie pour connaître quels allaient être leurs votes dans cette terrible et mémorable circonstance. Nulle expression ne peut peindre l'épouvantable tableau que présenta, pendant cette séance de vingt-quatre heures, ce sénat de régicides.

Les députés de la Montagne attendaient impatiemment l'instant où ils seraient appelés; les cris de mort retentissaient avant qu'ils fussent à la tribune; leurs physionomies farouches, leurs regards sinistres offraient une décompo-

sition de tous les traits de l'humanité; on avait entendu l'arrêt avant qu'ils le prononçassent; leurs figures, leurs yeux, leurs gestes disaient : La mort! Et quand leurs bouches articulaient ce mot fatal, c'était avec un accent si cruel, que ceux des spectateurs qui n'étaient pas sans entrailles en éprouvaient des frémissements d'horreur. Quelques-uns de ces hommes donnaient à leurs votes une expression de cruauté qu'ils semblaient avoir étudiée; d'autres l'accompagnaient, en regardant la Montagne, des éclats d'un rire stupide et barbare. Barrère s'écria : « L'arbre de la liberté ne peut croître qu'arrosé du sang des despotes. » « Je suis d'avis, s'écria un de ces cannibales, que Louis Capet soit pendu cette nuit. » Croira-t-on qu'une bouche humaine ait pu prononcer ces mots : *Que le cadavre de Louis soit déchiré et distribué dans tous les départements!...*

Quelques membres marchaient lentement vers la tribune; leurs visages, rendus plus sombres par la pâle clarté, semblaient être le sinistre avertissement du mot terrible qu'ils allaient faire entendre. D'une voix lente et sépulcrale ils ne prononçaient que ce mot : *La mort!* Ces voix qui lentement se succédaient en répétant ce cri funèbre retentissaient sous ces voûtes, et imprimaient à cet assassinat un caractère d'horreur qu'il est impossible de décrire; on remarqua parmi ces hommes Treilhard, Merlin de Douai, Carnot; Siéyès, lâche et cruel sophiste, ajouta avec une froide ironie : *La mort, et sans phrases.*

D'autres membres s'avançaient vers la tribune, fixant autour d'eux des regards inquiets et tremblants; leur démarche était mal assurée, leurs voix pouvaient à peine arracher de leurs poitrines le mot terrible de *mort;* ils s'éloignaient, l'œil fixé vers la terre, et retournaient s'asseoir sur leurs siéges. Tristes et abattus, déjà ils semblaient être pour eux-mêmes un objet d'horreur; le fana-

tisme, l'ambition, la peur, ce misérable et honteux sentiment, entraînaient ces hommes vers le plus grand des forfaits[1].

Plus de vingt-quatre heures s'étaient écoulées depuis qu'avait commencé ce lugubre appel nominal; le président annonce qu'il va proclamer le résultat du scrutin :

« Citoyens, dit Vergniaud d'une voix émue et tremblante, j'espère que l'humanité vous engagera à garder le plus profond silence... L'assemblée est composée de sept cent quarante-neuf membres; quinze membres se sont trouvés absents par commission, sept par maladie, un sans cause, cinq non votants : en tout vingt-huit. Le nombre restant est de sept cent vingt-un. La majorité absolue est de trois cent soixante-un.

» Deux ont voté pour les fers; deux cent quatre-vingt-six pour la détention et le bannissement à la paix, ou pour le bannissement immédiat, ou pour la réclusion, et quelques-uns y ont ajouté la peine de mort conditionnellement, si le territoire était envahi; quarante-six la mort avec sursis, soit après l'expulsion des Bourbons, soit à la paix, soit à la ratification de la constitution.

» Trois cent soixante-un ont voté pour la mort; vingt-six pour la mort, en demandant une discussion sur le point de savoir s'il conviendrait à l'intérêt public qu'elle fût ou non

[1] Quand on interrogea Louis XVI, les tourments du crime se peignaient sur le visage des accusateurs du roi; le calme de la vertu était empreint sur tous les traits de l'auguste victime. Vainement ces hommes unirent leurs efforts pour provoquer le ressentiment du monarque par des questions dès longtemps préparées avec la plus odieuse perversité. Dans une situation si extraordinaire, toutes les réponses de Louis XVI portent l'empreinte d'une tranquillité d'âme qui laisse à son esprit toute sa puissance; le royal captif conserva jusqu'au dernier instant cette candeur du juste, cette sérénité de la vertu, que les fureurs des hommes ne purent jamais troubler.

différée, et en déclarant leur vote indépendant de cette demande.

» Ainsi, pour la mort sans condition, trois cent quatre-vingt-sept; pour la détention, etc., ou la mort conditionnelle, trois cent trente-quatre.

» Je déclare, au nom de la Convention nationale, que la peine qu'elle prononce contre Louis Capet est celle de la mort. »

A l'instant où cet exécrable arrêt fut prononcé, une immobilité qui avait quelque chose de stupide régna dans l'assemblée ; toutes les voix étaient glacées ; on put remarquer le silence de la honte et de l'horreur, ce silence convulsif que l'on retrouve dans les plus infâmes scélérats, à l'instant où ils viennent de consommer un grand crime.

Dans l'accablement de la plus vive douleur, Malesherbes se rend à la porte du Temple ; il se jette aux pieds de l'auguste victime ; ses sanglots lui annoncent son arrêt. Le roi le reçoit avec la sérénité du juste : c'est Louis qui console Malesherbes ; il le presse contre son cœur et fortifie son âme abattue. Cette héroïque résignation n'abandonna pas un seul instant l'infortuné monarque ; elle lui avait dicté, alors même que son sort était incertain, ce testament sublime, monument immortel des vertus du roi-martyr. Le monarque, en se séparant de Malesherbes, lui recommanda de revenir. Pendant deux jours il l'attendit, mais il ne devait plus le revoir : l'exécrable Commune avait prescrit que l'entrée du Temple serait interdite aux défenseurs du roi.

La Convention avait approuvé tout ce que la Commune proposait de barbare. Le roi n'eut plus la consolation d'embrasser le fidèle vieillard qu'il appelait son ami ; plusieurs fois il répéta à Cléry : *La douleur de ce bon M. de Malesherbes m'a vivement ému...* Tout-à-coup un bruit sinistre se fait entendre : un nombreux cortége est intro-

duit dans la tour du Temple. Garat marche à sa tête. L'homme qui osa légitimer, par *le droit de l'insurrection*, les massacres de septembre, vient lire à son roi son arrêt de mort ; il s'avance, le chapeau sur la tête. Lebrun, ministre des affaires étrangères, Monge, Clavière et Grouvel, secrétaire du conseil, sont auprès de Garat. Quelques assassins de septembre forment leur escorte. Le roi écoute la lecture de sa condamnation avec le calme de la vertu ; son visage est serein, sa pensée est vers les cieux. Garat fixe ses yeux sur lui, il est troublé ; les regards du monarque ont fait pâlir l'envoyé des régicides. Louis XVI tient à la main un papier qu'il adresse à Garat, en lui disant : *Je vous prie, Monsieur, de remettre sur-le-champ ce papier à la Convention.*

Il est des instants où l'âme découvre tout ce qu'elle a de plus abject. Garat hésite à recevoir cet écrit ; il n'en a point reçu la permission des bourreaux dont il est le ministre.

« Je vais vous faire lecture de ce papier, » lui dit alors le roi. Il était conçu en ces termes :

« Je demande un délai de trois jours pour pouvoir me préparer à paraître devant Dieu ; je demande pour cela de pouvoir voir la personne que j'indiquerai aux commissaires de la Commune, et que cette personne soit à l'abri de toute crainte et de toute inquiétude pour cet acte de charité qu'elle remplira auprès de moi. Je demande à être délivré de la surveillance perpétuelle que le conseil général a établie depuis quelques jours. Je demande à pouvoir voir ma famille dans cet intervalle, quand je le demanderai, et sans témoin. Je désirerais bien que la Convention nationale s'occupât tout de suite du sort de ma famille, et qu'elle lui permît de se retirer librement où elle le jugerait à propos. Je recommande à la bienfaisance de la nation toutes les personnes qui m'étaient attachées. Il y en a beaucoup qui avaient mis toute leur fortune dans leurs charges, et qui, n'ayant plus d'appointements, doivent être dans le besoin,

et même de celles qui ne vivaient que de leurs appointements. Dans les pensionnaires, il y a beaucoup de vieillards, de femmes et d'enfants, qui n'avaient que cela pour vivre. »

Le roi prononça ces paroles avec un calme plein de noblesse. Garat alla annoncer à l'assemblée régicide qu'il avait rempli sa mission. Par la cruauté la plus dérisoire, elle décréta que Garat répondrait à Louis que la nation française, *toujours grande, toujours juste*, s'occuperait du sort de sa famille. Et déjà ces hommes demandaient à grands cris le sang de la reine; déjà ils méditaient d'arracher la vie, par le supplice le plus lent et le plus cruel, au jeune prince héritier du trône[1].

Si l'on veut avoir un témoignage frappant de la résignation avec laquelle Louis reçut l'annonce de sa condamnation à la mort, voici ce qu'a raconté à ce sujet un homme qui ne peut pas paraître suspect : c'est cet exécrable Hébert, surnommé le *Père Duchêne*, qui était alors substitut du procureur de la Commune :

« Je voulus être du nombre de ceux qui devaient être présents à la lecture de l'arrêt de mort de Louis. *Il écouta avec un sang-froid rare* la lecture de ce jugement. Lorsqu'elle fut achevée, il demanda sa famille, un confesseur, enfin tout ce qui pouvait lui être de quelque soulagement à son heure dernière. *Il mit tant d'onction, de dignité, de noblesse, de grandeur dans son maintien et dans ses paroles, que je ne pus y tenir.* Des pleurs de rage vinrent mouiller mes paupières. *Il avait dans ses regards et dans ses manières quelque chose de visiblement surnaturel à l'homme.* Je me reti-

[1] Nous engageons nos lecteurs à lire l'*Histoire de Louis XVII*, par M. de Beauchênes. Avant d'avoir parcouru ces pages sanglantes, on ne peut se figurer à quel degré de cynisme et de cruauté peut arriver la nature humaine livrée à l'esprit révolutionnaire.

rai en voulant retenir mes larmes, qui coulaient malgré moi, et bien résolu de finir là mon ministère. Je m'en ouvris à un de mes collègues qui n'avait pas plus de fermeté que moi pour le continuer, et je lui dis avec ma franchise ordinaire : « Mon ami, les prêtres membres de la » Convention, en votant pour la mort, quoique la sainteté » de leur caractère le leur défendît, ont formé la majorité » qui nous délivre du tyran. Eh bien! que ce soient aussi » des prêtres constitutionnels qui le conduisent à l'échafaud. Des prêtres constitutionnels ont seuls assez de » férocité pour remplir un tel emploi. » Nous fîmes en effet décider, mon collègue et moi, que ce seraient les deux prêtres municipaux, Jacques Roux et Pierre Bernard, qui conduiraient Louis à la mort, et l'on sait qu'ils s'acquittèrent de cette fonction avec l'insensibilité des bêtes féroces[1]. »

Ce n'est qu'en frémissant que nous avons transcrit ces lignes, qui confirment cet adage latin si connu : *Corruptio optimi pessima*. La chute est toujours en rapport avec le degré où l'on est élevé. On lit dans les *Révélations de sainte Brigitte*, au sujet des mauvais prêtres et des supplices qui les attendent s'ils meurent dans l'impénitence, ces paroles : *Væ talibus, quod unquam nati fuerint; ipsi enim profundius cadunt in infernum, quam aliquis alius.* (Lib. IV, cap. 135.)

Le 21 janvier.

La nuit qui précéda la journée du 21 janvier avait été pluvieuse et sombre; le bruit des tambours, qui sans relâche avaient battu la générale dans tous les quartiers, arracha de leurs domiciles le plus grand nombre des habitants; la terreur ne fut jamais plus profonde. Les meur-

[1] *Histoire de la Conjuration de Philippe d'Orléans.*

triers du roi avaient répandu dans tous les faubourgs des satellites qui faisaient entendre d'horribles vociférations. Ils armaient la population pour la placer sous les ordres des licteurs et enchaîner son désespoir; l'arme tremblante semblait échapper des mains de ces malheureux. Des pleurs roulaient dans leurs yeux; mais ce n'était point des larmes, c'était le sang des meurtriers de Louis XVI qu'il fallait verser. Le plus saint des devoirs ordonnait de disperser cette horde féroce, qui, sous le nom de Convention, prescrivait le plus affreux des attentats.

Le 21 janvier, le ciel fut encore plus sombre; on eût dit que la lumière du jour refusait d'éclairer le plus abominable des forfaits. Paris présentait un aspect horrible; la douleur muette, selon l'énergique mot de Tacite, se promenait dans cette ville, et la terreur, qui enchaîne l'expression de tous les sentiments, était gravée sur le front des habitants. Toutes les maisons, tous les magasins étaient fermés. Ce n'était plus l'agitation d'une grande ville; des patrouilles silencieuses circulaient dans les rues, presque entièrement désertes. Les femmes, les enfants s'étaient retirés dans les appartements les plus solitaires de leurs maisons, accablés dans leurs pensives douleurs, et attendant l'instant fatal avec un saisissement mortel; la dernière heure de tous semblait être venue.

Santerre fut l'ordonnateur de cet affreux cortége; les assassins de septembre traînaient en avant et sur les derrières des canons avec un fracas épouvantable. A neuf heures, le roi sortit du Temple, M. l'abbé de Firmont se plaça auprès de lui dans la voiture. Deux hommes vêtus en gendarmes se mirent sur le devant; leurs regards sinistres, leurs gestes féroces annonçaient assez qu'ils avaient ordre de tuer le roi si quelques mouvements s'exécutaient pour l'arracher de leurs mains. Pendant cette lente et funèbre marche, le roi eut constamment les yeux

fixés sur un livre de prières que lui avait donné M. l'abbé de Firmont.

Arrivé sur l'échafaud, le roi, se tournant vers le Château des Tuileries, fixe ses yeux sur le peuple : son regard est plein de noblesse; d'une voix ferme et touchante, il prononce ces mots : *Français, je meurs innocent; je pardonne aux auteurs de ma mort; je prie Dieu que le sang que vous allez répandre ne retombe jamais sur la France; je désire que ma mort...* Il allait continuer, lorsque Santerre se précipite avec fureur vers les tambours; d'horribles roulements étouffent sa voix. Les bourreaux saisissent la noble victime; c'est dans cet instant que son confesseur lui adresse ces paroles sublimes : *Fils de saint Louis, montez au ciel!* Le plus épouvantable de tous les attentats est consommé!!!

Le bourreau montre au peuple la tête ensanglantée de Louis XVI, et crie : *Vive la nation*[1]! Le plus morne silence régna d'abord; ce ne fut que quelques instants après que d'effroyables clameurs se firent entendre[2].

[1] Sanson, qui présidait au supplice de Louis XVI, ne prit aucune part active à l'exécution. Né en 1740, d'une famille vouée depuis deux siècles au métier de bourreau, son caractère contrastait étrangement, par sa douceur et sa piété, avec d'aussi horribles fonctions; il fallut qu'il se fît violence pour les remplir près de Louis XVI. Cet atroce spectacle fit sur lui une si vive impression, qu'il en mourut six mois après dans les regrets les plus amers d'avoir concouru, quoique indirectement, à un si déplorable évènement. Parmi ses dispositions testamentaires, il voulut qu'une messe d'expiation fût dite, à ses frais, tous les ans, le 21 janvier, pour le repos de l'âme de Louis XVI. Sa pieuse intention fut fidèlement remplie, dans l'église de Saint-Laurent, jusqu'en 1840, époque de la mort du fils de Sanson. Pendant vingt ans, il n'y eut pas en France d'autres cérémonies expiatoires; la première protestation fut celle du bourreau.

(L'abbé Darras.)

[2] Nous transcrivons ici un passage de la lettre de l'abbé de Firmont :

L'assemblée régicide, réunie plusieurs heures avant l'exécution qu'elle avait ordonnée, attendait impatiemment l'instant où elle apprendrait que Louis XVI n'était plus. Les cris des assassins de septembre, qui entouraient l'écha-

« Aussitôt que j'eus entendu le coup fatal, je me prosternai à genoux et je restai dans cette position jusqu'au moment où l'infâme scélérat qui avait joué le premier rôle de cette tragédie vint avec des cris de joie pour montrer à la populace... et m'arrosa de son sang. Je pensai qu'il était temps de m'éloigner de l'échafaud; mais, jetant les yeux autour de moi, je me vis cerné par vingt ou trente mille hommes armés; et vouloir percer cette foule me semblait une extravagance. Cependant, comme il fallait prendre ce parti, ou, en restant, paraître partager le délire de la multitude, je recommandai mon âme à Dieu, et me dirigeai vers le côté où les rangs me semblaient être moins épais. Tous les regards étaient fixés sur moi; mais, à ma grande surprise, quand j'eus gagné le premier rang, je ne trouvai plus aucune résistance; le second s'ouvrit de même, et lorsque j'arrivai au quatrième ou au cinquième, on ne fit plus à moi la moindre attention. On m'avait défendu de prendre aucun des vêtements de mon état; je n'avais qu'une mauvaise redingote : je me trouvai bientôt confondu dans cette foule immense comme si j'eusse été un simple spectateur de cette affreuse scène, qui sera à jamais le deuil et l'opprobre de la France.

» Etonné de vivre encore et d'être libre, mon premier soin fut d'aller chez M. de Malesherbes, pour qui le roi m'avait chargé du plus important message. Je trouvai ce respectable et malheureux vieillard baigné dans ses larmes; le récit que je lui fis ne servit pas à les sécher, comme vous pouvez le croire. Mais oubliant ses propres malheurs, et voulant bien s'occuper des dangers dont il croyait que j'étais à l'instant même menacé :
» Fuyez, me dit-il, mon cher monsieur, cette terre d'horreur
» et les tigres qui y sont déchaînés; jamais, non, jamais ils ne
» vous pardonneront l'attachement que vous avez montré pour
» le plus infortuné des rois, et le devoir que vous avez rempli
» aujourd'hui est un crime qu'ils voudront venger tôt ou tard.
» Moi-même, quoique je me sois moins exposé que vous à leur
» furie, j'ai le projet de me retirer, sans plus tarder, à ma

faud, retentissent jusque dans l'antre conventionnel. Les députés de la Montagne s'agitent sur leurs bancs, et unissent leurs clameurs à celles de leurs complices. Jamais leurs regards ne furent plus farouches; ils les fixent avec l'expression d'une joie sombre et féroce sur les députés de la Gironde. Ce fut dans ce moment que la Convention entière se leva et fit entendre les vociférations dont le signal fut donné par le bourreau lorsqu'il montra au peuple la tête ensanglantée du roi.

Une sombre pâleur était empreinte sur les traits décomposés de plusieurs membres de la Convention. Vergniaud paraissait abattu, il avait presque perdu l'usage de la voix; une fièvre ardente l'avait agité pendant toute la nuit. Il raconta à un de ses amis que l'image sanglante du roi, comme un affreux spectre, avait troublé son âme et égaré sa raison; un poids accablant semblait l'oppresser.

Lorsque l'attentat eut été consommé, cette multitude qui couvrait la place s'éloigna tout-à-coup, agitée par une sombre terreur; on ne se parlait pas, chacun marchait la tête baissée, et dans l'accablement de la douleur, retournait vers son habitation pour pleurer avec sa famille.

Durant cette épouvantable journée, la stupeur seule sembla habiter Paris; le silence le plus lugubre régnait dans les places, et n'était interrompu que par le passage de quelques hordes de cannibales, leurs chants funèbres, leurs danses barbares portaient l'effroi jusqu'au fond de

» terre; mais vous, mon cher monsieur, ce n'est pas seulement » Paris, c'est la France entière qu'il faut quitter, car il n'y a » pas un coin où vous puissiez être en sûreté. »

Ce fut dans ce moment que M. de Malesherbes transporté d'une douleur et d'une indignation qu'il est impossible d'exprimer, parla sur la Révolution avec une éloquence sublime. « Vous auriez cru, dit l'abbé Edgeworth, entendre Purke lui-même. »

l'âme; elles poursuivaient de leurs rugissements les paisibles habitants, qui fuyaient à leur approche.

La mort de Louis XVI frappa la France de stupeur, et le tableau que nous avons tracé de Paris fut celui que présentèrent toutes les villes du royaume lorsque cet exécrable attentat fut connu. Une consternation universelle se répandit de Paris dans les provinces les plus reculées, et, dans ce jour affreux, il n'y eut de calme et de serein que le front de la royale victime. Les soldats firent éclater dans les camps la plus sombre douleur : ils refusaient de croire que le roi de France eût péri sur l'échafaud [1].

L'effet produit par la nouvelle de l'exécution de Louis XVI dans toute l'Europe fut inexprimable. Pie VI fit célébrer à Rome un service solennel pour le repos de l'âme de l'infortuné monarque; il rassembla les cardinaux en consistoire : « Pourquoi, leur dit-il, les larmes et les sanglots n'interrompent-ils pas mes paroles? Ne sont-ce pas les gé-

[1] Il est mort dernièrement, dans les environs de Bouchain, un vieillard de plus de quatre-vingt-dix ans, le nommé Hotelard, qui devait à une particularité singulière le surnom de *Trembleur*. Cet homme, qui était perruquier de son état, s'était jadis engagé comme volontaire dans les armées de la première République, où il avait longtemps exercé les fonctions de tambour.

Le 21 janvier 1793, il était de service, place de la Révolution, et assista à l'exécution de Louis XVI. Il fit ainsi partie du peloton de tambours dont le roulement, sur l'ordre de Santerre, couvrit la voix du roi lorsque celui-ci, du haut de l'échafaud, voulut haranguer le peuple. Hotelard avait conservé de ces scènes émouvantes un souvenir tellement puissant, une impression si violente, qu'il ne pouvait en parler sans être saisi d'une sorte de tressaillement nerveux, bientôt suivi d'un violent tremblement. En ces moments, sa tête même oscillait sur ses épaules; aussi le surnom de *Trembleur* ne tarda pas à lui être universellement donné.

Une fille d'Hotelard prit le voile en 1820 et mourut dans un couvent de Paris; un de ses fils fut tué, en 1832, dans une émeute.

missements, plutôt qu'aucune voix, qui doivent exprimer l'immense douleur que nous sommes forcé de manifester, en vous annonçant l'horrible crime du 21 janvier? De tant de juges iniques et pervers, de tant de suffrages forcés, que ne devait-on pas attendre d'infâme, d'affreux, d'exécrable pour tous les siècles? La captivité et la mort de Louis XVI ont été accompagnées de circonstances tellement lamentables, que tout homme, s'il lui reste encore un sentiment d'humanité, n'a pu en entendre le récit qu'avec épouvante, surtout quand on connaît le caractère de Louis, doux, affable, bienfaisant, ennemi de la sévérité et de la rigueur, rempli d'amour pour son peuple, facile et indulgent pour tous. Si nos exhortations avaient obtenu quelque succès, nous ne nous plaindrions pas aujourd'hui de la ruine qui frappe la France, et qui menace les rois et les royaumes. O France, appelée par nos prédécesseurs *le miroir de la chrétienté, l'appui immobile de la foi;* toi dont la ferveur chrétienne et la dévotion au Siége apostolique n'avaient pas d'égales parmi les autres nations, comment es-tu tombée dans cet excès de désordre, de licence et d'impiété? Tu n'as recueilli que le déshonneur, l'infamie, l'indignation des peuples et des rois, des petits et des grands, du présent et de l'avenir[1]. »

La messe solennelle pour le repos de l'âme du monarque

[1] Lorsque les féroces geôliers de Louis XVI, prisonnier du Temple, lui refusèrent un rasoir, le fidèle serviteur qui nous a transmis l'histoire de cette longue et affreuse captivité lui dit :

« *Sire, présentez-vous à la Convention nationale avec cette longue barbe, afin que le peuple voie comment vous êtes traité.* »

Le roi répondit :

« JE NE DOIS PAS CHERCHER A INTÉRESSER SUR MON SORT. »

Qu'est-ce donc qui se passait dans ce cœur si pur, si soumis, si préparé? L'auguste martyr semble craindre d'échapper au sacrifice, ou de rendre la victime moins parfaite : quelle acceptation, *et que n'aura-t-elle pas mérité !*

ıt célébrée dans la chapelle pontificale, en présence des rincesses Victoire et Adélaïde, tantes du feu roi. On proonça l'oraison funèbre de Louis XVI, et l'on vit plusieurs ois Pie VI verser des larmes abondantes en entendant ouer les vertus d'un prince si malheureux et si peu digne e l'être [1].

La Terreur.

Les meurtriers de Louis XVI sont entraînés à tous les orfaits; le cri de leur conscience semble les avertir qu'ils 'ont plus de salut que dans le crime : c'est dans le sang u'ils laveront leurs bras ensanglantés; la France expirante ans les convulsions de l'anarchie frémit sur ses épouvanables destinées.

La *terreur* fut dès lors le système gouvernemental de la 'rance. Une multitude de victimes de tous âges, de tous angs, de toutes conditions périrent pour assouvir l'ambiion de Robespierre, Cromwel avorté de la Révolution franaise, et qui n'eut du républicain anglais que la cruauté ans le talent. Des ordres furent donnés pour le pillage de outes les églises et la suppression du culte catholique en 'rance. Les églises possédaient huit cents millions tant en ases sacrés qu'en ornements précieux; il n'en revint pas leux cents au trésor public, le reste fut la proie des spoiateurs.

Un jour, au milieu d'une séance conventionnelle, on vit ntrer des groupes de soldats revêtus d'habits pontificaux; ls étaient suivis d'hommes du peuple rangés sur deux ignes et couverts de chapes, de chasubles, de dalmaiques. Paraissaient ensuite, sur des brancards, grand nombre de calices, de ciboires, d'ostensoirs d'or ou de verneil. La pompe défila au son des airs patriotiques, et les

[1] *Histoire de l'Eglise,* par l'abbé Darras.

acteurs de cette scène sacrilége finirent par abjurer publiquement tout culte autre que celui de la liberté. De pareilles scènes se renouvelèrent dans toutes les provinces. On ne rencontrait partout que des bûchers où brûlaient des livres d'église, les chaires, les confessionnaux, les ornements sacrés, les tableaux, les reliques des saints, et l'on voyait, autour de ce feu, la populace, ivre de vin et d'impiété, danser en blasphémant le Dieu de ses pères. On mutila les statues des saints, on brisa les croix, on enleva le fer des grilles, on fondit les cloches; on abattit même quelques clochers, sous prétexte que par leur élévation ils contrariaient l'égalité républicaine. Les tombeaux ne furent pas respectés, les cendres royales de Saint-Denis furent jetées au vent; la patronne de Paris ne put trouver grâce aux yeux de ces forcenés, et la châsse de sainte Geneviève fut brûlée sur la place de Grève. La divinité nouvelle de ce peuple en délire fut la Raison, qui reçut, dans le temple du seul vrai Dieu, sous les traits des statues vivantes, l'encens d'adorateurs abrutis. Les prêtres furent déportés à la Guyane et sur les pontons. La plupart moururent martyrs de leur fidélité, de leur dévouement, de leur foi. Bon nombre de prêtres et d'évêques de l'église constitutionnelle résignent alors leurs fonctions, apostasient et se marient. Cependant les prêtres fidèles expatriés recevaient partout, notamment en Angleterre, le plus touchant accueil, et donnaient en échange une édification qui porta plus tard ses fruits [1].

Supplice des bourreaux.

La divine justice a frappé les monstres dont les crimes avaient épouvanté le monde. Sans doute ils ne furent pas

[1] *Histoire de l'Eglise,* par l'abbé Darras.

tous punis d'une manière visible : Dieu s'est réservé l'éternité pour rendre à chacun selon ses œuvres.

Un des plus grands crimes que l'on puisse commettre, c'est sans doute l'attentat contre la *souveraineté*, nul n'ayant des suites plus terribles. Si la souveraineté réside sur une tête, et que cette tête tombe victime de l'attentat, le crime augmente d'atrocité. Mais si ce souverain n'a mérité son sort par aucun crime, si ses vertus mêmes ont armé contre lui la main des coupables, le crime n'a plus de nom. A ces traits on reconnaît la mort de Louis XVI.

Mais ce qu'il est important de remarquer, c'est que jamais *un plus grand crime n'eut plus de complices*. La mort de Charles Ier en eut bien moins, et cependant il était possible de lui faire des reproches que Louis XVI ne méritait point.

« Il faut encore faire une observation importante : c'est que tout attentat commis contre la souveraineté, *au nom de la nation*, est toujours plus ou moins un crime national; car c'est toujours plus ou moins la faute de la nation si un nombre quelconque de factieux s'est mis en état de commettre le crime en son nom. Ainsi, tous les Français sans doute n'ont pas voulu la mort de Louis XVI [1]; mais l'immense majorité du peuple français a *voulu*, pendant plus de deux ans, toutes les folies, toutes les injustices, tous les attentats qui amenèrent la catastrophe du 21 janvier, » dit J. de Maistre.

Or, tous les crimes nationaux contre la souveraineté sont

[1] Un correctif est ici nécessaire. J. de Maistre n'est pas entièrement juste dans son jugement. Louis XVI en avait appelé à la nation. La Convention se défia de la nation et passa outre; la Convention assuma donc sur elle la responsabilité de ce régicide. La France fut donc innocente de ce grand attentat. Le silence qu'elle garda après le régicide fut son crime.

punis sans délai et d'une manière terrible; c'est une loi qui n'a jamais souffert d'exception.

Peu de jours après l'exécution de Louis XVI, quelqu'un écrivait dans le *Mercure universel :*

« Peut-être n'eût-il pas fallu en venir là; mais puisque nos législateurs ont pris l'événement sur leur responsabilité, rallions-nous autour d'eux, éteignons toutes les haines, et qu'il n'en soit plus question. »

O démence! Shakspeare en savait un peu plus lorsqu'il disait : « La vie de tout individu est précieuse pour lui; mais la vie de qui dépendent tant de vies, celle des souverains, est précieuse pour tous. Un crime fait-il disparaître la majesté royale? A la place qu'il occupait, il se forme un gouffre effroyable, et tout ce qui l'environne s'y précipite. »

Chaque goutte du sang de Louis XVI en coûtera des torrents à la France; quatre millions de Français paieront de leur tête le grand crime national d'une insurrection antireligieuse et antisociale couronnée par un régicide.

Nous avons raconté le supplice des meneurs.

Où sont les premières gardes nationales, les premiers soldats, les premiers généraux qui prêtèrent serment à la nation? Où sont les chefs, les idoles de cette première assemblée si coupable, pour qui l'épithète de *constituante* sera une épigramme éternelle? Où est Mirabeau? Où est Bailly avec son *beau jour?* Où est Thouret, qui inventa le mot *exproprier?* Où est Osselin, le rapporteur de la première loi qui proscrivit les émigrés?... On nommerait par milliers les instruments actifs de la Révolution qui ont péri d'une mort violente.

Tous ceux qui ont travaillé à affranchir le peuple de sa croyance religieuse; tous ceux qui ont opposé des sophismes métaphysiques aux lois de la propriété; tous ceux qui on dit : *Frappez, pourvu que nous y gagnions;* tous ceux

ui ont touché aux lois fondamentales de l'Etat; tous ceux ui ont conseillé, approuvé, favorisé les mesures violentes nployées contre le roi, etc., tous ceux-là ont voulu la Ré-olution, et tous ceux qui l'ont voulue en ont été très-stement les victimes, comme nous l'avons déjà vu.

Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs le ta-eau des juges de Louis XVI qui subirent dès cette vie supplice dû à leur forfait. Nous avons signalé en gros, ans des chapitres particuliers, quelques-uns de ceux qui, étant distingués par leurs crimes, ont mérité une mention péciale :

aint-Just (Aisne). — Guillotiné le 28 juillet 1794.

ondorcet (Aisne). — S'est empoisonné dans la prison du Bourg-la-Reine, près Paris.

abaud Saint-Etienne (Aube) : vota pour la détention. — Guillotiné le 15 décembre 1793.

ean Duprat (Bouches-du-Rhône). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

ebecquy (Bouches-du-Rhône). — S'est noyé à Marseille en 1795.

arbaroux (Bouches-du-Rhône). — Guillotiné à Bordeaux le 7 messidor an II.

asparin (Bouches-du-Rhône). — *Ce martyr de la liberté* est mort d'indigestion à Toulon.

ovère (Bouches-du-Rhône). — Mort à Cayenne en 1798.

eperret (Bouches-du-Rhône) : la réclusion. — Guillotiné le 31 octobre 1793.

auchet (Calvados) : la détention. — Guillotiné le 31 octobre 1793.

ussy (Calvados) : la détention. — Guillotiné le 15 novembre 1793.

azire (Côte-d'Or). — Guillotiné le 5 avril 1794.

ugues (Creuse). — Guillotiné le 6 octobre 1796,

Buzot (Eure). — Trouvé dans un champ dévoré par des oiseaux de proie.

Duroy (Eure). — Condamné à mort par une commission militaire le 16 juin 1795, il s'est poignardé après la lecture de son jugement; n'étant pas mort de sa blessure, il a été exécuté le même jour.

Lacroy (Eure-et-Loir). — Guillotiné le 5 avril 1794.

Brissot (Eure-et-Loir). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Pétion (Eure-et-Loir). — Trouvé dans un champ, dévoré par des oiseaux de proie.

Rabaut-Pommier (Gard). — Guillotiné le 16 décembre 1793.

Desazy (Haute-Garonne). — Guillotiné le 5 avril 1794.

Vergniaud (Gironde). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Guadet (Gironde). — Guillotiné le 23 juin 1794.

Gensonné (Gironde). Guillotiné le 31 octobre 1793.

Grangeneuve (Gironde) : la réclusion. — Guillotiné le 20 décembre 1793.

Ducos (Gironde). — Guillotiné le 30 octobre 1793.

Boyer-Fonfrède (Gironde). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Lacaze (Gironde) : la réclusion. — Guillotiné le 30 octobre 1793.

Duval (Hérault). — S'est tué.

Fabre (Hérault). — Tué le 12 janvier 1794.

Bonnier (Hérault). — Tué près de Rastadt.

Amar (Isère). — Guillotiné.

Chabot (Loir-et-Cher). — Guillotiné le 5 avril 1794.

Coustard (Loire-Inférieure) : la réclusion. — Guillotiné le 7 novembre 1793.

Delaunay (Maine-et-Loire). — Exécuté l'an II.

Charles Charlier (Maine-et-Loire). — S'est suicidé en 1797.

Sallès (Meurthe) : la détention. — Guillotiné à Bordeaux le 19 juin 1794.

Lehardy (Morbihan) : la détention. — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Gillet (Morbihan) : la détention. — Tué par Le Cat.
Anacharsis Clootz (Oise). — Guillotiné le 24 mars 1794.
Dufriche-Valazé (Orne). — Guillotiné le 31 octobre 1793.
Robespierre (Paris). — Guillotiné le 28 juillet 1794.
Danton (Paris). — Guillotiné le 5 avril 1794.
Collot d'Herbois (Paris). — Déporté à la Guyane.
Manuel (Paris) : la détention. — Guillotiné le 14 novembre 1793.
Camille Desmoulins (Paris). — Guillotiné le 5 avril 1794.
Billaud-Varennes (Paris). — Déporté à la Guyane.
Marat (Paris). — Tué par Charlotte Corday le 14 juillet 1793.
Fabre d'Eglantine (Paris). — Guillotiné le 5 avril 1794.
Osselin (Paris). — Guillotiné le 27 juin 1794.
Robespierre jeune (Paris). — Guillotiné le 28 juillet 1794.
L.-P. duc d'Orléans-Egalité (Paris). — Guillotiné le 7 novembre 1793.
Duquesnoy (Pas-de-Calais). — S'est poignardé.
Lebas (Pas-de-Calais). — S'est tué.
Couthon (Puy-de-Dôme). — Guillotiné le 28 juillet 1794.
Romme (Puy-de-Dôme). — S'est poignardé.
Soubrany (Puy-de-Dôme). — Guillotiné en 1795.
Féraud (Hautes-Pyrénées). — Assassiné dans la Convention le 20 mars 1793.
Biroteau (Pyrénées-Orientales). — Guillotiné à Bordeaux le 14 octobre 1793.
Cusset (Rhône-et-Loire). — Fusillé le 10 octobre 1796.
Javogue fils (Rhône-et-Loire). — Fusillé le 9 octobre 1796.
Phélipeaux (Sarthe). — Guillotiné le 5 avril 1794.
Gorsas (Seine-et-Oise). — Guillotiné le 5 avril 1794.
Hérault de Séchelles (Seine-et-Oise). — Guillotiné le 5 avril 1794.
Teillier (Seine-et-Marne). — S'est tué le 17 septembre 1795.

Duchastel (Deux-Sèvres) : le bannissement. — Guillotiné le 30 octobre 1793.

Sillery (Somme) : la détention. — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Lasource (Tarn). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Antiboul (Var) : la détention. — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Lesterpt-Bauvais (Haute-Vienne). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Maure aîné (Yonne). — S'est tué.

Lepelletier Saint-Fargeau (Yonne). — Tué le 20 janvier 1793 au Palais-Royal.

Boileau (Yonne). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Bourbotte (Yonne). — Guillotiné le 15 juin 1795.

A cette liste incomplète des régicides nous ajouterons les noms d'autres révolutionnaires :

Champfort, né en 1741, dans un village de l'Auvergne, d'un père inconnu, membre de l'Académie française, ami de Mirabeau, l'un des chefs de la Révolution, *emprisonné par les jacobins,* délivré, mais, saisi de la frayeur d'une seconde arrestation, *se tire un coup de pistolet* qui lui enfonce un œil; *se donne plusieurs coups de rasoir,* et meurt, en 1794, d'une opération faite trop tard. En 1789, il ne rêvait qu'innovation et *bonheur.*

— Bailly, maire de Paris, décapité le 12 novembre 1793.

— Lavoisier, académicien, savant chimiste, devenu, depuis la Révolution, commissaire de la trésorerie nationale. Décapité en 1794.

— Le comte de Clermont-Tonnerre, membre du côté révolutionnaire de l'Assemblée constituante, mais attaché au parti modéré, qui croyait pouvoir arrêter la Révolution et conserver, dans le système appelé *monarchien,* un roi constitutionnel. Massacré en 1792.

— CLAUDE PAUCHET, décapité le 31 novembre 1793.

— ROUCHER, littérateur, auteur du poème des *Mois :* lié avec les beaux esprits, favorable d'abord à la Révolution, puis désabusé par ses excès. Décapité en 1794.

— JOSEPH LEBON, curé constitutionnel en 1790, membre de la Convention, devenu un infâme assassin. Accusé et décapité en 1795.

— Le comte DE MIRABEAU, l'un des chefs les plus puissants de la Révolution en 1789; décrédité en 1791, et mort dans des souffrances horribles causées, dit-on, par le poison des jacobins, devenus ses ennemis.

— NECKER, protestant genévois; commis d'abord, puis appelé trois fois au ministère des finances; renvoyé trois fois, en 1785, 1789 et 1790; est détesté des uns comme ayant trompé Louis XVI pour accélérer la Révolution, et *méprisé des autres comme un charlatan sans moyens, genre de supplice qui n'est pas le moindre pour un orgueilleux.*

Notre plan ne nous permet pas de citer d'autres noms. On trouvera une liste plus détaillée dans le *Mémorial de la Révolution française.* Les exemples que nous avons cités suffisent pour démontrer que les châtiments de la justice divine atteignent souvent, dès ce monde même, les grands coupables.

Louis-Philippe d'Orléans-Egalité[1].

Né le 13 avril 1747, ce prince avait, par d'heureuses dispositions, fait concevoir certaines espérances; le jeune

[1] Nous avons pris nos renseignements pour cet article dans la *Conjuration de Philippe d'Orléans,* 2 vol. in-8°, écrits par un témoin oculaire, et dans les deux volumes de Crétineau-Joly : *Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'Orléanisme.* Cet ouvrage contient des pièces officielles et des révélations terribles

homme ne tint aucune des promesses de l'enfant. On eût dit que chez lui la précocité du vice aimait à se révolter contre toutes les lois de la pudeur, et qu'il s'étourdissait afin de se fuir lui-même.

Le mariage et la paternité ne modifièrent en rien sa conduite. L'époux se perdit dans des orgies, le père s'oublia dans une dépravation dont la Régence elle-même n'avait pas fourni l'exemple. Ce fut un assaut sans trêve ni fin de ces excès interdits et de ces choses impossibles, dont le plaisir est pour un seul, dont l'opprobre est pour tous. Dans son Palais-Royal, où chaque convive, ivre en y pénétrant, devait boire comme les sables du désert et blasphémer ainsi qu'un damné, Louis-Philippe s'aguerrissait à la honte : il s'habituait à la dégradation.

A une révolution qui se proposait d'engloutir l'Eglise aussi bien que la monarchie, et qui s'avançait cauteleuse ou menaçante, prête à spolier, ou simplement réformatrice, selon le besoin, il fallait un chef ou plutôt un drapeau. Louis-Philippe fut désigné, parce que la Révolution savait que l'ennemi le plus cruel est un lâche à qui l'on arrange certains succès.

Louis-Philippe venait, du fond de son palais, d'assister aux massacres de septembre, organisés par son ami Danton, dont la voix était aussi formidable que le son du tocsin. Muet devant cette interminable orgie de sang, il allait se mettre à table à son heure habituelle, quand un convive inattendu lui est annoncé. Le peuple dont il dirigea l'éducation a tué pour son plaisir. La princesse de Lamballe, la belle-sœur de Louis-Philippe, est au nombre de ses plus illustres victimes. Le peuple, qui fait bien les choses, apporte au Palais-Royal la tête livide et couverte de sang

qui ont porté à l'orléanisme un coup mortel dont il ne se relèvera pas, malgré les menées du duc d'Aumale.

et de boue; il demanda un témoignage de reconnaissante approbation. Ce témoignage lui est accordé. Philippe paraît à son balcon; il sourit aux assassins et les salue, car c'est un douaire annuel de trois cent mille francs qu'il n'aura plus à payer. Et comme si, dans ce palais, un cri de pitié devait toujours être accompagné d'un sentiment d'égoïsme, Mme Buffon, la maîtresse en titre, folle de frayeur et de désespoir, tombe évanouie en disant : « Ah! mon Dieu, ma tête sera ainsi portée un jour! » Egalité se mit à table, et il dîna.

Philippe a eu l'ambition du diadème; il n'a plus que celle de la honte.

Peu après les massacres des 2 et 3 septembre, d'Orléans s'était traîné de lui-même au dernier terme de la dégradation. Il était monté dans la tribune des jacobins, portant pour diadème le bonnet rouge. Là il avait déclaré solennellement qu'il n'était point le fils du dernier duc d'Orléans...

Il avait écrit ces honteuses et criminelles folies à la Commune de Paris, lui demandant un nom qui prouvât que ce n'était pas le sang de Henri IV qui coulait dans ses veines. La Commune avait, en conséquence, pris l'arrêté suivant :

« Le conseil général de la Commune de Paris arrête, sur la demande de Louis-Philippe-Joseph, prince français, ce qui suit :

» 1° Louis-Philippe-Joseph et sa postérité porteront désormais pour nom de famille ÉGALITÉ;

» 2° Le jardin connu jusqu'à présent sous le nom de Palais-Royal s'appellera désormais *Jardin de la Révolution;*

» 3° Louis-Philipe-Joseph ÉGALITÉ est autorisé à faire faire, soit sur les registres publics, soit sur les actes notariés, mention du présent arrêté. »

Ce baptême était burlesque; il le reçut d'une façon sérieuse qui dépassa le burlesque. Il écrivit :

« Citoyens, j'accepte avec une reconnaissance extrême le nom que la Commune de Paris vient de me donner; elle ne pouvait en choisir un plus conforme à mes sentiments et à mes opinions. Je vous jure, citoyens, que je me rappellerai sans cesse les devoirs que ce nom m'impose et que je ne m'en écarterai jamais.

» Je suis votre concitoyen,
» L.-P.-JOSEPH EGALITÉ. »

Afin de prouver que, pour la première fois de sa vie, il disait vrai, Egalité se présente aux électeurs de Paris, et il brigue l'honneur d'être un de leurs députés à la Convention.

Admis dans cette assemblée révolutionnaire, Egalité ne prend qu'une fois la parole : c'est pour dénoncer à la tribune la duchesse d'Orléans, son épouse, « femme très-estimable sans doute, dit-il, mais dont les opinions sur les affaires présentes n'ont pas toujours été conformes aux miennes. » Ce devoir d'un patriotisme si peu conjugal rempli à la surprise de tous, Egalité attend l'épreuve du procès de Louis XVI. Lorsque le monarque prisonnier parut devant la Convention, il vit en face de lui Philippe, qui, cherchant la calme dignité du juge, ne trouvait que la stupide impassibilité du bourreau.

Lorsque fut arrivé le tour de d'Orléans pour opiner sur la première question : *Louis est-il coupable?* il monta à la tribune comme ceux qui l'avaient précédé, et de là cria d'une voix forte : *Oui*. Ce sanguinaire *oui* excita un mouvement tumultueux d'indignation parmi ses adversaires, quoiqu'ils l'eussent également prononcé. Ce n'était pas là une inconséquence; c'était un témoignage que ce mot

n'aurait pas dû sortir de la bouche du parent de Louis, qui ne pouvait avoir aucun motif de se prononcer ainsi.

Quand on lui posa la question sur la peine que méritait le roi, l'infâme d'Orléans, du haut de la tribune, lut ces effroyables paroles : « Uniquement occupé de mon devoir, » convaincu que tous ceux qui ont attenté ou qui attente- » raient par la suite à la souveraineté du peuple méritent » la mort, JE VOTE POUR LA MORT. »

La MORT ! Ce mot dans la bouche de ce monstre fit pousser un cri d'effroi même à ces hommes qu'on ne croyait plus susceptibles d'humanité ; ils se levèrent brusquement, et détournant la tête, faisant avec les mains un mouvement comme pour repousser ce misérable, ils s'écrièrent : *Oh ! l'horreur ! oh ! le monstre !*

Prince inhabile, assassin stupide, Philippe Egalité croyait par ces excès de férocité se frayer un chemin au trône. Sa brutale ambition l'aveugla. Ce cri de sang, que bientôt après répéta l'univers entier et qui retentira dans la postérité la plus reculée, fut à peine sorti de sa bouche, qu'il éleva entre le trône et lui une barrière insurmontable ; il ébranla le ciel même, qui s'apprêta à faire descendre sur sa tête un jugement épouvantable. Son rôle fut fini dans la Révolution. La haine universelle dont il s'enveloppa en votant la mort de son roi, de son parent, de son bienfaiteur, le rendit un objet d'exécration et de mépris pour ces mêmes maratistes dont il avait acheté la honteuse amitié. Chacun commença à hâter par ses vœux son supplice. Dumouriez lui-même, étonné et comme effrayé du discrédit subit dans lequel tombait le prince au sein de la capitale, alla se cacher aux environs de Paris, attendant avec inquiétude la dernière scène de ce drame tragique qu'avait commencé la Révolution. Le sanglant dénouement ne se fit pas longtemps attendre.

UNIVERSITAS BIBLIOTHECA Ottaviensis

Philippe Egalité assiste à la mort de Louis XVI.

On sait que l'exécution se fit entre le piédestal de la statue de Louis XV et les Champs-Elysées. Pendant qu'on immolait l'auguste victime, d'Orléans se tenait dans un cabriolet sur le pont Louis XV. Il contempla froidement tous les appareils de l'exécution. Des témoins oculaires, qui l'observaient attentivement, disent que, lorsque la tête fut séparée du tronc, le sourire se plaça sur ses lèvres; on vit, dit-on, briller dans ses yeux sanglants une joie féroce. Il resta sur le pont jusqu'à ce que le corps eût été emporté. Alors il gagna son Palais-Royal, où il monta dans une voiture élégante, attelée de six chevaux bais, et alla dîner au Raincy, l'une de ses maisons de plaisance. Il y avait convié quelques-uns des principaux conjurés, et il se félicita sans doute avec eux de ce qu'après quatre années de forfaits, il était enfin parvenu à obtenir la mort du monarque qu'il croyait remplacer.

Le ciel ne permit pas que d'Orléans montât sur ce trône d'où il avait précipité Louis XVI [1]. D'Orléans, pour acca-

[1] Le *Moniteur* du 6 février 1793, après avoir annoncé, sous la rubrique de Londres, que le prince de Galles venait d'abandonner ouvertement le parti de l'opposition, continue ainsi : « On ajoute qu'au moment où ce prince apprit que Philippe-Joseph Egalité, son ancien ami, avait cru devoir voter contre Louis, il détacha le portrait qu'il avait en son palais de Carlton, le déchira de ses propres mains, et fit jeter les lambeaux dans la cour. »

Les maîtresses de Philippe d'Orléans éprouvèrent le même sentiment que le prince de Galles, et l'une d'elles, Mme Eliott, une Anglaise, raconte aux pages 124 et 125 de ses *Mémoires*, récemment publiés :

« Je n'ai jamais ressenti pour personne une horreur pareille à celle que j'éprouvai pour la conduite de ce prince. Nous étions tous dans une profonde affliction et dans les larmes. Le pauvre

parer des voix en faveur de l'arrêt de mort, s'était servi de Saint-Fargeau, et celui-ci précéda Louis au tombeau. Dans les révolutions des empires, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Saint-Fargeau périt comme Bradshaw. La veille de la mort de Louis, il dînait chez un restaurateur du Palais-Royal. Un homme l'aborde et lui dit : « Saint-Fargeau, vous aviez donné votre parole d'honneur que vous et vingt-cinq de vos amis ne voteriez pas la mort du roi. Vous avez vendu votre suffrage et celui de vos amis. Reçois, misérable, le prix de ton parjure. » En disant cela, cet homme plonge son sabre dans le cœur de Saint-Fargeau et s'évade. On a supposé qu'il avait dit de fort belles paroles en rendant le dernier soupir. La vérité est qu'il ne proféra que ces deux seuls mots : *J'ai froid.*

Quant à d'Orléans, il avait vu enfin, le 21 janvier, tomber cette tête contre laquelle il conspirait depuis si long-

Biron, qui était républicain, avait presque un accès de désespoir. Un jeune aide-de-camp du prince arracha son uniforme et le jeta dans le feu, en disant qu'il rougirait de le porter désormais. Il se nommait Rutan : il était de Nancy. C'était un noble et vaillant jeune homme, qui n'avait point émigré par affection pour le pauvre Biron, quoique de cœur il fût avec les princes. Quand ma voiture fut avancée, je retournai chez moi ; mais tout me semblait affreux et sanglant. Mes gens paraissaient frappés d'horreur. Je n'osais pas coucher seule dans ma chambre ; je fis veiller ma femme de chambre avec moi toute la nuit, avec beaucoup de lumières et en priant. Il m'était impossible de dormir ; l'image de ce malheureux monarque était sans cesse devant mes yeux. Je ne crois pas qu'il soit possible de ressentir un malheur de famille plus vivement que je ne ressentis la mort du roi. Jusqu'à ce moment je m'étais toujours flattée que le duc d'Orléans s'était laissé séduire, et que je voyais les choses sous un faux jour ; maintenant, toute illusion était dissipée. Je jetai dehors tout ce qu'il m'avait donné, tout ce que j'avais dans mes poches et dans ma chambre : il y avait pour moi une souillure sanglante en tout ce qui avait appartenu à ce malheureux. »

temps, et dès le 22 son supplice, un supplice effroyable, commença pour lui. Le repos l'abandonna pour toujours. Il se crut environné d'assassins. Il se revêtit d'une cuirasse. Il se retirait pendant la nuit dans les appartements les plus secrets de son palais, et, à l'exemple de Cromwel, il ne coucha plus deux fois dans le même lit. Il remplit son jardin, ses cours, l'intérieur de sa demeure de brigands qu'il payait chèrement et dont les poches étaient pleines de pistolets et de poignards. Une horde de scélérats le suivait partout. Dans son palais il devint invisible. A moins d'être un des conjurés bien connus de lui, on ne parvenait plus jusqu'à sa personne. On était arrêté à l'entrée d'une pièce par des hommes d'un regard affreux, d'une physionomie hideuse ; ils étaient armés de sabres nus, et avaient autour des reins une ceinture garnie de pistolets. Ils vous arrêtaient, et vous contraignaient d'écrire votre nom, votre demeure et l'objet de votre demande ; l'un d'eux portait votre écrit à Philippe, et vous rapportait sa réponse de vive voix. Le voilà cet enfer anticipé dans lequel on lui avait prédit qu'il tomberait si la hache frappait la tête de Louis.

A peine le sang du monarque eut coulé, que d'Orléans ne fut plus que le mannequin, je ne dis pas assez, que le jouet des maratistes, c'est-à-dire des hommes les plus vils et les plus atroces qu'eût jamais engendrés notre France. Il mendia humblement leur protection, et les misérables la lui faisaient acheter par tous les sacrifices qu'il était encore en son pouvoir de faire. Ses meubles, ses bijoux, ses livres, sa vaisselle, cette magnifique galerie de tableaux qu'avait recueillie le Régent, cette riche collection de pierres gravées qu'il tenait de la munificence de ses aïeux, tout devint la proie des maratistes. Ne pouvant assouvir leur avidité, il ouvre de toutes parts des emprunts, il les multiplie sous toutes les formes, il donne des hypothèques illusoires, et finit par publier son bilan.

Ce n'était plus pour obtenir une couronne que d'Orléans faisait tous ces sacrifices, c'était uniquement pour conserver sa vie. Après avoir si longtemps menacé celle de Louis, il se trouvait réduit à défendre la sienne. Il ne se dissimulait pas que la haine qu'avait allumée contre lui la mort du monarque était prête à le dévorer, et il ne voyait que les maratistes qui pussent le défendre contre la nation entière. Ceux de ses anciens partisans qui ne tenaient point à la faction de ces misérables gardaient le silence, se cachaient et n'osaient plus avouer leur liaison avec le prince. Il faisait horreur à l'Europe entière, et personne n'osait braver le cri universel. Les maratistes eux-mêmes juraient dans le sein de la Convention qu'ils le méprisaient. Pétion et Condorcet semblèrent l'abandonner de bonne foi et se ranger du côté de ses ennemis les plus ardents.

Mort d'Egalité.

On vient de voir l'histoire des crimes de ce prince, on va voir celle de son supplice.

Il lui fut donné de soulever la France, de remuer l'Europe entière, de *tromper les peuples,* comme le dit Bossuet de Cromwel, *de prévaloir contre les lois.* « Quand Dieu, dit le même orateur, a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours : ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. » Ainsi la Providence se voile quelquefois sous les succès des ministres de ses vengeances; mais tôt ou tard elle se découvre et se justifie aux yeux des hommes. Jamais peut-être sa justice et sa puissance ne se manifestèrent avec plus d'éclat que dans les châtiments qu'elle exerça sur d'Orléans.

La Convention fut l'instrument dont elle se servit : Dumouriez et le général Egalité ont trahi la patrie; *la patrie*

est en danger, selon une locution révolutionnaire autorisant toutes les suspicions et justifiant tous les forfaits. Afin de la sauver, ou plutôt de se sauver lui-même, Philippe, que Robespierre accuse de ressusciter les Tarquins, répond à cette évocation romaine par une autre évocation. Tarquin se retranche derrière le premier Brutus, et il murmure : « Si je suis coupable, je dois être puni ; si mon fils l'est, je vois ici l'image de Brutus. — Eh ! misérable ! lui crie un représentant du peuple, ce ne sera pas le premier sacrifice de famille que tu auras fait à la liberté ! »

Sous le coup de cette allusion vengeresse, Philippe Egalité était dénoncé, accusé, proscrit, poussé dans l'abîme par ses propres complices. Tel a été le résultat de chacun de ces mouvements révolutionnaires, que, lorsqu'un parti l'a emporté sur un autre parti, les vainqueurs à leur tour n'ont jamais manqué de s'entr'égorger. On dirait que le ciel avait réservé pour eux l'accomplissement de cette menace d'un prophète : « Je leur ai dit : Je ne serai plus votre pasteur ; que ce qui doit mourir aille à la mort, que ce qui doit être retranché soit retranché, et que ceux qui demeureront SE DÉVORENT LES UNS LES AUTRES. »

Le temps de la vengeance céleste était arrivé, le bras de la justice divine allait enfin frapper le coupable.

Des gens envoyés par la municipalité vinrent se saisir de la personne de d'Orléans. On ne sait trop ce qu'il projetait, ce qu'il machinait encore dans ce moment, mais on le trouva occupé à vendre son linge de corps : c'était là sa dernière ressource.

A la vue des fusiliers qui venaient l'arrêter, d'Orléans pâlit et s'évanouit. Revenu à lui, il fut traîné comme un lâche et vil malfaiteur à la mairie ; là, il se lamenta, il pleura, il supplia à genoux, les mains jointes, qu'on lui permît d'écrire à la Convention. Et voilà l'homme de boue qui se croyait destiné à régner !

D'Orléans entra dans la prison de l'Abbaye à huit heures du soir, et y trouva l'immoral Laclos, qui plus qu'un autre avait contribué à l'entraîner dans tous les désordres. Le prince, en se voyant sous la puissance des geôliers, versa un torrent de larmes, et donna tous les signes de découragement et de frayeur. Son écrou n'énonça aucune cause de détention. Il fut constitué prisonnier le 7 avril, c'est-à-dire moins de trois mois après la mort de Louis XVI. Il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir qu'un aussi étonnant changement dans un aussi court espace de temps était l'ouvrage de la Providence, dont le pouvoir ne s'est jamais mieux manifesté que dans le cours de cette Révolution.

Ce fut le 6 novembre, vers les quatre heures après midi, que le funèbre cortége qui conduisait d'Orléans à la mort sortit de la cour du Palais-de-Justice. Il y avait un très-petit nombre de personnes au moment du départ; mais dès que le bruit se répandit que ce malheureux prince allait être exécuté, des flots de peuple se précipitèrent de toutes parts sur son passage, ce qui rendit le trajet jusqu'à la place de l'exécution fort long.

Les Parisiens montrèrent dans cette occasion toute l'horreur que leur inspirait ce conspirateur, dont les dernières années avaient été si fatales à la France. N'étant plus alors contenus par aucune considération, ils épanchèrent sans ménagement toute la haine qu'ils lui portaient. Tous ses forfaits lui furent reprochés; on lui rappela amèrement sa poltronnerie, ses débauches, ses vols, ses menées sur les grains, les massacres des gardes-du-corps, la journée du 20 juin, celles des 2 et 3 septembre; on lui retraça son animosité contre la famille royale, sa soif démesurée de vengeance, son ambition, son amour de l'argent. « C'est toi, lui disait-on, qui fis périr le prince de Lamballe; c'est toi qui dernièrement fis assassiner sa veuve. Tu avais voté

la mort de ton parent; eh bien! tu vas recevoir aussi la mort. Misérable! tu voulais être roi; le ciel est juste, ton trône va être un échafaud! »

D'Orléans entendait toutes ces vérités, toutes ces imprécations sans paraître leur donner aucune attention; il cherchait vainement à montrer dans son regard et dans son attitude une fermeté qui n'était pas dans son âme.

Lorsqu'il fut arrivé sur la place du Palais-Royal, avec Coustard, son complice, et trois autres condamnés, la voiture qui les portait à la mort s'arrêta. D'Orléans regarda d'un œil sombre son palais.

Cependant, quoiqu'il s'efforçât de dissimuler son trouble, il est assez vraisemblable qu'il souffrait cruellement. Toutes les excroissances sanguines qui défiguraient sa physionomie avaient entièrement disparu, et son visage, sans être pâle, avait la blancheur des autres parties de son corps; ce qui ne pouvait être arrivé sans qu'il se fût fait dans son organisation intérieure une révolution extraordinaire et douloureuse.

Philippe Egalité caressa, adula pendant de longues années la popularité et la multitude. Cette même foule, dont il fut l'idole et dont il escompta si dispendieusement les hommages, l'attendait sur la place du Palais-Royal à un dernier rendez-vous. La foule fit arrêter le tombereau devant ce bazar princier, où l'athéisme s'était proclamé dieu et avait pris la guillotine pour souverain-pontife. Là, avec des hurlements de joie et des raffinements de barbarie sans exemple, elle accabla le condamné de ses mépris et de ses malédictions. Le condamné parut impassible. On a dit qu'un prêtre, nommé Lothringer, l'avait, à ce moment suprême, réconcilié avec le ciel[1]. Si le fait est vrai et si Philippe Egalité s'est repenti, Dieu

[1] *Annales catholiques.*

n'aura jamais plus clairement manifesté sa miséricorde et le prix qu'il attache à une âme.

D'Orléans fut exécuté entre le pont tournant des Tuileries et le piédestal qui portait autrefois la statue de Louis XV. Il monta les degrés de l'échafaud et reçut le coup fatal. Je ne peindrai pas les bruyants applaudissements dont l'air retentit lorsque l'exécuteur montra sa tête au peuple. Il faut détourner ses regards de ces tableaux affligeants où l'on voit des hommes transformés en tigres altérés de sang. Le malheureux qui a payé ses crimes de sa vie cesse d'être un objet odieux ; il devient digne de notre pitié, et la sévérité du juge qui a prononcé la mort ne devrait jamais s'étendre au-delà du tombeau.

Ainsi périt Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, à la quarante-sixième année de son âge, le 6 novembre 1793, moins de dix mois après la mort de Louis XVI, à laquelle il avait eu tant de part. Son corps fut jeté sans honneur parmi les nombreuses victimes qu'on entassait journellement dans le cimetière de la Madeleine.

Dans les caveaux funèbres de Dreux, cet homme a un sépulcre; mais ce sépulcre est sans nom et sans épitaphe. A le voir dans son isolement, on croirait que la justice s'exerce chez les d'Orléans après leur mort comme pendant leur vie. Il ne reste rien de lui, pas même un souvenir de piété filiale. Ceux qui l'ont connu et qui, par la portée de leur mauvais génie, furent dignes de l'apprécier, le jugent sans passion et en toute vérité. Mirabeau a dit de lui « qu'au moral il ne fallait rien lui imputer, parce qu'il avait perdu le goût et qu'il ne sentait pas la différence du bien et du mal [1]. »

[1] Après ce qui précède, on lira avec autant de peine que de surprise les lignes suivantes, extraites de l'*Univers* du 24 mars 1878, portant la signature Alb. de Badts de Cugnac : « Le 1er février 1871, M. le duc d'Aumale disait à ses électeurs : « *Dans*

Le tour des apostats.

Depuis son berceau, l'Eglise de Jésus-Christ a eu à gémir sur les scandales qui ont éclaté dans son sein. Elle a usé ses genoux sur les dalles du temple à prier pour les persécuteurs et les apostats; les colonnes du sanctuaire ont été ébranlées et ont roulé en tronçons sur la place publique, et les impies ont battu des mains; et les anges de paix, se voilant la face de leurs ailes, ont pleuré sur les maux de l'Eglise. Mais la providence de Dieu a été justifiée; car si, sur douze apôtres il y a eu un renégat et un traître, tous les autres ont scellé de leur sang la foi en Jésus-Christ.

Et si de nos jours encore on voit, comme de sinistres météores, pour punir les peuples, quelques ministres indignes de leur sublime vocation, malgré le malheur des temps et les séductions de tout genre, il y en a des milliers qui se consument pour le salut de leurs frères, et qui vont jusqu'aux extrémités du monde, au prix des plus grands sacrifices, porter la bonne nouvelle de l'Evangile aux peuplades assises à l'ombre de la mort.

Il n'est pas d'argument plus éloquent ni plus irréfutable que les chiffres. Voilà pourquoi nous citerons ici quelques extraits d'une statistique officielle qui seront la meilleure réponse aux voltairiens attardés qui s'en vont répétant les vers de leur maître :

mes sentiments, dans mon passé, dans les traditions de ma famille, je ne trouve rien qui me sépare de la république... » Ce souvenir de l'usurpation évoqué si à propos, les constitutionnels l'ont recueilli, l'ont adopté pour mot d'ordre et pour devise; ils y ont puisé les inspirations de cette politique cauteleuse qui, de chutes en chutes, les a poussés parmi les suivants de M. Gambetta. »

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense;
Notre crédulité fait toute leur science.

D'après un relevé officiel de la statistique des cours d'assises, sur un chiffre de 120,000 prêtres, religieux et religieuses, en vingt et un ans, il s'est trouvé 72 accusés; en moyenne, 4 par an, 1 sur 30,000.

Interrogée relativement à une des classes les plus justement honorées de la société laïque, celle des notaires, la même statistique donne 1 sur 873.

Comme le soldat français reste fier d'appartenir à notre brave armée, quoiqu'il y puisse par aventure coudoyer un lâche, ainsi le prêtre catholique reste fier de porter sa soutane, quoique ce vêtement ait pu couvrir la poitrine de quelques sacriléges.

L'homme loyal, laissant à l'insecte bourdonnant le fumier qui l'attire, prie Dieu pour la conversion du mauvais prêtre, et n'impute point aux successeurs de Pierre et de Paul les misères de l'imitateur de Judas[1].

[1] Ce que nous disons du petit nombre de prêtres infidèles à leur vocation, on peut le dire à plus forte raison des religieux. « Ce qui le prouve surabondamment, dit le comte de Montalembert, c'est le démenti éclatant que reçurent, en 1791, les déclamations de Diderot, de La Harpe et de tant d'autres sur les *victimes cloîtrées*. En un seul jour toutes les clôtures furent mises à néant, tous les vœux monastiques furent déclarés nuls. Combien de moines, combien de religieuses se sont mariés? Pas un sur mille. La plupart des femmes surtout sont rentrées librement dans le cloître dès qu'elles l'ont pu. »

Une voix qui domine toutes celles de la terre, la voix auguste du Père commun des fidèles, s'éleva pour rendre témoignage à de si grandes vertus. Pie VI, qui fut persécuté lui-même, et qui vint mourir prisonnier à Valence, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, disait dans un bref aux archevêques et évêques de l'Assemblée nationale :

« Notre cœur a été vivement touché des persécutions qu'éprouvent les religieuses en France; la plupart nous ont écrit

C'est surtout pendant la tourmente révolutionnaire de 93 que l'on put apprécier la vertu et le caractère du clergé français; on sait que, malgré la funeste influence du gallicanisme et du jansénisme, la plupart des prêtres se montrèrent à la hauteur de leur position, et préférèrent mille fois l'exil et la mort plutôt que de manquer à leurs devoirs. « Le clergé de France, dit de Maistre, a donné au monde, pendant la tempête révolutionnaire, un spectacle admirable. Dispersé par une tourmente affreuse sur tous les points du globe, partout il a conquis l'estime et souvent l'admiration des peuples. Aucune gloire ne lui a manqué, pas même la palme des martyrs. L'histoire de l'Eglise n'a rien d'aussi magnifique que le massacre des Carmes [1], et

des différentes provinces de ce royaume pour nous témoigner à quel point elles étaient affligées de voir qu'on les empêchait d'observer leur règle et d'être fidèles à leurs vœux; elles nous ont protesté qu'elles étaient déterminées à tout souffrir plutôt que de manquer à leurs engagements. Nous devons, nos chers fils et vénérables frères, rendre auprès de vous témoignage à leur constance et à leur courage : nous vous prions de les soutenir encore par vos conseils et de leur donner tous les secours qui sont en votre pouvoir. »

Voilà la vérité, voilà l'histoire. Toutes les colères impies seront impuissantes à l'effacer. Elle restera pour l'honneur de la France catholique, pour la consolation du passé et l'exemple de l'avenir.

[1] Le 2 septembre 1792, la Commune fit tirer le canon d'alarme, sonner le tocsin et battre la générale pour inspirer la terreur. Pendant que les honnêtes gens étaient glacés d'effroi, les bourreaux coururent aux prisons et s'y enivrèrent de sang et de carnage. Les vrais scélérats furent épargnés et délivrés ; les ennemis du désordre, les nobles, les prêtres surtout, furent impitoyablement égorgés. Le massacre commença par des ecclésiastiques qui obéissaient à la loi de la déportation. Ils étaient dans trois voitures; on les arrêta, on les conduisit à l'abbaye Saint-Germain, et on les assassina avec quarante autres membres du clergé et beaucoup de laïques. De Saint-Germain, les brigands se portèrent au couvent des Carmes. Quelques laïques et

combien d'autres victimes se sont placées à côté de celles de ces jours horriblement fameux ! Le clergé fut supérieur aux insultes, à la pauvreté, à l'exil, aux tourments et aux échafauds [1]. »

Les fils de Voltaire continuent leur ignoble métier, leur misérable patron leur a recommandé si souvent de mentir, de mentir toujours, parce qu'il en reste quelque chose. A l'heure où nous écrivons ces pages, 30 mars 1878, ils recommencent une campagne contre les Frères de la Doctrine chrétienne. Si, sur douze mille de ces religieux, il s'en trouve un d'infidèle à sa vocation, ils en concluent selon *leur logique* qu'ils sont tous les mêmes. L'*Univers* du 29 mars 1878, répondant à ces sacriléges diffamations, cite les lignes suivantes extraites de l'ouvrage sur les *Forçats* considérés sous le rapport physiologique, moral et intellectuel, observés au bagne de Toulon par H. Sauvergne, professeur de médecine de la marine et médecin en chef de l'hôpital des forçats à Toulon, pages 258, 259 :

cent quatre-vingts prêtres, ayant à leur tête M. Dulau, archevêque d'Arles, et M. de La Rochefoucauld et les évêques de Beauvais et de Saintes, y étaient enfermés. Les égorgeurs fondirent sur eux comme des bêtes féroces; la maison, le jardin et l'église furent teints de sang. Quarante prêtres seulement échappèrent aux assassins. Le lendemain, quatre-vingt-six ecclésiastiques détenus à Saint-Firmin y furent aussi massacrés. Un grand nombre d'autres victimes perdirent la vie à la Force, au Châtelet, à l'Abbaye, à la Salpétrière, etc. A l'Abbaye, il y eut des circonstances si horribles qu'il est impossible de les retracer. L'abbé Lenfant et l'abbé de Rastignac furent les deux plus illustres victimes de cette boucherie. Les massacres durèrent près de huit jours, et se firent partout de la manière la plus atroce, à coups de sabre, de hache, de pal, de baïonnette. De temps en temps, les bourreaux se reposaient en chantant une strophe de la *Marseillaise*. Personne ne troubla ces monstres ; la municipalité de Paris les avait excités au lieu de les retenir.

[1] Voyez *De l'Eglise gallicane*, par Joseph de Maistre.

« Les pays qui jouissent de l'institution des Frères sont, à cet égard, *les mieux partagés*. Ces hommes de dévouement poursuivent avec succès l'œuvre commencée par une mère; la crainte et l'obéissance qu'ils impriment dans l'esprit de la jeunesse, jointes aux saines idées religieuses et aux véritables croyances, assurent les vertus de l'atelier. Nous ne concevons pas que ces hommes simples, qui font vœu de pauvreté, aient pu trouver dans des gens éclairés des détracteurs inexorables : il faut ne pas les avoir suivis dans leurs exercices quotidiens, n'avoir pas jeté un coup d'œil sur leur couche délabrée, ni goûté à leur pain grossier pour croire qu'ils peuvent féconder des germes liberticides par des *leçons désintéressées* et des *exemples admirables. Nous n'avons point encore rencontré un seul de leurs élèves au bagne.* »

Voici des documents historiques très-certains empruntés à l'*Histoire ecclésiastique* de M. l'abbé Rivaux, t. III, p. 296 :

« Un décret du 27 novembre 1790 prononça que tous les évêques et curés qui n'auraient pas fait sous huit jours le serment de fidélité à la *constitution civile du clergé,* seraient censés avoir renoncé à leurs fonctions. Enfin le 4 janvier 1791 fut assigné comme dernier délai pour la prestation du serment, aux ecclésiastiques députés à l'Assemblée. Soixante se soumirent à la *constitution,* ayant à leur tête Henri Grégoire, qui fit à la tribune un discours pour prouver la légitimité de cette démarche. Trente-six autres les imitèrent bientôt; mais de ces derniers vingt-cinq rétractèrent ensuite leur serment, soit à la tribune, soit par des lettres adressées au président. Ainsi des trois cents ecclésiastiques de l'Assemblée, soixante-dix environ embrassèrent la *constitution civile.*

Le dimanche 9 janvier fut marqué pour le serment du

clergé des paroisses de Paris. Vingt-neuf curés le refusèrent, et sur huit cents ecclésiastiques employés dans cette grande cité, plus de six cents ne se montrèrent qu'attachés à leurs devoirs.

Parmi les curés et les vicaires de province, la grande majorité, au moins cinquante mille sur soixante, refusèrent tout serment. Les ennemis mêmes ne purent s'empêcher de leur rendre hommage. « Nous avons leur argent disait Mirabeau, mais ils ont conservé leur honneur [1]. » L'épiscopat français surtout se distingua de la manière

[1] Il arriva sept mille prêtres français émigrés en Angleterre. Il se forma un comité chargé de leur distribuer des secours; le produit des souscriptions monta jusqu'à un million. On en logea jusqu'à huit cents dans un château royal; le gouvernement lui-même travailla à étendre et à régulariser ces dons. Un bill fut rendu pour donner des secours annuels aux émigrés de toutes les classes; chacun d'eux recevait un traitement proportionné à son rang. Partout le clergé français se montra digne d'un si noble accueil, et sa conduite répondit à la pureté de la cause pour laquelle il souffrait; elle dissipa bien des préjugés et rendit respectable aux Anglais l'ancienne foi de leurs pères. Nos prêtres établirent à Londres et ailleurs des chapelles catholiques; ils firent rentrer plusieurs protestants dans le sein de l'Eglise romaine. Leur zèle, leur constance, leur charité frappaient les esprits les plus prévenus. « En 1791 et dans les deux années suivantes, dit le cardinal Pacca, je fus témoin de la grande émigration du clergé de France; la plupart, appartenant à la classe vénérable des curés, tinrent une conduite vraiment édifiante, et justifièrent pleinement la bonne réputation qui les avait précédés en Belgique et en Allemagne; les exceptions contraires furent très-rares. » Le cardinal ne fait pas le même éloge des émigrés appartenant à la noblesse : « A Cologne et à Lisbonne, j'eus occasion de connaître la plupart des émigrés français, et je dois vous dire avec douleur que, à part quelques gentilshommes de province, tous professaient hautement les maximes philosophiques qui avaient amené la catastrophe dont ils avaient été les premières victimes. » (ROHRBACHER, t. XXVII, p. 507-582).

la plus admirable. Sur cent trente-cinq prélâts, quatre seulement furent infidèles : le cardinal de Brienne, archevêque de Sens, M. de Savines, évêque de Viviers, M. de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, et M. de Jarente, évêque d'Orléans. De Brienne renvoya son chapeau de cardinal, qu'il avait brigué auparavant, fut déclaré déchu de sa dignité par le Pape, et suivit le torrent de la Révolution[1]. Les évêques d'Orléans et d'Autun, entrés dans l'Eglise sans vocation, prirent des fonctions civiles et se marièrent. Quant à l'évêque de Viviers, il donna d'abord sa démission, puis fut élu de nouveau évêque constitutionnel de l'Ardèche, et se signala par les démarches les plus extravagantes. Il eut pourtant le bonheur de se rétracter. « J'ai été dans une espèce de démence, disait-il, depuis que j'ai prêté le serment. » En effet, il passa plusieurs années à Charenton[2].

Aussitôt que le refus des titulaires légitimes eut été constaté, on s'occupa de leur remplacement, selon les *règles* de la *constitution*. Des prêtres dont l'opinion avait fait justice, des moines empressés à violer leurs vœux, des hommes qui n'avaient d'autre mérite que d'avoir embrassé la cause de la Révolution avec chaleur, des prédicateurs zélés du patriotisme, etc., tels furent les sujets qui obtinrent les suffrages. Sans demander le consentement de l'Ordinaire, sans commission du Pape, sans le serment accoutumé, sans profession de foi, malgré le vice

[1] Lomenie de Brienne, membre de l'Académie française, ancien archevêque de Toulouse, l'un des commissaires nommés, en 1766, pour la réforme philosophique des corps religieux, principal ministre en 1787, *évêque constitutionnel* de l'Yonne en 1790, *attaqué* le 15 février 1794 par des bandits révolutionnaires qui le forcèrent à les servir dans une orgie, *fut trouvé mort*) dans son lit le lendemain. (*Supplément au Dictionnaire de F...*

[2] Picot, t. III, p. 190. — Mazas, t, IV, p. 286. — Rohrbacher, t. XXVIII, p. 492.

des élections, contre les réclamations des prélats légitimes, l'évêque apostat d'Autun sacra, le 25 janvier 1791, les curés Expilly et Marolles comme évêques du Finistère et de l'Aisne. Gobel, évêque *in partibus* de Lydda, ayant eu à opter entre trois départements, prit celui de la Seine. Le fameux Grégoire, curé d'Imbermesnil, devint évêque de Loir-et-Cher, etc.

Mais si Talleyrand, qui fut comme le premier anneau de l'épiscopat constitutionnel, put communiquer aux élus le caractère de l'Ordre, il n'était pas en son pouvoir de leur donner la confirmation et l'institution canoniques, ni de leur conférer dans leurs départements une juridiction qu'il n'avait pas lui-même. L'ancienne discipline, tant invoquée par les défenseurs de la *constitution,* attribuait le droit de confirmation aux métropolitains et aux conciles provinciaux. Or, ni les uns ni les autres ne confirmèrent les évêques départementaux. Vainement s'avisèrent-ils de dire « que leur ordination seule les investissait de tous les pouvoirs. » On réfuta cette prétention, inventée par le besoin.

Foulant aux pieds toutes les règles et tous les droits, les évêques constitutionnels allèrent en avant, et formèrent leur nouveau clergé de tout ce qu'il y avait de plus gangrené dans l'ancien. Plusieurs mauvais prêtres allemands, dit le cardinal Pacca, vinrent s'y enrôler. Ainsi fut fondée en France l'*Eglise* dite *constitutionnelle*[1].

[1] J'ai assisté — fin mai 1838 — aux brillantes obsèques de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, devenu boiteux dans sa jeunesse par suite d'une fredaine, ci-devant évêque d'Autun, nominativement excommunié par le pape, marié, mais resté sans enfants, promu par Napoléon à la dignité de prince, diplomate consommé, non moins impassible qu'une statue dans les séances les plus délicates ou les plus orageuses, parjure à toutes les causes, et trahissant toujours au moment opportun.

Le clergé constitutionnel ne put échapper entièrement à la persécution, qui devint enfin générale, et plusieurs de ses membres périrent même pour s'être jetés dans le parti révolutionnaire et pour en avoir partagé les excès[1]. Outre ceux que nous avons déjà nommés, les évêques Lamourette, Expilly, Gouttes, Roux, etc., périrent à différentes époques pendant la Terreur, mais ils ne furent point immolés pour la cause de la religion. Ils furent sacrifiés à des vengeances particulières ou enveloppés dans quelques-unes de ces conspirations prétendues qui servaient de prétexte à Robespierre pour augmenter le nombre de ses victimes.

Fauchet, évêque du Calvados, qui s'était rendu fameux par l'exagération de ses discours, donna l'exemple du repentir[2]. Au commencement de la Révolution on l'avait entendu plus d'une fois dans les clubs travestir l'Evangile

Une particularité m'y a frappé très-spécialement, c'est la devise de son blason, exposé en plusieurs endroits de l'église de l'Assomption, où se faisait la funèbre cérémonie. Bien d'autres ont dû partager mon étonnement.

Cette devise portait : *Re que Diou.* Rien que Dieu.

Après l'avoir lue, l'admirable devise, je me mis à marmotter quelque chose comme les phrases suivantes : « Vous qui mentiez si bien, Monseigneur, jamais encore vous n'aviez menti aussi proprement : *Pour vous rien que Dieu!* »

Louis-Philippe faisait une visite à Talleyrand, pendant sa dernière maladie : « Comment vous trouvez-vous, mon prince ? — Je souffre comme un damné, répondit celui-ci. — Déjà !... reprit Louis-Philippe. »

Que s'est-il passé dans ces entrefaites entre le moribond et M. l'abbé Dupanloup ? Nous le saurons au jugement dernier.

Talleyrand méritait les honneurs de l'immortalité, seulement pour avoir dit avec le sublime de l'impudence : *La parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée.* L'abbé CORNUT.

[1] *Précis historique sur l'Eglise constitutionnelle*, p. 83.

[2] *Précis historique sur l'Eglise constitutionnelle*, p. 85, 86.

pour le ployer aux idées démagogiques. Le 6 avril 1792, il déposa aussi sa calotte et sa croix, à l'exemple de ses confrères. Cependant il paraît qu'après la chute du trône, ne pouvant plus se tromper sur le but des factieux, il prit une marche rétrograde. Le 28 novembre 1792, il se déclara, dans une lettre pastorale, contre le divorce et contre le mariage des prêtres, et fut dénoncé à ce sujet par Lecointre. Son discours, lors du procès de Louis XVI, montre encore quelque courage pour le temps, et Fauchet y dit des vérités assez hardies, qu'il entremêle pourtant de phrases alors reçues sur le *tyran* et la tyrannie. Il s'attacha au parti fédéraliste, dont il partagea les disgrâces. Envoyé à la Conciergerie, il y trouva l'abbé Lothringer, qui raconte ainsi ses derniers moments[1] : « Pour Fauchet, je peux vous dire positivement qu'il a abjuré non-seulement ses erreurs sur la constitution civile, mais aussi ce qu'il a prêché dans le temps à l'église de Notre-Dame, ce qu'il a débité dans son club, dit la Bouche-de-Fer, sur la loi agraire, le sermon de Franklin ; qu'il a fait abjuration de toutes ses erreurs ; qu'il révoquait son serment impie et son intrusion, après avoir fait une profession de foi catholique, apostolique et romaine, ce qui occasionnait des murmures entre les gendarmes qui étaient présents. L'abbé Fauchet, après s'être confessé, a entendu lui-même à confesse Sillery. » Traduit au tribunal révolutionnaire avec vingt autres députés du parti fédéraliste, il fut condamné à mort et exécuté le 31 octobre 1793.

Lamourette, évêque de Rhône-et-Loire, avait rédigé quelques écrits en faveur de la constitution civile du clergé, et Mirabeau se servait de lui quand il avait à parler sur les matières ecclésiastiques[2]. On le récompensa de ses

[1] *Annales catholiques*, t. IV, p. 169, 170.
[2] *Précis hist. sur l'Egl. constit.*, p. 86.

services en le faisant évêque, et il fut nommé député à l'Assemblée législative, où il se montra généralement du parti modéré. La session finie, il retourna à Lyon, fut envoyé à Paris après le siége de cette ville, et trouva dans les prisons de la Conciergerie le vertueux abbé Emery, dont les conseils le ramenèrent à l'unité. Le 7 janvier 1794, il lui remit une rétractation signée et très-précise de ses erreurs, demandant pardon d'avoir occupé un siége non vacant, d'avoir reçu la consécration épiscopale, violé les lois de la discipline et méconnu l'autorité du Pontife romain. Cette rétractation fut depuis envoyée à Lyon par l'abbé Emery, publiée dans le diocèse et insérée dans quelques journaux. Le 11 janvier suivant, Lamourette fut traduit au tribunal révolutionnaire. Après son jugement, il fit le signe de la croix et dit publiquement qu'il était l'auteur des discours prononcés par Mirabeau sur les matières ecclésiastiques, qu'il regardait son supplice comme un juste châtiment de la Providence, et qu'il y marchait avec la plus grande résignation et le plus vif repentir[1].

Gobel fut mis en jugement avec Chaumette, le comédien Gramont et les femmes de Camille Desmoulins et d'Hébert, exécutés quelques jours auparavant; de telles gens ne ressemblaient pas beaucoup à des martyrs. Dans le procès, on reprocha à Gobel sa mission à Porentruy, où il avait pillé, dit-on. On assurait que c'étaient Anacharsis Clootz et Pereira de Bayonne qui l'avaient engagé à faire son abjuration. Ce malheureux prélat est un exemple des excès où peuvent entraîner la faiblesse et la peur. Il avait fait, en 1791, le serment avec quelques restrictions qu'il rétracta bientôt. En 1792, il se présenta chez le marquis de Spinola, ambassadeur de Gênes, désirant que le marquis lui obtînt du Pape cent mille écus, et promettant de

[1] Noël, *Ephémérides*.

rétracter son serment à ce prix ; mais l'ambassadeur déclina cette étrange commission[1]. L'abbé Barruel eut, de nuit, plusieurs entretiens avec Gobel, qui avait souhaité cette entrevue, qui marchanda son abjuration et qui finit par rester engagé dans le schisme. Les jacobins le dominaient et l'entraînèrent avec eux dans l'abîme. Pendant son procès, il affectait encore le langage des patriotes. Quand il eut été condamné à mort, le 13 avril 1794, la foi se réveilla en lui, et, ne pouvant avoir un prêtre, il envoya sa confession à l'un de ses vicaires épiscopaux, l'abbé Lothringer, qui s'était dévoué à assister les mourants. « Dans peu de jours, disait-il[2], je vais expier, par la miséricorde de Dieu, tous mes crimes et mes scandales contre la sainte religion. J'ai toujours applaudi dans mon cœur à vos principes. Pardon, cher abbé, si je vous ai induit en erreur. Je vous prie de ne point me refuser les derniers secours de votre ministère en vous transportant à la Conciergerie, et à ma sortie de me donner l'absolution de mes péchés, sans oublier le préambule : *Ab omni vinculo excommunicationis.* (Je vous absous de tout lien d'excommunication.) Adieu, mon cher abbé. Priez Dieu pour mon âme, à ce qu'elle trouve miséricorde devant lui. — J.-B.-J., *évêque de Lydda.* »

Trois choses importantes sont à remarquer dans cette lettre de Gobel : 1° qu'il reconnaît avoir toujours applaudi dans son cœur aux principes de l'abbé Lothringer, ce qui ne peut être applicable qu'aux principes opposés à la constitution civile du clergé, que Gobel lui connaissait depuis quelque temps; que la recommandation faite par lui de ne pas oublier dans la formule d'absolution le lien d'excommunication, suppose évidemment la persuasion où il était

[1] Noël, *Ephémérides.*
[2] *Annales cathol.*, t. III, p. 469, 470.

d'avoir encouru l'excommunication lancée par le chef de l'Eglise contre les envahisseurs ; 3° que la signature *évêque de Lydda,* qui était son véritable titre, et non évêque de Paris, est une preuve sans réplique qu'il regardait son évêché constitutionnel comme une criminelle usurpation, dont il rougissait lui-même et dont il allait rendre compte à Dieu.

Trois des principaux évêques constitutionnels se rétractèrent donc au moment de la mort[1]. On cite, comme ayant fait la même réparation, Roux, évêque des Bouches-du-Rhône, exécuté à Marseille le 27 avril 1795; repentant de son intrusion schismatique, il en demanda publiquement pardon. Gouttes, évêque de Saône-et-Loire, qui fit aussi partie de l'Assemblée constituante, et devint membre des comités de liquidation et des recherches, déplut, dit-on, aux jacobins à cause de son attachement à la religion; il fut dénoncé par un de ses vicaires épiscopaux, qui se maria. Envoyé à Paris et traduit au tribunal révolutionnaire, il fut mis à mort le 26 mars 1794 pour une prétendue conspiration avec des gens qu'il ne connaissait pas. Expilly, évêque du Finistère, devint président de son département, prit part au mouvement fédéraliste qui éclata dans cette contrée en 1793, fut exécuté à Brest avec tous les autres administrateurs, après la défaite de ce parti, le 21 juin 1794; mais on ne sait s'il reconnut ses erreurs à la mort. Tant de coups semblaient avoir renversé à jamais l'Eglise constitutionnelle.

Grégoire (Henri).

Né en 1750 près de Lunéville, il était curé d'Imbermesnil en 1789. Nommé député du clergé aux Etats généraux, il fut un des plus ardents provocateurs de toutes les

[1] *Précis hist. sur l'Egl. constit.*, p. 86, 87.

mesures révolutionnaires. Il donna, en 1790, l'exemple de la défection à l'Eglise en prêtant serment, le premier de son ordre, à la constitution civile du clergé, et fut élu évêque intrus de Loir-et-Cher. Il fit partie de la Convention, et y prononça, en septembre 1792, un discours d'énergumène; une sombre fureur était dans ses regards.

« Toutes les dynasties, s'écria-t-il, n'ont jamais été que des races dévorantes, qui ne vivent que de chair humaine. Nous ne proposerons jamais de conserver en France la race funeste des rois; les rois sont dans l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre physique. Décrétons donc l'abolition de la royauté. »

Ces imprécations, exprimées avec l'accent du délire, furent couvertes d'acclamations. Aucune voix ne se fit entendre pour s'opposer à tant de fureurs; la destruction de la monarchie fut décrétée.

Le 18 novembre, lors de la discussion sur le procès à intenter à Louis XVI, le député Grégoire, succédant à Saint-Just à la tribune, répète avec la plus froide cruauté tous les blasphèmes de ce dernier.

« La postérité s'étonnera, dit-il, qu'on ait pu mettre en question si une nation peut juger son premier commis.

» Il y a seize mois aujourd'hui qu'à cette tribune j'ai prouvé que Louis XVI pouvait être mis en jugement. J'avais l'honneur de figurer dans la classe peu nombreuse de patriotes qui luttaient avec désavantage contre la masse de brigands de l'Assemblée constituante. Les rois forment une classe d'êtres purulents qui fut toujours la lèpre des gouvernements et l'écume de l'espèce humaine. Qu'arrivera-t-il si, au moment où les peuples vont briser leurs fers, vous assurez l'impunité à Louis XVI? Les despotes saisiraient habilement ce moyen d'attacher encore quelque

importance à l'absurde maxime qu'ils tiennent leur couronne de Dieu et de leur épée, d'égarer l'opinion et de river les fers des peuples, au moment où les peuples, prêts à broyer les monstres qui se disputent les lambeaux des hommes, allaient prouver qu'ils tiennent leur liberté de Dieu et de leurs sabres. »

La joie qu'il ressentit d'avoir contribué à faire décréter l'abolition de la royauté lui ôta, de son propre aveu, l'appétit avec le sommeil. Il était en mission à Chambéry avec plusieurs de ses collègues lors du jugement de Louis XVI, et il vota par lettre, avec eux, pour la mort du roi[1] sans appel au peuple. Il siégea au conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif après le 18 brumaire, devint sénateur en 1801, et demanda un des premiers, en 1814, la déchéance de Napoléon Ier. Il fut exclu de l'Institut après le second retour des Bourbons, et en 1816 de la Chambre des députés, où l'avait envoyé le département de l'Isère. Il mourut en 1831. Sur son refus de rétracter ses erreurs malgré les instances de l'archevêque de Paris, les sacrements durent lui être refusés par le curé de la paroisse.

[1] Nous allons faire connaître sa pensée en citant la lettre qu'il écrivit, pendant le procès de Louis XVI, de Chambéry, où il était en mission :

« Chambéry, 14 janvier 1793.

» Nous apprenons par les papiers publics que la Convention doit prononcer demain sur Louis Capet. Privé de prendre part à vos délibérations, mais instruit par une lecture réfléchie des pièces imprimées et par la connaissance que chacun de nous avait acquise depuis longtemps des trahisons non interrompues de ce roi parjure, nous croyons que c'est un devoir pour tous les députés d'annoncer leur opinion publiquement, et que ce serait une lâcheté de profiter de notre éloignement pour nous soustraire à cette obligation. Nous déclarons donc que notre vœu est *pour la condamnation de Louis Capet par la Convention, sans appel au peuple.* Nous proférons ce vœu dans la plus intime

Scènes de la Révolution dans le Velay.

Les traits suivants sont détachés de l'intéressant ouvrage publié, en 1866, en deux volumes : *Causeries historiques sur le Velay*, par l'abbé CORNUT.

« Dieu semblait dormir pendant la tempête. « S'il existe, » qu'il donne signe de vie ! » s'écriaient ses ennemis dans leur délire frénétique. Le signe demandé est enfin venu pour tous.

» Après m'être informé minutieusement de quelle manière avaient fini les démagogues les plus connus de mon canton et des contrées environnantes, je n'ai rencontré que morts subites, morts tragiques, que morts lamentables [1].

conviction, à cette distance des agitations où la vérité se montre sans mélange, et dans le voisinage du tyran piémontais. »

Grégoire applaudit depuis à la mort de Louis XVI par cette phrase consignée à la page 58 de son *Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté* : « Aristogiton, que Thucydide et Lucien nous peignent comme le plus pauvre et le plus vertueux de ses concitoyens, *comme un vrai sans culotte,* de concert avec son ami Harmodius, tua le *Capet* d'Athènes, le tyran Pisistrate, qui avait à peu près l'âge et la scélératesse de celui que nous venons d'exterminer. »

[1] Même au fort de la Révolution, il est arrivé plusieurs évènements dans le genre de celui que je vais rappeler.

Une belle croix en pierre, qui occupait le milieu de la grande place de Monistrol, allait être abattue par les patriotes. Après qu'on l'a suffisamment ébranlée à sa base, un révolutionnaire très-exalté se met à la pousser, avec une solide perche, pour la faire tomber dans la direction opposée à celle où il se trouve. La croix vacille; mais au lieu de suivre l'impulsion qu'on veut lui donner, elle revient en avant, se précipite sur l'homme et l'écrase. On releva un cadavre à demi broyé.

La multitude consternée s'écria : « *Miracle! miracle!* » Les esprits forts, après être revenus de leur étourdissement, parlèrent de hasard ou de maladresse.

Si ma pitié pour la descendance qu'ils ont laissée ne m'arrêtait pas, je pourrais citer d'effrayants détails au sujet de leurs derniers moments. Le maître qu'ils avaient si bien servi pendant les jours de son exécrable puissance, les trouva dociles et obéissants jusqu'au bout ; l'on aurait cru volontiers qu'en cette circonstance il était à leurs côtés, jouissant d'un dernier triomphe, et venant chercher l'un des siens. C'est, du reste, ce qui est peut-être universellement arrivé, dans la France entière, aux terroristes les plus ardents, aux démolisseurs d'églises,

La justice de Dieu s'est exercée de plus d'une manière envers ses ennemis de 1793, comme on le verra par le trait suivant :

Un gendarme, au Puy, ayant enfoncé un tabernacle, y découvrit un ciboire plein d'hosties consacrées, s'en empara et alla le vider dans la mangeoire de son cheval, qui dévora les hosties immédiatement. Cette abominable profanation amusa beaucoup le gendarme : « Mon cheval a joliment communié, disait-il à tout le monde, et il ne s'en porte pas plus mal ! » Cependant la prouesse du misérable eut des suites terriblement funestes. J'ai appris qu'après une courte vie passée dans les plus hideuses habitudes de crapule et de fange, il était littéralement mort comme un chien, sans avoir plus de pensée et de sentiment que cet animal.

Est-ce qu'un pareil châtiment ne vaut pas autant que si l'horrible brute avait été foudroyée sur le coup ?

On l'a su, hélas ! tel grand révolutionnaire de notre département est mort de la façon dont nous avons coutume de nous endormir, avec la tranquillité d'un caillou, et tel autre est mort en blasphémant et en maudissant Dieu, avec la haine immuable d'un démon. Ces deux espèces de désespérés avaient également pris leur parti : ils savaient trop bien où ils devaient aller..... Seulement, le premier avait plus de caractère que le second ou, pour mieux dire, il était plus profondément mauvais encore.

N'est-il pas bon d'apprendre ces épouvantables vérités aux esprits simples, lettrés pourtant, et même instruits quelquefois, qui s'émerveillent de voir mourir dans le calme un monstre chargé de mille crimes ?

aux briseurs de croix, aux brûleurs de saints. Ils avaient porté à Dieu un défi solennel; ce défi retomba sur leur tête, et y resta attaché comme le glaive de la justice céleste. Ah! je dois dire cependant qu'ils n'ont jamais voulu se tourner vers la miséricorde infinie, tant leur cœur était pervers [1].

[1] Le fait si touchant que je vais vous rapporter nous attestera ce qu'aurait pu être pour tous l'immensité de cette miséricorde.

Un citoyen de la commune de C..... avait démoli les églises, abattu les croix, dépecé et jeté au feu chaires, confessionnaux, autels, crucifix, images et statues des saints; il avait poursuivi avec acharnement les prêtres, les religieux et les religieuses pour les faire guillotiner; bref, il s'était livré comme un furieux à tous les excès révolutionnaires. Sous l'Empire, il rentra en lui-même, et, à l'occasion d'une retraite, il se convertit sincèrement. Pourtant l'on se souvenait de sa conduite passée; bien plus, on en parlait avec cette recrudescence d'indignation et d'emportement que les réactions amènent toujours. La conversion fut prise pour une farce calculée : « Un être de cette nature ne change pas, disait-on; il a peur maintenant, et voilà pourquoi il fait le dévot. » Les petits enfants entendaient leurs pères et leurs mères raconter souvent les horreurs accomplies par l'affreux sans-culotte; et, il faut bien l'avouer, ces récits n'étaient pas suspects d'exagération : il y avait des monstruosités à faire dresser les cheveux. Toute la marmaille de l'endroit fut bientôt renseignée sur son compte; elle ne vit en lui qu'une bête noire, qu'un loup-garou, qu'un ami du diable. Or cet âge exprime hardiment ce qu'il pense. Chaque fois que les moutards de huit à douze ans rencontraient le ci-devant terroriste, ils le poursuivaient de leurs huées, de leurs injures, de l'énumération de ses nombreux méfaits. Lui, il ne se fâchait pas; au contraire, il se retournait, le cœur gros, les mains jointes et les larmes aux yeux, en leur disant de sa voix la plus humble : « Continuez, mes enfants; je suis trop digne de vos reproches. Le ciel punit par votre bouche un abominable scélérat. Non, non, vous ne me direz jamais autant de mal que j'en mérite. Maudissez-moi bien, pourvu que Dieu me pardonne!... Néanmoins, mes chers enfants, j'oserai vous donner une leçon :

» Les mauvais prêtres, qui se signalèrent le plus par leurs excès, pendant la Révolution, ont tous fait une fin pareille. N'avaient-ils pas dit qu'ils *se déprêtrisaient?* et, pour compléter tout-à-fait leur apostasie, n'avaient-ils pas ajouté qu'ils *se déchristianisaient?* Leur sort fut trop mérité. Quand, désertant la compagnie des anges, l'on s'est enrôlé sous la bannière des démons, l'impiété ne lâche pas de si belles recrues : elle les tient enlacées jusqu'à l'instant où elle les écrase comme la foudre[1]...

» Un de nos jeunes lévites qui, au péril de leur liberté et de leur vie, étaient allés recevoir, en Suisse, les saints ordres des mains de Mgr de Galard, raconte ainsi la mort de deux de ces misérables : « Le premier eut une attaque » d'apoplexie qui lui ôta la parole et toute connaissance. » Je fus appelé; je passai la nuit auprès de lui, mais en » vain. L'autre, beaucoup plus scélérat, fut administré » quelque temps avant sa mort par un prêtre catholique

n'imitez pas mon exemple, et restez toujours fidèlement attachés à votre sainte religion et à ses bons ministres. »

Il assistait régulièrement à la messe tous les jours, dans le coin le plus obscur de l'église. Quand il communiait, on le voyait trembler et pleurer.

Peu de temps avant sa mort, l'opinion publique était moins sévère au triste vieillard. L'on n'aurait pas eu le courage de le qualifier d'hypocrite. Son curé l'abordait volontiers pour lui serrer la main, et avait à son sujet le mot favorable en toute occasion. Les enfants ne l'insultaient plus, ils paraissaient même le plaindre. Le jour de son enterrement, tous ses voisins voulurent l'accompagner jusqu'au cimetière. En revenant de la funèbre cérémonie, chacun répétait : « Il a tant fait pénitence, le pauvre malheureux ! »

Lorsque les petits garçons et les petites filles demandaient à leur mère : « Est-il allé en enfer, notre Robespierre ? » la mère répondait : « Non pas, mon enfant; il est allé seulement en purgatoire, parce qu'il a longuement pleuré ses péchés. »

[1] *Impietas impii erit super eum.* Ezech., xviii, 20.

» qui le confessa et se disposa à lui porter le saint Via-
» tique. Curieux de voir comment les choses se passe-
» raient, je précédai ce prêtre de quelques instants, et
» j'entendis le malade jurer et s'impatienter. Ce fut là
» toute sa préparation. Il reçoit la sainte hostie, il la
» tourne et la retourne dans sa bouche et finit par la cra-
» cher sur ses draps. Je la ramassai comme je pus et
» l'emportai avec moi. »

» Voici un drame d'une espèce inouïe, dont je suis loin d'approuver les auteurs, mais où je ne puis méconnaître la trop juste vengeance de Dieu. Le P. Breysse, ex-capucin, curé intrus de Saint-Maurice de Roche, s'était attiré la haine et l'exécration générales, en dénonçant ceux de ses paroissiens qui refusaient d'assister à sa messe ou de l'employer pour le baptême de leurs enfants, surtout en cherchant à faire prendre ses confrères restés fidèles à l'Eglise. Une nuit, quelques individus viennent creuser une fosse dans son jardin, et s'introduisent dans sa maison. Le féroce persécuteur était dans son lit, dormant d'un sommeil paisible. On le saisit, on le traîne devant la fosse, on lui donne quelques minutes pour demander pardon à Dieu ; puis on le tue à coups de fusil, et on l'enterre encore palpitant.

» Le curé intrus d'une paroisse que je ne nommerai pas, et qui valait son confrère de Saint-Maurice de Roche, — car il entretenait aussi des émissaires et des espions afin de livrer le curé légitime..., — avait entendu plus d'une fois les balles siffler à ses oreilles. Il se hâta de déguerpir pour échapper à la catastrophe dont il était menacé journellement. D'après ce que l'on m'a raconté, ce malheureux, couvert de turpitudes, serait mort en grinçant les dents et en se débattant, comme s'il eût été assailli par quelque puissance invisible.

» Un certain abbé En..... a laissé au Puy un souvenir

qui me permet de lui donner ici une place distinguée. Je le prenais d'abord pour le renégat du même nom, devenu juge de paix révolutionnaire à Coucouron, et par les soins duquel notre brave général Lamothe fut arrêté à la Narse. C'est un autre En..... Il avait aussi prêté le serment constitutionnel, et dûment apostasié. Le dieu de l'hyménée devait recevoir les serments du parjure. Ses prouesses bachiques étaient au niveau de ses sentiments antichrétiens; et, dans ses fréquents transports de fureur, il usait largement du droit démocratique de battre sa femme. L'on citait les brutales scènes du ménage, comme une marque de la malédiction divine..... Cependant cet homme, doué de quelque intelligence, exerçait les fonctions de maître d'école particulier; il avait le renom de bien inculquer les principes du latin : temps déplorable que celui où, sous le prétexte de communiquer un peu d'instruction, l'on pouvait journellement offrir de tels exemples à la jeunesse!... L'orgueil et l'entêtement complétèrent une assez longue carrière d'excès. Telle vie, telle mort. L'ivrogne impie, si profondément enfoncé dans le mal, refusa jusqu'à son dernier soupir, *avec rage*, l'assistance d'un prêtre.

» On n'ignore pas que le curé intrus du Chambon assistait à la fête de la déesse Raison, armé d'une pique et coiffé d'un bonnet rouge. Il se nommait Deigas; originaire de l'Ardèche, il avait été ordonné par l'évêque jureur de Viviers. Cet ignoble apostat réunissait le vice de l'ivrognerie à quelques autres... Peu d'années après la Révolution, il fut trouvé ivre-mort, et bien mort, sur la grand'route, près d'Annonay.

— « Est-il terrible, le récit de la mort d'Ollier!

« Il venait d'être condamné à la peine capitale pour avoir dérobé lui-même les vases sacrés de son église. Le représentant Faure, son ami, lui dit avec une perfidie cruelle, sous prétexte de le consoler : « Sois tranquille! le

» peuple te sauvera. Quand tu seras sur l'esplanade de » l'échafaud, tu n'auras qu'à crier, le bonnet rouge sur la » tête : *Vive la République!* Aussitôt les sans-culottes et les tricoteuses, qui connaissent tes sentiments, demanderont ta délivrance. » Etant parvenu là-haut, Ollier osse avec force l'exclamation patriotique. Le bourreau répond : « C'est assez crié, citoyen ..., approche vite de a chatière; il m'en reste encore cinquante après toi. » Sa tête roula dans la corbeille, et son âme dans l'abîme de l'éternité!

» Je vais citer un échantillon de l'enseignement républicain. Le fait, accompagné de particularités prodigieusement étranges, est d'une certitude incontestable : ce sera une variété presque piquante dans mes *Scènes de la Révolution :*

Le sermon qui fait tomber la grêle.

» Un jour de décadi, le citoyen Jamon-Ribeyre (c'est le nom du plus jeune) était allé à Raucoules, village situé à quelques pas de sa propriété. En arrivant sur la place, il rencontre de nombreux moissonneurs, accourus des localités voisines pour chercher du travail, qui le saluent par les cris de : *Vive la République! vive le républicain Ribeyre!* Une idée lui vient aussitôt : s'il débitait un sermon de sa façon? La circonstance est propice, ces rustres fourniraient, à eux seuls, un bon noyau d'auditeurs. Son dessein leur est annoncé; la tourbe, presque entièrement composée de jeunes égrillards, l'accueille comme une occasion de se divertir. Cependant l'abbé révolutionnaire fait sonner la cloche, et envoie des émissaires complaisants dans les environs pour amener autant de monde que possible. L'église en peu de temps est remplie aux deux tiers. L'orateur monte en chaire. Après avoir remercié ses chers concitoyens de leur concours empressé, auquel son cœur est

extrêmement sensible, il cite un texte de Voltaire, et commence un discours véhément, où les prêtres sont honnis, caricaturés à outrance, où la sainte Vierge, où les saints reçoivent de bizarres camouflets, où Dieu lui-même a son petit mot.

» Cet être mystérieux qu'on vous a prêché, dit-il, qui l'a vu ? Sa Providence, à l'œil sans cesse ouvert et qui se mêle de toutes choses, n'est-elle pas une rêverie de quelque visionnaire, que l'ignorance et la bêtise ont acceptée sans examen. Tout sur la terre doit être subordonné aux lois d'une sage raison : car la Raison, c'est notre véritable Dieu, c'est notre véritable Providence. Le ciel, que nous supposons habité par un maître tout-puissant et par des légions d'anges et de bienheureux, qu'est-il en réalité ? Un espace immense, peuplé d'étoiles qui ne s'occupent pas de nous. Croyez-moi, citoyens, les fléaux que le courroux d'un Dieu vengeur enverrait aux hommes sont des chimères dont il nous est permis de rire. Autrefois j'ai été abusé comme vous ; mes yeux se sont ouverts, que les vôtres s'ouvrent aussi ! Ne croyons qu'à la vérité et repoussons les fables. Soyons de bons républicains, de francs sans-culottes, et moquons-nous du reste [1]. » Tel fut à peu près le fond du discours de l'abbé Jamon-Ribeyre. L'auditoire, sans être convaincu, paraissait un peu étonné. La naissance et la fortune de l'orateur, plus encore son ancien état, et surtout sa parole facile, animée, entraînante, avaient dominé les esprits. Il y eut des applaudissements plus ou moins sincères. Mais voilà que, cette horrible harangue à peine terminée, un orage épouvantable s'abat sur la petite commune de Raucoules. L'atmosphère est tout en feu, le tonnerre gronde avec fracas, la

[1] Voir l'affreux récit de la mort de celui qui parlait *si bien* dans la note de la page 132.

foudre éclate à chaque instant; la grêle, en quelques secondes, a couvert, abîmé, broyé toute la récolte. Moins d'un quart d'heure après la tempête s'éloignait et, chose étrange! le soleil était redevenu brillant, radieux. Quand la multitude met les pieds dehors, elle peut juger de son malheur. Hélas! un épais manteau blanc, signe navrant du fléau dévastateur, disait dans son muet langage : *La colère divine vient de passer!* On se regarde ..., chacun a compris... L'abbé, qui était resté blotti et tremblant au fond de la sacristie, sortait en ce moment de l'église. « Dieu t'a donné sa réponse, misérable blasphémateur! s'écrie-t-on de toutes parts; il a exterminé nos blés, nos avoines, nos pommes de terre, pour nous punir de t'avoir écouté. Sus au loup! sus au loup! » Les moissonneurs brandissent leurs faucilles, dont le tranchant a été dégagé de son enveloppe; de leur côté, les habitants de la commune montrent leurs poings; faute de pouvoir s'armer de pierres ensevelies sous la grêle. C'en était fait du malencontreux orateur, lorsqu'il rentre précipitamment dans l'église, regagne la sacristie et s'échappe par une petite porte, qui fort heureusement n'était pas fermée à clef. L'on a deviné son évasion, l'on court après lui. Pourtant, comme il a une belle avance, et que sa maison n'est qu'au bout de la petite montée du chemin de Montfaucon, à deux ou trois cents mètres du village de Raucoules, l'on ne parvient pas à l'atteindre. Est-il besoin d'ajouter qu'un concert de huées et de malédictions presque aussi bruyant que la tempête l'accompagne tout le long de ce court trajet!

Le citoyen Jamon-Ribeyre, en parlant de l'aventure, répétait plaisamment : *Les imbéciles! ils ont pris un jeu du hasard pour une vengeance du ciel!* Mais son impudente réflexion n'eut de succès qu'auprès de ses pareils; la population a toujours cru et croit toujours que Dieu fit alors

un grand miracle. L'on dit aussi que, dès ce moment, la commune de Raucoules fut pénétrée d'horreur pour les principes et pour les hommes révolutionnaires[2].

Les sans-culottes reçoivent une grêle de balles ayant le verre en main.

« Trois forcenés révolutionnaires partaient de Saint-Jeure vers l'entrée de la nuit, se dirigeant vers la commune de Lapte. *Ils allaient,* disaient-ils, *dénicher un nid de corbeaux*: c'est ainsi qu'ils qualifiaient leurs patriotiques expéditions pour rechercher et arrêter les prêtres réfractaires. Sur leur route se trouvait un cabaret connu sous le nom de cabaret de *la Jeanne;* or, les argousins de la république avaient soif, immanquablement, à la première occasion de boire. Ils entrent donc et demandent qu'on leur serve du meilleur. La citoyenne Jeanne, franche amie des patriotes, se félicita de leur bienvenue, et ne mit pas, cette fois, de l'eau dans son vin. Déjà ils vidaient la seconde bouteille, en trinquant, pour rire, à la santé des corbeaux qu'ils espéraient encager le lendemain, quand tout-à-coup plusieurs détonations retentissent de la fenêtre. L'un des buveurs tombe raide mort; son plus proche voisin a le genou droit tout fracassé. Mais les balles ont épargné le troisième, parce qu'il a été protégé par le corps de ses camarades : heureux de l'avoir échappée si belle, le lâche

[1] Jamon a fini d'une manière affreuse. Non-seulement il ferma son cœur à l'espérance, qui nous sourit tant que nous sommes en ce monde, il s'abandonna encore aux fureurs du plus insensé désespoir. L'opiniâtre apostat, sur son lit de mort, n'ayant plus d'autre ennemi à combattre, voulut, cette fois, braver personnellement Dieu lui-même..... Tirons le rideau sur l'affreux spectacle qui précéda son agonie, et bornons-nous à répéter ce qui a été dit d'un grand criminel : *La mort du pécheur est un reflet de l'enfer.*

enfile bien vite une porte de derrière, sans songer à ramasser son fusil. Cependant le blessé éprouve les douleurs les plus atroces, il répète, en poussant des hurlements et des blasphèmes, *qu'il souffre comme un damné* (textuel), qu'il envie le sort de celui qui est étendu sur le carreau.

» On ne l'acheva pas; au contraire, on aida la citoyenne à le porter dans un lit, et on la pria de faire appeler un médecin.

» La blessure fut très-lente à guérir. Hélas! la pauvre jambe endommagée resta contrefaite, et même beaucoup plus courte que l'autre. Enfin, le malencontreux dénicheur reçut, à cette occasion, un sobriquet qui le rendit presque célèbre et qu'il a porté jusqu'à la fin de ses jours : dans la commune de Saint-Jeure, l'on se souvient encore de *Dubois-la-Bigue*.

» Quelques jeunes gens, ayant été informés du dessein et de la marche des trois bandits, étaient venus à leur rencontre, et se proposaient de les attaquer même en rase campagne. La circonstance du cabaret leur offrit une victoire plus facile : n'était-ce pas de bonne guerre envers des bêtes féroces?

» La républicaine Jeanne, dont les patriotes et tous les chenapans hantèrent le fameux taudis, est morte dans la misère, parvenue à la dernière décrépitude. Elle demandait un petit sou, *pour l'amour de Dieu.* »

Le coup de fusil qui produit l'effet de la foudre au milieu des saccageurs et brûleurs révolutionnaires.

« Les patriotes de Montregard, exécutant une razzia dans l'église de leur commune, entassaient sur la place publique les objets enlevés pour en faire un bon feu de joie. L'un d'entre eux, le citoyen N**, dirigeait l'opération, comme s'il avait été le chef de la bande impie, — et je crois

qu'il l'était effectivement.—Ivre à moitié, il déployait une animation extrême; il allait, il courait, il bondissait, en vrai furieux, de la place à l'église et de l'église à la place; il stimulait l'ardeur de ses amis par les propos les plus monstrueux, par les plus affreux blasphèmes : vous eussiez dit Satan, dans le paroxysme de la rage, donnant des ordres à une troupe de démons. Le bûcher, composé de fragments de confessionnaux et d'autels, de tableaux, de statues et de crucifix, s'élevait rapidement en forme de pyramide. Les travailleurs admiraient déjà ses belles proportions, et ils criaient, pour célébrer leur triomphe, l'un : *Dominus vobiscum*, l'autre : *Ora pro nobis*, un troisième : *Ite missa est ;* tous : *A bas les prêtres! à bas la religion! à bas le fanatisme!* Mais le patriote par excellence, le grand terroriste, vociférait de sa voix éclatante, avec une violence épouvantable, contre la sainte Vierge et contre Jésus-Christ. Je ne répéterai pas les abominations qu'il proférait. Tant d'excès révoltèrent un zélé catholique, trop zélé peut-être ..., qui, sans être vu lui-même, observait l'infernale expédition. Soudain un coup de fusil part d'une fenêtre de la maison située en face, du coté du midi, et une forte charge de plomb atteint l'énergumène en pleine poitrine; il a roulé sans vie au pied du bûcher, étendu à la renverse, la bouche écumante et les poings toujours menaçants.

» Dans un clin d'œil la place fut vidée. Les compagnons du misérable, craignant un sort pareil, s'étaient évanouis comme des ombres. Cependant les fidèles attendirent la nuit pour venir ramasser les objets religieux échappés aux flammes, qu'ils baisaient, qu'ils arrosaient de leurs larmes en les emportant, et qu'ils cachèrent de leur mieux.

» Malgré toutes les recherches des sans-culottes, tant de Montregard que de Montfaucon, l'on ne put jamais dé-

ouvrir l'auteur du coup de fusil. Son nom a été connu lus tard. »

— En finissant ce chapitre, nous dirons seulement uelques mots des prêtresses de la Révolution. On a emarqué qu'elles ont presque toutes fini de la manière a plus déplorable. Voici le portrait qu'en a fait l'apostat I. Grégoire :

« Les déesses de la Raison étaient toujours partie intérrante de la fête; leur exaltation, sur un trône qui remlaçait le tabernacle, présentait l'image de Vénus et de a débauche, substituée à celle du vrai Dieu. On sait 'ailleurs que les mœurs de la plupart établissent la jusesse de ce parallèle : et quelle autre qu'une impie et une mpure aurait eu l'effronterie de s'asseoir sur l'autel du Dieu vivant? » (*Hist. des sect. relig.*, t. I, p. 51, 52.)

Citons en terminant une petite aventure tragi-comique, elative au sujet : « A Montreuil, près Paris, en portant ans les rues la *déesse de la Raison*, on la laissa tomber; lle eut une jambe cassée et le cou rompu. Un plaisant lui t par anticipation cette épitaphe : « *Ci-gît la Raison de Montreuil.* » (*Hist. des sect. relig.*, par Henri Grégoire, . I, p. 52.)

CHAPITRE III.

LES PROFANATEURS D'ÉGLISES ET LES ASSASSINS DES PRÊTRES.

La fureur révolutionnaire poursuivit la religion jusque sur les pierres où elle avait imprimé quelques traces; on forma le projet d'anéantir toutes les églises, et ce projet reçut une partie de son exécution. Des bandes de démolisseurs se transportaient d'un lieu à l'autre et détruisaient les monuments chrétiens.

Au souvenir de ces ravages de l'impiété la plus brutale qui fut jamais, Joseph de Maistre écrivait ce passage remarquable :

« Lorsque j'assiste par la pensée à l'époque du rassemblement de la Convention nationale, je me sens transporté, comme le sublime barde de l'Angleterre, dans un monde intellectuel; je vois l'ennemi du genre humain séant dans un manége et convoquant tous les *esprits mauvais* dans ce nouveau *pandémonium;* j'entends distinctement *il rauco suon delle tartaree trombe;* je vois tous les vices de la France accourir à l'appel, et je ne sais si j'écris une allégorie.

» C'était un certain délire inexprimable, une impétuosité aveugle, un mépris scandaleux de tout ce qu'il y a de respectable parmi les hommes, une atrocité d'un nouveau genre qui plaisantait de ses forfaits, surtout une prostitu-

tion impudente du raisonnement et de tous les mots faits pour exprimer les idées de justice et de vertu. »

En quelques mois, une des plus florissantes portions de l'Eglise universelle, le plus beau royaume de l'Europe, bouleversés, couverts de sang et de ruines, ne présentent plus que l'image du chaos.

A la lueur des flammes, sous les coups de la hache, du marteau, de tous les instruments de destruction, disparaissent du sol dont elles étaient l'ornement cinquante mille églises ou chapelles. Dans ce nombre figurent une foule de monuments du premier ordre, soit par leur destination, soit par leurs souvenirs, soit par les chefs-d'œuvre de tout genre dont ils sont le rendez-vous. Telles sont les cathédrales d'Arras, de Cambrai, de Mâcon, les magnifiques églises de Marmoutiers, de Cîteaux, de Cluny et beaucoup d'autres.

Dans le même désastre sont enveloppés douze mille abbayes, couvents, prieurés, monastères fondations séculaires des rois, des princes et des fidèles. Ce qui échappe au marteau révolutionnaire est converti en casernes, en magasins, en écuries, en salles de spectacle, d'agiotage, et, sous le nom de clubs, en cavernes de démolisseurs et d'assassins.

Dans ces abbayes, dans ces couvents et ailleurs, plus de quatre-vingt mille bibliothèques sont saccagées, dispersées, lacérées, vendues à vil prix. Des bandes de vandales travestis en officiers municipaux, non moins ignorants qu'empressés à détruire, enlèvent les livres et les *emmagasinent* dans des greniers; d'autres en font le catalogue avec la toise et le pied-de-roi, ce qui leur paraît si naturel qu'ils en dressent procès-verbal. Le plus grand nombre en tirent parti en les vendant aux épiciers. « Nous avons vu, dit un témoin oculaire, des pâtisseries enveloppées avec des feuilles du *Saint Athanase* de Montfaucon, magnifique

ouvrage valant aujourd'hui trois ou quatre cents francs[1].

Les manuscrits les plus rares, les statues, les bas-reliefs, les peintures, les vitraux, éprouvent le même sort. C'est au milieu des cris tumultueux et d'une joie semblable à celle des sauvages des forêts, dansant autour de leurs victimes, que les sauvages de la civilisation accomplissent leurs actes de vandalisme stupide. Personne ne pourra jamais raconter tous les faits inqualifiables qui forment comme les épisodes de ce grand drame de destruction. Des tableaux d'église deviennent des *auvents* de boutiques de limonadier. La toile, *purifiée de ses couleurs,* est employée à vêtir les petits sans-culottes. On a vu un soldat faisant bouillir avec des morceaux de *cadres dorés* sa marmite au pied du pilier intérieur d'une église de Paris, et ayant pour tablier de cuisine un tableau du Guide valant trente mille francs[2].

Coup d'œil rétrospectif.

Dans tous les siècles, les profanateurs ont été punis. « L'antiquité, dit Joseph de Maistre, est d'accord sur les malheurs arrivés aux violateurs du temple de Delphes. (Voyez la note de Wittembach, qui cite les autorités, *Anim.*, p. 47.) On peut voir les réflexions du bon Rollin sur les phénomènes physiques qui empêchèrent depuis une spoliation du même genre lorsque les Gaulois s'avancèrent sur le temple de Delphes. Il est certain, en thèse générale, que *les sacriléges ont toujours été punis;* et rien n'est plus juste, car le pillage ou la profanation d'un temple, même païen, suppose le mépris du dieu, quel qu'il soit, qu'on y adore; et ce mépris est un crime, à moins

[1] *Mém. de la Révol.*, p. 424.
[2] *Mém. de la Révol.*, p. 418.

qu'il n'ait pour motif l'établissement du culte légitime, qui même exclut sévèrement toute espèce de crimes et de violences. *La punition des sacriléges dans tous les temps et dans tous les lieux* a fourni à l'Anglais Spelman le sujet d'un livre intéressant, abrégé en français par l'abbé Feller. Bruxelles, 1787; Liége, 1789, in-8°. »

Turpin de Crissé, dans ses notes savantes sur les *Commentaires* de César, éprouve de la difficulté à s'expliquer les fautes de Pompée à Pharsale, et les causes véritables d'une défaite qui, après tant de victoires éclatantes, avait de quoi surprendre. « On ne reconnaît pas, dit-il, dans la conduite de Pompée, pendant et après cette bataille, le vainqueur de l'Afrique, de l'Espagne et de la Sicile. Ce grand général, qui avait châtié les Parthes, vaincu Mithridate et Tigrane, soumis presque toute l'Asie, au premier échec qu'il reçoit, ressemble, selon la remarque de Plutarque, à un homme étonné qui a perdu le sens. On est surpris de le voir quitter la partie, se retirer dans son camp, s'enfermer dans sa tente et s'y livrer à la plus grande douleur, au lieu de songer à rallier sa cavalerie, à ranimer le courage de cette belle jeunesse, à lui montrer l'exemple de la valeur et de la fermeté. »

Pour éclaircir l'espèce d'obscurité qu'offre à l'auteur l'interruption subite et irréparable de la longue fortune de Pompée et d'une magnifique suite de victoires, nous transcrivons un passage qu'on lit dans l'*Histoire romaine* de Rollin. Après avoir parlé du dépouillement du Temple par Crassus, et de la sacrilége avarice de ce Romain, il ajoute :

« C'est une chose très-remarquable que le triste sort des deux généraux romains qui, les premiers et les seuls jusqu'au temps dont nous parlons, avaient violé le respect dû au Temple de Jérusalem. Pompée, depuis qu'il eut osé porter ses regards téméraires dans un lieu redoutable où

jamais aucun profane n'était entré, ne réussit en rien et termina enfin malheureusement une vie remplie jusque-là de gloire et de triomphes[1]. Crassus, encore plus criminel[2], fut puni plus promptement et périt dans l'année même. »

Cette observation est conforme au récit de Josèphe. La sainteté du Temple, dit cet historien, y fut violée d'une étrange sorte; car, au lieu que jusqu'alors les profanes non-seulement n'avaient jamais mis le pied dans le sanctuaire, mais ne l'avaient même jamais vu, Pompée y entra avec plusieurs de sa suite, et vit ce que les seuls sacrificateurs pouvaient voir. Aussi les historiens romains, tout opposés qu'ils étaient au peuple juif, ne parlent-ils de sa démarche qu'avec étonnement[3].

Punitions éclatantes des acquéreurs et des profanateurs des édifices sacrés en Angleterre.

Dieu punit presque toujours dès cette vie les grands crimes publics. Une faute dont le monde a été témoin appelle un châtiment éclatant, et le scandale ne s'efface que par une réparation visible à tous les yeux. Voilà pourquoi l'histoire est pleine de leçons à l'adresse de ceux qui ont outragé l'humanité ou violé les lois fondamentales de la morale dans l'ordre social et religieux. Les princes ou les ministres ambitieux qui ont bouleversé leur propre pays, ou qui ont fait à l'étranger des guerres notoirement

[1] Il fut poignardé en Egypte.

[2] Crassus était sans doute beaucoup plus coupable; il donna un libre essor à son avarice. Après avoir juré au grand-prêtre de se contenter d'une pièce de haut prix qu'on lui offrait pour sauver le reste, il n'enleva pas moins huit mille talents (24 millions de francs), parmi lesquels étaient, au rapport de Josèphe, deux mille talents auxquels Pompée avait refusé de toucher.

[3] *Voyez* Florus, liv. III.

injustes, ont eu rarement une fin heureuse. Et l'on remarque que ceux qui se sont attaqués à l'Eglise ont tous porté la peine de leur attentat.

On a feint souvent de respecter les droits spirituels de l'Eglise et de n'en vouloir qu'à ce qu'on appelle son temporel. Distinction subtile et erronée, car l'Eglise ne peut exister sur la terre que sous une forme visible et avec l'appui de quelque chose de matériel. Les temples, les aumônes, les œuvres pies, les missions, tout cela, sous un certain point de vue, est matériel. Ceux qui dépouillent l'Eglise de ses biens doivent donc être comptés au nombre de ses plus redoutables ennemis, puisqu'ils l'attaquent dans un élément nécessaire à son existence. Aussi la prospérité n'a jamais accompagné leurs pas. L'édifice de fortune qu'ils avaient construit avec les pierres du sanctuaire s'est écroulé subitement et les a entraînés dans une ruine commune.

Une lettre adressée au journal l'*Unità cattolica* contient de tristes renseignements sur le sort des grandes familles anglaises qui se sont enrichies des dépouilles du clergé. Presque toutes ont fini misérablement : l'exil, la confiscation, la peine capitale pour crime de félonie, des malheurs domestiques, le déshonneur et la ruine, voilà quelles ont été les récompenses de leur sacrilége cupidité. Nous donnons cette liste d'après le journal italien. Les personnes qui seraient tentées d'acquérir des biens ecclésiastiques en Italie feront bien de la méditer.

Voici les noms des membres du Parlement d'Angleterre qui prirent part à la confiscation des biens de l'Eglise sous Henri VIII. En tête figurent les plus grands seigneurs.

1° Lord Audley de Walden, grand-chancelier, mourut peu après, sans enfants mâles ; 30 avril 1544.

Sa fille Marguerite, mariée à lord Henri Dudley, qui fut

tué à Saint-Quentin en 1557, sans laisser de postérité, épousa en secondes noces Thomas, duc de Norfolk, qui fut décapité en juillet 1592, laissant après lui un fils, Thomas. Celui-ci fut déposé de sa charge de lord-trésorier et condamné à l'amende. Sa fille Françoise, ayant divorcé avec son premier mari, en épousa un second et fut condamnée à mort en même temps que celui-ci, comte de Somerset.

2° L'infortuné duc de Norfolk, Thomas Howard, est emprisonné à la tour de Londres; son fils Henri, comte de Surrey, fut décapité, par ordre du roi, qui expédia la sentence fatale de son lit de mort. Le duc de Norfolk resta en prison jusqu'à l'avènement de la reine Marie.

Le fils du comte Henri de Surrey est décapité en 1592.

3° Le marquis de Dorset a un fils et trois filles; celui-là meurt avant lui et sans postérité. Quant aux filles, Jane périt sur l'échafaud; Catherine, mariée à lord Herbert, est répudiée; Marie épouse Martin Keges, garçon d'écurie; leur père est décapité;

4° Le comte d'Oxon, Jean de Vere, non-seulement dissipe le grand patrimoine de sa maison, mais détruit encore ses châteaux et ses palais. Son fils Henri meurt dépouillé de tout;

5° Le comte d'Essex, Henri Bourchviw, tombe de cheval et se tue. Il ne laisse pas d'héritage;

6° Lord Cromwell est décapité dans la trente-deuxième année du règne;

7° Le comte de Worcester, Henri Somerset. Son fils Thomas meurt dans la tour de Londres; François, autre fils, est tué à Muselboroughfield, et son gendre, le comte de Northumberland, est décapité à York en 1592.

8° Le comte d'Hertford, Edouard Seymour, décapité comme félon.

Les huit ou neuf autres lords qui prirent part à la confiscation des biens de l'Eglise n'eurent pas une fin plus

heureuse. Presque tous ne laissèrent pas de succession, et s'ils eurent des enfants, ils furent très-malheureux. (Voyez Spelman, pages 223, 224.)

Venons maintenant aux vingt-cinq barons.

Thomas Dacres Fines est pendu à Tyburn, le jour de Saint-Pierre, la trente-troisième année du règne de Henri VIII.

Walter Ferrer, lord Devereux. Son fils Richard meurt du vivant de son père et laisse un fils que l'on dit empoisonné. Le fils de celui-ci, Robert, est décapité en 1601. Son fils Robert meurt sans héritiers, et la famille est éteinte. Walter était mort au siége de Rouen.

William Sturton et son fils Charles, coupables d'homicide, sont pendus à Salisbury, le 6 mars 1565.

Burrough. Son petit-fils est tué près de Kingston en 1578, et en 1601 la baronie prend fin avec la famille.

Hungeford, décapité la vingt-huitième année de Henri VIII.

Quant aux autres, on peut dire qu'ils sont morts sans laisser de postérité, ou, s'il en ont eu, ils lui ont transmis le fardeau de l'iniquité commise, ce qui les a précipités dans un abîme de misère. (Voy. Spelman, p. 226 à 229.)

Qu'est-il advenu de la couronne? Après avoir été portée pendant quarante ans par une bâtarde sanguinaire, elle tomba dans les mains d'un roi étranger, Jacques d'Ecosse, et de là sur l'échafaud, avec la tête du fils de celui-ci, que le bourreau trancha. Tous ceux qui l'ont ceinte depuis ont été marqués du signe de Caïn.

Qu'est-il advenu du royaume entier? Ecoutons le protestant Spelman : « Une infinité d'œuvres de charité qui soulageaient le pauvre disparurent d'un seul coup. Des milliers de serviteurs se trouvèrent dans le monde sans maîtres, et des milliers de pauvres, qui avaient été nourris et entretenus dans les monastères, attendent depuis cette

époque un morceau de pain pour apaiser leur faim. Tout monastère avait un hôpital ou une infirmerie pour les pauvres, et ces biens, dont les malheureux prenaient leur part, sont venus engraisser les lords, déjà si opulents. »

William Cobbett, qui n'est ni catholique, ni rétrograde, mais protestant, dit de même, dans son *Histoire de la Réforme protestante :*

« Quand l'Eglise fut saccagée et détruite, quand les réformateurs se furent jetés comme d'avides harpies sur les couvents et sur les églises, quand ces vastes domaines, qui appartenaient de droit aux classes malheureuses, leur eurent été ravis, et que ce qui resta des paroisses diminuées eut été donné aux curés pourvus de femmes, les pauvres (qui existent partout et qui existeront toujours) demeurèrent privés de tout moyen de subsistance. Alors les gueux et les voleurs se multiplièrent tellement qu'Elisabeth, la fille bâtarde de Henri VIII, que les protestants appellent la *bonne* Elisabeth, mais que d'autres nomment avec plus de raison la *méchante,* fit tuer en une seule année plus de cinq mille de ces malheureux, que l'on avait contraints à se faire voleurs en leur enlevant les moyens de vivre. Et comme si ce chiffre de cinq mille était trop peu élevé, la reine frappait la terre du pied d'un air mécontent, et gourmandait les chefs des comtés, leur reprochant d'accomplir ses ordres avec tant de négligence. »

Le même historien résume en quelques lignes, au paragraphe 331, l'état de l'Angleterre après la réformation. Voici ce qu'il dit :

« Quand la bonne reine Elisabeth eut mis la dernière main à l'œuvre de la spoliation de l'Eglise et des pauvres, l'Angleterre, autrefois heureuse, libre et hospitalière, devint une caverne de voleurs affamés et d'esclaves. »

Les acquéreurs des biens d'Eglise n'eurent pas un meilleur sort que les auteurs de la spoliation. Voici un relevé des principales abbayes, avec l'indication des familles qui les usurpèrent :

Battle, abbaye de Bénédictins. — Sir Antoine Browne. L'année même de la prise de possession, sa magnifique habitation fut incendiée jusqu'aux fondations.

Croyland, abbaye de Bénédictins. — Lord Ed. Cliton. Famille éteinte en peu d'années. L'abbaye passa à Hugues Fortescue, mort sans postérité, puis à Marguerite, sa sœur, morte sans s'être mariée, puis à Adr. Scrope, régicide, qui fut décapité sous la Restauration.

Ramsey, abbaye de Bénédictins. — Sir Richard Cromwell, dont la famille, malgré 90,000 livres sterling de revenu annuel, fut en peu d'années réduite à la misère.

Clochester, Saint-Jean. — Lord Tom. Darcy. Famille éteinte à la quatrième génération.

Ecrencester, abbaye d'Augustiniens. — Lord Seymour de Sudley, décapité comme félon, 1549.

Edouard, duc de Somerset, décapité comme félon, 1552.

Malmesbury, abbaye de Bénédictins. — William Stump, famille réduite à tendre la main à Malmesbury même.

11 couvents : Blythe, etc. — Richard Andrews ; famille éteinte dans la misère.

Glastenbury et Reading, 2 abbayes.

Sir Wingfield. — Sir Ant. Aucher, tué à Saint-Quentin, 1557.

10 couvents. — Audley, lord Walden ; il meurt peu après. Sa fille épouse lord Henry Dudley, tué à Saint-Quentin ; puis Thomas, duc de Norfolk, décapité en 1592 ; elle-même meurt à l'âge de vingt-trois ans.

Markyate, couvent de Bénédictines. — Henri Bourchier ; meurt pendant qu'il démolit le couvent pour construire un palais.

Lesnes, chanoines de Saint-Augustin. — Brereton William, décapité comme félon.

3 couvents : Spolding, etc... — Sir Jean Gheke meurt de chagrin.

4 couvents : Minster, etc. — Sir Thom. Cheney. Son fils vend jusqu'à la chapelle où était enseveli son père. Famille éteinte, 1578.

Maidstone collége. — Lord William Cobbam, tué en 1597. Son fils Henri meurt en prison, rongé par la vermine, n'ayant pas une chemise à changer.

Lanerscast, chanoines de Saint-Augustin, — Lord William Dacre. Son fils meurt subitement. Georges, son second fils, meurt d'une chute. Son oncle, accusé de félonie. Famille éteinte à la seconde génération.

Pembroke, Bénédictins. — Richard Devereux meurt du vivant de son père. Son neveu, le duc d'Essex, décapité comme félon, et sa propriété séquestrée pour le paiement de ses dettes.

Dudley, couvent de l'ordre de Cluny, et Wymondham, hôpital. — Lord George Dudley, réduit à la misère au point d'aller quêter des dîners à ses amis; on l'appelait le lord *quondam*.

7 couvents : Alcester 2e. — Thom. Cromwell, décapité, 1541.

Tarrow, couvent de Bénédictins. — Lord William Eure voit son fils aîné tué, et le titre éteint avec la famille.

Kent, couvent de Cluny. — Walter Mantel, décapité comme rebelle, 1553.

12 monastères : Bungay... — Thom., duc de Norfolk. Son fils Henri décapité, et le fils de Henri, également décapité. Thomas, second fils, meurt sans héritier; famille éteinte.

17 couvents : Balsall, etc. — Jean, duc de Northumberland, décapité comme félon; son fils Henri meurt au siége

de Boulogne; un second fils, Ambroise, *trois fois marié*, meurt sans postérité; un troisième fils, Guildford, décapité avec son père; un quatrième fils, Henri, tué à Saint-Quentin, et Charles, mort au berceau.

4 monastères. — Sir Thom. Palmer meurt décapité.

Wingham collége. — Sir Henri Palmer, tué au siége de Guisnes.

5 monastères. — Seymour, lord de Sudley, décapité comme félon, 1549.

12 monastères. — Edouard, duc de Somerset, protecteur, décapité comme félon, 1552.

4 monastères. — Sir Michel Stanhope, décapité, 1552.

2 monastères. — Keldon et Raphaël comte de Westmoreland, meurt de misère dans l'exil.

3 monastères : Holywell, etc. — Henri, duc de Suffolk, décapité comme félon. — Famille ruinée.

30 monastères. — Charles, duc de Suffolk; sa fille Françoise décapitée, 1554. Nous avons rapporté plus haut la longue suite des tragédies qui décimèrent cette famille.

On pourrait citer encore un grand nombre d'autres exemples : ceux-ci suffisent pour convaincre non-seulement les catholiques, mais encore les juifs et les incrédules.

Les incrédules ne s'inclineront pas devant la justice vengeresse de Dieu, puisqu'ils ne croient qu'à un aveugle destin; mais cet aveugle destin leur enseigne à ne pas se mêler à de semblables marchés. Quant aux juifs, ils ont déjà compris qu'il est bon de se tenir à l'écart. A défaut du Nouveau Testament, l'Ancien les avertit de ne pas dérober les trésors du Temple. Pour les catholiques, les vrais catholiques, ils n'ont pas besoin de cette démonstration.

Châtiments des profanateurs en France.

Si, dans l'histoire de France, nous trouvons beaucoup de nobles âmes qui ont révéré les choses saintes[1], nous rencontrerons aussi (indépendamment des flots de crimes qui, au XVIe siècle, de la part des huguenots, et à la fin du XVIIIe, de la part des sophistes, attristent nos annales) un certain nombre d'attentats contre les biens de l'Eglise. Nous en rapporterons un ici.

Quoique François Ier eût fait serment, comme les rois ses prédécesseurs, lorsqu'il se fit recevoir abbé et chanoine de Saint-Martin de Tours, d'en être le protecteur, quelques officiers de ses finances, abusant de sa facilité, lui firent croire que, dans les besoins pressants de l'Etat, il pouvait légitimement se servir du treillis d'argent qui fermait le tombeau de saint Martin. Ils vinrent donc à Tours, au mois de juillet de l'année 1522, signifier aux chanoines l'ordre qu'ils avaient d'enlever ce treillage. On trouve dans les registres de cette église la réponse que le chapitre leur fit. Elle est conçue en ces termes :

« Les chanoines disent qu'ils sont les très-humbles et très-obéissants chapelains et orateurs dudit seigneur roi, et qu'à eux n'est de quereller, arguer et contester avec Sa Majesté; mais que, craignant d'offenser Dieu, le créateur, et saint Martin, et pour les causes par eux déjà alléguées et

[1] Un seigneur de l'armée de Louis XI, étant venu lui apporter l'heureuse nouvelle de l'expédition de Cambrai, portait au cou une chaîne riche. Le prince, sachant que ce joyau n'était qu'une dépouille d'une église, et voyant un courtisan en approcher la main pour l'admirer : — « Prenez garde, lui cria-t-il, de faire aussi un sacrilége, car c'est là une chose sacrée que nul ne doit toucher. » (CORROZET, cité par Beyerling, *Apophthegmes des chrétiens.*)

autres légitimes, ils n'osent et ne doivent consentir ledit treillis être pris ou enlevé. »

Les officiers passèrent outre. Le treillage fut mis en pièces, le 8 août, et chargé à la porte de l'église dans des charriots escortés de plusieurs compagnies de soldats, qui les conduisirent à la Monnaie. On en fit des testons, où d'un côté la figure du treillis de saint Martin était empreinte. Il s'en trouve encore quelques-uns dans les cabinets des curieux.

Cette action, si peu attendue d'un prince catholique, jeta les gens de bien dans la consternation. Ceux même qui s'étaient chargés de l'entreprise la trouvèrent si honteuse qu'ils ne voulurent jamais permettre qu'on en dressât le procès-verbal. Le fabricier de l'église et quelques chanoines des plus zélés, s'étant opiniâtrés à le vouloir faire, en furent chassés avec les notaires. La chose alla si loin, qu'ayant paru à l'une des fenêtres de l'église, pour voir ce qui s'y passait, on tira sur eux plusieurs coups d'arquebuse, dont heureusement personne ne fut blessé.

Quelques historiens ont cru que les malheurs qui arrivèrent depuis à François Ier furent de justes châtiments de la profanation du tombeau de saint Martin. En effet, on remarque que ce prince, ayant peu de temps après porté ses armes dans le Milanais et mis le siége devant Pavie, y fut abandonné des siens, eut son cheval tué sous lui pendant la retraite; il fut lui-même dangereusement blessé, et arrêté sur les terres mêmes que Charlemagne avait données à l'église de Saint-Martin. Il reconnut alors que Clovis autrefois n'avait pas dit sans raison qu'il n'y avait pas lieu de se promettre la victoire de ses ennemis, après qu'on avait offensé ce grand saint[1].

Louise de Savoie, sa mère, à qui il avait laissé la régence pendant son absence, vint avec les enfants de

[1] Apud Greg. Turon. *Hist.* lib. II, cap. XXVII.

France au tombeau du saint, implorer son secours, et tâcha de réparer, par les présents qu'elle y laissa, l'injure qui lui avait été faite. Le roi lui-même n'eut pas plutôt recouvré sa liberté qu'il y vint, avant de rentrer à Paris, pour lui faire une espèce de satisfaction.

La colère de Dieu éclata d'une manière plus sensible sur la personne de Jacques Fournier, seigneur de Semblancey, qui avait été l'auteur de l'action; car cinq ans après, le même jour que le treillis avait été enlevé, il fut condamné à être pendu, et le fut en effet à Montfaucon, dans le fief du prieuré de Saint-Martin-des-Champs[1].

Punition terrible subie par un révolutionnaire.

« Couvent du Carmel de la Tronche (Isère), 28 octobre 1866.

« Mon Révérend Père,

» Pendant la terrible Révolution de 1790, un habitant de Génissieux (Drôme), poussé par l'esprit du mal, dévasta l'église d'un village voisin, appelé Perrin, situé à deux lieues de Romans. Nous ne savons jusqu'à quel point il poussa ses sacriléges profanations; ce qui est certain, c'est qu'il ne tarda pas à recevoir la punition de son crime. Il perdit ce qu'il avait de fortune, et fut poussé par une force irrésistible à marcher constamment en décrivant un cercle de la largeur d'un puits, dans son habitation, sans pouvoir s'arrêter ni même changer la direction de cette marche forcée et si extraordinaire, tellement qu'il en vint à creuser le sol de sa chaumière, qui n'avait pas de plancher, d'un demi-pied. Il usait une paire de souliers par mois, et lorsque ses forces se furent affaiblies, sa femme

[1] *Vie de saint Martin*, par l'abbé Gervaise, Tours, 1699.

et sa fille durent, à tour de rôle, lui prêter le secours de leurs bras pour l'aider et le soutenir dans son mouvement perpétuel. Lorsque M. le curé venait le confesser, il était obligé de lui rendre le même office en accomplissant son ministère. Cette terrible punition lui ouvrit les yeux sur l'énormité de son crime, et la grâce toucha son cœur de repentir. Il ne cessait de répéter aux nombreux visiteurs qu'une chose si extraordinaire amenait à son habitation, et de la charité desquels il recevait sa subsistance, qu'il n'était ainsi puni que pour avoir profané le saint lieu; qu'il les suppliait, dans son malheur, d'implorer pour lui la miséricorde divine.

» Cet homme mourut dans de grands sentiments de repentir, et tout porte à espérer que Dieu, qui n'afflige le pécheur que pour l'amener à la pénitence, lui aura pardonné.

» Ce fait extraordinaire a eu un nombre prodigieux de témoins pendant près de trois ans qu'il a duré, et dont quelques-uns existent peut-être encore et pourraient en donner des preuves. Je le tiens de ma propre mère, qui a souvent été conduite chez ce malheureux par des parentes qui lui faisaient l'aumône; elle était alors âgée de dix-huit à vingt ans. Elle n'existe plus; sans cela, je l'aurais engagée à vous en faire le récit elle-même.

» Elle ajoutait que deux autres malheureux, qui avaient secondé cet homme, avaient reçu aussi une punition exemplaire.

» SŒUR THÉRÈSE DE SAINT-JEAN DE LA CROIX,
» *Relig. carm. ind.* »

Un révolutionnaire châtié dans son enfant.

Nous tenons le fait suivant d'un pieux religieux, auquel un témoin oculaire l'avait raconté :

« Près de la petite ville de Montluel, département de l'Ain, un révolutionnaire nommé Grillot, profitant de l'anarchie qui, en 93, autorisait toute espèce d'impiété, s'introduisit dans l'église paroissiale, et, montant sur l'autel de la sainte Vierge, lui enleva la belle robe offerte par la piété des fidèles. Fier de son exploit sacrilége, cet impie rentre chez lui et fait faire un vêtement à sa fille de la dépouille de la statue de Marie.

» Un autre jour, Grillot, entrant dans le temple, décolla tous les saints et cloua ensuite leurs têtes contre son armoire.

» Ces actes de brutale impiété consternèrent tous les chrétiens du lieu; mais le ciel ne tarda pas à punir cet iconoclaste. Quelque temps après, il lui naquit une fille, non pas revêtue des blanches livrées de Marie, mais d'une peau de bête toute hérissée de poils... Il eut beau tenir secrète cette punition divine, la connaissance s'en répandit bientôt au dehors, au point que les parents de cette malheureuse enfant, honteux et confus de cet évènement, n'osaient plus se montrer en public. Sous prétexte de mettre leur fille en nourrice, ils l'envoyèrent dans les montagnes du Bugey; on ne sait ce qu'elle devint, on n'en entendit plus parler.

» Cette punition de Dieu, loin de faire rentrer cet impie en lui-même, ne servit qu'à l'endurcir dans le mal. Méprisé de tous les gens de l'endroit, il vécut isolé, couvert d'opprobre et en proie aux remords.

» Arrivé à sa dernière heure, il refusa de profiter de la miséricorde de Dieu en repoussant le prêtre qui venait lui offrir le secours de son ministère. Chaque fois que le curé se présentait, il feignait de dormir ou d'être dans le délire, comme on l'a su par la garde qui le veillait. C'est ainsi qu'après une vie impie, ce malheureux est mort dans l'impénitence. Il a dû comprendre alors combien *il est horrible,*

suivant les paroles du Saint-Esprit, *de tomber entre les mains du Dieu vivant.* »

Relation de l'incendie de la ville de Saint-Claude en juin 1799 [1].

La ville de Saint-Claude, en Franche-Comté, devait son existence et tout ce qu'elle eut de richesse et de gloire à la solitude de *Condat,* dans les montagnes du Jura. Dès les premiers siècles du Christianisme, ce désert fut sanctifié par l'austère piété de saint Lupicin et de saint Romain, qui s'y établirent; leurs nouveaux disciples, et plus encore leur ferveur, en firent bientôt un vaste monastère, que la religion compta parmi ses plus beaux établissements; la gloire du monastère de *Condat* s'étendit dans toutes les Gaules avec l'édification qu'il répandait; mais elle devint plus grande encore, et remplit tout l'Occident quand, sur la fin du VIIe siècle, saint Claude, archevêque de Besançon, y choisit sa retraite; c'est là que cet émule des Paul et des Pacôme donna au monde le sublime spectacle d'une perfection angélique; c'est là qu'il mourut, et sa mort rendit encore plus éclatante la sainteté de sa vie, par les miracles sans nombre qui illustrèrent son tombeau; de toutes parts on venait l'y invoquer, la piété s'y établit, et le tombeau de saint Claude fut le berceau de la ville de ce nom.

Elle en était digne alors et s'en glorifiait, lorsqu'au XIIIe siècle elle en reçut encore un plus pressant motif :

[1] Cet incendie a été considéré comme un terrible exemple des vengeances divines, auquel on n'a pas fait assez attention ; nous en reproduisons la relation telle qu'elle a été écrite et imprimée en 1800 par des témoins oculaires. La Providence, qui souvent se justifie dès cette vie, a accompagné ce triste évènement de circonstances trop frappantes pour qu'on puisse s'y méprendre sur la cause de ce malheur.

le tombeau de cet illustre serviteur de Dieu fut ouvert (l'an 1243), et son corps fut trouvé non-seulement sans corruption, mais flexible et palpable encore. La mort en avait respecté les chairs, et les horreurs du sépulcre n'avaient pas été son partage. C'est alors que la piété publique fut satisfaite, en voyant l'objet de sa vénération, placé sur les autels, lui présenter sans cesse, dans un miracle toujours subsistant, le double gage de la sainteté de son glorieux patron et de la puissante protection qu'elle devait en attendre.

Jalouse de sa religieuse origine et de son nom, la ville de Saint-Claude fut toujours heureuse, autant que la localité le comportait; longtemps même elle fleurit, moins par son commerce au dehors que par l'affluence des étrangers qui venaient vénérer sa précieuse relique, et par les abondantes bénédictions qu'elle attirait sur ses habitants; leur pieuse confiance la regardait comme une sauve-garde assurée, et leur reconnaissance lui attribuait l'éloignement de ces fléaux désolants qu'on éprouve si souvent ailleurs, et que ne connaissait point encore leur vertueux pays; la piété y régnait, les mœurs y étaient simples et pures; on y trouvait encore les vertus des premiers temps, et jusqu'à nos malheureux jours, Saint-Claude pouvait être regardée comme une ville sage et fidèle.

Pourquoi une barbare philosophie lui a-t-elle arraché tant de biens?... En corrompant sa foi, en détruisant son culte, c'était y appeler, avec le schisme et l'erreur, le désordre et tous les excès, l'impiété et tous les maux.

Hélas! plus fort que les orages, plus terrible que les éléments, l'esprit de mensonge et de ténèbres y pénètre avec l'*intrus évêque constitutionnel du Jura;* ce faux pasteur, en usurpant le ministère des pasteurs légitimes, venait égorger le troupeau : la secte impie qu'il servait

en aveugle aida ses projets, et tous les malheurs furent le fruit de leurs perfides complots; Saint-Claude vit l'abomination dans son sein; un *club* s'y forma... Déjà l'insolence et l'avidité s'étaient enrichies des biens de l'Eglise, déjà les ornements de l'autel, les offrandes des peuples étaient la proie des *Héliodores modernes;* mais l'irréligion n'était pas satisfaite, la fureur ne connaît point de bornes.

Onze siècles étaient révolus, et la mémoire de saint Claude vivait encore, le souvenir de ses vertus commandait la vénération et le respect, sa relique était chère... Qu'elle disparaisse..., c'est le vœu de l'enfer, et le club le répète..... Quatre scélérats sont choisis pour l'enlever; mais, au moment de l'exécuter, trois de ces malheureux sont saisis d'effroi; ils reculent d'horreur et se refusent à consommer le forfait commandé : plus endurci, le quatrième croit y suffire; il s'y dispose, et à l'instant ses forces l'abandonnent, une paralysie supplée aux remords et l'arrête...; le crime est réservé à un profanateur plus insigne : ce n'est plus un lâche soudoyé d'un club subalterne, c'est un brigand éprouvé, un soi-disant commissaire du club principal; il vient ... trop coupable pour ne mériter que le châtiment d'Osa, la justice divine l'abandonne à sa rage, le silence et les ténèbres le favorisent.

L'ange qui veillait depuis douze siècles sur le sacré dépôt détourne un moment les yeux; la terreur qui avait frappé tant de fois les ennemis de saint Claude leur laisse un peu de répit; ils saisissent ce corps, ils le brisent, ils l'emportent, à moitié éperdus, jusqu'au couvent profané des Carmes, où on le brûle pour éclairer une nuit d'orgie. Il est donc détruit et détruit sans retour! Non, l'iniquité s'est trompée, l'avant-bras de saint Claude est tombé de ces mains qui précipitaient leur ouvrage; un fidèle le

ramasse et le cache dans sa demeure, pour que l'Ecriture soit vérifiée encore une fois avec une incroyable exactitude : *Ossa pullulent de loco suo !*

A la nouvelle de cet horrible sacrilége on frémit, l'indignation est générale et le deuil public. Ce sentiment pénible qui poursuit une conscience criminelle, ce reproche qu'éprouve l'impie, ce trouble que rien n'apaise, agitait tous les cœurs; on se croyait coupable parce qu'on n'était pas innocent, on se reprochait le crime parce qu'on aurait dû le prévenir. On avait trop abandonné la cause de Dieu pour ne pas craindre ses vengeances, et l'inquiétude universelle les disait très-prochaines; on semblait les prévoir : *la ville périra par le feu,* disait-on, et ce pressentiment, qu'on ne pouvait expliquer, ajoutait, à la persuasion d'un désastre futur, l'idée d'un châtiment préparé par le courroux du ciel.

Que n'ont-ils compris plus tôt le présage sorti de ce bûcher dont la chaleur était insupportable et de cette fumée si épaisse qu'il était impossible d'en approcher. C'était l'avertissement suprême du ciel en courroux. Cinq ans s'écoulent, et le poids du crime accompli par un étranger pèse comme un remords à la cité qui l'a permis. De sinistres pressentiments s'emparent des meilleurs esprits, les fronts s'assombrissent, la vengeance approche : on a vu un spectre en feu brandir un glaive menaçant, on entend sortir de la bouche prophétique des femmes et des petits enfants les paroles dictées par la conscience publique : *On a brûlé saint Claude, la ville sera brûlée.* Ce fut en plein été et en plein midi. O prodige ! ô stupeur ! une immense colonne de fumée s'élève du milieu de la ville. La flamme s'en échappe et s'élance comme un trait, poussée par une main invisible, vers le couvent profané qui avait été le théâtre du sacrilége. En un clin d'œil tout est embrasé. Ah ! n'en doutez pas, ce sont les cendres de

saint Claude qui retombent comme une pluie de feu sur la Jérusalem qui a tué ses prophètes. Regardez, quatre-vingts victimes, quatre mille âmes sans asile et sans pain, trois cents maisons écroulées, l'hospice détruit, la cathédrale frappée de la foudre, parce qu'elle n'était plus l'asile du Dieu vivant, mais le temple de la Raison égarée; et au milieu de ces ruines accumulées, seule encore intacte, seule encore debout, l'humble maison où le bras de saint Claude avait été recueilli. Voilà dans un seul spectacle la punition éclatante de l'impiété, la récompense plus éclatante encore de la foi. Les os des saints ont donc gardé leur crédit, saint Claude est donc tout-puissant encore sur les éléments, il excite ou il apaise les flammes à son gré; saint Claude est encore vivant : *Ossa pullulent de loco suo*[1].

Telle était dans Saint-Claude la disposition des esprits, lorsque, le 19 juin 1799, à midi trois quarts, le ciel étant serein et l'air très-calme, le feu prit aux bâtiments dits les remises de l'évêché, situés presque à l'extrémité de la

[1] Voici un extrait d'une circulaire récente de l'évêque du diocèse de Saint-Claude, qui confirme ce fait :

« Nous venons de faire une acquisition bien précieuse, celle de la maison qui, aux mauvais jours de la *Terreur*, garda la relique insigne du *Patron* du diocèse. On sait par quel sacrilége attentat, par quel horrible forfait, le corps vénéré de saint Claude, miraculeusement conservé depuis douze siècles, objet de la dévotion des rois et des peuples, fut livré au feu destructeur; on sait comment la divine Providence sauva un membre du saint corps de la fureur impie des révolutionnaires. Dans l'affreux incendie qui dévora la ville en quelques heures, les ardentes flammes enveloppèrent. sans l'atteindre, la maison gardienne du trésor de la cité. Aussi, depuis de longues années, toutes les âmes pieuses désirent l'érection d'un oratoire. Nous voulons réaliser ce vœu. Une chapelle monumentale transformera l'humble *maisonnette*.

LOUIS-ANNE, *évêque de Saint-Claude.*

ville, sans qu'on ait pu accuser ni même soupçonner personne de négligence ou de malice : au son de la cloche, tout le monde accourt, et l'empressement général en présentant les secours les plus prompts et les plus multipliés, joints à la circonstance d'une heure favorable qui aidait à l'emploi des moyens, tout rassurait contre la première alarme; et cent fois, avec moins de ressources et plus d'obstacles, on avait éloigné de plus grands dangers. Mais une force invincible semble énerver les courages et enchaîner tous les bras, l'eau abonde et l'on ne s'en sert pas, le feu n'est qu'à un bâtiment et on le croit partout... On s'écrie : *C'en est fait, la ville est perdue !...* Et cédant à une impulsion aussi frappante qu'inconnue, chacun se retire pour s'occuper de son démeublement. Stupéfaits et tremblants, les impies mêmes s'écrient comme les autres : *Mon Dieu !... mon Dieu !... la ville est perdue ... fuyons...* D'où vient donc un tel effroi ? rien ne le justifie, et rien ne peut le vaincre ! S'il est naturel, comment le concevoir et si grand et si fort ? Une vaine terreur peut-elle gagner ainsi tant d'esprits différents, et leur faire oublier un intérêt commun ? N'est-ce pas plutôt le souverain Arbitre de toutes choses qui éloignait les secours utiles, en même temps qu'il dirigeait le fléau de sa colère ? Avait-il besoin des orages pour le répandre sur la ville entière ?

On vit en effet avec surprise qu'avant de s'être communiqué aux maisons voisines, il fut embraser le couvent des Carmes, très-distant, et tout le faubourg qui est à l'autre extrémité de la ville; on eût dit qu'il s'empressait d'atteindre l'infernale caverne où le crime s'était commis, les repaires des monstres qui l'avaient exécuté, et les habitations des brigands qui avaient le plus signalé leur fureur révolutionnaire et leur obstination dans le schisme et l'impiété. Ce n'était point, comme dans les incendies

ordinaires, un vent qui portait la communication du feu avec les étincelles dispersées, c'était plutôt un air enflammé et brûlant qui embrasait tout sans contact. Les flammes dévoraient les étages inférieurs avant que les greniers et les combles en fussent atteints; les meubles ou effets jetés dans les jardins ou portés dans les champs étaient détruits avant les maisons d'où ils étaient sortis; les quartiers les plus reculés furent en cendres avant que les plus voisins fussent endommagés; l'hôpital même, assez éloigné de la ville, paraissait hors d'atteinte, la direction était presque opposée à celle que le feu avait suivie jusqu'alors, et il fut complétement incendié avant l'évêché et le chapitre, beaucoup plus rapprochés du foyer.

Tout fut consumé. Ainsi le feu, qui avait servi à l'exécution d'un exécrable attentat, servit pour en punir une ville coupable... Déjà la révolution l'avait réduite à l'état d'un misérable et pauvre village, mais aujourd'hui, disait un témoin oculaire en 1799, elle n'est plus qu'un théâtre inaccessible des vengeances du ciel. On n'y voit plus qu'un amas de décombres, et l'on est forcé d'avouer que c'est moins une ville incendiée qu'une ville anéantie; il n'en reste plus de vestiges, et ses habitants consternés sont sans foyer et sans asile.

Triste sort des profanateurs.

Les traits suivants nous ont été adressés par une religieuse augustine anglaise :

« Pour répondre à votre demande, je m'empresse de vous communiquer plusieurs traits de punitions terribles exercées par la vengeance divine sur des profanateurs sacriléges des lieux saints. J'ai été moi-même témoin oculaire des deux premiers; les autres m'ont été racontés

par des personnes dignes de foi et sous les yeux desquelles les faits s'étaient passés.

» Dans une ville de la Belgique, presque vis-à-vis de la maison où j'habitais alors avec mes vertueux parents, un homme *sans principes* avait acheté un superbe couvent à très-bas prix. L'ayant démoli, il y bâtit deux belles maisons. La chapelle qui se trouvait au jardin, où reposait jadis le corps d'une sainte de l'ordre, que les religieuses avaient emporté en émigrant, fut travestie en gloriette. La première fois que la jeune femme de cet acquéreur de biens nationaux y mit le pied, elle tomba morte, ayant à peine atteint sa vingt et unième année. Chacun reconnut dans cette mort la punition de la profanation d'une sainte chapelle, et une miséricordieuse préservation des principes de cette jeune femme, encore pure : elle et ses parents, étant d'une autre ville, ignoraient que cette habitation avait été un couvent, et, d'autre part, ils ne savaient point que l'acheteur était sans religion. Quelque temps après, cet homme contracta un nouveau mariage avec une femme moins pieuse que la première. Diverses catastrophes prouvèrent que les bénédictions s'éloignent de ceux qui ne respectent pas les choses saintes; entre autres calamités, le tonnerre tomba sur cet ancien couvent et y fit de grands dégâts, que j'ai vus de mes propres yeux.

» — Dans une autre ville de Belgique, un malheureux voltairien acheta les plus belles pierres sépulcrales d'une église démolie sous la république française, pour en paver le vestibule de sa maison. La première fois qu'il passa sur ces marbres sacrilégement enlevés de dessus les sépulcres des plus nobles de ses concitoyens, il tomba mort, sans aucun secours, sur la plus magnifique pierre, qu'il avait enlevée de ses propres mains. Ce trait me vient d'un

témoin d'une véracité à toute épreuve, lequel m'a raconté aussi que ce malheur avait converti la famille de cet impie.

» — En 1814, quand Louis XVIII était monté sur le trône de ses ancêtres, et que les soldats belges étaient renvoyés dans leur pays, quelques-uns de ces derniers, natifs d'un village nommé Meigheim, entre Bruges et Gand, se rendaient dans leurs familles, lorsqu'ils s'arrêtèrent devant une de ces chapelles champêtres où pendant leur jeunesse ils avaient souvent accompagné leurs pieux parents pour prier le divin Crucifié. Ils s'agenouillèrent avec attendrissement et, les bras en croix, remercièrent le Dieu Sauveur qui les ramenait sains et saufs dans leur patrie, tandis que des milliers de leurs compatriotes avaient été tués à Moscou. Un seul, qui était ivre, se moqua d'eux et tira la langue par dérision : alors sa langue enfla comme celle d'un bœuf; puis il eut des convulsions terribles, qui ne cessèrent qu'après qu'il eut confessé son crime et reçu la sainte absolution et l'Extrême-Onction. Durant plusieurs heures qu'il survécut, douze hommes essayèrent en vain de le transporter chez lui. C'est un fermier de ce village, nommé Pourquoi, qui m'a relaté ce fait comme témoin oculaire. »

Châtiments éclatants.

Un digne prêtre nous a adressé de Saint-Méen, le 20 octobre 1866, le trait suivant :

« L'iniquité qui triomphe s'imagine volontiers que la justice de Dieu n'existe pas, et elle répond, à ceux qui la condamnent, par les prospérités dont la vertu s'afflige. Elle se prévaut du silence de Dieu pour s'enhardir dans ses forfaits. Non, on ne fait pas le mal impunément, même

en ce monde. Les deux traits que j'ai à raconter prouvent que Dieu parle quelquefois bien haut, et qu'il n'entend pas qu'on touche à ses saints, ni même à leurs images : *Nolite tangere christos meos.*

» Ces deux coups de la justice divine ont été frappés le même jour, à la même heure, dans la même paroisse. Je les tiens de divers témoins oculaires.

» C'était un jour de fête républicaine; il fallait un feu de joie, et on ne vit rien de plus économique et de plus piquant que de le faire avec les statues des saints qui ornaient l'église. Il y eut bien quelques timides réclamations contre cette motion; mais, après tout, à quoi bon des images de saints, quand le gouvernement avait décrété qu'il n'y avait plus de Dieu.

» Pour une pareille expédition, dans ces jours d'affreux délire, le zèle patriotique ne pouvait pas faire défaut : tant de gens avaient de bonnes raisons pour se défaire de ces images, qui rappelaient la pensée de Dieu, dont la déchéance était légalement prononcée ! Et puis, cette aveugle impiété n'était-elle pas excitée par la promesse mensongère du partage égal ? Il y avait dans la commune de belles et vastes propriétés seigneuriales, qui n'ont point été partagées également, je vous assure.

» Descendre les saints de leurs places d'honneur où la piété de nos pères les avait mis, les transporter sur la place publique, et les jeter avec dédain dans un tas d'ordures, sans craindre de leur faire mal en leur cassant tête, bras ou jambes, ce fut l'affaire d'un instant. Hélas ! il faut bien l'avouer à la honte de mon pays, s'il n'y avait pas foule, il y avait trop de monde à jouir de cette belle expédition; et il va sans dire qu'en si joyeuse circonstance, chaque saint dont on apportait la statue était accueilli par des hourras sauvages, de bouffonnes plaisanteries et des propos blasphématoires.

» Le public trouvait la comédie plaisante, mais le comique tourna bientôt au tragique.

» Un jeune homme d'environ dix-huit ans, domestique, ardent à toute autre chose qu'au bien, aidait au transport de la statue de la sainte Vierge. Il se permit, en arrivant au bûcher, une impiété si abominable, que ma plume se refuse à l'exprimer. Redoublement frénétique de grosse joie des assistants, mais non du malheureux que la justice de Dieu attendait là. Frappé comme d'un coup de foudre, il tombe à l'instant en arrière, perclus, oui, perclus pour la vie! Il avait les pieds légers pour courir au mal, le voilà devenu semblable à un enfant qui n'a pas encore l'usage de ses jambes et qui se traîne comme il peut.

» Quarante ans après, je l'ai vu moi-même, le pauvre cul-de-jatte, je l'ai vu sous le poids du châtiment du péché et du remords qui déchire tout cœur impénitent.

» — Dieu voit tout : au même instant où la justice divine se montrait sur la place publique, une autre leçon se donnait dans l'église dépouillée. Tableaux, statues, bannières, etc., tout avait disparu, quand l'un des acteurs de ce brigandage avisa un crucifix sur le couronnement du maître-autel, lequel s'élevait jusqu'à la voute. Vite une échelle est appliquée, et le plus leste de la troupe de s'élancer pour faire disparaître le dernier vestige de la superstition. C'est ainsi qu'on qualifiait alors l'image adorable du divin Rédempteur. Mais, ô terreur ! à peine parvenu au quart de l'échelle, notre iconoclaste jette en haut un regard vers la divine image (ce n'était point un regard d'amour); un barreau se rompt sous son pied et il reste étendu sur les dalles du sanctuaire, la tête fracassée et je ne sais plus quel membre brisé.

» Après un moment de stupeur et de silence, on ne se pressait pas de s'attaquer de nouveau à l'image du Sauveur

du monde. « Eh bien ! s'écrie un esprit fort, personne ne » monte ! Est-ce qu'il y a de quoi avoir peur ? — Pas peur, » moi, dit l'un. — Ni moi, » dit un autre. Mais tout en se vantant de leur bravoure contre Dieu, ils examinent les conditions de l'échelle, et observant qu'elle est parfaitement conditionnée, ils trouvent que les barreaux peuvent porter au moins quatre fois le poids d'un homme. Faute de réfléchir on se damne. La réflexion de nos braves les convainquit qu'il y avait dans le malheur arrivé quelque chose qu'ils ne savaient pas appeler surnaturel, mais ce quelque chose fit courir dans leurs membres un frisson de frayeur. Dans la figure du divin Crucifié, qui nous représente le Dieu d'amour, avaient-ils entrevu le Dieu de la justice ? Je le crois; car tous ceux qui composaient ce groupe de Vandales s'esquivèrent l'un après l'autre silencieusement, et le crucifix est resté à sa place jusqu'en 1848.

» GUYOT, *prêtre de l'Immaculée-Conception.* »

Telle vie, telle mort.

Une personne honorable de la ville du Puy nous écrivait, en date du 18 octobre 1866, les traits suivants :

« Voici quelques exemples bien frappants de la justice de Dieu sur les impies. Par égard pour les familles qui vivent encore, je dois m'abstenir de citer les noms propres.

» B*** se distinguait par son irréligion et son fanatisme révolutionnaire; jamais il ne mettait les pieds à l'église, et profitait de toutes les occasions qui lui paraissaient favorables pour déblatérer contre les prêtres et les pratiques religieuses. Or un jour, dévoré de remords et l'âme pleine de fiel, il se promenait dans un jardin où se trouvait une ruche à miel. Il fut tout-à-coup assailli par les mouches, qui couvrirent son corps, et, en proie à des

souffrances inouïes, il mourut au bout de quelques heures, dans un affreux désespoir. »

« — Trois frères étaient unis par une infernale animosité contre les prêtres, dont la vue seule les mettait en fureur. Enhardis par les évènements qui éclatèrent en 93, ils se distinguèrent par leur cruauté; et Dieu seul, qui devait les venger, connaît le nombre des saintes victimes qui tombèrent sous leurs coups. Tant de sang innocent répandu par ces monstres montait vers le ciel et demandait vengeance. La justice de Dieu ne tarda pas à éclater.

» Le premier, pendant qu'il ruminait encore dans son cœur de nouveaux forfaits, fut tout-à-coup frappé de mort, sans avoir eu le temps de pousser un cri de repentir pour implorer la miséricorde divine.

» Le second, atteint d'une maladie mortelle, refusa obstinément de recevoir les sacrements, et mourut comme il avait vécu, dans l'endurcissement du cœur.

» Le troisième, effrayé du malheur arrivé à ses frères, voulut, lorsqu'il se vit à la dernière extrémité, faire venir un prêtre; mais quand le ministre de Jésus-Christ arriva chez lui, il ne trouva plus qu'un cadavre glacé, qui portait sur son front l'empreinte du désespoir.

» C'est ainsi que ces trois impies, après avoir été unis dans leurs crimes pendant leur vie, le furent encore à la mort dans leurs châtiments. »

Le Bon Dieu de Pitié profané par un jacobin.

Nous devons à la bienveillance d'un pieux ecclésiastique belge l'exemple suivant. Le récit est précédé de quelques lignes que nous citons textuellement :

« Chapelain dans un petit village du canton d'Etalle, diocèse de Namur, j'entends raconter fréquemment le

trait ci-joint, qui s'est passé tout près d'ici. Il s'agit de la mort d'un révolutionnaire fameux, bien connu dans ce canton, frappé de Dieu à Tintigny, village à une lieue d'ici. Tout le monde y a vu le doigt de Dieu. Je m'en suis fait raconter un de ces jours les détails par un vieux prêtre qui les tient d'un curé contemporain. Je pourrais citer le nom de l'individu, mais je craindrais de blesser la justice et la charité, car il a des neveux en grand nombre dans nos environs, et des neveux qui ne lui ressemblent guère. Voici le fait :

» A Tintigny, diocèse de Namur, pendant la Révolution française, aux jours de la Terreur, le pouvoir exécutif avait pour agent le citoyen G... Il était digne de ses maîtres; il dénonçait les prêtres, dénichait les rebelles, abattait les croix. C'était la terreur du pays. A cette époque, en 1793, la Belgique, on s'en souvient, était devenue département français, et elle était soumise aux lois sanguinaires des scélérats qui siégeaient à Paris. Un jour, la veille de l'Ascension, le citoyen G..., en allant de Tintigny à Orval, passe à l'entrée d'un bois, devant un christ connu sous le nom touchant de *Bon Dieu de Pitié*. Le renégat, en le voyant, lui montre le point et lui lance ce blasphème : « Si tu es encore là, petit Pierrot, quand » je repasserai, tu descendras la garde. » Quand il repasse, le Bon Dieu de Pitié est encore là. L'agent du pouvoir exécutif s'apprête à renverser le crucifix. Il faisait une obscurité profonde. Tout-à-coup il aperçoit, appuyée sur le hêtre qui porte l'image vénérable, une forme humaine toute nue, les bras étendus en croix, une couronne sur la tête. En un clin d'œil, la vision se précipite sur le voyageur. Celui-ci croit que c'est le Christ descendu pour se venger. Effaré, éperdu, il pique son cheval et revient ventre à terre à Tintigny, sans regarder derrière lui. Il arrive tout tremblant, épuisé; il se met au lit en

proie à une fièvre dévorante; le lendemain matin il expirait, et tous se dirent : *Le doigt de Dieu est là !* — Dieu se laisse blasphémer et persécuter parce qu'il a l'éternité pour répondre; mais cette fois il avait répondu avant le grand jour. L'apparition qui avait effrayé le fier républicain s'expliqua bientôt : Dieu s'était servi de la folie d'un malheureux qui habitait ces bois pour « lui faire descendre la garde. » La femme du blasphémateur ainsi que ses deux filles moururent plusieurs années après dans la misère et dans l'abjection. Et le Bon Dieu de Pitié est encore là, et on se signe encore en passant devant lui, et les vieillards, en songeant au jacobin de Tintigny, se signent deux fois ! »

La vengeance divine.

Voici deux exemples de la vengeance de Dieu, rapportés par M. l'abbé Baux, vicaire général de Buffalo :

« Dans mon pays natal, à l'époque de la grande Révolution de la fin du siècle dernier, un homme qui jouissait d'une certaine considération se laissa entraîner aux idées du temps et devint impie. Après la dévastation de l'église paroissiale, où se commirent mille excès criminels, ce malheureux, visitant un jour les ruines qui y étaient amoncelées, et apercevant encore le grand christ de pierre derrière l'autel principal, s'écria : « Quand donc ne » verrai-je plus ce monstre ! » Son vœu sacrilége fut exaucé; il ne le vit plus, en effet, car il perdit la vue complètement sans la moindre douleur. Il a vécu encore une quinzaine d'années dans ce triste état. J'ai, depuis, appris avec plaisir qu'il s'était réconcilié avec Dieu.

» — Un autre de mes compatriotes assistait au renversement des statues dans la même église; il en emporta

une chez lui, non pour la soustraire à la profanation, mais pour assouvir sur elle une sorte de rage et montrer en cela toute la force de son esprit. Il ne trouva rien de plus plaisant, après certaines brutalités indignes, que de fendre cette statue, comme un morceau de bois ordinaire, et de la destiner à faire bouillir son pot-au-feu. Ce ne fut pas pour lui un brevet de longue vie, car, deux jours après, on procédait à son enterrement. Dieu l'avait cité à comparaître devant son tribunal. »

Une orgie sacrilége.

En 1793, à cette époque si féconde en crimes de toute espèce, un régiment français qui était en Italie passa dans un village au moment d'un orage qui fut suivi d'une grande pluie. Les soldats trouvèrent l'église ouverte et y entrèrent pour se mettre à l'abri. Comme on était alors en un temps où l'on travaillait à détruire la religion, et où ceux dont la foi et la piété n'étaient pas bien enracinées se faisaient une gloire de se montrer impies, les soldats se comportèrent dans le temple du Seigneur comme dans le lieu le plus profane. Quelques-uns proposèrent d'y faire venir du vin; leur proposition fut bien accueillie. On en apporta bientôt dans de grandes jattes; mais comme on n'avait pas assez de gobelets et de tasses pour y puiser, il y eut un soldat qui fut assez impie pour se procurer un vase sacré par un sacrilége horrible. Il monte à l'autel, enfonce la porte du tabernacle, ose prendre en main le ciboire, jette par terre les hosties saintes qu'il renfermait, et vient ensuite tout triomphant. Mais le moment était arrivé où le Seigneur allait faire éclater sa vengeance sur ce malheureux. Comme il plongeait le ciboire dans une des jattes où il y avait du vin, il tomba mort; et afin qu'on ne doutât point que cette mort ne fût un effet de la

vengeance d'un Dieu irrité, le ciboire profané ne put lui être ôté des mains par aucun de ceux qui essayèrent de le lui enlever. Il fallut avoir recours au curé de la paroisse, qui l'en retira aussitôt sans peine. Plusieurs habitants de cette paroisse, qui étaient dans l'église, furent témoins du sacrilége que commit le soldat et des suites qu'il eut. L'un d'entre eux, qui était mauvais chrétien, se convertit et se confessa ce jour-là même. Un prêtre francais, à qui l'on peut ajouter foi, et qui était alors sur les lieux, a raconté ce fait comme certain.

« La justice de Dieu, dit saint Cyprien, s'appesantit de temps à autre sur quelques-uns pour servir d'exemple à tous. » *Exempla sunt omnium, tormenta paucorum.*

Il est vrai que Dieu ne frappe pas toujours d'une manière aussi subite ceux qui l'outragent dans son sacrement; mais on peut dire aussi en toute vérité, avec saint Augustin, que l'impunité apparente de ce crime en est le plus grand supplice : *Impunitas ipsa pœnalis est.* En épargnant le corps, le Seigneur abandonne l'âme à cette léthargie intérieure qui ne lui laisse aucun sentiment, et la rend incapable d'expier ses fautes par un sincère repentir.

Extraits des Mémoires du temps.

Nous détachons les traits suivants d'un intéressant volume publié à la librairie Josserand, à Lyon, sous ce titre : *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des diocèses de Lyon et de Belley.*

Les autorités révolutionnaires de Montbrison avaient décidé qu'on enlèverait le grand christ dans l'église de Saint-André. Un homme se présente pour remplir cette fonction. Il monte; mais, au moment de saisir le crucifix, il tombe et reste mort sur le pavé. *(Note de M. Ruivet.)*

— A Roanne, dans le Forez, un nommé Garret, perruquier, voyant qu'on brûlait les statues des saints, voulut avoir sa part des profanations et s'en alla au calvaire. Il entre dans le sépulcre où était représenté Notre-Seigneur mort, et il profana d'une manière abominable le visage du Sauveur. Ce misérable a vécu longtemps après ce crime; mais aussitôt il fut saisi d'une douleur cruelle, à tel point qu'il lui était impossible de rester assis un instant. Ce long châtiment le fit heureusement rentrer en lui-même. Il racontait franchement son crime, et, sur la fin de sa vie, ses douleurs devinrent si poignantes, qu'elles le conduisirent au tombeau. Il disait qu'il n'avait point d'autre mal que celui-là. (BOUELLE, *Correspondance.)*

— M. Bouveyron, qui fut curé de Lagnieu, a écrit le trait suivant de 1792 :

« Les révolutionnaires de Lagnieu préludaient à la destruction d'une croix placée tout près des halles, en chantant la *Marseillaise* et autres hymnes de cette espèce. Claude Nat, fameux entre tous, devait faire sauter la croix par un coup de mine. Il portait pour cela une charge de poudre qu'il avait mise dans son sein. Arrivé près de la croix, il veut quitter son fardeau; au même instant une étincelle tombe sur la poudre, Nat est enlevé à une telle hauteur, qu'en tombant il n'a plus la forme humaine; c'est un objet d'horreur. On l'emporte dans une maison voisine, si défiguré qu'il reste inconnu à ceux qui l'ont vu quelques instants auparavant. Ni ses concitoyens ni même ses parents ne pouvaient le reconnaître. Abandonné de tout le monde, il allait périr comme il avait vécu; mais une femme vertueuse, à la piété de laquelle il avait souvent insulté, s'attacha nuit et jour à son lit de souffrance et lui prodigua tous les soins corporels et spirituels que réclamait son état. Une si grande charité reçut la récom-

pense qu'elle pouvait seule désirer. Ce cœur farouche et dur comme le rocher s'amollit tout-à-coup; il pleure ses longs égarements, implore la miséricorde divine, demande pardon de ses crimes; il endure des douleurs atroces sans le moindre murmure, se recommande humblement aux prières de ceux que son changement avait ramenés près de sa personne, et expire enfin au milieu des plus grands sentiments de pénitence. Il laissa tous les gens de bien aussi édifiés de son retour qu'ils avaient été scandalisés de ses excès. On admira la grandeur de la miséricorde divine, comme on avait été frappé de sa justice, qui, en châtiant le corps, voulut sauver l'âme. »

— Baron, qui se faisait nommer Chalier, était natif de Saint-Rambert en Bugey. Pendant la Terreur, il avait fait partie du tribunal sanguinaire qui siégeait à Bourg. Robespierre étant tombé, les gens pacifiques, qui avaient beaucoup souffert, reprirent un peu de puissance, et ceux qui formaient le tribunal de sang furent arrêtés; mais comme on craignait qu'ils ne fussent massacrés, on les fit partir pour Lons-le-Saunier. Arrivés à Saint-Etienne-du-Bois, ils sont assaillis et mis à mort; Baron seul est épargné par un garde national qui le jette dans un fossé en lui disant : « Fais le mort. » Ce malheureux, plein de reconnaissance envers son libératenr, a vécu jusqu'en 1835, en témoignant son repentir des crimes qu'il avait commis. A cette époque, il reçoit l'Extrême-Onction; néanmoins, deux jours après, il se brûle la cervelle. Le lecteur est libre de porter son jugement.

— M. Darlay, mort chanoine de Belley, raconte ainsi le désespoir d'un nommé Mermet, mort à Santhonax, pendant la Terreur :

C'était un homme qui avait édifié son pays, et par son

assiduité aux offices divins, et par son exactitude à fréquenter les sacrements, et par son amitié pour son curé. Mais, la Révolution venue, Mermet en devient bientôt un chaud partisan et se livre à tous les excès qu'elle enfante. Il va jusqu'à arracher la pierre sacrée de l'autel et la place dans son foyer, en se livrant à mille railleries plus impies et plus indécentes les unes que les autres. Quand un missionnaire apparaissait dans son pays, il trouvait en Mermet un terrible antagoniste, qui faisait tous ses efforts pour paralyser son ministère. Dieu, lassé, envoya à cet homme une maladie terrible. M. Darlay est appelé, mais il ne trouve dans ce malade que des sophismes captieux, des arguments et des objections impies, puisés dans la société des révolutionnaires. A force de raisonnements suggérés par le zèle, les efforts du missionnaire semblent couronnés de succès. Le malade consent à se confesser le lendemain; le prêtre insiste et montre le danger du moindre délai; le malade demande deux heures de retard pour prendre un peu de repos. A peine M. Darlay est-il sorti qu'un nommé Buridon, complice du malade, s'approche de son lit. On ne sait ce qu'il lui dit, mais une heure ne s'était pas écoulée qu'on accourut auprès de M. Darlay. Il arrive à la hâte; le malade est en proie au plus affreux désespoir. Ses cris affreux, ses gestes épouvantables éloignent tous ceux qui voudraient le soulager; personne même de sa famille et de ses voisins n'ose s'approcher. M. Darlay l'aborde seul. La présence du prêtre redouble sa rage. Celui-ci lui parle des miséricordes de Dieu; mais le malade, au milieu d'horribles jurements, repond qu'il n'y a plus de miséricorde pour lui, qu'il est damné; il maudit le prêtre et lui donne l'ordre de se retirer, en lui disant que sa présence lui cause les tourments de l'enfer. Le missionnaire lui adresse encore les paroles les plus tendres; le malheureux, assis sur son lit

avec la pâleur de la mort, le visage décomposé, les yeux enflammés de colère, les cheveux clair-semés et hérissés comme des fils de fer, pousse des rugissements tels que ceux d'un lion. Tout le monde au dehors est glacé d'effroi. Le missionnaire, après avoir redoublé ses exhortations, part pour un pays voisin. Il avait fait une demi-heure de chemin, quand le fils du moribond vient lui annoncer que son père est calme et qu'il demande le missionnaire. M. Darlay accourt de nouveau, mais il trouve le malheureux sans connaissance et sans parole, à son dernier soupir. Ainsi s'accomplit cet oracle du Psalmiste : « Le pécheur verra ce qu'il redoutait; il le verra et entrera en fureur : le désir des pécheurs périra. »

— Voici un nouveau trait de la justice de Dieu arrivé à Lagnieu peu après le rétablissement du culte :

Une cérémonie devait avoir lieu dans l'église. Un jeune homme bien connu par les agréments de sa figure, les avantages de la fortune, et plus encore par son libertinage et son impiété, profita de l'occasion pour insulter aux mystères les plus sacrés. Il dit qu'il irait avec ses amis être témoin de ces simagrées, et ses propos à ce sujet furent si indignes que tous en furent révoltés. Il se rend à l'église pour voir agir l'arlequin : c'est ainsi qu'il parle du célébrant. Il se place dans l'endroit le plus patent, et, au moment où se donne la bénédiction, il se sent comme frappé de mort: ses genoux chancellent et il tombe à la renverse, se débattant des pieds et des mains, et rendant par la bouche une écume affreuse. Tout le monde est dans la stupéfaction, mais on répète qu'il l'a bien mérité par ses railleries sacriléges : loin d'accuser la justice divine de ses rigueurs, on accusa sa lenteur à punir. Le malheureux, comme un monument de la colère céleste, vécut encore plusieurs années, relégué au fond de ses appar-

tements, abandonné de tout le monde, même de ses amis, et continuant de blasphémer contre le Dieu qui l'a puni. Il a enfin rendu son âme le blasphème dans la bouche.

— Déjà nous avons vu un maçon tomber roide mort au moment où il levait le bras pour frapper de son marteau M. Cheuzeville, qui passait enchaîné, allant en prison.

— Quand le moment de la justice divine est arrivé, elle se sert de tous les moyens pour exercer ses vengeances.

A Coligny, département de l'Ain, se trouvait un nommé Gromier, prêtre marié, qui avait acheté le château même de Coligny, croyant sans doute que la colère céleste ne pourrait l'atteindre dans cette demeure presque princière, qu'il tenait de la *nation* moyennant quelques assignats. Tout-à-coup on vient lui dire, en 1814, que les Autrichiens vont entrer chez lui; il est saisi de frayeur et tombe mort.

— A Saint-Lupicin se trouvait un intrus qui tout d'un coup tombe dans une maladie mortelle. Un prêtre catholique n'osant pas l'aller voir, il est visité par un de ses pareils; mais celui-ci le trouve en proie à un affreux désespoir. Alors l'ami lui parle des miséricordes de Dieu. « Comment, répond le malade, osez-vous me parler des miséricordes de Dieu, vous qui, comme moi, avez bu indignement plusieurs mesures du sang de son divin Fils? Non, non, il n'y a pas de miséricorde pour des scélérats comme nous; d'affreux et horribles supplices, voilà notre partage pour l'éternité... » Son confrère ose cependant lui présenter un crucifix, dans l'espoir de lui inspirer par là de meilleurs sentiments, le malade arrache des mains de son confrère effrayé l'image du Sauveur, la casse, la brise, la met en pièces et la jette avec fureur; puis il meurt à l'instant même dans la rage et le désespoir.

(M. Darlay.)

Non, la justice divine n'attend pas toujours les grands coupables: elle veut que leurs châtiments nous servent de leçons.

On voit que parmi les traits que nous signalons il y en a où la miséricorde de Dieu se manifeste d'une manière visible; c'est lorsque le châtiment amène une conversion sincère, et que le pécheur a le temps de se reconnaître. On a remarqué en général que ceux qui ont brisé ou arraché les crucifix dans les églises ou ailleurs ont presque toujours été frappés de mort subite, comme celui qui enlevait le grand christ à Notre-Dame de Saint-Etienne en Forez, qui tomba mort à l'instant même. Celui qui voulut, au refus de plusieurs autres, enlever le christ qu'on admire encore à Notre-Dame de Montluel, au même moment devint noir comme un nègre et mourut peu de temps après. Celui qui entreprit de descendre le crucifix de l'église de Ronno, paroisse du diocèse de Lyon, fut pris presque au même moment d'une fièvre qui lui faisait pousser des cris, parce que, disait-il, il brûlait. Il suppliait qu'on jetât sur lui de l'eau froide en abondance, et quand on le faisait, ses cris redoublaient, parce qu'il lui semblait qu'on l'inondait d'eau bouillante. Il mourut furieux.

— Mgr Depéry, mort depuis peu d'années évêque de Gap, auteur de l'*Histoire hagiologique du diocèse de Belley,* raconte, dans son premier volume, un fait connu de tout le département de l'Ain et plus encore du canton de Belley. Le 6 décembre 1793, des mains sacriléges, après avoir profané et l'église et la chapelle dans laquelle on vénérait les restes sacrés de saint Anthelme, enlevèrent de dessus l'autel la châsse qui renfermait le corps du saint, et se disposaient à la porter sur la place publique pour la livrer aux flammes. Cette nouvelle met la ville de Belley dans un état d'alarme et de stupeur. On voit accourir des

hommes poussés par la rage et l'impiété, d'autres que leur piété attire pour savoir ce que va devenir ce corps sacré. La chasse est ouverte; de courageux chrétiens se hâtent d'enlever quelques linges qui recouvrent le corps et quelques ossements qu'ils conservent avec soin. Cependant le nommé Michel s'avance avec fureur, et, prenant la tête du saint, il la montre avec dérision, puis, la jetant violemment sur le pavé, il la brise en disant : « Si tu es saint, fais-le voir. » Ces paroles font frémir les assistants.

Quelques jours après, d'horribles tumeurs survinrent autour du cou de Michel et pendaient sur ses épaules plus de vingt centimètres de long. Cette affreuse infirmité lui dura jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire vingt-trois ans. La ville n'a jamais vu dans cet évènement qu'un châtiment du ciel, où la miséricorde s'unit à la justice. En effet, longtemps après, Michel, en pleine église et en présence de la population réunie, demanda pardon à Dieu et fit amende honorable sur la place publique. Touché d'un sincère repentir, il revint à des sentiments chrétiens, manifesta une grande dévotion à saint Anthelme, et mourut plus tard dans des dispositions qui font espérer qu'il aura trouvé grâce devant le Dieu vengeur de ses saints.

— Dans une paroisse du Bugey que nous pourrions nommer, un paysan, la tête exaltée par l'impiété révolutionnaire, veut aussi se distinguer par une action d'éclat. Il s'approche d'une statue de Marie et lui dit : « Tu me regardes? eh bien? dans un instant tu ne pourras plus me regarder. » En disant cela, il frappe d'un marteau les deux yeux de la Vierge. Ce paysan était garçon; quelques années après, il se marie, et les trois premiers enfants qu'il a sont aveugles : on voit la place des yeux, mais il n'y a rien. Cet homme, à cette vue, ne se fait point illusion;

il connut qu'il y avait là un châtiment de Dieu. Sa femme, désolée, pria et fit prier, et lui alla recevoir le sacrement de Pénitence, se convertit en demandant pardon à Dieu. Il eut depuis plusieurs autres enfants, qui, dès leur naissance, eurent de beaux yeux et une vue excellente.

— Dans une autre petite ville du même département, on avait dressé un bûcher pour y brûler toutes les statues des saints. Là se trouvait un particulier qui voulait faire parade de son impiété. Voyant une statue qui roulait hors du bûcher, il la pousse trois fois dans le feu avec le pied en prononçant des plaisanteries grossières. Peu après, cet homme se blesse au pied qui avait ainsi poussé la statue; il fallut le lui couper au-dessus de la cheville. Plus tard, on se vit même obligé de lui couper la jambe; enfin il fallut amputer la cuisse. Le malheureux, après avoir cruellement souffert, mourut.

— Voici un autre révolutionnaire qui veut faire le brave. Il porte un calice volé dans une église et s'en sert pour boire publiquement dans ce vase sacré. Il ne voit pas, comme Balthazar, une main qui écrit contre la muraille sa condamnation; mais bientôt il sent une douleur à la langue, puis une plaie horrible et une prodigieuse quantité de vers qui lui rongent la langue. Il exhale une puanteur effrayante; tout le monde le fuit. On craignit même que la puanteur qui sortait de sa bouche ne repandît la peste dans le pays. (M. Ruivet.)

— Dans une partie du Forez, tout le monde a connu un homme qui, pendant la Révolution, monta à la hauteur d'un grand crucifix dans une église, armé d'un marteau. Arrivé là, il frappe et brise les bras de cette image sacrée. Peu de temps après, cet homme a un enfant qui lui naît

sans bras. Cet enfant a grandi; mais, ne pouvant pas gagner sa vie, il a mendié pendant plus de cinquante ans.

— Pont-de-Vaux, jolie petite ville du département de l'Ain, appartenant autrefois au diocèse de Lyon, a le malheur de renfermer encore un certain nombre de franc-maçons et de disciples de Voltaire. Dieu, qui ne veut pas que le pécheur périsse, mais qu'il se convertisse et qu'il vive, a déjà fappé quelques impies de ce beau pays d'une mort effrayante. (Tout le monde sait comment périt celui qui faisait faire grand festin dans un hôtel le jour du vendredi saint, et cet autre qui plaçait sur une table, en dehors d'un café, au moment où devait passer la procession du Saint-Sacrement, six cruches de bière et six chandelles, lui-même étant assis là, son chapeau sur la tête.) Nous ne les nommerons pas, et nous ne dirons pas les circonstances de leur mort, d'autant que ceci ne s'est pas passé pendant la Révolution, mais après, et que nous craindrions d'affliger quelques familles qui savent bien qu'il y a un Dieu qui punit les crimes quelquefois dès ce monde.

— M. Barou, vicaire général de Lyon, racontait que, dans le moment où le culte commençait à redevenir public, on portait le saint Viatique à un malade dans la commune de Noirétable, et que plusieurs personnes suivaient en priant, pleines de respect et de foi. Un homme connu par son irréligion, témoin de ce zèle, en est irrité et se met à proférer d'horribles blasphèmes. Il va, dans sa frénésie, jusqu'à prononcer cette affreuse imprécation contre lui-même : « Si c'est Dieu qui est là, qu'il le montre, qu'il m'extermine ou qu'il me brûle comme on dit qu'il fait brûler ses ennemis dans l'enfer. » La nuit même qui suivit cet effrayant scandale, dont tout le pays

était consterné, on trouva ce malheureux tout consumé dans son lit, sans qu'il fût possible d'apercevoir la moindre trace de feu et sans qu'on ait jamais pu en assigner une cause naturelle. La maison ne présentait aucune trace d'incendie, et cependant le corps était entièrement grillé. Le bruit s'en répandit bien vite, et toute la population courut voir cet horrible spectacle; M. Barou disait qu'il y alla comme les autres.

— Aux traits précédents nous ajoutons les deux suivants, qui nous ont été communiqués, en octobre 1869, par une noble dame de la Nièvre :

« Dans la commune de Saint-Léger, en Morvan, le marguillier de la paroisse et sa femme avaient suivi le flot révolutionnaire, et tous deux aidèrent à dévaster l'église qu'ils avaient soignée autrefois.

» A cette époque la femme accoucha de deux jumelles, d'une beauté ravissante. La mère osa envelopper les deux enfants dans des linges sacrés destinés au Saint-Sacrifice. Mais, à peine les deux pauvres petites en furent-elles revêtues que leurs membres se replièrent, se tordirent; leurs bouches, leurs yeux et jusqu'aux traits de leurs visages subirent les mêmes torsions : les deux anges étaient devenus des monstres hideux. Consternés par une punition si instantanée, les parents déplorèrent amèrement leur sacrilége; ils se vouèrent avec amertume à ces deux malheureuses créatures...

» Malgré tous leurs soins, la première succomba à l'âge de sept ans, sans avoir pu marcher; la seconde vit encore, et, selon la recommandation de ses parents, fait autant de bien que sa modeste position le lui permet, afin d'obtenir grâce pour ceux qui ont causé son malheur.

» Qui ne connaît dans la commune la bonne Anna ? quel malade n'a-t-elle pas soigné ? On l'aime, car elle est bonne

et pieuse; mais celui qui la rencontre sans la connaître ferme les yeux pour ne pas la voir : la main de Dieu est là !...

— » Dans la commune de Villers-sur-Yonne, deux malheureux, dont je tairai les noms, s'étaient mis à la tête d'une foule excitée par les révolutionnaires, et se livrèrent dans l'église à des profanations affreuses; la multitude consternée les voyait et ne les arrêtait pas. La paix revint et Dieu semblait avoir oublié ces deux coupables.

» Mais trente ans plus tard, ces deux misérables furent pris d'une maladie affreuse; leurs hurlements de douleur effrayaient le village; le bon curé seul ne les délaissa pas, il voulut aller les consoler; mais à son entrée dans la chambre, ils lui crièrent de sortir, en lui disant : *Retirez-vous, nous sommes perdus, point de miséricorde pour nous; quand vous êtes là, nos maux redoublent : allez-vous-en, retirez-vous!* Impossible d'approcher des deux malheureux, qui moururent dévorés vifs par les vers, en poussant jusqu'à la fin des cris de damnés. »

On ne se moque pas de Dieu en vain.

— Une religieuse nous écrit de Limoges, le 8 mai 1870, les traits suivants :

« Dans la nouvelle édition de votre intéressant ouvrage : *les Terribles châtiments des révolutionnaires ennemis de l'Eglise*, vous pourrez ajouter les traits suivants de la justice de Dieu, dont je puis garantir la parfaite authenticité, en ayant été témoin moi-même.

» Le barbier de mon père nommé M... L..., était à la tête d'une procession sacrilége de démagogues qui parodiaient les cérémonies de notre sainte religion. Une vénérable statue de l'auguste Mère de Dieu était placée

dérisoirement (je frémis de le dire) sur un âne et encensée par une populace avinée avec des foies de cochon. En rentrant dans l'église, on voulut contraindre l'âne de gravir les marches de l'autel, mais ce fut en vain, l'animal résista. Alors le citoyen L..., transporté de colère, pousse du genou la bête qui s'obstine. A l'instant même, cet énergumène est puni de Dieu : sa jambe reste ployée, le mollet étant attaché à la cuisse. Après avoir pendant plusieurs années traîné une existence misérable, il fut trouvé un matin mort dans son lit. »

— Voici un autre trait. — Une femme (je devrais dire un démon), imbue des idées révolutionnaires, ne craignit pas de monter sur l'autel pour enfoncer le tabernacle et profaner la sainte Eucharistie. Le châtiment ne se fit pas attendre. Le tabernacle repoussa cette impie en arrière, tomba sur elle et l'écrasa.

Terrible punition des profanateurs.

On écrit de Montpellier, le 11 août 1859 :

« Monsieur le Directeur du *Rosier*,

» Je viens vous raconter un fait *authentique* et dont vous pouvez facilement vous procurer de nombreux témoignages, car des hommes de cinquante ans qui vivent en grand nombre dans la localité que je vais vous désigner en feront foi; ils ont vu les profanateurs et ont été témoins de leur misère.

» Après la révolution de 89, alors que régnait la terreur, nos églises furent profanées presque partout.

» A Gigean, village à 18 kilomètres de Montpellier, une foule nombreuse et égarée envahit le saint lieu et le saccagea.

» Parmi tous ces forcenés, trois se distinguèrent particulièrement : l'un d'eux, d'un coup de sabre, abattit la tête du christ qui était dans l'église; le second, se plaçant devant l'image de la Vierge immaculée, l'apostropha d'une manière indigne.

» Le troisième avait amené son âne, et, le faisant monter à l'autel, fit tant par ses cris et les coups de bâton qu'il donna à la pauvre bête, qu'il finit par la faire braire, et ce malheureux, en la frappant toujours, lui criait en patois du pays : *Canta la messa, canta la messa* (chante la messe, chante la messe).

» Quand la tourmente fut passée et quelques années plus tard, ces trois profanateurs, habitants du village, avaient repris leurs travaux des champs.

» Or, il arriva que celui qui avait abattu d'un coup de sabre la tête du christ, en revenant de sa vigne, se laissa choir de dessus son âne et se cassa le cou sans cependant en mourir; mais jamais il ne put relever la tête et regarder le ciel; tout le reste de sa vie, il vécut la tête pendante sur sa poitrine.

» Le second, qui avait insulté la sainte Vierge de la manière que je vous ai dit plus haut, souffrit longtemps d'une maladie longue et affreuse, et mourut pourri.

» Enfin le troisième, qui avait fait profaner par son âne la table sainte, fut atteint d'une maladie terrible et mystérieuse, à laquelle les hommes de l'art ne purent jamais rien comprendre; il possédait toutes ses facultés intellectuelles, n'était privé d'aucun de ses membres, mais il resta pendant de longues années couché sur un lit de souffrances, et, jour et nuit, faisant entendre des cris déchirants qui n'avaient rien d'humain, et plus effrayants que des rugissements du lion, à tel point que, quand venait la nuit, dans le calme du village, les enfants en étaient épouvantés et les parents obligés de leur dire : « Ne vous

frayez pas, c'est maître X...; il a fait braire l'âne à autel, maintenant il brait à son tour. »

» Celui-là a été le dernier survivant des trois, et ces nêmes enfants qui alors étaient effrayés et qui sont des ommes aujourd'hui en font foi. » HIELTOR. »

Justice et miséricorde.

Un homme appelé Robert avait reçu une éducation so-idement chrétienne; mais il se lia dans sa jeunesse avec ne troupe de libertins et d'esprits forts, qui en eurent ientôt fait un *philosophe,* comme on disait alors, c'est-à-dire n incrédule. Survint la première révolution. Robert, cela llait tout seul, l'accueillit avec transport; la révolution era toujours l'affaire des libertins et des débauchés. Il se nit, en conséquence, à déclamer publiquement contre les *ristocrates* et les *prêtres,* dont il devint un ardent persé-cuteur. On le voyait souvent, surtout le dimanche, ha-anguer la multitude, un bonnet rouge sur la tête, pro-clamant le triomphe de la raison sur *les honteux préjugés de nos pères,* et jurant guerre à mort à l'autel du Seigneur DIEU et au trône du seigneur roi. — Un jour, s'étant mis la tête d'une troupe de forcenés, il les conduisit à l'église, ù ils brisèrent les statues, enfoncèrent le tabernacle, olèrent les vases sacrés, foulèrent aux pieds les saintes spèces, en proférant d'effroyables blasphèmes. — « Cou-age, citoyens! leur disait ce misérable, se tenant fière-nent debout sur les marches de l'autel : voici le grand our arrivé : plus de rois, plus de prêtres, plus de DIEU! on plus de DIEU! son règne est fini! Du reste, où est-il, e DIEU si puissant? ajouta-t-il en jetant un regard de défi ur un christ appendu en haut d'un pilier, vis-à-vis la haire, où est-il? A moi seul je me charge de vous prouver u'il n'existe pas. Qu'on m'apporte une échelle! « L'échelle

est apportée. Robert y monte lestement. — « Vous allez voir s'il y a un Dieu, » cria-t-il à ses compagnons d'un air de bravade. — O prodige ! à peine sa main sacrilége a-t-elle touché le christ pour l'abattre qu'un craquement sec se fait entendre : un échelon se brise sous le pied du profanateur, qui roule le long de l'échelle et va rebondir sur le pavé. — « Ah ! mon Dieu ! ah ! mon Dieu, mon Dieu ! » s'écria-t-il d'une voix lamentable, tandis que ses amis consternés cherchaient à le relever. — « Allons, bon ! voilà qu'il y a un Dieu maintenant, et il l'invoque à son aise, » dit une bonne femme qui était parvenue, au milieu du tumulte, à sauver une relique de la vraie croix.

Le malheureux s'était cassé la jambe en trois endroits ; il rugissait de douleur. — « Qu'on m'emporte, s'écriait-il en se tordant les bras de désespoir ; qu'on m'emporte d'ici avant que le Bon Dieu achève de m'écraser ! » Plusieurs médecins le soignèrent ; il en vint même de Paris, et des plus habiles ; ce fut en vain. Mais le coupable était changé. — « Que voulez-vous ? disait de temps en temps le malade avec un profond soupir ; c'est justice : je dois être, tant que je vivrai, un éclatant témoignage que Dieu n'est pas sourd aux insultes de ses ennemis. » Robert ne put guérir de sa jambe ; mais il fut pour toujours guéri de sa prétendue philosophie et de son incrédulité, et guéri si radicalement, qu'il devint un modèle de ferveur, de pénitence et de charité. (*Revue de la presse,* 1862, p. 713.)

Scandale sur scandale.

La *Gazette du Midi* a raconté la mort subite de cet homme qui a succombé, dans le village de Saint-Marcel, à ses excès, au milieu d'une orgie ; mais on ignorait jusqu'à quel point de délire, de frénésie, tant de la part de ce malheureux que de celle de ses compagnons de débauche,

ces excès ont été portés. Pendant quarante-huit heures consécutives qu'ils ont passées dans le cabaret dont ils avaient fait le théâtre de leurs tristes exploits, non-seulement ils n'ont cessé de boire du vin, de l'eau-de-vie, toutes sortes de liqueurs fortes, mais ils se sont ingéniés à qui mieux mieux à mêler à ces libations tous les objets les plus étrangers et les plus dégoûtants, les plus meurtriers; celui qui avait péri avait ainsi avalé tour-à-tour du tabac, du sel, les chandelles qui les éclairaient, on dit même le verre dans lequel il buvait, et qu'il a pilé pour le rendre plus potable, substituant ensuite à ce verre l'une de ses bottes, pour s'abreuver à plus forte dose encore. C'est au milieu de ces hideuses folies qu'il a été frappé de mort dans le cabaret même.

CHAPITRE IV

CHATIMENTS DES OUTRAGES FAITS A MARIE.

Dieu aime plus Marie que tous les anges et les bienheureux ensemble. Cette Vierge incomparable a rendu plus de gloire au Très-Haut que tous les saints. Sa puissance et sa miséricorde ne connaissent pas de bornes; un Père de l'Eglise la nomme la Toute-Puissance à genoux : *Omnipotentia supplex.*

Après cela, ne soyons pas étonnés si Dieu punit avec tant de sévérité les outrages faits à sa divine Mère. Ceux qui insultent Marie ne sauraient trouver de refuge pour se mettre à l'abri des coups de la vengeance divine.

On lit dans la Vie de saint Albert, carme, qu'un joueur ayant perdu tout son argent à Trapani, aperçut deux images, l'une de Notre-Dame, l'autre de saint Albert. Dans un moment de fureur et de désespoir, il saisit son épée en disant : *Je t'ai souvent invoqué, et tu ne m'as pas aidé, je ne t'aimerai jamais, saint. Et toi, Marie, surnommée Mère des grâces, tu as aussi fait la sourde oreille à mes prières.* Puis il frappa sur ces images, qui rendirent du sang...; mais la foudre tomba du ciel et mit cet impie en poudre.

On sait que Julien l'Apostat, ennemi de Jésus-Christ, se montrait aussi, à toute occasion, l'ennemi de la sainte Vierge. En cela, il était conséquent. Or, Baronius rapporte que saint Basile le Grand, priant un jour en Cappadoce devant une image révérée de Marie, la suppliait de mettre fin aux ravages de ce prince impie. En finissant sa prière, il fut honoré d'une vision qui le rassura; il voyait dans les

airs un saint martyr, sorti de son tombeau, et se dirigeant, un javelot à la main, vers les contrées où Julien livrait alors une grande bataille; et l'histoire vous dira que, ce même jour où saint Basile priait, Julien fut frappé d'un javelot, venu on ne savait d'où. Mais l'apostat le devina; car prenant dans sa main un flot de sang qui sortait de sa blessure, il le lança vers le ciel en disant avant d'expirer: « Tu as vaincu, Galiléen. »

Rome, qui a tant de miraculeuses madones, révère, dans l'église de Notre-Dame-du-Porche, la pieuse image de Marie que les anges donnèrent à sainte Galla, veuve de Symmaque. On l'a portée plusieurs fois en processions solennelles dans les temps d'épidémies ou de calamités publiques. En l'une de ces processions, qui eut lieu à la fin du huitième siècle, sous le règne du pape Adrien Ier, un juif, qui suivait la foule, détourna la tête pour ne pas voir la sainte image, à laquelle il faisait des grimaces, pendant qu'une femme juive fermait les yeux pour ne pas la voir non plus; mais quand la procession dut se disperser, il se trouva que le Juif conserva sa tête de travers et ne put jamais la ramener en avant; la juive, de son côté, en rouvrant les yeux, reconnut qu'elle était aveugle, et elle le fut dès lors toute sa vie.

Ceci nous rappelle le pèlerinage de Notre-Dame-des-Ardilliers, sainte image de pitié qui tient son divin Fils mort sur ses genoux, et qui a guéri beaucoup de maladies, entre autres les ophthalmies et la teigne. Ses miracles étaient si nombreux, et en même temps si évidents et si incontestables, que Duplessis-Mornay, quoiqu'il fût protestant, ne permit jamais (il était gouverneur du Saumurois) qu'on touchât ni qu'on profanât ce sanctuaire, et qu'il assura de sa protection les bonnes gens qui y venaient en pèlerinage. Mais sa femme, qui avait comme lui renié l'Eglise catholique, était plus féroce. Ne pouvant déranger

les pèlerins, que son époux et redouté seigneur prenait sous son appui, elle se contentait de faire des brocards sur la sainte image, qu'elle appelait la teigneuse. Comme toute peine mérite salaire, il lui arriva un beau jour qu'elle vit sa tête, dont elle était fière, envahie d'une teigne largement épanouie. Elle ne put jamais ni s'en guérir ni s'en soulager, et sa teigne l'accompagna dans la tombe[1].

— Il y avait, dans un bois voisin d'Arras, une image révérée de la sainte Vierge. Elle avait pour sanctuaire une petite chapelle, et on la nommait Notre-Dame-du-Bois. Or, un certain Jean de la Palu, homme de peu de valeur, comme il y en a toujours eu et comme on en trouverait sans doute encore, passant devant le saint lieu, apostropha les bonnes gens qui venaient là en pèlerinage, et leur dit que leur chapelle n'était bonne qu'à faire une écurie pour son cheval; il parlait du cheval qu'il montait. Après ces paroles, riant grossièrement de la peur qu'il faisait aux bonnes gens, il poussa son cheval d'un grand coup d'éperon et le fit entrer dans la chapelle. Mais à ce brusque mouvement, son cheval l'ayant jeté à terre, il se brisa la tête contre le pavé de l'humble sanctuaire, et il fut enterré le lendemain, non en terre bénie.

L'histoire de Notre-Dame-de-Scheer ou Scheïr, en Souabe, nous offre une aventure d'un autre genre. Tous les seigneurs de l'illustre maison des comtes de Scheïr étant tombés d'accord de céder la part qu'ils avaient au château de cette ville à la sainte Vierge, Mère de Dieu, pour que ce manoir fût converti en une église, appuyée d'un monastère, un seul des membres de cette grande famille (il se nommait Arnold) se refusa à cette fondation, en s'écriant que, s'il lui fallait abandonner sa part, au lieu de la céder à la Vierge, il la donnait au diable. C'était en

[1] Voyez cette histoire dans les *Légendes des saintes Images*, de Collin de Plancy, p. 325.

plein moyen âge, et on voit que ce temps-là possédait aussi des enragés. En disant les paroles que nous venons de transcrire, Arnold jeta son gant en l'air, comme gage du don qu'il faisait. Mais aussitôt il bondit hors de sens, évidemment possédé de celui qui avait ses préférences. A ses commotions frénétiques, on reconnut que les démons l'emportaient. Personne n'osait l'approcher, quoique la foule le suivît avec épouvante. Après quelques minutes de convulsions effrayantes, il se précipita dans un étang voisin. Et personne ne s'occupa de l'en retirer.

— L'an 1649, lorsque les troupes allemandes étaient en Lorraine, quelques soldats qui étaient à Novian, après avoir bu avec excès, se mirent à jouer : l'un d'eux, ayant perdu beaucoup, se lève tout-à-coup en furie, et, apercevant une image de la sainte Vierge attachée à la muraille, il s'en prend à elle, comme si elle eût été cause de sa perte, et lui donne plusieurs coups en proférant des blasphèmes. Il ne l'eut pas plutôt fait qu'il tomba par terre avec un tremblement dans tout le corps et des douleurs si violentes et si continuelles qu'il fut impossible de lui faire prendre quelque nourriture pendant quatre ou cinq jours. Les troupes ayant reçu ordre de déloger, on mit ce malheureux sur un cheval pour qu'il suivît les autres. On a su depuis que, s'étant jeté à bas à force de se tourmenter, il était mort sur le chemin en mordant la terre et écumant de rage. A Novian, on ne cessa de parler avec étonnement et crainte de la punition exemplaire de cet impie, jusqu'à ce que, deux ans après, à la persuasion d'un missionnaire, on résolut de réparer solennellement le sacrilége.

Les ennemis de la sainte Vierge.

Lorsque le protestantisme s'imposa à la ville de Bâle, les déserteurs de l'Eglise romaine qui envahissaient la

vieille cité se disaient encore les adorateurs de Jésus-Christ, et pourtant ils l'insultaient et l'outrageaient dans sa Mère. Comme ils ne pouvaient l'atteindre sur son trône auguste, que des millions d'anges entourent avec tendresse, ils s'en prenaient à ses images.

Or, il y avait, sur la porte principale de la ville de Bâle, une haute et belle statue de la Vierge immaculée, Mère de Dieu, placée là comme le palladium de la cité helvétique. Les démolisseurs opinèrent que, pour inaugurer dignement le massacre des saintes images, il fallait l'entamer par la statue la plus vénérée de tous. On apporta donc des pics et des marteaux; on planta une grande échelle et le plus intrépide des destructeurs monta vivement, un pic à la main. La foule s'écartait pour faire place à la chute de l'image.

Mais aussitôt que ce premier entrepreneur, arrivé en face de la Vierge, leva son pic pour la détacher, l'instrument lui échappa, et lui-même, comme s'il eût été poussé par une main invisible, se renversa dans le vide et se tua sur le pavé.

Un autre vaillant réformé, voyant l'accident sans frémir, prétendit que son devancier avait trop bu, monta à son tour et fut pareillement abattu sur le sol, où il resta inanimé.

Un troisième le suivit et fut tué comme les deux autres.

Ces trois morts, subites et imprévues, ces trois morts, infligées dans l'espace de quelques minutes, consternèrent la foule impie et relevèrent les cœurs catholiques. On décida, séance tenante, qu'il ne serait plus permis à personne de toucher à l'image de Marie. Elle resta donc au-dessus de la porte principale, et elle y est encore.

Et quand les laitières de la campagne apportent le lait chaque matin aux bourgeois de la ville, beaucoup d'entre elles, même parmi les protestantes, donnent à l'honnête

laitière un sous de plus, en la priant de dire un *Ave, Maria* pour elles à l'image vénérée.

— Voici un fait plus récent, qui a été cité par les journaux du pays :

A Berchtefsgaden, dans le Tyrol, un jeune homme tout fier de sa fortune et de sa naissance, attablé dans un café, en partie de plaisir avec quelques amis, venait de faire du dogme de l'Immaculée-Conception de Marie l'objet de ses sarcasmes impies et des plus inconvenantes plaisanteries, sans se mettre en peine du grand scandale qu'il donnait à plusieurs personnes qui se trouvaient présentes; mais la justice de Dieu ne devait pas tarder à venger l'honneur de la Vierge immaculée.

Les pots de bière et les bouteilles de vin et de liqueur étant vidés, notre jeune frondeur, plein de gaieté et riant encore de ses fanfaronnades, quitte ses camarades et monte à cheval pour s'en retourner chez lui. Il galopait en fredonnant toujours ses horribles blasphèmes, lorsqu'il aperçut une statue de la Vierge au bord du chemin, comme on en voit beaucoup dans ce pays plein de foi et de piété. En même temps son cheval fait un écart et le jette avec tant de force et de violence contre le piédestal de la statue, qu'il fut trouvé à la même place sans connaissance, la poitrine enfoncée et baigné dans son sang. Il mourut le surlendemain sans avoir pu retrouver l'usage de ses facultés. (Voyez l'*Univers* du 21 mars 1855.)

Punition d'une injure faite à Marie.

Nous trouvons dans le *Rosier de Marie* la lettre suivante, écrite par un témoin oculaire du fait qu'il raconte :

« En lisant votre journal, je vois souvent des faits qui, en montrant la bonté de Marie, montrent aussi bien souvent

la manière terrible dont Dieu punit les outrages faits à cette bonne Mère. A ce sujet, je vais vous raconter un fait dont j'ai été moi-même témoin.

» Il y a vingt-quatre ans que la chose est arrivée; mais elle est aussi présente à mon esprit que si elle n'était que d'hier, à cause de la vive impression que j'en ai reçue. J'avais dix-neuf ans, et j'aimais beaucoup la sainte Vierge; je me plaisais à travailler sous les yeux de cette bonne Mère, c'est-à-dire tout près d'une petite statue de Marie, que j'ornais de mon mieux. Or, un jour que j'étais à l'embellir (c'était au commencement du mois de mai), survint mon beau-frère, homme sans religion et qui se moquait souvent de ma dévotion à Marie. Il tenait en main une petite pince d'acier; il fit mine de vouloir casser la main de ma statue avec sa pince. « Oh! lui dis-je, vous » n'oseriez pas; la sainte Vierge vous punirait. » En entendant cela, il éclata de rire. « Je n'oserais pas? Eh bien! tenez. » Et il cassa en deux coups deux doigts de la main de ma statue chérie. Je le regarde stupéfait, et je m'écrie : « Qu'avez-vous fait! Si le bon Dieu vous en faisait » autant! » Hélas! le mois de Marie n'était pas fini, que le malheureux avait reçu sa punition. Il fit un voyage par le chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne, car nous étions à Lyon. Arrivé à Givors, il descend du wagon; il se trouve en retard au moment où le train repartait; il veut s'élancer pour monter, mais il tombe : les roues lui passent sur le corps et lui coupent la jambe en deux endroits. Deux heures après il n'existait plus... Je ne pus méconnaître dans cette mort la punition de son mépris pour la sainte Vierge. Cependant nous avons tant prié pour sa conversion, ma sœur et moi, qu'il semble que Marie, si miséricordieuse, ait voulu nous donner l'espérance qu'il était sauvé; car deux jours auparavant ma sœur avait réussi à le faire confesser, ce qu'il n'avait pas fait depuis plus de vingt ans. »

Le démon, ministre des vengeances de Dieu.

Un négociant de l'Ardèche nous a communiqué le trait suivant, qu'il tenait de personnes dignes de foi :

Un révolutionnaire protestant, qui demeurait dans une petite maison de campagne, étant venu au village pour traiter quelques affaires, entra dans l'église paroissiale, qui n'était pas encore interdite.

Ce misérable sectaire, apercevant une petite statue de la sainte Vierge devant laquelle les fidèles aimaient à venir prier, s'écria en branlant la tête avec un air diabolique : « Cette femme est restée là assez longtemps. » Et en disant ces horribles paroles, il s'avança et brisa la tête de la madone.

Après cet exploit sacrilége, qui contrista tous les bons chrétiens du pays, cet impie étant remonté à cheval pour continuer sa route, il rencontre un homme qui le prie de le laisser monter derrière lui; sa demande est acceptée. Quand le révolutionnaire fut arrivé dans sa maison, son compagnon de voyage lui dit en le quittant ces paroles mystérieuses : *Je t'attends dans huit jours*. Au bout de huit jours, il mourut privé des secours de la religion. Ceux qui le portèrent au cimetière assurèrent que, lorsqu'on mi la bière dans la fosse, elle était vide.

Révolutionnaires punis.

La petite ville de Neuville-l'Archevêque possède une glise élégante, construite en 1660 par Mgr Camille de euville, archevêque et gouverneur de Lyon. Ce temple, édié à Marie, fut embelli par les héritiers de ce puissant rélat. On remarque, entre autres ornements, une boiserie agnifique de plus de vingt pieds d'élévation, et qui était

enrichie de tableaux sculptés et de différents trophées, symboles et emblèmes de la religion et de ses mystères. — Au fond du sanctuaire, au-dessus de la boiserie, s'élève, portée par deux anges, dont l'un sonne de la trompette, une statue colossale de Marie, rappelant son entrée triomphale dans le ciel.

Aux jours mauvais de 93, l'impiété ne pouvait laisser subsister cette image de la sainte Vierge et les tableaux religieux qui embellissaient cette église. Une horde de vandales, ivres de fureur, se précipite dans la maison de Dieu, et là, à l'envi, on détruit tout ce qui peut rappeler le Christ et sa religion sainte. Cependant il fallait atteindre à la statue de la Reine du ciel; on a conjuré sa ruine, car pourrait-on se résoudre à siéger, dans le comité révolutionnaire, sous l'égide de Celle dont chaque jour on attaque la maternité divine? Des échelles sont dressées avec peine, et un intrépide et hardi démolisseur, armé d'une hache, se lance pour détrôner la Vierge, qui, jusque-là, a protégé la ville et attiré sur ses habitants d'abondantes bénédictions. Une minute lui a suffi pour franchir l'espace; il brandit sa hache, et, pour donner à son bras plus de force, à son coup plus de justesse, il saisit de la main la trompette de l'ange et s'apprête à frapper l'image de Marie. Ses complices, qui ont suivi toutes ses démarches, déjà applaudissent à son sacrilége triomphe. Mais, ô décrets impénétrables de la justice de Dieu! la trompette se brise, et l'impie, entraîné par l'impulsion qu'il a voulu se donner, tombe sur l'autel et se rompt la colonne dorsale. Sa chute, sa blessure, ses cris épouvantent les révolutionnaires; ils cessent leurs ravages, ils fuient, et c'est à cette circonstance que l'église de Neuville doit d'avoir conservé sa boiserie, et surtout le groupe de l'Assomption de Marie, qui fait son plus bel ornement.

Le malheureux blessé fut transporté dans sa demeure, où il expira trois jours après, poussant d'affreux hurlements de douleur et de désespoir. Le souvenir de ce terrible châtiment est encore présent à bien des mémoires, et a servi à plusieurs mères chrétiennes pour inspirer à leurs enfants des sentiments de respect et de dévotion envers la sainte Mère de Dieu.

Nous détachons le trait suivant de la *Notice sur le pèlerinage de Notre-Dame de Quézac;* ce sanctuaire date du seizième siècle :

Quoique isolée au milieu des bois, l'église de Quézac ne fut pas oubliée par les démolisseurs de 93. Elle fut sans doute moins maltraitée que bien d'autres, mais enfin elle eut sa part de vandalisme et de profanations. Dès le mois d'août 1791, son pasteur, Guillaume de Chaudesaigues, ayant refusé de prêter un serment contraire aux intérêts de la religion et à sa conscience, fut obligé, pour sauver sa vie, d'aller chercher un refuge dans les bois. Il fut remplacé par un intrus qui ne jouit pas longtemps du fruit de son parjure, car les révolutionnaires ne voulurent pas plus de ceux qui avaient trahi leur Dieu que de ceux qui lui étaient restés fidèles. Il fut expulsé à son tour. Et lorsque la Convention eut décrété l'abolition du culte catholique, déclaré qu'on ne devait reconnaître d'autre divinité que la Raison, et ordonné la clôture de toutes les églises, il survint un jour une bande de terroristes pour mettre le décret à exécution; ils entrèrent dans l'église, et leur chef (son nom est bien connu dans le pays), plus impie encore que ses compagnons, s'avance jusqu'à l'autel, ouvre le saint Tabernacle, et armé d'un bâton, il frappe à coups redoublés, en disant : « S'il y a un Dieu, qu'il se fasse voir. » Cet acte d'athéisme ne suffit pas à sa fureur ; le malheureux ! il va plus loin encore; il monte sur l'autel et pousse l'im-

piété ... je frémis, ma main se refuse à l'écrire ... cependant il faut le dire, ce misérable pousse l'impiété jusqu'à répandre des ordures dans le saint Tabernacle ! ! !

Mais ici la patience divine a un terme. Ce Dieu qu'il sommait naguère de se faire voir, va lui faire sentir sa puissance. Ce malheureux est frappé à l'instant même d'une infirmité honteuse qu'il portera au tombeau. En attendant, ses compagnons renversaient les autels et mutilaient les belles sculptures des retables.

Cependant la population, indignée de toutes ces abominations, s'arme de pierres, chasse ces impies de l'église et les poursuit jusqu'au-delà des limites de la paroisse. Grâce à la protection puissante de Marie, qui voulait conserver cette église pour y continuer ses bienfaits dans des jours meilleurs, ces destructeurs ne reparurent plus, et l'ont n'eut pas d'autres profanations à déplorer.

Punition des profanateurs.

L'église de Husson, canton de Teilleul, arrondissement de Mortain, conserve une précieuse relique, et vénère une ancienne statue de la sainte Vierge, à laquelle se rattache un souvenir qui ne s'effacera jamais de la mémoire des habitants de cette paroisse.

En 93, les patriotes de Husson ne crurent pas qu'il fût inconvenant de dresser une table dans le cimetière, sur les sépultures de leurs proches, et d'y tenir un banquet pour célébrer les triomphes de la république.

Les frères et amis s'abandonnaient aux transports d'une bruyante gaîté, lorsqu'un vaurien, nommé R....., non content d'avoir débité les facéties les plus grossières et les plus impies, annonça à haute voix qu'il voulait procurer à la compagnie un spectacle amusant, qu'il allait faire rire tout le monde.

Cela dit, il se lève, court à l'église, revient, tenant dans ses bras une statue de la sainte Vierge, qu'il dépose sur la table, en assaisonnant cette action de bouffonneries.

Le citoyen R....., glorieux et fier du succès qu'il obtenait auprès de ses dignes acolytes, s'enhardit de plus en plus, et osa, pour couronner ses fines et spirituelles plaisanteries, mettre sa tabatière sous le nez de la statue, en lui disant : « Voilà du bon tabac, accepte une prise, citoyenne, et ne fais pas la difficile ! » Ensuite, lui présentant un verre : « Allons, dit-il, tu vas boire à la santé de la compagnie. » A ce spectacle, les assistants se livrent à une joie folle et poussent de grands éclats de rire; mais un cri perçant qui retentit aussitôt, met bien vite un terme à cette scène absurde.

Le malheureux R..... est saisi au bras droit d'une douleur poignante; et bientôt ce bras se glace, se roidit et reste paralysé pour toujours.

A la vue de ce châtiment, si bien mérité, les convives effrayés, comme si la foudre fût tombée au milieu d'eux, se lèvent précipitamment et fuient de tous côtés.

Ainsi finit la fête, mais hélas! ce ne fut que le commencement des malheurs de R.....

Ne pouvant plus travailler pour gagner sa vie, il fut réduit à porter son bras en écharpe, à mendier son pain, de porte en porte, dans la paroisse, et, pour comble de misère, il fut attaqué de cette hideuse maladie connue sous le nom d'affection pelliculeuse dont moururent, dit-on, Hérode et Sylla.

Son corps, couvert d'ulcères et dévoré par une vermine nombreuse, qui se renouvelait sans cesse, était en proie à des douleurs intolérables, exhalait une odeur repoussante et présentait le spectacle le plus triste, le plus digne de compassion.

Telle fut la punition de son impiété ; heureux s'il l'accepta avec résignation et en esprit de pénitence !

(Revue de Coutances.)

Le Pataud.

Le trait suivant a été cité dans *la Guirlande de Marie* (mars 1866) :

Au mois d'avril 1854, je me trouvais dans les montagnes de l'Ardèche, arrêté, je ne sais plus par quel accident de voiture, à l'unique auberge d'un petit bourg dont j'ai également oublié le nom. Cette auberge avait une apparence singulière. Elle présentait une façade longue et élevée, percée régulièrement d'une quantité de petites fenêtres, la plupart sans châssis. L'unique entrée était une porte cochère donnant passage dans une cour. Cette cour, assez spacieuse, était entourée de constructions dont les unes servaient de remises, tandis que les autres étaient abandonnées et tombaient en ruine. Le tout, tant le bâtiment principal que les dépendances, offrait l'aspect de la misère et du délabrement le plus complet.

Une grosse pierre, placée derrière la porte, paraissait servir de banc. Je m'y établis, tout en pestant contre le retard qui me clouait dans un endroit si peu agréable.

Tandis que j'étais là, méditant tout à mon aise sur les jouissances variées que procurent les voyages, un vieux mendiant vint à passer et me demanda l'aumône d'un ton nasillard.

C'était pour moi une distraction, et toute vulgaire qu'elle fût, je voulus en profiter.

Dites donc, l'ami, fis-je, en lui mettant une pièce de monnaie dans la main qu'il me tendait, il fait bien pauvre dans ce pays.

— Dame ! monsieur, il y fait d'un et d'autre. Il y a pas

mal de malheureux, c'est vrai, mais on trouve bien des gens cossus par-ci par-là.

— S'il faut en juger par cet échantillon ..., dis-je en désignant l'auberge du regard.

— Oh ! cette auberge, interrompit le mendiant en regardant autour de lui comme pour voir si personne ne l'écoutait, cette auberge, monsieur, c'est une maison maudite.

— Une maison maudite ! Contez-moi donc cela, lui dis-je, pressentant une légende curieuse.

— Oh ! volontiers, monsieur; aussi bien le *Pataud* ne peut nous entendre, il est à sa vigne.

— Le *Pataud?*

— C'est le maître de céans; on ne le nomme pas autrement dans le pays ... quand il a le dos tourné, car on a peur de lui, quoique toutes ses mauvaises richesses se soient fondues au soleil. C'est une punition, voyez-vous, monsieur; cela va ainsi de père en fils depuis 1794, et avant vingt ans, si vous revenez par ici, vous verrez des ronces et des orties à la place de ces bâtiments : c'est le vieux Pol qui vous le dit. Quant à l'histoire, la voici; elle n'est pas longue. Cette auberge, comme vous pouvez le voir par toutes ces petites fenêtres, était autrefois un couvent où vivaient de bonnes religieuses. Il n'y avait pas de pauvres alors; c'était le bon temps. Tout le monde travaillait, et les infirmes et les vieux venaient chercher la soupe au monastère. Derrière cette cour qui est là s'élevait une belle chapelle où j'ai souvent servi la messe. Quand vint la Révolution, les religieuses durent s'enfuir, et leur maison fut mise en vente par la république. L'acheteur fut le grand-père du *Pataud*. C'était un mauvais drôle, charron de son état, et à qui le couvent faisait la charité. Il eut cela pour une poignée de sous. Ne sachant que faire de la chapelle, il ordonna de la démolir pour en vendre les débris. C'est

ici que commence l'histoire, monsieur. La démolition alla son train jusqu'au chœur. Mais d'abord il faut savoir que dans une niche au-dessus de l'autel, tout près de la voûte, se trouvait une grande Vierge en pierre, à laquelle les gens du pays, et même ceux de loin, avaient grande dévotion. On la nommait Notre-Dame de Bon-Encontre. Lors donc que les ouvriers furent arrivés au chœur, l'acquéreur dit :

— Holà, mes garçons, avant d'aller plus loin, il nous faut renverser ça de là-haut.

Et il montra du poing Notre-Dame, le païen qu'il était!

Les ouvriers s'arrêtèrent, mais personne ne parut vouloir s'avancer pour faire ce qu'il disait.

— Comment leur cria-t-il, vous avez peur, poltrons que vous êtes ! Qu'on me donne une échelle.

Et comme on ne la lui donnait pas assez vite, il en prit une lui-même, et alla la placer contre le mur, au-dessous de la statue.

Mais il s'aperçut bientôt que tout seul il ne viendrait pas à bout de l'entreprise.

— Allons donc, cria-t-il de nouveau avec colère, qu'on vienne m'aider, ou je vous dénonce tous.

A ce temps-là, monsieur, c'était une fameuse menace.

Un des ouvriers, plus méchant et plus lâche que ses compagnons, prit une seconde échelle et la plaça à côté de l'autre.

Entre temps, les curieux s'étaient amassés, et il y avait une foule de gens dans les ruines de la chapelle.

Ce qu'on pensait, on n'osait pas le dire; mais je crois que tout bas plus d'un priait Notre-Dame de Bon-Encontre.

Les deux hommes montèrent, chacun de son côté. Je les vois encore. Le maître était en face de la statue, l'ouvrier à la gauche du maître.

Lorsqu'ils furent tout près, ils y portèrent ensemble la

main, essayant d'abord de la remuer avant d'y attacher la corde dont il s'étaient munis.

Mais sans doute que la démolition d'une partie de la chapelle avait ébranlé le reste, car soudain toute cette partie du mur s'écroula avec un bruit terrible.

Les spectateurs poussèrent un cri d'épouvante.

Ce fut d'abord un nuage de poussière au milieu duquel il était impossible de rien distinguer.

Puis, quand on se fut approché, on vit le charron sous la statue de pierre, écrasé, aplati, sanglant. Il était mort.

Son complice, à quelques pas de là, avait les deux jambes brisées.

Tout le monde s'enfuit, et ce ne fut qu'un certain temps après qu'on osa venir ramasser le cadavre et le blessé.

Le fils du mort hérita du couvent.

Il hérita aussi de la malédiction. Il ne fit que de mauvaises affaires, et il y a quelques années on le trouva pendu dans sa grange.

Comprenez-vous maintenant, monsieur, pourquoi il n'y aura bientôt plus ici que des orties et des ronces?

Parfois, quand le *Pataud* est un peu insolent, on lui parle de son grand-père.

Bah! répond-il en pâlissant, pur hasard.

M'est aussi avis, monsieur, que c'est pur hasard; qu'en pensez-vous?

Et le mendiant, après avoir exprimé cette idée en clignant de l'œil d'une façon significative, se retira lentement.

Il voyait de loin le *Pataud* revenir de sa vigne

Les profanateurs du sanctuaire de Notre-Dame de Rochefort punis [1].

Le pèlerinage de Notre-Dame de Rochefort, dans le diocèse de Nîmes, est un des plus anciens et des plus vénérables du royaume de Marie. Nous avons emprunté à l'histoire de ce sanctuaire le chapitre suivant, où l'on retrace les profanations des révolutionnaires :

Malgré les défenses portées, malgré la désolation générale et le règne universel de la Terreur, on voyait toujours bien des pèlerins venir, même de loin, prier aux pieds de Notre-Dame de Rochefort. L'église était fermée, mais ils se tenaient prosternés à la porte, et même à la fin ils trouvèrent moyen de pénétrer dans l'intérieur et d'arriver jusqu'au pied de l'autel et de l'image de la bonne Mère [2]. Les démagogues le surent bientôt. Irrités d'avoir laissé au peuple cette dernière consolation, ils ne tardèrent pas à essayer de la lui ravir.

Voici, au rapport d'un témoin oculaire, comment les choses se passèrent :

« Nous étions au plus fort du règne désastreux de la Terreur, dit-il; il n'y avait ni prêtre ni église; il n'y avait

[1] Voyez l'ouvrage intéressant sur *Notre-Dame de Rochefort*, par un Père mariste.

[2] Un prêtre vénérable par l'âge et les vertus a raconté, les larmes aux yeux, qu'à cette époque sa pieuse mère, chargée du soin de neuf jeunes enfants, venait fidèlement chaque année à Notre-Dame, faisant plus de six lieues à pied, demeurant à genoux longtemps et priant les mains jointes ou les bras en croix devant les portes de l'église lorsqu'elle les trouvait fermées ; ensuite elle retournait contente au sein de sa famille. Ce pèlerinage, disait cette pieuse femme, était l'unique consolation de sa foi, privée qu'elle était de tout secours religieux pendant les tristes jours de la Révolution. Quel souvenir et quel exemple !

que cette chapelle où l'on pouvait faire sa prière. Tous les dimanches il y avait du monde, même des étrangers. Un dimanche, deux révolutionnaires de Villeneuve, étant venus cultiver une vigne située dans l'étang, s'aperçurent qu'il y avait du monde sur la montagne. Ils quittent leur travail et viennent s'assurer du fait, ramassant sur leur chemin tous les sans-culottes qu'ils rencontrent. Ils arrivèrent sur la montagne au nombre de cinq, écumant de rage, vociférant des horreurs, insultant et provoquant tous ceux qu'ils rencontraient. Peu s'en fallut qu'ils n'en vinssent à donner des coups. Enfin ils partirent, mais la menace à la bouche, et jurant que, si cela ne finissait point, on recourrait à la force pour y mettre ordre.

» De retour à Villeneuve, les susdits révolutionnaires n'eurent rien de plus pressé que de dénoncer la prétendue contravention au club de cette ville. De là, grand émoi dans leur camp ; on s'échauffe, on s'exalte, on délibère, et on écrit au chef du parti à Rochefort pour lui faire des reproches de ce qu'un républicain émérite tel que lui souffrait ou ignorait que dans son pays il y eût une réunion de fanatiques qui professaient un culte défendu par les lois. Il fut décidé en même temps que l'on enverrait quelques membres du club sur la montagne, qu'ils feraient disparaître la Vierge, et qu'ainsi tout serait terminé[1].

Un matin donc, au lever du jour, trois des plus forcenés révolutionnaires arrivent en toute hâte sur la montagne. L'un d'eux était de Villeneuve, et les deux autres de Rochefort. Deux d'entre eux s'introduisent dans la chapelle comme à la dérobée, et s'avancent jusqu'au sanctuaire, tandis que le troisième demeure sur la porte d'entrée. Profitant du moment où ils n'avaient aucun témoin de leur crime, ces nouveaux iconoclastes s'élancent vers la statue

[1] Archives de Notre-Dame de Rochefort, livre des documents.

de Marie. Furieux et comme en délire, ils s'efforcent, en vomissant l'outrage et le blasphème, de la séparer du trône auquel elle est solidement attachée. La tête seule, cédant à leurs efforts redoublés, est détachée violemment du tronc, et demeure entre leurs mains. Obligés, contre leurs désirs, de laisser la sainte image debout à sa place, ils s'éloignent à la hâte, après avoir, dit-on, renversé les statues de saint Benoît et de sainte Scholastique, et causé encore sans doute quelques autres dévastations. Ils emportèrent la tête vénérée comme un trophée de leur honteuse et sacrilége victoire. On ajoute qu'ils poussèrent la dérision et l'impiété jusqu'à s'en faire un jouet, en la faisant rouler sur la pente des rochers, le long des chemins et dans les lieux publics. »

A cette vue, ou à la nouvelle de ce qui venait de se passer, une telle horreur s'empara des âmes qu'elle s'est perpétuée vive et profonde jusqu'à nos jours, et qu'à présent encore, dans toute la contrée, on ne rappelle et l'on n'entend raconter qu'avec indignation l'attentat commis à Notre-Dame pendant la grande Révolution.

Quant aux impies qui l'exécutèrent, aussi peu inquiets d'être à jamais flétris dans l'opinion publique que d'avoir attiré sur eux-mêmes la vengeance du ciel, ils ne pensèrent qu'à compléter leur œuvre. Pour cela, ils travaillèrent à faire vendre les bâtiments de l'église, du couvent, et tous les biens ayant appartenu aux ci-devant bénédictins de Rochefort.

Après tant de dévastations, le deuil était grand sur la montagne de Rochefort; une désolation profonde y avait succédé à une prospérité presque deux fois séculaire. Le sanctuaire, dépouillé de ses plus riches ornements, comme à la fin du seizième siècle, se voyait privé de ses véritables gardiens. La statue miraculeuse était mutilée, et les édifices du couvent et de la chapelle, arrachés violemment à

la religion et à la piété, étaient rangés parmi les propriétés purement séculières et destinés à devenir bientôt les objets d'une vile spéculation.

Au reste, tous ces révolutionnaires, si hardis et si fiers en apparence, étaient terrifiés dans la suite et couverts de honte à la seule accusation d'avoir outragé la sainte Vierge. Personne n'ignore dans le pays, plusieurs pour l'avoir entendu de leur bouche, que toute leur vie ils se renvoyaient les uns aux autres la perpétration de ce forfait. Il paraît même que, si des pièces importantes et relatives à la Révolution ont disparu des archives publiques de certaines communes, quelques-uns de ces hommes y auraient contribué, tout autant du moins qu'ils les jugeaient compromettantes pour leur propre mémoire.

Mais l'action providentielle parut avec éclat surtout dans les châtiments dont furent atteints ces grands coupables. On a vu presque en tous lieux la plupart des révolutionnaires de 1793 porter dès cette vie la peine de leurs crimes. Plusieurs ont été frappés jusque dans leurs biens ou dans leurs descendants, et il n'est pas rare de rencontrer encore aujourd'hui les traces que la foudre vengeresse a laissées de son passage pour instruire les générations nouvelles et pour imprimer dans les âmes une salutaire terreur. « Que de faits de cette nature arrivés particulièrement en France, surtout dans le cours de la dernière persécution suscitée à l'Eglise ! On composerait des livres sans fin, si, à l'exemple de Lactance, on voulait raconter les punitions exemplaires dont furent frappés ceux qui, dans ces temps malheureux, osèrent porter une main impie sur les personnes ou sur les objets consacrés au culte de Dieu[1]. »

Le village de Rochefort en particulier eut ses traits de la

[1] Le *Pieux Pèlerin*, chap. II.

vengeance de Dieu, et ils ne furent pas des moins exemplaires. « Le ciel ne pouvait laisser impuni aucun des outrages auxquels notre sainte chapelle fut en butte. Il lui devait cette marque de sa protection, et il la lui donna de la manière la plus éclatante. Les coups de sa colère furent dirigés contre les principaux profanateurs, et même, pour avoir été quelquefois différés, ils n'en furent que plus terribles. Le souvenir de ces punitions est demeuré profondément gravé dans l'esprit du peuple de la localité et des environs. S'il faut en croire ce que tous ont pu entendre raconter, elles auraient été souvent accompagnées de circonstances si frappantes qu'il ne serait guère possible de douter qu'elles ne soient vraiment providentielles[1]. » Pour les uns, ce furent de nombreuses et accablantes infirmités; pour les autres, des plaies horribles, des maladies incurables; pour plusieurs, une mort tragique, le malheur parmi leurs enfants ou la destruction de toute leur famille.

Entre les faits de cette nature, nous citerons spécialement le suivant. Toutes les bouches le racontent dans le pays, et l'on montre encore l'endroit où il s'est accompli. Le voici tel qu'il est rapporté dans une relation particulière :

« Le premier dimanche de mars 1795, les nommés A. S... et J. R..., tous deux de Rochefort, et habitant non loin de l'ancienne église, se disposaient à aller ensemble planter de figuiers. Ils étaient l'un et l'autre des patriotes des mieux trempés, observant ponctuellement la décade républicaine et le culte de la Raison. A..., plus matinal, se met en route, et, passant devant la porte de J..., l'éveille et lui dit qu'il va l'attendre à l'abri de la muraille voisine. *Hâte-toi de venir,* ajoute-t-il, *j'ai vu quelque chose.* De la maison de R..., il avait aperçu la foule qui montait

[1] *Le Pieux Pélerin,* chap. II.

à Notre-Dame de Grâce, parce que, chose rare en ce temps, un prêtre allait célébrer la messe à la chapelle. On ne l'avait annoncé que secrètement et à l'oreille. Néanmoins tous les fidèles le surent, moins les patriotes pur sang, qui auraient peut-être cherché à troubler la fête. J. R... arriva bientôt. Voyant la foule, à son tour, il s'exalte comme son camarade. Tous les deux jurent et pestent ensemble contre les fanatiques, qui ne tiennent nul compte des lois par lesquelles la république ordonne de fêter la décade. Ils protestent qu'on avisera au moyen d'y mettre ordre une autre fois.

» Comme ils étaient rouges de colère, passa devant eux une femme endimanchée, qui allait aussi à la messe. Cette femme étant sœur d'un patriote distingué du lieu, ils eurent avec elle beaucoup plus de liberté. Ils l'accablèrent d'injures et de menaces. *Et toi aussi,* lui dirent-ils, *tu vas à la messe comme les fanatiques. Puisse le tronc de figuier faire écraser la voûte! Ce serait un bon coup de filet*[1]. Par là ils croyaient pouvoir la détourner de son dessein : mais celle-ci ne répondit pas et continua son chemin. A peine était-elle descendue à l'ancien cimetière, qu'elle entendit un grand fracas. Elle poursuivit son chemin, et apprit bientôt que ce bruit venait de l'écroulement de la muraille derrière laquelle étaient abrités J... et A... Ils furent écrasés tous deux sous cette chute, qui avait pour cause une rafale violente du nord, survenue presque tout-à-coup. Le vent soufflait à peine le matin; mais en ce moment, entre neuf et dix heures, il devint si impétueux qu'il renversa ce mur. C'était cependant un ancien rempart du

[1] *Baste que le tos de figuièire faguesse escrasa la voûte. Seriei une bonne leigue.* Les révolutionnaires appelaient dérisoirement la statue de Notre-Dame *le tronc de figuier* depuis qu'ils l'avaient décapitée. *Nous verrons maintenant,* disaient-ils, *si le tronc de figuiers fera des miracles.*

hâteau, qui avait résisté aux siècles, et que tout le monde croyait encore très-solide.

» J... fut retiré de dessous les ruines, respirant encore. Il était âgé de trente-huit ans, et mourut deux jours après, privé de toute connaissance. Ce malheureux, si acharné à décrier et à poursuivre le culte de la sainte Vierge, avait prostitué sa propre fille au culte de la Raison, et en avait fait la déesse du lieu. A... était âgé de quarante-trois ans. Il vécut encore quelques jours; on affirme qu'il réclama le secours d'un prêtre, et qu'il reçut les derniers sacrements avant de mourir. Il avait accompagné jusqu'à l'entrée de la chapelle ceux qui avaient abattu la tête de la statue miraculeuse[1]. »

Ces deux blasphémateurs furent évidemment punis, c'est la croyance universelle, par le même genre de mort qu'ils avaient souhaité aux pieux serviteurs de Marie.

« Un exemple si soudain, dit un autre mémoire manuscrit, fit du bruit. Les révolutionnaires en furent consternés. Ils ne riaient plus; ils cessèrent de parler du tronc de figuier, et étaient loin de l'invoquer pour des miracles, invocation qui avait si mal réussi[2].

Punitions exemplaires.

A Carpentras se trouve un lieu de pèlerinage fort célèbre dédié à *Notre-Dame de Santé*. A l'époque du choléra, on demandait à un homme du pays si le fléau n'y exercait pas ses ravages : N'avons-nous pas *Notre-Dame de Santé?* répondit-il avec une foi pleine d'espérance. Et en effet, la ville fut épargnée, quoique le choléra fît des victimes non loin de là.

[1] Archives de Notre-Dame, livre des documents. — [2] *Ibid.*

Au moment de la révolution de 93, l'individu chargé de fermer l'église de *Notre-Dame de Santé,* après avoir fait sortir en blasphémant ceux qui s'y trouvaient, voulut clore la porte sacrée; mais son bras se retira à l'instant où il tournait la clef dans la serrure, et on le vit dans cet état d'infirmité bien longtemps après.

— A la même époque, un individu fut chargé de fermer le couvent des Capucins de Marseille, dédié à la sainte Vierge. Il s'acquitta brutalement de sa mission, insulta par des propos grossiers les vierges consacrées à Dieu, en les chassant, et se permit même à l'égard de l'une d'elles des procédés bien plus qu'inconvenants. « Monsieur, Dieu vous a vu, » se contenta de lui dire la religieuse. Le soir même, l'impie mourut subitement, et l'on était contraint d'enterrer rapidement le cadavre, après l'avoir entouré de chaux vive, à cause de la puanteur qu'il exhalait.

Un maire révolutionnaire.

Dans une notice sur le pèlerinage de Notre-Dame de Verdelais (Gironde), publiée par le *Rosier de Marie* dans son numéro du 19 mai 1866, nous avons lu le trait suivant :

«... Vinrent les jours tristement mémorables de la grande Révolution, jours de ruines et de larmes. Le sanctuaire de Verdelais possédait à cette époque des vases sacrés d'un grand prix et des ornements d'une grande richesse. Tout fut pillé ou brûlé. On poussa même le sacrilége jusqu'à vouloir anéantir la statue qui depuis tant de siècles était l'objet de la vénération et de la piété des fidèles.

» — Renverse cette statue, disait le chef de l'administration locale au sacristain, qui depuis bien des années était au service de la chapelle.

» — Je craindrais que Dieu ne m'écrasât dans le moment

même, répondit le sacristain; du reste, j'aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

» Alors le magistrat furieux se tournant vers un maçon:

» — Je t'ordonne, au nom de la loi, de renverser cette statue.

» — Fais-le toi-même, si tu l'oses, citoyen maire, répondit le maçon avec un courage héroique; pour moi, je ne le ferai jamais.

» Rempli de colère, le maire impie monte lui-même pour consommer son projet sacrilége. Il va saisir la statue; mais, ô prodige! une pâleur de mort se répand sur son visage, ses genoux fléchissent, ses yeux se ferment.

» — Soutenez-moi; je n'y vois plus, s'écrie-t-il plein d'effroi, et il tombe sans connaissance dans les bras des personnes qui assistaient à cette horrible scène. »

La punition d'un blasphémateur.

Dans une paroisse qu'il est inutile de nommer, l'on voyait, il y a une vingtaine d'années, les débris d'une chapelle construite sur une éminence, dans une position très-pittoresque, aux abords d'une forêt. Le sanctuaire encore debout offrait, si j'ai bonne mémoire, trois ogives assez élégantes sous lesquelles s'abritaient quelques débris de statue; ces dernières étaient grossières, il est vrai, mais respectables aux yeux de la foi populaire, et l'on venait encore prier à leurs pieds. Des souvenirs que rappelait ce petit monument, je ne dirai rien; il n'en reste plus d'ailleurs pierre sur pierre depuis qu'une route vicinale a été construite sur son emplacement, et le récit que je veux faire aujourd'hui ne remonte pas à cinquante ans, quoiqu'il ait toute l'apparence d'une ancienne légende.

Ruinée pendant la Révolution, la chapelle dont je parle avait été vendue nationalement, ainsi que le terrain qui

l'avoisinait, et elle appartenait, à l'époque où se passe cette histoire, à un laboureur, digne fils de ceux qui ravagèrent il y a quatre-vingts ans nos édifices religieux.

Cet homme, ayant entrepris de labourer le tour de la chapelle, — je ne sais quoi l'avait empêché de renverser le saint édifice, — vint un jour travailler avec son valet le nouveau champ. Comme tant d'autres, hélas! le malheureux avait probablement bu plus que de coutume; ce qui semble le prouver fut sa singulière idée de s'écrier en arrivant au travail et en regardant les vieux saints de pierre debout dans leurs niches : « Fainéants de saints, venez donc travailler avec moi! Depuis le temps que vous êtes là, les mains jointes et les yeux levés au ciel, vous auriez fait de l'ouvrage, si vous aviez voulu! »

En entendant ces paroles, aussi ridicules qu'impies, accompagnées d'horribles blasphèmes, le jeune valet, — qui, loin de ressembler à son maître, était, au contraire, pieux et bon chrétien, ne peut se contraindre et témoigne hautement son indignation. Mais la rage de l'impie continue et, dans sa folle colère, il saisit une statue, la jette dans le champ et s'écrie : « Allons, travaille maintenant, vieux saint. » Je ne puis citer ici textuellement ses paroles.

Comme on se le figure facilement, l'emportement sacrilége du paysan ne tarda pas à recevoir une première punition : la statue, précipitée dans la pièce de terre, entrava la marche des bœufs traînant la charrue, et le méchant homme dut songer bientôt à la remettre dans sa niche. Mais, chose singulière, il ne put parvenir à relever le saint couché sur le sol : soit qu'il fût trop ivre, soit, comme le dirent hautement plus tard ses voisins, qu'il fût indigne d'y toucher, il lui fut tout-à-fait impossible de remuer la statue. Cela ne fit qu'exciter encore sa rage, et sa bouche furieuse vomit tous les blasphèmes les plus épouvantables. Il alla si loin que son pauvre domestique se

jeta à genoux, effrayé de tant d'horreurs, et se mit à prier Jésus du plus profond de son cœur, implorant avec larmes la miséricorde divine. Puis le jeune homme se releva, s'approcha de la statue gisant dans la poussière, la saisit avec respect et la replaça pieusement dans sa niche, sans écouter les nouvelles imprécations de son maître.

Le soir arriva bientôt, et le méchant laboureur envoya devant lui son valet reconduire son attelage; lui seul demeura dans le champ, jadis béni, maintenant souillé par ses blasphèmes. Que se passa-t-il alors sous les arceaux de l'antique oratoire? Dieu seul le sait. Toujours est-il que, la nuit étant arrivée, on s'inquiéta à la ferme de ne pas voir revenir le maître du logis; pendant quelques heures on attendit en vain. N'apercevant rien, le domestique et quelques autres personnes allèrent enfin vers le champ de la chapelle à la recherche du laboureur, Mais, arrivés près de l'édifice, un horrible spectacle s'offrit à leurs yeux : le pan de muraille, dans lequel était assise la vieille statue profanée, s'était écroulé avec le saint lui-même, et sous leurs débris gisait informe et couvert de sang le corps du malheureux blasphémateur.

On devina qu'après le départ de son valet, le laboureur impie, ayant voulu continuer ses sacrilége attentats, était devenu victime de sa propre rage : les vieilles murailles s'étaient renversées sous ses coups, mais elles l'avaient enseveli dans leur ruine : la justice de Dieu qui punit le blasphème avait passé par là.

L'abbé Guillotin de Courson.

Une scène de la Passion et la justice de Dieu.

Dans le canton d'Orbec se trouve la commune de Courtonne-la-Ville, et, là aussi, les jacobins exercèrent, en 93, le pouvoir tyrannique dont le gouvernement de l'époque les

avait investis, en persécutant le clergé, en pillant, en profanant les lieux saints.

A Courtonne, ainsi que partout ailleurs, un Christ, placé à l'entrée du chœur, tenait ses bras étendus, en signe de miséricorde, et abaissait un regard plein de clémence sur l'assemblée des fidèles. Mais, aux yeux des *philosophes* du temps, le monde n'avait pas besoin de médiateur ; la terre n'avait plus rien à demander au Ciel.

Une bande de forcenés entre donc dans l'église du village; leur chef était un habitant de la commune; il se nommait Rabot. Plusieurs personnes, de sentiments tout opposés, y entrent en même temps qu'eux pour empêcher, s'ils le pouvaient, la dévastation du sanctuaire, et le maire s'empresse aussi de se présenter dans le même but.

C'est le Christ que les bandits veulent d'abord abattre. Les spectateurs frémissent d'indignation, et le maire intime aux envahisseurs la défense de toucher à cette image, vers laquelle il les voit lancer des regards menaçants. L'autorité du maire est méconnue. Rabot le repousse avec violence; et un affreux rugissement sort de la poitrine de tous ses complices. « Nous sommes seuls maîtres ici; tu » n'es plus rien parmi nous, dit Rabot au maire de Cour- » tonne; retire-toi, et va porter tes ordres à d'autres; je » te le conseille. Si non... »

Que faire seul contre une troupe de malfaiteurs capables de se porter aux dernières extrémités ? Protester était un devoir; le maire s'en acquitta. Sa voix ne fut pas écoutée, et il se vit contraint de céder à la force.

Aussitôt les bandits exécutent leur projet, et le Christ est abattu.

Devant lui, peut-être, plusieurs étaient venus naguère se prosterner en demandant à Dieu pardon; d'autres, sans doute, au jour d'une première communion, avaient promis,

en sa présence, que toujours leur cœur serait uni au cœur de Jésus, devenu leur partage; et quelques-uns aussi, au moment de s'établir, avaient demandé que l'union qu'ils contractaient fût bénie sous les yeux du divin Crucifié. Dans ce jour ils l'abattent, ils l'insultent!

Mais, pour Rabot, ce n'est pas assez d'avoir arraché la touchante image du lieu où elle était et de l'avoir jetée sur le pavé. Avec de longues cordes, il attache le Christ à un cheval, et le traîne, ainsi lié et garrotté, dans les chemins de Courtonne.

Sans doute il voulait donner une représentation de la haine des Juifs traînant le Sauveur, chargé de chaînes, dans les rues de Jérusalem, et le conduisant de Pilate à Hérode, au milieu d'une populace effrénée, qui l'accablait d'injures. Acharné contre sa victime, il semble vouloir renouveler les scènes les plus odieuses de la Passion; il ne quitte le Christ que quand il le voit mutilé, brisé par les secousses violentes et par le choc des pierres sur lesquelles il a heurté.

Peut-être quelques âmes pieuses, animées des mêmes sentiments que les saintes femmes au pied du Calvaire, avaient dit en gémissant, lorsqu'elles virent tomber le Christ de Courtonne : « Nous allons le recueillir, et nous lui rendrons la place qu'il occupait dans notre église aujourd'hui profanée. » Mais Rabot n'entendait pas qu'il en pût être ainsi, et ce Christ n'était plus qu'une masse informe et méconnaissable, quand il le déposa près de l'église sous les yeux des spectateurs, indignés pour la plupart.

Un tel crime restera-t-il impuni? Le Ciel n'a-t-il plus de foudres à lancer contre l'auteur d'un semblable attentat?... Nous ne demandons pas que la justice divine éclate contre les coupables; mais celui dont nous parlons ne tarda pas à en ressentir les coups.

Son œuvre sacrilége accomplie, il monte sur son cheval pour retourner à son logis. Avant d'y arriver, il lui fallait traverser un bois nouvellement coupé. Tout-à-coup, le cheval effrayé, *on ne sait par quelle cause,* s'emporte et démonte son cavalier, dont les jambes, au moment de la chute, s'engagent dans les cordages avec lesquels il avait lié le Christ pour le traîner dans les rues. Rabot ne peut ni retenir son cheval, ni dégager ses jambes de l'étreinte où elles sont prises; au contraire, ces nœuds formés se resserrent de plus en plus par la course rapide de l'animal, qu'aucun frein n'arrête, et l'infortuné est longtemps traîné sur les pointes des souches qui restaient après la coupe récemment faite. Quand enfin le cheval un peu calmé s'arrêta, on ne vit plus que des vêtements déchirés, des lambeaux de chair qui pendaient à des membres meurtris et fracassés; Rabot n'était plus qu'un cadavre. Tel fut l'état dans lequel son cheval vint l'offrir aux habitants de Courtonne, effrayés d'un supplice aussi prompt et si terrible.

Je tiens, dit le curé du lieu, ces faits du fils du maire de Courtonne, médecin à Beuvron.

Triste sort d'un révolutionnaire de Cagny.

A Cagny, canton de Troarn, il y eut aussi des persécuteurs de la religion, des profanateurs de nos saints temples, des hommes qui se plaisaient à porter une main sacrilége sur les objets consacrés au culte de Dieu par la piété des fidèles. Un de ces hommes m'a été signalé, sans que j'aie pu obtenir sur ses actes les détails nécessaires. Je sais seulement qu'il avait assez outragé le Ciel pour que la main de Dieu s'appesantît sur lui.

Ce terroriste avait poursuivi ceux qui ne partageaient point son impiété avec une frénésie qui faisait dire de lui :

C'est un enragé; et il tomba dans un tel état de démence et de fureur, que l'on fut contraint de le traiter comme une bête fauve. de le tenir étroitement enfermé. Dans ses accès, imitant un chien réellement atteint de la rage, il rongeait. il broyait avec ses dents tous les objets qu'il pouvait saisir, même la porte de la loge qui lui servait de prison.

Enfin la colère céleste sembla s'apaiser à son égard. Plusieurs personnes pieuses s'étaient fait un devoir d'implorer en sa faveur la divine miséricorde; et, avant la fin de son existence, il recouvra assez de calme, assez de présence d'esprit pour être capable de faire un retour sur lui-même. Sut-il profiter de cette grâce qui lui était accordée? Je l'ignore. *(Trait cité par le curé de Beuvron.)*

Dieu venge la gloire de saint Joseph.

Dans son mandement de 1866 sur la dévotion à saint Joseph, le cardinal de Bordeaux parle de la statue de ce glorieux Patriarche qui décore la façade de la chapelle de l'orphelinat dirigé par les sœurs de saint Vincent de Paul, rue Sainte-Eulalie, à Bordeaux, et dit que la conservation de cette statue, pendant la tourmente de 93, est un fait digne d'attention.

« Le fait qui détermina la conservation de cette statue est peu connu aujourd'hui; ce fait me semble providentiel, et il serait bon que l'*Aquitaine* voulût bien en conserver le souvenir.

» Il m'a été raconté plusieurs fois par une sœur connue dans Sainte-Eulalie, sous le nom de sœur Félicité. J'avais une dizaine d'années quand cette sœur mourut. Elle fut inhumée dans un des caveaux de l'église Sainte-Eulalie, en face de la porte de la sacristie. Elle était religieuse avant la Révolution, quand les philanthropes de l'époque

s'aperçurent que les citoyennes chargées du soin des pauvres s'occupaient beaucoup plus de leur famille que des nécessiteux, la sœur Félicité fut une de celles qui, sous l'habit laïque, furent chargées de distribuer les aumônes du district dans Sainte-Eulalie. Elle était donc à portée de connaître exactement ce qui se passait et se disait parmi le peuple. Or, voici ce qu'elle racontait sur la statue de saint Joseph :

» On était au fort de la Terreur; tout objet rappelant le culte catholique avait été brisé et renversé depuis plusieurs mois, lorsqu'un des plus fougueux terroristes traversa la rue Sainte-Eulalie; arrivé en face de la statue de saint Joseph, il s'arrête, il parle seul avec colère, traite de canaille les gens du voisinage, qui ont supporté si longtemps et sans rien dire un objet si odieux; puis, furieux et présentant le poing à la statue, il s'écrie : « Ah! b....., de sans-culotte, tu es encore là! Je saurai bien te faire f..... par terre. A demain, à une heure de relevée; adieu. »

» Les voisins, gens paisibles et religieux, et entendant les menaces de ce forcené, ne doutèrent pas que leur *pauvre saint Joseph* ne fût bientôt renversé; mais leur tristesse se changea en joie, quand ils apprirent ce qui s'était passé.

» Le soir même du jour où le blasphémateur avait proféré ses menaces, il se rendit au club et déclama avec colère et force imprécations contre la statue de saint Joseph. Il demanda des ordres et des hommes pour renverser ce signe de superstition.

» A peine sa demande eut-elle été accordée que le blasphémateur se met à pousser d'horribles cris. Il se plie et se replie dans d'affreuses convulsions : de fortes douleurs d'entrailles l'ont saisi soudain. On l'emporte chez lui; il passe la nuit dans d'horribles tourments, et meurt le lendemain à l'heure qu'il avait indiquée pour le renversement de la statue de saint Joseph. Tous virent dans ce fait un

châtiment du Ciel, mêmes les clubistes les plus entêtés, en sorte que pas un n'osa se charger de renverser la statue de saint Joseph, qui a pu ainsi traverser saine et sauve la tourmente révolutionnaire et parvenir jusqu'à nous.

» La sœur Félicité avait une vertu trop élevée pour se permettre de raconter un tel fait, s'il n'eût été vrai. Aussi ne fût-ce qu'à simple titre de renseignement ou de chronique; ce souvenir mérite, ce me semble, de trouver place dans l'*Aquitaine*. Je ne doute pas que ce récit ne soit admis plus tard dans les recueils d'anecdotes qu'on réunira pour exciter la confiance et la dévotion à saint Joseph.

« BLAVIÈRES, *curé de saint Médard-en-Jalles* »

Notre-Dame de Benoîte-Vaux, diocèse de Verdun[1].

C'était au mois de novembre 1793. Tout ce qu'il y avait de bon et d'honnête à Benoîte-Vaux tremblait et se cachait, en appelant de tous ses vœux des jours de justice et de paix. Des étrangers, émissaires du comité de salut public, avaient été placés à la tête de la commune que formait alors le petit hameau, et dans le monastère il n'y avait plus que le curé constitutionnel, le P. Barry, homme faible et sans énergie, que servait le frère Norbert, quand un matin arrivèrent encore de Saint-Mihiel, que l'on nommait alors Roche-sur-Meuse, deux commissaires bien autrement terribles que les premiers. L'histoire, qui doit flétrir toutes les indignités, ne saurait taire leurs noms : ils s'appelaient Vilier et Baudot. C'étaient des hommes capables de tout oser, et qui, avant d'arriver dans la vallée, avaient déjà ravagé toutes les églises qui se trouvaient sur leur passage : celles des Paroches, de Dompcevrin, de Woimbey, de Bouquemont et de Tillombois. Aussi se présentèrent-ils

[1] Nous avons pris ces détails dans l'intéressant ouvrage *Notre-Dame de Benoîte-Vaux*, par le R. P. Chevreux.

à Benoîte-Vaux avec le dessein arrêté de ne rien épargner et de détruire jusqu'aux derniers vestiges de ce qu'ils appelaient « les instruments du fanatisme. »

Vite alors on court à la chapelle, on descend la statue, et en répandant des larmes et des prières, on l'emporte dans la boulangerie du couvent, où on la cache soigneusement en la couvrant de fagots.

Il était temps, car à peine la porte était-elle fermée par le prieur que tout-à-coup le bruit du tambour retentit dans la forêt, et que les commissaires se présentent, escortés de six gardes nationaux de Tillombois.

Avant tout il leur fallait la statue de Notre-Dame; ils regardent donc au fond du sanctuaire et ne la trouvent plus. « Où est cette ... ! s'écrie Baudot en prononçant un blasphème horrible, il faut qu'elle se retrouve. » Et en attendant, pour assouvir sa fureur, il frappe deux chérubins en pierre placés de chaque côté du tabernacle, les brise sur le pavé, fait le tour de l'église en mutilant les statues, enlève la grille en fer du balustre, et ne fait pas même grâce à la pierre tombale de M. de l'Escale, dont il efface les armoiries et les fleurs de lis, pendant que de son côté, le chef de la commune, Saintin-Tournay, commande à deux enfants, armés d'une hache et d'un couteau, d'abattre les ornements des stalles.

Mais pendant ce premier accès de fureur farouche Baudot n'a pas oublié l'objet principal de sa mission, c'est-à-dire la statue vénérée que tant de siècles ont saluée, bénie et implorée, et qu'il veut détruire à tout prix. « Où est-elle? s'écrie-t-il de nouveau en répétant son premier blasphème. Encore une fois, il faut qu'elle se retrouve. « Un misérable, Jean-Charles, natif de Woimbey et conseiller municipal de Benoîte-Vaux, initié sans doute au secret de sa retraite par ses compatriotes, lui indique alors du doigt le monastère, et à l'instant, avec une joie sata-

nique, Baudot s'y précipite avec toute sa troupe, cherchant partout le prieur, qui apparaît bientôt en tremblant.

« Citoyen ci-devant prêtre, la Vierge que tu as cachée, montre-la-moi tout de suite, ou tu es mort, » lui dit-il en lui-mettant l'épée sur la gorge. Cent autres se seraient tus, ou lui eussent répondu comme les martyrs des premiers siècles répondaient quand on leur demandait de trahir leur foi, leurs évêques, ou de livrer des objets sacrés; quant à lui, plus effrayé et plus lâche, après quelques résistances sans énergie, sur la promesse hypocrite qu'il ne serait fait aucun mal à l'image dont il est le dépositaire et le gardien, il ouvre lui-même la porte de la boulangerie et montre de la main l'endroit où on l'a cachée.

On sait qu'autrefois les protestants, les aventuriers et les Suédois, après l'avoir souillée, insultée, l'avaient cependant encore laissée debout, par un sentiment inexplicable de respect ou de crainte. L'impie commissaire ne s'éleva pas même à leur niveau; non-seulement il ne la respecta pas, mais sitôt qu'il l'aperçut, il la regarda en face avec un sourire infernal et s'écria : « On dit que tu fais des miracles; eh bien! si tu as du pouvoir, fais-le voir; en attendant, il faut que je te casse les reins. » Et en parlant ainsi, plus semblable à un démon qu'à un homme, il la pousse violemment, la renverse par terre, et avec une hache la frappe à coups redoublés, pendant que la troupe applaudit, et que le prieur, comprenant alors l'étendue de sa faute, se cache la tête dans ses mains et se retire en poussant des sanglots. Mais c'était peu ; car après la statue, les autels, les tombeaux et les images des saints, restaient les vases sacrés, et dans la précipitation on les avait oubliés. Baudot veut les avoir, et poussant aussitôt devant lui l'infortuné prieur, il rentre dans l'église, se fait ouvrir par l'indigne curé lui-même la porte du tabernacle, s'empare du saint ciboire, du calice, de l'ostensoir, et ordonne sous

peine de mort à un habitant du hameau de les conduire, avec d'autres objets désignés, au district de Saint-Mihiel; puis, afin de compléter son œuvre de destruction, toute la troupe brise à coups de hache les quatre confessionnaux, emporte toutes les béquilles déposées autrefois près de la statue par une multitude de malheureux, en témoignage de leur guérison miraculeuse, ramasse tous les ornements, les bannières, les livres d'église, jette le tout pêle-mêle dans la cour, y met le feu et danse autour en chantant l'infâme *Carmagnole*.

Une troisième perquisition fut faite peu de temps après par trois commissaires de Verdun, qui vinrent visiter le sanctuaire afin d'enlever toute trace de *superstition*. Ne trouvant partout que le vide et des ruines, ces nouveaux visiteurs, aussi hostiles cependant que les précédents, se bornèrent à frapper les statues du portail, et ne pouvant les abattre malgré tous leurs efforts, ils se retirèrent bientôt en disant : « Elles y étaient avant nous, elles y seront encore après nous. » Tous trois ne tardèrent pas à être punis d'une manière exemplaire : le premier fut brûlé vif dans une chaudière d'eau bouillante, le deuxième se pendit, le troisième devint fou.

Les autres commissaires et leurs indignes valets ne furent pas plus épargnés par la justice divine. Baudot, le plus coupable de tous, qui avait juré de casser les reins à la statue, et qui l'avait sommée de lui montrer son pouvoir, eut bientôt à son tour les reins littéralement broyés sous les roues d'un char, en conduisant les fourrages de l'armée, et mourut ainsi misérablement sans laisser de postérité. Saintin-Tournay s'en alla terminer ses jours dans un cachot, à Clairvaux. Jean-Charles mourut sans enfants l'année suivante, en poussant des hurlements épouvantables. Le garde national de Tillombois qui avait aidé le plus efficacement à la destruction de l'image miraculeuse

fut, peu de temps après, dévoré par les loups en allant à Saint-Hubert; on n'en put retrouver que les plus gros ossements, épars çà et là dans la plaine.

Quant à Viller, le moins coupable, puisqu'il s'était abstenu de porter la main sur tant d'objets sacrés, il revint plur tard à de meillenrs sentiments, et pour réparer le mal auquel il avait contribué, il éleva, sur le chemin de Tillombois à Benoîte-Vaux, une croix dont on voit encore les débris à l'entrée de la forêt.

Punition et miséricorde.

Les révolutionnaires d'un village où l'on vénérait une ancienne et belle statue de la sainte Vierge trouvèrent bon d'ôter cette image de son piédestal, ce qu'ils firent avec mille insultes. L'un d'eux ensuite, voulant montrer son zèle, proposa de la précipiter dans un puits. La proposition fut accueillie au milieu de la stupeur des honnêtes gens, et l'inventeur mit la main à l'œuvre avec plus d'ardeur que tous les autres. On précipita donc la statue, mais les cris de joie et de blasphèmes ne furent pas de longue durée. Le principal auteur du sacrilége perdit à l'instant la vue. Il fallut le ramener dans sa demeure. Ce prompt châtiment ne e convertit point; il resta impie et aveugle. Après plusieurs années, la paix et le culte furent rétablis. Cependant la statue était restée dans le puits, et tous les honnêtes gens y pensaient avec douleur. Un jour le curé leur dit : « es amis, il faudra bien que nous fassions ré paration à la sainte Vierge, et que nous retirions sa bénite image du puits où nous l'avons laissé jeter... »

Chacun trouva que le curé avait raison, on fit les dispositions nécessaires, et on indiqua le jour, ce fut une fête. — Tous les habitants étaient rassemblés autour du puits, sauf le curé qui devait présider au travail. Il arriva, mais

non pas seul. Il conduisait par la main un aveugle bien connu qu'on ne s'attendait guère à voir là. Au milieu de la rumeur, le curé fit signe qu'il voulait parler, il n'eût pas de peine à obtenir le silence. — « Chrétiens, dit-il, ce pauvre aveugle est venu chez moi ce matin, poussé par ses remords, pour obtenir de moi et de vous tous une grâce que je lui ai promise en votre nom. Il désire humblement que vous lui permettiez de tirer avec vous tous les cordes qui feront tout-à-l'heure remonter la statue de la sainte Vierge, de ce puits où il a contribué à la précipiter, il y a dix ans. Il déteste son sacrilége, dont il a été justement puni, il en demande pardon à Dieu, à Marie et à vous tous, chrétiens. Je puis vous dire que Dieu et la sainte Vierge lui ont pardonné; c'est à votre tour, mes frères. — « Oui, dit l'aveugle étendant la main et pleurant, je demande pardon, je n'ai plus de repos ni jour ni nuit. Ma conscience me tourmente, je demande pardon !... Oui, c'est oublié, qu'il vienne, s'écria ce bon peuple avec des transports de sainte joie. » L'aveugle s'avança jusqu'au bord du puits, et on lui mit dans la main la corde qu'il devait tirer. — Déjà des hommes étaient descendus jusqu'à la statue qui, par miracle, n'était pas brisée. On l'avait attachée solidement, le travail commença au chant des litanies. Tout réussit très-bien. La statue remonta sans accidents. Lorsqu'on la vit paraître, ce fut une explosion de joie; mais un cri domina tous ces cris d'enthousiasme et les fit taire : c'était celui de l'aveugle à genoux les bras ouverts, il répétait : « Je vois ! je vois ! je vois ! » On courut à lui, ilv oyait en effet et ce n'était pas une illusion, il voyait et il continua de voir. Il suivit sans guide la procession qui ramena en triomphe la statue du puits où elle avait été traînée la corde au cou, à son ancienne place. Il travailla pour l'y rétablir, et il vécut plusieurs années encore : irrécusable témoin des miséricordes de Marie. (Louis Veuillot.)

Le Christ de l'église et celui du calvaire de Beuvron[1]

Pendant la tourmente révolutionnaire, l'église de Beuvron fut comme tant d'autres dépouillée et profanée; un Christ fixé au sommet de l'arcade qui sépare le chœur de la nef, fut abattu, comme j'ai eu déjà l'occasion de le dire en parlant de la sépulture des ducs d'Harcourt.

Qui donc osa commettre cet attentat? Un habitant de Beuvron, un menuisier, fut sommé d'y prêter la main, sans doute parce que ses convictions religieuses étaient bien connues; et les *patriotes* du pays ne manquèrent pas de le choisir pour en faire l'objet de leurs vexations. Mais c'était un homme de caractère, incapable de trahir à ce point sa conscience. Il se dresse avec fermeté en face de ceux qui lui signifiaient l'ordre de renverser le Christ, et jetant sur eux un regard de dédain : « Quand il faudra » le relever, leur dit-il, venez me trouver, je serai votre » homme; mais l'abattre! ... moi! ... non!... jamais! »

Déconcertés, les jacobins n'insistèrent pas; ils reconnurent aussitôt qu'ils avaient affaire à trop forte partie. La faiblesse que tant de gens laissaient paraître en leur présence, les rendait audacieux; une courageuse résistance les intimida plus d'une fois. N'en serait-il point de même encore aujourd'hui?

Ils n'avaient cependant pas renoncé à leur détestable dessein. Un exécuteur se présente, et le Christ abattu gît sur le pavé du temple. Recueilli précieusement et conservé avec soin par des personnes que la piété guidait, il reprit, quand les temps furent changés, la place d'honneur qui

[1] Les traits suivants ont été communiqués en juillet 1875 à la *Semaine religieuse* de Bayeux, par M. Mainfray, curé de Beuvron. Il serait bon que dans chaque paroisse on recueillit des faits de ce genre.

lui appartenait; et, du haut de l'arcade, il abaissa de nouveau un regard de bonté sur la foule des fidèles assemblés dans le lieu saint. — Un jour, notre brave menuisier me le montrait en me racontant les détails qui précèdent. et il me disait simplement, avec une juste fierté : « C'est moi qui l'ai remis là. » Du reste, le bon serviteur ne perdit pas sa récompense. Je l'ai assisté à ses derniers moments; je l'ai vu sur son lit de mort, porter avec confiance ses yeux attendris sur son crucifix, qu'il tenait entre ses mains défaillantes, le poser avec amour sur son cœur et sur ses lèvres livides; je l'ai vu mourir calme et plein d'espoir, muni de tous les secours de la religion.

Il y avait en outre à Beuvron un calvaire érigé par la piété des fidèles. La Révolution passe en faisant son œuvre et ce calvaire tombe sous ses coups. Alors un homme, un serrurier de Beuvron, nommé Renaut, détacha le Christ de l'arbre de la Croix, non pas afin de le dérober aux insultes de la populace, mais pour l'outrager et le mutiler; il lui brisa les jambes.

L'auteur de ce crime reçut aussi sa récompense. Atteint d'un mal de jambes dont il ne put guérir, il eut à endurer, jusqu'à la fin de ses jours, de cruelles souffrances, destinées, ce semble, à lui rappeler sans cesse l'action sacrilége qu'il avait commise.

Plus tard Renaut quitta Beuvron pour aller demeurer à Dives, et, sur ses vieux ans, ne pouvant plus se livrer au travail de son métier, sa seule ressource, il se trouva sans moyens d'existence; et alors l'indigence et le mépris tombèrent sur lui, comme un double fardeau, pour l'accabler dans sa vieillesse. Dès qu'il paraissait en public : « Voilà le vieux révolutionnaire ! » s'écriait-on de toutes parts. Les enfants le poursuivaient de leurs huées en lui jetant des pierres; et, poussés par je ne sais quel instinct, ils

prenaient d'usage pour point de mire ses jambes ulcérées. Souvent m'a-t-on dit, il se vit obligé de recourir à l'intervention du garde champêtre pour échapper à leurs poursuites.

Cependant, la charité chrétienne, qui ne connaît point d'ennemis, lui vint en aide dans sa détresse; et Celui qui, du haut de la croix, demanda le pardon de ses bourreaux, lui fit part aussi de ses miséricordes. La grâce enfin toucha son cœur, et, cédant aux conseils des personnes bienfaisantes qui le visitaient en lui apportant des secours, il reprit le chemin de l'église, qu'il ne connaissait plus, et mourut en chrétien.

Malheur des profanateurs de la Croix.

Je me souviens d'avoir entendu, dans mon enfance, un bon vieillard de Cléville, très-digne de foi, raconter le fait suivant, dont il avait été lui-même temoin, je le pense. Un calvaire venait d'être abattu par une troupe de révolutionnaires armés, qui parcouraient les campagnes en répandant partout la terreur. Détaché de l'arbre et gisant sur le sol, le Christ était en butte aux outrages de ces impies, tout disposés à porter leur mains criminelles sur l'image sacrée, pour la mutiler et la briser. Après qu'ils eurent joui, quelques instants, de ce spectacle en faisant éclater leur infâme joie, l'un d'eux reprend la hache qui avait servi à renverser l'arbre de la croix; il frappe le Christ, et bientôt les coups qu'il lui porte ont séparé la tête du tronc. A la vue de cette horrible exécution, les clameurs infernales de ces forcenés redoublent; on en applaudit l'auteur; on proclame sa victoire, mais elle fut de courte durée.

Quelques jours après, il lui fallut, en voyageant, franchir un *échalier*, espèce de cloison que l'on rencontre souvent

dans la vallée d'Auge, Il tombe la tête en avant, et sa chute entraîne la fracture ou le déplacement d'une vertèbre. Sa tête ne fut point tranchée, ainsi que l'avait été celle du Christ par sa hache; mais elle resta courbée sur sa poitrine, sans qu'il fût possible de lui faire reprendre sa position naturelle; son regard ne devait plus se porter vers le Ciel, qu'il avait tant outragé. Il vécut nombre d'années encore, comme pour servir d'exemple aux habitants du pays où il demeurait. Plus d'un père, plus d'une mère, en le montrant à leurs enfants, leur firent le récit de son histoire. Les étrangers qui le voyaient pour la première fois, demandaient quelle était la cause de cette affreuse infirmité, et tous frémissaient en entendant raconter le crime dont les suites avaient été et étaient encore si terribles.

Nos révolutionnaires ne se contentaient par de déclarer la guerre aux croix et aux calvaires érigés sur les routes, comme pour indiquer au voyageur le vrai terme de son pèlerinage; ces impies pénétraient dans nos temples pour les profaner, et rien n'était respecté par eux.

L'un de ces misérables, je l'ai connu, n'avait rien laissé d'intact dans l'église de son village; il osait s'en glorifier, et semblait vouloir que la postérité apprît jusqu'où l'avait poussé son aveugle rage contre Dieu, contre son Christ, le jour où il porta la désolation dans le lieu saint. Les vases et les ornements sacrés, le sanctuaire et l'autel, les croix et les pieuses images, tout fut par lui pillé, brisé, livré aux flammes. Il avait enlevé la porte du tabernacle et il la conservait. Quel usage en fit-il?.... A l'impiété ce profanateur ajouta la plus hideuse indécence.

La tourmente révolutionnaire ne devait pas durer toujours, et quand enfin le calme eut succédé à la tempête, le vieux jacobin eut à subir les plus dures humiliations.

Pendant le reste de son existence, le mépris public pesa sur lui comme un fardeau accablant. Tombé dans une démence absolue, il ne se livrait plus qu'à des actes de folie; et, dans les accès d'un délire fiévreux, il allait jusqu'à manger ses propres excréments, sans qu'on pût l'en empêcher. Tous se rappelaient alors ce qu'il avait fait de la porte du tabernacle de l'église paroissiale, et l'on disait hautement que la main de Dieu le frappait comme il l'avait mérité.

La croix de Merrey-Choiseul (Haute-Marne).

Au mois de juillet 1874, une personne que j'eus l'occasion de rencontrer me parla de sa mère, qui conservait, bien que centenaire et au-delà, toute son intelligence. « Elle doit, alors, lui dis-je, se rappeler au moins quel-» ques-uns des évènements de 93, et je serais heureux si » elle voulait bien me faire connaître les faits intéressants » qui ont dû se passer sous ses yeux.

» Dans le pays de ma mère, me répondit cette personne, » il n'y avait point de révolutionnaires; mais à plusieurs » reprises, il en vint du dehors, et ces étrangers seuls » furent cause des malheurs qu'on y éprouva. L'unique » évènement notable que ma mère m'ait raconté, est la » destruction d'une croix, accompagnée de circonstances » assez frappantes pour que je ne les aie pas oubliées. » Et aussitôt elle me fit part de ses souvenirs.

Depuis cette époque, je lui ai écrit en la priant de vouloir bien me donner à ce sujet tous les renseignements qu'il lui serait possible de ce procurer, et voici la réponse qu'elle m'a transmise, après s'être elle-même renseignée auprès de sa mère, présentement âgée de cent un ans et huit mois.

« En 1793, les tyrans de la France envoyèrent des com-» missaires dans tous les districts du département de

» la Haute-Marne, pour fermer les églises, exiger le ser-
» ment des prêtres, et abattre les croix et les images.
» Dans le Bassigny, les villages sont très-rapprochés, au
» point que Merrey, pays de ma mère, et Choiseul, pays
» de mon père, ne sont distants l'un de l'autre que d'un
» quart de lieue.

» En cette contrée, des croix étaient érigées, sur les
» chemins, à tous les carrefours; entre Choiseul et Merry,
» il y en avait une remarquable par sa beauté et par la
» sculpture de son Christ. »

Ce pieux monument fut un appât pour les agents révolutionnaires, dès qu'ils connurent son existence. Aussi, un commissaire arriva bientôt à Choiseul, et il somma les habitants de l'abattre; mais il ne trouva pas un seul homme du pays capable d'une telle impiété. Alors il essaie de les séduire par des offres d'argent; puis il cherche à les intimider en déclarant qu'il va tout incendier, s'il n'est pas obéi. Mais promesses et menaces tout est inutile, et le forcené s'éloigne sans avoir exécuté son infâme dessein.

Quinze jours plus tard il revient, escorté d'une troupe de soldats et d'un ancien habitant de Choiseul, appelé Champion. Celui-ci avait quitté le pays depuis longtemps, et perdu, dans de mauvaises fréquentations, les principes qu'on lui avait inculqués dans son jeune âge. Il conduisit les soldats dans tous les endroits du pays où des croix étaient érigées, se faisant, comme Judas, le guide des ennemis du Christ pour le livrer en leurs mains. Rien ne put échapper à leurs recherches; tout fut renversé, détruit.

Ils arrivent enfin à la belle croix de Merrey-Choiseul; elle doit tomber aussi sous leurs coups. « Je m'en charge, » s'écria Champion; je vais faire l'affaire moi-même; » et aussitôt il se met à l'œuvre.

Effrayée par la présence des soldats en armes, la population n'avait osé d'abord opposer aucune résistance. Mais quand on vit Champion se placer, une hache à la main, sur les bras de la croix où il était monté, et frapper le Christ pour en couper la tête, une clameur effrayante éclata parmi la foule, décidée à mourir pour sauver l'image de son Dieu. Tous, hommes, femmes, enfants se précipitent sur les soldats, et une lutte acharnée s'engage. Mais, hélas ! que pouvaient ces pauvres gens sans armes contre une troupe d'hommes armés ? Il y eut plusieurs blessés; mais personne ne fut atteint mortellement.

Au milieu de ce tumulte, une voix menaçante se fait entendre; c'était celle d'une femme très-âgée. Elle s'écrie, en s'adressant à Champion : « Misérable ! Dieu te punira. » Tu auras la tête coupée dans quinze jours, aussi vrai que » le bon Dieu va m'appeler à lui. »

A l'instant même, la bonne vieille, baignée de larmes, chancèle et tombe, comme si la foudre l'eût frappée. On se presse autour d'elle; on la relève; elle avait cessé de vivre. D'où lui était venu ce pressentiment d'une fin si prochaine ? s'était-elle sentie tout-à-coup défaillir et près de succomber, ou plutôt n'était-ce pas une inspiration que le Ciel lui avait envoyée ? C'est ce qui me paraît le plus croyable. Peut-être avait-elle conjuré le Très-Haut de la retirer de ce monde, et de ne point l'y laisser pour être témoin des abominations qui se passaient alors; et sa prière avait été exaucée.

A la vue de cette femme expirante, tous sont frappés d'étonnement et d'effroi. Du haut de la croix, où il était monté, Champion voit ce spectacle, et la peur le saisit. Une partie de la prédiction qu'il avait entendue venait de s'accomplir sous ses yeux; ce qui le concernait ne devait-il point aussi s'accomplir ? Cette idée, n'en doutons pas, jette l'épouvante en son âme. Il descend de la croix et re-

nonce à l'œuvre de destruction qu'il avait commencée. En vain le commissaire le raille de sa faiblesse et veut le contraindre à reprendre son travail sacrilége; soit crainte, soit repentir, Champion persiste dans son refus.

Alors ce commissaire s'adressant aux soldats : « Finissons-en, leur dit-il, avec cette croix. Il leur commande de l'abattre, et pour les rassurer en donnant l'exemple, lui-même il brise un bras et une jambe du Christ et les met en morceaux.

Les hommes de l'escorte exécutent, avec une répugnance visible, l'ordre qui leur est donné. Des cordes son attachées à la colonne pour l'abattre, et le commissaire, debout du côté opposé à celui où devait tomber la croix, harangue ses agents et les encourage, en vomissant les plus horribles blasphèmes.

Ceux-ci donnent une forte secousse, puis ils s'arrêtent, afin de reprendre haleine et d'achever, par un dernier effort, la ruine de monument. Pendant ce temps, la colonne, ébranlée, tombe d'elle-même, mais non du côté des hommes qui la tiraient à eux; elle va, en effet, s'abattre sur le commissaire, en lui écrasant le bras droit et la jambe droite, précisément les mêmes membres qu'il venait de broyer au Christ.

Tout était consommé, pouvons-nous dire avec le Sauveur expirant. Les soldats abandonnent le commissaire et s'enfuient. Plus d'un, peut-être, se frappa la poitrine en disant : Celui que nous persécutons est vraiment le Fils de Dieu.

La personne dont je tiens ces détails ajoute : « Le com-
» missaire blessé fut recueilli par ma bonne grand'mère.
» Le curé de la paroisse se tenait caché chez elle, et il eut
» le bonheur de convertir ce malheureux, qui vécut encore
» quinze jours au milieu d'atroces souffrances. »

Et Champion que devint-il? quelle fut sa fin? Peu de

temps après les évènements que je viens de raconter, il se trouvait dans un moulin d ı voisinage, on ne sait pour quel motif. Tout-à-coup le moulin s'arrête. Le meunier se lève pour connaître la cause de l'accident, et il aperçoit le corps d'un homme prit entre la grande roue et le mur d'appui. On le dégage, on le retire : c'était Champion ; les assistants frissonnèrent en voyant qu'il ne restait plus de lui qu'un tronc informe. Suivant l'arrêt qu'avait entendu le coupable, sa tête fut tranchée ou broyée par la roue du moulin.

« Après ces exemples si frappants des punitions que le » Ciel inflige à l'impiété, la crainte de Dieu, m'a-t-on dit, » fut plus grande que jamais. Tous les prêtres restèrent » cachés dans le pays, sans que personne osât les dé- » noncer. Un seul homme périt sur l'échafaud ; deux prê- » tres eurent la faiblesse de prêter serment ; jamais ils » n'ont trouvé grâce aux yeux des habitants de la con- » trée. »

Ces faits m'ont été transmis par une personne digne de toute confiance, et avant de m'en envoyer la relation, elle a voulu, comme je l'ai dit, que sa vénérable mère, témoin des évènements, lui en affirmât de nouveau l'exactitude.

La statue de saint Thibaut, à Clermont, profanée.

Ce n'était pas seulement les croix et l'image du Sauveur expirant que nos révolutionnaires voulaient faire disparaître. Tout ce qui rappelait une idée religieuse leur portait ombrage, et les images des saints, et les statues exposées en divers lieux à la vénération des fidèles, hors de l'enceinte de nos temples, étaient l'objet de leurs insultes, et leurs mains sacriléges s'étendaient sur ces pieux symboles pour les renverser et les briser.

C'est ce qui arriva notamment à Clermont, ancienne

paroisse supprimée et réunie à Beuvron. Non loin de l'église, que les habitants conservent avec un zèle digne d'éloge, se trouve une source dont les eaux intarissables coulent dans toutes les saisons de l'année. Dans le pays cette source porte le nom de Saint-Thibaut, le patron de la paroisse; et de nombreux pèlerins viennent y puiser une eau limpide, à laquelle ils attribuent la vertu de guérir de la fièvre. Quelle est l'origine de cette croyance? Je l'ignore: mais elle est fortement enracinée dans les esprits.

Avant 93, une statue de saint Thibaut fut placée d'abord dans une petite chapelle, puis attachée à un arbre, dont les rameaux ombragent encore aujourd'hui la fontaine.

Un jacobin furieux vint un jour à passer près de ce lieu, ou s'y rendit à dessein, pour exécuter un projet impie. La statue était jusqu'alors restée intacte à l'endroit où tant de fidèles aimaient à venir la vénérer, cherchant un remède au mal dont il souffraient. Notre révolutionnaire devait la faire disparaître. — Les hommes de 93 ne se prosternaient pas, eux, devant les statues des saints, c'est-à-dire des pieux personnages, qui, depuis les premiers siècles, avaient illustré la France, ou les autres contrées, par l'éclat de leurs vertus. Revenus aux pratiques monstrueuses d'un paganisme insensé, ils adoraient, placée sur leurs autels immondes, leur infâme déesse ou l'arbre que leurs mains avaient planté en signe, disaient-ils, de la liberté conquise. Le jacobin saisit donc la statue de saint Thibaut, l'enlève de la place qu'elle occupait, et la brise en vomissant des blasphèmes, en insultant à la confiance des personnes qui venaient puiser l'eau de la fontaine. Il avait fait justice de leurs puériles superstitions, disait-il; mais la justice divine ne tarda pas à l'atteindre et à le frapper.

Bientôt il ressentit les premiers symptômes d'une fièvre violente, et le mal s'aggrava à un tel point que les re-

mèdes auxquels il eut recours ne lui procuraient aucun soulagement ; les médecins épuisèrent sans succès, en sa faveur, toutes les ressources de leur art, tant la main de Dieu s'était appesantie sur lui.

Ce récit m'est venu de plusieurs personnes qui le tiennent elles-mêmes de leurs ancêtres, témoins des faits que je rapporte.

La maladie de cet homme le conduisit-elle au tombeau? Quelques-uns me l'ont affirmé, s'appuyant sur leurs souvenirs. D'autres m'ont dit qu'il recouvra la santé, après avoir fait vœu de donner à Clermont une nouvelle statue de saint Thibaut. Il y a donc, sur ce point, deux versions différentes ; mais les témoignages sont unanimes et sur l'acte d'impiété commis à Clermont, et sur le châtiment qui le suivit.

L'an dernier, quand cette profanation me fut racontée, j'appris en même temps que, pour en conserver le souvenir, les morceaux de la statue avaient été laissés au pied d'un arbre voisin de la fontaine. Personne, d'ailleurs, n'eût osé les enlever; aux yeux de tous, c'eût été se rendre complice du crime commis par le profanateur. Voulant vérifier par moi-même l'exactitude des récits, je me rendis sur les lieux, et au milieu d'un monceau de décombres entassés au pied de l'arbre, je découvris deux morceaux de pierre, dont la forme et les sculptures indiquaient d'une manière certaine les débris d'une statue.

Quelques jours plus tard, le P. Rabot, missionnaire, à la Délivrance, étant venu prêcher, à Beuvron, une retraite de première communion, nous gravîmes ensemble les coteaux de Clermont, et nous portâmes à l'église, pour y être conservés décemment, les deux fragments de statue auxquels se rattachent les souvenirs conservés par la tradition du pays. Une inscription fera connaître leur origine, et rappellera les faits que je viens de raconter.

Un briseur de Croix.

Un saint missionnaire, le P. Varin, visitait un hôpital. On lui parla d'un soldat, dont la vie paraissait un prodige dans l'état de mutilation où il se trouvait. Il eut la curiosité de le voir. Il s'approche; il aperçoit un homme dont la figure portait l'empreinte d'un grand calme. « Mon ami, lui dit-il, on m'a dit que vos blessures étaient très-graves. » Le malade sourit. « — Monsieur, répondit-il, levez un peu la couverture. » Il la lève, et recule, en voyant que cet infortuné n'a plus de bras. « Quoi! lui dit alors le blessé, vous reculez pour si peu de chose? Levez la couverture aux pieds. » Il la lève, et il voit qu'il n'a plus de jambes. « — Ah! mon enfant, s'écrie le charitable prêtre, combien je vous plains! — Non, répond le malade, ne me plaignez pas, mon Père; je n'ai que ce que je mérite : c'est ainsi que j'ai traité un crucifix. Je me rendais à l'armée avec mes camarades. Nous rencontrâmes sur la route une croix qui avait échappé à la fureur des patriotes : aussitôt on se mit en devoir de l'abattre. Je fus un des plus empressés; je montai, et, avec mon sabre, je brisai les bras et les jambes du crucifix, et il tomba. A mon arrivée au camp, on livra bataille, et, à la première décharge, je fus réduit à l'état où vous me voyez. Mais Dieu soit béni! il punit mon sacrilége dans ce monde pour m'épargner en l'autre, comme je l'espère de sa grande miséricorde. »

CHAPITRE V.

CHATIMENTS DES OUTRAGES FAITS AUX PRÊTRES.

Le tonnerre, ministre de la justice de Dieu.

Le Seigneur ne cesse, dans la sainte Écriture, de nous recommander le respect que nous devons aux prêtres, revêtus d'un caractère sacré.

Nous voyons dans l'Ancien Testament les punitions qu'il fit subir à ceux qui outrageaient les prophètes. L'histoire ecclésiastique est pleine des exemples de ce genre.

Dans une paroisse du diocèse de Besançon, à quelques lieues de cette ville, il arriva un évènement surprenant, qui fut regardé comme un coup du ciel pour inspirer le respect dû aux pasteurs. Deux libertins scandalisaient la paroisse par leurs désordres : le curé, en étant informé, en avertit leurs pères, qui reçurent mal l'avis de leur pasteur. L'un d'eux eut l'insolence de lui répondre :

— Monsieur le curé, mêlez-vous de dire votre Bréviaire, et ne vous occupez point de ce qui se fait chez moi : il faut bien que jeunesse se passe.

— Si je vous avertis des désordres de votre famille, lui dit le curé, c'est que mon devoir m'y oblige. Je suis chargé de l'âme de votre fils aussi bien que de la vôtre, et par conséquent je dois veiller sur sa conduite et vous avertir. Je

vous parle en pasteur, et vous ne me parlez pas en chrétien; prenez garde que Dieu ne vous punisse, ainsi que vos enfants, dont vous autorisez les désordres

Cet homme, loin de profiter de l'avis de son pasteur, publia dans la paroisse qu'il avait si bien dit son fait au curé qu'il ne s'aviserait plus de lui faire des réprimandes. C'était un samedi, et comme la chose devenait publique, le curé crut qu'il était de la prudence de donner le lendemain au prône un avis à ce sujet. Il le fit avec beaucoup de modération, et dit dans son instruction qu'il estimait tous ses paroissiens; que lorsqu'il était obligé de leur donner quelques avis en public ou en particulier, il les priait de croire que ce n'était point pour leur faire de la peine, mais par charité et pour leur salut; qu'au reste, quand on méprisait les avis d'un pasteur, Dieu en était très-offensé et punissait de tels mépris.

Après la grand'messe, celui qui la veille avait si mal reçu les avis de son pasteur recommença ses invectives, disant que les prêtres n'avaient que des reproches à faire, mais qu'il s'en moquait. Les deux libertins passèrent le reste du jour au cabaret, du consentement de leurs pères; et, pour braver le curé, ils firent plus de scandales que les autres fois; mais Dieu mit fin à leur vie criminelle par un châtiment bien exemplaire :

Le lendemain, le ciel menaçait d'un orage. Ces deux libertins, avec deux autres garçons qui étaient très-sages, coururent à la tour de l'église pour sonner les cloches; il y eut dans le moment un si grand coup de tonnerre que ces quatre jeunes gens, saisis de frayeur, descendirent promptement pour se sauver. Dans le temps qu'ils descendaient le tonnerre tua les deux libertins, mais d'une manière qui fit comprendre que c'était un châtiment de Dieu, et voici comment :

Le tonnerre en tombant, après avoir fait plusieurs cir-

cuits dans la tour, suivit les quatre jeunes hommes le long de l'escalier; il épargna le premier, qui était sage, et écrasa le second, qui était un des libertins; il ne fit aucun mal au troisième, et vint enfin frapper le quatrième, qui était l'autre libertin, et le tua. Ensuite le tonnerre entra dans l'église, où était la mère d'un de ces libertins; il enleva cette femme, la jeta contre les murs, et ne fit aucun mal aux autres personnes qui se trouvaient dans le lieu saint. A la vue d'un accident si extraordinaire, on reconnut la justice de Dieu, et les parents de ces libertins vinrent, fondant en larmes, demander pardon à leur pasteur. *(Instruction des jeunes gens.)*

Un révolutionnaire mort en blasphémant.

Voici un trait raconté par le vicomte Walsh dans ses *Lettres vendéennes :*

« A l'époque de la Révolution, à Rennes, comme partout, les victimes vouées à la mort étaient en grand nombre. La guillotine n'allait pas assez vite; on recruta des bourreaux. Des enfants de douze à quinze ans furent choisis. On leur remit des fusils, on leur amena des prisonniers royalistes, et on leur dit : *Essayez-vous.* Ces petits malheureux étaient obligés d'obéir; ils tiraient en pleurant et en détournant la tête. Les condamnés en souffraient davantage, et les hommes de sang s'applaudissaient à la fois d'ajouter aux souffrances des victimes et d'enseigner ainsi la cruauté à l'enfance qu'ils enrégimentaient pour donner la mort. A ce bataillon d'*élèves bourreaux* la Commune remit un drapeau avec cette devise : *Espoir de la patrie !*

» Parmi ceux qui avaient imaginé de former ce bataillon, il faut compter le trop fameux N..., mort dans l'impénitence finale il y a quelques années. Avant la Révo-

lution, N... avait été destiné à l'état ecclésiastique; il avait étudié au séminaire en même temps que l'abbé de ***, et avant que les différences d'opinions fussent venues tout diviser, une amitié d'écoliers existait entre eux. En entrant dans le monde, ils ne suivirent point la même route : N... parvint au pouvoir, et son ancien ami, resté fidèle à sa vocation, exerçant dans les campagnes son saint ministère, fut bientôt proscrit. Pour se cacher, il fut obligé de venir à Rennes. De nobles et pieuses personnes, Mlles de Renac, offrirent un asile au prêtre persécuté. Elles avaient dans leur hôtel une cache précieuse, ignorée de tout le monde; l'abbé de *** y fut introduit. Le zèle, les soins touchants de Mlles de Renac, et surtout l'espoir de se sauver, lui faisaient chérir son obscure prison. Au milieu de la nuit, il sortait quelquefois, et bénissait Dieu en se trouvant encore au milieu d'une famille fidèle.

» Les parents de Mlles de Renac avaient déjà rendu quelques services à N... Malgré ses déplorables écarts et sa conduite révolutionnaire, il semblait en avoir conservé le souvenir et en être reconnaissant. Devenu influent parmi ceux qui gouvernaient alors, il avait laissé à ces jeunes personnes, dont la pensée lui était connue, une entière liberté. Il allait même quelquefois chez elles, et dans ses entretiens affectait une espèce de bonhomie et de franchise. Souvent, en causant avec elles, il avait prononcé le nom de l'abbé de ***, en témoignant le désir de le trouver pour lui être utile; il assurait que son plus grand bonheur serait de prouver à son ancien ami que ses opinions avaient pu changer, mais que son cœur était toujours resté le même. Plus d'une fois, Mlles de Renac furent au moment de découvrir à N... la retraite du prêtre; une sage prudence les retint. Un soir, N... arrive chez elles plus tard que de coutume; on faisait quelques difficultés pour le recevoir, il insista.

» — Je ne m'excuse point, dit-il, en entrant, si je force votre porte; il y va de votre sûreté. Je sors d'une assemblée de la commune; vous y êtes dénoncées par le comité de salut public comme recélant un prêtre dans votre hôtel. On désigne même l'abbé de ***. J'ai soutenu le contraire.

» L'aînée des demoiselles de Renac l'interrompit; elle craignait que la frayeur ne fît parler ses sœurs.

» — Vous nous rendez justice, lui répondit-elle avec assez de sang-froid ; nous sommes innocentes.

» — Je le crois, repartit le républicain ; mais je n'ai pu réussir à faire passer cette conviction dans le comité. Il a été résolu que cette nuit même il serait fait chez vous une visite domiciliaire.

» — O ciel ! s'écria avec terreur une des jeunes personnes, qu'allons-nous devenir ?

» — Que crains-tu ? lui dit sa sœur ; la visite prouvera que nous sommes innocentes.

» En parlant ainsi, elle vit les regards de N...; ils étaient fixés sur elle, et semblaient vouloir pénétrer dans son âme. Un grand trouble s'y éleva; elle sentit la rougeur s'étendre sur son front, et un tremblement la saisit. L'homme de la Révolution avait deviné ce qui se passait au dedans d'elle ; il se leva en s'écriant :

» — Celui que l'on cherche est ici. Vous ne savez pas feindre ; le cri de votre sœur, votre propre embarras vous ont trahie. Je serai assez heureux pour pouvoir sauver mon premier ami; vous vous joindrez à moi pour l'arracher à la mort.

» — Ah ! pour l'empêcher de mourir, que pouvons-nous faire ? demandèrent en même temps Mlles de Renac.

» — Me montrer l'endroit où il est caché, répliqua-t-il avec des yeux brillants de joie. Hâtez-vous de le faire sortir, allons le délivrer, et, sans perdre un instant, je lui fournirai les moyens de s'évader de Rennes. Il se rendra à

ma maison de campagne; là, il ne sera point recherché. Vous le savez, je ne suis point suspect. Cette nuit, on viendra visiter votre hôtel; mais alors celui qu'on cherchera sera en sûreté, et, hors de tout danger, il nous bénira tous.

» — Oui, oui, il nous bénira; nous vous bénirons aussi, s'écria Mlle de Renac. Venez, vous avez vaincu mes craintes et mes incertitudes. C'est ici qu'est caché votre ami. De sa retraite il a pu nous entendre.

» En prononçant ses paroles, la pieuse et confiante demoiselle ouvrait la porte secrète. Le prêtre s'en élança, il avait tout entendu à travers la cloison. Il se jeta dans les bras de son ancien compagnon de séminaire. Il ne pouvait parler, il pleurait de joie. Le révolutionnaire le retenait, le serrait sur son sein. Ce n'était pas un ami qui embrassait son ami, c'était le tigre qui tenait sa proie.

» — A moi ! à moi ! cria-t-il d'une voix terrible; il est en notre pouvoir; il n'échappera pas plus que les femmes qui voulaient le dérober à la vengeance nationale.

» — Sauvez-vous ! dit le vieux prêtre à Mlles de Renac; peut-être pouvez-vous fuir encore.

» — Non ! non !

» C'était en vain : des gendarmes et des soldats se précipitent dans la chambre; ils entraînent le vieillard et les malheureuses, que trop de confiance a perdues. Elles passèrent la nuit dans les cachots, et le lendemain elles revirent le ministre de Dieu; il les précédait de quelques pas en marchant à la mort. Arrivé au pied de l'échafaud, il se retourna vers celles qui allaient mourir pour avoir voulu le sauver.

» — Je vous bénis, leur dit-il; ma dernière prière est pour vous. O Dieu ! donnez-leur la force des martyrs !

» — Sa prière fut entendue. Elles moururent sans fai-

blesse, et suivirent de près dans le ciel le saint qu'elles avaient voulu sauver sur la terre.

» La conduite de N... excita l'horreur parmi les révolutionnaires; tant de perfidie jointe à tant de cruauté en avait fait un monstre, même parmi les monstres. Il était reconnu maintenant qu'il n'avait entretenu des relations avec la famille de son ancien bienfaiteur que pour découvrir son secret et la conduire à l'échafaud.

» Le temps vint ôter le pouvoir aux terroristes et effaça peu à peu les traces de sang, mais ne put diminuer l'horreur qu'inspirait le vieux jacobin. Dans les rues on le montrait au doigt, les femmes se détournaient de son passage, et bientôt une honte sans repentir le retint chez lui pendant le jour; quand venait la nuit il se hasardait à prendre l'air. On le voyait quelquefois se promener dans les lieux les moins fréquentés. Quelque chose d'inquiet se faisait remarquer dans sa démarche : au moindre bruit, il tressaillait et s'arrêtait tout-à-coup. Un soir, roulant dans la noirceur de son âme le souvenir de ses crimes, il marchait au hasard; il était arrivé sur la promenade de la Motte : c'est sur cette place circulaire que se trouve l'hôtel de Renac. Le silence régnait autour de lui; il jouissait d'être seul. « Personne ne me voit, se disait-il, personne » ne me maudit. »

» Subitement une voix perçante prononça son nom.

» — Qui m'appelle ? dit-il en tremblant.

» — Mlles de Renac ! répondit la voix.

» Il regarde et ne voit personne près de lui, personne sur la place. Il était en face de la demeure de ses victimes. Frappé de terreur, il croit que c'est leur voix qu'il a entendue... Il fuit. Une sueur froide coule de son front, un tremblement convulsif l'agite. Il hâte ses pas et n'ose détourner la tête. Il arrive chez lui, il pousse toutes les portes, il s'entoure de lumières, il appelle son domestique.

» — Reste là, lui recommande-t-il, ne me quitte pas ; je ne veux pas être seul. Oh ! si la voix pouvait se taire ! si je pouvais dormir !

» Il se couche, la fièvre le saisit, le délire augmente, son agitation est horrible.

» Le malheureux qui est réduit à le servir s'effraie ; il court chez un médecin, chez un prêtre.

» Le prêtre arrive le premier. Le moribond le voit.

» — Qui êtes-vous ? dit-il.

» Le ministre du Dieu qui pardonne lui répond :

» — Je suis un prêtre.

» — Un prêtre ? Fuyez ! Vous ne savez donc pas que je tue les prêtres ? J'en ai fait mourir un grand nombre.

» — Il en reste un pour vous bénir, répliqua le disciple de Jésus-Christ. Je viens vous réconcilier avec Dieu.

» — Avec Dieu ! dit d'une voix épouvantable le révolutionnaire endurci ; avec Dieu ! je n'y crois pas.

» Il continuait de blasphémer ; la mort l'arrêta. »

Un bourreau de trente prêtres.

Une religieuse de Saint-Joseph nous a communiqué le trait suivant le 20 novembre 1866 :

Il y a quelques années que dans le diocèse de Lyon se mourait un bon et vénérable prêtre, vieillard âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, qui avait échappé aux massacres de 93 ; et voici ce qu'il a raconté à d'autres prêtres de ses amis :

« Trente ans après la grande Révolution, à laquelle j'ai eu le bonheur d'être soustrait par des moyens que des amis charitables m'ont procurés, je me vis venir chercher un jour par une vieille bonne femme qui me conduisit tout aussitôt dans une espèce de caverne. Là gisait sur un pauvre grabat un homme, un moribond, qui s'était creusé

un trou, pour s'y réfugier, sous les débris d'une antique chapelle ou église complètement détruite par suite de la Révolution française. A peine étais-je arrivé à la porte que le malade, m'apercevant, élève la main droite et s'écrie avec force : *Arrête! arrête!*... Stupéfait, je m'appuyai sur mon bâton et restai immobile. Craignant que ce ne fût un stratagème, je lui demandai pourquoi cette défense; il me répondit : *Vois cette main, elle en a tué trente comme toi*... Il sentait sa grande misère et se trouvait lui-même indigne d'être visité par le ministre du Seigneur. Mais, oubliant tout pour ne suivre que l'exemple de Celui qui laisse les quatre-vingt-dix-neuf brebis pour courir après celle qui est égarée, je courus l'embrasser, lui montrant mes cheveux blancs, mon cœur pour le recevoir et le reconduire à Dieu, mes bras pour apaiser sa justice en sa faveur. Je lui révélai le triste état de son âme, le tribunal devant lequel il allait être jugé. Il en fut frappé et touché en même temps, si bien qu'il commença sa confession, qu'il fit avec beaucoup de larmes, et mourut le lendemain.

» Depuis de longues années cet homme s'était relégué dans cette caverne, n'osant en sortir que la nuit pour se procurer les choses nécessaires à sa subsistance, et se regardant comme un monstre odieux à tous les humains. Espérons que Dieu lui aura fait miséricorde. »

Un démagogue dévoré vivant par les vers.

Un détachement royaliste de vingt-cinq hommes vient loger au bourg de Saint-Christophe-le-Jambet, près Fresnay. Un républicain dont nous ne craindrons pas de décliner le nom, Votreau dont le sort est si triste aujourd'hui, part précipitamment pour Alençon, d'où il ramène des troupes ennemies. Il était entre onze heures et minuit lorsque les soldats de la république arrivèrent avec leur

coupable guide. Ils tombent à l'improviste sur le poste royaliste et l'égorgent. Après cet exploit, ils entrent dans le bourg et frappent à toutes les portes :

— Qui est là ? leur dit-on.

— Royalistes, répondirent-ils avec ce ton d'hypocrisie qui s'allie si bien à la scélératesse. Y a-t-il ici de nos camarades?

— Oui, messieurs, nous allons vous ouvrir.

On ouvre en effet; mais les malheureux royalistes se trouvent inopinément saisis dans leurs lits et sont à la hâte traînés au cimetière, où on les fusille sans miséricorde.

Il y avait parmi eux un ecclésiastique nommé Chaumont, et surnommé Chapedelaine, qui les suivait pour sa sûreté personnelle et pour leur procurer les secours de la religion. Deux soldats, qui assurément ne le connaissaient pas pour prêtre, s'étaient emparés de lui et l'avaient conduit au cimetière pour y être fusillé avec ses compagnons d'infortune. Cet ecclésiastique avait sa montre sur lui, je ne sais par quel hasard, car je n'imagine pas qu'on lui eût donné le temps de se vêtir.

— Je vais mourir, dit-il à ses bourreaux, prenez cette montre.

En prononçant ces paroles, il remet sa montre à un des républicains. Un autre réclame; ils commencent à s'emporter, ils se maltraitent, ils se poussent pour l'avoir, ainsi que les soldats juifs se disputaient les dépouilles du Sauveur. Le prêtre, témoin de ces débats, et persuadé que Dieu lui ménageait cette circonstance pour se soustraire à la mort, prend la fuite et se sauve à toutes jambes. Deux coups de fusils sont tirés sur lui presque à bout portant; mais il n'a qu'un doigt de coupé à la main droite, et il parvient à s'échapper. Ce prêtre vit encore, à moins qu'il

ne soit mort depuis un an; on m'a dit qu'il était curé dans le diocèse de Tours, sur les confins de la Sarthe.

Pour l'homme qui fit verser le sang des royalistes, il vit aussi, si c'est vivre que de voir tout son corps dévoré par les vers; car tel est l'état de ce misérable. On peut le voir à Saint-Christophe, qu'il habite toujours. Je ne sais s'il songe à se convertir; mais pourrait-il s'empêcher de reconnaître la vengeance du Seigneur dans les plaies qui l'affligent? *(Nouvelles anecdotes chrétiennes.)*

Mort affreuse d'un impie.

A cette époque de triste mémoire où fut renversé le trône de France, et alors qu'une foule de familles nobles étaient tombées dans la plus grande misère, une troupe d'émigrés ugitifs arrivèrent dans un village allemand. Parmi eux se trouvait, entre autres, un duc, qui fut reçu avec bienveillance par le fermier Bertram. Non moins amical fut l'accueil que les habitants de l'endroit firent aux autres émigrés, qui auraient volontiers cédé à l'invitation qui leur était faite et séjourné quelque temps auprès de ces bons villageois si hospitaliers, si l'arrivée de leurs ennemis ne les eût forcés de partir sans délai. Le duc fut aussi obligé de prendre la fuite. Bertram l'accompagna, armé d'une lourde faux, car le chemin conduisait à travers un affreux précipice où se trouvait la caverne d'une bande de voleurs extrêmement nombreuse. Depuis cette époque, Bertram faisait grand étalage; il achetait le bien des paysans, qu'il n'avait fait que louer jusqu'alors, construisait un superbe bâtiment entouré de jardins enchanteurs, faisait de bons et riches festins, donnait de magnifiques fêtes sur ses prairies, en un mot s'adonnait tout entier aux plaisirs des sens. Quand les voisins, étonnés de voir que Bertram, malgré les brèches considérables qu'il avait dû faire à sa

fortune en s'adonnant à sa passion pour le vin, était devenu si riche, lui demandaient comment il avait fait pour amasser tant de bien, il répondait que le duc, en prenant congé de lui, non-seulement lui avait laissé en souvenir une grande somme d'argent, mais lui avait encore offert sa voiture avec un coffre rempli d'or et de pierres précieuses, en récompense de ses bons offices. Quelques-uns ajoutaient foi à ce récit; d'autres le prenaient pour une pure invention, et étaient d'autant plus disposés à nourrir des soupçons contre lui qu'il avait eu souvent des accès de fureur, et que, parmi les discours qu'il tenait alors, on avait souvent entendu ces mots : Duc ! duc ! Sang ! sang ! »

A l'époque dont nous parlons, ses fils se trouvaient dans un couvent où ils faisaient leur éducation; leur père les avait envoyés là afin de pouvoir se livrer d'autant plus librement à sa passion pour les plaisirs.

Lorsque ses deux enfants, qui étaient parfaitement élevés, furent avertis que leur père était dangereusement malade, ils retournèrent à la maison. Un jour, le serviteur de Bertram entra dans leur chambre et leur enjoignit de se rendre auprès de leur père, parce que, leur disait-il, il voulait faire son testament. Les deux enfants suivirent le serviteur, qui les conduisit en tremblant dans une écurie.

— Est-ce là qu'est couché notre père? demandèrent les deux fils étonnés.

— Oui, répondit le serviteur, c'est ici que repose votre père, mon maître; et il ferma la porte.

Quel spectacle que celui qui s'offrit alors aux regards de ces deux enfants !

Une lanterne suspendue au plafond répandait une lumière incertaine sur la misérable couche de leur père, étendu sur le sol. Tout à côté de lui était fixée à la muraille une faux couverte çà et là de taches noires assez semblables à des gouttes de sang. Le vieillard était couché

sur de la paille pourrie, et sa tête reposait sur un sac qui semblait rempli de pierres. On ne savait quel moyen employer pour procurer du soulagement à ce malheureux ; il respirait difficilement, et depuis longtemps déjà il refusait toute espèce de secours et de nourriture.

— Bien mal acquis ne profite jamais, murmura-t-il avec un ricanement affreux en s'adressant à ses deux fils.

Ceux-ci s'approchant de lui avec une frayeur mêlée de sympathie :

— Père, qu'avez-vous ? lui demandèrent-ils d'un ton plaintif et alarmé.

Bertram lançant sur eux des regards furieux :

— Il faut que je rende la justice ! s'écria-t-il d'un son de voix enroué, semblable à celui d'une cloche fendue, et sec comme l'éclat d'un rameau arraché par l'orage.

Ses fils voulurent l'embrasser tendrement, mais il s'arracha brusquement à leurs bras ; puis, saisissant la faux suspendue à la muraille, il la jette à ses pieds et s'écrie :

— Voilà son sang !

— Hélas ! grand Dieu ! de qui ce sang est-il ? demandèrent les deux malheureux fils.

— C'est le sang du duc ! reprit d'une voix terrible Bertram. Je l'ai tué dans la trappe des morts avec cette faux.

— Comment ! s'écrièrent les fils.

— Oui, oui, je suis son meurtrier. Je lui ai tout enlevé, sa vie et sa fortune. Voilà la faux avec laquelle j'ai brisé la cervelle de mon bienfaiteur. J'ai trompé le monde ; le monde m'a cru, coquin que je suis ! Patience, vous allez voir que je dis la vérité, bégaya Bertram.

Puis, saisissant avec force le sac qui se trouvait sous sa tête, il le déchira en plusieurs morceaux, et au même instant il en sortit des ossements et une tête de mort qui alla rouler aux pieds des ses fils, immobiles et pétrifiés.

— Voilà les ossements du duc. Ce crâne est la tête du

duc. Je l'ai tué avec ma faux! Voilà les taches de son sang; il s'est collé sur la faux; et la mort s'est attachée à mon âme.

Les fils se voilèrent les yeux, tombèrent à genoux et se mirent à pleurer sur le sort de leur infortuné père :

— Jésus, Marie, Joseph, ayez pitié de nous!

— Il faut que je satisfasse, s'écria de nouveau le père. J'ai pendant la nuit déterré de mes propres mains ces ossements dans la trappe des morts. Nulle part je n'ai trouvé de repos. Ce sac et les ossements du pauvre duc, voilà sur quoi je me suis étendu. Le bien mal acquis ne profite jamais. Enfants, rendez tout, afin que mon âme trouve du repos. Enfants, rendez tout, absolument tout. Voilà mon testament.

Et les deux frères se précipitèrent sur la poitrine de leur malheureux père, mais Bertram les repoussa au milieu de combats désespérés. Il porta en grinçant les dents le crânes du duc à sa poitrine, comme s'il eût voulu l'enfoncer dans son cœur; puis, poussant un cri de désespoir, il s'affaissa de nouveau sur la paille. Il n'était plus.

En ce moment s'ouvrit la porte de l'écurie : c'était le curé, appelé par le domestique, qui entrait. Il arrivait trop tard. Il vit Bertram qui venait de mourir, étendu au milieu d'ossements de mort et tenant entre ses doigts crispés le crâne de son bienfaiteur. *(Nack Hungari's gleichnamiger Erszœlung.)*

La Fille de la Punition.

La nuit avait tout à fait remplacé le jour. La lune, qui s'élevait à l'horizon, dissipait à peine les ombres; à sa lueur incertaine, je cheminais seul. Tout ce que j'avais vu et entendu de triste revenait dans ma mémoire et pesait

sur mon âme. J'étais arrivé à une lande. Un nuage noir et épais voilait la lune; incertain de mon chemin, j'hésitais. Tout-à-coup une voix grêle et perçante retentit au milieu du silence; elle chantait un refrain de la Révolution. Étonné, j'écoute, et je distingue ces affreuses paroles : *Du sang! du sang! il faut du sang pour régénérer la république!* Saisi d'horreur, j'écoutai encore; la voix cessa. Alors un rayon de la lune perçant une déchirure de nuage, je vis non loin de moi une femme assise sur les ruines d'un calvaire où la croix n'avait point été rétablie. J'approchai; elle ne se leva point, elle resta immobile, les yeux fixes; ses lèvres proféraient des sons confus. Subitement elle fit entendre une plainte, un gémissement, un cri impossible à redire : c'était comme le dernier cri d'un mourant. Je frissonnai et je frissonne encore en cherchant à vous peindre ce que j'ai entendu. Jamais son si plaintif et si lugubre n'avait frappé mon oreille. Je crus que j'avais effrayé la malheureuse que je voyais devant moi, et je lui dis :

— Je viens vous demander le chemin, n'ayez pas peur.

— Peur! répéta-t-elle. Oh! je n'ai jamais peur, moi. C'est moi qui fait peur aux autres. Quand les petits enfants m'aperçoivent dans les champs, ils se mettent à s'enfuir et à crier : *Voilà la Fille de la Punition!* Aussi je ne sors que la nuit, et je viens m'asseoir ici, et pour me distraire je chante.

Et avec un éclat de voix que les échos redirent au loin, elle répéta : *Du sang! du sang! il faut du sang!* Un cri semblable à celui que j'avais déjà entendu, et qui m'avait fait frémir, s'échappa de sa poitrine et interrompit l'horrible refrain.

Alors je contemplai l'être que j'avais devant les yeux : son corps était athlétique; une tête énorme pesait sur ses épaules : un large chapeau de paille, rejeté en arrière,

n'était retenu que par un ruban rouge, qui traçait autour de son cou comme une raie de sang, et qui laissait voir des cheveux roides qui tombaient en désordre; ses bras, à moitié nus, étaient maigres, et ses mains d'une grandeur démesurée. Tout ce que la laideur a de hideux, tout ce que l'imbécillité a de triste se trouvait sur son visage; sa vue inspirait plus d'épouvante que de pitié.

En me voyant la regarder, elle ne semblait point embarrassée de mes regards; les siens restaient toujours fixes. Une de ses mains tenait un couteau. Je vis du sang sur son vêtement gris. A ses pieds, un agneau saignait encore. Elle me le montra et me dit :

— Mon père m'a ordonné de le tuer. C'est moi qui les tue quand il nous en faut. C'est mon plaisir lorsque j'enfonce mon couteau dans le cou d'un petit agneau. J'appelle sa mère, elle vient pleurer auprès de moi, et moi, ça me fait rire.

Et, proférant ces mots, elle riait d'un rire satanique.

Je remarquai, abattus sur l'herbe, les restes moussus de la croix; la figure du Christ, grossièrement sculptée, s'y voyait encore. La fille aliénée posait indifféremment ses pieds sur l'image sacrée. Cela ajouta à mon horreur. Tout-à-coup celle qui s'appelait la Fille de la Punition se leva, jeta encore son cri épouvantable, et s'éloigna chargée de son agneau sanglant. Bientôt j'entendis d'autres voix se mêler à la sienne; des jurements, des blasphèmes vinrent jusqu'à moi.

Je me dis : C'est sans doute la famille dont me parlait naguère mon compagnon de route; je suis près de cette maison maudite où le pauvre ne s'arrête jamais. L'aliénée que je viens de voir est peut-être la fille de la maison.

La lune, dégagée de nuages, s'élevait dans le ciel et me montrait le chemin que je devais suivre. Je me hâtai de le prendre, et déjà, à travers les peupliers de la colline, j'a-

percevais une lumière briller : c'était celle du salon où j'étais attendu. L'astre hospitalier redoubla ma vitesse, J'arrivai bientôt. On me reprocha de venir si tard. Pour m'excuser, je redis tout ce que j'avais vu et entendu, et l'horrible vision du calvaire en ruine.

— Quoi ! me dit un de ces vieux royalistes qui ont toujours suivi les armées vendéennes et qui connaissent les points les plus cachés du pays, vous avez vu ce monstre ?

— Oui, répondis-je, et je frissonne encore en pensant à son aspect horrible. Quelle est cette femme ? Elle m'a dit que dans le pays on l'appelait la Fille de la Punition.

— En effet, répliqua le royaliste, c'est ainsi qu'on la nomme. Elle est la terreur de la contrée. Plusieurs fois je l'ai trouvée quand j'étais tard dans les chemins, et, comme à vous, son souvenir me fait mal. J'ai appris qui elle était.

— Ah ! racontez-nous son histoire, fut un cri général.

On se rapprocha de la table, les femmes abandonnèrent leur ouvrage. le plus grand silence régna dans le petit salon, et le Vendéen nous dit ce que je vais vous répéter mot pour mot :

— Une famille de *patauds* habite dans ces contrées; je me garderai bien de vous dire si c'est à dix ou à deux lieues, si c'est au levant ou au couchant, si c'est sur une colline ou dans un vallon : il faut montrer au doigt l'homme de bien pour qu'on l'imite, mais il ne faut pas désigner le méchant, de peur d'éveiller la vengeance. Laissons Dieu et la justice se charger du soin de découvrir et de punir. A nous n'appartient que la haine du crime.

Cette famille était composée du mari, de la femme et d'un fils. Ils ne s'étaient pas crus en sûreté dans la nouvelle habitation qu'ils venaient d'acquérir; le voisinage de nos soldats les inquiétait, et ils étaient allés augmenter à Nantes le nombre des familles réfugiées. De temps en

temps la femme quittait la ville et venait en secret visiter son nouveau domaine. Dans ces excursions, elle épiait les royalistes qui se trouvaient éloignés de l'armée; avec une cruelle adresse elle savait découvrir les infortuués qui se cachaient, et se hâtait de les dénoncer au comité de salut public. On dit que plus d'une fois elle-même contribua activement à arrêter les femmes vendéennes.

Quand elle était à Nantes, son plus grand plaisir, son plaisir de chaque jour, était d'aller passer ses matinées sur la place du Bouffay. Dès le commencement du jour, elle envoyait garder *sa place pour de l'argent*, et ne quittait le lieu des exécutions que lorsque la lassitude du bourreau laissait en repos l'instrument fatal.

Cette femme (je rougis de lui donner ce nom) continua de repaître sa cruauté de ces sanglants spectacles, et cependant elle était enceinte !...

Nos bourreaux lui laissèrent peu de jours *sans plaisir;* et tout le temps de sa grossesse elle ne manqua pas de venir avec son ouvrage à sa place accoutumée. Elle trouvait un grand attrait dans les apprêts du supplice. Elle aimait à insulter aux victimes jusque sur l'échafaud. Mais ce qui la faisait hurler d'une infernale joie, c'était le dernier cri que poussaient les suppliciés. Dans cet instant elle se levait, ses yeux brillaient comme les yeux du tigre qui va boire du sang; elle trépignait de délire et criait : *Mort ! mort aux aristocrates !*

Dieu a été juste envers elle. Un enfant lui est né : c'est l'Enfant de la Punition, c'est le monstre que vous avez vu. Cette fille est hideuse comme l'âme de sa mère, horrible comme le souvenir du crime. Imbécile dès son enfance, elle n'a rien pu apprendre; elle ne sait que le cri des mourants, elle l'a appris dès le sein maternel, et un effroyable tic le lui fait répéter à chaque instant du jour. Quand ses parents veulent oublier le passé, quand ils rassemblent des

gens de leur espèce et qu'ils cherchent à s'étourdir, l'Enfant de la Punition est là comme un remords incarné, et l'affreux cri vient retentir et arrêter la joie qu'ils voudraient avoir. A table, le jour, la nuit, ils sont condamnés à l'entendre. Il s'échappe involontairement du sein de cette malheureuse. C'est en vain que, pour lui faire étouffer ce cri, ils la battent et la maltraitent. Pour éviter leurs coups, elle n'ose fuir au dehors : elle sait la peur qu'elle inspire. Alors elle passe la journée cachée dans quelque coin obscur, et ce n'est qu'à la nuit qu'elle sort de l'enclos de la maison maudite.

La Fille de la Punition avait un frère. Il était né avant la Révolution. Quand il fut d'âge à marcher comme conscrit, il demanda à son père de le racheter ; il était dans le cas de le faire, car il avait plus que l'aisance. Sa fortune lui avait peu coûté. Il ne voulut pas faire le plus léger sacrifice. L'argent lui était plus précieux que son fils. Le jeune homme fut obligé de partir. Après quelques campagnes faites sans gloire, il revint, exténué de fatigues, de misère et de débauches, mourir chez ses parents.

Il revint, comme guidé par la colère divine, ajouter au châtiment de la famille coupable. Un soir, son père, étant debout devant sa porte, vit un homme qui s'avançait vers lui en se traînant avec peine ; il lui cria :

— Etranger, passez votre chemin ; on ne donne pas ici.

L'étranger répondit :

— Je sais bien qu'on ne donne pas ici..., et il s'avançait toujours.

La femme venait de descendre.

— Que nous veut ce mendiant ? dit-elle avec emportement.

L'inconnu continua d'approcher en disant :

— Ne me reconnaissez-vous pas ? Je suis votre fils...

Le père repartit froidement :

— Nous te croyions mort.

La mère ajouta :

— Tu as donc un congé ? Pour combien de temps ?

— Pour toujours, répondit le soldat.

— C'est impossible ! s'écria le père; nous sommes devenus pauvres, nous ne pouvons te garder.

— Eh ! vous ne me garderez pas, vous m'enverrez au cimetière... Je ne viens pas vivre, je viens mourir chez vous, dit le jeune homme. Ma mère, j'ai soif.

La mère appela sa fille. La fille vint et ne reconnut pas son frère !

Au bout de quelques jours le soldat fut plus mal ; il sentit sa fin s'approcher. Jamais ses parents ne lui avaient parlé de Dieu. Il les appela près de lui, et dans ses souffrances affreuses, il leur dit :

— J'ai voulu que vous fussiez témoins de ma mort. C'est vous qui m'avez tué. Pour un peu d'or, vous m'avez laissé partir. Et quels conseils m'avez-vous donnés pour me défendre du vice ? Vous m'avez poussé hors de la maison paternelle en vous réjouissant d'avoir un enfant de moins à nourrir. Eh bien ! cet enfant revient, non pour mourir plus doucement sous votre toit, mais pour que sa mort vous soit une peine. Ma mère, vous vous êtes souvent réjouie de voir couler le sang, et ma sœur est là pour vous rappeler sans cesse le cri des suppliciés. Mon père, j'ai voulu que vous eussiez aussi votre souvenir. Ma fosse sera ici près de vous pour redire que vous avez sacrifié votre fils à quelques pièces d'argent !

Pendant qu'il parlait ainsi, les deux coupables restaient debout près du lit et gardaient un morne silence.

Le malade s'agitait et étendait les bras.

— Y a-t-il un Dieu ? s'écriait-il de temps en temps.

Et les parents continuaient à se taire.

— Un prêtre ! proféra-t-il d'une voix mourante; amenez-moi un prêtre !

Alors le père dit à sa compagne :

— Femme, viens-t'en. Tu le vois bien, il a le délire.

Ils sortirent tous les deux; et, quand ils rentrèrent, ils trouvèrent leur fille assise sur le lit de son frère. Elle chantait !... Il était mort !... (*Lettres vendéennes.*)

Assassins des prêtres punis de Dieu.

Les traits suivants, rapportés par un témoin oculaire, sont extraits des *Mémoires* de M. Collombet, dont la *Gazette de Lyon* (19 août 1853) a publié des fragments :

« L'individu qui leva la hache sur le P. Angélique fit une fin des plus affreuses. Après avoir mené depuis cette époque une vie d'athée, il mourut, livré par anticipation aux peines des damnés. Pendant cinq ans il endura d'horribles souffrances d'entrailles. Il ressentait à l'intérieur un feu dévorant, et rien ne pouvait calmer ses douleurs; les remèdes furent toujours inutiles. Il mourut il y a dix à douze ans. Les trois derniers mois de sa vie furent une agonie continuelle. On l'entendait, de l'autre côté de la Loire, qui hurlait comme un furieux ; il expira en rejetant toutes les consolations de la religion. *Mors peccatorum pessima.*

» Je ne te parle que de ce que j'ai vu.

» Ton frère et ton ami,

» BONNELLE. »

« M. Imbert, curé de Vernet, fut menacé d'un coup de hache par un scélérat ; le bras qui tenait la hache levée

fut paralysé. Cet individu ne fut redevable de sa guérison qu'aux prières du prêtre[1]. »

[1] Voici de belles pensées de Mgr Pie sur la haine des révolutionnaires pour les prêtres :

« Le divin Fondateur de l'Eglise nous l'a prédit : « Le disciple n'est pas au-dessus de son Maître. Comme ils m'ont traité, ils vous traiteront. Vous serez en butte à la haine de tous à cause de mon nom... S'ils ont eu pour le père de famille des appellations outrageuses, comment ne se donneraient-ils pas libre carrière envers les hommes de sa maison ! » Dans vingt autres circonstances, Jésus-Christ a pris soin de nous préparer à cette hostilité enracinée qui nous poursuit, et dont nous avons le droit de nous glorifier.

» Cette hostilité nous honore et nous rassure d'autant plus qu'en elle-même elle est devenue vraiment inexplicable. Dans d'autres temps, le sacerdoce a été riche, il a été influent. Aujourd'hui il n'a plus ni la propriété ni l'autorité.

» On avait beaucoup dit : Replacez le prêtre dans les conditions de l'Eglise primitive ; qu'il abandonne le terrain où s'agitent les passions humaines, qu'il se retranche dans le sanctuaire, qu'il se renferme dans les fonctions spirituelles : il gagnera en autorité morale sur les peuples tout ce qu'il aura perdu de puissance temporelle.

» Nous savons à quoi nous en tenir désormais, et l'expérience est venue démontrer ce qu'il y avait de sincérité dans ces protestations. Du moins avons-nous gagné ceci, c'est de pouvoir dire avec notre divin Maître « que leur haine est une haine gratuite. »

LIVRE DEUXIÈME.

Lutte des Papes avec la Révolution, de 1797 à 1815.

CHAPITRE PREMIER.

MALHEURS ET CHUTE DES SOUVERAINS PERSÉCUTEURS DE L'ÉGLISE.

L'histoire de l'Eglise n'est qu'un long combat pour sa liberté. Société universelle de vérité et de justice, elle a eu constamment à lutter en tous lieux contre la force qui cherche sans cesse à prévaloir sur l'ordre intellectuel et moral. Cette lutte, qui n'est que l'antique et éternelle guerre de la matière et de l'esprit, a pris successivement, selon l'état de la société, des formes diverses.

Mais on peut dire aussi que tous ceux qui sont venus se heurter contre cette pierre ont fini par s'y briser. Chaque siècle a ajouté un long chapitre au traité de Lactance *Sur la mort des persécuteurs*. Voici à ce sujet une belle page d'un profond penseur de notre époque :

« Dès qu'un prince s'allie à l'œuvre divine et s'avance suivant ses forces, il pourra sans doute payer son tribut d'imperfections et de malheurs à la triste humanité ; mais il n'importe, son front sera marqué d'un certain signe que tous les siècles révèrent, dit Joseph de Maistre :

Illum aget penna metuente solvi
Fama superstes.

» Par la raison contraire, tout prince qui, né dans la lumière, la méprisera ou s'efforcera de l'éteindre, et qui surtout osera porter la main sur le Souverain-Pontife ou l'affliger sans mesure, peut compter sur un châtiment temporel et visible. Règne court, désastres humiliants, mort violente ou honteuse, mauvais renom pendant sa vie, et mémoire flétrie après sa mort, c'est le sort qui l'attend en plus ou en moins.

» De Julien à Philippe le Bel, les exemples anciens sont écrits partout »

Voici quelques pièces justificatives de l'assertion de Joseph de Maistre :

« L'an 518, le pape Symmaque écrivait à l'empereur Anastase Ier : « Songez, prince, au sort de tous les empe» reurs qui ont persécuté la foi catholique. Ils ont presque » tous péri misérablement. » Symmaque excommunia Anastase Ier.

» Peu après Anastase périssait frappé de la foudre (518).

» En 526, le roi des Ostrogoths, Théodoric le Grand (arien), fait jeter en prison, dans Ravenne, sa capitale, le pape saint Jean Ier, qui meurt bientôt de faim et de soif (27 mai 526).

» Trois mois après, Théodoric mourait de remords d'avoir fait périr, outre le saint Pontife, ses conseillers Symmaques et Boèce.

» En 653, saint Martin Ier est arrêté, emprisonné, traîné à Constantinople, puis exilé à Cherson, où il meurt de misère le 16 septembre 665, par ordre de l'empereur Constant II.

» Trois ans après, Constant II était tué dans le bain par un de ses officiers, le 15 juillet 668, après avoir dû quitter sa capitale devant la haine de son peuple.

» En 692, Justinien II fait tenir à Constantinople un conciliabule et cherche à faire saisir le pape saint Sergius Ier.

» Deux ans après, en 694, il est déposé, a le nez coupé, et se voit relégué en Crimée par Léonce, son successeur.

» Astolphe et Didier, rois des Lombards, font la guerre aux papes Etienne II (755), Etienne III et Adrien Ier. Ils en sont châtiés par les rois francs Pépin et Charlemagne. Celui-ci met fin au royaume des Lombards en 774.

» Vers la fin du xe siècle (998) Crescentius, que Gibbon décore du nom de *Brutus*, voulut absorber Rome. A deux reprises, il s'empara de l'autorité souveraine, il opprima les Souverains-Pontifes et les exila; enfin il conçut le dessein de restaurer dans la ville sainte l'autorité des empereurs grecs. Mais finalement il fut pendu, par ordre, non du Pape, mais de l'empereur d'Allemagne, et sa tête fut exposée sur les créneaux du château Saint-Ange.

» Arnaud de Brescia voulut absorber Rome, manger du Pape; mais le morceau s'embarrassa dans son gosier. Après avoir dominé à Rome pendant dix ans, il fut mis en prison, et de là condamné à la peine du feu; ses cendres furent jetées dans le Tibre.

» Frédéric Ier Barberousse, jaloux de posséder Rome, chercha à l'absorber. Le pape Alexandre III lui résista si bien, qu'il fut obligé de faire amende honorable. Ce prince se noya en traversant le Cydnus, en Cilicie, et sa famille éprouva toute sorte d'infortunes.

» L'empereur Henri IV assiégea Rome trois fois, y établit un antipape, et trôna lui-même quelque temps au Capitole; mais il dut s'enfuir de la ville sainte à l'approche du Normand Robert Guiscard, qui rétablit le véritable Pape, saint Grégoire VII; et il alla plus tard mourir de misère à Liége.

» Henri V continue à persécuter les Papes et l'Église,

est excommunié, mais enfin fait sa paix en 1122 avec Calixte II. Il meurt *sans postérité* en 1129.

» L'empereur Othon Ier, surnommé *le Grand*, voulut absorber Rome; il chassa de son trône le pape Jean XII, dont cependant il venait de recevoir la couronne impériale Bientôt après il fut emporté par une attaque d'apoplexie.

» En 1209, Othon de Saxe, au mépris des lois de la justice et de ses promesses solennelles, envahit le patrimoine du Saint-Siége, dans le dessein d'absorber Rome. Le Pape lança sur lui une excommunication : quelque temps après Othon fut vaincu à Bouvines par les Français, et les Allemands le dépouillèrent de sa couronne.

» L'empereur Henri VI, s'empare de la Sicile, fief du Saint-Siége, est excommunié par Célestin III, et meurt peu après, le 28 septembre 1197, à l'âge de trente-deux ans, détesté de tous.

« Philippe de Souabe, frèrede Frédéric Barberousse, et Othon de Brunswick se disputent l'empire. Philippe, non reconnu par le pape Innocent III et excommunié par lui, meurt assassiné (1208).

» Frédéric II devait son élévation et sa puissance à Innocent III; aussi, tant que ce Pape vécut, il resta fidèle à ses serments; mais, après la mort d'Innocent, il viola indignement ses promesses. Enivré par ses succès, il entreprit d'enlever au Saint-Siége sa puissance temporelle; il ravit à sa suzeraineté la Sardaigne, et dépouilla l'Eglise de toute sa liberté dans le royaume de Naples. Frédéric fut excommunié au concile de Lyon et déclaré déchu de la dignité impériale. Accablé de revers, il mourut en 1250, dans un coin de l'Italie. Son fils Conrad ne lui survécut que quatre ans, et son petit-fils Conradin porta sa tête sur l'échafaud. Ainsi s'éteignit tristement la dynastie des Hohenstauffen, qui avait fait tant de maux à l'Eglise.

» Mainfroy, fils naturel de Frédéric II et usurpateur du

royaume de Sicile, est excommunié par Clément IV, et périt le 26 février 1266, dans la bataille de Bénévent, gagnée par Charles d'Anjou, qui avait reçu l'investiture de la Sicile comme fief du Saint-Siége.

» Philippe le Bel persécuta le pape Boniface VIII et se proposait d'absorber Rome; il mourut d'une chute de cheval à l'âge de quarante-six ans.

» L'empereur Louis de Bavière est excommunié par Jean XXII, crée un antipape (Nicolas V), et se fait couronner par lui à Rome en 1328. Bientôt il se voit chassé de toute l'Italie. Il persiste dans sa révolte contre le Saint-Siége sous Clément VI, qui fait élire et confirmer un nouvel empereur, Charles de Luxembourg (1346). Louis s'en moque, et il meurt bientôt après d'une apoplexie foudroyante (11 octobre 1347). »

Nous ne pousserons pas plus loin ce court exposé des jugements de Dieu. Notre cadre ne nous permet pas de plus longs développements. Nous arrivons sans transition à l'histoire contemporaine, sujet de ce volume.

Rohrbacher, dans son *Histoire de l'Eglise*, a fait ressortir en quelques lignes que nous allons citer, ce que les divers gouvernements ont gagné dans ces derniers temps en voulant entraver la liberté de l'Église.

« Daniel a dit de la statue prophétique des quatre empires successifs : « Alors furent réduits en poudre, fer, ar-
» gile, airain, argent, or; ils devinrent comme la menue
» paille que le vent emporte de l'aire pendant l'été, et ils
» disparurent sans plus trouver aucun lieu. » Cette prédiction, nous la voyons se réaliser de plus en plus dans la période 1802 à 1848, sur les dix royaumes issus de l'empire romain, notamment sur ceux qui récemment avaient fait plus ou moins la guerre à l'Eglise de Dieu. Joseph II, empereur d'Allemagne, et même, quant au nom, empereur

romain, avait fait cette guerre avec plus de persistance; il n'y aura plus d'empereur romain ni même d'empereur d'Allemagne, mais un empereur d'Autriche, avec une douzaine de rois ou de princes allemands, indépendants les uns des autres, pour aider le protestantisme à individualiser les peuples allemands comme de la menue paille. Le roi d'Espagne, sur la monarchie duquel le soleil ne se couchait pas, s'était fait un devoir de contrister l'Eglise en la privant de sa plus vaillante milice; récemment encore il s'apprêtait à partager avec la république française les domaines du Saint-Siége. Le roi d'Espagne, sur l'ordre d'un général français, cessera d'être roi, et sera remplacé par un citoyen français; l'Espagne perdra ses immenses possessions du Nouveau Monde, qui se transformeront en une demi-douzaine de républiques; l'Espagne d'Europe se divisera contre elle-même jusqu'à ne plus savoir quelle tête se donner. Le Portugal, complice de l'Espagne dans la guerre contre l'Eglise, perdra également ses possessions d'Amérique, et verra sa dynastie divisée contre elle-même. Le gouvernement de Naples, satellite obséquieux de l'Espagne, quelquefois pire encore, sera expulsé de chez lui, remplacé par un gouvernement français, ne trouvera de refuge que dans la Sicile, qu'il traitera ensuite en pays conquis, ce qui provoquera de nouvelles révolutions. La France gouvernementale, qui se posa toujours volontiers en gouvernante de l'Eglise romaine, qui plus d'une fois se permit de mettre la main sur elle, la France gouvernementale, après avoir déjà subi tant de métamorphoses de 1789 à 1804, s'est culbutée elle-même, avec ses chartes et ses chambres, jusqu'à sept fois, de 1813 à 1848, espace de trente-cinq ans ; en avril 1814, d'empire en royauté restaurée; en avril 1815, de restauration en empire; en juillet 1815, d'empire en restauration; en juillet 1830, de royauté restaurée en royauté constitutionnelle; en février

1848, de royauté constitutionnelle et héréditaire en république provisoire ; en décembre 1851, elle a donné à la république une présidence décennale et dictatoriale qui renouvelle l'empire. Tout cela paraît un commentaire assez intelligible de ces paroles de Daniel : « Alors furent réduits » en poudre, fer, argile, airain, argent, or; ils devinrent » comme la menue paille que le vent emporte de l'aire » pendant l'été, et ils disparurent sans plus trouver aucun » lieu. Mais la pierre qui avait frappé la statue devint une » grande montagne qui remplit toute la terre. »

Pie VI et Joseph II.

Jamais les vertus chrétiennes n'ont plus d'éclat et ne sont d'un plus bel exemple que lorsqu'elles brillent sous la couronne ou sous la tiare.

A peine Pie VI était assis sur le trône pontifical, que l'empereur Joseph II, qui s'était laissé pénétrer des principes de la moderne philosophie, entreprit, dans ses provinces des Pays-Bas, des réformes religieuses sans le concours de l'autorité pontificale. Plusieurs monastères supprimés, d'anciens usages religieux abolis ou changés, de nouvelles doctrines enseignées dans les rescrits impériaux, tout annonçait chez ce prince l'intention de s'affranchir jusqu'à un certain point, dans le gouvernement de ses vastes Etats, de la puissance spirituelle des Pontifes romains; les philosophes et même les sectaires se félicitaient de le compter au nombre de leurs adeptes[1].

[1] Joseph II, élève des philosophes français et leur allié, avait renversé presque entièrement l'édifice ecclésiastique dans ses Etats. Les églises avaient été privées de leurs ornements et des images qui déplaisaient à l'empereur philosophe ; les processions, les pèlerinages, les confréries étaient supprimés. On avait enlevé du bréviaire l'office de saint Grégoire VII; la bulle

Pie VI, profondément affligé de ces innovations, lui fait d'abord entendre la voix du Père commun des fidèles ; il l'avertit avec tous les ménagements que réclame la dignité impériale, mais avec le zèle qui doit animer le premier pasteur de l'Eglise catholique, de s'arrêter dans la voie dangereuse où il s'est engagé. Pénétré de douleur en apprenant l'inutilité de ses charitables avis, il part de Rome pour Vienne, malgré son âge avancé et la longueur de la route qu'il doit parcourir avant de trouver la brebis qui commence à s'égarer. Reçu dans la capitale de l'Autriche avec tous les honneurs dus à sa haute dignité, ce ne fut pas sans la plus vive douleur qu'il vit le monarque autrichien, se bornant à ces témoignages de son respect pour le Chef de l'Eglise, poursuivre l'accomplissement de ses desseins.

Joseph II malheureux dans toutes ses entreprises.

Le souverain qui tyrannise l'Eglise ne peut être le père de son peuple. Joseph II, dans son Code criminel, rangeait parmi les crimes d'État des délits ordinaires qu'il punissait de mort. Il y prodiguait la peine du bâton et de la marque sur la figure; il laissait subsister des prisons horribles, où le malheureux prisonnier était accablé sous des masses de fers et ne se voyait donner qu'un peu d'eau et de

In cœna Domini n'était plus admise. Les couvents étaient soustraits à la juridiction des généraux d'ordres, aucun religieux n'avait la permission d'aller à Rome ; on avait supprimé 2,024 monastères et dispensé les moines qui restaient dans les autres de l'assistance au chœur. Enfin on avait *incarcéré* les biens de l'Eglise, enlevé aux évêques de la Lombardie la direction de leurs grands séminaires, taxé les frais des funérailles et fixé les heures où il serait permis de sonner les cloches et de tenir les églises ouvertes. Joseph II était entré dans de tels détails, que Frédéric II l'appelait *son frère le sacristain*. Et quelle était la raison de toutes ces innovations? La volonté de l'empereur.

pain; il confisquait les biens des criminels de lèse-majesté, sans tenir nul compte des héritiers; il créait de nouveaux délits politiques qu'il faisait rigoureusement punir; il défendait de voyager avant l'âge de vingt-sept ans, et établissait une *taxe des absents* sur les propriétaires qui allaient à l'étranger.

Ce despotisme exercé sur l'Eglise et sur le peuple réussit mal à Joseph II[1]. Vers la fin de son règne, il fut battu par les Turcs; l'Angleterre, la Prusse et la Hollande se liguèrent contre ses prétentions; la Hongrie et les Pays-Bas se révoltèrent. Des plaintes s'élevaient de toutes parts contre lui, et il n'avait fait, avec toutes ses réformes qu'ébranler son trône au moment où il avait le plus besoin d'être consolidé. L'empereur Joseph II ne transmit à ses successeurs que la haine causée par ses innovations. Repentant à l'heure de la mort, il dicta lui-même cette épitaphe : *Ci-gît Joseph II, malheureux dans toutes ses entreprises*, et il écrivit dans son testament : « Je prie ceux à qui, contre ma volonté, je n'aurais pas rendu justice, de me pardonner, soit par charité chrétienne, soit par humanité; je les prie de considérer qu'un monarque sur le trône n'en est pas moins un homme comme le pauvre dans sa chaumière, et que tous deux sont sujets à l'erreur. »

[1] Il répondit à un evêque qui lui demandait des instructions pour pouvoir se conformer à ses décrets : *L'instruction est que je veux être obéi.* (Voyez Cantù, *Hist. univ.*, t. X, 3e édit., Turin, 1846, p. 564.)

En usurpant la puissance de l'Eglise, un prince, bien loin d'augmenter sa propre puissance, l'affaiblit au contraire ; car *nul ne peut soutenir ce qui le soutient ;* et le pouvoir temporel se consumerait en vains efforts à porter la colonne destinée elle-même à le porter.

Pie VI et le Directoire.

Le vénérable Pie VI refusa de révoquer, sur la demande du Directoire, ce qu'il avait fait contre le schisme en France,

Quelques jours après que les Français eurent pris possession de Rome, un calviniste suisse, nommé Haller, fut choisi, préférablement à tout autre, pour aller annoncer au Pape, environné du Sacré-Collége, que le peuple romain avait repris sa souveraineté et ne le reconnaissait plus pour son chef temporel. Le Pontife leva les yeux vers le ciel, joignit les mains et adora les décrets de la Providence qui l'éprouvait par un si cruel revers. Aussitôt on licencia ses gardes, on mit des Français à leur place, et Pie VI se vit entre les mains de ses ennemis. Ce fut alors que le général Berthier lui fit présenter par le général Cervoni la cocarde nationale, et l'invita à se parer de ce nouvel ornement. « Je ne connais point d'autre uniforme pour moi, » répondit le Pape, que celui dont l'Église m'a honoré. Vous avez tout pouvoir sur mon corps, mais mon âme est au-dessus de vos atteintes. Je n'ai pas besoin de pension; un bâton au lieu de crosse et un habit de bure suffisent à celui qui doit expirer sous la haire et sur la cendre. J'adore la main du Tout-Puissant, qui punit le berger et le troupeau. Vous pouvez brûler et détruire les habitations des vivants et les tombeaux des morts, mais la religion est éternelle; elle existera après vous comme elle existait avant vous, et son règne se perpétuera jusqu'à la fin des siècles. » C'est ainsi qu'expira pour un temps la puissance temporelle des Papes; mais, en perdant la sienne, Pie VI conserva toute sa gloire, et sa chute ne servit qu'à mieux faire éclater sa vertu et sa grandeur d'âme.

Comme les commissaires français craignaient que la

présence de l'ancien souverain de Rome ne fût nuisible à l'établissement de la nouvelle république romaine, le même Haller alla lui annoncer de leur part qu'il se tînt prêt à partir le lendemain, dès les six heures du matin. « Je suis âgé de quatre-vingts ans, lui répondit le Pape avec douceur; depuis deux mois, je suis accablé d'une maladie si cruelle qu'à chaque instant je croyais toucher à ma dernière heure. A peine convalescent, comment supporterai-je les fatigues d'un voyage? Mon devoir m'attache ici; je ne puis sans crime abandonner les fonctions de mon ministère : c'est ici que je dois mourir. » — « Vous mourrez partout ailleurs aussi bien qu'ici, reprit Haller; point de raisonnement ni de prétexte. Si vous ne partez pas de gré, on saura vous faire partir de force. » Le Pape parut céder un instant à la rigueur du coup qui venait de l'accabler; mais, passant dans son cabinet et se jetant aux pieds du crucifix, il puisa dans la prière la force dont il avait besoin pour résister à de si cruelles persécutions. Il parut un quart d'heure après avec son calme et sa sérénité ordinaires. « Dieu le veut, dit-il tranquillement, soumettons-nous avec résignation à ses décrets. »

Il y a dans la vie de ce Pontife trois phases parfaitement distinctes; elles aboutissent toutes à sa glorification. En montant sur le trône, en régnant comme un père, il est l'admiration de son peuple. Pèlerin apostolique, il traverse l'Italie et l'Allemagne au milieu de tous les respects des catholiques et des protestants; puis, quand une radieuse vieillesse couronne sa tête de cheveux blancs, le Pontife est appelé à rendre à Dieu un suprême témoignage [1]. On dirait que, comme saint Pierre venant d'offrir à Jésus-Christ la double consécration de son amour et de son dévouement, Pie VI a entendu, a recueilli les paroles qui furent

[1] Voir Crétineau-Joly, *l'Eglise en face de la Révolution*, tome Ier.

adressées au Prince des Apôtres par le Christ lui-même : « En vérité, en vérité je te le dis, lorsque tu étais plus jeune, tu te ceignais toi-même, et tu allais où tu voulais; mais lorsque tu seras vieux, tu étendras les mains, et un autre te ceindra et te mènera où tu ne voudras pas. »

Et l'Evangéliste ajoute : « Or, il dit cela pour marquer par quelle mort il devait glorifier Dieu. Et après avoir ainsi parlé, il lui dit : Suivez-moi. »

Le successeur des Apôtres faisait comme saint Pierre, il suivait.

Dans ce corps affaibli par l'âge et par les souffrances, il éclate une magnanimité de courage à faire envie à des héros; sa couronne d'or pur a été éprouvée dans la fournaise sept fois ardente des tribulations. Néanmoins chaque parole qui tombe de ses lèvres est sublime; chaque sourire de résignation que le martyr adresse aux princes et aux peuples se pressant sur son passage sera une bénédiction ou un signe de félicité. On l'a enlevé nuitamment, afin que, comme dans le récit de la Passion, il n'y ait pas de tumulte parmi le peuple. On le cache à tous les regards; c'est à peine s'il a autour de lui quelques dévoués serviteurs. Au moment où il va laisser Rome pour toujours, un de ces jésuites que la tempête a dispersés se présente à Pie VI. « Parlez-moi franchement, dit le Pape au P. Marotti, secrétaire des lettres latines; vous sentez-vous le courage de monter avec moi au Calvaire? » Et Marotti répond : Me voici prêt à suivre les pas et la destinée du Vicaire de Jésus-Christ et de mon souverain.

Ces peuples, dont les yeux étaient depuis longtemps habitués aux crimes et aux désastres, ne s'étonnaient plus de grand'chose. Cependant, à la vue de ce vieillard n'ayant de force que pour bénir, n'ayant de voix que pour pardonner, les peuples s'émurent d'une de ces généreuses pitiés qui préparent les restaurations et font comprendre

la foi. On saluait le Pontife sur son passage, on s'agenouillait devant lui; de tous les yeux coulaient des larmes d'attendrissement ou de vénération. Plus d'une fois même le Père commun se vit forcé d'intervenir pour arracher à la mort les satellites qui l'escortaient et que la multitude indignée voulait massacrer.

D'étape en étape, c'est-à-dire de douleur en douleur, la victime que l'on traîne au sacrifice passe à travers toutes les épreuves. Les épreuves produisent l'espérance. L'Italie, où tout est catholique, s'est inclinée devant ce front découronné, mais sur lequel resplendit la triple majesté de la vieillesse, de l'infortune et de la vertu. L'Italie a protesté contre les outrages de l'exil.

Ces protestations sont une insulte au Directoire. Un de ses membres, un avocat, bossu et contrefait comme un sac de noix, mais théophilanthrope, La Réveillère-Lépeaux, obtient de ses complices dans le gouvernement la translation du Pape en France. Là du moins, espèrent-ils, le vieux levain du fanatisme sacerdotal ne fermentera pas pour imposer un démenti à toutes leurs prédictions.

Le cortége du Pontife prisonnier s'engage dans les Alpes et dans les montagnes du Dauphiné. Au fond de cette province, qui donna le signal des innovations, il y a de rudes paysans, de simples bergers, des femmes laborieuses que la conquête de l'égalité civile et de la licence religieuse a dû charmer. Le ciel est chargé d'apostasies, l'atmosphère s'imprègne d'une moqueuse incrédulité. La Révolution s'applaudit d'enlever un Pape, mort ou vif, et de le montrer au peuple comme le dernier vestige de la superstition expirante.

Le peuple a saisi la leçon, mais en sens contraire. On lui a dit qu'il était libre, il use de cette liberté pour s'agenouiller au bord des chemins. On lui a légiféré et décrété qu'il n'y avait plus d'autre Dieu que celui dont la nation faisait

choix à volonté et à terme, plus de Pape, plus de ciel, plus d'enfer. A l'aspect de ce pauvre vieillard qui peut à peine lever les mains pour bénir, ce peuple redemande son Dieu; il couvre des plus touchants hommages le Vicaire de ce Dieu.

Malgré tous ses vols constitutionnels et ses pillages à domicile, la république française est à la mendicité. La pénurie du trésor a quelque chose de si inexplicable que la Révolution se voit contrainte de laisser à la charge de ses prisonniers les frais de leur translation forcée. La Révolution est sans ménagements comme sans pudeur. Elle a fait appel aux mauvaises passions de son peuple, afin de désoler la patience de Pie VI; le Pontife n'entend sur sa route que des voix filiales, il ne rencontre que de respectueuses tendresses. L'autorité veut obéir aux ordres supérieurs qu'elle a reçus et s'opposer à tant de démonstrations incroyables; l'autorité reste confondue dans son impuissance.

Sur le chemin qui conduisait au Calvaire, l'Homme-Dieu ne trouva pas un bras de bonne volonté pour l'aider à porter sa croix. Simon de Cyrène, qui revenait des champs, se vit imposer ce fardeau. Plus heureux que son Maître, le Pontife-Roi provoque partout des dévouements. Le jour de la Passion précède la fête des Rameaux, et Pie VI mourant, mais consolé, mais édifié, put s'écrier : « Tout cela prouve que la foi n'est pas éteinte en France. »

Son exil et ses pérégrinations la réveillaient dans les cœurs.

Le Père commun, épuisé par les douleurs et vaincu par l'émotion, arrive enfin à la citadelle de Valence[1]. La pa-

[1] Pie VI venait d'arriver à Valence. Une foule, composée de curieux et de vrais enfants de l'Eglise, s'était portée sur son passage, pour voir le Pape captif ou pour recevoir sa bénédiction ; et le saint Pontife bénissait tout le monde. En ce

ralysie gagne tous ses membres. Le Directoire veut encore qu'il marche. Pie VI ne résiste pas, ce sont les médecins qui s'opposent à cette impitoyable translation; ils déclarent que le moribond n'a plus que très-peu de jours à vivre. Le Pontife expira en effet le 29 août 1799, à l'âge de quatre-vingt-un ans et demi.

Le Seigneur avait donné à ce grand Pape la science des saints. Ses pieds marchèrent constamment dans la voie droite; il n'eut de zèle que pour le bien. C'est pourquoi, ainsi qu'il est dit au Livre de la Sagesse : Dieu rendit ses longs travaux vénérables aux yeux de tous, et le glorifia d'une dernière couronne d'honneur.

Il n'y avait plus de Pape, il ne devait plus y en avoir, plus d'Eglise par conséquent. La Révolution se félicitait avec le Directoire de régner au Capitole et de commander au Vatican; elle s'applaudissait d'avoir dispersé le sacré Collége, et de rendre ainsi tout conclave impossible. Les jours marqués par le philosophisme uni aux jansénistes et aux constitutionnels civils arrivaient à pas précipités. L'Eglise romaine allait tomber par morceaux comme un vieux mur qui n'a plus d'étais, quand tout-à-coup la face des évènements change avec une rapidité providentielle.

Le général Bonaparte, qui ne soupçonnait pas alors à

moment, une toute petite enfant, que conduisait par la main sa pieuse tante, s'écria vivement du milieu de la foule qui l'empêchait de voir le Saint-Père : *Tante, tante, léve-moi; je veux le voir!...* La bonne tante la prit entre ses bras et l'approcha si près de Pie VI, qu'il put mettre ses deux mains vénérables sur la tête de l'enfant et lui donner une bénédiction spéciale. La foule sourit, et l'on entendit plus d'une mère qui disait : « Est-elle heureuse! » Ce mot s'est trouvé une prophétie; la bénédiction du saint Pontife lui a porté bonheur. La petite enfant d'alors a aujourd'hui 75 ans, et il y en a 50 qu'elle est religieuse : elle aime à raconter ce trait gravé dans son cœur.

quelle fortune il allait être élevé, dans une lettre à son frère Joseph avait dit en parlant du Pape : *La vieille idole sera bientôt anéantie, ainsi le veulent la liberté et la politique.* L'impiété croyait voir dans cette circonstance la prophétie du grand homme[1].

Pie VI était mort le 29 août 1799. A moins de trois mois d'intervalle, le Directoire succombe à son tour sous les risées de la France et devant l'épée du général Bonaparte. Le Directoire a tout voulu gangrener : il meurt de sa corruption; il a tout vendu, tout acheté, tout avili : il se laisse mettre à l'encan et marchander comme un objet de hasard. Il tombe en pourriture sans même donner de fumier.

[1] *Cours d'Histoire ecclésiastique,* par l'abbé Rivaux, t. III, p. 339.

Nous détachons les lignes suivantes du *Mémorial de la Révolution française* : « Le 2 juillet 1796, Bonaparte enlève une partie des domaines et treize millions appartenant au Saint-Siége. Le 22 septembre 1798, Bonaparte, parti pour l'Egypte le 19 mai précédent, célèbre au Caire l'anniversaire de la fondation de la République, *une, indivisible et impérissable.* Le bonnet de la Liberté, le croissant de Mahomet, les Droits de l'homme et l'Alcoran, placés, dit-on, sur la même table, sont un des ornements de cette fête. »

CHAPITRE II.

PIE VII ET NAPOLÉON BONAPARTE.

« ... Ma vengeance est entre ses mains. Je l'enverrai contre une nation perfide, contre le peuple de ma colère. Qu'il s'enrichisse de ses dépouilles, qu'il le mette au pillage, qu'il le foule aux pieds comme la boue !

« ... Son cœur ne respirera que le ravage et la ruine des nations. Il dira : « Les grands de ma maison ne sont-ils » pas autant de rois ?... J'ai tout fait par la force de mon » bras et les conseils de ma sagesse... J'ai réuni sous » ma puissance tous les peuples de la terre, comme on » rassemble des œufs abandonnés. »

« ... Mais la cognée se glorifie-t-elle contre celui qui s'en sert ?... Et ce bois impuissant s'élève contre Dieu !... Voilà que le Seigneur, le Dieu des armées, brisera ce vase d'argile, coupera les rameaux de cet arbre... »

(Isaïe.)

Il est des hommes que Dieu a chargés d'une mission spéciale ; ils apparaissent de loin en loin sur la terre pour la gloire ou le fléau des nations. Le Seigneur, quand il lui plaît, les prend par la main et les élève : puis, dès qu'ils ont fait leur œuvre, il les brise comme d'inutiles roseaux. Rien n'annonce la prochaine venue de ces hommes ; ils ne laissent après eux ni héritiers ni continuateurs. Sésostris, qui soumit le monde, n'est plus de nos jours qu'un prétexte offert à de vaines recherches hiéroglyphiques ; un

souffle fit évanouir l'empire d'Alexandre de Macédoine; Attila n'eut pas même un tombeau que ses ennemis pussent profaner; Timour, Gengiskan, ces deux insensés qui se sont baignés dans des mers de sang et ont amassé des montagnes de têtes coupées, ne nous ont transmis, pour prix de leurs travaux, qu'un long souvenir d'horreur et d'épouvante; Napoléon, si fastueusement nommé le Grand, et qui avait égalé en renommée les conquérants des anciens âges, est mort à dix-huit cents lieues de sa patrie, vaincu, abreuvé de fiel et enchaîné comme le Prométhée de la fable.

Chacun de ces hommes fameux a eu son rôle. Les uns, et ç'a été le petit nombre, ont été choisis pour consoler l'humanité et déblayer quelques ruines sociales; les autres ont été envoyés pour châtier par le glaive[1].

Quelle fut la mission assignée à Napoléon Bonaparte? C'est un secret de l'avenir. Nous l'entrevoyons à peine, et

[1] « Lorsque Dieu envoie sur la terre les exécuteurs des châtiments célestes, tout est aplani devant eux; ils ont des succès extraordinaires avec des talents médiocres. Nés au milieu des discordes civiles, ces exterminateurs tirent leurs principales forces des maux qui les ont enfantés et de la terreur qu'inspire le souvenir de ces maux; ils obtiennent ainsi la soumission du peuple au nom des calamités dont ils sont sortis. Il leur est donné de corrompre et d'avilir, d'anéantir l'honneur, de dégrader les âmes, de souiller tout ce qu'ils touchent, de tout vouloir et de tout oser, de régner par le mensonge, l'impiété et l'épouvante, de parler tous les langages, de fasciner tous les yeux, de tromper jusqu'à la raison, de se faire passer pour de vastes génies, lorsqu'ils ne sont que des scélérats vulgaires, car l'excellence en tout ne peut être séparée de la vertu : traînant après eux les nations séduites, triomphant par la multitude, déshonorés par cent victoires, la torche à la main, les pieds dans le sang, ils vont au bout de la terre comme des hommes ivres, poussés par Dieu qu'ils méconnaissent. »

(CHATEAUBRIAND.)

nous sommes condamnés à l'étudier longtemps encore. Et comment, sous l'impression récente du bien et du mal que nous fit cet homme, pourrions-nous tenir d'une main impartiale la balance du jugement? S'il a relevé les autels, il les a contristés; s'il a porté dans toutes les capitales la gloire de ses aigles, il a, par le délire de ses entreprises, livré Paris aux insultes de toutes les races étrangères; s'il a rétabli l'ordre, il n'a su remplacer l'anarchie des piques que par la tyrannie de la force matérielle; s'il a rendu à la France une grandeur inespérée, il s'est payé avec usure de ce bienfait en sacrifiant à l'idole de son orgueil plusieurs millions de victimes humaines.

Dieu, qui protége la France, cette nation élue entre toutes pour porter et glorifier la croix, avait permis qu'un formidable orage révolutionnaire ravageât notre pays. Le jour vint où sa miséricorde se reposa de nouveau sur nous, et alors *elle suscita de l'Egypte* l'homme qui devait terrasser l'anarchie et relever les autels en ruine. Ce fut vraiment alors Cyrus, prédit par les prophètes et réservé pour mettre fin à la servitude du peuple de Dieu. Cette mission était celle de Napoléon; il l'accomplit en rétablissant le culte et en réorganisant la société. Il pouvait la compléter par de sages travaux, par de puissantes institutions; mais bien que sous ce rapport encore il ne soit point demeuré oisif, il est juste de reconnaître qu'au lieu de parfaire son œuvre, il la dépassa, qu'il la souilla par le meurtre de l'innocent, par une suite de guerres criminelles, et que, destiné à être la consolation de sa patrie, il aima mieux en être le fléau : c'est là que la justice divine le reprit pour le châtier.

Voilà sa mission : rendre la religion proscrite à la France, restaurer l'ordre et les mœurs monarchiques; au-delà, il ne fut plus qu'un instrument de colère pour la

France et pour les autres peuples. La France fut punie en lui et par lui de son fol amour pour la gloire des armes, comme elle avait été punie dix ans plus tôt, par le règne des bourreaux et des clubs, du délire de ses principes et du dévergondage de ses désirs [1].

Jugement de Chateaubriand sur Napoléon.

Napoléon est un faux grand homme : la magnanimité, qui fait les héros et les véritables rois, lui manque. De là vient qu'on ne cite pas de lui un seul de ces mots qui annoncent Alexandre et César, Henri IV et Louis XIV. La nature le forma sans entrailles. Sa tête assez vaste est l'empire des ténèbres et de la confusion. Toutes les idées, même celles du bien, peuvent y entrer, mais elles en sortent aussitôt. Le trait distinctif de son caractère est une obstination invincible, une volonté de fer, mais seulement pour l'injustice, l'oppression, les systèmes extravagants; car il abandonne facilement les projets qui pourraient être favorables à la morale, à l'ordre et à la vertu. L'imagination le domine, et la raison ne le règle point. Ses desseins ne sont point le fruit de quelque chose de profond et de réfléchi, mais l'effet d'un mouvement subit et d'une résolution soudaine. Il a quelque chose de l'histrion et du comédien; il joue tout, jusqu'aux passions qu'il n'a pas. Toujours sur un théâtre, au Caire, c'est un renégat qui se vante d'avoir détruit la papauté; à Paris, c'est le restaurateur de la religion chrétienne : tantôt inspiré, tantôt philosophe, ses scènes sont préparées d'avance; un souverain qui a pu prendre des leçons afin de paraître dans une attitude royale est jugé par la postérité. Jaloux de paraître original, il n'est presque jamais qu'imitateur;

[1] Amédée Gabourd, chef de bureau au ministère de l'intérieur, division de la sûreté générale, sous Napoléon III.

mais ses imitations sont si grossières qu'elles rappellent à l'instant l'objet ou l'action qu'il copie; il essaie toujours de dire ce qu'il croit un grand mot, ou de faire ce qu'il présume une grande chose. Affectant l'universalité du génie, il parle de finances et de spectacles, de guerre et de modes; règle le sort des rois et celui d'un commis à la barrière; date du Kremlin un règlement sur les théâtres, et le jour d'une bataille fait arrêter quelques femmes à Paris. Enfant de notre Révolution, il a des ressemblances frappantes avec sa mère : intempérance de langage, goût de la basse littérature, passion d'écrire dans les journaux. Sous le masque de César et d'Alexandre, on aperçoit l'homme de peu et l'enfant de petite famille. Il méprise souverainement les hommes, parce qu'il les juge d'après lui. Sa maxime est qu'il ne font rien que par intérêt, que la probité même n'est qu'un calcul. De là le système de *fusion* qui faisait la base de son gouvernement, employant également le méchant et l'honnête homme, mêlant à dessein le vice et la vertu, et prenant toujours soin de vous placer en opposition à vos principes. Son grand plaisir était de déshonorer la vertu, de souiller les réputations; il ne vous touchait que pour vous flétrir. Quand il vous avait fait tomber, vous deveniez *son homme,* selon son expression; vous lui apparteniez par droit de honte; il vous en aimait un peu moins et vous en méprisait un peu plus. Dans son administration, il voulait qu'on ne connût que les résultats et qu'on ne s'embarrassât jamais des moyens, les *masses* devant être tout, les *individualités* rien. « On corrompra cette jeunesse, mais elle m'obéira mieux; on fera périr cette branche d'industrie, mais j'obtiendrai pour le moment plusieurs millions; il périra soixante mille hommes dans cette affaire, mais je gagnerai la bataille. » Voilà tout son raisonnement, et voilà comme les royaumes sont anéantis !

Les vertiges de l'ambition.

Le roi d'Assyrie, dont la puissance s'était élevée si haut, et que le souffle de Dieu abaissa au-dessous de l'homme, est le symbole certain de la chute réservée à l'orgueil des victorieux et des princes du monde. Le Seigneur, qui avait pris Napoléon par la main et l'avait ramené de la terre des Pharaons pour le faire servir d'instrument au salut de la France, abandonna à lui-même ce soldat de fortune lorque par ses usurpations et ses attentats il eut lassé la divine miséricorde. De quelque gloire qu'il plaise à Dieu d'environner un homme, ce privilégié n'est que cendre et poussière, et tout honneur qu'il se rend à lui-même est un cri de révolte contre le ciel.

Quand Napoléon se vit monté au faîte imprévu de sa puissance, il fut saisi d'un vertige moral; on remarqua dans ses facultés un changement étrange, et qui montre ce qu'il y a d'aberration dans la vanité humaine : le rêve de la monarchie universelle entra dans son cœur, et il ne put concevoir sans s'indigner qu'on osât lui imposer le moindre obstacle. Toute volonté contraire à la sienne fut réputée coupable; toute existence qui parut borner son horizon dut être détruite. Le moindre vestige de vérité ou de droit lui sembla un point d'appui à la révolte; la liberté la plus inoffensive fut déclarée crime de lèse-majesté. La France cessa d'être en dehors de lui, elle lui parut incorporée en sa personne; il ne vit dans le formidable empire soumis à ses lois qu'un nouvel instrument pour accroître sa domination, dans sa grande armée qu'une force dévouée nécessairement à sa gloire, dans la population qu'une réserve destinée à lui fournir des coupes réglées de conscrits.

Lui-même, se sentant ainsi obéi et admiré, et ayant reçu en sacrifice de si nombreuses victimes humaines,

sembla se croire d'une nature supérieure à la nôtre; il regretta de n'être plus au siècle où les monarques de la terre se plaçaient au rang des dieux[1]. « Je ne suis pas né à temps, disait-il à un de ses conseillers, à M. de Fontanes. Voyez Alexandre : il a pu se dire fils de Jupiter sans être contredit : moi je trouve dans mon siècle un prêtre (le Pape) plus puissant que moi, car il règne sur les esprits, et je ne règne que sur la matière. » Il faisait allusion par ces paroles à ses démêlés avec le Chef de l'Eglise.

Napoléon ne voulait point s'engager violemment dans la route qu'avait suivie, huit siècles plus tôt, l'empereur Henri IV, et au terme de laquelle il avait rencontré un abîme. Comme il convoitait la domination exclusive de l'Italie et la souveraineté de Rome, il voulait amener le Pape à reconnaître en lui un seigneur suzerain à qui Charlemagne aurait transmis sur les Etats de saint Pierre les droits des anciens exarques de Ravenne. Dans son rêve de monarchie universelle, il songeait à faire de Paris une capitale du monde, siége des deux grandes souverainetés, temporelle et spirituelle, et qui fût devenue la résidence du chef politique des hommes et du Vicaire de Jésus-Christ, réduit dès lors, au point de vue de la puissance séculière, à n'être qu'un grand évêque, pasteur des âmes. Il osa même faire pressentir le Pape sur ce qu'il penserait d'un projet qui assignerait aux Souverains-Pontifes la ville d'Avignon pour résidence, et leur attribuerait en outre à Paris un palais papal et un quartier privilégié. Il espérait obtenir ces étranges concessions de la faiblesse du vieillard; mais Pie VII lui fit répondre : « On a répandu qu'on pourrait nous retenir en France; eh bien ! qu'on nous enlève la liberté, tout est prévu. Avant de partir de Rome, nous

[1] Amédée Gabourd.

avons signé une abdication régulière, valable, si nous sommes jeté en prison; l'acte est hors de la portée du pouvoir des Français, le cardinal Pignatelli en est dépositaire à Palerme, et quand on aura signifié les projets qu'on médite, il ne vous restera plus entre les mains qu'un moine misérable, qui s'appellera Barnabé Chiaramonti[1]. »

La bulle d'excommunication.

Les relations diplomatiques entre le Saint-Siége et Napoléon avaient, de la part de ce dernier, un caractère d'aigreur et de récrimination qui cachait des projets fortement arrêtés dans sa pensée : il se plaignait vaguement que le Saint-Père se laissât diriger par les ennemis de la France; il affectait d'accuser l'autorité spirituelle du Pape d'entraver sans cesse, par de nouvelles exigences, la marche de son gouvernement. Il n'en était rien cependant, et le Saint-Père, en maintenant les priviléges de l'Eglise de France d'après les principes posés dans le Concordat, se montrait, sous le rapport temporel, fidèle exécuteur des traités et, sous le rapport spirituel, étranger à toutes vues personnelles et digne pasteur des âmes.

Tout-à-coup, après la bataille d'Eckmühl et la prise de Vienne, l'empereur fit représenter au Pape, par son ambassadeur à Rome, la nécessité absolue où il se trouvait d'exiger qu'il fermât ses portes au commerce anglais et celle de se joindre à lui contre l'Autriche et l'Angleterre. La réponse du Pape respire une noble et pieuse fermeté : « Je suis, dit-il, le Père de toutes les nations chrétiennes, et je ne puis, sans manquer à ce titre, me faire l'ennemi d'aucune d'elles. » Néanmoins, et pour éviter tout prétexte d'agression à l'empereur, il consentit à entrer dans le

[1] Amédée Gabourd.

système continental. Mais Napoléon ne fut point satisfait de cette déférence du Saint-Père à ses projets politiques; il osa taxer d'obstination le refus du Pape de prendre part à aucune hostilité, et fit occuper par ses troupes Ancône et Civita-Vecchia. Sa colère ne devait point se borner à ces premiers actes d'une injuste violence : le 2 février 1809, le général Miollis entra dans Rome à la tête d'un corps de troupes françaises; il l'occupa militairement, désarma et licencia la garde du Saint-Père, et transmit l'ordre à tous les cardinaux français ou nés dans les parties du territoire de l'empire de se retirer dans leurs patries respectives. Napoléon espérait que Sa Sainteté, livrée ainsi à elle-même et séparée des conseils du Sacré-Collége, se montrerait plus docile à ses volontés; mais l'illustre Souverain-Pontife avait en lui une puissance qu'aucune force humaine ne pouvait abattre, et il puisa dans le saint caractère dont il était revêtu les nobles inspirations contre lesquelles Napoléon ne trouva plus que d'odieuses violences.

Le 17 mai de cette année, Napoléon, faisant remonter sa légitimité à Charlemagne, publia un décret qui réunit les Etats du Saint-Siége à son empire. Dans cet acte audacieux, Napoléon, qui portait la main sur le domaine temporel de saint Pierre, voulut aussi porter atteinte à la vénération que devait lui inspirer le caractère spirituel de son successeur, en évaluant en argent la puissance qu'il venait de lui ravir.

Le Saint-Père fut affligé, mais non abattu, par ce coup hardi; et le soir même où Rome retentit de la proclamation qui apprenait aux Romains ce changement imprévu dans leur situation politique, il demanda justice à Dieu et se saisit des armes spirituelles qu'il tenait de lui. Un bref d'excommunication, écrit en entier de la main du Saint-Père et scellé par lui de l'anneau du Pêcheur, re-

trancha l'empereur de la communion des fidèles[1]; on y lisait ces paroles, qui rappellent les temps où l'Eglise a été obligée de manifester son autorité suprême : « Que les souverains apprennent encore une fois qu'ils sont soumis par la loi de Jésus-Christ à notre trône et à notre commandement; car nous exerçons aussi une souveraineté, mais une souverainete bien plus noble, à moins qu'il ne faille dire que l'esprit doit céder à la chair et les choses du ciel à celles de la terre. » Ainsi parlait le Souverain-Pontife dans sa sainte colère; néanmoins il eut soin d'expliquer qu'il n'entendait infliger à l'empereur qu'un châtiment spirituel.

Napoléon se montra violemment irrité de ce qu'il appelait l'audace du Pape, et il ne garda plus de mesures avec lui[2].

[1] Le lendemain, on trouva affiché aux portes de toutes les églises de Rome la fameuse bulle *Quum memoranda illa die.*

« Par l'autorité de Dieu tout-puissant, disait le Pape, par celle des saints apôtres Pierre et Paul, et par la nôtre, nous déclarons que tous ceux qui ont commis, dans Rome et dans les possessions de l'Eglise, des entreprises sacriléges contre les droits du Saint-Siége, tous leurs commettants, fauteurs, conseillers ou adhérents, tous ceux enfin qui ont facilité l'exécution des violences ou les ont exécutées par eux-mêmes, ont encouru l'*excommunication majeure,* et, au besoin, nous les *excommunions et anathématisons* de nouveau. »

Napoléon n'était pas nommé directement dans la bulle, mais il était impossible de se méprendre au sens des paroles de Pie VII.

[2] Le tome vingt-unième de la *Correspondance de Napoléon Ier*, auquel nous avons déjà fait un emprunt, contient la pièce suivante, qu'il suffit de citer avec la date pour l'apprécier suffisamment :

« *A Eugène Napoléon, vice-roi d'Italie, à Milan.*

» Paris, 3 janvier 1811.

» Mon fils, on vient de découvrir ici une clique du Pape. Un abbé Fontana et un abbé Grégorio, que j'avais fait venir de

Pie VII s'était retiré au fond du Quirinal, et avait fait fermer les portes de ce palais. Un attroupement composé de repris de justice et de la lie des faubourgs donna l'assaut aux murailles de l'édifice. Les portes furent enfoncées à coup de hache, et les soldats de Miollis, ayant à leur tête le général Radet, pénétrèrent dans les appartements. La garde suisse, sommée de mettre bas les armes, obéit sans résistance, et Radet, suivi de sa troupe, se trouva en face du Saint-Père. Le vénérable Pontife était entouré de ses cardinaux et d'un petit nombre de serviteurs fidèles. Pendant quelques minutes un profond silence régna; à la fin, le général français, la figure pâle, la voix tremblante, et pouvant à peine trouver quelques paroles, dit au Pape qu'il avait à remplir une mission pénible, mais qu'ayant juré fidélité à l'empereur, il ne pouvait se dispenser d'exécuter son ordre; qu'en conséquence il le sommait de renoncer à la souveraineté temporelle de Rome. Le Pape répondit avec dignité et assurance : « Si vous avez cru devoir exécuter de tels ordres de l'empereur, parce que vous lui avez fait serment de fidélité et d'obéissance, pensez de quelle manière nous devons, Nous, soutenir les droits du Saint-Siége, auquel nous sommes liés par tant de serments. *Nous ne devons pas, nous ne pouvons*

Rome, étaient les intermédiaires de la correspondance du Pape avec les vicaires généraux de Paris pour semer le désordre. Ils ont été arrêtés tous avec leurs papiers; il en résulte que le Pape à la plus horrible conduite joint la plus grande hypocrisie. Je vous donne ces renseignements pour votre gouverne, afin que le ministre des cultes veille à ce qu'il ne trouve rien de pareil dans le royaume. »

Note pour le bibliothécaire de l'Empereur.

« L'empereur désire que M. Barbier lui envoie, le plus tôt possible, le résultat de ses recherches sur la question de savoir s'il y a des exemples d'empereurs qui aient suspendu ou déposé des Papes. » Quelle crasse ignorance !

pas, nous ne voulons pas. — En ce cas, répliqua le général Radet avec arrogance, il faut vous préparer à quitter Rome; telle est la volonté de l'empereur, que je suis disposé à faire exécuter par tous les moyens possibles. » Le vénérable Pontife leva les yeux au ciel et s'écria : « Je suis prêt à souffrir, mais ce n'est pas à votre empereur que j'obéirai; il reconnaît mal aujourd'hui mon extrême condescendance envers l'Eglise gallicane et envers lui. Peut-être, sous ce rapport, ma conduite est-elle blâmable aux yeux de Dieu, et maintenant il veut m'en punir; je me soumets humblement à sa divine volonté. »

Enlèvement du Pape.

Quelques heures après, le pape Pie VII, le chef visible de l'Eglise, vénérable Pontife chargé d'ans et d'infirmités, fut jeté par les soldats de Radet dans une voiture où un seul cardinal obtint la faveur de monter avec lui. A la porte du Peuple la voiture s'arrêta, et le général réitéra ses ordres au Saint-Père, qui dédaigna alors de répondre; la voiture continua sa route.

On fit partir de Rome les deux prisonniers apostoliques en prenant la direction de la Toscane [1].

« Aux premiers relais, dans la Campagne de Rome, dit le cardinal Pacca dans ses intéressants *Mémoires,* nous

[1] Le Pape demanda au cardinal s'il avait emporté avec lui quelque argent. Les deux proscrits tirèrent leurs bourses; il se trouva dans celle de Pie VII vingt-deux sous de France, et seize environ dans celle de son ministre. « Ils entreprenaient ainsi, dit le cardinal dans ses *Mémoires,* leur voyage *à l'apostolique.* »

Le Pape montra ces débris de sa fortune au général Radet, et lui dit en souriant : « De toute notre principauté, voilà donc ce que nous possédons. »

pûmes remarquer sur la figure du peu de personnes que nous rencontrions la tristesse, la stupeur que leur causait ce spectacle. A Monterosi, plusieurs femmes, sur les portes des maisons, reconnurent le Saint-Père, que les gendarmes escortaient le sabre nu, comme un criminel, et nous les vîmes, imitant la tendre compassion des femmes de Jérusalem, se frapper la poitrine, pleurer, crier, en tendant les bras vers la voiture : « Ils nous enlèvent le Saint-Père! « Ils nous enlèvent le Saint-Père ! » Nous fûmes profondément émus de ce spectacle, qui du reste nous coûta cher; car Radet, craignant que la vue du Pape, *enlevé de cette façon,* n'excitât quelque tumulte, quelque soulèvement dans les lieux populeux, pria Sa Sainteté de faire baisser les stores de la voiture. Le Saint-Père y consentit avec beaucoup de résignation, et nous continuâmes ainsi le voyage, presque sans air, dans les heures les plus brûlantes de la journée, sous le soleil d'Italie, au mois de juillet. Vers midi, le Pape témoigna le désir de prendre quelque nourriture, et Radet fit faire halte à la maison de la poste, dans un lieu presque désert, sur la montagne de Viterbe. Là, dans une chambre sale, espèce de bouge où se trouvait une chaise disjointe, la seule peut-être qui fût dans la maison, le Pape s'assit à une table recouverte d'une nappe dégoûtante, y mangea un œuf et une tranche de jambon. Sur-le-champ on se remit en route; la chaleur était excessive, suffocante. Vers le soir, le Pape eut soif; et comme on ne voyait aucune maison près de la route, un maréchal-des-logis de gendarmes recueillit dans une bouteille l'eau de source qui coulait sur le chemin, et la présenta au Saint-Père qui la but avec plaisir. *Il but ainsi de l'eau du torrent sur le chemin*, comme il est dit dans le psaume.

» Après dix-neuf heures d'une marche forcée, si fatigante pour le Saint-Père, à cause d'une cruelle infirmité à

laquelle était contraire toute espèce de fatigue, et surtout celle du voyage, nous arrivâmes, à une heure avant minuit, à Radicofani, premier endroit de la Toscane, et nous descendîmes dans une mesquine auberge, où rien n'était préparé. N'ayant pas d'habits à changer, il nous fallut garder ceux que nous avions, tout baignés de transpiration, et à l'air froid qui domine là, même au cœur de l'été, ils se séchèrent sur nous. On nous assigna, au Saint-Père et à moi, deux petites chambres contiguës, et des gendarmes furent placés aux portes de devant. Dans mon habit de cardinal, j'aidai la servante à faire le lit du Pape et à préparer la table pour le souper. Le repas fut extrêmement frugal. Pendant tout ce temps, je tâchai de soutenir l'esprit du Saint-Père.

» Sur la route de Florence, continue le cardinal Pacca, nous nous trouvâmes au milieu d'un peuple immense, qui demandait, avec des signes extraordinaires de ferveur, la bénédiction apostolique; mais à quelque distance d'une auberge où nous venions de nous reposer quelques heures, les postillons, qui nous menaient très-vite, n'aperçurent pas une petite élévation sur laquelle se porta une des roues : la voiture versa avec violence, l'essieu cassa, la caisse roula au milieu du chemin, le Pape engagé dessous, et moi sur lui. Le peuple, qui pleurait et criait : *Santo Padre!* (Saint-Père!), releva en un instant la caisse. Un gendarme ouvrit la portière, qui était toujours fermée à clef, tandis que ses camarades, pâles et défigurés, s'efforçaient d'éloigner le peuple, qui, devenu furieux, leur criait : *Cani! cani!* (Chiens! chiens!) Cependant le Saint-Père descendit, porté sur les bras du peuple, qui se pressait aussitôt autour de lui; les uns se prosternaient la face contre terre, les autres lui baisaient les pieds, d'autres touchaient respectueusement ses habits, comme s'ils eussent été des reliques, et tous lui demandaient avec

empressement s'il n'avait point souffert de sa chute. Le Saint-Père, le sourire sur les lèvres, les remerciait de leur intérêt, et ne leur répondait qu'en plaisantant sur cette chute. Pour moi, qui craignais que cette multitude en fureur n'en vînt aux mains avec les gendarmes, et ne se portât à quelque excès dont elle aurait été victime, je m'élançai au milieu d'elle, en criant que le Ciel nous avait préservés de tout mal, et que je la conjurais de se calmer et de se tranquilliser. »

Après cette scène, qui avait fait trembler le général Radet et ses gendarmes, le Saint-Père monta avec le cardinal dans la voiture de Mgr Doria, et ils repartirent.

« C'était un spectacle attendrissant de voir sur tout notre passage ces bons Toscans demander la bénédiction du Saint-Père, et, malgré les menaces des gendarmes, s'approcher de la voiture pour lui baiser la main et lui témoigner toute leur douleur de le voir dans cette cruelle position. »

A Mondovi, l'empressement du peuple prit un caractère plus prononcé : des ordres religieux vinrent processionnellement au-devant du Pontife et l'escortèrent. Les Piémontais comptaient les gendarmes d'un coup d'œil, puis semblaient proposer, sous toutes les formes de signes et de langage, d'opérer la délivrance de Sa Sainteté.

« Plus nous approchions de la France, dit dans ses relations un des serviteurs du Pape, plus l'enthousiasme augmentait. Au premier village français, les autorités voisines, sous prétexte de veiller au bon ordre, cherchaient à s'approcher plus près du Saint-Père, et c'était pour couvrir sa main de baisers, le consoler et le plaindre. Pie VII disait : « Dieu pourrait-il Nous ordonner de paraître insensible à ces marques d'affection? » et il les agréait avec dignité et modestie. A l'approche de Grenoble, plusieurs milliers de militaires, mais sans armes, tombent à genoux

comme un seul homme. C'était l'héroïque garnison de Saragosse, prisonnière de guerre à Grenoble, qui avait demandé à se porter tout entière au devant du Pontife, qu'elle avait envoyé féliciter secrètement sur sa résistance. Pie VII pencha presque tout son corps en avant, et d'un air de joie, de bonheur et de vive tendresse, il étendit sur ces héros basanés par les fatigues une immense bénédiction. »

Le cardinal Pacca, après avoir été séparé quelque temps du Pape, le rejoignit le 21 juillet à Saint-Jean-de-Maurienne, et en partit dans la même voiture pour Grenoble.

« La route était couverte de monde accouru des pays voisins, dit-il, et la foule allait croissant à mesure que nous approchions de Grenoble. C'était un spectacle touchant que de voir ce bon peuple se mettre à genoux d'aussi loin qu'il apercevait la voiture, et attendre ainsi le passage du Pape pour recevoir sa bénédiction. Plusieurs nous accompagnaient en courant, et de jeunes personnes jetaient des fleurs pour que le Pape daignât les bénir. Elles lui témoignaient hautement leurs sentiments de respect et de vénération, et je me souviens que l'une d'elles criait en pleurant : « Que vous avez l'air maigri, Saint-Père ! Ah ! ce » sont les grandes afflictions que l'on vous donne. » Et lorsque le Pape étendait la main pour les bénir, elles s'élançaient pour la baiser, quoique la voiture allât très-vite, au risque d'être écrasées par les roues ou foulées par les chevaux des gendarmes. En entrant dans la ville, nous vîmes les fenêtres garnies de spectateurs et la rue encombrée de peuple qui s'agenouillait en demandant la bénédiction. On peut dire de Pie VII ce que, quelques années auparavant, on avait dit de son prédécesseur, que son entrée à Grenoble n'était pas celle d'un prisonnier conduit par la force au lieu de sa destination, mais celle du meilleur des pères qui, après une longue absence, revient au

sein de sa famille chérie, qui lui prodigue les marques les plus touchantes de son amour et de son respect.

» Ce concours extraordinaire des peuples, ajoute le cardinal, ces témoignages unanimes de vénération que le Pape recevait sur son passage, ont toujours été pour moi un spectacle, je ne dirai pas seulement prodigieux, mais même surnaturel. »

Soit que Pie VII et ses prédécesseurs aient voyagé en souverains dans les pays étrangers, soit qu'ils y aient paru escortés par les gendarmes comme des criminels, partout les villes et les provinces se sont précipitées sur leur passage pour les saluer de leurs acclamations et les environner d'innombrables témoignages de leur amour et de leur vénération. Il est donc permis de voir dans ces évènements extraordinaires quelque chose de surhumain.

C'est ainsi que d'étape en étape Pie VII fut conduit à Savone, où il fut prisonnier d'Etat.

Pie VII transféré à Fontainebleau.

Dans la soirée du 9 juin 1812, fatal anniversaire du jour où Pie VII avait été prévenu, il y avait trois ans, qu'on allait le dépouiller de ses Etats, on intima au Pontife l'ordre de se préparer pour rentrer en France; il reçut l'injonction de changer ses habits, qui auraient pu le faire reconnaître en chemin. On avait perfectionné la manière de tourmenter le Pape sans courir les risques que sa popularité pouvait attirer, et on le fit partir dans la matinée du 10[1]. Après un pénible voyage sans aucun repos, il arriva à l'hospice du Mont-Cenis au milieu de la nuit. A Stupinigi, près Turin, le gouvernement avait envoyé d'avance Bertazzoli, qui entra dans la même voiture, et qui ensuite ne fut plus séparé de Pie VII. Dans l'hospice, le Pape

[1] M. Artaud, *Histoire du pape Pie VII*, t. II, p. 296-298.

tomba si dangereusement malade que les officiers qui l'escortaient crurent devoir transmettre cette nouvelle au gouvernement de Turin et demander s'ils devaient s'arrêter ou poursuivre leur route. Il leur fut enjoint d'exécuter ce qui leur avait été ordonné. En conséquence, quoique le Pape vînt de recevoir l'Extrême-Onction dans la matinée du 14, la nuit suivante on lui fit continuer le voyage[1]. Mais ce Pontife infirme devait conserver, au milieu de tant d'outrages, comme une santé de fer qui résisterait à toutes les barbaries. On marchait jour et nuit. Le 20 juin au matin, il arriva à Fontainebleau. Pendant tout ce trajet, il ne sortit pas de voiture, et quand il devait prendre quelque nourriture, on la lui portait dans le carrosse, qu'on enfermait à clef dans les remises de la poste des villes les moins peuplées. Lorsque Pie VII arriva au palais de Fontainebleau, le concierge ne put l'admettre, parce qu'il n'en avait pas encore reçu l'ordre du ministère de Paris, et l'on conduisit le Pape dans une maison voisine. Quelques heures après arriva l'ordre de recevoir le Saint-Père dans le palais, où quelques ministres de l'empereur vinrent de la capitale pour le complimenter[2]. L'empereur et son ministère[3] donnèrent pour motif de cette translation soudaine du Pape, qu'ils avaient conçu la crainte que des vaisseaux qui parcouraient la Méditerranée ne tentassent un débarquement imprévu sur les côtes de Savone pour s'emparer de Pie VII et le remettre en liberté; mais le véritable motif fut de le rapprocher de Paris, afin de l'entourer de personnes qui, à force d'instances et de sollicitations, l'engageassent à consentir à toutes les propositions de l'empereur.

Ce qu'on ne peut comprendre, c'est cette manière préci-

[1] *Mémoires* du cardinal Pacca, t. Ier, p. 294.
[2] *Mémoires*, t. II, p. 79.
[3] *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie en* 1812.

pitée de faire voyager le Pape. Il a fallu une assistance particulière du Ciel pour qu'il ne perdît pas la vie. Cette mort, d'ailleurs, n'aurait pas favorisé les vues du gouvernement, et les aurait au contraire déconcertées; car il avait beaucoup obtenu des infirmités de Pie VII, et il était près d'obtenir davantage. Mais les subalternes s'imaginent souvent plaire en exécutant avec plus de rigueur les ordres qu'on leur a donnés. Le cardinal Pacca[1] croit ne devoir attribuer ces résolutions si violentes qu'au désir d'abattre, par l'affaiblissement des forces physiques, les facultés intellectuelles du Pape, et de mettre à bout sa patience héroïque. En effet, il arriva à Fontainebleau dans un état de santé qui fit encore plus craindre pour ses jours, et il dut rester au lit, très-malade, pendant plusieurs semaines. Au moins avait-il un lit; quoique emprisonné dans ses appartements, il pouvait respirer mieux que dans l'horrible voiture où il demeurait enfermé même quand il n'était pas en voyage, et il avait pu reprendre les vêtements de sa dignité[2].

[1] *Mémoires* du cardinal Pacca, t. II, p. 80.

[2] En voyant la manière impie dont Napoléon traite le plus doux des Pontifes, on se demande si vraiment il avait la foi, et l'on a de la peine à le croire en lisant le recueil de ses lettres publié par les ordres de Napoléon III. — Depuis cette publication, le gouvernement impérial, s'étant aperçu qu'il était imprudent de tout imprimer, a fait un choix. C'est dans ce recueil que nous prenons les citations suivantes des lettres de Napoléon Ier :

« N'est-ce pas Bossuet qui disait : « Mangez un bœuf et soyez chrétien? » L'observance du maigre le vendredi et celle du repos le jour du dimanche ne sont que des règles très-secondaires et très-insignifiantes. Ce qui touche essentiellement aux commandements de l'Eglise, c'est de ne pas nuire à l'ordre social, c'est de ne pas faire de mal à son prochain, c'est de ne pas abuser de la liberté. Il ne faut pas raisonner, mais se moquer des prêtres qui demandent de tels règlements.

» Puisqu'on invoque l'autorité sur cette matière, il faut donc

Les effets de l'excommunication.

Cette translation violente et brutale du Pape, de Savone à Fontainebleau, fut pour Bonaparte la dernière faute qui, comme l'enseigne l'Écriture sainte, lasse à la fin la longanimité du Seigneur, et lui fait saisir le glaive suspendu

qu'elle soit compétente. Je suis l'autorité et je donne à mes peuples, et pour toujours, la permission de ne point interrompre leur travail.

» Si je devais me mêler de ces objets, je serais plutôt disposé à ordonner que le dimanche, passé l'heure des offices, les boutiques fussent ouvertes, et tous les ouvriers rendus à leur travail. » (Tome XIV, page 374.)

En parlant de Pie VII et de ses conseillers, Napoléon écrivait :

« Ils veulent me dénoncer à la chrétienté ! Cette ridicule pensée ne peut appartenir qu'à une profonde ignorance du siècle où nous sommes ; il y a une erreur de mille ans de date. Le Pape qui se porterait à une telle démarche cesserait d'être Pape à mes yeux. Je ne le considérerais que comme l'antechrist envoyé pour bouleverser le monde. Pie VII veut-il mettre le poignard aux mains de mes peuples pour m'égorger ? Cette infâme doctrine, des Papes furibonds et nés pour le malheur des hommes l'ont prêchée. Il ne resterait plus au Saint-Père qu'à me faire couper les cheveux et enfermer dans un monastère. Croit-il notre siècle revenu à l'ignorance et à l'abrutissement du IXe siècle ? Me prend-il pour Louis le Débonnaire ?.....

» Certes, je commence à rougir et à me sentir humilié de toutes les folies que me fait endurer la cour de Rome, et peut-être le temps n'est-il pas éloigné, si l'on veut continuer à troubler les affaires de mes Etats, où je ne reconnaîtrai le Pape que comme évêque de Rome, comme égal et au même rang que les évêques de mes Etats. Je ne craindrai pas de réunir les Eglises gallicane, italienne, allemande, polonaise dans un concile pour faire mes affaires sans Pape. En un mot, c'est pour la dernière fois que j'entre en discussion avec cette prêtraille romaine ; on peut la mépriser et la méconnaître et être constamment dans la voie du salut et dans l'esprit de la religion... »

jusqu'alors. Le 20 juin, le Pape était arrivé prisonnier et presque mourant à Fontainebleau; et l'on sait que, le 22 du même mois, Napoléon, enivré d'une prospérité merveilleuse de quinze années, fit passer le Niémen à ses troupes et envahit le territoire russe, préludant ainsi à cette guerre qui lui devint si fatale, qui le précipita du trône, et qui lui fit perdre en peu de mois le fruit de tant de victoires. Ce ne fut pas le bras des hommes, mais le bras tout-puissant de Dieu, qui détruisit une des armées les plus nombreuses et les plus aguerries dont l'histoire fasse mention. Les âmes pieuses, qui voient toujours l'œuvre d'une main supérieure et invisible dans le cours des choses d'ici-bas, reconnaîtront l'action de la Providence à une circonstance bien remarquable de la célèbre et douloureuse expédition de Russie. Nous avons vu Bonaparte écrivant au vice-roi d'Italie une lettre où il

Quelle aberration pleine d'un orgueil insensé!

« Pendant que Napoléon jetait contre lui-même ces semences de ruines, il montait au faîte de la prospérité. Il était le plus grand roi et le plus grand homme de la terre, sagace, éloquent, plein de vastes desseins, digne de sa gloire. Otez cette question religieuse, il a toute la majesté de la taille impériale, et c'est avec raison qu'il dit de lui-même : *Je suis un empereur romain, je suis de la meilleure race des Césars, celle qui fonde.*

» Il avait seulement oublié que depuis Jésus-Christ, rien de grand ne se fonde parmi les hommes sans la main libre de Jésus-Christ. *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.*

» Il l'oublia de plus en plus, et il atteignit l'heure fatale où Dieu avait résolu d'empêcher que le monde entier ne vînt à partager le même oubli.

» Alors, suivant la belle expresion de Fontanes, « les embarras *furent changés en désastres.* » Et quels désastres! quelle intervention du Ciel pour écraser cet homme contre qui c'est trop peu de toute la terre! Il est vaincu, parce qu'il ne peut pas vaincre contre Dieu. »

se plaignait amèrement du Pape : « Que veut faire Pie VII en me dénonçant à la chrétienté ? disait-il à Eugène de Beauharnais. Mettre mon trône en interdit, m'excommunier? *Pense-t-il alors que les armes tomberont des mains de mes soldats?* Il ne lui resterait plus qu'à essayer de me faire couper les cheveux et de m'enfermer dans un monastère... » Nos penseurs modernes diront que ce furent la neige et les glaces qui firent *tomber les armes des mains des soldats* [1]. Mais d'où venaient ces fléaux? L'Ecriture sainte nous l'apprend : *Nix, glacies, spiritus procellarum faciunt verbum ejus* (Ps. CXLVIII).

Voici ce que le célèbre historien Cantù raconte à ce sujet :

« ..... Alors survinrent les grands froids qui devaient, non pas produire le désastre, mais le porter à son comble. La neige commença à tomber en effaçant toute trace de routes. Il fallait donc marcher au hasard, la bourrasque dans la yeux, exposé à chaque instant à s'enfoncer dans des marais. Les malheureux soldats, suffoqués par le vent, engourdis par le froid, venaient-ils à heurter quelque pierre, quelque tronc d'arbre, ils tombaient, hors d'état de se relever, et la neige les avait bientôt recouverts. *Les fusils échappaient de leurs mains roidies,* les extrémités gelaient et se gangrenaient; celui qui s'endormait ne se

[1] Tout, jusqu'à leurs armes, encore offensives à Malo-Jaroslavitz, mais depuis seulement défensives, se tourna alors contre eux-mêmes. Elles parurent à leurs bras engourdis un poids insupportable. Dans les chutes fréquentes qu'ils faisaient, *elles s'échappaient de leurs mains,* elles se brisaient ou se perdaient dans la neige. S'ils se relevaient, c'était sans elles ; car *ils ne les jetèrent point ;* la faim et *le froid les leur arrachèrent.* Les doigts de beaucoup d'autres gelèrent sur le fusil qu'ils tenaient encore, et qui leur ôtait le mouvement nécessaire pour y entretenir un reste de chaleur et de vie. (SÉGUR, liv. IX, chap. XI.)

réveillait plus[1]. Si quelques-uns découvraient un sentier frayé et s'y dirigeaient avec espoir, les paysans et les Cosaques en embuscade tombaient sur eux avec furie, et les faisaient expirer lentement sur la neige. Les chevaux, en petit nombre, n'étant pas ferrés à glace, glissaient sur le sol durci; il leur fallait briser la glace pour trouver quelque peu d'eau, et ronger l'écorce gelée des arbres. Lorsque enfin ils tombaient épuisés de fatigue, on se hâtait de les égorger pour se repaître de leur chair et pour se réchauffer les pieds et les mains dans leurs entrailles palpitantes.

« Chaque bivouac devenait un cimetière par le manque de feu; les soldats s'y couchaient le sac sur le dos, les cavaliers la bride passée au bras. Souvent ils se tenaient embrassés pour se procurer un peu de chaleur l'un à l'autre; mais souvent aussi, le lendemain matin, ils ne trouvaient près d'eux qu'un cadavre, et le quittaient sans plaindre son sort, car il avait cessé de souffrir. Si l'on voyait quelque peu de bois, la marmite, précieusement conservée, était mise sur le feu, et la poudre remplaçait le sel pour assaisonner une poignée de farine de seigle ou un morceau de cheval. Un égoïsme farouche remplaça alors cette générosité qui est l'apanage du soldat, et chacun ne songea plus qu'à soi; on allait jusqu'à se

[1] Après que la bulle d'excommunication eut été fulminée, Bonaparte répéta plusieurs fois au cardinal Caprara que, puisqu'elle ne faisait pas tomber les armes des mains de ses soldats, il s'en moquait; mais Dieu permit que ce fait arrivât réellement. Nous multiplions les preuves de ce fait.

Salgues dit que « le soldat ne put tenir ses armes; elles s'échappaient des mains des plus braves. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le gouvernement de Napoléon*, t. XX, chap. v.) Il répète ailleurs que « les armes tombaient des bras glacés qui les portaient. » (*Ibid.*, chap. VII, page 164.) Nous avons tenu à citer divers témoignages à l'appui de ce fait.

disputer, le sabre à la main, une misérable croûte de pain, une botte de paille ou un fagot. On ne tendait pas la main au camarade qui tombait; à tel autre on arrachait de ses épaules, avant qu'il fût gelé et roidi, la pelisse qui le couvrait, pour l'endosser tiède encore. C'était en vain que ceux qui gisaient sur le sol glacé, tombés d'épuisement ou blessés, pressaient les genoux de leurs frères d'armes, les suppliant, au nom de leurs parents et de leur patrie de ne pas les abandonner; puis, quand le tambour battait la marche, ils se traînaient sur la terre avec des hurlements, en leur montrant les Cosaques qui arrivaient, implorant, comme un dernier service, un coup de fusil, pour ne pas tomber au pouvoir de ces barbares. »

Nous compléterons cet effrayant tableau par les détails suivants, empruntés à un autre historien :

« Le 28 novembre, dès la pointe du jour, celui des deux ponts de la Bérésina qui était réservé pour les voitures s'étant rompu, les bagages et l'artillerie de l'armée de réserve tournèrent vers l'autre pont, et entreprirent de forcer le passage, ce qui engagea entre les cavaliers et les fantassins une querelle, puis un combat où périt un grand nombre d'hommes, égorgés ou assommés les uns par les autres; un plus grand nombre encore fut étouffé ou écrasé à la tête du pont, et, pour y arriver, il fallut marcher sur les morts et les vivants confondus ensemble. Ces infortunés, luttant contre la mort, essayaient de se lever; ils s'accrochaient aux habits, aux jambes de ceux qui les foulaient. Ceux-ci les repoussaient à coups de pieds pour s'en débarrasser; mais souvent ils étaient renversés eux-mêmes. Tandis qu'il se débattaient entre eux, la multitude qui suivait, semblable à une mer en fureur, se pressait, s'avançait et amoncelait sans cesse de nouvelles victimes. Dans ce moment, les Russes arrivent des deux côtés de la rivière à la fois, et attaquent avec im-

pétuosité. La nécessité donna des forces aux Français, ils se défendirent en désespérés ; mais, accablés par des forces toujours croissantes, ils furent enfoncés et rejetés sur les rives de la Bérésina. Alors les boulets et les obus ennemis commencèrent à tomber au milieu de ces milliers de malades, de blessés, de femmes, d'hommes sans armes, qui obstruaient les avenues du pont. Mille et mille victimes se jettent pêle-mêle dans la rivière; elles y expirent au milieu des convulsions de la douleur ou du désespoir. Enfin l'artillerie russe ayant coupé le pont, le passage cesse aussi bien que le combat, et au fracas le plus affreux succède un silence non moins affreux. Tous les bagages de l'armée de réserve, deux cents pièces de canon et plus de vingt mille hommes restèrent au pouvoir du vainqueur. Pour les morts, il est impossible d'en calculer le nombre [1].

« Ce qui échappa à cette horrible journée n'était qu'un misérable amas d'hommes qui, toujours pressés par les Cosaques et tourmentés par la faim, parsemaient la route de cadavres, et se faisaient par cela seul suivre à la piste. Le froid avait repris, et en peu de jours il était devenu insupportable. On voyait non-seulement les soldats, mais les officiers, la plupart sans armes et couverts de haillons,

[1] Pour comble de malheur, au passage de la Bérésina, les Russes, munis d'une forte artillerie, tombent à l'improviste sur les nombreux traînards qui n'ont pas encore franchi la rivière. Alors ces infortunés se précipitent en masse sur le pont, qui s'écroule ; ils tombent les uns sur les autres dans les flots ; en un mot, ce terrible passage leur fait plus de 30,000 victimes.

Finalement, quand on fut arrivé au bout de cette cruelle campagne, la *Grande-Armée*, qui comptait au début 450,000 hommes, n'en eut plus que 50,000.

(Les détails qu'on vient de lire nous ont été transmis par un témoin oculaire, le général comte de Ségur, qui faisait partie de l'expédition et en a écrit l'histoire.) L. DE SAINTE-MARTHE.

se traîner appuyés sur des bâtons de pin, les cheveux et la barbe hérissés de glaçons. Quiconque n'avait pas la force d'avancer était un homme abandonné, et tout homme abandonné, une heure après, était un homme mort. Dans les marches, on voyait tomber à chaque instant quelqu'un de ces malheureux, comme s'ils eussent été sous le feu de l'ennemi. Les haltes présentaient quelque chose de plus horrible encore. Plusieurs, déjà la mort dans le sein, venaient s'asseoir près du feu sur les corps de leurs camarades qui venaient d'expirer; ils regardaient fixement quelques charbons allumés qu'ils n'avaient pas la force d'entretenir; bientôt les charbons venant à s'éteindre, ces spectres livides tombaient à côté de ceux sur lesquels ils étaient assis. Quelques-uns, l'esprit aliéné par la douleur, venaient, avec leurs pieds nus et gelés, se jeter au milieu des flammes, où ils périssaient en poussant des cris aigus, tandis que d'autres, frappés d'une égale démence, les suivaient et trouvaient la même mort. »

Ces traits, choisis entre mille autres également horribles et transmis par des témoins oculaires, font juger de l'état où était l'armée française quand elle regagna le Niémen (13 décembre 1812).

L'historien et les témoins oculaires de cette terrible campagne rapportent que, « pendant le moment de repos qu'on eut à Smolensk, on se demandait comment il se pouvait qu'à Moscou tout eût été oublié, pourquoi tant de bagages inutiles, pourquoi tant de soldats déjà morts de faim et de froid sous le poids de leurs sacs, chargés d'or au lieu de vivres et de vêtements, et surtout si trente-trois journées de repos n'avaient pas suffi pour préparer aux chevaux de la cavalerie, de l'artillerie, et à ceux des voitures, des fers à crampons qui eussent rendu leur marche plus sûre et plus rapide. Alors nous n'eussions pas perdu l'élite

des hommes à Viazma, au Vop, au Dnieper et sur toute la route; enfin Kuttusof, Vittgenstein, et peut-être Tchitchakof, n'auraient pas eu le temps de nous préparer de plus funestes journées.

» Mais pourquoi, à défaut d'ordre de Napoléon, cette précaution n'avait-elle pas été prise par des chefs, tous rois, princes et maréchaux ? L'hiver n'avait-il donc pas été prévu en Russie? Napoléon habitué à l'industrieuse intelligence de ses soldats, avait-il trop compté sur leur prévoyance? Le souvenir de la campagne de Pologne, pendant un hiver aussi peu rigoureux que celui de nos climats, l'avait-il abusé, ainsi qu'un soleil brillant dont la persévérance, pendant tout le mois d'octobre, avait frappé d'étonnement jusqu'aux Russes eux-mêmes ? De quel esprit de vertige l'armée, comme son chef, a-t-elle donc été frappée ? Sur quoi chacun a-t-il compté ? Car, en supposant qu'à Moscou l'espoir de la paix eût ébloui tout le monde, il eût toujours fallu en revenir, et rien n'avait été préparé, même pour un retour pacifique.

» La plupart ne pouvaient s'expliquer cet aveuglement de tous que par leur propre incurie, et parce que dans les armées, comme dans les Etats despotiques, c'est à un seul à penser pour tous; aussi celui-là seul était responsable, et le malheur, qui autorise la défiance, poussait chacun à le juger. On remarquait déjà que, dans cette faute si grave, dans cet oubli invraisemblable pour un génie si actif, pendant un séjour si long et si désœuvré, il y avait quelque chose, dit Ségur,

... de cet esprit d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur. »

Ces réflexions du général et de ses compagnons sont infiniment remarquables, dit Rohrbacher. On y voit que, même aux yeux de ces rudes guerriers, la conduite de Napoléon et de ses entours pendant cette campagne n'était

plus la même qu'autrefois, n'était plus naturelle ni humainement explicable, mais une punition mystérieuse de la Providence [1].

Ce grand homme, ce grand guerrier a failli dans la conduite de la guerre de Russie et il a succombé non pas seulement sous le poids imprévu de ce linceul de glace jeté des cieux sur cinq cent mille hommes, mais aussi par une défaillance encore plus imprévue de son génie, je n'en sais rien. Dans tous les cas, ni l'un ni l'autre de ces faits extraordinaires n'avait sa cause dans la constitution intérieure de la France; l'un et l'autre viennent de Dieu, et si l'on en cherche l'explication, celle de Fontanes est la bonne : « Depuis ce funeste coup de main de Miollis » à Rome, que de maux sur nous ! que d'embarras sur- » chargés de désastres !... »

Le cardinal Mattei écrivait en 1796 à Bonaparte les paroles suivantes, que celui-ci aurait dû se rappeler alors :

« Votre armée est formidable, mais vous savez vous-même qu'elle n'est pas invincible; nous lui opposerons nos moyens, notre constance, la confiance que donne la bonne cause, et, par-dessus tout, l'aide de Dieu, que nous espérons obtenir. Nous savons bien que les incrédules et les philosophes modernes tournent en ridicule les armes

[1] Lorsque Napoléon osa lever la main sur le Souverain-Pontife, retenu par lui captif à Fontainebleau, le Vicaire de Jésus-Christ se contenta de lui dire cette parole prophétique : *Votre bonheur est passé.* Depuis ce jour, le vainqueur de l'Europe marcha de défaite en défaite; battu en Espagne, battu en Russie, battu en Allemagne, battu en France, il arriva, toujours battu et toujours fuyant, jusqu'à Fontainebleau, où il signa son abdication DANS LA MÊME CHAMBRE ET A LA PLACE MÊME où il avait outragé le successeur de Pierre. On le sait, et ce que sont devenues toutes ces Majestés napoléoniennes dont il avait couvert l'Europe... Et cependant cet homme était fort, et il avait gagné la bataille d'Iéna et bien d'autres. (H. DE BONALD.)

spirituelles; mais s'il plaisait au Seigneur que l'on fût dans le cas de les déployer, vos phalanges feraient sans doute une funeste expérience de leur efficacité. Je conviens avec vous que la guerre que vous feriez au Pape serait peu glorieuse; quant au péril que vous ne croiriez pas y rencontrer, notre confiance en Dieu ne nous permet pas de croire qu'il n'y en eût d'autre que pour vous et pour les vôtres. »

Jugement de Chateaubriant sur ce désastre.

« La plume d'un Français se refuserait à peindre l'horreur de ces champs de bataille : un homme blessé devient pour Bonaparte un fardeau; tant mieux s'il meurt, on en est débarrassé. Des monceaux de soldats mutilés, jetés pêle-mêle dans un coin, restent quelquefois des jours et des semaines sans être pansés : il n'y a plus d'hôpitaux assez vastes pour contenir les malades d'une armée de sept ou huit cent mille hommes, plus assez de chirurgiens pour les soigner. Nulle précaution prise pour eux par le bourreau des Français : souvent point de pharmacie, point d'ambulance, quelquefois même pas d'instruments pour couper les membres fracassés. Dans la campagne de Moscou, faute de charpie, on pansait les blessés avec du foin; le foin manqua, ils moururent.

On vit errer cinq cent mille guerriers, vainqueurs de l'Europe, la gloire de la France; on les vit errer parmi les neiges et les déserts, s'appuyant sur des branches de pin, car ils n'avaient plus la force de porter leurs armes, et couverts, pour tout vêtement, de la peau sanglante des chevaux qui avaient servi à leur dernier repas. De vieux capitaines, les cheveux et la barbe hérissés de glaçons, s'abaissaient jusqu'à caresser le soldat à qui il était resté quelque nourriture, pour en obtenir une chétive partie,

tant ils éprouvaient les tourments de la faim! Des escadrons entiers, hommes et chevaux, étaient gelés pendant la nuit, et le matin on voyait encore ces fantômes debout au milieu des frimas. Les seuls témoins des souffrances de nos soldats, dans ces solitudes, étaient des bandes de corbeaux et des meutes de lévriers blancs demi-sauvages, qui suivaient notre armée pour en dévorer les débris. L'empereur de Russie a fait faire au printemps la recherche des morts : on a compté deux cent quarante-trois mille six cent dix cadavres d'hommes, et cent vingt-trois mille cent trente-trois de chevaux. La peste militaire, qui avait disparu depuis que la guerre ne se faisait plus qu'avec un petit nombre d'hommes, cette peste a reparu avec la conscription, les armées d'un million de soldats et les flots de sang humain. Et que faisait le destructeur de nos pères, de nos frères, de nos fils, quand il moissonnait ainsi la fleur de la France? Il fuyait! il venait aux Tuileries dire, en se frottant les mains au coin du feu : *Il fait meilleur ici que sur les bords de la Bérésina.* Pas un mot de consolation aux épouses, aux mères en larmes dont il était entouré; pas un regret, pas un mouvement d'attendrissement, pas un remords, pas un seul aveu de sa folie.

» Les Tigellins disaient : « Ce qu'il y a d'heureux dans cette retraite, c'est que l'empereur n'a manqué de rien; il a toujours été bien nourri, bien enveloppé dans une bonne voiture; enfin il n'a pas du tout souffert, c'est une grande consolation; » et lui, au milieu de sa cour, paraissait gai, triomphant, glorieux; paré du manteau royal, la tête couverte du chapeau à la Henri IV, il s'étalait, brillant, sur un trône, répétant les attitudes royales qu'on lui avait enseignées; mais cette pompe ne servait qu'à le rendre plus hideux, et tous les diamants de la couronne ne pouvaient cacher le sang dont il était couvert. »

Paroles remarquables de M. de Fontanes.

En 1813, après la campagne de Russie, Fontanes, consulté par M. Villemain sur les difficultés de la situation religieuse, lui disait ces paroles significatives :

« Voyez-vous, de tout temps et même dans notre siècle de fer, les questions religieuses sont les plus graves, les plus dangereuses, les plus mortelles à qui se trompe. Savez-vous bien une chose ? *Le meilleur papier de l'empereur, son meilleur titre impérial et royal,* c'était *son Concordat.* C'était par là qu'il s'était mis hors de pair, qu'il était devenu mieux qu'un conquérant, qu'il était un restaurateur de la société moderne et un fondateur d'empire pour lui-même [1].

[1] On a exagéré les services rendus à l'Eglise, en France, par le Concordat. Bonaparte avait beaucoup plus en vue en signant cette pièce, ses intérêts politiques que le bien de la religion. Voici à ce sujet quelques réflexions du comte d'Haussonville dans son ouvrage : *l'Eglise romaine et le premier Empire :*

« Ce traité a été certainement utile au rétablissement de la religion catholique ; nous avons pour cette religion la fierté de croire qu'elle ne lui était pas indispensable. Non, mille fois non, quoi qu'en aient dit alors les plates harangues des adulateurs de tous les camps et de tous les étages, l'ancienne foi n'avait pas si entièrement disparu pendant la tourmente révolutionnaire, et ce n'est pas le vainqueur de Marengo qui, du jour au lendemain, d'un mot de sa bouche victorieuse, a fait surgir de terre les autels renversés. De pieuses mains les avaient déjà relevés avant lui. Répétons-le bien haut à ce clergé de France, qui oublie trop complaisamment son meilleur titre de gloire pour en laisser l'honneur à un autre : c'est lui qui fut le premier à la besogne. La généreuse ardeur de quelques simples prêtres avait devancé les calculs du plus profond des politiques. Par leur zèle, les églises de Paris et des départements s'étaient ouvertes à de nombreux fidèles longtemps avant que le chef de l'Etat eût songé à mettre le pied à Notre-Dame. Il n'avait pas encore offert sa protection, que, sans l'attendre, le

» Qu'a-t-il fait d'aller prendre Rome? J'aurais mieux aimé pour lui une bataille perdue que cette conquête-là. Je vous le dis à vous, parce que vous avez l'esprit sage, quoique un peu voltairien, comme moi du reste. Je l'ai dit à l'oncle de l'empereur, à ce bon cardinal Fesch, qui n'est pas tout-à-fait assez éclairé pour les bonnes intentions qu'il a. *Mais, voyez, mon cher, ce qu'il y a de salutaire dans l'esprit chrétien et dans l'Eglise catholique,* C'EST LA SEULE CHOSE QUI DONNE AUJOURD'HUI LA FORCE DE DIRE QUELQUEFOIS NON A L'EMPEREUR.

» ... Depuis le coup de main de Miollis à Rome, que de maux sur nous! Que d'embarras surchargés de désastres! Savez-vous bien que, dans le moyen âge, on aurait cru que c'était un effet d'excommunication pontificale! *Eh! ma foi, on n'aurait pas eu absolument tort;* car certain degré d'injustice et de déraison dans le génie m'a bien l'air d'une possession diabolique. Gardez cela pour vous, j'ai tort d'en dire tant, même à vous, jeune homme. »

Ces paroles renferment la vraie philosophie de l'histoire napoléonienne. Oui, le Concordat était « le meilleur papier » de Napoléon, son vrai titre impérial. Quand ses

vieux culte renaissait de lui-même, par ses propres forces, et dans des conditions selon nous beaucoup plus conformes à l'esprit véritable comme aux intérêts bien entendus du Christianisme.

» De ce traité signé par le chef de la catholicité, le gouvernement français a immédiatement tiré, malgré les réclamations répétées mais dédaignées du Saint-Siége, le droit de régler par les articles dits *organiques* ses relations avec le clergé. Presque tous les articles organiques contiennent des entraves mises à l'exercice de l'autorité spirituelle du Saint-Père, des évêques et des prêtres. Leurs rapports avec l'Etat sont minutieusement réglés avec des précautions infinies, toutes favorables aux représentants du pouvoir civil, et qui impliquent de la part des membres du clergé une subordination déguisée mais réelle. »

conseillers, voulant le détourner du Concordat, lui disaient : A quoi bon ! il aurait pu répondre : « A me faire roi ! »

Angoisses de Napoléon à Fontainebleau.

Comme on le sait, l'empereur avait fait venir Pie VII à Fontainebleau, afin de l'avoir sous la main, espérant, à force d'insistances et de vexations, obtenir enfin quelque concession de cet infortuné vieillard affaibli par l'âge et les cruelles épreuves qu'il venait de subir. On éloignait avec soin du Pape les cardinaux fidèles et les serviteurs dévoués. L'auguste Pontife se consolait dans cette solitude forcée en célébrant tous les jours l'adorable sacrifice du Calvaire et en méditant ces paroles du divin Crucifié : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. » Au milieu de ses épreuves, le Vicaire de Jésus-Christ était consolé par l'onction de la grâce et par la satisfaction que l'on trouve dans l'accomplissement d'un devoir sacré.

La Providence ne tarda pas à faire expier dans ce même lieu tous ces outrages au persécuteur de Pie VII.

Pendant les sept jours qu'il dut passer à Fontainebleau pour attendre la ratification de l'Angleterre au traité du 11 avril, Napoléon, qui avait éprouvé pendant tant d'années toutes les extrémités de la flatterie, éprouva celles du délaissement et de l'abandon. Les agonies de fortune sont plus tristes que les agonies d'existence, parce qu'elles demeurent sensibles à ce qui se passe autour d'elles et qu'elles durent plus longtemps. L'expiation, qui devait continuer dans l'exil, commençait. Non-seulemet Napoléon avait beaucoup méprisé les hommes, mais en leur demandant une obéissance aveugle, sans conditions et sans scrupules, en ravalant des êtres moraux au rang

d'agents mécaniques, il les avait avilis. Quoi d'étonnant qu'au moment où la force, c'est-à-dire le seul moteur des agents matériels, s'échappait de ses mains, il retrouvât les hommes de son entourage à la place qu'il leur avait marquée lui-même, c'est-à-dire au niveau de ses mépris!

Triste et découragé, il vivait retiré dans le coin du palais de Fontainebleau où il s'était caché. S'il quittait quelques instants sa chambre, c'était pour se promener dans le petit jardin renfermé entre l'ancienne galerie des Cerfs et la chapelle. Sa curiosité éteinte ne se ranimait que lorsque le bruit inaccoutumé des roues, réveillant les échos endormis de la grande cour, annonçait un départ ou un retour, moins souvent le second que le premier. Alors, comme un homme qui, déjà entré dans les ombres et le silence du passé, se retourne pour entendre les bruits du monde, de la vie et du mouvement arrivant jusqu'à lui, il voulait savoir qui venait visiter le royaume de la solitude et de l'abandon. Rarement les réponses étaient de nature à le satisfaire. Ses plus chers confidents, ceux qui l'avaient servi de plus près, ne vinrent pas. Quelques hommes qui, tenus à distance, avaient gardé le sentiment de la dignité humaine, furent les seuls à visiter Fontainebleau désert [1].

On peut voir dans les divers historiens de l'Empire, comment Napoléon, après sa chute, fut traité par le Sénat et par le Conseil municipal, dans les proclamations qui annoncèrent sa déchéance.

M. Léopold de Gaillard a donné, dans le *Correspondant* de septembre 1869, une leçon d'histoire au prince démocrate qui a osé parler de la trahison dont Napoléon Ier avait été victime. L'auteur cite très-heureusement MM. Louis Blanc, Proudhon, Carnot, Aug. Thierry, Béranger, La-

[1] *Histoire de la Restauration*, par M. Alfred Nettement.

bédoyère, le prince Eugène, le roi Murat et les maréchaux qui ont tous reconnu que la France, harassée, soupirait après un règne de paix et de liberté.

A M. de Forcade La Roquette, qui a récriminé contre les historiens modernes de Napoléon Ier, M. de Gaillard cite l'inscription latine placée au-dessus de la porte d'entrée de la colonne Vendôme, inscription qui dit :

« A Napoléon, empereur très-bon et très-grand ! Que le ciel daigne lui accorder pour l'éternité la paix que la méchanceté des hommes lui a toujours refusée sur la terre. »

Quand on écrit ainsi l'histoire sur les monuments publics, faut-il s'étonner si un jour il a été répondu à pareille flagornerie par le quatrain suivant appliqué à la place même de l'inscription latine !

Si le sang que tu fis répandre
En ce lieu pouvait s'amasser,
Tu prendrais un bain sans descendre
Et tu boirais sans te baisser [1].

[1] « On en était venu à ce point de mépris pour la vie des hommes et pour la France, d'appeler les conscrits *la matière première* et la *chair à canon.*

» On agitait quelquefois cette grande question parmi les pourvoyeurs de chair humaine : savoir combien de temps durait un conscrit ; les uns prétendaient qu'il durait trente-trois mois, les autres trente-six. Bonaparte disait lui-même : *J'ai trois cent mille hommes de revenu.* Il a fait périr, dans les onze années de son règne, plus de cinq millions de Français, ce qui surpasse le nombre de ceux que nos guerres civiles ont enlevés pendant treize siècles, sous les règnes de Jean, de Charles V, de Charles VI, de Charles VII, de Henri II, de François II, de Charles IX, de Henri III et de Henri IV.

» Bonaparte a levé (sans compter la garde nationale) treize cent mille hommes, ce qui est plus de cent mille hommes par mois : et on a osé dire qu'il n'avait dépensé que le luxe de la population. » (CHATEAUBRIANT.)

Napoléon tente de se suicider.

Au tribunal de la vraie philosophie, attenter à sa vie, c'est commettre un crime contre Dieu, contre soi-même et contre la société. C'est un crime contre Dieu, car c'est violer son droit. En effet, ne sont-ce pas ses mains qui ont pétri ce corps, construit cette merveilleuse machine, formé les innombrables ressorts de ce vivant organisme, chef-d'œuvre de la création visible? Et cette âme, sa vivante image, n'est-ce pas lui qui l'a produite, et qui, par les inexplicables liens de l'union hypostatique, l'incarne dans ce corps pour ne constituer avec lui qu'une personne? Tout cela, étant nécessairement l'œuvre du Créateur, lui appartient essentiellement à titre de propriété, par un droit naturel, rigoureux, absolu. Donc, briser violemment et sans ordre cet organisme, rompre cette réunion, détruire cette vie, c'est attenter au droit de Dieu même. Le suicide

— La propriété d'Ermenonville vient d'être vendue.

A ce sujet, nous trouvons dans les *Mémoires* d'un des propriétaires d'Ermenonville, M. Stanislas de Girardin, l'anecdote suivante, qui a bien sa signification :

« — En fructidor, an IX de la première République, le premier consul alla visiter Ermenonville.

» Arrivé dans l'île des Peupliers, dit l'auteur de ces *Mémoires*, il s'est arrêté devant le tombeau de Jean-Jacques Rousseau et il a dit :

» — Il aurait mieux valu, pour le repos de la France, que cet homme n'eût pas existé.

» — Et pourquoi, citoyen consul ? lui dis-je.

» — C'est lui qui a préparé la Révolution française.

» — Je croyais, citoyen consul, que ce n'était pas à vous à vous plaindre de la Révolution.

» — Eh bien ! répliqua-t-il, l'avenir apprendra s'il n'eût pas mieux valu, pour le repos de la terre, que ni Rousseau, ni moi, n'eussions jamais existé.

» Et il reprit sa promenade. »

est donc la lutte impie de la volonté de l'homme s'insurgeant contre la volonté de Dieu. La preuve évidente que Dieu n'établit pas l'homme l'arbitre de sa vie, qu'il se réserve le pouvoir suprême d'en décider, c'est que de fait il exerce ce droit.

Le suicide est un attentat contre Dieu et un crime contre la société, au bien de laquelle chacun doit concourir selon la mesure de ses forces. Enfin, se donner la mort, c'est se faire à soi-même un mal irréparable; c'est sortir de la vie en vouant sa mémoire à la flétrissure de l'infamie; c'est manquer à sa destinée, se jeter sans ressource sous les coups vengeurs de la justice divine et consommer soi-même son malheur éternel.

L'histoire et la statistique s'accordent pour démontrer que le suicide ne fut jamais que la conséquence des plus graves erreurs de l'esprit sur Dieu et sa providence, sur l'homme et ses destinées, et la suite des plus tristes désordres dans les mœurs.

Napoléon, auquel on accorde une force de caractère peu commune, a eu cependant la faiblesse de vouloir attenter à sa vie, quand le malheur s'est appesanti sur lui.

Dévoré de chagrin et de remords au souvenir de tout le sang qu'il avait fait verser pour satisfaire son ambition, et ne trouvant pas, comme Louis XVI, un secours dans ses principes religieux, la vie lui était devenue intolérable [1].

[1] « Il n'y a pas de paix pour ceux qui vivent loin de Dieu, » dit le Saint-Esprit. Un auteur de nos jours, aidé sans doute de sa propre expérience, a commenté ce verset de l'Ecriture sainte d'une manière bien éloquente. Voici les paroles de M. Victor Hugo :

« On n'empêche pas plus la pensée de revenir à une idée que la mer de revenir au rivage. Pour le matelot, cela s'appelle

Dans des faits de cette importance, nous le laisserons parler lui-même.

Napoléon a été trois fois sur le point de mettre un terme à ses jours. Les sources où nous puisons nos documents ne sont point suspectes, puisqu'elles nous sont fournies d'abord par le héros lui-même, puis par le général Montholon. Voici ce qu'écrivait Bonaparte à l'époque de la Terreur :

« Toujours seul au milieu des hommes, je rentre pour rêver avec moi et me livrer à toute la vivacité de ma mélancolie. De quel côté est-elle tournée aujourd'hui ? Du côté de la mort. Dans l'aurore de mes jours, je puis encore espérer de vivre longtemps. Je suis absent depuis six ou sept ans de ma patrie. Quel plaisir ne goûterai-je pas à revoir, dans quatre mois, et mes compatriotes et mes parents ? Des tendres sensations que me fait éprouver le plaisir des souvenirs de mon enfance, ne puis-je pas conclure que mon bonheur sera complet ? Et quelle fureur me porte donc à vouloir ma destruction ? Sans doute, que faire dans ce monde ? Puisque je dois mourir, ne vaut-il pas autant se tuer ? Si j'avais passé soixante ans, je respecterais les *préjugés* de mes contemporains, et j'attendrais patiemment que la nature eût achevé son œuvre ; mais puisque je commence à éprouver des malheurs, que rien n'est plaisir pour moi, pourquoi supporterais-je des jours où rien ne prospère ?...

« Quand la patrie n'est plus, un bon citoyen doit mourir.

la marée ; pour le coupable, cela s'appelle remords. Dieu soulève l'âme comme l'Océan.

» Le coupable a beau faire, il reprend ce sombre dialogue dans lequel c'est lui qui parle et c'est lui qui écoute, disant ce qu'il voulait taire, écoutant ce qu'il ne voulait pas entendre, cédant à cette puissance mystérieuse qui lui dit : Pense, comme elle disait à un autre condamné : Marche. »

Si je n'avais qu'un homme à détruire pour délivrer mes compatriotes, je partirais à l'instant même, j'enfoncerais dans le sein du tyran le glaive vengeur de la patrie et des lois violées... La vie m'est à charge, parce que je ne goûte aucun plaisir, et que tout est peine pour moi; elle m'est à charge, parce que les hommes avec qui je vis et vivrai probablement toujours, ont des mœurs aussi éloignées des miennes que la clarté de la lune diffère de celle du soleil. Je ne puis donc pas suivre la seule manière de vivre qui pourrait me faire supporter la vie; d'où s'ensuit un dégoût pour tout [1]. »

Plus tard, dans l'*Histoire de la captivité de Sainte-Hélène*, par le général Montholon, nous retrouvons à plusieurs années de distance, la même idée, mais à un degré plus avancé et même en voie d'exécution. Pour mettre le lecteur plus à même d'apprécier ces circonstances, nous allons citer encore textuellement les paroles de Napoléon rapportées par le général.

« Une nuit, la conversation ayant ramené l'ex-empereur aux souvenirs du règne de la Convention et de son séjour à Paris après le siége de Toulon, il donna ces détails :

» Je me trouvais dans une de ces situations nauséabondes qui suspendent les facultés cérébrales et rendent la vie un fardeau trop lourd. Ma mère venait de m'avouer toute l'horreur de sa position. Obligée de fuir la guerre que faisaient les montagnards corses, elle était à Marseille sans aucun moyen d'existence, et n'ayant que ses vertus héroïques pour défendre l'honneur de ses filles contre la misère et la corruption qui étaient dans les mœurs de de cette époque de chaos social. La méchante conduite du

[1] *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*, par M. G. Libri. (*Revue des Deux Mondes*, janvier, février, mars 1842.) Ces lignes sont écrites de la main même de l'empereur.

représentant Aubry m'ayant privé de mes appointements, toutes mes ressources étaient épuisées; il ne me restait qu'un assignat de cent sous. J'étais sorti comme entraîné par un instinct pour le suicide, mais sans pouvoir le vaincre. Quelques instants de plus, je me jetais à l'eau, quand le hasard me fit heurter un individu couvert des habits d'un simple manœuvre, et qui me reconnaissant, me sauta au cou en me disant : « Est-ce bien toi, Napoléon? » Quelle joie de te revoir ! » C'était Démasis, mon ancien camarade d'artillerie; il avait émigré, et était rentré en France, déguisé, pour voir sa vieille mère; il allait repartir. « Qu'as-tu? me demanda-t-il, tu ne m'écoutes pas, tu ne te » réjouis pas de me voir. Quel malheur te menace? Tu » me représentes un fou qui va se tuer. » Cet appel direct à l'impression qui me dominait produisit en moi une révolution, et sans réflexion je lui dis tout. « Ce n'est que » cela? me dit-il en ouvrant sa mauvaise veste et en dé- » tachant une ceinture qu'il me mit dans les mains; voilà » 30,000 francs en or, prends-les et sauve ta mère. »

Voici la troisième circonstance où Napoléon tenta de se suicider. Nous le laissons parler lui-même :

« Depuis la retraite de Russie, je portais du poison suspendu au cou dans un sachet de soie : c'est Yvan qui l'avait préparé par mon ordre, dans la crainte que j'avais d'être enlevé par les Cosaques. Ma vie n'appartenait plus à la patrie, les évènements de ces derniers jours m'en avaient rendu le maître. Pourquoi tant souffrir, me dis-je, et qui sait si ma mort ne placerait pas la couronne sur la tête de mon fils? La France alors serait sauvée. Je n'hésitai pas, je sautai à bas de mon lit, et délayant le poison dans un peu d'eau, je le bus avec une sorte de bonheur; mais le temps lui avait ôté sa valeur. D'atroces douleurs m'arrachèrent quelques gémissements; ils furent entendus; des

secours m'arrivèrent. Dieu ne voulut pas que je mourusse encore... Sainte-Hélène était dans ma destinée[1]. »

Nous ferons, à l'occasion de ce fait, quelques réflexions sur Louis XVI. On a reproché avec quelque raison à ce monarque infortuné d'avoir une bonté qui dégénérait quelquefois en faiblesse de caractère; mais quand on touchait à sa conscience, il retrouvait aussitôt toute son

[1] Voyez feuilleton de *la Presse*, 5 et 14 février 1846, *Histoire de la captivité de Sainte-Hélène*, par le général Montholon.

Comme ce fait nous paraît très-grave, nous ajouterons ici un extrait du récit du baron Fain, cité par M. Alfred Nettement dans son *Histoire de la Restauration*.

« A l'époque de la retraite de Moscou, Napoléon s'était procuré, en cas d'accident, le moyen de ne pas tomber vivant dans les mains de l'ennemi. Il s'était fait remettre par son chirurgien Yvan un sachet d'opium qu'il avait porté à son cou pendant tout le temps qu'avait duré le danger. (Ce n'était pas seulement de l'opium, c'était une préparation indiquée par Cabanis, la même dont Condorcet s'était servi pour se donner la mort.) Depuis il avait conservé avec grand soin ce sachet dans un coin de son nécessaire..... Cette nuit, le moment lui avait paru arrivé de recourir à cette dernière ressource. Le valet de chambre qui couchait derrière sa porte entr'ouverte l'avait entendu délayer quelque chose dans un verre d'eau, boire et se coucher. Bientôt les douleurs avaient arraché à Napoléon l'aveu de sa fin prochaine. C'est alors qu'il avait fait appeler ses serviteurs les plus intimes. Yvan avait été mandé aussi ; mais apprenant ce qui venait de se passer, et entendant Napoléon se plaindre de ce que l'action du poison n'était pas assez prompte, il avait perdu la tête et s'était sauvé à Fontainebleau. On ajoute qu'un long assoupissement était survenu, qu'après une sueur abondante les douleurs avaient cessé, et que les symptômes effrayants avaient fini par s'effacer, soit que la dose se fût trouvée insuffisante, soit que le temps eût amorti le venin. On dit enfin que Napoléon, étonné de vivre, avait réfléchi quelques instants. « Dieu ne le veut pas ! » s'était-il écrié, et, s'abandonnant à la Providence qui venait de conserver sa vie, il s'était résigné à de nouvelles destinées. » (*Manuscrit de 1814*, par le baron Fain, page 394.)

énergie de chrétien. Ainsi, en présence même des sbires chargés de le surveiller dans sa prison du Temple, il s'est contenté plusieurs fois de prendre du pain et de l'eau plutôt que d'enfreindre les lois de l'abstinence.

Sa mort, personne ne le niera, a été celle d'un vrai chrétien.

Jamais la pensée d'échapper par le suicide au supplice ignominieux qui l'attendait ne vint à l'esprit de ce vertueux prince. Nous citerons à ce sujet le deux traits suivants :

Lorsque le fidèle Malesherbes venait visiter Louis XVI dans sa prison, les municipaux le fouillaient quelquefois, de peur, disaient-ils qu'il n'apportât du poison au *ci-devant roi pour priver la nation du spectacle de sa mort.* « Si le roi, répondit Malesherbes, était de la religion des anciens philosophes, vos craintes pourraient avoir quelque fondement; mais, pieux comme il est, jamais il ne sera tenté de commettre ce crime. »

La veille de sa mort, après avoir entendu la lecture de son jugement, Louis XVI se mit à table, à l'heure de son dîner, aussi tranquillement que de coutume; sa surprise fut grande lorsqu'il s'aperçut qu'on lui avait enlevé son couteau. On lui communiqua un arrêté de la municipalité ainsi conçu : « Louis ne se servira point de couteau ni de fourchette à ses repas. Il sera confié un couteau à son valet de chambre pour lui couper son pain et sa viande; ensuite le couteau sera retiré. » — « Les malheureux ! s'écria Louis XVI, quelle idée ont-ils de moi ? Quand je serais assez lâche pour me donner la mort, ne savent-ils pas que la religion me le défend ? On m'impute des crimes, mais j'en suis innocent, et je mourrai sans crainte. Je voudrais que ma mort fît le bonheur des Français et pût écarter les malheurs que je prévois. »

Humiliations de Napoléon. — Triomphe du Pape[1].

Le 18 avril 1814, les quatre commissaires désignés par les puissances coalisées pour accompagner Napoléon jusqu'au port d'embarquement arrivèrent à Fontainebleau; c'étaient le général Schouwaloff pour la Russie, le général Kohler pour l'Autriche, le colonel Campbell pour l'Angleterre, le général Waldbourg-Truchsess pour la Prusse. Le départ fut fixé au 20 avril; Napoléon, sur l'invitation des commissaires, en indiqua l'heure lui-même. A midi, les voitures de voyage vinrent se ranger dans la cour du Cheval-Blanc, au bas de l'escalier du Fer-à-Cheval. Le maréchal Bertrand entra dans les appartements de l'empereur pour lui annoncer que tout était prêt. Sa garde, faible reste de tant de guerres, était sous les armes. Les quatre commissaires étrangers étaient présents, et le petit nombre de serviteurs demeurés à Fontainebleau pour être témoins de la dernière scène de l'Empire se tenaient rangés sur deux files dans le salon sur lequel s'ouvrait le cabinet impérial.

L'épopée de l'Empire est arrivée à son terme; ce qui reste de l'empereur et ce qui reste de tant d'armées impériales qui ont vaincu sur tous les champs de bataille se rencontrent dans la cour de Fontainebleau pour un dernier adieu. Pour que tous les acteurs de ces journées héroïques soient représentés, l'Europe a envoyé ses témoins.

Les voitures s'ébranlèrent et roulèrent vers la première étape de l'exil; les troupes commandées à cet effet les

[1] Pour mieux apprécier les humiliations de Napoléon dans cette circonstance, qu'on se rappelle les témoignages de vénération et de dévouement qui furent prodigués à Pie VII quand on le traînait, captif et gardé à vue, d'une prison à l'autre.

escortaient. Le premier Empire était fini; son convoi suivait la route de Lyon.

A Moulins, on vit les premières cocardes blanches. Le 24 avril, à midi, on rencontra, près de Valence, le maréchal Augereau. Napoléon et le maréchal descendirent de voiture et allèrent au-devant l'un de l'autre; ils s'embrassèrent; mais tandis que le premier ôtait son chapeau, *le second resta la tête couverte.* Ce qu'il respectait dans son ancien souverain, c'était la puissance et non un droit; cette puissance tombée, il se retrouvait de niveau avec lui, et, reprenant la familiarité républicaine, *il tutoya l'empereur,* qui l'avait tutové, en lui reprochant sa proclamation injurieuse contre lui, et lui rendit reproche pour reproche en lui rappelant l'ambition insatiable à laquelle il avait sacrifié la France. Bientôt, importuné de cette conversation, Napoléon, qui avait marché à peu près un quart d'heure à côté d'Augereau en se dirigeant vers Valence, se retourna brusquement de son côté, l'embrassa encore, le salua et se jeta dans la voiture. *Augereau, les mains derrière le dos, le laissa partir sans même porter la main à sa casquette de voyage,* et lorsque l'empereur fut monté en voiture il lui fit pour tout adieu un geste équivoque [1].

Depuis Orange, partout où le cortége passa, il fut accueilli par les cris de *Vive le roi !* auxquels se mêlaient des injures et des menaces contre l'empereur déchu. A Orgon, on éleva une potence avec un mannequin tout couvert de sang devant l'auberge où les voitures devaient relayer. Les femmes surtout se montraient impitoyables. La colère de tant de mères, de tant d'orphelines, de tant de veuves privées de leurs maris, de leurs enfants, bouillonnait-elle dans les âmes ardentes ds ces furies méridionales, qui demandaient d'une voix tantôt menaçante, tantôt sup

[1] *Histoire de la Restauration.*

pliante, le sang de Napoléon comme une satisfaction qui leur était due pour ce qu'elles avaient souffert? Le rôle des commissaires européens devenait difficile. Ils n'avaient point prévu qu'ils auraient besoin d'une escorte, non pour défendre leur vie, elle ne courait aucun risque, mais pour défendre celle de l'homme qui avait été empereur des Français contre le peuple qui avait été son peuple. Ils ne virent d'autre moyen de sauver sa vie que de sacrifier sa dignité. A Orgon, le comte Schouwaloff harangua la multitude en furie; il lui représenta « le profond abaissement de celui qu'elle voulait punir, » en ajoutant que « *le mépris était la seule arme qu'on dût employer contre un homme qui avait cessé d'être dangereux*, et qu'il serait au-dessous de la nation française d'en prendre une autre vengeance. » La relation de Waldbourg ajoute : « *L'empereur se cachait derrière le général Bertrand le plus qu'il pouvait;* il était pâle, défait, et ne disait mot. Quand il vit que le peuple applaudissait à ce discours, *il fit des signes d'approbation à Schouwaloff* et le remercia plus tard du service qu'il lui avait rendu. »

Triste service, où personne n'est à sa place, personne ne remplit son devoir, ni cette vile multitude, qui, après avoir subi le despotisme puissant, vient insulter la toute-puissance tombée et sans défense; ni ces commissaires étrangers qui, chargés de protéger l'empereur, commis à leur loyauté et à leur respect jusqu'à ce qu'il soit arrivé à l'île d'Elbe, dont il est souverain, livrent sa dignité comme rançon de sa vie; ni l'empereur lui-même, qui consent à cet indigne marché. Il avait la grandeur du génie, mais il lui manquait cette grandeur plus haute que donne le sentiment du droit et la vertu. Ni le royal martyr de la place de White-Hall, ni le royal supplicié de la place de la Révolution n'auraient accepté une pareille défense. Louis XVI prescrivit à de Sèze de ne pas attendrir ses

juges. Quoique roi, il voulait bien demander la justice à ses sujets, mais il n'acceptait pas la pitié, moins encore le mépris.

A un quart de lieue d'Orgon, Napoléon crut nécessaire à sa sûreté de prendre un déguisement. Il se revêtit, dit la relation, d'une mauvaise redingote bleue, se couvrit la tête d'un chapeau rond avec une *cocarde blanche*, et monta sur un cheval de poste pour galoper devant la voiture, en se faisant passer pour un courrier. A Saint-Canat, à la Calade, petite auberge sur la grande route, il rencontra le même accueil, il éprouva les mêmes appréhensions. Toute sa suite, depuis le général jusqu'au marmiton, poursuit la relation, était couverte de cocardes blanches. *Puis il eut l'idée de revêtir l'uniforme autrichien du général Kohler, et, pour dérouter les soupçons, il sollicita de ses compagnons des marques de familiarité; il demanda au cocher du général Kohler de fumer, et au général de chanter ou de siffler dans la voiture.* Quand il s'agissait de prendre un repas dans une auberge, il n'osait toucher à aucun plat, dans la crainte d'être empoisonné. Il priait les commissaires de rechercher si les maisons dans lesquelles on s'arrêtait avaient des portes dérobées par lesquelles on pût s'échapper en cas d'alerte. C'est ainsi qu'il arriva à Saint-Maximin, *jouant toujours le rôle de général autrichien, tandis que l'aide-de-camp du général Schouwaloff, le major Olewieff, prenait sa place dans la voiture, et jouait, à sa prière, celui de l'empereur*[1]. »

Ayant appris que le sous-préfet d'Aix était dans cet endroit, continue la relation Waldbourg, il le fit appeler et l'apostropha en ces termes : « Vous devez rougir de me voir en uniforme autrichien. J'ai dû le prendre pour mettre

[1] On se demande, en lisant ces lignes, ce qu'était devenu le courage de cet homme, qui avait dicté des lois à l'Europe et bravé si souvent la mort sur les champs de bataille.

ma vie à l'abri des insultes des Provençaux. J'arrivais en pleine confiance au milieu de vous, tandis que j'aurais pu venir avec six mille hommes de ma garde. Je ne trouve ici que des tas d'enragés qui menacent ma vie. C'est une méchante race que les Provençaux : ils ont commis toutes sortes de crimes et d'horreurs dans la Révolution, et sont tout prêts à recommencer; mais quand il s'agit de se battre avec courage, ce sont des lâches. Jamais la Provence ne m'a fourni un régiment dont j'aurais pu être content; mais ils seront peut-être demain aussi acharnés contre Louis XVIII qu'ils le paraissent aujourd'hui contre moi. » Après avoir parle quelque temps dans ce sens, il se retourna vers les commissaires et leur dit « que Louis XVIII ne ferait jamais rien de la nation française s'il la traitait avec trop de ménagements. »

A Saint-Maximin, les commissaires apprirent qu'il y avait au Luc deux escadrons autrichiens, et, sur la demande de Napoléon, ils envoyèrent au commandant l'ordre d'attendre leur arrivée pour escorter l'empereur jusqu'à Fréjus.

Ici s'arrête l'itinéraire de Waldbourg, en ne laissant dans le cœur d'autre émotion que celle de la tristesse et d'une humiliation profonde. L'âme humaine reste sans consolation devant l'abaissement de cette immense fortune, parce qu'elle ne sait où se prendre pour aimer et admirer. Dans Marius assis sur les ruines de Carthage ou se redressant en présence du Cimbre, elle trouve du moins la force morale survivant à la force matérielle et la grandeur païenne de l'homme défiant de ses intrépides regards les coups de la fortune, qui a pu renverser sa puissance, mais non abattre son cœur. Dans l'abdication volontaire de Charles-Quint, on est ému par la liberté même de l'action, et par l'élévation d'une âme plus haute que le pouvoir qu'elle quitte. Chez Louis XVI, à ses derniers moments,

le roi déchu se transfigure dans le saint et le martyr; le souverain est tombé, mais l'homme ne descend pas, il monte : « Fils de saint Louis, montez au ciel ! » Rien de pareil sur la route de Fontainebleau à Fréjus. Cette multitude est sans pitié, la victoire de l'Europe, représentée par ses quatre commissaires, sans générosité, sans noblesse, le malheur de Napoléon sans prestige. Il ne sait emprunter à son passé aucun rayon pour illuminer les ombres de son adversité. C'est une vie déplorablement attaquée qui se défend par des moyens vulgaires : la ruse, les déguisements, la fuite, les subterfuges, le dernier acte de la tragédie de l'Empire descend jusqu'à la comédie. La grandeur païenne comme la grandeur chrétienne y manque. Pour trouver l'enseignement contenu dans cette scène, il faut s'élever jusqu'au jugement de Dieu par lequel deux souverains sortaient à si peu de distance de Fontainebleau : le premier, le pape Pie VII, traversant en triomphe la France agenouillée sous sa bénédiction, pour aller retrouver sa ville de Rome, heureuse et fière de le revoir; le second, Napoléon, traversant les multitudes ameutées contre lui et ardentes à préluder par l'outrage à la violence, pour aller chercher au-delà de la mer un exil. Dieu reste grand dans ces enseignements alors même que l'homme devient petit.

Pour décider entre l'usurpation française et le gouvernement du Pape à Rome, il suffit de consulter l'histoire, qui nous apprendra comment les révolutionnaires se maintinrent dans les Etats pontificaux, et comment y fut accueilli Pie VII à son retour. Les premiers employèrent la violence, les cours de justice et les cours spéciales; les faits mêmes allégués par la Révolution française pour justifier l'envahissement de l'Etat pontifical prouvent combien elle était odieuse aux populations, tandis que les fêtes, les acclamations avec lesquelles fut reçu le Pape à

son retour, démontrent combien son gouvernement était cher à ses sujets [1].

Le 12 mai 1814, Pie VII arrivait à Ancône, où il était reçu avec les plus grands transports de joie. Des hommes de mer, vêtus uniformément, ayant dételé les chevaux de son carrosse, s'y attachèrent eux-mêmes avec des cordes de soie rouge et jaune, et le traînèrent pendant que tonnait l'artillerie des bastions, et que de toutes les églises les cloches envoyaient leurs joyeuses volées dans les airs. A Osimo, le 14, une garde d'honneur se forma et le conduisit à Lorette. C'était un triomphe dans tous les pays traversés; et pendant ce temps-là Napoléon se retirait à l'île d'Elbe, entendant crier autour de lui : *A bas le tyran!* se voyant même menacé d'un coup de fourche dans un endroit où il s'était arrêté. Le Pape recevait les plus sincères démonstrations d'amour du peuple; il se disposait dès lors à accueillir avec tous les égards convenables Mme Lœtitia, la mère de l'empereur, qui se rendait à Rome pour y trouver un refuge. Le vénérable Chiaramonti rentra donc dans la ville éternelle au milieu des palmes de la Ligurie et des hozanna de son peuple, si longtemps orphelin.

Sainte-Hélène [2].

L'île de Sainte-Hélène est située au milieu de l'Atlantique, à neuf cents lieues de la côte d'Afrique, à treize cents de celle du Brésil, vers le 16e degré de latitude au-delà de

[1] Le célèbre chimiste Humphrey Davy, qui assista au retour e Pie VII à Rome, a écrit : « Je n'oublierai jamais l'enthousiasme de cette réception. Il est impossible de dire les acclamations, les transports d'allégresse du peuple, qui de toutes parts criait : *Le Saint-Père! Le Saint-Père! Sa restauratiou est l'œuvre de Dieu!* » (Voy. *Consolations of travel*, p. 161.)

[2] Avant de raconter les angoisses de Napoléon à Sainte-Hélène, sous la verge d'un général anglais, nous allons rappeler d'une

l'équateur. Elle a vingt-huit milles anglais de circuit, à peu près la superficie de Paris avant 1860.

Le sol de l'île est celui d'un volcan refroidi depuis des siècles; la seule pierre qu'on y trouve est spongieuse, rougeâtre, et si tendre qu'on la travaille à la main. Les sommités sont couronnées de bois, mais les vallées et les plateaux intermédiaires sont dépourvus de toute culture. La terre végétale ne se trouve que là où on a pu l'apporter. L'eau n'y existe qu'en des quantités insuffisantes pour les besoins d'une nombreuse garnison; il en était ainsi du moins à l'époque où Napoléon fut relégué dans l'île. La population de Sainte-Hélène s'élève à environ quinze cents

manière sommaire les traitements que l'empereur fit subir au vénérable Pie VII, pendant de longs mois, dans la prison de Savone, où il était tenu par son ordre dans un état de séquestration absolue. Nous empruntons ces détails à l'ouvrage du comte d'Haussonville, qu'on ne soupçonnera pas de cléricalisme :

« Pie VII était à Savone depuis quatre mois, le 9 mai 1811. Non-seulement tous ses livres, tous ses papiers lui avaient été enlevés; non-seulement il était privé de plumes et d'encre pour son usage particulier, mais ses plus intimes et ses plus indispensables serviteurs avaient été arrachés d'auprès de sa personne, et la plupart enfermés dans la prison d'Etat de Fénestrelle. Cette mesure d'une rigueur inouïe avait atteint, outre le prélat Doria, le propre confesseur du Pape et jusqu'à un vieux valet de chambre qui lui servait de barbier. Aucune nouvelle politique quelconque n'était venue du dehors jusqu'à Pie VII, sinon celles que, d'après les instructions reçues de Paris, le préfet de Montenotte avait été parfois invité à porter à sa connaissance, quand elles avaient paru de nature à jeter le découragement dans son âme et à le détourner de ses idées de résistance. Tout ce qui regardait les affaires de la catholicité en général, et surtout celles de l'Eglise de France, avait été dérobé à sa connaissance avec un soin particulier. Afin que son isolement moral fût plus complet, on lui avait laissé ignorer jusqu'au sort des membres du Sacré-Collége auxquels il portait le plus d'affection. »

âmes, en y comprenant la garnison. Les colons y sont, pour la plupart, d'anciens employés subalternes de la Compagnie des Indes. La vie y est très-courte; il est rare qu'elle atteigne au terme de soixante ans. Le climat est dévorant pour les Européens. Les variations de l'atmosphère y sont considérables, fréquentes et subites. La saison des pluies surtout y est morbifique; les maladies qu'elle engendre sont la dyssenterie et l'inflammation du foie. L'Angleterre avait bien choisi pour ses vengeances; si elle avait calculé sur le climat et spéculé snr les misères d'un semblable exil, ses prévisions ne devaient être que trop bien accomplies.

Après avoir passé deux mois à Briars, habitation d'un négociant anglais, Napoléon fut installé dans son nouveau logement de Longwood : c'était une maison de bois que, pendant neuf mois de l'année, moisissait l'humidité des pluies ou des orages, et que, durant trois autres mois, calcinait le soleil de plomb des tropiques. Napoléon habitait une pièce tendue de nankin brun, et dont les deux fenêtres s'ouvraient sur le camp du 54e régiment, préposé à sa garde. Elle avait pour ameublement un canapé, quelques chaises, une commode, un guéridon, le lit de fer d'Austerlitz, le réveil-matin du grand Frédéric, et les portraits des deux impératrices et du roi de Rome.

Longwood, dans l'origine, n'était qu'une sorte de grange à l'usage de la Compagnie des Indes. Cette maison, restaurée à la hâte et tant bien que mal appropriée à la résidence de l'empereur et de ses compagnons d'infortune, était située dans la portion la plus malsaine de l'île, assise sur un plateau élevé de deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer, sans cesse battu par des vents impétueux ou couvert de nuages humides, dépouillé d'arbres et de végétation. « Ce pays est mortel, disait Napoléon; partout où les fleurs sont étiolées, l'homme ne peut pas vivre. Ce

calcul n'a point échappé aux élèves de Pitt. » Il ajoutait : « Transformer l'air en instrument de meurtre, cette idée n'était pas venue au plus farouche de nos proconsuls; elle ne pouvait germer que sur les bords de la Tamise. »

Et pourtant ce fut là qu'il languit près de six ans, sous la garde du général anglais sir Hudson Lowe. Cet homme fut fidèle à la mission de haine qui lui avait été confiée. Il se montra geôlier plutôt que gouverneur, sbire et non soldat. Chaque jour, dans son humeur inquiète et chagrine, il ajoutait de nouvelles privations à celles que Napoléon devait endurer; tantôt il taxait les rations de vin des prisonniers, tantôt il leur refusait les vivres nécessaires, et forçait l'empereur, pour nourrir ses compagnons, de vendre sa vaisselle ou son argenterie. Vainement Napoléon demandait-il des journaux et des livres, on ne lui en accordait que de loin en loin; on lui interdit toute communication avec les habitants de l'île, toute correspondance libre avec les siens, toute relation avec les militaires de la garnison. Il ne pouvait écrire à personne sans que ses lettres fussent livrées à l'examen du gouverneur et des subalternes. Un voyageur qui arrivait d'Europe, après avoir vu de près Marie-Louise et son fils, ne put recevoir la permission de donner à ce père infortuné des nouvelles de ces objets demeurés si chers à son cœur. C'était par ces tortures impies qu'on espérait abattre ses forces morales et abréger la durée de son existence [1].

[1] « Napoléon avait pour promenoir une arène de 12 milles des sentinelles entouraient cet espace, et des vigies étaient placées sur les plus hauts pitons. Le lion pouvait étendre ses courses au-delà, mais il fallait alors qu'il consentît à se laisser garder par un bestiaire anglais. Deux camps défendaient l'enceinte excommuniée: le soir, le cercle des factionnaires se resserrait sur Longwood. A neuf heures, Napoléon, consigné, ne pouvait plus sortir; les patrouilles faisaient la ronde; des

Ayant un jour entrepris la lecture d'*Andromaque*, et en étant venu à ces vers connus :

> Je passais jusqu'aux lieux où l'on garde mon fils.
> Puisqu'une fois le jour vous souffrez que je voie
> Le seul bien qui me reste et d'Hector et de Troie,
> J'allais, seigneur, pleurer un moment avec lui :
> Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui...

d'abondantes larmes remplirent ses yeux ; et il ferma le livre. Il songeait à cet autre Astyanax qu'il avait tant aimé, qu'il ne devait plus revoir, et qui devait à peine lui survivre de quelques années. Puis ses souvenirs se reportaient vers la Corse, théâtre de ses premiers jeux, berceau aimé de son enfance ; vers l'Ecole de Brienne, où s'écoula sa jeunesse ; vers cette France qu'il avait remplie de gloire et de deuil [1].

cavaliers en vedette, des fantassins plantés çà et là, veillaient dans les criques et les ravins qui descendaient à la grève. Deux bricks armés croisaient, l'un sous le vent, l'autre au vent de l'île.

» Que de précautions pour garder un seul homme au milieu des mers ! Après le coucher du soleil, aucune chaloupe ne pouvait mettre à la mer ; les bâteaux pêcheurs étaient comptés, et la nuit ils restaient au port, sous la responsabilité d'un lieutenant de marine. Le souverain généralissime qui avait cité le monde à son étrier était appelé à comparaître deux fois le jour devant un hausse-col ; Bonaparte ne se soumettait point à cet appel ; quand, par fortune, il ne pouvait éviter les regards de l'officier de service, cet officier n'aurait osé dire où et comment il avait vu celui dont il était plus difficile de constater l'absence que de prouver la présence à l'univers. » (CHATEAUBRIANT.)

[1] Voici un beau passage de Chateaubriant :

« Bonaparte approchait de sa fin ; rongé d'une plaie intérieure, envenimée par le chagrin, il l'avait portée, cette plaie, au sein de la prospérité : c'était le seul héritage qu'il eût reçu de son père ; le reste lui venait des munificences de Dieu.

» Déjà il comptait six années d'exil ; il lui avait fallu moins de temps pour conquérir l'Europe. Il restait presque toujours

« Rien n'est plus difficile, même aux hommes supérieurs, dit le P. Lacordaire, que de supporter le repos. Quand l'âme et le corps se sont habitués au travail solennel des grands évènements, ils ne peuvent plus souffrir la simple et pacifique succession des jours. Cette paix froide leur est un tombeau. Ils regrettent le bruit, l'agitation, les alternatives des revers avec les succès, et toute cette tragédie des choses humaines où ils avaient naguère leur part et leur action. L'histoire ne compte qu'un très-petit nombre d'hommes qui aient passé de la vie publique à la vie privée en conservant, avec la tranquille possession d'eux-mêmes, la plénitude de leur grandeur. La plupart se consument dans un ennui vulgaire; d'autres demandent aux passions des sens l'oubli d'eux-mêmes et de leur dignité; les plus élevés succombent au poison mystérieux du chagrin. »

Mort de Napoléon.

Napoléon approchait de sa dernière heure. Les années 1819 et 1820 s'écoulèrent dans des alternatives de maladie

renfermé, et lisait Ossian, de la traduction italienne de Cesarotti. Tout l'attristait sous un ciel où la vie semblait plus courte, le soleil restant trois jours de moins dans cet hémisphère que dans le nôtre. Quand Bonaparte sortait, il parcourait des sentiers scabreux que bordaient des aloès et des genêts odoriférants. Il se promenait parmi les gommiers à fleurs rares que les vents généreux faisaient pencher du même côté, ou il se cachait dans les gros nuages qui roulaient à terre. On le voyait assis sur les bases du *pic de Diane,* du Flay-Slaff, du Leader-Hill, contemplant la mer par les brèches des montagnes. Devant lui se déroulait cet Océan qui d'une part baigne les côtes de l'Afrique, de l'autre les rives américaines, et qui va, comme un fleuve sans bords, se perdre dans les mers australes. Point de terre civilisée plus voisine que le Cap des Tempêtes. Qui dira les pensée de ce Prométhée déchiré vivant par la mort, lorsque, la main appuyée sur sa poitrine douloureuse, il promenait ses regards sur les flots ! »

et de rétablissement, qui firent présager une suprême crise. Au commencement de 1821, le captif commença à décliner; une comète ayant paru dans le ciel, il songea à celle de Jules César, et regarda sa fin comme prochaine. Le 17 mars 1821, des symptômes fort graves se manifestèrent; les jours suivants, la maladie fit d'effrayants progrès, et tout espoir ne tarda pas à s'éteindre.

Un moment on crut reconnaître une amélioration dans son état : « Vous vous réjouissez, dit-il, et vous ne vous trompez pas; je suis mieux, mais je n'en sens pas moins ma mort prochaine. Lorsque je ne serai plus, chacun de vous aura le bonheur de revoir l'Europe et sa famille. Moi, je reverrai mes braves *dans les Champs-Elysées*[1]. Oui, ajouta-t-il solennellement, Kléber, Desaix, Bessières, Duroc, Ney, Murat, Masséna, Berthier, tous viendront à ma rencontre. En me voyant, ils viendront tous, fous d'enthousiasme et de gloire. Nous causerons de guerre avec les Scipion, les Annibal, les César, les Frédéric, *à moins,* ajoutait-il en riant, *que là-bas on n'ait peur de voir tant de guerriers ensemble.* » Triste ! triste !

Alors entra chez lui le docteur Arnold, chirurgien d'un régiment anglais. « C'en est fait, lui dit Napoléon, le coup est porté. Je touche à ma fin; je vais rendre mon corps à la terre. Bertrand, traduisez à monsieur ce que vous allez entendre :

« J'étais venu m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je demandais une loyale hospitalité. Contre tout ce qu'il y a de droit au monde, on me répondit par des fers. J'eusse reçu un autre accueil d'Alexandre, de l'empereur François, du roi de Prusse. Mais il appartenait à l'Angleterre de surprendre, d'entraîner les rois, et de donner au monde le spectacle inouï de quatre puissances s'a-

[1] Les *Champs-Elysées* ne sont pas d'un catholique.

charnant sur un seul homme. C'est votre ministère qui a choisi cet affreux rocher où se consume en moins de trois ans la vie des Européens, pour y achever la mienne par un assassinat. Et comment m'avez-vous traité depuis que je suis sur cet écueil? Il n'y a pas une indignité dont vous ne vous soyez fait une joie de m'abreuver. Les plus simples communications de famille, celles même qu'on n'a jamais interdites à personne, vous me les avez refusées; ma femme, mon fils n'ont pas vécu pour moi; vous m'avez tenu six ans dans la torture du secret, dans cette île inhospitalière, » etc.

Voici comment un grand écrivain, Chateaubriant, qui avait été témoin et victime de la tyrannie de Napoléon, raconte ses derniers moments :

« ..... Le silence de la chambre n'était interrompu que par le hoquet de la mort, mêlé au bruit régulier du balancier d'une pendule : l'ombre avant de s'arrêter sur le cadran fit encore quelques tours, l'astre qui la dessinait avait de la peine à s'éteindre. Le 4 mai, la tempête de l'agonie de Cromwell s'éleva; presque tous les arbres de Longwood furent déracinés. Enfin le 5, à six heures moins onze minutes du soir, au milieu des vents, de la pluie et du fracas des flots, Bonaparte rendit à Dieu le plus puissant souffle de vie qui jamais anima l'argile humaine. Les derniers mots saisis sur les lèvres du conquérant furent : « Tête ... armée, ou tête d'armée. » Sa pensée errait encore au milieu des combats. Quand il ferma pour jamais les yeux, son épée, expirée avec lui, était couchée à sa gauche. »

Le 5 juillet 1821, cette nouvelle, depuis quelque temps prévue, mais qui devait cependant produire une profonde sensation en Europe, une vive émotion en France, arriva à Paris : Napoléon était mort le 5 mai, sur le rocher de

Sainte-Hélène. Le lointain de sa captivité et de sa mort devait profiter à sa mémoire, comme du temps du Directoire, le lointain de son expédition d'Egypte avait profité à son ambition et à sa vie. Les ombres de ses dernières années, cette sorte d'impatience fiévreuse avec laquelle il s'était débattu contre l'adversité, au lieu de l'accepter avec la grandeur de la résignation chrétienne; cet isolement qui se faisait peu à peu autour de lui par les altercations intestines de son entourage; cette guerre de chicane qu'il avait soutenue contre la sollicitude ombrageuse et chagrine de Hudson Lowe, qui avait les défiances et les craintes de sa responsabilité; tout disparut dans la lumière d'une apothéose à laquelle les rayons vinrent de tous côtés.

La gloire militaire de Napoléon se confondait avec celle de la France, intéressée à la défendre et à la maintenir comme une des splendeurs de son histoire. La grandeur du personnage historique qui avait gouverné pendant quinze ans la nation devenait comme une sorte de propriété nationale. En outre, Napoléon avait la bonne fortune de léguer, en mourant, un nouveau motif à la passion séculaire et naturelle de la France contre l'Angleterre, car il accusait celle-ci de sa mort devant la postérité.

Les âmes généreuses, en présence de ces six années longues et mornes que le captif de Sainte-Hélène venait de passer sur un rocher au milieu des solitudes de l'Océan et sous un climat de feu, oubliaient les maux que son ambition avait déchaînés sur la France. Le temps avait cicatrisé les blessures ouvertes au sein de la patrie par tant de guerres; ses contemporains pardonnaient à ce malheur d'hier leurs malheurs passés, et d'ailleurs une nouvelle génération parvenait à l'âge d'homme, d'autant plus indulgente pour les fautes de l'Empire qu'elle n'en avait pas porté le poids.

L'histoire n'a de complaisances pour personne. Elle ne peut subordonner ses jugements ni aux illusions des uns, ni aux calculs des autres. Elle cherche et elle trouve le véritable Napoléon dans ses lettres, où il s'est peint lui-même, avec le despotisme d'une volonté qui regardait les moyens les plus violents et les plus indignes comme légitimes, du moment qu'ils lui étaient utiles, les obstacles comme des révoltes, les résistances, qu'elles fussent dictées par le sentiment religieux ou par le sentiment national, comme des crimes[1]. Elle n'accepte pas ce Napoléon humanitaire et ce César sentimental qu'on a voulu lui imposer. Au point de vue du génie, Napoléon reste la grande figure contemporaine comme homme de guerre et comme organisateur. Il eut, au sortir de la Révolution française, qui avait fait le chaos, l'intuition des deux premiers besoins de la société, la religion et l'administration; avec l'intelligenee qui voit, il eut la volonté qui exécute, quand elle est servie par les circonstances. Il eut de plus le génie militaire, qui l'aida à voiler le gouvernement absolu sous des trophées. Il dut quatorze ans de règne à ces trois grands côtés de sa nature : l'intelligence des choses politiques et civiles, la volonté et le génie militaire. Il périt par l'abus du principe de son gouvernement, qui était l'omnipotence d'une volonté solitaire s'imposant à tout et à tous, et qui, après avoir été irrésistible tant que les circonstances la favorisèrent, devait se briser et se brisa dans un duel impossible contre les circonstances devenues défavorables, en partie par suite de ses fautes, en partie par le cours naturel des évènements[2].

[1] M. Raudot, ancien représentant de l'Yonne, a publié, en 1865, un livre curieux sous ce titre : *Napoléon peint par lui-même*. Il est composé exclusivement de fragments empruntés aux lettres authentiques de l'empereur.

[2] M. Alfred Nettement.

On s'arrête étonné devant la grandeur intellectuelle de ce personnage, et l'étonnement augmente quand on lit ses dictées de Sainte-Hélène, où il touche à tant de sujets; mais la grandeur morale lui manque. Il inspira de nombreux dévouements, il n'en ressentit aucun, ni pour une croyance, ni pour une idée, ni pour une cause. On voit par ce qu'il dit lui-même des motifs qui le décidèrent à rétablir le catholicisme en France, que ces motifs furent purement humains. Il était loin d'être irréligieux cependant, mais il hésitait entre toutes les religions, qu'il regardait, c'est lui qui l'a dit, *comme l'œuvre des enfants des hommes* [1]. Cette proposition est formellement hérétique

[1] La théodicée de Napoléon était vague et confuse, comme on peut le voir par les extraits suivants du *Mémorial de Sainte-Hélène* : « Tout proclame l'existence d'un Dieu, c'est indubitable ; mais toutes nos religions sont évidemment l'œuvre des enfants des hommes. Pourquoi y en avait-il tant ? Pourquoi la nôtre n'avait-elle pas toujours existé ? Pourquoi était-elle exclusive ? Que devenaient les hommes vertueux qui nous avaient devancés ? Toutefois, dès que j'ai eu le pouvoir, je me suis empressé de rétablir la religion. Je m'en servais comme de bases et de racines. Elle était à mes yeux l'appui de la bonne morale, des vrais principes, des bonnes mœurs. Et puis l'inquiétude de l'homme est telle, qu'il lui faut ce vague et ce merveilleux qu'elle lui présente. Il vaut mieux qu'il le prenne là que d'aller le chercher chez Cagliostro et chez Mlle Lenormand. »

Après avoir cédé à des objections banales, auxquelles les grands apologistes de tous les temps ont répondu, quelquefois Napoléon semblait prévoir que le sentiment de la dévotion pourrait reprendre l'empire dans son âme. Quelqu'un, lit-on dans le *Mémorial de Sainte-Hélene,* ayant osé lui dire qu'il pourrait se faire qu'il finît par être dévot, l'empereur a répondu avec l'air de conviction « qu'il craignait que non, et qu'il le disait avec grand regret, car c'était sans doute une grande consolation ; mais que son incrédulité ne venait ni de travers ni de libertinage d'esprit, mais seulement de la force de sa raison. Cependant, ajoutait-il, l'homme ne doit jurer de rien

et par conséquent incompatible avec la profession de chrétien. Les paroles que l'on prête à Napoléon sur la divinité de Jésus-Christ, et dont les orateurs et les poëtes se sont emparés en les embellissant, sont apocryphes. D'ailleurs, il ne suffit pas pour être catholique de croire à la divinité de Jésus-Christ, mais il faut croire encore à la divinité de l'Eglise.

Dieu envoya-t-il aux dernières journées de Napoléon une lumière plus complète? On doit l'espérer sans pouvoir l'affirmer.

Le 15 avril 1821, il avait écrit en tête de son testament: « Je meurs dans la religion apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né il y a plus de cinquante ans. » Mais dans ce même testament, il a écrit ces lignes : « J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'honneur et à l'intérêt du peuple français, lorsqu'il entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance, J'AGIRAIS ENCORE DE MÊME [1]. »

Dans un codicille du même testament, à la date du 24 avril 1821, on lit encore ces lignes : « Nous léguons 10,000 francs au sous-officier Cantillon, qui a essuyé un procès, comme prévenu d'avoir voulu assassiner lord Wellington, ce dont il a été déclaré innocent. Cantillon

en ce qui concerne ses derniers instants. En ce moment, sans doute, je crois que je mourrai sans confesseur, et néanmoins voilà un tel (montrant l'un de nous) qui me confessera peut-être... Sous l'empire, et surtout après le mariage de Marie-Louise, on fit tout au monde pour me porter, à la manière de vos rois, à aller communier en grande pompe ; je m'y refusai tout-à-fait. *Je n'y croyais pas assez,* disais-je, *pour que ce pût m'être bénéficiel, et j'y croyais trop encore pour m'exposer évidemment à un sacrilége.* »

[1] Voir à la fin du volume, note A, les pièces sur l'assassinat du prince de Condé.

avait autant de droit d'assassiner cet oligarque que celui-ci de m'envoyer périr sur le rocher de Sainte-Hélène[1]. »

[1] Nous citerons ici quelques passages du sublime testament de Louis XVI, et nous laissons au lecteur le soin de comparer ces deux pièces :

« Je meurs dans l'union de notre sainte mère l'Eglise catholique, apostolique et romaine, qui tient ses pouvoirs, par une succession non interrompue, de saint Pierre, auquel Jésus-Christ les avait confiés...

» Je prie tous ceux que je pourrais avoir offensés (car je ne me rappelle pas avoir fait sciemment aucune offense à personne), ou à qui j'aurais pu donner de mauvais exemples ou des scandales, de me pardonner le mal qu'ils croient que je peux leur avoir fait. Je prie tous ceux qui ont de la charité d'unir leurs prières aux miennes pour obtenir de Dieu la pardon de tous mes péchés.

» Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis sans que je leur en aie donné aucun sujet, et je prie Dieu de leur pardonner, de même qu'à ceux qui, par un faux zèle ou par un zèle mal entendu, m'ont fait beaucoup de mal...

» Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens ; qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve ; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois ; mais en même temps qu'un roi ne peut les faire respecter et faire le bien qui est dans son cœur qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire, et qu'autrement, étant lié dans ses opérations et n'inspirant point de respect, il est plus nuisible qu'utile..

» Je sais qu'il y a plusieurs personnes de celles qui m'étaient attachées qui ne se sont pas conduites envers moi comme elles le devaient, et qui ont même montré de l'ingratitude ; mais je leur pardonne (souvent, dans les moments de trouble et d'effervescence, on n'est pas maître de soi), et je prie mon fils, s'il en trouve l'occasion, de ne songer qu'à leur malheur...

» Je pardonne encore très-volontiers à ceux qui me gardaient les mauvais traitements et les gènes dont ils ont cru

Certes, l'intitulé du testament est chrétien, mais le sentiment qui a dicté les deux dispositions que nous venons de citer ne l'est pas. Quelques jours plus tard, une lumière surnaturelle se fit-elle dans cette intelligence? La paix descendit-elle dans cette âme subitement éclairée? Cette conscience se jugea-t-elle et s'accusa-t-elle avant de se présenter au jugement de Dieu? C'est le secret du tombeau.

Ce qu'on peut dire, c'est que vers la fin de l'année 1819, lorsque deux ecclésiastiques envoyés par le cardinal Fesch, l'abbé Buonavita, ancien missionnaire au Mexique, et l'abbé Vignale, arrivèrent à Sainte-Hélène, Napoléon s'exprima à leur sujet de manière à faire croire qu'il aurait souhaité de se trouver en face d'un prêtre capable de résoudre les problèmes qui agitaient son esprit. « Je reconnais bien mon oncle Fesch à ces choix, dit-il après s'être entretenu avec eux de sujets religieux. Il me fallait un prêtre savant avec lequel je pusse discourir des dogmes du christianisme. Certes, il ne m'aurait pas rendu plus croyant en Dieu que je ne le suis; mais il m'aurait édifié peut-être sur quelques points importants de la croyance chrétienne. Il est si doux de s'approcher de la tombe avec des croyances catholiques! Mais je n'ai rien de pareil à attendre de mes deux prêtres. Pourtant ils me diront la messe, et ils seront au moins bons à cela[1]! »

A partir de ce jour, en effet, Napoléon fit dire tous les dimanches la messe dans la grande salle à manger de sa triste résidence, qu'il avait fait transformer en chapelle.

devoir user envers moi. J'ai trouvé quelques âmes sensibles et compatissantes; que celles-là jouissent dans leur cœur de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser... »

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers; *Sainte-Hélène*, t. XX, p. 693.

Le jeune médecin italien qu'on lui, avait envoyé, Antomarchi, s'étant permis à ce sujet quelques propos qui lui déplurent, Napoléon le réprimanda sévèrement, en lui disant « qu'il admettait, quant à lui, qu'on fût croyant ou qu'on ne le fût pas, et qu'il n'en concluait rien ni pour ni contre personne; mais ce qu'il ne souffrait pas, c'était le défaut de respect à l'égard de la religion la plus vénérable du genre humain, et qui, pour des Français et des Italiens, était leur religion nationale. » C'est ainsi encore que tout près de la mort, dans les derniers jours d'avril 1821, il recommanda à l'abbé Vignale de faire observer à ses funérailles les rites du culte catholique; et comme le même docteur Antomarchi laissait échapper un sourire : « Jeune homme, lui dit Napoléon d'un ton sévère, vous avez peut-être trop d'esprit pour croire en Dieu; je n'en suis pas là : n'est pas athée qui veut [1]. »

Telle fut, selon les récits les plus vraisemblables, la dernière expression des idées religieuses de Napoléon. Quelques écrivains, avec des idées louables, sont allés plus loin; je ne les suivrai pas sur ce terrain. Les choses sont ce qu'elles sont : tout le monde a besoin de la vérité religieuse, qui n'a besoin de personne. En face de cet infini en puissance, en sagesse et en bonté qu'on appelle Dieu, la grandeur cesse d'exister, et le premier et le dernier des hommes sont également petits [2].

[1] Alfred Nettement.

[2] Voici, d'après un discours prononcé par le prince Napoléon-Jérôme, ce qu'il pense des sentiments religieux de son oncle. Nous lui laissons la responsabilité de ses paroles, que nous ne citons que comme un document qui appartient à l'histoire :

« Napoléon était religieux d'une façon générale et élevée, mais il est difficile de rattacher ses convictions à une religion formulée. Né catholique, nous ne trouvons pas trace de préoccupation religieuse dans les premières années de sa vie. Joseph, dans une de ses lettres, dit qu'il était élève de Platon et

Le 4 mai 1821, une affreuse tempête, sorte de présage sinistre, déracina tous les arbres qui prêtaient leur ombrage

des philosophes. Avant qu'il fût maître de la Révolution, il partageait évidemment les idées philosophiques de tous les partisans du nouveau régime ; chef de l'Etat, il ne suivit les prescriptions d'aucun culte, et refusa même au pape Pie VII, pour lequel il avait une affectueuse vénération, de communier lors du sacre et du couronnement. A Sainte-Hélène seulement, il appela les secours d'un prêtre, voulant peut-être donner ainsi un grand exemple d'humilité, et témoigner de la force du sentiment religieux quand il est dégagé de toutes considérations terrestres.

» Dans les campagnes d'Italie, le général Bonaparte se montrait tolérant et même respectueux pour le culte de ses pères; jamais nous n'y trouverons trace d'une persécution. En Egypte, alors qu'il entrevoyait les Indes comme le but de cette guerre, il voulut se servir de la foi musulmane; ses longues conférences avec les chefs de la loi de Mahomet et ses proclamations en sont la preuve. Devenu consul, un grand désir d'apaisement, de réunion de tous les Français, lui inspire l'idée d'un arrangement avec l'Eglise : il fait le Concordat.

» Ces conduites si différentes s'expliquent cependant : il avait la conviction de la nécessité des idées religieuses, qui moralisent une nation, qui servent de frein aux passions, qui élèvent l'âme des peuples comme celle des individus ; mais il n'attachait pas une grande importance aux formes qu'elles revêtent et qui dépendent de motifs si divers.

» Le Concordat ne fut pas l'affirmation de telle ou telle religion; ce fut un acte d'apaisement. Le restaurateur de la société, croyant qu'une religion était indispensable à un peuple civilisé, prit celle qui existait encore incontestablement dans la grande majorité du peuple, et la rétablit, non sans beaucoup d'obstacles, mais du moins en sauvegardant les droits de la société moderne et du pouvoir laïque, et la forçant à ne pas méconnaître la liberté des consciences, *l'égalité des religions*, le mariage civil, la suppression de tous les priviléges ecclésiastiques. »

(Extrait du discours du prince Napoléon à Ajaccio, 15 mai 1865. Voir *le Monde* du 21 mai 1865.)

Dans la *Vie de M. Thayer*, sénateur et gendre du général

à Napoléon; et le même soir, à cinq heures et demie, il n'interrompit le silence léthargique dans lequel il était plongé, que pour laisser échapper ces deux mots, qui sont presque le résumé de sa vie : « Tête ... armée. » Vingt minutes après Napoléon n'existait plus. D'un dernier regard il avait encore caressé le buste de son fils, placé depuis un mois en face du lit mortuaire.

Parmi les papiers de Napoléon recueillis sur son bureau, les réflexions suivantes, écrites de sa main, donnent la juste mesure des pensées qui, dévorant son âme, creusaient journellement la tombe dans laquelle il venait de descendre : « Nouveau Prométhée, je suis cloué sur un roc où un vautour me ronge. Oui, j'avais dérobé le feu du ciel pour en doter la France; le feu est remonté à sa source,

Bertrand, on a démontré que tous les sentiments religieux que le chevalier de Beauterne prêtait à Napoléon étaient une pure invention de son imagination et ne reposaient sur aucune preuve.

— Dans son expédition en Egypte, Bonaparte se faisait annoncer, le 2 juillet 1798, par une proclamation dont voici un extrait : « Nous aussi *nous sommes de vrais musulmans*. N'est-ce pas nous *qui avons détruit le Pape*, qui disait qu'il fallait faire la guerre aux musulmans ? »

Et plus tard, le 21 décembre 1798, dans une autre proclamation aux chérifs et aux ulémas, il disait : « Faites connaître aux peuples que depuis que le monde est monde il était écrit qu'après avoir détruit les ennemis de l'islamisme *et fait abattre les croix*, je viendrais, du fond de l'Occident, remplir la tâche qui m'a été imposée. » (LANFRAY, t. Ier, p. 373 et 391.)

Pendant la captivité de Pie VII, Napoléon Ier avait réuni une sorte de concile, auquel il prétendait dicter ses volontés comme à un conseil d'Etat. On raconte que, dans la salle, le Saint-Esprit était représenté sous la forme d'une colombe descendant du ciel. Napoléon allant visiter la salle, pendant les préparatifs, son premier et instinctif mouvement fut de chasser la colombe ou le Saint-Esprit d'un coup de chapeau.

Evidemment, en effet, le Saint-Esprit était de trop.

et me voilà ! L'amour de la gloire ressemble à ce pont que Satan jeta sur le chaos pour passer de l'enfer en paradis; la gloire joint le passé à l'avenir, dont il est séparé par un abîme immense. Rien à mon fils, que mon nom ! »

L'exilé de Sainte-Hélène disait à l'un de ses derniers confidents : « Nous étions comme le dôme des Invalides, resplendissant d'or au soleil de l'été ; mais la pluie du malheur est tombée sur nous, elle détache chaque jour quelque parcelle de l'or. Nous ne sommes plus que du plomb, et bientôt un peu de terre. Voilà la gloire, et pourtant qu'a-t-elle laissé ? un tombeau. »

On lit dans la *Vie de la Vénérable Anna-Maria Taïgi, d'après les documents authentiques du procès de sa Béatification,* par le P. G. Bouffier, de la Société de Jésus :

« La Vénérable Servante de Dieu vit dans le mystérieux soleil la déroute de l'armée française du nord devant Moscou au moment où elle s'accomplissait; elle me décrivit toute la défaite de Napoléon, et m'en donna les détails bien avant qu'on pût en avoir la nouvelle. Elle vit aussi sa mort à Sainte-Hélène, son lit, ses dispositions, son tombeau, les cérémonies de ses funérailles, le sort de ce prince dans le temps et dans l'éternité. » (Liv. V, p. 241.)

Le lecteur sera surpris de ce que la Vénérable Anna-Maria n'ait pas révélé d'une manière plus précise la destinée de Napoléon dans l'autre monde, tandis qu'elle a dit formellement que « l'âme d'Alexandre, empereur de Russie, était en purgatoire, et qu'il était mort catholique, parce qu'il avait usé de miséricorde envers le prochain, respecté le Souverain-Pontife, vicaire de Jésus-Christ, et protégé l'Eglise catholique. »

Mais on ne doit pas oublier qu'à cause des circonstances graves où l'on se trouve, Pie IX a défendu de faire connaître la partie secrète du procès de la Vénérable Servante de Dieu.

Nous terminerons ce chapitre par ces belles paroles de Joseph de Maistre et de Bossuet :

« Qu'on ne se laisse point éblouir par les plus belles apparences humaines. Qui jamais en rassembla davantage que le personnage extraordinaire dont la chute retentit encore dans toute l'Europe ? Vit-on jamais de souveraineté en apparence si affermie, une plus grande réunion de moyens, un homme plus puissant, plus actif, plus redoutable ? Longtemps nous le vîmes fouler aux pieds vingt nations muettes et glacées d'effroi, et son pouvoir enfin avait jeté certaines racines qui pouvaient *désespérer l'espérance*. Cependant il est tombé, et si bas, que la pitié qui le contemple recule, de peur d'en être *touchée*. »

Citons enfin ce beau passage de Bossuet :

Dieu semble avoir de la complaisance à voir les grands rois et les rois superbes humiliés devant lui. Ce n'est pas que les plus grands rois soient plus que les autres hommes à ses yeux, devant lesquels tout est également un néant; mais c'est que leur humiliation est d'un plus grand exemple au genre humain.

« Comment êtes-vous tombé, bel astre, qui luisiez au ciel comme l'étoile du matin ? Vous qui frappiez les nations, et disiez en votre cœur : Je monterai jusqu'au ciel; je m'élèverai au-dessus des astres, je prendrai séance sur la montagne du Temple où Dieu a fixé sa demeure à côté du Nord, je volerai au-dessus des nues, et je serai semblable au Très-Haut. Mais je vous vois plongé dans les enfers, dans l'abîme profond du tombeau. Ceux qui vous verront se baisseront pour vous considérer dans ce creux et diront en vous regardant : N'est-ce pas là celui qui troublait la terre, qui ébranlait les royaumes, qui a fait du monde un désert, qui en a désolé les villes et renfermé ses captifs dans des cachots ? Les rois des Gentils sont

morts dans la gloire, et enterrés dans leurs sépultures; mais vous, on vous a arraché, et vous êtes resté sur la terre, comme une branche inutile et impure, sans laisser de postérité. »

Et un peu devant : « Quand vous êtes tombé à terre, tout l'univers est demeuré dans l'étonnement et dans le silence; les pins mêmes se sont réjouis, et on dit que depuis votre mort personne ne les coupe plus (pour en construire des vaisseaux et en faire des machines de guerre). L'enfer a été troublé par votre arrivée et a envoyé au-devant de vous les géants. Les rois de la terre se sont élevés, et tous les princes des nations, et tous vous disent : Quoi donc ! vous avez été blessé comme nous ? vous êtes devenu semblable à nous ? Votre orgueil est précipité dans les enfers, votre cadavre est gisant dans le tombeau; vous êtes couché sur la pourriture, et votre couverture sont les vers ! »

Coup d'œil rétrospectif sur la dernière partie du XVIIIe siècle.

Nous ne saurions mieux montrer l'action de la Providence et de la justice divine dans les évènements mémorables que nous venons d'esquisser, qu'en citant les pages suivantes de M. Louis Veuillot, un des écrivains les plus vigoureux de notre époque.

Dans le milieu de la dernière moitié du dix-huitième siècle, l'Europe tout entière n'offrait qu'un spectacle de scandale. Jamais, depuis que la société chrétienne avait une existence politique, la souveraineté ne s'était signalée par un pareil et plus unanime oubli de ses devoirs. Les noms des rois de cette époque sont autant de souvenirs de débauche, de frivolité, d'irreligion, de despotisme. Sous un vernis général de philosophie et de littérature, c'était

partout le mépris de Dieu et le mépris de l'âme humaine poussé aussi loin qu'il peut aller. En France, Louis XV; en Allemagne, l'athée Frédéric, le sectaire Joseph, la foule corrompue des petits princes, dont les uns habitaient un sérail, dont les autres vendaient leurs sujets. Catherine *la Grande* régnait en Russie, du fard sur la joue et du sang aux mains. Le monstrueux Joseph souillait le trône de Portugal; un historien philosophe nous le montre repu de voluptés sacriléges, engourdi du sommeil de la brute, tandis que son ministre Pombal faisait monter la noblesse sur l'échafaud et le sacerdoce sur le bûcher. Les rois d'Angleterre brillaient à la fois par la galanterie des Français et par l'ivrognerie des Allemands, et l'homme d'Etat du parlement britannique était Walpole. Charles III d'Espagne, peut-être incrédule sous des dehors chrétiens, livré, en tous cas, aux conseils des philosophes, étonnait le monde par l'une des plus violentes iniquités qui pèsent sur les mémoires royales. En Italie, on se souvient à peine des princes de la maison de Bourbon, qui, par leur nullité, autorisaient les déclamations révolutionnaires des gens de lettres; mais on sait les noms de leurs ministres, complices des encyclopédistes, véritables pionniers de la destruction. Le Patriarcat vénitien, aux trois quarts hérétique, entièrement corrompu, allait disparaître sans même laisser de débris. Gênes, digne d'un meilleur sort, attaquée cependant par le ver du philosophisme, n'avait plus que l'ombre de son ancienne puissance et de son ancienne vertu.

Souverains et aristocrates se détachaient de l'Eglise, la haïssaient, l'opprimaient, travaillaient à sa ruine. Les uns voulaient s'enrichir de ses dépouilles; les autres subissaient cette affreuse maladie de l'âme qui s'appelle la haine de Dieu. Durant ce malheureux siècle, la haine de Dieu s'était répandue comme une épidémie dans l'Europe, parvenue au comble de la prospérité et de l'ingratitude.

La conjuration était générale; Voltaire donnait le mot d'ordre au monde civilisé. Depuis le triomphe de l'arianisme, — mais alors il restait les barbares, — l'Eglise n'avait jamais été attaquée avec autant de ruse et d'ensemble; et jamais, il faut le dire, ses défenseurs n'avaient paru si faibles et si déconcertés. Sous la bannière catholique, pas un peuple, pas un prince, pas un grand homme! Des commentateurs, des beaux esprits tièdes ou effrayés, qui prenaient leurs précautions et faisaient leurs réserves, rien de plus. On est saisi de honte lorsqu'on lit la plupart des auteurs chrétiens de cette époque. Comme ils se ménageaient la bienveillance des souverains! comme ils avaient peur de Voltaire! comme ils ignoraient ou comme ils redoutaient la vérité! L'hérésie nationale et l'hérésie royale avaient obstrué, sinon coupé les canaux de la science et de l'obéissance, par ou la sève divine se communique au corps catholique. Des branches immenses semblaient déjà mortes, quoique non encore détachées du tronc. Là même où la résistance était le strict devoir, on laissait faire le mal, lorsqu'une indigne et aveugle jalousie n'y applaudissait pas. Nulle part, pas même parmi ceux qui étaient désignés pour périr, ne s'élevait une protestation courageuse en faveur des droits de saint Pierre et de son inaliénable primauté. Le Pontife romain, contemplant l'univers, n'y voyait debout que ses ennemis.

La Révolution avait compté avec Bonaparte; les monarchies comptent avec lui à leur tour. Un ouragan de fer et de feu se promène quinze ans à travers l'Europe. Dans cet écroulement des trônes, dans ces longs abaissements de toute l'aristocratie européenne, décimée tant de fois dans ses antiques fortunes ou radicalement anéanties ou terriblement humiliées, dans cette domesticité de vieux rois remplissant les antichambres du roi de la Révolution, vainqueur de la Révolution, aveugle qui ne peut pas voir

la vengeance de Dieu. Oui, ce sont des choses douloureuses et sanglantes! Jamais Dieu n'avait ainsi traité la Souveraineté, depuis que la croix surmontait les couronnes. Mais pourquoi la croix n'y était-elle plus qu'un vain ornement? pourquoi avaient-ils permis et trouvé bon qu'un ramassis de scribes entreprissent de rendre méprisable l'emblème sacré qui est le double gage des peuples et des rois, garant à ceux-ci de leur puissance, à ceux-là de leur dignité? Ces rois qui formaient la cour de Napoléon, qui venaient chercher ses ordres, qui, loin de lui, tremblaient devant ses ambassadeurs, ils avaient soudouyé les blasphèmes des disciples de Voltaire; leurs pères ou eux-mêmes avaient refusé au Vicaire de Jésus-Christ non-seulement leur obéissance en matière spirituelle, mais jusqu'aux égards extérieurs qu'on se doit entre souverains. Le Pape n'avait été pour eux qu'un prêtre, un homme de rien, un intrus, qui déparait la famille des Majestés humaines. Les voilà inclinés devant ce soldat de fortune qui ôte et donne les couronnes à qui lui plaît. *Intelligite, reges!* Vous avez si bien fait que le Pape n'est plus grand'chose sur la terre; mais Dieu est au ciel ce qu'il a toujours été, et vous n'avez dans sa main que votre poids. *Intelligite,* comprenez, souvenez-vous, ne diminuez pas le nombre de ceux qui prient pour vous!

Mais si Dieu promène la vengeance, il promène aussi la miséricorde et la résurrection. Où allaient les monarchies, sans la terrible leçon que Bonaparte leur donna, avec la main de la Révolution, de la part de Dieu? Ces aristocraties décimées, dans quel bourbier ne s'affaissaient-elles pas? Et si elles peuvent renaître, c'est de ce bain de sang. Quant à l'Eglise, quelles que fussent les intentions des hommes, dans le cours de ces évènements déchaînés contre elle, tout semble s'être fait pour elle. L'apostasie l'épure, le martyre la rajeunit, l'exil et la pauvreté la fécondent,

elle est affranchie par la guerre. Que d'entraves se relâchent ou tombent avec les gouvernements qui les avaient lentement et savamment établies! La renaissance catholique de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Hollande, de Genève, est inaugurée ou préparée par ces ébranlements. Le canon de l'Empire a ouvert dans l'édifice politique du protestantisme une brèche qui ne sera jamais réparée, qui s'élargira sans cesse.

Tout, jusqu'à l'hostilité prête à dégénérer en persécution générale, où Napoléon eut le malheur de se laisser entraîner; tout, par la grâce de Dieu, a servi la cause de l'Eglise[1]. D'un côté, les pensées de Napoléon furent un grand malheur; de l'autre, il a été bon que cette conséquence extrême des thèses régaliennes se révélât, qu'on en vît tout le péril, que les consciences alarmées cherchassent et reconnussent le seul terrain où la résistance est invincible.

Il a été bon aussi que le Pontife romain, timide et prisonnier, parût cependant, à la face du monde, le seul prince que Bonaparte n'ait pas su contraindre à l'abandon d'un devoir. A l'heure où l'Angleterre ourdissait tant de mensonges et soldait tant de défections, au moment où l'Autriche donnait la main d'une archiduchesse à l'époux divorcé de Joséphine, il a été bon pour l'enseignement du monde que ce Pape captif, ce souverain détrôné, ce pauvre prêtre, regardant son crucifix, après avoir écouté

[1] On parle de la faiblesse du pouvoir pontifical. Tout sceptre qui a frappé cette faiblesse s'est trouvé fragile, et quiconque a cessé de s'appuyer à cette faiblesse a tari en soi-même les nobles et abondantes ressources de la vie! Plusieurs se targuent d'avoir rompu avec le Pape et de vivre encore. En présence de son immortalité sans cesse rajeunie, ils allèguent avec orgueil deux ou trois misérables siècles de cette vie séparée. Mais déjà ils ont peur de ne pouvoir longtemps soutenir ce fol isolement.

les messages impérieux de la toute-puissance humaine. répondit : Non, je ne donnerai pas ma conscience pour retrouver ma couronne !

Dieu ne veut pas que Napoléon s'assouvisse de succès et de pouvoir, comme ceux de qui une prospérité vengeresse éloigne toute pensée de retour sur eux-mêmes et qui s'endurcissent à jamais. Il le punit, il le fait redescendre, peut-être devrais-je dire, il le fait remonter à la condition humaine, éloignant de lui le bruit des affaires, l'ivresse de la fortune, l'oubli de la dernière heure; lui donnant enfin le temps propice et le terrain favorable pour cette bataille suprême où tout homme rencontre en face son plus terrible ennemi et le seul dont il importe de n'être pas définitivement vaincu.

Mais quelle punition, quelle défaite et quel théâtre de mort ! cet effort de tous les rois contre lui seul; cette conjuration des éléments; cette Russie, vierge de grandes batailles, pour qu'aucun conquérant n'eût encore parcouru le chemin où celui-ci tomberait; cette reprise si prompte après un tel désastre, ces dernières foudres lancées d'une main si sûre, et dont chaque coup abat un armée; enfin, ce rocher où il va s'éteindre, comme le soleil dans les flots, prisonnier que peut seul garder l'immensité des abîmes, cercueil auquel il faut l'immensité de la mer !

Il assista, de son rocher, à la ruine de tous les trônes de ses frères, en même temps qu'à la restauration glorieuse du Pape, et put comprendre la terrible vérité de cette parole divine : *Qui seminant iniquitatem, metent mala* [1].

[1] La mère de Lamartine a écrit dans ses *Mémoires*, publiés en 1871, les lignes suivantes, qui expriment bien l'impression de la plupart des Français à la nouvelle de la décadence du persécuteur du Pape :

« La chute de Napoléon est un grand exemple de la justice

Sous le règne de la Commune, la célèbre colonne de la place Vendôme, élevée à grands frais par Napoléon, afin de porter à la postérité la plus reculée le souvenir de ses victoires, a été ignominieusement renversée par les hommes qui avaient joui des faveurs de son neveu.

Voici, à ce sujet, les réflexions d'un éloquent publiciste :

« Dans les temps impies, la justice divine emploie le crime à punir le crime, afin que le monde voie mieux à quelles mains infâmes son crime l'a livré. Nul juge légitime n'eût abattu ce monument, et néanmoins il y a ici

de Dieu et de sa longue patience. Il est patient parce qu'il est éternel ; j'ai souvent pensé à ce mot sublime, que je crois de saint Augustin ou de Bossuet. N'était-ce pas une tentation pour beaucoup de gens de voir ce colosse de gloire élevé sur un si énorme piédestal d'iniquité, si l'on peut s'exprimer ainsi? Toute l'Europe semblait soumise à sa puissance ; il n'avait qu'à désirer, qu'à entreprendre et tout réussissait bien au-delà même de sa pensée. Tant qu'il a été l'instrument de Dieu, rien n'a arrêté le cours de ses conquêtes, de ses dévastations, du bouleversement général qui s'est opéré par lui presque sur toute la face de la terre. Ne pouvait-on pas dire : A quoi sert la vertu, puisque l'iniquité portée au dernier excès qu'on puisse concevoir a un succès si éclatant? Ne fallait-il pas un effort surnaturel pour ne pas proférer ce blasphème? Mais attendez, hommes de peu de foi, attendez un moment, et ce prodige sera dissipé, foudroyé, détruit encore plus promptement qu'il ne s'était élevé ! On en cherchera la trace ; il sera enseveli dans ce qu'on appelait sa gloire, sous des ruines de nations et sous des monceaux de cadavres immolés à l'ambition insatiable d'un seul homme!

» Le royaume de saint Louis va renaître avec le royaume de Dieu!

» Chantez un nouveau cantique, chantez la puissance et la bonté de Dieu sur toute la terre!

» Que toutes les mères qui conserveront maintenant le fruit de leurs entrailles chantent le cantique du salut avec mon cœur! »

une justice faite. Couvrant d'une exécration entière le vandale insolent et stupide, la conscience humaine regarde l'œuvre abolie et ne lui accorde qu'un regret léger. C'était une emphase de l'orgueil, un champignon gonflé du venin de la fausse gloire; sous les coups d'un autre orgueil, le champignon tombe, corrodé du même venin qui l'a produit.

» Ceux-là doivent gémir et s'irriter amèrement qui ont élevé ces sauvages et qui sont encore à s'en repentir. Pour se grandir eux-mêmes, pour achever leurs desseins et leur gloire, ils ont donné au peuple de fausses notions de tout : le peuple culbute leurs desseins, abat leur monuments, avilit leur gloire, tournant contre eux les mensonges dont ils l'ont nourri et les passions dont ils l'ont enflammé...

» Et nous regardons d'un œil tranquille crouler subitement ce qui avait monté si haut, monter subitement ce qui croulera si bas. Après tout, puisque ces sages et ces fous se font un même jeu d'arracher la pierre fondamentale, il est juste que les maisons branlent et que les colonnes croûlent. Nous aimons mieux la justice de Dieu que nos biens et que nous-mêmes, et quel bien pourrons-nous attendre de ceux qui ne veulent pas de Dieu ! »

LIVRE TROISIÈME.

La Révolution de Juillet 1830.

CHAPITRE PREMIER

PERSÉCUTION RELIGIEUSE ET IMPIÉTÉ DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Si nous voulions faire ici un chapitre d'histoire, nous n'aurions pas de peine à montrer que, depuis son auteur, Philippe, frère de Louis XIV, la branche d'Orléans a eu pour préoccupation constante la recherche d'une popularité bourgeoise à côté et aux dépens de la Royauté.

— Saint-Simon, dans ses Mémoires, et *Madame* mère du Régent, dans ses Lettres, signalent cette affectation chez *Monsieur,* frère du Roi, à venir tenir cour à Paris, au Palais-Royal, à y recevoir un monde un peu mêlé et à se faire populaire avec les dames de la Halle et de petit état.

Il pensait ainsi rappeler le souvenir du Bon Henri, et, autant que l'époque et la crainte qu'il avait du Roi le permettaient, faire acte d'opposition.

Cette conduite fit tradition : le Régent abandonna Versailles, vécut à Paris, et cherchait à s'y rendre populaire.

Son fils et son petit-fils l'imitèrent et continuèrent cette politique ; on vit enfin le duc d'Orléans, *Egalité,* faire de son habitation même, aux approches de la Révolution,

un immense bazar, en construisant les galeries du Palais-Royal.

La révolution est née là; elle y eut tout d'abord son quartier général.

Bientôt, renonçant à son titre, le duc d'Orléans se livra tout entier, et, par une épouvantable faiblesse, il glissa jusqu'au crime en poursuivant cette popularité qu'il n'obtint jamais.

Louis-Philippe Ier, roi des Français, son digne fils, ne fut pas plus heureux, comme nous allons le voir [1].

[1] Nous détachons les lignes suivantes d'une lettre écrite de Paris, le 4 juin 1872, et adressée aux journaux de province par M. de Saint-Chéron :

« Je viens de lire une réponse adressée par M. le duc d'Aumale à M. le marquis de Franclieu, qui avait écrit au prince au sujet de sa déclaration en faveur du drapeau tricolore. M. le duc d'Aumale maintient ses paroles et ajoute :

« Je crois être resté fidèle aux traditions de mes aïeux en » parlant comme je l'ai fait du drapeau de la France. »

» Les vraies traditions de vos aïeux... » mais lesquelles? Il y a Louis Ier, prince de Condé, se mettant à la tête des calvinistes, vaincu, fait prisonnier par l'armée royale et catholique ; mis en liberté, il n'en use que pour recommencer la guerre contre son roi.

» Il y a le grand Condé, qui se met contre le roi, à la tête de la guerre civile, passe aux Espagnols, est vaincu par Turenne et donne, dans ses derniers jours, l'exemple du respect des traditions monarchiques et catholiques qui ont fait la grandeur de la France.

» Il y a Philippe-Egalité, lâche complice des conspirateurs contre la monarchie, votant la mort de Louis XVI et mourant sans courage sur l'échafaud.

» Eh bien, Monsieur le duc, à quelles traditions de vos aïeux êtes-vous resté fidèle ? Est-ce à celles du calviniste, est-ce à celles du régicide, est-ce à celles du conquérant de la Franche-Comté, serviteur loyal de son roi ?

» Malgré les trahisons de Louis Ier, prince de Condé, malgré

Dieu a lavé par le sang, en 1793, les fautes du philosophisme et de l'irreligion; en 1830, il flagellait notre orgueil par la honte. Rien ne console, rien ne distrait, dans cette révolution de boutique. On vit l'usurpateur, monté sur un balcon, entonner comme un histrion la *Marseillaise* au son d'un clavecin tenu par sa sœur, en face d'une multitude avinée, hurlante, qui criait : *Bis!* et l'homme recommençait[1].

Il n'entre pas dans notre plan d'exposer ici par quelles fautes d'un côté, par quelles intrigues de l'autre, la branche d'Orléans arriva au trône. Traitant la question uniquement au point de vue religieux, nous ferons remarquer, avec les historiens catholiques, qu'il y eut alors une recrudescence de voltairianisme.

les égarements passagers du héros de Rocroi, la France s'est relevée et a vu le siècle de Louis XIV.

» Malgré la défection des princes d'Orléans de nos jours, malgré leurs affinités incurables avec la révolution, dont les dernières phases produisirent la Commune, la France se relèvera, comme après l'anarchie, les hontes, les trahisons de la Fronde; la France se relèvera et se sauvera en prouvant qu'elle est restée monarchique et catholique, seule condition pour reprendre son rang en Europe et continuer ses glorieuses destinées. »

[1] Ce n'était pas chose aisée, dit M. Trognon, que de faire respecter, au début de son établissement, une royauté assise sur les pavés des barricades. Plusieurs jours se passèrent durant lesquels le Palais-Royal resta à peu près ouvert à tout venant. Point de livrée dans les antichambres, de peur d'offenser les susceptibilités de la démocratie *aux bras nus;* point de gardes aux portes, sinon des hommes contre lesquels, en d'autres temps, il eût paru prudent de se garder. Il ne manquait point de gens qui, pour avoir reçu dans la rue des poignées de main du prince, le jour de sa visite à l'Hôtel-de-Ville, se croyaient des droits au même accueil dans ses salons; ce n'était pas pour rien qu'on l'avait salué du titre de *roi-citoyen:* il lui fallait payer les frais de sa popularité, et il n'était pas toujours libre de s'y refuser.

La monarchie de Juillet ne voyait dans la religion qu'un instrument de gouvernement : à ses yeux, la loi devait être *athée,* c'est-à-dire absolument indifférente entre les divers cultes. A cette époque, la joie fut immense parmi tous les ennemis de l'Eglise, de l'ordre social, de la vérité sous ses diverses formes. Les honnêtes gens furent consternés. Il devint à la mode de les honnir. La rue, avec ses passions brutales, fit la loi et refusa de la recevoir. La maison du Seigneur, envahie, retentit de rugissements sanguinaires. La mort est vociférée contre les évêques, les religieux, les prêtres. Le déchaînement de la fureur révolutionnaire fait tout craindre. Les archevêques de Besançon et de Reims sont en fuite; l'évêque de Nancy est menacé de mort; l'évêque de Chartres s'abrite sous un toit étranger; celui de Châlons se cache à l'hôpital; celui de Séez réclame l'hospitalité d'un château qui lui est fermé; les évêques de Perpignan et de Marseille n'évitent la mort qu'en quittant précipitamment leurs siéges. A Saint-Sauveur, près de Poitiers, le curé est brutalement arraché de l'autel pendant qu'il célèbre la messe; à Villeneuve, on le jette en prison; à Bourbon-Vendée, le vicaire est lapidé dans son lit; à Matha, dans la Charente-Inférieure, on l'assomme à coups de bâton. De semblables violences se multiplient dans chaque département. L'esprit qui triomphe se livre à ses œuvres naturelles. Dans un seul diocèse, M. Roselly de Lorgues compte seize curés, dans un autre quarante, qui sont en péril de mort et chassés de leurs demeures. Des personnes la haine s'étend aux édifices. Outre l'archevêché de Paris saccagé, la cathédrale violée, les ornements sacrés traînés sur les boulevards dans une procession dérisoire, l'église de Blois est envahie et souillée; les maisons religieuses du Saint-Esprit, de Saint-Lazare, du Mont-Valérien, le séminaire de Conflans, près Paris, etc., sont ou saccagés ou vidés par

la force. A Strasbourg, Cahors, Nancy, Autun, Narbonne, Saintes, Chartres, Dijon, etc., des forcenés, convaincus qu'il ne s'agit pas seulement de l'expulsion du roi légitime, mais aussi de celle du Dieu unique qui proscrit ces enivrements brutaux, abattent le signe de salut et ne laissent pas une croix debout. Suivant les localités, les outrages varient. A Blois, à Niort, l'image de Jésus-Christ est enlevée et traînée comme celle d'un malfaiteur à l'hôtel de ville. A la Ferté-sous-Jouarre, on l'arrache de l'église au milieu des huées; on la scie et on la foule aux pieds. A Sarcelles, on mutile Notre-Seigneur sur la croix; à Beaune, après l'avoir outragé, on le brûle, tandis qu'à Montargis on le noie dans la rivière. Dans quelques villes, à Poitiers, Toulon, Riom, Nîmes, Toulouse, l'autorité procède officiellement au sacrilége; à Paris, elle ferme l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, parce qu'on y célèbre un service de fondation pour un prince assassiné, et elle en fait une mairie. Ailleurs, elle semble redouter la lumière : à Bourges, par exemple, à Trévoux, à Rodez, à Grenoble, c'est la nuit qu'elle procède pour abattre les croix. A Carpentras, à Noyon, les ouvriers indigènes refusent leur aide; il faut appeler l'incrédulité foraine, ou bien, comme à Besançon, employer la main militaire, destinée à d'autres exploits. Par la même cause, les hostilités municipales, la tendance à l'usurpation des pouvoirs ecclésiastiques, ne sont pas moins manifestes. Ici, un maire enfonce les portes de l'église; là, il prescrit au curé à quelle heure il dira la messe; ailleurs il fait chanter par les siens un office de sa façon, psaumes patriotiques à versets sanguinaires. A Berru (Marne), le fils du maire lit dans le sanctuaire le recueil des actes administratifs et empêche le catéchisme. A Pouilly (Yonne), la garde nationale prend l'église pour place d'armes et supprime les vêpres. Dans les grandes villes surtout, le souffle de l'im-

piété attise le foyer des haines populaires. La calomnie s'adosse aux murs de la capitale, les souille d'orduriers écrits; les moins dégoûtants s'intitulaient : *Infamies des prêtres*. Dans un commun effort contre le sacerdoce, les voltairiens mettent à ses trousses des bandes de crieurs vociférant : « Les poignards et la poudre découverts dans les caves de l'archevêché ! — Les chanoines et les séminaristes qui ont tiré sur le peuple par les fenêtres ! — Les armes surprises chez les Frères des Ecoles chrétiennes (qu'on a soin d'appeler *ignorantins*) ! — L'empoisonnement des blessés de Juillet par les Sœurs de la Charité ! — Les Jésuites déguisés arrêtés dans les rassemblements ! etc. » Le culte catholique, poursuivi par des aboiements obscènes dans les rues, les passages, les promenades, jusque sous les fenêtres de Louis-Philippe, condamné sans être entendu, est mis au carcan et exposé sur le pilori des théâtres. A côté des ennemis effrontés et bruyants marchent des outrageurs taciturnes. Tantôt c'est un Arménien du Gros-Caillou qu'on rencontre portant écrit sur la poitrine : *Qu'est-ce qu'un prêtre?* et distribuant une explication infernale de ce mot; tantôt c'est quelque derviche de la rue Quincampoix débitant la prétendue *Correspondance des évêques sur les évènements de Juillet*. Et pendant que l'apostasie soulève sa tête hideuse, des mimes parodient sur le seuil des églises les saintes cérémonies de la messe[1].

[1] Sous le gouvernement de Juillet, l'Université fut peuplée de professeurs impies qui enseignaient à leurs jeunes élèves la négation des dogmes du christianisme. Nous nous contenterons de citer ici les paroles suivantes de M. Patrice Laroque, recteur de l'Académie de Limoges, ex-professeur de philosophie au collége royal de Grenoble :

« ... Rien n'est plus véritablement impie que le dogme de l'éternité des peines... » Quatre lignes plus bas il ajoute : « C'est, je le répète, de toutes les impiétés, la plus effroyable

Le gouvernement nouveau ne fit rien pour s'opposer à ces abominations. Il sentait que la vertu lui était hostile, et il n'était pas fâché d'humilier la vertu. Son grand travail désormais, pour s'affermir, sera de fausser les consciences, de les habituer insensiblement à appeler mal ce qui est bien, et bien ce qui est mal[1].

Parvenus au pouvoir, les francs-maçons ne négligèrent rien pour blesser l'Eglise de France au cœur, en faisant tous leurs efforts pour tarir les vocations au sacerdoce.

Plusieurs séminaires, grands ou petits, entre autres ceux de Verdun, de Metz, de Meaux, de Nancy, de Châlons-sur-Marne, de Pont-à-Mousson, furent violemment fermés. De plus, une ordonnance royale, en date du 1er octobre, décréta ce qui suit contre ces établissements : 1° L'article 7 de l'ordonnance du 16 juin 1828, portant création de huit mille demi-bourses dans les écoles secondaires ecclésiastiques, est rapporté; cette dépense cessera en conséquence de faire partie du budget de l'Etat, à compter du 1er janvier 1831; 2° Demeureront, au surplus, en pleine vigueur et seront exécutées les autres dispositions des deux ordonnances du 16 juin. » Pendant que l'on fermait et que l'on dépouillait les séminaires, le préfet de la Seine, Odilon Barrot, formait le projet de supprimer les écoles des Frères dans tout son département, sous le ridicule prétexte que « ces religieux retenaient l'enfance dans les entraves, et retardaient, par politique, le moment où l'esprit prend son essor. » Enfin l'année 1830 se termina par deux circulaires du ministre des cultes, Mérilhou, dignes de la couronner : la première, datée du mois de novembre, défendait la célébration des fêtes autres que les quatre consacrées par l'indult du cardinal Caprara; la se-

que l'homme ait pu imaginer et que sa bouche puisse proférer. » (*Cours de philosophie*, 1838, p. 269-297.)

[1] Voyez le *Monopole universitaire*.

conde, contre-signée au mois de décembre, supprimait la Société des Missionnaires de France, et leur enlevait le Mont-Valérien, où était le calvaire. En 1831, M. de Montalivet, aussi ministre des cultes, défendit la procession de l'Assomption [1], etc.

L'église de Sainte-Geneviève profanée.

Ne pouvant pas entrer dans tous les détails des impiétés qui souillèrent la France dès le commencement de cette révolution provoquée par les mauvais écrits que la Restauration eut l'imprudence irréparable de laisser multiplier et répandre partout [2], nous finirons ce tableau en rappelant d'abominables profanations qui consternèrent tous les cœurs chrétiens.

Le 26 août, l'église de Sainte-Geneviève, à Paris, fut retirée au culte catholique et de nouveau convertie en Panthéon. Les patriotes avaient pris l'avance à l'issue des évènements de Juillet, en rétablissant sur ce monument l'inscription de la première révolution.

Voici comment un éloquent publiciste a flétri cette impiété voltairienne :

[1] L'*Ami de la religion*, t. LXV et LXVI. « Le but avoué des libéraux, enfants adultérins de la République et de l'Empire, dit Crétineau-Joly, était de provoquer un schisme et d'ébranler à coups de subterfuges légaux cette Jérusalem qui se bâtit comme une cité et qui ne fait tout entière qu'un seul corps. Le choix des premiers ecclésiastiques, appelés à l'épiscopat par l'insurrection de Juillet, dut nécessairement se ressentir de ces dispositions. Le vent soufflait contre le clergé. On se promettait de le séduire ou de l'effrayer; on désigna pour évêques certains abbés qui n'avaient que le moins possible les vertus de leur état. Devant cette moquerie jetée comme un défi, l'Eglise de France, profondément humiliée, ne cacha point sa légitime émotion. »

[2] Voyez la note B, à l'Appendice.

« La révolution de 1830 jeta sur le trône un prince voltairien, qui, durant près de deux années, au nom de la liberté, proscrivit dans Paris l'habit ecclésiastique. Voltaire alors reçut ses derniers honneurs. Il eut sa statue élevée, des deniers publics, au fronton d'un temple d'où l'on avait arraché la croix.

» Ce fut la fin, autant du moins que ces combats peuvent finir. Voltaire alors reste debout au fronton de Sainte-Geneviève, mais déjà humilié sous la croix, perpétuel objet de ses sarcasmes. A cette place insolente, il n'est désormais qu'un témoin, et non pas un triomphateur.

» Parle, dis ce que tu fais là! Sur nos vieilles cathédrales, les barbares et les sectaires de tous les siècles ont marqué leur passage par d'impuissantes dévastations; l'incendie, les mutilations, le pillage, ce sont leurs traces; leurs monuments sont des ruines. Ici les Normands, ici les protestants, ici les révolutionnaires. Il fallait un monument plus effronté du règne de Voltaire, une offense plus signalée aux vertus qu'il aurait voulu abolir; et comme il n'a rien tant haï que la foi, l'humilité et la chasteté, ses disciples ont eu cette inspiration digne de lui. Dans la pierre consacrée au Dieu vivant, ils ont figuré l'insulteur de la chaste Jeanne, et ils en ont insulté le souvenir de l'humble Geneviève : *Quoniam diffamavit nomen pessimum super virginem Israel.* O renégats du Dieu et de l'honneur de la France! Ayant commis d'un seul coup ce triple outrage, ils ont appelé le peuple. « Viens voir, connais le » génie de tes maîtres; apprends d'eux ce qu'ils croient » et ce qu'ils honorent! » Aujourd'hui ils cherchent à expliquer leur chute. L'oracle s'est accompli; les pierres ont crié; elles crient, elles rendent témoignage contre les crimes que l'on a voulu les contraindre à glorifier. Voyez ce qu'ils faisaient, ces hommes d'Etat, ces penseurs, ces premiers-nés du nouveau genre humain; voilà les monu-

ments de leur règne, leur foi, leur sagesse et leur reconnaissance! Eux cependant, tombés et ne comprenant rien, témoins aussi pétrifiés que leur idole, se racontent longuement les beaux jours qui virent leurs grandes actions. Les uns accusent la folie et l'inconstance populaire, les autres cherchent à deviner par quel prodige « la civilisation du dix-huitième siècle, » comme ils disent, n'en a pas fini avec l'Eglise; pourquoi l'Eglise a survécu aux mépris comme à la violence; aux pamphlétaires comme aux bourreaux; pourquoi le règne de Voltaire expire et celui du Christ recommence; pourquoi la croix passe encore une fois du lieu des supplices au front des empereurs[1]. »

Sac de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le pillage du presbytère et de l'église a été consommé par des bourgeois en habit noir et par des étudiants faisant là leur stage de juges de paix.

La pire excitation des scélérats était la douleur des bons. Le vieux monument de la piété de nos pères fut livré au cynisme en goguettes. On le dépouilla de ses ornements; on brisa le tabernacle où Dieu est toujours présent, dans son adorable humanité. On mutila ses statues;

[1] Le noble et courageux archevêque de Paris flétrit en quelques mots bien énergiques cette impiété. « Quel est, je ne dis pas le chrétien, le prêtre, l'évêque, mais seulement le Français, l'homme honnête qui ne gémisse à la vue du nouvel outrage fait à la religion du pays? quelle est la femme pudique, la mère de famille, la fille tant soit peu modeste, qui ne rougisse devant cette apothéose où l'infâme détracteur de l'héroïne d'Orléans et le père honteux d'*Héloïse* usurpent les honneurs dus à la vierge de Nanterre, et ravissent des couronnes qui n'appartiennent qu'à la vertu? Je suis assez fier de ma patrie pour croire que je serai toujours du côté de l'immense majorité. »

on détruisit l'autel; on se fit des habits sacerdotaux un déguisement de carnaval. Tandis que cette foule, à deux pas de la demeure du roi-citoyen, dansait en hurlant et en blasphémant, un apothicaire, officier municipal, nommé Cadet-Gassicourt, intimait l'ordre d'abattre la croix qui s'élève au-dessus du temple. Ce fut la seule autorité dont la présence et l'action furent constatées sur les lieux.

Le lendemain, l'insurrection a changé d'hommes et de plan : elle allait se ruer contre le Palais-Royal, entouré de ses baïonnettes intelligentes. Les avenues en étaient soigneusement gardées par la troupe de ligne. L'insurrection hésitait; d'habiles recruteurs lui persuadent « de donner une bonne leçon à l'archevêque de Paris. » Mgr de Quélen est bien coupable en effet. Ouvrier irréprochable, selon les saintes Ecritures, sachant traiter droitement la parole de vérité, et imitant l'exemple de Simon, fils d'Onias, souverain-pontife, il monte à l'autel pour orner et honorer le saint habit qu'il porte. Mgr de Quélen a sagement refusé de se prêter à un service commémoratif de l'assassinat du duc de Berry. Un mandat d'amener n'en fut pas moins décerné contre lui, que l'orléanisme désignait à la vindicte des siens. Le Palais-Royal n'a plus rien à redouter; ses favoris, ses confidents, ses ministres et ses officiers assistent en souriant à ce spectacle de dévastation.

Le *Moniteur* et le *Journal des Débats* avaient excusé et presque encouragé les fureurs que, dans leur style officiel, ils appelaient la légitime indignation du peuple. Ce peuple se sent les coudées franches; on lui passe pour son mardi gras les ornements sacrés, les livres précieux, les tableaux historiques et les archives de l'archevêché. Il brûle, il jette à l'eau, il met en pièces tous ces trésors d'une science séculaire. Le pillage consommé, il laisse à l'orléanisme et à ses gouvernants le soin de s'accuser entre eux. Tous étaient coupables de complicité ou d'apathie; tous s'accablaient

des reproches les mieux mérités, tous ne rencontreront au Palais-Royal que des éloges et des récompenses.

Pillage et destruction du palais archiépiscopal de Paris.

La populace, encouragée par l'attitude du gouvernement, ne garde plus de mesure. On cherche Mgr de Quélen, le saint archevêque de Paris, pour l'égorger; on force son palais, on brise, on déchire, on incendie, on pille tout. Louis-Philippe et les siens ne font pas un mouvement pour arrêter ces bacchanales immondes. « Laissez passer la justice du peuple! » dit froidement un ministre [1]. Elle repassera, cette justice, en 1848, et cette fois elle sera bien nommée!

L'abbé Lacordaire, à la vue de ces sauvages dévastations, écrivait dans l'*Avenir* ces lignes pleines d'une juste indignation :

« Ce palais avait été bâti par les prédécesseurs de Mgr de Quélen; il fut envahi et saccagé dans les journées de 1830 :

[1] Un écrivain dont le témoignage ne sera pas suspect, le révolutionnaire Louis Blanc, raconte ce curieux épisode du pillage de l'archevêché de Paris en 1831 :

« A l'archevêché, les démolisseurs poursuivaient leur œuvre avec une fureur croissante. Témoin de cette lugubre comédie, M. François Arago frémissait de son impuissance, et comme savant et comme citoyen. Convaincu qu'il y avait parti pris, de la part du pouvoir, de favoriser l'émeute, il allait donner ordre à son bataillon d'avancer, décidé à tout plutôt qu'à une résignation grossière, *lorsqu'on vint l'avertir que quelques personnages marquants mêlés aux gardes nationaux les engageaient à laisser faire.* ON LUI CITA PARTICULIÈREMENT M. THIERS, SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU MINISTÈRE DES FINANCES. IL L'APERÇUT EN EFFET, SE PROMENANT DEVANT CES RUINES AVEC UN VISAGE SATISFAIT ET LE SOURIRE AUX LÈVRES. »

Quoi d'étonnant, après cela, que M. Thiers n'ait pas assisté aux obsèques de Mgr Darboy!

les meubles furent jetés par les fenêtres, les boiseries et es parquets enfoncés; on arracha les portes de leurs gonds, on brisa les croisées, on déchira les chartes de l'Eglise de Paris, et on en foula aux pieds les lambeaux.

» Nous ne rappellerons pas les autres injures publiques que notre premier pasteur a eu à subir. Nous tairons les sacriléges de Saint-Germain, de Sainte-Geneviève, de l'Abbaye-aux-Bois, l'enlèvement des statues qui ornaient le sanctuaire de la métropole; nous tairons encore ces indignes refus de traitements que la France connaît aujourd'hui et qui, étant une exception arbitraire à l'ordre commun, empruntaient de cette circonstance et des malheurs de l'archevêque le caractère de la plus basse persécution. Il faut finir; le pouvoir nous a instruits à marcher vite quand il s'agit de la honte.

» Voilà ce qu'on a fait à notre honorable pontife depuis un an; c'est-à-dire que quiconque a pu lui donner une preuve d'animosité la lui a donnée, et tout le monde l'a pu. Ennemis de la religion, ennemis personnels, peuple aveuglé, ministres, magistrats, chacun s'est jeté sur la victime, chacun l'a déchirée à son tour, et on chercherait en vain un genre d'injures qui lui ait été épargné.

» Quand, après cela, on se demande d'où vient tant de haine, nul ne le sait. Qu'a fait Mgr l'archevêque de Paris qui lui ait mérité un sort si différent du sort de ses collègues dans l'épiscopat? Homme doux et aimé dans son intérieur, évêque plein de tolérance, il avait encore des qualités populaires, et nul évêque sous la Restauration, n'a joui de moins de faveur à la cour. »

Le lendemain la calomnie s'assit dans les caves et dans les appartements dévastés : là elle vit des poignards, ici des habits de femme. Les portefeuilles étaient pleins de mystères affreux dont on promettait la révélation à la France, et l'on eût dit qu'une moitié de l'enfer, pour le

moins, avait été prise sur le fait à l'archevêché par la Révolution [1].

Cependant l'illustre calomnié cacha sa tête où il put; il erra pendant six mois de maison en maison, craignant de compromettre les amis qui lui donnaient l'hospitalité, et poursuivi dans ses divers asiles par des libelles innombrables. Au bout de six mois d'une vie cruellement troublée, on se ressouvint que les murs de son palais étaient encore debout. Quelque chose qu'on appela le peuple s'y précipita de nouveau, et, après avoir achevé la dévastation des appartements, se mit à enlever les toits, afin que le soleil vît ce qui avait été fait. La croix, qui le voyait aussi, tomba ce jour-là de Notre-Dame, et tandis que la Seine emportait le long de Paris, sous les yeux de l'autorité immobile, les preuves du pouvoir des forçats dans la capitale de la civilisation, ces bandes animées par l'impunité re-

[1] Parmi les objets précieux qui étaient à l'archevêché se trouvait un christ en ivoire, chef-d'œuvre de sculpture anatomique, que Louis XIV avait donné à Mme de La Vallière lors de sa profession, qu'on avait trouvé en 1791 chez les Carmélites de la rue Saint-Jacques lors de la suppression des monastères. Napoléon l'avait fait tirer depuis du garde-meuble pour décorer l'archevêché, dans le temps qu'il voulait y loger le Pape. Ce christ, frappé de deux coups d'un instrument tranchant, fut porté à l'Hôtel-Dieu par deux hommes du peuple qui venaient de contribuer aux dévastations.

La statue de la sainte Vierge en argent, que Charles X avait donnée à Notre-Dame, fut jetée par la fenêtre sur le pavé; le piédestal fut cassé; trente-trois marcs d'argent qui composaient les ornements furent volés, ainsi que les pieds et le socle de la statue.

Si à tous ces détails on joint les sept meurtres commis pendant la dévastation, soit dans l'archevêché même, soit auprès du jardin, on comprendra aisément que la désolation fût au comble dans une maison qui, à l'époque même de la première Révolution, n'avait pas été le théâtre de pareilles horreurs.

(Henrion. *Histoire de l'Eglise.*)

montaient le fleuve et ravageaient le seul lieu où la pensée de leur victime pouvait encore chercher la paix. Conflans fut détruit. Le troisième jour, l'archevêque de Paris n'ayant plus rien à perdre sur la terre, la tranquillité se trouva rétablie, et quatre-vingt mille hommes sous les armes annoncèrent aux forçats que leur règne était fini, à l'Europe que l'ordre était sauvé.

La justice de Dieu et la vengeance d'un archevêque.

Mgr de Quélen, obligé, pour se dérober à la persécution, de se cacher chez des amis fidèles, vécut en proscrit au milieu de son diocèse. La main de Dieu, plus forte que les haines des hommes, allait bientôt le rappeler au grand jour.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet un célèbre publiciste dans l'*Invariable :*

« A des fléaux humains, déjà bien propres à nous désabuser et à nous instruire, Dieu a ajouté des fléaux plus éloquents encore. Depuis que les peuples sont entrés dans le malheur par la révolte, il leur rend son bras plus pesant et plus visible; car il veut que sa justice dise enfin son nom à ceux qui ont refusé de l'apprendre de la miséricorde. Ici, aux cris de blasphème contre son Christ, il répond par la mort instantanée du blasphémateur; là, aux croix abattues dans nos champs, il répond en détruisant les moissons qu'elles protégeaient; à l'impiété des villages il répond par la foudre qui les consume, comme à l'impiété des villes par la misère et la famine qui les décime; à l'insolent ministre-roi qui envahit le patrimoine de l'Eglise il répond en changeant son orgueilleuse sagesse en folie et son trône en cercueil; enfin, aux crimes sans nombre et sans nom de la ville de sédition qui jette

ses pavés au front des rois, il répond par le mal *inconnu*, le mal *impénétrable* dont les savants ne savent pas la cause, dont la science ne sait pas le remède, le mal *intelligent* qui frappe avec discernement et punit avec justice[1].

Le choléra, après avoir franchi les limites de l'Asie et promené ses ravages dans le nord de l'Allemagne, était parvenu aux portes de la France, précédé de la terreur qu'il répandait partout sur son chemin. Tout-à-coup les angoisses se changent en une affreuse réalité : le choléra est à Paris. Les hôpitaux se remplissent; ceux qu'on ouvre à la hâte de tous côtés ne suffisent bientôt plus. Les affaires cessent; les meilleurs sentiments s'altèrent et s'affaiblissent. Les familles s'enferment dans l'isolement; l'enfant meurt sur le sein de sa mère, qui succombe bientôt elle-même; les époux expirent à quelques instants l'un de l'autre. Le savant est frappé dans son cabinet, l'artisan dans son atelier, le riche dans ses somptueux appartements, le pauvre dans son galetas. Un seul jour vit dix-huit cents décès de tout rang et de tout âge (10 avril 1832). On eût dit les funérailles de tout un peuple. Belzunce du dix-neuvième siècle, Mgr de Quélen sort de sa retraite à l'appel du fléau, qui est pour lui la voix de Dieu. Il se montre plus majestueux qu'au temps de sa prospérité; il ne craint ni les flots soulevés naguère contre lui, ni la faux de la mort, qui frappait au hasard la vertu comme le crime, sans distinction d'âge ni de position. Il dirige ses

[1] Ne faut-il pas être aveugle de l'aveuglement du siècle des lumières, pour ne pas voir la justice divine dans ces HUIT MILLE héros ou décorés de Juillet, abatteurs de croix, profanateurs ou pillards d'églises, frappés à Paris parmi quarante à cinquante mille victimes, tandis que, parmi ce clergé si nombreux, si zélé et si exposé, et cette multitude de sœurs de charité, si intrépidement dévouées, on ne compte que DEUX religieuses qui aient succombé, et CINQ prêtres, dont encore deux vieillards et deux infirmes !...

pas vers les hôpitaux, où les moribonds étaient amenés de toutes parts, dans ces salles encombrées où chaque minute entendait un dernier soupir. Tous les cœurs s'émurent, des pleurs coulèrent de tous les yeux. Au chevet des pères et des mères qui lui recommandaient leurs enfants, aux cris lamentables de l'agonie, en pressant les mains glacées des malheureux cholériques, en recueillant leur dernier souffle, Mgr de Quélen promit d'être le père de tant d'orphelins [1]. Le 28 décembre 1832, il parut en public pour la première fois depuis le pillage de l'archevêché. L'église de Saint-Roch, où l'héroïque prélat devait prêcher, fut assiégée dès le matin par les flots pressés de la multitude qui inondait les avenues du saint lieu. Bientôt tous les yeux, tour-

[1] Plusieurs de ces malheureux avouaient en pleurant à Mgr de Quélen qu'ils avaient pris part au pillage de l'archevêché et à toutes les scènes d'horreur qui l'accompagnèrent. « Nous ne vous connaissions pas alors, lui disaient-ils en fondant en larmes, on nous avait égarés. » L'héroïque prélat les consolait, calmait leurs remords par les assurances mille fois réitérées de son pardon, et soulageait leur douleur par ses paternelles consolations. Il ne se vengeait qu'en redoublant de charité et de tendresse.

Parmi les objets de prix que renfermait l'archevêché, il y avait encore une petite croix ornée de diamants et où était enchâssée une parcelle de la vraie croix ; elle avait appartenu à la reine Anne d'Autriche, qui la portait habituellement. Elle disparut dans la dévastation, mais fut rendue plus tard, pendant les ravages du choléra. Un malade qui se confessa ne voulut pas mourir avec cette croix accusatrice, et demanda qu'elle fût restituée au véritable propriétaire. La plupart des diamants avaient disparu, mais la parcelle de la vraie croix était restée intacte.

A peu près dans le même temps, un calice et deux patènes venant aussi de l'archevêché furent restitués. Ces objets se trouvaient dans un tel état, qu'on pouvait à peine reconnaître leur première destination. On avait dénaturé la forme, mais au moins la matière était conservée.

(*L'Ami de la religion*, t. LXXII, p. 214.)

nés vers la chaire sainte, annoncent l'arrivée du pontife[1]. A la vue de cette noble figure, pâlie par la douleur, vieillie par la souffrance, mais toujours douce autant que majestueuse, l'émotion fut unanime et profonde ; lui-même, à l'aspect de cet immense concours de fidèles assemblés pour le revoir, pour l'entendre, ne put retenir ses larmes. Sa voix, d'abord altérée, s'affermit peu à peu sans rien perdre de son onction ; pas un mot d'amertume, pas un souvenir du passé ne s'échappa de ses lèvres : comme saint Vincent de Paul, il avait à plaider la cause des orphelins, il ne s'occupa que d'eux. Lorsque le saint archevêque descendit de la chaire, il vit cette foule émue, empressée, qui l'étouffait presque, s'agenouiller sous ses bénédictions. Quatre-vingt mille francs, fruit de la quête, remis, le soir de ce beau jour, entre les mains du prélat, inaugurèrent l'œuvre des Orphelins du choléra ; elle versa, dans le cours de son existence, plus d'un million dans le sein des malheureux.

Châtel, primat de l'Eglise française.

Le gouvernement de Juillet, qui laissait traquer le noble archevêque de Paris par la lie de la populace, encourageait les projets d'une espèce de saltimbanque qui se proposait encore une fois de réformer la sainte Eglise et de la mettre au niveau du siècle[2]. Voici quelques détails biographiques sur ce plaisant personnage :

Châtel, né à Gannat et ordonné prêtre à Clermont, alors

[1] Voyez l'*Histoire de l'Eglise,* par l'abbé Darras.

[2] Nous ne ferons pas à M. Châtel l'honneur de le comparer à Luther. Qu'est-ce que ce pygmée du schisme près du gigantesque sectaire qui remua l'Europe au XVIe siècle ? Quand le lion, sur le soir, sort de son antre, rugit et déchire sa proie, il y a des animaux lâches qui le suivent de loin pour lécher à terre les gouttes de sang çà et là sur ses traces.

(*L'Avenir,* 19 avril 1831.)

que le diocèse de Moulins n'était pas encore rétabli, devint aumônier d'un régiment de carabiniers de la garde royale. Dans les différents séjours de garnison qu'il fit à Versailles et à Meaux, on put pressentir en lui les dispositions du futur *primat de l'Eglise française*. En 1826, comme il prêchait la station du carême à la cathédrale de Meaux, M. Féry, supérieur du grand séminaire, auquel l'évêque demandait ce qu'il pensait de l'orateur, répondit : « Monseigneur, je ne sais trop pourquoi, mais cette bouche, en prêchant la vérité, me paraît menteuse. » On a dit que Châtel fit le coup de fusil en 1830. Ce qui est plus certain, c'est qu'au moment de l'insurrection, il essaya de faire un journal, et Paris vit ses murs tapissés du prospectus sur lequel il s'était fait dessiner en soutane et en manteau long, donnant la main à un patriote à qui il disait : « Je suis prêtre, mais tolérant, » et qui lui répondait : « Je vous cherchais. » Alors Châtel imagina de *s'offrir gratuitement* à quelques maires qui se trouvaient avoir des discussions avec leur curé et leur évêque ; bien qu'*annoncé* dans tous les journaux, cet essai n'eut pas non plus de succès. L'ancien aumônier de régiment voulait ouvrir à Paris, rue Sainte-Avoie, une espèce de culte, attirant le peuple par la promesse de cérémonies et de prières *gratis* et en français. *C'est après avoir obtenu de M. O. Barrot, alors préfet de la Seine, cette réponse :* AGISSEZ, MONSIEUR L'ABBÉ, VOUS AVEZ LA LOI POUR VOUS, que le prêtre égaré publia que, le dimanche 23 janvier 1831, il inaugurerait une chapelle qu'il appelait *catholique française ;* comme si la dénomination limitative de *française* ne faisait pas mentir l'épithète de *catholique* ou *universelle*. Cette chapelle était une chambre au deuxième étage, rue de la Sourdière, près Saint-Roch. Ceux qui y suivirent le parodiste sacrilége n'avaient ni enthousiasme, ni foi, ni rien qui ressemblât même de loin au fanatisme qui fait les hérésies et les schismes. Auzou, renvoyé de

Versailles, où la police avait eu à s'occuper de lui, acteur des théâtres de la banlieue, vivant assez misérablement aux alentours de l'Ecole-Militaire de Paris, était venu servir d'acolyte à l'apostat. Blachère, qui ne savait non plus où donner de la tête après ses non-succès de vocation ecclésiastique à Viviers, au collége Stanislas et à Meaux, s'associa aussi à cette déplorable entreprise de *culte*[1]. A l'un et à l'autre Châtel donna le vivre et le couvert. Tous trois ils rédigèrent et signèrent une profession de foi qui fit dire que si les fondateurs de l'*Eglise française* n'étaient pas plus forts en théologie que sur notre langue, il n'y avait pas lieu à leur prédire du succès. Ils obtinrent au moins le scandale. L'usage de la langue vulgaire dans les offices n'était de la part des novateurs qu'un plagiat ridicule. L'Eglise constitutionnelle, dont Châtel copiait la liturgie, lui fournit, dans la personne de Thomas-Just du Poulard, ancien évêque de Saône-et-Loire, le moyen de se recruter[2].

[1] Ils disaient la messe et administraient les sacrements en langue vulgaire. Leur vénération pour les saints se bornait à remercier Dieu de l'assistance qu'il leur a accordée. Ils regardaient le célibat des prêtres comme opposé à l'esprit et à la lettre de l'Evangile. « C'est, disaient-ils, un état contre nature; tant que les prêtres ne seront pas mariés, la religion prêchée par eux sera un ferment de discorde, un sujet de perturbation sociale,» etc. Les prédications de Châtel n'étaient, le plus souvent, que des déclamations contre tout ce qui est vénéré par les catholiques. Il mêlait au dogme la politique, le blasphème, le ridicule Un jour, il annonça qu'il parlerait de la dignité des femmes, et qu'après le sermon il distribuerait des bouquets à toutes les dames. Il admettait à la première communion sans instruction et sans préparation; il administrait de même les sacrements de Confirmation et de Mariage.

[2] Si l'on veut savoir à quel degré d'abjection peut descendre l'hérésie, qu'on jette les yeux sur cette ignoble affiche placardée en 1842 aux coins des rues de la capitale :

« Soirée maçonnique, dramatique et philanthropique, donnée

Nous ne parlerons pas de personnages divers qui concoururent successivement aux scandales de l'abbé Châtel; de la séparation d'Auzou d'avec le *primat;* de l'établissement, aussi ridicule que sacrilége, de l'*Eglise presbytérienne française* sur le boulevard Saint-Denis; de la fin de cette entreprise, suivie de la pénitence et de la rétractation de son auteur; de la rétractation de Blachère et de sa rechute déplorable. En vain, le jour de l'Assomption 1832, Mgr de Quélen, archevêque de Paris, écrivait-il à Châtel : l'apostat ne sut comprendre la lettre du premier pasteur; il la commenta avec ses sarcasmes et ses blasphèmes accoutumés, dans sa chaire du faubourg Saint-Martin, dernier asile de l'*Eglise catholique française*. Mais ce que pendant tant d'années il refusa d'accorder aux invitations de son archevêque, le prétendu primat se vit forcé enfin de le céder à la force publique. Grâce à l'imprudente protection du pouvoir, il avait pu continuer ses parodies scandaleuses jusqu'à la fin

par la loge des Hospitaliers de la Palestine, en son local, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 45, au bénéfice de F.·. ***, ancien vén.·. et ex-artiste du théâtre... *Les deux Francs-Maçons,* drame en trois actes, de Pelletier-Volmeranges. Les principaux rôles seront joués par les FF.·. Lepeintre aîné, artiste du théâtre des Variétés ; Granger, ex-artiste du théâtre de la Porte-Saint-Martin; Mme Dupont, du théâtre de l'Ambigu, et Mlle Potel, élève du Conservatoire. Les autres rôles seront joués par les artistes de la capitale. Précédé du *Solitaire* ou l'*Homme-Mélodrame,* intermède orné de nouveaux rébus, composé et exécuté par Odry, artiste du théâtre des Variétés. La séance sera ouverte et présidée par le F.·. Guerineau, vén.·. de la loge. Immédiatement après l'ouverture, il sera fait un discours sur la philanthropie par le F.·. CHATEL, primat de l'Eglise française. La soirée se terminera par un bal de nuit, dont l'orchestre sera dirigé par M***. Une mise décente, mais non recherchée, est de rigueur. Les maçons seront en costume. Les personnes qui ne sont point francs-maçons peuvent y assister. Le prix des billets sera pour un cavalier, 1 fr. 50 c.; pour une dame, 1 fr. »

de 1842. Le préfet de police fit alors mettre les scellés sur cette école d'impiété et de dépravation. Dans les diocèses de Langres, de Limoges et de Nantes, les préfets fermèrent les succursales de la *primatiale* de Paris, et ces mesures s'accomplirent sans autres réclamations de la part du fondateur entêté de l'*Eglise catholique française* qu'une pétition adressée aux deux Chambres législatives. Voilà où aboutit une tentative insensée, preuve nouvelle de l'impuissance de l'ennemi contre la religion de Jésus-Christ.

L'ex-primat de l'Eglise française obtint alors un emploi dans les postes; mais en 1848 il reparut comme orateur de club, et vécut dans la misère jusqu'à sa mort, en 1857.

Les abatteurs de croix.

Après les jours néfastes de la grande Révolution, qui fit tant de ruines dans notre belle patrie, tous les signes extérieurs de notre sainte religion furent rétablis. Le blasphème avait fait, pendant la Révolution, des ravages terribles : on le flétrit dans toute bouche qui se respectait, ce qui porta les mauvais à multiplier les leurs. L'abstinence du vendredi, du samedi, des veilles de fête et du Carême rentra dans l'usage général. Les nombreuses statues de saints placées jadis au coin des maisons, à l'angle des rues, et qu'on avait brisées ou cachées, furent installées de nouveau où la piété des pères les avait honorées. Les croix des chemins reparurent en grand nombre, ornées de crucifix dont la vue rappelle à Dieu, et alors invitait les âmes à la pénitence après tant de sacriléges et d'erreurs. Chacun faisait un signe de croix en passant auprès d'elles, et, si c'était en accompagnant un mort à sa dernière demeure, on attachait à la grande croix une autre petite croix de bois qui semblait répéter nuit et jour au Seigneur : « O Jésus, vous êtes mort pour cette âme, sauvez-la ! » La

belle, la touchante, l'évangélique pratique, que ces images du Sauveur disposées de toutes parts pour faire souvenir le voyageur de son pèlerinage vers le ciel et de la soumission avec laquelle il doit accepter le travail, les sueurs et les peines de la vie[1].

« Je te salue, ô croix, notre unique espoir ! Affermis les bons, pardonne aux coupables, rends-nous dignes de toi. » Les histoires authentiques ne manquent point pour exciter

[1] Les *héros de Juillet,* comme on les appelait alors, d'accord avec le gouvernement, brisèrent les croix que nos ancêtres vénéraient. Voici en quels termes le jeune comte de Montalembert protestait contre ces abominables sacriléges : « Il s'est trouvé dans le monde un peuple qui s'est proclamé le pontife de la civilisation, le libérateur des nations, le maître de l'avenir ; et ce peuple a brisé la croix...; la garde nationale a toléré cette profanation, l'autorité l'a encouragée et la société l'accueillit avec une glaciale indifférence ou une pitié dérisoire. Ce sacrifice, ce dernier sacrifice entrait sans doute dans la vue de Dieu, et Celui qui nous a interdit jusqu'au désir de la vengeance, *se chargera sans doute du châtiment.* Mais, nous l'avouons, nous eussions voulu que ce calice nous fût épargné, qu'on nous eût laissé le privilége de vénérer extérieurement l'emblème sacré de notre foi, d'y tourner quelquefois nos yeux fatigués du monde. Nous savons que la vie nous a été donnée à une époque de sacrifices et d'épreuves; si nous n'étions qu'hommes, nous oserions à peine nous plaindre de la vue d'un roi forcé de renoncer à ses armoiries, forcé d'abdiquer l'honneur de ses ancêtres et huit siècles de gloire nationale, forcé de dire adieu à ces insignes que le monde ne comprend plus guère, mais auquel on tient comme à ces amis vieux et délaissés, que l'on chérit à cause même de leur abandon et de leur vieillesse; mais nous sommes de plus chrétiens, et nous croyons notre infortune et notre ignominie plus grande que la sienne. Notre cœur se soulève à la pensée de cet affront, et nous nous écrions avec un généreux compagnon de nos luttes et de nos croyances : « Remplacez ces croix d'or par des croix de » bois; qu'il y ait quelque chose entre Paris et le ciel pour en » détourner la foudre. »

cette sainte dévotion : on sait qu'en mille circonstances, dans le pays même, les abatteurs de croix ont presque tous fini misérablement. Les traits que l'on en raconte formeraient un volume.

Profanation d'une croix punie en ce monde.

Au sortir de notre Révolution, un respectable ecclésiastique travaillait au salut des âmes dans un hôpital, et prodiguait les secours et les consolations de la religion aux malades et aux blessés qui s'y trouvaient en grand nombre. On lui parla d'un soldat dont la vie paraissait un prodige dans l'état de mutilation où il était. Il eut la curiosité de le voir. Il s'approche; il aperçoit un homme dont la figure portait l'empreinte d'un grand calme. « Mon ami, lui dit-il, on m'a dit que vos blessures étaient très-graves. » Le malade sourit : « Monsieur, répondit-il, levez un peu la couverture. » Il la lève et recule d'horreur en voyant que cet infortuné n'a plus de bras. « Quoi ! lui dit alors le blessé, vous reculez pour si peu de chose? Levez la couverture aux pieds. » Il la lève et voit qu'il n'a plus de jambes. « Ah! mon enfant, s'écrie le charitable ministre, combien je vous plains! — Non, répond le malade, ne me plaignez pas, mon père; je n'ai que ce que je mérite : c'est ainsi que j'ai traité un crucifix. Je me rendais à l'armée avec mes camarades; nous rencontrâmes sur la route une croix qui avait échappé à la fureur des patriotes : aussitôt on se mit en devoir de l'abattre. Je fus un des plus empressés; je montai, et avec mon sabre je brisai les bras et les jambes du crucifix, et il tomba. A mon arrivée au camp, on livra bataille, et dès la première décharge, je fus réduit à l'état où vous me voyez. Mais Dieu soit béni, qui punit mon sacrilége en ce monde pour m'épargner en l'autre, comme je l'espère de sa grande miséricorde. » *(Retraite du P. Siniscalchi.)*

Impies frappés de mort.

Une personne très-honorable nous a adressé le trait suivant :

« En l'année 1848, alors que la Révolution semblait vouloir tout envahir et réduire au même niveau, dans un des bourgs du département de la Loire, trois jeunes gens, après avoir planté l'arbre de la liberté, voulurent le faire bénir et firent toutes les tentatives possibles auprès des pasteurs de leurs paroisses ; démarches qui furent inutiles, car l'autorité ecclésiastique s'y refusa complètement. Alors l'un d'eux prit la parole au milieu de toute l'assemblée qui l'entourait, et après avoir prononcé quelques paroles injurieuses à Dieu et à ses ministres, il déclara qu'il bénirait lui-même l'arbre de la liberté, et il se mit aussitôt en devoir de procéder à la cérémonie. Il se fait apporter de l'eau et une branche verte pour lui servir d'aspersoir, qu'il trempe dans l'eau, après quoi il lève le bras pour bénir l'arbre. Mais le Dieu vengeur l'a entendu : il tombe mort au pied de l'arbre... La foule qui l'entoure est terrifiée ; elle reconnaît la main qui vient de frapper le sacrilége. Quant à ses deux compagnons, ils reconnaissent leur faute et retournent au presbytère faire leurs excuses aux ministres du Seigneur.

— Un malheureux, à Angers, dans un accès de fièvre irréligieuse, conçut le projet d'aller placer un drapeau tricolore sur la tête d'un Christ ; mais la grille en fer qui environnait le monument l'ayant empêché de pénétrer dans l'enceinte, il remit à un autre moment cet acte d'impiété. Deux jours après, on l'entendit tout-à-coup s'écrier : « Je brûle ! je brûle ! » M. le curé, appelé, vint aussitôt, mais il ne put rien tirer de cet infortuné, tout entier à sa douleur, et s'écriant sans cesse : « Je brûle ! je brûle ? » Au bout de

deux heures, il mourut, poussant toujours le même cri de désespoir.

— A Beaune, en Bourgogne, on avait appelé, pour abattre la croix, un charpentier d'une petite ville des environs. S'en retournant chez lui, après cette profanation, avec des personnes de sa connaissance, il se vantait, comme d'une prouesse, d'avoir déjà fait trois expéditions de ce genre et de ne pas se porter plus mal. Toutefois l'éternité allait s'ouvrir pour lui effectivement; à peine avait-il mis le pied sur le seuil de sa porte, qu'il tomba mort et alla rendre à Dieu compte de son audace.

La peine du talion.

On lit dans *le Drapeau tyrolien* du mois de janvier 1867 :

« Un chapelain, visitant l'hôpital de Trautenau, trouva là, parmi nombre de blessés, un soldat prussien qui avait eu les deux bras emportés dans une des premières batailles de la campagne de Bohême. Le prêtre, s'apitoyant sur son malheur, essaya d'encourager et de consoler cet infortuné en l'exhortant à la résignation aux volontés d'en haut. Entendant ces paroles, le blessé fit un effort et se mit sur son séant : « Il est bien juste, prononça-t-il d'une voix émue, que je me soumette à la volonté de Dieu ; car je subis le juste châtiment d'un grand crime que j'ai commis. Lorsque j'entrai avec mon régiment sur le territoire autrichien, nous rencontrâmes une croix sur la route; je tirai mon sabre, et j'abattis les deux bras du crucifix. Dieu est juste : il m'a infligé le même traitement. Puisse ma punition servir à expier mon impiété passée ! »

Terribles punitions infligées aux profanateurs des croix.

A l'époque de la révolution de 1830, pendant laquelle on abattit un si grand nombre de croix de mission, à Reims

l'impiété se signala par des raffinements atroces dans cette circonstance.

On cite à ce sujet le trait suivant :

Un infortuné qui, pour se procurer le criminel plaisir de voir disparaître ce signe de salut, avait soudoyé des misérables, fut peu de temps après mordu par son chien, et mourut dans un violent accès de rage.

Un de ces hommes qui, bien payé, concourut à cette opération révoltante, tomba de la fenêtre d'un étage supérieur et se brisa dans sa chute.

Un second périt subitement dans les douleurs aiguës d'une colique néphrétique.

Un troisième, au moment où les journaux publiaient ces terribles nouvelles, était à l'Hôtel-Dieu, en proie à d'affreuses souffrances, et implorait à grands cris le pardon de son crime. (*Quotidienne,* 1er octobre 1830.)

— A Narbonne, même attentat, suivi de malheurs à peu près semblables. L'un de ceux qui vomissaient avec le plus de fureur des imprécations contre la croix, au moment où elle tombait de son piédestal, perdait son sang par la bouche, par le nez, et même par les yeux. Deux autres aussi périrent misérablement; un autre aussi a été frappé d'une cécité complète.

(*Quotidienne,* 2 et 3 novembre 1830.)

— Un huissier de la ville de Brou (Eure-et-Loir) déchargea son fusil sur le calvaire de ce lieu. A l'instant même les douleurs les plus aiguës le saisirent dans la partie du corps correspondant à celle où le plomb avait frappé l'image du Rédempteur. Toutes les ressources de l'art furent impuissantes; il succomba. Il conjura le Seigneur avec instances de lui pardonner; espérons qu'il aura obtenu grâce et miséricorde.

(*Journal des Villes et des Campagnes,* 7 mai 1832.)

Un impie mort sur le coup.

Une dame chrétienne nous a adressé la lettre suivante :

« Besançon, 20 octobre 1868.

» Votre ouvrage si intéressant sur les *Terribles Châtiments des Révolutionnaires* m'a rappelé une lettre de mon frère, missionnaire à Siam; elle est datée de mars 1853. Il écrit du séminaire des Missions-Etrangères de Paris, que le mercredi précédent, comme il revenait de la maison de campagne de Meudon, où les jeunes aspirants aux missions vont chaque semaine se délasser en s'exerçant à la marche, il vit, entre Meudon et Paris, la croix de pierre qui avait été rétablie sur la route, entourée de gens sans aveu et à moitié ivres, disant mille sottises à qui mieux mieux, non-seulement aux jeunes abbés qu'ils voyaient venir, mais au Christ lui-même étendu sur la croix de pierre. L'un d'eux l'apostropha ainsi : « Ah! tu ne dis rien? Attends, je vas te faire sauter... » Et, montant sur le piédestal de la croix, il l'ébranle si fort, en cherchant à la briser, qu'il perd pied et tombe à la renverse. Ses compagnons, ne le voyant pas se relever, s'écrient : « Ah! poltron, tu as peur? Allons, marche donc! » Il ne bouge pas. Alors ils avancent; ils lui prennent la main, essaient de le relever; il retombe inerte : il était mort! La colonne vertébrale s'était brisée dans sa chute. Cette punition fut si rapide, que les séminaristes, qui avaient vu la profanation de la croix, furent saisis de terreur en présence du cadavre de cet impie que la justice de Dieu venait de frapper. — Dans la même semaine, les pieux habitants du pays se réunirent et entourèrent d'hommages la croix du chemin, comme pour faire amende honorable à Dieu de tous ces outrages.

» Ce trait a été rapporté par mon frère, le P. Joseph Ducat, alors aspirant au séminaire des Missions-Etrangères. » N. Ducat. »

Profanation de la croix de Saint-Paul (île de la Réunion) en 1833. — Solennelle réparation en 1865[1].

C'est pendant que M. l'abbé Dalmond était à Saint-Paul qu'arriva dans cette ville un scandale dont les plus anciens paroissiens ne se souviennent qu'avec horreur; car enfin la colonie n'est pas parfaite sans doute, mais nous soutenons qu'il y a peu d'endroits au monde où la crainte de Dieu soit plus enracinée dans les cœurs.

A la suite d'un jubilé prêché à Saint-Paul en 1828, une croix avait été plantée sur la place de l'Eglise. C'était un digne couronnement et un touchant mémorial de ce temps de grâce et de bénédiction. Les habitants de Saint-Paul entouraient de vénération ce signe adorable de notre salut. Mais voilà que tout-à-coup, en 1831, six libertins, dont le cerveau sans doute avait été troublé autant par les fumées des liqueurs enivrantes que par le récit apporté par les feuilles publiques du sac de l'archevêché de Paris et de Saint-Germain-l'Auxerrois, veulent, eux aussi, se signaler par un sacrilége complot, celui d'abattre, pendant la nuit, la croix du jubilé de leur paroisse. Ils l'exécutent. En apprenant cet attentat, Mgr Dalmond tombe dans une morne stupeur : « Ah! les malheureux! s'écrie-t-il; Dieu ne laisse pas le sacrilége impuni; ils ne savent donc pas ce qui les attend? Quelquefois, il est vrai, la justice de Dieu, qui a l'éternité à son service, ne se presse pas pour punir; elle semble, comme dit le poète latin, poursuivre le coupable d'un pied boiteux. Mais quelquefois aussi elle frappe comme la foudre. » Mgr Dalmond prophétisait. Peu après, en effet, l'un faisait naufrage sur les côtes de Manille et tombait sous le fer d'un assassin. Un autre est foudroyé

[1] Voyez l'excellent *Almanach religieux de l'île de la Réunion* pour l'année 1867.

au milieu d'un affreux orage. Le troisième, se rendant à Saint-Denis, veut traverser à gué la rivière des Galets; mais le torrent l'emporte, il se noie. Le cadavre aurait dû être transporté par les eaux jusque dans la mer; mais, au contraire, il est poussé sur la rive droite de la rivière, et le lendemain on le trouve dévoré par les chiens. La tête seule du malheureux avait été laissée intacte; c'est par elle qu'on put le reconnaître. Un autre, repris de justice, mourait en prison, et nul n'osa accompagner sa triste bière à sa dernière demeure. Le cinquième tomba dans la plus déplorable imbécillité. Il perdit la parole, qu'il remplaça par le grognement du porc, et marchait à quatre pattes. Il mourut comme un autre célèbre impie, en mangeant ses excréments. Trop visible punition de ceux qui avaient souillé l'auguste symbole de notre rédemption. Le sixième, le seul qui n'eût pas porté la main sur la croix, mais qui faisait le guet pendant que ses camarades l'abattaient, est encore vivant. Son unique occupation est de tracer des croix sur le sable et de répéter en les traçant : « Ne touchez pas à la croix, cela porte malheur. » Que le rationalisme explique ces faits comme il voudra; pour nous, nous ne pouvons que baisser humblement la tête et adorer en silence la justice divine.

(*Vie de Mgr Dalmond,* par Mgr l'évêque de Saint-Denis.)

— Depuis longtemps la chrétienne population de Saint-Paul désirait qu'une réparation publique vînt effacer cet outrage public. Il lui semblait que ce crime, auquel cependant elle était bien étrangère, restait comme une tache sur son front. Cette réparation, ardemment et légitimement désirée, a eu lieu le 30 novembre 1865, jour de la clôture du jubilé.

La réparation a été solennelle, M. le maire de Saint-Paul et ses adjoints se sont fait un bonheur d'entourer la

solennité du 30 novembre de toute la pompe possible. M. le gouverneur, sur la demande qui lui en avait été faite, s'est empressé de permettre à la milice et à l'artillerie d'augmenter par leur présence l'éclat de la fête. M. le commandant Tricault avait fait pavoiser les bâtiments de la station, et tous les navires présents sur la rade de Saint-Paul avaient suivi son exemple avec empressement. La ville était remplie de monde et avait pris un air de fête et d'animation qui ne lui est pas habituel.

« J'ai eu le bonheur, dit un témoin oculaire, de me trouver à cette cérémonie, où la croix s'est élevée sur la place et devant cette foule immense, qui est tombée à genoux comme poussée par une commotion électrique; tous, hommes et femmes, avaient les yeux remplis de larmes. Le bruit des cloches et du canon, les harmonies de la musique, le son des clairons, les roulements des tambours, les chants sacrés, cette foule prosternée, ces yeux baignés de larmes, oh ! encore une fois, quel admirable et sublime spectacle ! Je crois que le bon Dieu a dû être content, car il se faisait ce jour-là un acte de foi bien solennel. »

Sacrilége puni.

Pouyastruc est un petit bourg des environs de Tarbes. Là, un jeune homme, appelé Dominique Côme, menait une vie si déréglée, qu'il était devenu la désolation et la terreur de sa famille. La gendarmerie avait été plusieurs fois obligée d'intervenir pour empêcher les actes de violence dont il menaçait ses parents lorsqu'il était ivre. Peu s'en fallut même, une fois, qu'il ne tuât son oncle.

Dans la soirée du 31 décembre 1868, la tête échauffée par la boisson, il se présenta chez un de ses cousins, prétendant passer la nuit dans sa maison. Celui-ci, qui craignait justement un hôte si dangereux, essaya de s'en

débarrasser. Côme se retira furieux, et s'armant d'une massue, il s'en alla dans un cimetière situé près de là.

On l'entendit bientôt poussant des cris, proférant des blasphèmes et frappant, à coups de massue, sur la croix qu'il voulait abattre. Voyant qu'elle résistait, il grimpa au sommet. Soudain, la croix tomba, et Côme, tombant avec elle, fut écrasé et resta sur le sol.

(*L'Ere impériale* de Tarbes.)

Treize impies morts à l'hôpital.

« J'étais, dit M. l'abbé Daux, en 1827, dans une ville épiscopale, où je prêchais le jubilé. Elle avait été le théâtre de toutes les horreurs pendant le règne du délire révolutionnaire. Des personnes parfaitement instruites de ce qui s'était passé dans ces jours de funeste mémoire me donnèrent les détails de ces scènes abominables. Seize bourgeois s'y étaient signalés par un zèle diabolique pour la mutilation et le renversement de la croix et des nombreuses statues qui ornaient le portail et l'intérieur de la cathédrale. L'un d'eux souscrivit à cette entreprise criminelle pour la somme de neuf cents francs; c'était attacher à cette œuvre de destruction une singulière importance. A partir de ce moment, la malédiction divine sembla s'attacher à eux. En effet, en cette année 1827, treize d'entre eux étaient déjà morts à l'hôpital, et le nom de celui qui avait fait le sacrifice de ses neuf cents francs se trouvait, depuis assez longtemps, inscrit sur les registres pour y entrer à son tour. Les deux derniers paraissaient devoir bientôt aller frapper à la même porte. »

CHAPITRE II.

CHATIMENTS DES D'ORLÉANS.

Déjà nous avons vu le choléra, ce terrible fléau, ministre des vengeances divines, faire expier à Paris ses profanations sacriléges; nous allons maintenant voir la main de la justice de Dieu s'appesantir sur la famille royale elle-même, qui avait encouragé toutes ces impiétés.

Au milieu des évènements de Juillet, la Révolution avait établi en dogme qu'afin d'orléaniser la patrie commune, il fallait la protestantiser. Dans l'espoir d'accomplir cette œuvre impossible, Louis-Philippe, qui a placé sa majesté sous la sauvegarde d'une loi, permet de mêler l'outrage à l'encens dû à son Dieu. Il essaie, par des subsides publics ou par des trames occultes, de raviver dans le royaume le calvinisme divisé et expirant, dit M. Crétineau-Joly. A l'ombre de la liberté des cultes, qui n'existe jamais lorsque la Révolution se charge d'en proclamer et d'en appliquer le principe, on multiplia les temples et les prêches dans des contrées où il n'y avait que de très-rares brebis séparées du Pasteur. On les combla de tendresses administratives et de faveurs budgétaires. L'abbé Châtel lui-même, sacré primat des Gaules par un pédicure, grand-maître anonyme des templiers de la droguerie parisienne, jouit, dans les beaux jours de sa religion *française,* de la faculté de créer des renégats et de se composer un clergé d'apos-

tasie. Lassé de tant d'efforts dont la dispendieuse stérilité lui devenait à charge, Louis-Philippe a cru que le pays se conformerait à l'exemple du roi. Déjà ses deux filles aînées, Louise et Marie d'Orléans, se sont vues dans la nécessité d'épouser Léopold de Cobourg et Alexandre de Wurtemberg, deux protestants. Une mort prématurée ne tarda point à frapper ces princesses ainsi sacrifiées à la raison d'Etat orléaniste, aux mariages mixtes et à une neutralité religieuse dont le sceptiscime a quelque chose d'effrayant pour la foi des peuples et le bonheur des familles[1].

Mort du duc d'Orléans.

Madame Amélie éleva ses filles chrétiennement, nous pouvons lui rendre cette justice; si elle consentit à des unions protestantes, c'est que la politique le demandait. On a dit que la reine des Belges, dont tout le monde admirait la vraie piété, ne pouvait se consoler d'être unie à un prince hérétique. Voici ce qu'écrivait l'un de ses frères à l'occasion de la mort de l'auguste défunte :

« Dieu a appesanti sa main sur nous, et nous a enlevé celle qui était l'honneur de notre famille, la consolation de la reine, l'objet de la vénération de tous. Elle est morte avec son grand cœur, ne songeant jusqu'au dernier moment qu'aux autres. Elle a accompli sa tâche en ce monde; aucune épreuve ne lui a été épargnée, et c'est ce qui l'a

[1] Deux mariages mixtes attristèrent les catholiques de France, La Providence s'est prononcée d'une manière qui peut servir de leçon. Le 2 janvier 1839, la princesse Marie meurt à Pise, moins encore de maladie que de douleur de se voir trompée dans ses espérances, et de devenir mère non pas d'un fils de saint Louis, mais d'un protestant wurtembergeois.

(Rohrbacher.)

tuée. Mais au moins sa mort a été entourée de consolations. Elle est morte heureuse, heureuse de la déchirante douleur de ce mari si froid d'ordinaire et qu'elle aimait si tendrement, heureuse de nous voir tous auprès d'elle, heureuse, après une vie de souffrance, d'être délivrée de sa tâche... »

Le duc d'Orléans, héritier présomptif du trône, avait épousé une princesse protestante de Mecklenbourg. La France catholique, qui empêcha Henri IV, tant qu'il fut huguenot, de monter sur le trône de saint Louis, quoiqu'il fût de sa race, la France catholique voyait avec dégoût s'approcher du même trône une huguenote étrangère venue d'Allemagne; et voilà ce qui détourna les cœurs de s'attacher à cette famille. En revanche, la coterie protestante s'insinuait partout avec des airs de triomphe. Dans plusieurs localités où les protestants ne sont pas en nombre légal pour avoir un seul ministre, ils en obtinrent facilement plusieurs. Vers la mi-juillet 1842, ceux de Strasbourg paraissaient rayonnants de joie. La protestante duchesse d'Orléans devait y venir sous peu des eaux de Plombières, accompagnée de son époux, pour présider à l'installation des diaconesses protestantes. On parlait quelquefois de lui donner le palais bâti par les anciens évêques de Strasbourg ; le bruit courait même qu'on ôterait la cathédrale aux catholiques pour la livrer aux protestants. Ces derniers triomphaient. Un homme catholique du peuple leur dit : « Ne vous y fiez pas trop ; tôt ou tard vous verrez que le bon Dieu est catholique. » Effectivement, dès le 13 juillet au soir, une nouvelle du télégraphe, comme un coup de foudre, changea le triomphe des protestants en deuil et consterna les catholiques eux-mêmes : le duc d'Orléans, en allant de Paris à Neuilly faire ses adieux à ses parents, s'est tué sur le chemin de la Révolte, en sautant de sa voiture, dont les chevaux s'emportaient, et le jour fixé pour

son entrée triomphale à Strasbourg fut le jour de son service funèbre dans la cathédrale [1].

M. Crétineau-Joly, à l'occasion de cette catastrophe, a écrit les réflexions suivantes :

« Cette lamentable mort, retentissant comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, fut pour la famille d'Orléans une douleur aussi légitime que profonde. Il y eut bien des larmes versées autour de ce corps si prématurément refroidi, et la France s'associa par des paroles de compassion à un deuil royal qui était le précurseur de celui de la

[1] On lit dans la *Vie de Mme Amélie*, écrite par M. Trognon, sur la demande des princes d'Orléans :

« La mort du duc d'Orléans eut dans la vie de sa mère un long retentissement. Ce coup, d'une soudaineté si lamentable, ne laissait pas à la reine la consolation qui avait adouci pour elle la mort de la princesse Marie : l'inquiétude pour l'âme de son fils était une plaie qui lui restait au fond du cœur, et qui devait saigner bien longtemps encore. »

— Le comte de Chambord apprit en voyage la fin tragique du fils de Louis-Philippe, objet de grandes espérances, et que la mort venait de livrer bien jeune au jugement libre de l'histoire.

« En recevant cette nouvelle, le comte de Chambord me parut frappé de son importance; cependant une impression pénible attristait son visage : « Quelle que soit, me dit-il, la » portée politique de cet évènement, c'est un grand malheur » privé, que je déplore profondément, car le duc de Chartres » est mort sans avoir eu le temps de se reconnaître ! Voici les » noms de ce prince, veuillez les remettre au curé de Tœplitz; » dites-lui que je demande pour Ferdinand d'Orléans, mon » cousin, les prières de l'Eglise, et que demain je me rendrai, » avec tous les Français qui sont ici à la messe qui sera dite » à son intention. » Le lendemain, en effet, nous suivîmes le prince à la chapelle publique du château; le général Talon, sa famille et plusieurs autres Français, se joignirent à lui et s'associèrent à son deuil religieux.

(*Souvenirs des voyages du comte de Chambord*, par le comte de Locmaria.)

dynastie. Mais la pitié que les grandes catastrophes provoquent tout naturellement cherchait dans celle-ci plus qu'une émotion passagère. Les partis y découvrirent de mystérieux enseignements. En rapprochant les circonstances de cette chute, ils leur attribuèrent une terrible signification. C'était la veille de la prise de la Bastille, dans ce mois de juillet, le mois des révolutions, que le fatal évènement avait eu lieu sur le chemin de la Révolte. La tête de l'héritier de la monarchie des barricades s'était brisée sur un tas de pavés. Il avait été recueilli, il avait rendu le dernier soupir dans une boutique d'épicier, l'emblème et la force du gouvernement de 1830; et Louis-Philippe qui, afin de s'emparer de la couronne, donna pour mot d'ordre : « Surtout point de régence et pas d'enfant, » se trouva, par une sublime ironie du ciel, obligé d'avoir recours à un enfant et à une régence. Mais, dans cette famille toujours pleine d'ingratitude et de folie, le berceau, dérogeant à la loi commune, ne peut pas faire oublier la tombe.

» Affaissé sous un châtiment sans consolation, ce châtiment réservé à ceux qui vivent longtemps, le malheureux vieillard a soutenu de son bras chancelant la malheureuse mère suivant à pied jusqu'au château de Neuilly le cadavre de son premier-né, de ce fils qu'en 1810, à Palerme, elle salue dans ses entrailles du titre déjà convoité de roi de France. Durant ce lugubre trajet, les larmes se mêlèrent aux prières, les tristes images se confondirent avec les tristes souvenirs. »

M. Trognon, dans la *Vie de Madame Amélie*, cite ces lignes de la reine sur la mort de son fils :

« Mon fils bien-aimé, celui dont la naissance avait fait mon bonheur, dont l'enfance et l'adolescence avaient fait toute mon occupation, dont la jeunesse était ma gloire et ma consolation, et qui, j'espérais, serait l'appui de mes

vieux jours, n'existe plus! Il nous a été enlevé au milieu du plus complet bonheur, et de la plus heureuse perspective pour l'avenir!... Que la sainte volonté de Dieu soit faite, je méritais cette punition, j'aimais trop mon pauvre enfant!...

» Quand le prince eut rendu le dernier soupir, le roi m'a emmenée dans la chambre voisine; je me suis jetée à son cou; nous étions malheureux ensemble; notre irréparable perte nous était commune, et je souffrais autant pour lui que pour moi.

» Au bout de quelques minutes on a dit que tout était prêt; le corps avait été placé sur un brancard, couvert d'un drap blanc. Il était porté par quatre hommes de la maison, et soutenu par quatre gendarmes. On est sorti par la porte cochère de l'écurie; il y avait au dehors une foule immense. Deux bataillons du 2e et du 17e léger, qui naguère avaient passé avec lui les Portes-de-Fer et le col de la Mouzaïa, bordaient la haie et ont continué avec nous. Nous avons tous suivi à pied le corps de ce fils bien-aimé, qui peu d'heures auparavant arrivait sur cette route, plein de santé, de force, de bonheur, d'espérance, pour embrasser ses parents, plongés à présent dans une immense douleur. »

Le testament du duc d'Orléans.

Au moment de partir pour l'expédition des Portes-de-Fer, le duc d'Orléans avait, dans une heure de mélancolique abandon, rédigé quelques pages sous forme de testament. Ces pages, qu'il aurait peut-être mieux valu anéantir, par respect pour la mémoire du mort, étaient l'expression d'une âme vouée au doute et incertaine de l'avenir. L'inexpérience du jeune homme, ainsi que les troubles de sa foi religieuse et monarchique, s'y font jour à chaque phrase. Dans un temps où la Révolution attribue tous les droits au

peuple, c'est-à-dire à elle-même, et où les princes se plaisent à ne s'en reconnaître que le moins possible, une pareille profession d'anarchie fut acceptée comme un déplorable phénomène. On lit dans ce document :

« ... C'est une grande et difficile tâche que de préparer le comte de Paris à la destinée qui l'attend; car personne ne peut savoir dès à présent ce que sera cet enfant lorsqu'il s'agira de reconstruire sur de nouvelles bases une société qui ne repose aujourd'hui que sur les débris mutilés et mal assortis de ses organisations précédentes. Mais que le comte de Paris soit un de ces instruments brisés avant qu'ils aient servi, ou qu'il devienne l'un des ouvriers de cette régénération sociale qu'on n'entrevoit qu'à travers de grands obstacles et peut-être des flots de sang; qu'il soit roi ou qu'il demeure défenseur inconnu et obscur d'une cause à laquelle nous appartenons tous, il faudra qu'il soit avant tout un homme de son temps et de la nation, qu'il soit catholique et serviteur passionné, exclusif, de la France *et de la Révolution.* »

Quand Louis XIV, dans tout l'éclat de sa jeunesse et radieux de majesté, s'adressait, comme le duc d'Orléans, à son fils au berceau, il ne faisait point appel aux idées sociales nouvelles. Il ne conseillait point à cet enfant d'être un serviteur passionné, exclusif, de la Révolution. Il n'aurait jamais osé déclarer : *Ma foi politique m'est encore plus chère que mon drapeau religieux.* Blasphème royal, préférence aussi absurde que sacrilége, dont un père et une épouse n'auraient pas dû se faire les éditeurs.

Ce qui prouve encore que le socialisme révolutionnaire était caché dans les profondeurs de l'orléanisme.

Ce socialisme vague, indéterminé, était en réalité la religion du fils de Louis-Philippe; il l'appelle SA FOI politique, tandis que le catholicisme n'est que SON DRAPEAU, retournant ainsi le sens raisonnable de ces deux mots.

Et encore le catholicisme n'est-il accepté par lui que parce qu'il croit y voir, par une interprétation pareille à celle des Mazzini, des Lamennais et de quelques autres sectaires, un accord de principes avec *ces idées sociales nouvelles* au triomphe desquelles il s'est voué.

Il veut que son fils soit élevé dans ce culte, dans cette religion révolutionnaire, et qu'il soit, ainsi que lui, un serviteur exclusif et *passionné* de la révolution. C'est, en réalité, *sa passion* qu'il lègue à son fils par testament.

C'est sans doute pour éviter à la France et au monde l'aggravation de maux qui serait résultée du fanatisme révolutionnaire de ce jeune prince qu'il avait été frappé. C'est l'avenir de l'usurpation et de la révolution que la Providence avait détruit en lui, en même temps qu'elle sommait Louis-Philippe de revenir à ses devoirs de chrétien et de prince français, en lui montrant la ruine de ses combinaisons et la chute de sa race dans LE CHEMIN DE LA RÉVOLTE.

La croix reparaît publiquement dans Paris aux funérailles du duc d'Orléans.

Au jour marqué pour le convoi funèbre, on vit le clergé, précédé des insignes de la religion, passer processionnellement dans les rues de Paris pour aller jeter à Notre-Dame l'eau bénite sur la dépouille du prince. O contraste des révolutions! la croix, qui depuis 1830 avait été exilée des rues de la capitale, reparut triomphante par la mort, et elle rentra dans le même temple qui en fut dépouillé à cette époque.

Et parmi les hommes qui conduisaient ou escortaient le funèbre cortége, nos yeux découvraient les fonctionnaires de ce temps où l'on procédait à la dégradation du monument et au bris sacrilége de la croix; et un archevêque de

Paris donnait l'absoute, et il recevait les jeunes dépouilles royales au jour anniversaire du triomphe de la révolution de 1830. Dès ce moment la famille de Louis-Philippe pouvait bien, pour quelques années encore, maintenir son rang parmi les familles couronnées; mais tout le monde sentait que Dieu, dans la sévérité de ses desseins, avait parlé contre elle. Un instinct qui se communiquait d'une âme à l'autre, dans notre pays, avertissait la France que la main de la Providence se retirait de la dynastie de Juillet; aussi l'avenir apparaissait-il sombre et sans issue [1].

[1] Plusieurs journaux ont raconté que l'on a trouvé, dans les poches de ce malheureux prince, mort d'une manière si tragique, les *chansons* de Béranger, qui ont tant contribué, comme on le sait, à la révolution de 1848, qui a chassé les d'Orléans et préparé le second empire.

CHAPITRE III.

DERNIÈRES ANNÉES ET CHATIMENTS DE LOUIS-PHILIPPE.

« Louis-Philippe, dit M. Crétineau-Joly, ne fut qu'un homme médiocre. »

Il est impossible de mieux dire. Si d'ailleurs ce résumé fidèle et complet avait besoin d'être confirmé, il suffirait d'un fait bien simple : Louis-Philippe, roi des Français, est demeuré l'idéal des hommes médiocres.

Jamais homme ne fut moins roi. C'est un homme du dix-huitième siècle. Il était jeune quand le siècle de Voltaire finissait par la guillotine. Il profita de sa jeunesse pour se faire admettre au club des Jacobins et recevoir la dignité d'huissier au club. Devenu général de la République française, il signait : *Louis-Philippe Egalité, prince français pour son malheur, et jacobin jusqu'au bout des ongles.*

Cette jeunesse orageuse n'empêcha pas Dumouriez de proposer à la Vendée, pour général en chef, le fils d'Egalité. Charette, indigné, répondit par un refus qui ne permettait pas d'insister. L'orléanisme pouvait, sans se démentir, jouer ce double rôle et observer cette double attitude. L'orléanisme est un legs de l'ancien régime ; son libéralisme cache une indifférence, un égoïsme qui a prolongé le dix-huitième siècle.

Une lettre curieuse de Louis-Philippe, dirigée contre la

Pologne, une lettre datée de 1806, en donne un saisissant exemple.

C'est au dix-huitième siècle que la Pologne assassinée commença cette vie étrange, victorieuse de la mort, supérieure à la mort, qui frappe aujourd'hui ses bourreaux d'une inquiétude surnaturelle. Louis-Philippe d'Orléans, alors émigré, écrivait :

« Il faut que l'empereur de Russie ne souffre point la paix de la Prusse; il faut, si elle est faite, qu'il ne la reconnaisse pas. *Il doit mettre en mouvement toutes les forces de son vaste empire pour empêcher la* RÉSURRECTION DE LA POLOGNE; et il le doit également, soit que la Prusse ait la lâcheté de s'y soumettre, soit qu'elle ait le courage de s'y opposer. *Le sort de l'empire de Russie, comme celui de la Prusse, dépend de celui de la Pologne*[1]. »

Cette lettre est adressée au comte d'Entraigues et datée du 2 novembre 1806. A la fin de la lettre, Louis-Philippe prie son correspondant de venir causer avec lui de *tout cela à fond*, et ajoute :

« Si vous trouvez que mes idées en soient dignes, votre plume de feu les transmettra. »

Voilà donc une plume de feu chargée d'empêcher la résurrection d'un peuple !

En parlant ainsi, en adorant la Russie, en assassinant la Pologne autant qu'il était en lui, Louis-Philippe demeurait fidèle aux traditions de Voltaire, qui admirait le partage de la Pologne. Le siècle *nul*, qui prit Voltaire pour un philosophe et Boucher pour un artiste, méritait de consommer dans l'ordre social un crime inconnu : le meurtre d'une nation chrétienne[2].

[1] Laurent (de l'Ardèche), p. 245.
[2] *Le Monde*, 14 janvier 1862.

Dernier entretien de Louis-Philippe avec Mgr Affre, archevêque de Paris.

L'esprit du gouvernement de Louis-Philippe, c'était l'esprit du monde, tel que nous l'avons vu définir par le païen Tacite : *Corrumpi et corrumpere sæculum vocatur*. On en vit des preuves éclatantes. Plusieurs ministres, pairs de France, furent convaincus publiquement d'avoir volé, comme des fripons vulgaires. Un pair de France, d'un ancien nom, fut convaincu d'avoir égorgé, avec une préméditation atroce, la mère de ses enfants, sa propre femme, fille du général Sébastiani.

La partie ecclésiastique de la cour n'était pas non plus sans reproche. L'abbé Guillon, professeur à la Sorbonne, était aumônier de la reine. Or, pour avoir compilé une bibliothèque des Pères de l'Eglise, il n'en avait pas mieux pris leur esprit; car il montra une servilité peu commune. Malgré les règles de l'Eglise, qu'il devait connaître, malgré la défense de l'archevêque de Paris, qu'il connaissait, il se permit de donner les derniers sacrements à un hérétique obstiné, l'abbé Grégoire, évêque schismatique de Loir-et-Cher, qui mourut impénitent le 28 avril 1831. L'abbé Guillon reconnut plus tard sa faute, que l'opinion catholique lui reprocha sévèrement. Lorsqu'il eut été nommé à l'évêché de Beauvais, il s'éleva contre lui une réclamation si générale, qu'il dut renoncer à sa nomination. Or, quand l'aumônier, le conseiller ecclésiastique de la cour, a des idées si confuses sur l'autorité de l'Eglise, il n'est pas étonnant que la cour même n'en ait pas de plus saines.

De pareils évènements pouvaient être regardés comme un avertissement du Ciel. On n'y fit pas toute l'attention qu'on aurait dû faire. Lors de la réception des autorités

de la capitale pour la fête du roi en 1846, l'archevêque de Paris, ayant osé dire dans son discours que *l'Eglise réclamait la liberté et non la protection*, Louis-Philippe, choqué de cette liberté épiscopale, empêcha que ce discours ne fût imprimé au *Moniteur* avec tous les autres. Quand il fut question d'une nouvelle présentation au jour de l'an 1847, l'archevêque prévint la reine qu'il viendrait bien offrir ses vœux au roi, mais qu'il était dans l'intention de ne pas faire de discours, et cela pour ne pas s'exposer de nouveau à un affront comme à la Saint-Philippe. La reine, dans l'espoir de tout concilier, ménagea une entrevue, que l'archevêque rapporta en ces termes à l'un de ses amis : « Le roi me reçut dans son salon, et, comme c'était son habitude, il me tira à part dans l'embrasure d'une fenêtre, où il me fit asseoir et s'assit lui-même. Là, nous fûmes quelque temps à nous regarder en silence. A la fin, je pris la parole et je lui dis : Ayant su que le roi désirait me parler, je me suis rendu avec empressement à son invitation. — Moi, dit le roi, je n'ai rien à vous dire ; c'est vous, m'a-t-on dit, qui vouliez me parler, et je suis prêt à vous écouter. — Eh bien ! le roi doit savoir le sujet de ma visite; comme je ne veux pas m'exposer encore à l'affront qui m'a été fait lors de la dernière présentation, je me propose de venir offrir mes vœux pour la santé du roi à la tête de mon clergé, mais je ne ferai pas de discours. — Ah ! je vois, c'est une nouvelle attaque que vous dirigez contre moi; je croyais que toutes nos discussions étaient finies, et il paraît que vous voulez encore recommencer. Si j'ai empêché que votre discours ne fût publié, c'est que vous vous étiez permis des conseils inconvenants. — J'en demande bien pardon au roi, mais ni mes intentions ni mes paroles ne pouvaient avoir ce sens : demander la liberté et non la protection est peut-être la demande la plus modérée que puisse faire l'Eglise. — Et moi, je ne l'entends pas ainsi;

avec vos demandes et vos journaux, vous jetez le trouble partout. » Et passant tout de suite à une autre question : « Ainsi, par exemple, je sais qu'il y a peu de temps, vous avez assemblé un concile à Saint-Germain. — Ce n'est point un concile que nous avons assemblé; mais quelques évêques, mes suffragants et mes amis, sont venus me voir, et nous avons traité de différents points de discipline ecclésiastique. — Ah ! je le disais bien, que vous aviez formé un concile, sachez que vous n'en avez pas le droit. » Jusqu'à ce moment, racontait l'archevêque, j'avais répondu au roi avec beaucoup de déférence, en évitant presque de le regarder; mais à ce mot j'élevai les yeux et les fixai sur les siens. Je lui dis avec fermeté : « Pardon, Sire, nous en avons le droit, car toujours l'Eglise a eu le droit d'assembler ses évêques pour régler ce qui pouvait être utile à leurs diocèses. — Ce sont là vos prétentions, mais je m'y opposerai. D'ailleurs l'on m'a dit aussi que vous aviez envoyé un ambassadeur au Pape; je sais même que c'était pour lui demander la permissiou de faire gras le samedi. — C'est vrai, Sire, nous avons envoyé un ecclésiastique faire quelques demandes au Pape; mais cela même est dans les droits de tous les fidèles et, à plus forte raison, des évêques. — Et qu'est-ce que vous lui avez demandé encore ? Je veux le savoir. — Si c'était mon secret, je le dirais tout de suite au roi; mais ce n'est pas seulement le mien, mais encore celui de mes collègues, et je ne puis le dire au roi. » A ces mots, le roi, rouge de colère, se leva brusquement, me prit par le bras et me dit : — « Archevêque, souvenez-vous que l'on a brisé plus d'une mitre. » Je me levai à mon tour, disant : « Cela est vrai, Sire, mais que Dieu conserve la couronne au roi, car on a vu briser aussi bien des couronnes. » Telle a été ma dernière audience avec Louis-Philippe. Le surlendemain, je me présentai avec mon clergé à l'audience; je souhaitai verbale-

ment au roi mes vœux pour sa santé; puis l'on fit un discours assez long avec mes paroles, et on l'inséra au *Moniteur* comme si je l'avais prononcé. »

D'après ce récit de l'archevêque de Paris, publié dans les *Annales de philosophie chrétienne* (n° 103, juillet 1848), on voit, une fois de plus, que la politique des d'Orléans, comme celle des Bourbons et des Bonapartes, et généralement de tous les gouvernements modernes, vis-à-vis de l'Eglise de Dieu, c'était de la tenir dans la servitude pour l'avantage de la dynastie. Nous avons vu tomber Bonaparte, nous avons vu tomber les Bourbons, nous allons voir tomber les d'Orléans [1].

En février 1848, cette famille est au comble de la prospérité : Louis-Philippe admis au rang des premiers souverains de l'Europe, tous ses enfants convenablement établis, la guerre d'Afrique terminée par la soumission du chef des Arabes, des armées nombreuses et fidèles, la majorité des deux Chambres sincèrement dévouée, une année abon-

[1] On sait ce qui est arrivé depuis. Louis-Philippe est tombé; sa chute a été tout-à-fait ignominieuse; ses lâches concessions faites peu auparavant n'ont pu le soustraire à la haine de ces hommes qui détestent toute autorité. Les fortifications de Paris, les forts détachés, élevés avec de si énormes dépenses, en vue de comprimer les élans de l'esprit révolutionnaire, n'ont été d'aucune utilité. On avait envisagé ce moyen comme le fait d'une haute prudence, d'une sagesse profonde; mais il a été prouvé une fois de plus qu'il n'y a ni prudence ni sagesse contre le Seigneur, qui sait réprouver la sagesse des sages et la prudence des prudents. L'archevêque a succombé aussi dans cette crise révolutionnaire, mais noblement. Il a été martyr de sa charité; il était résolu, en allant sur ce théâtre de carnage, de donner sa vie pour ses brebis, comme le bon Pasteur par excellence. Que de bouches ont célébré ses louanges ! J'ai parcouru l'Allemagne peu après, j'ai trouvé son portrait dans bien des salons, chez les protestants eux-mêmes. Tout ce que la religion marque de son sceau devient vénérable.

dante succédant à une année de cherté; on ne craignait qu'une chose, la mort du roi, suivie d'une régence. Le roi ne meurt point, mais, à propos d'un banquet, il y a, sans que personne l'ait préméditée, une révolution complète, et la dynastie d'Orléans est congédiée tellement à l'improviste qu'elle n'a pas même le temps de prendre des habits et des provisions de voyage.

Le seul écho de cette révolution ébranle tous les rois et tous les peuples de l'Europe; il s'aperçoivent avec effroi que les bases de tous les empires, de tous les royaumes, de toutes les républiques, de toutes les familles, de toutes les propriétés, sont minées, vermoulues, calcinées, réduites en poudre, et remplacées par un volcan qui menace d'un moment à l'autre d'engouffrer toutes les sociétés humaines dans un commun incendie. Peuples et rois se troublent, s'assemblent, se heurtent et s'efforcent de soutenir le monde croulant avec des constitutions et des lois en papier.

La seule Eglise de Dieu, bâtie sur le roc, apparaît tranquille et confiante, avec sa sainte hiérarchie de peuples unis et soumis à leurs prêtres, de prêtres unis et soumis à leurs évêques, d'évêques unis et soumis au Vicaire de Jésus-Christ, de Jésus-Christ qui est avec elle tous les jours jusqu'à la consommation des siècles, et qui a donné sa parole : *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

Au moment où ce roi voltairien croyait avoir établi définitivement sa dynastie, après avoir enfin organisé le chapitre de Saint-Denis, qui devait être, dans sa pensée, une pépinière d'évêques faciles et complaisants, il espérait être désormais maître de la situation. Hélas ! il n'avait pas compté avec la Providence, qui veillait sur l'Eglise en France. Voici comment un éloquent écrivain raconte la chute ignominieuse du fils de Philippe-Egalité :

« Une immense révolution s'est accomplie avant qu'on

ait eu pour ainsi dire le temps de s'en apercevoir. En deux jours, tout Paris a fait l'œuvre ; au bout de huit jours, Paris avait reçu la réponse et l'assentiment de toute la France.

» Un prince habile, un trône bien armé, une classe puissante rangée autour du pouvoir, et qui avait mis dix-huit ans à le fortifier, sont tombés, suivant la menace de l'Ecriture, *comme un vase d'argile sous une massue de fer*. Le monde a reconnu tout de suite quelle main frappait. Chacun a senti que ce qu'elle abattait ne se relèverait pas. Aucune idée de résistance n'est venue à personne. Tous se sont courbés, tant la Providence se manifestait terrible, juste, logique.

» La veille du 22 février, la France s'était endormie dans une paix profonde, dans une grande prospérité matérielle. Cette paix ne pouvait durer plus longtemps que la vie du roi, cette prospérité était menacée de plus d'une manière, c'est vrai ; on prévoyait des jours laborieux, on s'attendait à de nombreuses et graves catastrophes financières et industrielles ; cependant toute inquiétude était ajournée, parce que la société avait confiance en elle-même. On aurait pu, sans la troubler un moment, lui prédire ce qui est arrivé, elle ne l'aurait pas cru. Un coup de foudre éclate et cette sécurité n'est plus. Tout est non pas modifié, mais bouleversé de fond en comble. C'est plus qu'une révolution politique, c'est une révolution sociale qui arrive par le télégraphe. Les influences sont détruites, les positions sont perdues, les fortunes sont ébranlées[1].

[1] Dans la *Vie de Mme Adelaïde*, l'auteur dit que « la reine en était venue à acquérir la pleine conviction de la mission providentielle assignée à son mari, du devoir et du droit qu'il y avait pour lui de faire ce qu'il avait fait. » A la lueur du coup de foudre du 24 février 1848, Madame Amélie, victime elle-

» Cette insurrection était du genre de celles que décrit Tacite : « peu la conçurent, la plupart la voulaient, tous » la souffrirent. » Elle prend Louis-Philippe d'Orléans pour point de mire, et alors elle était une justice du ciel, car la puissance sans droit est la plus détestable chose qu'on puisse imaginer. L'insurrection éclatait par des moqueries elle débordait par des jeux de mot, elle sonnait ses fanfares à coups de sifflet. Sans frein, mais sans passion, elle assistait à la chute du trône qu'elle avait élevé dans un jour de colère. Le roi de Juillet fuyait sans être suivi, et ses hommes perdirent leurs emplois, mais leurs emplois n'y perdirent rien. Dans les rues, sur les places publiques, au foyer même de la famille, il n'y eut qu'un cri. Tout le monde vit la main de Dieu dans une punition aussi éclatante. Chacun disait : Leurs pères ont péché, ne faut-il pas qu'ils expient les iniquités ?

» Lorsque, le 21 janvier 1793, Louis XVI parut sur la place où la Révolution avait dressé son échafaud, il se trouva près du royal martyr un prêtre qui, avec la France entière, lui dit : « Fils de saint Louis, montez au ciel. » Lorsqu'au 24 février 1848, Louis-Philippe d'Orléans, qui se proscrivait lui-même, arriva sur cette même place sans nom, il ne vit auprès de lui qu'un avocat juif escortant quelques insurgés, et ce juif lui disait : « Fils du citoyen Egalité, montez en fiacre[1]. »

même de la révolution dont sa famille avait profité en 1830 aux dépens de ses parents, qui n'avaient eu pour elle que des bontés, elle répétait ces paroles, dit M. Trognon : « *Jamais je n'ai plus vivement senti que maintenant la peine que m'ont faite les journées de Juillet* 1830... Je suis plus malheureuse à présent que je ne l'étais alors, quand je songe à l'avenir brisé de mes pauvres enfants, à l'exil qui les attend, et qu'ils ne connaissent pas, comme je l'ai déjà connu ! »

[1] Nous trouvons les détails suivants dans le volume *le Palais des Tuileries en* 1848, par l'abbé Denys :

Humiliations des d'Orléans.

Voici des réflexions d'un écrivain contemporain sur la chute de ce gouvernement voltairien :

« L'édifice de 1830 s'effondre de la base au sommet. Il a croulé, et Louis-Philippe disparaît avec sa famille, sans recueillir un peu de cette banale commisération qui s'attache à toutes les grandes infortunes. La sienne a été si éclatante, que les athées eux-mêmes voient, dans ce 24 février 1848, un jour providentiel, un arrêt caché dans le trésor des vengeances divines. Moins d'une heure après que la tempête eut balayé cette race qui s'était multipliée comme les grains de sable du désert, personne ne s'occupa d'elle. Nul, dans ce naufrage mérité, ne s'inquiéta du sort réservé à tant de princes. Ils avaient été sans pitié; les justices du ciel et de la terre ne permettent point qu'ils restent sans châtiments. Aussi jamais on ne constata dans l'histoire une telle déroute royale ; jamais on ne remarqua une pareille insensibilité de la part du peuple.

» Charles II d'Angleterre, vaincu par Cromwell à la bataille de Worcester, a gravé dans les annales de la royauté un souvenir qui ne périra pas. Le chêne de Penderell, qui reçut et abrita le Stuart proscrit, est encore célèbre sous le nom de *Chêne royal,* même lorsqu'il n'y a plus de Stuarts. L'astronome Halley et les Anglais en firent une constellation. Les aventures de Charles-Edouard et le dévouement de Flora Macdonald ont retenti dans le monde entier; ils

« Louis-Philippe s'était travesti; il avait coupé ses favoris, portait des lunettes vertes, et avait enveloppé le bas de sa figure d'un cache-nez. Il voyageait sous le nom de M. Durand. »

provoquent toujours des émotions nouvelles. Le roi de Pologne, Stanislas Leckzinski, fuyant de Dantzig, tantôt dans une frêle barque, tantôt à travers les campagnes inondées d'ennemis, a captivé l'attention publique. L'empereur Napoléon, s'exilant à l'île d'Elbe ou prisonnier à Sainte-Hélène, a pour escorte les commissaires des puissances ou les flottes anglaises. Quoique découronné, Charles X reçoit sur sa route, de Rambouillet à Cherbourg, tous les honneurs dus à la majesté souveraine; les siens l'entourent de leur tendresse et de leurs respects. Le monarque et sa famille sont accompagnés de la douleur des bons et de l'hommage involontaire des méchants. C'est le premier écho de la postérité.

» Louis-Philippe et sa dynastie ne laissent, eux, aucun souvenir dans les esprits, pas un regret dans les âmes. De la place sans nom, de la place où la tête de Louis XVI tomba sur l'échafaud, le peuple les a vus s'acheminer vers l'exil, et le peuple applaudit à cette lente mais admirable justice. Les d'Orléans, pareils à des cendres qui restent après un embrasement, seront les seuls à la méconnaître. On ne sait s'ils vivent ni s'ils meurent; ils se sont évanouis comme un songe après le réveil. L'indifférence générale les protége bien mieux que les déguisements et que les précautions. C'est tout au plus si on daigne sourire de ce jeune duc de Montpensier qui, sans avoir combattu, s'échappe, nouvel Enée, en abandonnant Créuse, son épouse, et n'emportant même pas sur ses épaules, comme son devancier, le père Anchise et les dieux de la patrie.

» Un oubli, sublime de spontanéité, pèse déjà sur les d'Orléans. Dans son numéro du 6 mars 1848, le *Journal des Débats* réunit son courage à deux mains, et il raconte les burlesques détails de la fuite : « A Versailles, dit-il, Louis-» Philippe et Marie-Amélie prirent une voiture pour les » conduire à Dreux. Le roi prit un vieil habit et un vieux

» chapeau, après avoir coupé ses favoris et s'être grimé de
» manière à n'être pas reconnu. »

» Cette déplorable odyssée d'une famille jusqu'alors si unie et se séparant afin de courir l'aventure des proscriptions idéales, a quelque chose de fatalement instructif. Le fils n'a pas songé à sa femme; le père laisse sur son bureau trois cent mille francs en billets de banque. La fuite a été tellement précipitée que l'avarice elle-même se trouve en défaut. Louis-Philippe a toujours cru que l'argent était la solution de tous les besoins et de toutes les difficultés. A la crise suprême, dénué de ressources, il est obligé d'emprunter douze cents francs pour prendre la route de l'exil. A Dreux, ces vieillards, que la fortune combla de ses faveurs, descendirent dans les caveaux funèbres où dorment leur sommeil le citoyen Egalité père, Madame Adélaïde, la princesse Marie et le duc d'Orléans, premier-né de la dynastie.

» Entre ces tombeaux, si tristement visités dans cette nuit du 24 février, Louis-Philippe pleura et pria. Le roi déchu touchait de la main celui qu'il s'était construit en partage avec sa femme; et comme à Sobna, le préfet du temple, on pouvait lui demander : « Que faites-vous ici, ou
» quel droit y avez-vous, vous qui vous êtes préparé ici un
» sépulcre, qui vous êtes dressé un monument avec tant
» d'appareil, et qui vous tailliez dans la pierre un lieu de
» repos? Le Seigneur va vous faire transporter d'ici comme
» un coq, et il vous enlèvera comme un manteau qu'on
» met sur soi; il vous couronnera d'une couronne de
» maux; il vous jettera comme une balle dans un champ
» large et spacieux. Vous mourrez là, et c'est à quoi se
» réduira le char de votre gloire, vous, la honte de la
» maison de votre Maître. »

» Ces paroles de la sainte Ecriture, qui semblent faites pour l'homme et la situation, furent épargnées au roi de

Juillet. Louis-Philippe s'en adressa d'autres, moins prophétiques, mais tout aussi poignantes. Depuis sa fuite des Tuileries jusqu'à la halte nocturne de Dreux, il n'a cessé de répéter à chaque incident : « Comme Charles X! comme Charles X! » A l'entendre murmurer ces mots, qui sont la sentence du ciel, on eût dit que, dans son âme bourrelée de remords, il s'établissait une comparaison et un rapprochement entre les malheurs de la royauté légitime et la punition d'un usurpateur. Cette punition était méritée, elle fut pleine d'angoisses.

» La crainte s'était emparée de Louis-Philippe et de sa famille. Eux qui, selon la parole de l'Apôtre, « au lieu de » faire servir leurs membres à la justice, les avaient fait » servir à l'iniquité, » ils supposaient à la France et au gouvernement provisoire des sentiments qui n'existaient point. Heureuse d'être débarrassée de l'orléanisme, la France marchait vers l'inconnu ; mais la pensée de se faire gendarme ou geôlière n'entra pas plus dans ses intentions que dans sa volonté. Les d'Orléans ne purent se croire à l'abri des poursuites; ils souffrirent de tous les maux qu'ils rêvèrent. Ce fut leur premier châtiment. Louis-Philippe était obsédé de ce supplice comme d'une idée fixe. Il a peur de tomber sous la main des légitimistes, peur de se voir prisonnier de la république. Sa mémoire, pleine d'images lugubres, lui retrace les sombres épisodes et les plus sombres conséquences du voyage de Varennes. Ses souffrances du corps et de l'esprit, dont Marie-Amélie ne peut calmer l'amertume, s'augmentent des inquiétudes de la paternité. Il ignore ce que devient sa famille, dispersée par le souffle des révolutions. Puis Rambouillet, Saint-Leu et Blaye, ces trois crimes que Dieu n'a point prévenus, mais qu'il punit enfin, s'évoquent comme les trois Furies pour agiter son sommeil. Errant sous le froid et sous la pluie, battu par tous les vents, en proie à ces supplices de

l'âme qui dévorent les membres, il a hâte de mettre le détroit entre lui et ses persécuteurs chimériques. Il aspire à la mer, il tend vers la mer.

» Cet homme, qui n'a vécu, qui n'a régné qu'en flétrissant l'émigration et les émigrés, émigre volontairement une troisième fois. Il fuit à toute force le sol natal qui peut le dévorer. Les yeux tournés vers les côtes d'Angleterre, il use de faux noms, il se grime à neuf, afin de mieux dissimuler son identité. Les soins hospitaliers de M. de Perthuis, son ancien officier d'ordonnance, lui deviennent à charge sur le territoire français. Il attend, il désire l'*express* ou, à défaut de vapeur britannique, la première barque de pêcheur qui lui fera franchir la Manche. Les usurpateurs déchus ont seuls de ces précipitations, qu'en exil, à tête reposée, ils arrangent en stances patriotiques ou en élégies sur le mal du pays.

» La mer n'est pas tenable; les pilotes les plus intrépides refusent d'embarquer, même à prix d'or. La tempête gronde sur les flots, comme la révolution dans les âmes, et Louis-Philippe, tremblant de frayeur, se livre aux plus noirs pressentiments. Enfin, le 2 mars, après sept jours d'incidents et de tribulations, un visage anglais se montre en messager de salut. C'est le consul britannique au Havre, qui apporte la bonne nouvelle et le sauvetage. Par ordre de son gouvernement, il annonce que l'*express* est à la disposition de Louis-Philippe. Depuis Dreux, le roi de Juillet se nomme M. Lebrun; en mettant le pied sur le navire anglais, il s'appelle William Smith.

» Dans la matinée du 3 mars, les fugitifs abordèrent au rivage de Newhaven. Le 4, ils se trouvaient au château de Claremont, dans les bras de leurs enfants et de leurs petits-enfants, réunis après tant de catastrophes et de périls entrevus dans l'imagination.

» Louis-Philippe avait de graves reproches à se faire;

la maison de Bourbon en a de plus graves à lui adresser. Des paroles de miséricorde et de consolation furent apportées du château de Froshdorf au château de Claremont. L'exil immérité, prodigue de miséricordes, compatissait aux tortures d'un juste exil. En s'associant à ses douleurs de famille et à ses tristesses de la patrie absente, il lui disait avec le Prophète : « Vous voilà blessé comme nous, » et vous êtes fait semblable à nous. » Louis-Philippe, assure-t-on, comprit, malgré son affaiblissement sénil, la sainte noblesse de ce langage. Au triple point de vue de la famille, de l'ordre social et du droit monarchique, il avait commis des fautes irréparables. Indécis au bout de sa carrière ainsi que dans son âge mûr, il essaya de les racheter par une fin de non-recevoir. En parlant sur son lit de mort de la fusion des deux branches de la famille des Bourbons, il murmurait encore : « Henri V doit être le chef de la maison d'Orléans[1]. »

[1] Nous détachons le passage suivant d'un article du chevalier des Mousseaux, publié dans le *Monde* :

« Louis-Philippe se recueille devant la mort, il examine religieusement sa conscience et s'inspire, avant de parler, des conseils de son expérience, ramené qu'il est par le malheur et par le sentiment d'une fin prochaine à une saine vision des choses. Car il touche à l'heure que décrit le sage des temps anciens, travaillé par la ciguë qu'il vient de boire, et près de passer de ce monde dans un autre monde. Ses disciples l'entourent, l'interrogent, et il se hâte de leur inculquer cette utile et philosophique vérité que lui dicta la mort :

« A ce moment, tout change d'apparence; de nouvelles lu-
» mières envahissent les yeux, et les choses se présentent à
» nous sous un aspect bien différent de celui qu'elles avaient
» pris pour nous leurrer..... »

» Mon cher Duchâtel, dit le mourant à son ancien ministre, qui lui rendait sa dernière visite, j'ai voulu vous voir une dernière fois... Continuez à ma famille, à mes enfants, lorsque je ne serai plus, le dévouement que vous m'avez montré; soyez leur conseil, leur ami, comme vous avez été le mien.

» Ce vœu fut peut-être la dernière espérance de ce prince, dont la vie est maintenant livrée aux sévérités de l'histoire; Dieu jugea qu'il était assez puni dans ce monde. Dieu ne permit pas qu'une main d'homme, la main d'un Bonaparte, aggravât son châtiment par le supplice, le plus terrible de tous les supplices pour sa race. Quand les décrets du 22 janvier 1852 enlevèrent aux citoyens Egalité l'apanage des ducs d'Orléans et les obligèrent à vendre tous leurs biens situés en France, Louis-Philippe avait cessé de vivre depuis longtemps. Il était mort le 26 août 1850. »

Quelques injustices en Belgique sous le règne du gendre de Louis-Philippe.

Afin de suivre l'ordre chronologique, nous terminerons ce chapitre par les deux traits suivants :

— Le lundi matin 18 juillet 1842, « la dame veuve Anne-Marie Van Isterdael, âgée de quatre-vingt-deux ans, et sa sœur Catherine, âgée de soixante-quinze ans, demeurant à Alsemberg, près de Bruxelles, furent trouvées gisantes dans leur chambre à coucher, l'une sur le lit, l'autre sur le carreau. La première avait le cou coupé et

» Mon vœu LE PLUS CHER est que mes enfants se rapprochent du chef de notre maison, de Mgr le comte de Chambord.

» Ils peuvent se voir sans avoir rien à oublier ni à expliquer. Mon passé ne me permettait pas de tenter un rapprochement. Que mes fils soient plus *heureux* que moi !

» Vous les connaissez, mon cher Duchâtel, ils ont tous le cœur bien placé. Ils sont courageux, appliqués à leurs devoirs, mais *aucun d'eux n'est doué d'initiative. La décision, l'esprit politique leur fait défaut.*

» Et surtout qu'ils se gardent bien d'aucune entreprise particulière, de vouloir recommencer l'expérience que nous avons tentée ! Y réussiraient-ils un instant, vous verriez les cent jours de la maison d'Orléans. »

douze blessures mortelles; la seconde avait neuf blessures, aussi mortelles, faites à l'aide de couteaux.

» L'argent qui se trouvait dans deux coffres avait été enlevé. Aucune effraction ne put être constatée. Les voleurs s'étaient introduits dans la maison par escalade. »

Voilà ce qu'annonçaient les journaux du lendemain.

Quelques semaine après on arrêta le meurtrier. Il se nommait Jean-Jacques Van den Bossche.

Lorsque, le 21 février 1843, on fit son procès à la cour d'assises de Bruxelles, il fut convaincu d'avoir assassiné les sœurs Van Isterdael, chez qui il avait pris une somme de 3,000 fr. dont 2,400 lui restaient encore dans un petit coffre.

Le témoin Demeurs, receveur des contributions à Alsemberg, lieu du meurtre, expliquant l'origine de cette somme chez des femmes de médiocre aisance, déclare que le défunt époux d'Anne-Marie Van Isterdael, la première victime, en son vivant garde forestier, était aussi trésorier des revenus de l'église d'Alsemberg, et tenait en sa possession, lorsqu'il était mort, une somme de 3,000 fr. appartenant à ladite église. Après son décès, on avait redemandé cet argent à sa veuve, qui n'avait voulu ni convenir du fait ni rendre la somme. Quelque temps après, l'argent de l'église qu'elle détenait tenta un voleur, et elle mourut assassinée [1].

— Ce qui suit, dans les profanations, a un autre caractère. La belle église des Jésuites de Liége, après leur suppression, fut changée en un théâtre. Cette étrange métamorphose ne manqua pas de soulever les clameurs publiques, et même les ministres réformés déclarèrent dans leurs prêches qu'ils regardaient cette entreprise comme

[1] Voyez les journaux de Bruxelles, février 1843.

odieuse; car elle était une violation manifeste d'un culte religieux. Elle ne se consomma que par les menées sourdes de quelques magistrats philosophes, qui profitèrent de l'absence de leurs collègues pour l'approuver. Or, à peine avait-on mis la main à l'ouvrage, que celui qui le premier avait placé des actions sur ce théâtre fut enlevé par une mort subite. Le grand meneur de la profanation eut peu après une fin plus tragique encore. Tombé de son haut en pleine rue, il eut la tête cassée, et au bout d'un mois de démence il expira, sans avoir pu se reconnaître, quelques jours avant l'ouverture de son théâtre.

Beaucoup de profanations analogues n'ont pas eu de meilleurs résultats[1].

Depuis cette époque, le libéralisme, si souvent condamné par l'auguste Pie IX, a fait de terribles ravages en Belgique. On pourra désormais, selon la parole du divin Maître, juger de l'arbre par ses fruits; or les fameux principes de 89 appliqués dans ce pays si religieux, ont abouti à l'oppression brutale des catholiques. Les sectaires arrivés au pouvoir, grâce à la tolérance et à l'incurie des libéraux-*conservateurs*, ne gardent plus de mesure. Les mariages purement civils sont introduits, les enfouissements solidaires sont à l'ordre du jour; les cimetières bénits sont profanés et souillés par les cadavres des athées; le nom adorable de Dieu est banni de tous les actes officiels; la religion et le clergé sont exclus des écoles de l'Etat; la presse vénale insulte impunément de la manière la plus outrageante, nos mystères les plus saints, le Vicaire de Jésus-Christ et les prêtres. Les fidèles qui, usant d'un dernier reste de liberté, se permettent de faire des pèlerinages, sont exposés à des injures et à des sévices de la part de la canaille, qui sait qu'elle peut compter sur l'impunité.

LIVRE QUATRIÈME.

La Révolution en Italie de 1848 à 1879.

CHAPITRE PREMIER.

LE PIÉMONT RÉVOLUTIONNAIRE.

Sous prétexte de travailler à l'indépendance de l'Italie, le Piémont a voulu la conquérir, et substituer ainsi sa propre domination à celle de tous les princes de la Péninsule. « Abusant, dit le Souverain-Pontife Pie IX, de la victoire qu'il a remportée avec l'aide et le secours d'une grande et belliqueuse nation, durant une guerre funeste, le gouvernement piémontais a étendu sa domination en Italie, au mépris de tous les droits divins et humains. Comme si le premier chef populaire pouvait usurper impunément et à son gré le pouvoir suprême dans de petits Etats. L'histoire de la formation du royaume d'Italie est l'histoire de toutes les trahisons, de toutes les corruptions, de toutes les turpitudes que l'on puisse imaginer. Il n'existe peut-être pas, dans les fastes de l'Europe, un fait plus immoral et plus honteux. »

Invasion piémontaise

Comme motifs et pièces justificatives d'un jugement aussi grave que mérité, l'histoire redira en détail toutes les horreurs de l'invasion piémontaise, dont voici seulement un rapide sommaire, tracé aussi par un éminent prélat. Et d'abord « cette violation du traité de Zurich immédiatement après sa signature, *à la minute même où l'encre séchait encore sur le papier,* dit Proudhon. Et qu'aurait-on dit si, au lendemain du traité, l'Autriche l'avait jeté au vent et eût envahi la Lombardie? On aurait crié à la perfidie et à la violation des traités! Des sommations faites au Saint-Père pour désarmer ses défenseurs, au moment même où les envahisseurs appelaient tous les peuples à la révolte et aux armes; une lâche agression sans déclaration de guerre; des *ultimatum* présentés après l'invasion des territoires; cette transformation du droit le plus simple, d'un souverain qui se défend, en une insulte au droit national; ces prétextes de troupes étrangères, quand on avait soi-même des légions hongroises, anglaises et polonaises sous ses drapeaux; ces reproches d'émeutes qu'on avait soi-même excitées, et de répressions qu'on a provoquées et nécessitées; ces proclamations mêlant aux plus grossiers outrages des ordres d'extermination; ces mots de *misérables,* de *sicaires avides d'or et de pillage,* de *hordes papales,* etc., jetés à des héros français ou belges, la fleur du catholicisme; cette surprise au moyen d'infâmes mensonges, ou plutôt, selon l'énergique expression du juge le plus compétent, cet *assassinat,* à Castelfidardo, d'une petite armée par une armée dix fois plus nombreuse, ces douze heures de bombardement d'Ancône au mépris de toutes les lois de la guerre et de l'honneur, d'une place

qui capitule et qui est protégée par le drapeau parlementaire[1], etc.

» Cet envahissement, en pleine paix, d'un royaume allié; ces embarquements, en plein jour, dans les ports du Piémont; ces enrôlements publics de forbans dans toutes ses villes; cette comédie diplomatique du gouvernement piémontais, qui, tant que le succès est douteux, nie effrontément sa complicité, pour l'avouer plus tard et en recueillir les bénéfices avec une cynique audace; ce débarquement de Garibaldi protégé par des vaisseaux anglais; cette fusillade des prisonniers de Milazzo *pour donner un salutaire exemple;* cette proclamation de la loi agraire; ce partage des biens communaux *aux combattants et aux victimes de l'ancienne tyrannie;* les quinze cents forçats de Castellamare mis en liberté *sur leur parole d'honneur;* ce décret qui proclame sacrée la mémoire de l'assassin Agésilas Milano[2], etc.

[1] *La Libertà cattolica,* en réponse aux clameurs de la presse contre le Pape, se contentait naguère de reproduire la statistique, publiée le 14 août 1861, des massacres accomplis durant neuf mois seulement, de septembre 1860 à mai 1861, dans les seules provinces napolitaines, par les amis de cette presse :

Fusillés sur-le-champ, 1,841; — après quelques heures, 7,127; — blessés, 10,604; — prisonniers, 6,112; — prêtres fusillés, 54; — moines fusillés, 22; — maisons incendiées, 918; — villages incendiés, 5; églises pillées, 12; — enfants tués, 60; — femmes tuées, 48; — individus arrêtés, 13,620. Et toutes ces victimes n'étaient pas certes des assassins.

[2] Les italianissimes n'ont-ils pas *célébré* unanimement Agésilas Milano, exécuté pour avoir tenté d'assassiner le roi de Naples, Ferdinand II? Le *Morning-Post,* journal de la haute société d'Angleterre, n'a-t-il pas énuméré, le 22 décembre 1856, les vertus du régicide? Le *Globe* n'a-t-il pas dit, le 11 décembre 1856, que la nouvelle de l'assassinat du roi Ferdinand circulait à Londres huit jours avant l'attentat? L'*Italie* de Gênes n'appelait-elle pas, depuis un mois, ce souverain *le feu roi de Naples?* N'a-t-on pas écrit en Piémont le panégyrique de l'assassin? Plu-

» Ce jeune roi François II, qui, au moment où il tend une main loyale au Piémont, voit la perfidie et la trahison piémontaises partout autour de lui : dans sa flotte, dans son armée, dans le ministère qu'on lui a désigné, et jusque dans sa famille ; le roi piémontais lui-même, sans déclaration de guerre, et tandis que les ministres respectifs étaient encore accrédités auprès des deux cours, venant en aide à Garibaldi, et le soutenant de son artillerie sur les bords du Volturne; le mensonge de la complicité tacite faisant ainsi place au scandale de la complicité effrontée et cynique; et de là cette entrevue du révolutionnaire avec le roi, qui lui tend la main et lui dit : « Merci ! » puis cette entrée à Naples, côte à côte dans la même voiture, du forban en blouse avec le roi; et puis cependant, plus tard, Garibaldi fusillé à Aspromonte, sur le sol même qu'il a conquis pour le Piémont, *comme pour frapper,* dit Pelletan, *le bienfaiteur sur le bienfait,* etc.

» L'état de siége dans les provinces napolitaines ; tout mouvement contre le mouvement piémontais puni de mort ; le cri de *Vive François II* puni de mort ; des soldats de François II, uniquement pour avoir été fidèles à leur roi, punis de mort ; les colonnes piémontaises lancées en tous sens dans le pays pour y porter la terreur et la mort; d'effroyables ordres du jour ; Cialdini *ordonnant de fusiller sans merci* les paysans parce qu'ils sont fidèles à leur prince, au Pape, à leur religion, à leur pays; Pinelli plus sauvage encore : *Il faut,* dit-il, *écraser le vampire sacerdotal, le vicaire non du Christ, mais de Satan; nous purifie-*

sieurs journaux n'ont-ils pas publié son apologie ? Les poëtes n'ont-ils pas chanté ses louanges ? N'a-t-on pas frappé à Gênes et distribué à Turin une médaille destinée à éterniser sa mémoire? Comment, après ces faits et après tant d'aveux, oser dire que *les assassins ne sont d'aucun parti ?*

rons par le fer et par le feu les pays infectés de cette bave impure; soyez inexorables comme le destin; contre de tels ennemis la pitié est un crime; Fantoni menaçant de fusiller quiconque donnerait le moindre secours aux insurgés napolitains, ou même *serait convaincu d'avoir sur soi plus de pain qu'un individu n'en peut consommer en un jour;* le major Fumel promettant une récompense de cent francs pour chaque *brigand* que l'on amènerait mort ou vif; pareille somme promise à *tout brigand* qui tuera un de ses semblables : *quiconque restera indifférent sera considéré et traité comme brigand,* etc.

» En conséquence de ces ordres barbares, on vit d'effroyables fusillades, des prêtres, des magistrsts, des femmes, des mères, emprisonnés, fusillés; en une seule fois, treize bergers brûlés vifs dans leurs fenils; quatorze villes incendiées et leurs habitants poursuivis et fusillés. Avec les fusillades, les bombardements; après le bombardement d'Ancône, le bombardement de Capoue; après le bombardement de Capoue, le bombardement de Gaëte, un des plus effroyables dont l'histoire fasse mention; les bombes s'attaquent spécialement aux maisons, aux églises, aux hôpitaux; l'explosion des poudrières par trahison; les officiers de l'ancienne marine napolitaine traduits devant les conseils de guerre piémontais, parce que, chez eux, un dernier reste d'honneur se refusait à bombarder leur roi et leur jeune et héroïque reine. Au milieu de tout cela une votation sous la terreur des baïonnettes, du stylet et des bombes. Faites le compte des bombes et des suffrages, conclut l'éminent prélat, auteur de ce sommaire d'iniquités, *le Piémont a lancé plus de bombes qu'il n'a recueilli de suffrages*[1]. »

[1] Victor-Emmanuel a bombardé Palerme, il a bombardé Ancône, il a bombardé Gaëte! C'est le souverain italien qui a fait le plus bombarder. Il a fait pleuvoir le fer et le feu, même

L'impiété et l'immoralité ont marché de pair avec la violence. « L'un des plus hideux traits de la révolution d'Italie, a dit à la tribune anglaise lord Malmesbury, est la vente et l'exposition publique des gravures, des photographies et des livres les plus abominables, expressément inventés, je puis le dire, pour corrompre la jeunesse des deux sexes. Il n'y a pas une boutique à Londres qui ne serait fermée, si elle mettait en vente des infamies pareilles à celles qu'on voit à Naples tous les jours et dont la vente est permise. La presse athée travaille de toutes ses forces à l'œuvre de perversion, et la vie même de Notre-Seigneur Jésus-Christ est l'objet d'un scandaleux roman, intitulé *le Charpentier de Nazareth*. Des brochures de la forme la plus dégoûtante sur la famille royale, sur le Pape, sur les ministres de la religion, et même sur les pauvres Sœurs de Charité, pullulent à tous les étalages des libraires, et je n'aurais jamais pu imaginer jusqu'à quel degré d'indécence elles peuvent aller, si je ne l'avais vu par moi-même. »

Voici ce qu'Étienne San-Pol, rédacteur en chef du *Contemporaneo* de Florence, écrivait avant la dernière insurrection de Palerme. Ces chiffres ont leur éloquence :

« Dans le seul arrondissement de Palerme, la statistique

après capitulation, comme à Ancône. Et Victor-Emmanuel n'a pas bombardé pour se défendre, mais pour attaquer en dehors de tout droit. C'est un roi « Bomba » sans excuse. La mitraille serait-elle moins meurtrière lorsqu'on saute à pieds joints sur les traités et le droit des gens ?

Nous remarquons plus d'une fois que nos adversaires oublient les évènements ; mais trop oublier finit par être de la maladresse. Nous n'oublions pas, quant à nous, que les bombardements de Palerme, d'Ancône et de Gaëte, et les fusillades et les incendies du royaume de Naples resplendirent autour du berceau du nouveau royaume de Victor-Emmanuel.

criminelle de quatre mois seulement a présenté l'épouvantable chiffre de 6,745 délits et crimes divers, dont 794 étaient des meurtres et 1,096 des vols ou agressions. A Palerme, en un seul jour, on a vu le navrant spectacle de plus de 164 délits, et dans l'espace de vingt jours seulement, les assassinats ont atteint l'épouvantable et désolant chiffre de 98 !

» Pendant l'année 1867, le nombre des homicides s'était élevé, dans l'Italie régénérée, à 2,626.

» Ce chiffre accuse en Italie une épouvantable démoralisation. Ce pays est aujourd'hui, à tous égards, la honte de l'Europe civilisée. »

Eh bien, sait-on dans quels termes le *Journal officiel de l'Empire français* parlait alors du royaume d'Italie ?

« Les documents officiels récemment publiés par la direction générale de la statistique du royaume jettent une » vive lumière sur les *progrès de divers genres qui s'accomplissent en Italie.* »

« Le député sicilien Ferrari affirme que toute sa patrie est sous l'effroi des sicaires, des larrons, des assassins, des traîtres, des espions ; que les campagnes elles-mêmes sont infestées de bandes armées ; que l'on brûle les moissons, qu'on disperse les récoltes, que l'on tue le bétail, que l'on rançonne les propriétaires, que l'on attaque les courriers, que l'on menace les juges, qu'on punit les témoins, qu'on fusille sans procès, qu'on emprisonne sans motifs, qu'on fait mourir de faim les prisonniers, qu'on bâtonne les prévenus, qu'on exile les suspects, et que l'on oublie même dans les cachots les captifs durant des mois entiers. En trois ans, on a fusillé jusqu'à 10,000 personnes, Les prisonniers dépassent actuellement 20,000. Les suspects éloignés de l'île atteignent le nombre de 7,000. On compte déjà plus de 16,000 réfractaires à la conscription. Plus de 14,000 personnes ont émigré volontairement.

4,000 baïonnettes ne suffisent pas pour garantir l'ordre, la sûreté et l'honneur des gens paisibles. »

Et toutes ces infamies et ces atrocités, comme on a dit au parlement anglais, et ce hideux spectacle de perfidie, d'impiété, de violence, d'iniquité, d'anarchie, de dépréda-tions, sont appelés par le Piémont et les journaux libéraux *haine de l'oppression, délivrance, bonheur, liberté de l'Italie, règne du galant homme,* etc. En vérité, ce sont là des confusions de langage qui, en déplaçant la honte, comme nous l'avons déjà dit, d'après un illustre prélat, en couvriront notre époque : *Et terra infecta est ab habitatoribus suis, quia transgressæ sunt leges, et mutaverunt jus* (Isaïe, XXIV, 5).

Proudhon lui-même n'a pu s'empêcher de flétrir tout ce que le Piémont, instrument de la Révolution, a fait endurer à l'Italie. « La dilapidation, dit-il, le déficit, l'arbitraire, l'hypocrisie, la tyrannie subalterne, l'incendie, le massacre, la ruine, voilà ce que, depuis quatre ans, l'Italie a recueilli de cette politique unitaire préconisée depuis 1820 par Mazzini, reprise en sous-œuvre par Cavour et ses successeurs, et soutenue en France par une presse sans autorité. Un compatriote de Mazzini a dit de lui qu'il n'avait su faire en toute sa vie que deux choses : soutirer de l'argent aux riches et du sang au peuple, et qu'il n'avait jamais rendu l'un et l'autre. Les Italiens ont de la patience[1]. »

[1] Appuyé sur l'autorité de Farini, montrons comment fut gouvernée la *cité sainte* pendant l'absence du Pape et sous la férule de Mazzini.

Farini (voyez l'*Etat romain,* t. III, p. 335) affirme que les chefs du gouvernement étaient de complicité dans les infamies que nous allons raconter, et qu'on voyait le maître lui-même dans la compagnie de scélérats dont la familiarité enleva au gouvernement toute autorité pour réprimer leurs déportements.

Le langage des journaux révolutionnaires est quelquefois pour nous un sujet d'admiration, car il est difficile de ne pas admirer jusqu'à quel point la force de la vérité se fait sentir et comment ceux qui la combattent sont amenés

Trois malheureux jésuites furent arrêtés et conduits à Rome au milieu des imprécations d'une foule furieuse, et on les mit en pièces au pont Saint-Ange. On dévastait les maisons de campagne, et l'on ne respectait ni les biens ni les personnes. On menaçait sourdement les couvents du pillage, car il fallait à ces appétits insatiables l'argenterie des églises et des monastères. On prenait tout, chevaux, meubles et vêtements, pour le service de l'armée : c'était le prétexte. A Ancône, il y eut des meurtres commis en plein midi, sur les places, dans les maisons particulières, dans les lieux publics, en présence des milices, qui laissaient faire. Il y eut des officiers de police qui, remplissant en même temps les rôles d'assassins, de juges et de bourreaux, tuaient les citoyens que leur devoir était de protéger contre toute violence. Heureux celui qui pouvait racheter sa vie avec de l'or ou la sauver par la fuite, tant était grande la terreur qui dominait les esprits, tant l'autorité était avilie et la tyrannie triomphante ! L'impunité atteignait un tel degré à Ancône, que les consuls étrangers s'en plaignirent au gouvernement et en firent connaître au dehors les horribles suites. On frappa d'une contribution de trente mille écus le patrimoine de la Maison de Lorette, et *c'est par la vertu des poignards qu'on voulait fonder une république.* On se moquait des pompes de la cour papale ; on faisait des feux de joie des voitures des cardinaux et des confessionnaux qu'on tirait des églises pour les brûler sur la place du Peuple. *L'Italia del Popolo* disait : « De la flamme des voitures cardinalices brûlées sur la place du Peuple est sortie une lumière qui éclairera la route sur laquelle les peuples s'embrasseront un jour ou l'autre dans un véritable progrès religieux, dans une même foi d'œuvres, de salut et d'amour ! »

Zambianchi, qui gardait la frontière napolitaine avec ses *finanzieri,* avait envoyé prisonniers à Rome des prêtres et des citoyens signalés comme ennemis de la république, et, parce que le gouvernement les avait renvoyés libres quelque temps après, il avait juré, ainsi qu'il le fit savoir plus tard, d'ajouter à son métier de bandit celui de juge et de bourreau. Il tint son

à l'exprimer. Nous en avons eu un exemple, il y quelque temps, dans le *Diritto* de Turin. Veut-on savoir quelle idée ce journal se faisait de la pensée qui devait réunir au Parlement de Florence les hommes de son parti, ces députés de la gauche que l'on appelle en italien *e sinistri?* Pour l'exprimer il empruntait les paroles de Dante :

> Chiama gli abitatori dell' ombre eterne
> Il rauco suon della tartarea tromba.

Le son rauque de la trompette infernale appelle les habitants des ombres éternelles.

On ne saurait mieux dire. Quelque idée que nous nous fassions des projets et des œuvres du parti révolutionnaire, nous n'aurions pas trouvé de si heureuses et de si justes expressions. Mais le *Diritto* connaît encore mieux que nous les hommes dont il annonce la venue, et il en sait

serment. De retour à Rome, il rencontra sur la voie de Monte-Mario le curé de Sghirla, dominicain; il le tua et se vanta de son action. S'étant logé à Santa-Maria, dans le Transtévère, soit qu'il soupçonnât, soit qu'il feignît de croire que les prêtres et les religieux conspiraient la ruine de la république, il alla à la chasse des prêtres et des religieux, les enferma dans Saint-Calixte et commença le massacre. On ne saurait dire quel fut le nombre des victimes : lui-même écrivit dans la suite qu'elles étaient nombreuses. Mais disait-il la vérité ou cherchait-il à se vanter? Je n'ai pas le nom des victimes, excepté celui du curé de Sainte-Marie de la Minerve, le P. Pellicaio, qui était aussi dominicain. Quatorze cadavres, dit-on, furent trouvés à demi-enterrés dans le jardin du couvent.

Les vols, les rapines, les cruautés, inaugurés en même temps que le gouvernement mazzinien, continuèrent jusqu'au jour de l'entrée des Français dans Rome. Ce jour-là même, deux ou trois prêtres furent encore poignardés au milieu du tumulte. Pantaleoni attaqué se défendit avec une épée, et l'abbé Perfetti, qui l'accompagnait, fut frappé d'un coup de couteau.

peut-être plus que nous sur le caractère et le but de la mission qu'ils ont à remplir en Italie[1].

— Nous lisons dans l'*Armonia* d'octobre 1869 : M. Prévost-Paradol, un des principaux rédacteurs du *Journal des Débats,* a écrit au *Pays* une lettre dans laquelle il dit, entre autres choses : « Le socialisme ne fera jamais tant de mal » à la France que n'en fait la fondation de l'unité ita- » lienne. » Et cependant le *Journal des Débats* a toujours été l'un des plus ardents partisans du royaume d'Italie.

[1] Pour apprécier la révolution italienne, il n'y a qu'à considérer quels sont ses correspondants et ses amis en France.

On sait que le fils d'un régicide a eu la pensée d'élever une statue à l'*infâme* Voltaire, l'ennemi le plus acharné de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les journaux ont reproduit à ce sujet la pièce qui suit :

Le directeur politique du *Siècle* a reçu la lettre suivante :

« Caprera, 19 février.

» Un monument à Voltaire en France signifie le retour de ce noble pays à son poste d'avant-garde du progrès humain vers la fraternité des peuples. C'est de bon augure pour le monde entier, dont l'homme *immense* était citoyen, et une terrible secousse à la coalition du despotisme et du mensonge.

» Agréez mon obole et toute ma gratitude.

» Votre G. Garibaldi. »

CHAPITRE II.

LES HÉROS DE LA RÉVOLUTION ITALIENNE.

Charles-Albert.

Né en 1798 de la branche de Carignan de la maison de Savoie, il parvint au trône de Sardaigne en 1831, par l'extinction de la ligne royale de cette maison. Livré à la Révolution par l'éducation à laquelle sa mère l'abandonna, il fut, à ce qu'il paraît, affilié de bonne heure aux sociétés secrètes. Après l'abdication de Victor-Emmanuel Ier, lors de la révolution de 1821, il fut nommé régent du royaume en attendant l'arrivée du nouveau roi, Charles-Félix. Il proclama alors une constitution qui était celle des cortès d'Espagne; mais l'intervention armée de l'Autriche le contraignit bientôt de se réfugier en Toscane. Il commença bientôt à mener la vie malheureuse qui a été le résultat de la faiblesse de son caractère. Pour se réhabiliter au point de vue monarchique, il fit, comme volontaire dans l'armée française, la campagne de 1823 en Espagne. Arrivé au trône, il essaya de concilier ses sentiments religieux avec ses engagements envers la Révolution; tel est le secret de son apparente duplicité. Il donna au royaume de Sardaigne, en 1847, la constitution représentative appelée *Statut fondamental*. Dupe de l'hypocrisie du faux libéralisme, il se laissa persuader, par l'appel trompeur fait à sa religion, qu'il était destiné à être le libérateur de l'Italie et

à en chasser les Autrichiens. Battu à San-Donato par le maréchal Radetzki, il fut forcé d'évacuer le Milanais et de demander un armistice. Il se laissa bientôt entraîner par la démocratie à recommencer la lutte, et Radetzki lui reprocha cette violation des conditions de l'armistice dans une proclamation où il disait : « Si j'avais pressenti que la dignité royale pût déchoir à tel point dans la personne de Charles-Albert, je ne lui aurais pas épargné la honte d'une captivité à Milan. »

La politique de Charles-Albert [1].

Tous les malheurs de l'Italie, que nous déplorons (et Dieu sait pour combien de temps nous avons à les déplorer encore), la faute en est à la politique de ce souverain, tantôt rusée, tantôt bizarre, tantôt captieuse, jamais franche, toujours indécise. De son vivant, il fut adulé, il fut loué : malheur de tous les princes de la terre. Ce furent précisément les adulations, les louanges et les applaudissements qui le perdirent. Charles-Albert chassa un jour de son palais les anciens et fidèles serviteurs de la couronne. « A choses nouvelles hommes nouveaux, » s'écriait la foule traîtresse et intéressée des sectaires; et Charles-Albert renvoya des conseils les vieillards, les sages et les gens rompus au gouvernement, pour s'environner de jeunes gens, de téméraires et d'hommes sans expérience. Il chancela et tomba dans le premier piége.

Avec des jeunes gens, avec des dandys, avec des Ganymèdes de théâtre, on ne gouverne pas les peuples.

Il y faut l'expérience, la sagessse et la maturité que les enfants ne possèdent pas.

[1] Ces considérations sont en partie empruntées à un courageux publiciste italien, Etienne San-Pol, rédacteur en chef du *Contemporaneo*, de Florence.

Cette vérité, nous en avons la preuve dans les premières ardeurs de jeunesse qui se montrent en ce prince.

On a dit et l'on a écrit qu'en 1821 Charles-Albert, alors prince de Carignan, trahit les révolutionnaires de l'Italie entière. En l'absence de son légitime souverain et parent, il avait fait alliance étroite avec les rebelles et proclamé une constitution contre la volonté du prince dont il était le représentant à Turin. Dans le fait, il les abandonna tout-à coup; en se retirant ainsi, il laissa ses amis et ses complices exposés à la fureur des troupes demeurées fidèles au roi et aux rigueurs de la justice.

La justice fut sévère. Je ne veux pas rappeler tout ce qu'il coula de sang en Italie et dans les rues mêmes de la capitale sarde. On fusilla, on emprisonna, on exila. Charles-Albert se mit à l'abri et ne perdit pas un cheveu; au contraire, dix ans après cette échauffourée, de simple prince de Carignan, il devenait roi.

Quant aux complices de cette trahison juvénile, plusieurs furent pendus en effigie par la main du bourreau.

Telle fut la faute des libéraux de 1821, par la faute de Charles-Albert. Je dis par sa faute, parce que, s'il se fût souvenu des liens du sang et des devoirs qui l'attachaient à son souverain, s'il n'eût point pactisé avec les rebelles qui menaçaient sa patrie et le trône de sa maison; l'Italie, en ces jours-là, n'aurait pas vu son sol ensanglanté ni ses fils tués par le plomb ou étranglés à la potence.

Dès l'abord, la politique de Charles-Albert fut double. Les années ne lui amenèrent pas de meilleurs conseils et des principes plus sages.

Voyons-le maintenant sur le trône.

Charles-Félix mourant sans héritier, la branche aînée de la maison de Savoie s'éteignait, et Charles-Albert montait

sur le trône de Sardaigne. Tous s'attendaient à ce que, devenu arbitre souverain de son pays, il inaugurerait une politique vraiment italienne. Les révolutionnaires, se souvenant de ce qu'il avait fait en 1821, se flattaient de l'avoir pour eux. De vrais Piémontâis espéraient qu'il aurait continué la politique religieuse, ferme et prudente des princes de Savoie, ses prédécesseurs et ses modèles.

L'histoire l'atteste, Charles-Albert ne prit aucun parti et inaugura une politique à double face. Il caressa les catholiques, les absolutistes, les anticonstitutionnels, les prêtres, les moines; il tendit la main aux progressistes, aux réformateurs, aux révolutionnaires de toute l'Italie.

Libéral et révolutionnaire, il n'eut point, pendant quatorze années de règne, le courage de rouvrir les portes du royaume à ses complices de 1821. Religieux et absolutiste, il regardait avec convoitise la couronne de fer: avec les libéraux, il ridiculisait les hommes les plus sages qui siégeaient dans les conseils de la couronne.

N'allez pas croire que j'exagère. Des témoins parfaitement dignes de foi nous rapportent dans leurs écrits jusqu'à quel point Charles-Albert poussa un jour sa politique ambiguë, la légèreté indécise de son allure.

Il venait de se courber respectueusement, dans une cérémonie publique, devant le vénérable archevêque de Turin, et derrière lui, il s'en moquait pour faire rire ses amis.

Un historien indépendant et sans passion oserait-il appeler loyale et vanter la politique d'un tel prince? Les révolutionnaires l'osèrent bien et s'en trouvèrent satisfaits. Nous savons par les témoignages de ce matois de Gioberti que le roi était content.

Charles-Albert haïssait l'Autriche; il en convoitait les possessions italiennes, il se promettait de lui faire la guerre; en attendant, pour lui cacher ses pensées, il en prenait les avis, en exécutait les ordres, persécutait les

révolutionnaires et formait les alliances de sa famille avec les Allemands.

Le soir même qui précéda la descente des armées piémontaises au secours de la révolution de Milan, par ordre de Charles-Albert, lui, Charles-Albert, devant l'ambassadeur d'Autriche, protestait de son inviolable fidélité, de son respect pour les traités, de son amitié inaltérable et des sentiments profonds que lui inspiraient les alliances de sa famille avec Vienne.

Le ministre autrichien, prenant au sérieux cette parole de roi, en écrivit à son souverain pour dissiper toute espèce de soupçons et de craintes.

Et Charles-Albert, que fit-il? Charles-Albert quittait Turin quatre heures après, se mettait à la tête de son armée, passait le Tessin et tombait sur les Autrichiens pour donner la main à la révolution lombarde. Sur le droit de cette guerre, je ne me prononce pas : l'histoire s'en est chargée ; mais je me prononce sévèrement contre quiconque, sujet ou monarque, oublie, même envers ses ennemis, la loyauté ou la parole donnée.

Persécutions et spoliations de l'Eglise sous Charles-Albert.

Charles-Albert ne mérite pas le titre de roi-chevalier; il ne mérite pas non plus celui de roi dévoué à l'Eglise, à la religion, au Pape. A cet égard, la politique de son gouvernement fut constamment ambiguë et répréhensible. Un prince qui a un sentiment profond de la religion, qui connaît la guerre acharnée que lui font ses ennemis; un prince sincèrement dévoué à l'Eglise, ne doit pas tolérer que, sous les vains prétextes de patrie, de liberté, d'indépendance et de pouvoir civil, on enchaîne la liberté et l'indépendance de l'Eglise, que l'on violente la conscience

des catholiques, que l'on déchire les ministres de Dieu, et que l'on opprime les prédicateurs de l'Evangile.

La première liberté, la première indépendance des hommes réside dans leur conscience; la première obéissance est due à Dieu et à ses lois; le premier respect, la première vénération se doivent à ceux qui le représentent légitimement sur la terre, qui parlent en son nom.

Qu'est-ce qu'un homme qui s'arroge le droit d'envahir l'autorité de Dieu et de l'Eglise? Qu'est-ce qu'un prince qui prétend river aux marches de son trône la volonté de ceux qu'envoie Celui qui élève les puissants sur la terre, et d'un seul mot les brise?

Charles-Albert flatta la révolution même dans ses persécutions contre le catholicisme; il oublia que ses ancêtres s'agrandirent par la religion, embellirent leur couronne par la piété, s'élevèrent eux-mêmes, se firent aimer, honorer et craindre par leur foi et par leur respect pour les successeurs de saint Pierre.

Charles-Albert voulut commander même à l'Eglise. Il écoutait les calomnies des ennemis les plus prononcés et les plus lâches de la religion au sein de laquelle il était né et promettait de vivre. Il n'eut pas le courage de s'opposer au torrent, qui dès lors ouvrait les digues à l'immoralité, à l'insolence et au protestantisme dans l'Italie. La Révolution le proclama monarque jaloux des prérogatives royales, tandis que l'Eglise, les ordres religieux, les prérogatives catholiques en souffrirent et pleurèrent.

Des gens de rien, indignes du nom de pàtriote, d'Italien, d'homme même, envahirent les saints asiles des religieux et des prêtres. Ce fut sous son règne que l'on vit les plus belles rues de Turin encombrées de meubles, de saintes images et d'ornements sacrés, et la populace avinée en faire l'objet de son divertissement... Je fais allusion au pillage des maisons des Jésuites, à la violation des

palais épiscopaux, aux emprisonnements, aux exils, aux séquestres de prélats recommandables.

Le roi se tut, la Révolution applaudissait, l'iniquité se démasquait, ce beau pays courait à sa ruine, et il y tomba. Aujourd'hui l'Italie recueille les fruits des délires de ce règne. Aujourd'hui encore, la Révolution, en habit de réjouissance, se couronne de fleurs, comptant bien atteindre son but, qui est d'abattre le catholicisme et d'élever avec ses débris les dernières barricades contre les trônes de tous les monarques, dit San-Pol.

Y réussiront-ils, les scélérats? Mon regard ne lit pas dans le livre de l'avenir. Je lis dans celui du passé et du présent. Les méchants n'abattront pas la religion du Christ. D'autres l'ont essayé, et ils ont péri.

Mais les trônes ! — Les trônes, ils branlent. Les trônes qui ne s'appuient pas sur la justice, sur la religion, sur la probité, craquent, et c'est l'œuvre de ceux qui se donnent pour leur soutien, leurs colonnes.

Charles-Albert, le premier, oublia l'histoire de sa maison. Vaincu en mars 1849, à la bataille de Novare, Charles-Albert renonça le même jour à la couronne, *et alla mourir de chagrin et de honte dans une pauvre chambre d'Oporto, en Portugal, ajoutant un nouveau nom à cette longue liste de persécuteurs de l'Eglise punis dès cette vie.*

Mort déplorable de Gioberti, le théologien de la révolution italienne[1].

La révolution italienne n'a rien d'original, ni de proprement italien, si ce n'est d'être une répétition burlesque et posthume des révolutions d'Allemagne et de France. L'abbé Gioberti, qui en a été le missionnaire piémontais,

[1] Né à Turin en 1801, il entra jeune dans les ordres sacrés, professa la théologie à l'université de sa ville natale, et fut

n'est qu'un copiste de Luther. Nous avons vu le moine apostat de Wittemberg commencer la guerre contre l'Eglise de Dieu par une série de quatre-vingt-dix-neuf thèses contre les scolastiques, comprenant par-devers soi, sous ce nom, tous les évêques, tous les Papes, tous les Pères de l'Eglise qui reconnaissent la bonté de Dieu et le libre arbitre de l'homme, et cela pour y substituer le Dieu méchant et l'homme brute de Mahomet. L'abbé Gioberti, pour atteindre au même but, commence par des pamphlets, par des livres contre les Jésuites. Chacun sait que le monde entend aujourd'hui par Jésuites non-seulement les dignes enfants de saint Ignace, mais encore tous les fidèles, tous les prêtres, tous les évêques catholiques qui ont du zèle pour Dieu et son Eglise, qui aiment Jésus-Christ et son Vicaire.

Il y a tel endroit de son *Jésuite moderne* où il se lamente que tout le monde est jésuite en Italie, sans s'excepter lui-même, car il met pour titre du paragraphe : *Nous sommes tous jésuites.*

Pour connaître toujours mieux l'esprit et le but du réformateur piémontais, il est bon de considérer ses sympathies et ses antipathies. Il fait l'éloge de Mahomet, de Luther et de Socin, le chef de ces modernes apostats qui nient formellement la divinité de Jésus-Christ, et que l'on appelle communément sociniens. Il fait le panégyrique du luthéranisme, du jansénisme, du philosophisme, du joséphisme. Il a des louanges pour l'apostat Strauss, pour l'apostat Ronge : Strauss, professeur d'exégèse protestante, qui révoque en doute jusqu'à l'existence historique de Jésus-Christ; Ronge, mauvais prêtre, qui a voulu forger un catholicisme allemand, et dont l'entreprise finit par avorter dans la boue. En France, à Paris, une secte de

chapelain du roi Charles-Albert. Adepte du libéralisme révolutionnaire, il fut exilé en 1833. De Paris, où il s'était d'abord réfugié, il passa en Belgique.

nouveaux gnostiques s'était formée sous le nom de phalanstériens, d'enfantiniens, de saint-simoniens, pour établir le culte de la débauche; le réformateur appelle cette secte impure un don de Dieu.

Voici, sur le trop fameux Vincent Gioberti, prêtre apostat, une petite notice biographique que nous extrayons du *Journal historique et littéraire de Liége* (1847) :

« Il y a treize ou quatorze ans, M. l'abbé Gioberti enseignait à Turin. Il fut convaincu ou gravement soupçonné à cette époque d'avoir trempé dans des menées politiques contraires au gouvernement sarde, et il reçut l'invitation de quitter sa patrie, afin d'échapper à de sérieux désagréments. Il vint à Bruxelles, où M. Gaggia, prêtre italien, apostat et concubinaire, l'accueillit à bras ouverts et l'employa comme professeur dans un petit pensionnat qu'il dirigeait. M. Gioberti se plia de très-bonne grâce à sa nouvelle position; il abandonna toutes les fonctions du saint ministère, tous les signes de son état; il ne célébra plus la sainte messe; il déposa l'habit ecclésiastique, porta constamment l'habit laïque, et ne conserva de ses anciennes habitudes que celle de réciter le bréviaire.

» Il y a environ trois ans que M. Gaggia mourut de la mort d'Arius, dans un angle perdu des remparts d'Anvers. Peu de temps avant ou après cet évènement, M. Gioberti quitta Bruxelles et se fixa à Paris. Pendant son séjour dans cette capitale, il a composé un grand nombre de volumes qui lui ont fait un nom comme philosophe.

» Pour fixer sur lui l'attention de ses compatriotes, il a publié, en 1843, trois énormes volumes sur la *Primauté de l'Italie* parmi les peuples. Il a placé sa nation à la tête de toutes les autres; il a prodigué à ses compatriotes, nous ne dirons pas des flatteries, mais des flagorneries telles que jamais le courtisan le plus vil n'en a adressé de pareilles au souverain le plus absolu. Pour plaire aux francs-

maçons, il ajouta à la seconde édition de son *Primato d'Italia* des *prolégomènes* dans lesquels il entassa en peu de pages presque toutes les insinuations, toutes les méchancetés que les jansénistes, les joséphistes et les voltairiens avaient ramassées contre les Jésuites depuis deux siècles. M. Gioberti indique lui-même, dans le premier volume de son *Gesuita moderno,* plus de vingt écrivains étrangers à la Compagnie de Jésus qui signalèrent ses prolégomènes comme une honte et un scandale.

Dans le courant du mois de novembre 1852, cet apostat est mort subitement à Paris, frappé d'une apoplexie foudroyante. Dans son ouvrage contre les Jésuites, il avait écrit contre la confession ; le malheureux ! il a été privé de ce sacrement à son heure dernière. Les jugements de Dieu sont impénétrables, mais ils sont terribles !

Il est passé d'une vie scandaleuse au tribunal redoutable de Celui qu'il avait insulté dans ses écrits et dans ses discours. Et c'est à un pareil homme que le Piémont révolutionnaire a élevé une statue dans la ville de Turin, dans cette ville autrefois si catholique, et qui compte plusieurs de ses princes au nombre des saints honorés par l'Eglise !

CHAPITRE III.

ANARCHIE ET CHATIMENTS DE L'ITALIE RÉVOLUTIONNAIRE[1].

Victor-Emmanuel.

Victor-Emmanuel, après avoir été élevé chrétiennement, mit de côté les pratiques religieuses, à cause des habitudes scandaleuses de sa vie privée et de son ambition, qui n'avait d'autre règle que celle d'un fameux révolutionnaire : *La fin justifie les moyens.* Sans principes et totalement dépourvu de bonne foi politique, il cacha sous une apparente aversion pour les affaires une grande ténacité et une forte dose de finesse italienne. Il sut choisir les hommes qu'il lui convenait d'employer. En se cachant derrière eux, il parut constamment entraîné par la révolution, tandis qu'il ne cessait de la stimuler et de la pousser en avant. Toutefois, quand les évènements l'obligèrent à se

[1] Depuis la première édition des *Terribles Châtiments,* nous avons publié d'autres ouvrages, auxquels nous devons renvoyer nos lecteurs pour ne pas faire double emploi. On verra dans le *Triomphe de Pie IX dans les épreuves*, dans les *Victoires de Pie IX sur les Garibaldiens,* dans *les Martyrs de la liberté de l'Eglise,* à quel degré d'abaissement est tombé ce gouvernement qui prétendait régénérer l'Italie, et quels fléaux de tous genres il a attirés sur ce malheureux pays.

Vie intime et édifiante de Pie IX, 1 vol. in-8°, de 600 pages. — Tournai et Paris, librairie Castermann.

montrer, il n'hésita pas, soit qu'il eût à renier sa signature, comme après le traité de Zurich et la convention de septembre, soit à détrôner François II, son cousin, qu'il assiégea dans Gaëte, ou à trahir un bienfaiteur, comme le grand-duc de Toscane et tant d'autres. C'était l'homme qui convenait à la révolution, afin de ne pas trop effrayer les souverains de l'Europe.

Victor-Emmanuel s'est servi de la Révolution pour satisfaire une ambition démesurée, sans se douter probablement que la Révolution n'endosse pas gratis la livrée royaliste. Aveuglé, séduit par des enthousiasmes de commande, il n'a pas compris que cette révolution, dont le but suprême est la destruction de tous les trônes sur les ruines de la Papauté, ne l'acceptait, ne le servait que parce que son titre de roi dissimulait aux yeux de l'Europe la véritable portée du mouvement italien, essentiellement antireligieux et, comme tel, antisocial. Il n'a pas compris que c'était une bonne fortune pour des misérables comme Mazzini, Garibaldi et compagnie, de trouver un roi et une armée pour réaliser, sous prétexte d'unitarisme, le but poursuivi depuis si longtemps et avec une infernale persistance par la franc-maçonnerie : la chute de la Rome chrétienne [1].

Un homme bien informé écrivait de Florence à l'*Univers :*

« Victor-Emmanuel, ce galant homme, est une des physionomies les moins étudiées des temps actuels. On le connaît fort mal à l'étranger, et il n'y a rien d'étonnant à

[1] Ce malheureux prince, qui n'avait pas perdu la foi, était en proie aux remords les plus cruels. Nous savons d'une manière très-certaine qu'au moment de partir pour la guerre d'Italie qui devait déposséder Pie IX, Victor-Emmanuel disait à l'archevêque de Gênes, son ancien précepteur : *Je souffre comme un damné!*

cela, car on ne le connaît guère mieux en Italie. Si vous me dites que la politique qui domine en Italie est bien celle d'un abruti, je ne vous contredirai pas; mais encore faut-il en donner le mérite à qui il revient : ce ne sont ni Cavour, ni La Marmora, ni Ricasoli, ni Ratazzi, ni Lanza qui ont tout mené; le gouvernement est toujours resté entre les mains du galant homme.

» La lutte avec l'Eglise, qui n'était qu'un expédient politique, devint tout un programme pour ce parti.

» Le roi s'engagea d'abord avec répugnance sur ce chemin. Je l'ai entendu répéter plusieurs fois : « M. de Cavour » est un bon cheval, un pur sang qui me sert bien ; mais il » faut toujours le regarder entre les oreilles. » Bien certainement il ne croyait pas, en ce temps, que l'exil de Mgr Franzoni, archevêque de Turin, et la rupture du concordat, l'amèneraient jusqu'à renfermer Pie IX dans le Vatican. L'empire survint en France sur ces entrefaites, et l'Italie trouva tout-à-coup sur sa porte un vieux conspirateur qui avait fait le coup de fusil contre les soldats de Grégoire XVI. Ce vieux conspirateur était à la tête d'une très-puissante nation et entouré de beaucoup de prestige. Tout le monde l'étudiait avec anxiété. »

Le comte Cavour[1].

Nous détachons les pages suivantes d'un volume, *le Dernier des Napoléons*, attribué à un diplomate autrichien,

[1] Cavour (Camille Benso, comte de) né en 1810, d'une ancienne famille noble du Piémont, fut page du roi de Sardaigne Charles-Félix. Il rentra ensuite à l'Ecole militaire, où il avait été élevé, et en sortit à l'âge de dix-huit ans avec le grade de lieutenant de génie.

Presque toute la famille de sa mère était protestante.

Il en résulta que son éducation, mêlée d'un catholicisme plein de tiédeur, d'une part, et de principes chaleureusement héré-

dont les révélations ont fait une grande sensation en Europe. Cavour, Louis-Napoléon et son cousin Jérôme y sont peints d'après nature.

« Camille Benso, comte de Cavour, est, sans contredit, le plus grand ministre et l'âme la plus scélérate que l'Europe ait produits depuis Talleyrand. Journaliste, exilé, conspirateur, Cavour avait été à Paris étudier les moyens de faire absorber par le Piémont tous les Etats de la Pénin-

tiques, de l'autre, devait enfanter pour l'avenir l'incrédulité positive, ou tout au moins l'indifférence complète en matière religieuse.

Et ceci nous explique déjà pourquoi le ministre du roi de Piémont eut à l'égard du Saint-Père et de l'Eglise un véritable sans-gêne de huguenot et des procédés qui ont fait le scandale du monde chrétien. (*Les Contemporains.*)

Le comte de Cavour, qui n'était encore en 1850 qu'un simple journaliste, rompait alors une lance contre lord Palmerston en faveur du gouvernement pontifical. Dans un article du *Risorgimento* du mois de juin de cette année-là, il disait : « La note du gouvernement anglais, qu'on a dit avoir été remise à la cour de Rome pour demander douze mille livres sterling d'indemnité en faveur de ses nationaux, pour les dommages par eux soufferts sous le triumvirat républicain, doit inspirer de sérieuses réflexions à tous les gouvernements, sur cet étrange droit international que cette puissance entend faire prévaloir pour soutenir ses commerçants. Pendant que les peuples font tout ce qui dépend d'eux pour se soustraire à l'empire de la force, l'Angleterre l'exerce sans se gêner successivement sur toutes les nations que leur faiblesse ou leurs dissensions intestines mettent hors d'état de lui résister. Elle impose à la Chine l'empoisonnement de ses propres habitants pour favoriser les producteurs et les marchands d'opium de la Compagnie des Indes. Elle force la Grèce, Naples, et maintenant Rome, à payer une indemnité à ses nationaux pour des évènements fortuits supportés également par tous les habitants ; c'est là un abus incompatible avec le progrès de la civilisation actuelle. » (Voyez la *Campana,* petit journal de Turin, n° 31, p. 123, et l'opuscule intitulé *Lezzioni alla Gazetta del Popolo sulla Gran Bretagna.* Turin, 1851, p. 60 et suiv.)

sule, rêve éternel, ambition séculaire de la maison de Savoie.

» L'unification de l'Italie, ce vieux dogme du Dante, de Machiavel, des Borgia, avait toujours présenté des difficultés si ardues, qu'il avait fini par passer aux yeux de presque tous les Italiens a l'état de chimère. Cavour comprit que l'avènement de Louis-Napoléon Bonaparte en France pourrait bien convertir la chimère en une brillante réalité. Louis-Napoléon. le carbonaro, l'insurgé de 1831, l'ami d'Arèse, le justiciable de la *Loge des Vengeurs*, Louis-Napoléon fut décidément l'homme au destin : *Uomo del destino!*

» La question qui se pose devant nous est grave.

» Le génie et les aspirations de l'Italie révolutionnaire s'étaient incarnés dans le comte de Cavour. Celui-ci jugea d'un coup d'œil profond la situation de l'Europe.

» La lassitude morale, l'indifférence ou le scepticisme envahissaient les nations et les gouvernements. Plus de cette foi robuste qui soulève les montagnes. Plus de ces grands principes qui vivifient les sociétés et insufflent aux hommes d'Etat les hautes inspirations du bien et du juste. L'égoïsme à la place du dévouement; le fait accompli usurpant la place du droit; la défaillance ou la dépravation presque partout : ... tels étaient le fond et le courant de la politique européenne.

» Cavour sentit que les temps étaient venus où la ruse et la trahison pouvaient donner à la maison de Savoie, dans un guet-apens habilement ourdi, ce que les siècles n'avaient pu lui conquérir.

» M. de Cavour avait compris qu'il fallait éviter de tomber dans les aberrations de Charles-Albert, en 1848. Lorsque la France lui offrit son concours, le roi de Sardaigne refusa, parce qu'il avait pris la direction du mouvement dans un but d'agrandissement personnel. Il vou-

lait s'emparer, pour sa dynastie, du royaume lombard-vénitien, tandis que les Italiens n'entendaient combattre que pour leur nationalité et la fédération des divers Etats de la Péninsule. A l'exhibition de cette vieille ambition égoïste du Piémont, l'élan patriotique s'attiédit, la France recula et Charles-Albert fut vaincu. Appeler la France par l'entremise du Piémont, chasser rois et princes d'Italie sous le couvert des aspirations d'indépendance et de nationalité, et enfin, confisquer le tout au profit de la maison de Savoie, tel était le programme perfectionné de la politique du Piémont.

» Cavour avait surtout merveilleusement ausculté et deviné Louis-Napoléon. Il va le manier en maître. Ce fut un trait de génie d'avoir fait accepter par Napoléon III le petit contingent de troupes sardes dans son expédition de Crimée.

» On n'a jamais su à quoi il avait pu servir. Comme l'honnête femme de Voltaire, il n'a jamais fait parler de lui. Mais là n'était pas sa mission. Le véritable général était Cavour, et le champ de bataille et de manœuvres, les Tuileries. Il entra profondément dans l'intimité de Napoléon, et c'est de connivence avec l'empereur qu'il profita du congrès des grandes puissances à Paris pour y exposer subrepticement le bilan hypocrite des prétendus maux de l'Italie. La flèche était lancée.

» S'inféoder entièrement l'empereur, dans la conspiration contre l'Autriche, n'était pas la tâche difficile, grâce aux intimes attaches de Louis-Napoléon avec Arèse et les patriotes italiens. Cavour en vint à bout plus aisément qu'il ne l'avait supposé.

» Mais les difficultés naissaient en foule, quand on abordait les détails de l'exécution, à cause du caractère hésitant, irrésolu, dissimulé de l'empereur. Il faudrait donc un instrument puissant, autorisé, dans l'intérieur même des

Tuileries, qui pût à toute heure surveiller les oscillations de l'empereur, redresser les affaissements de cette âme troublée, et au besoin, au moment solennel, exercer une pression vigoureuse pour déterminer la résolution suprême et pousser à l'action. »

« Cavour trouva ce complice dans le prince Napoléon. Jérôme-Napoléon, ex-conspirateur, comme ses cousins, continuait le métier au Palais-Royal.

» Nature cynique, âme tordue et pleine d'ambitions sourdes, dévoré d'une haine et d'un mépris profonds pour l'empereur, qui « usurpait son héritage, » il s'était formé une cour des hommes d'opposition et des principaux conspirateurs de l'Europe.

» On comprend de prime abord que c'était là le collaborateur qui remplissait merveilleusement toutes les vues de Cavour.

» L'Italien n'hésita pas et prit les grands moyens.

» Il y avait à la cour de Turin une jeune fille de quinze ans, pieuse et douce, reléguée dans une retraite claustrale, loin des orgies et des scènes scandaleuses dont son père Victor-Emmanuel, *Il re galantuomo,* remplissait la cour et la ville, et son propre palais.

» Cavour proposa son marché au prince Jérôme-Napoléon et offrit pour premier enjeu la main de la princesse Clotilde.

» Malgré les résistances éplorées de la pauvre et honnête enfant, malgré son jeune âge, malgré les hésitations de Victor-Emmanuel, Cavour emporta tout de haute lutte.

» Désormais, l'Italie est maîtresse au Palais-Royal; ce sera le pied-à-terre de ses conspirations.

» Indiquons, en passant, une autre pression qui avait vivement influencé l'esprit de l'empereur et rendu à Cavour la tâche plus facile.

» Louis-Napoléon avait jadis juré aux carbonari de réa-

liser l'indépendance et l'unité de l'Italie. Du jour où il est arrivé au pouvoir, le spectre marche derrière lui, dans l'ombre, son serment d'une main, le poignard de l'autre, obsédant ses veilles, épouvantant ses nuits; lui signifiant l'arrêt de la loge des Vengeurs, où quarante conjurés avaient été désignés par le sort pour assassiner Napoléon III, s'il ne réalisait pas ses promesses envers l'Italie. Le comte Arèse arrivait aux Tuileries, secouait sa torpeur, lui signalait le péril qui le menaçait....

» Napoléon promettait, mais ajournait toujours. Les conspirations de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique, l'attentat de Pianori ne purent vaincre les irrésolutions du complice couronné..... Les bombes d'Orsini avancèrent la question.

» Cavour était le politique le plus foncièrement et le plus froidement pervers de son temps. »

La politique et la mort de Cavour.

Après la paix de Villafranca, Cavour quitta momentanément la direction des affaires pour la reprendre aussitôt. Il laissa Garibaldi organiser l'invasion de la Sicile, et l'aida sous main à renverser le trône des Deux-Siciles en 1860[1]. Par ses ordres, l'armée sarde envahit la même

[1] M. de Cavour connaissait Garibaldi de longue date. Il y avait entre eux pleine et cordiale entente.

Si vous en voulez la preuve, la voici :

« Un matin, le valet de chambre entre dans le cabinet où travaillait Cavour. Il annonce qu'un homme demande à voir M. le comte.

« — Quel est son nom ?

« — Il n'a pas voulu le dire ; il a un gros bâton et un grand chapeau ; mais il prétend que *Monsieur le comte l'attend.*

« — Ah ! reprit Cavour en se levant, faites entrer.

« Cet homme était Garibaldi, récemment arrivé de Caprera, et que le ministre avait toujours tenu en estime. »

année, les Etats pontificaux, sans déclaration de guerre et au mépris du droit des gens. Le comte de Cavour a été l'artisan des manœuvres par lesquelles le roi de Sardaigne s'est emparé de la majeure partie des Etats pontificaux, des duchés de Parme et de Modène, du grand-duché de Toscane et du royaume des Deux-Siciles. C'est ainsi qu'il s'acheminait, avec une astucieuse habileté, à réaliser l'idée de l'unité italienne[1].

[1] Dans le recueil de ses discours, voici un passage significatif :

« L'étoile de l'Italie, s'écria-t-il un jour, c'est Rome ! Voilà notre étoile polaire. Il faut que la cité éternelle, sur laquelle vingt-cinq siècles ont accumulé toutes les gloires, soit notre capitale. Mais, dit-on, nous ne pourrons jamais obtenir l'assentiment à ce dessein du Catholicisme, ou des Etats qui s'en regardent comme les représentants ou les défenseurs. Cette difficulté ne saurait être tranchée par le glaive ; ce sont les forces morales qui doivent la résoudre ; c'est la conviction qui ira croissant de jour en jour dans la société moderne, même au sein de la grande société catholique, que la religion n'a rien à craindre de la liberté. Saint-Père, pourrons-nous dire au Souverain-Pontife, le pouvoir temporel n'est plus une garantie de votre indépendance. Renoncez-y, et nous vous donnerons cette liberté que depuis trois siècles vous demandez en vain aux grandes puissances catholiques, cette liberté dont vous avez péniblement, par des concordats, arraché quelques lambeaux concédés en retour de l'abandon de vos priviléges les plus chers et de l'affaiblissement de votre autorité spirituelle. Eh bien ! cette liberté, que vous n'avez jamais obtenue de ces puissances qui se vantent de vous protéger, nous, vos fils soumis, nous vous l'offrons dans sa plénitude. Nous sommes prêts à proclamer en Italie le grand principe de l'EGLISE LIBRE DANS L'ETAT LIBRE. »

Et allez-donc !

Dites encore que la parole n'a pas été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée.

Voyez-vous M. de Cavour juge dans sa propre cause, et tranchant d'un seul coup à la tribune les destinées de l'Eglise? Entendez-vous ce théologien subtil, dressé par ses amis de Genève

Cavour ne se faisait aucun scrupule de prôner et de pratiquer les doctrines de Machiavel. On peut en juger par ces paroles détachées de ses écrits :

« Faut-il condamner le gouvernement qui achète les hommes corrompus ? Je n'hésiterais pas à le faire si, par une fatale erreur, l'opinion publique, dans les siècles passés et même encore dans le nôtre, n'eût pas en quelque sorte sanctionné pour les gouvernements l'usage d'une morale autre que celle que reconnaissent les particuliers, et si elle n'avait pas, de tout temps, traité avec une excessive indulgence les actes immoraux qui ont amené de grands résultats politiques. »

On sait que l'amiral Persano a publié récemment son journal de 1860 pour prouver que, si Garibaldi a conquis la Sicile, c'était grâce aux secours de Cavour et de la monarchie sarde. Garibaldi vient de protester contre ces allégations dans une lettre datée de Caprera, 24 août, et publiée par le *Movimento* de Gênes, où il déclare que Cavour et la monarchie ont aidé l'expédition lorsqu'elle était sur le point de réussir. « Alors, dit Garibaldi, le spoliateur, stupéfait à la vue de tant d'évènements auxquels il ne s'attendait pas, mettait la main sur la Sicile. »

Notons qu'au moment où l'infâme Liborio-Romano conspirait ainsi pour livrer son maître à l'infâme Cavour et à son complice Emmanuel de Savoie, la cour de Turin avait un ambassadeur à Naples et y entretenait les meilleures

aux arguties protestantes, dire au Père des chétiens : Dépouillez-vous sans crainte, fiez-vous à moi, croyez-en-moi ! Je vous ai donné la preuve de ma loyauté politique : je vous ai presque tout pris, abandonnez-nous le reste avec confiance, et vous aurez en échange la liberté, c'est moi qui vous le jure. Pour le maintien de cette liberté précieuse, je ne vous offre pas d'autre garantie que ma parole ; mais elle suffit. J'engage avec moi l'Italie toute entière, le prince qui la gouverne et les dynasties à venir jusqu'à la fin du monde.

relations. Quelle justice de voir ces hommes marqués au front ignominieusement, de leurs mains et pour jamais!

Voici comment un célèbre publiciste italien apprécie le comte de Cavour, dont la fin prématurée devrait servir de leçon à tous les persécuteurs de l'Eglise[1] :

« Ce fut l'homme d'Etat le plus flatté, le plus applaudi, le plus adulé dans sa carrière.

» Devant lui, humbles et respectueux, se sont courbés des ministres et des souverains étrangers.

» C'est à lui que la Révolution doit les triomphes et les lauriers dont elle est encore glorieuse; mais c'est à lui aussi que l'Italie doit ses plus grands malheurs.

» C'est Cavour qui séduisit le peuple, corrompit la presse, qui accorda des récompenses à des hommes nuls, ses aides dans son plan de diviser l'Italie, avec l'intention de la fondre en un seul tout. C'est Cavour qui proclama Rome capitale de l'Italie; Cavour qui appuya les révolutionnaires de Parme, de Modène, de la Toscane, de la Sicile; Cavour qui organisa l'envahissement des Marches et de l'Ombrie. Sous le ministère de Cavour, l'Eglise n'eut pas de paix, le sacerdoce fut persécuté, la probité tournée en dérision, les serments les plus saints furent violés, le cœur du Souverain-Pontife fut affligé de la façon la plus barbare.

» Cavour était parvenu au sommet de la gloire. Monuments, médailles, inscriptions devaient en éterniser le souvenir, et lui se préparait déjà à pénétrer dans la ville des Papes pour arborer sur les sept collines l'étendard tricolore italien.

[1] Nous restons convaincu, dit M. Louis Veuillot, que les foudres spirituelles portent coup tout comme au moyen âge, et qu'il y a toujours dans l'air des souffles qui font bientôt crouler tout ce qu'elles ont frappé.

» Mais Dieu avait compté ses pas ; il lui avait permis de parcourir en triomphe toute l'Italie, et lui laissait voir les portes de Rome ouvertes.

» Tout-à-coup son entendement se voile ; sa main, qui avait écrit tant de notes et de protocoles, tremble. Un moine, je ne sais comment, recueille son dernier soupir, et les cloches, par leur son funèbre, annoncent que l'âme du comte de Cavour venait de se présenter, non plus pardevant le tribunal du journalisme qui l'encensait, mais au pied du trône de Dieu, qui avait décidé de le juger [1]. »

[1] Nous tenons de Mgr Franzoni, archevêque de Turin, que l'ordre de faire recevoir les derniers sacrements à Cavour est venu de Napoléon III. On sait que le malade n'avait plus sa connaissance quand un prêtre faible lui a donné le Viatique. (*Note de l'auteur.*)

La *Civiltà cattolica* nous donne le récit de ce qui s'est passé à l'audience accordée par le Saint-Père au confesseur du comte de Cavour. Voici ce récit :

« A peine arrivé à Rome, où il avait été appelé par les supérieurs de son Ordre, le P. Giacomo da Poirino fut reçu en audience par le Saint-Père. Sa Sainteté lui adressa aussitôt la parole en ces termes : « Nous savons qu'à tous ceux qui vous » demandent ce qui s'est passé à la mort du comte de Cavour, » vous avez l'habitude de répondre : « Il s'agit du secret sacra- » mentel de la confession, et ainsi je ne puis rien dire. » Pour » ne pas être exposé à recevoir de vous une semblable ré- » ponse, qui, s'adressant à Nous, serait une véritable insulte, » nous vous déclarons que le secret de la confession est chose » tellement inviolable, que vous êtes obligé de le garder en » face de quelque autorité que ce soit, quand ce serait la » plus haute, quand ce serait la nôtre. Mais, à la mort du » comte de Cavour, il y a eu des actes extérieurs et visibles » pour tout le monde : on lui a administré le Viatique, on lui » a donné l'Extrême-Onction. Cet acte extérieur d'administra- » tion des sacrements exigeait nécessairement un autre acte » extérieur, la rétractation, sans laquelle vous, son curé, » vous ne pouviez consentir à lui administrer les sacre- » ments de l'Eglise. Comment ces actes extérieurs ont eu

« Qu'il nous dise ce que sont devenus ses projets, ses triomphes, ses vengeances; qu'il nous dise quel jugement l'Eternel a porté sur ses menées diplomatiques, sur les révolutions qu'il propageait sans relâche par les récompenses accordées à des conspirations ténébreuses.

» Cavour est mort; ses membres tombèrent en putréfaction la veille même de la première fête nationale qui devait lui montrer l'Italie telle que lui et les siens venaient de la faire.

» Terrible leçon! Elle nous avertit que devant la mort rien ne vaut, ni génie, ni astuce, ni gloire, ni présomption. »

Voici comment l'auteur des *Contemporains*, qu'on ne saurait soupçonner d'être clérical, raconte la fin imprévue de Cavour :

« Voilà donc le ministre au comble de sa renommée.

» Plus d'inquiétudes, plus de luttes; il touche au terme, et la réussite couronne pleinement ses efforts.

» lieu, c'est ce que Nous, gardien de la sainte discipline de » l'Eglise, voulons apprendre de vous-même. » A ces paroles si graves, le Père répondit en racontant ce qui était déjà connu de tout le monde, qu'il n'y avait pas eu de rétractation, parce qu'il n'avait pas cru devoir l'exiger. Cette réponse, il la confirma ensuite par écrit, en exposant la suite des faits arrivés en cette douloureuse circonstance; et sans confesser explicitement, selon le désir de l'autorité ecclésiastique, qu'il avait manqué à son devoir, peut-être en raison de la difficulté des circonstances, il déclara seulement d'une manière générale que, s'il avait manqué en quelque manière, il en demandait pardon. Le but de son voyage étant ainsi atteint, quoique imparfaitement, on le laissa partir, en lui défendant seulement d'administrer désormais les sacrements, puisque n'ayant pas su ou n'ayant pas voulu, dans un cas si évident, remplir le devoir d'un ministre de l'Eglise, il ne pouvait, sans détriment pour les âmes, exercer des fonctions si importantes. »

» Il a fait du Piémont une grande puissance, en violant les droits, en brisant les obstacles, en trompant les princes de la terre, en se raillant du Monarque du ciel, en insultant l'Eglise, en affligeant le cœur du saint Pontife qui la gouverne, et en scandalisant les fidèles, toujours associés aux douleurs et aux amertumes du chef du catholicisme.

» Rien n'entrave plus sa marche.

» On accepte les résultats de sa politique; l'Europe, éblouie par son audace, a pour lui de singulières condescendances et presque du respect.

» Toute la Péninsule bat des mains et se prosterne devant sa gloire.

» Bref, on annonce une grande fête patriotique, — la fête nationale du royaume d'Italie, célébrée pour la première fois. Cavour seul en sera le héros; lui seul va recueillir l'hommage des foules enthousiastes, en leur présentant le souverain dont il a si puissamment élargi la couronne et grandi le sceptre...

» Eh bien, non !

« Le 2 juin 1861, jour fixé pour la fête, le ministre de Victor-Emmanuel est attaqué d'une fièvre pernicieuse et succombe dans la matinée du 6.

» Ah ! vous refusez de croire aux châtiments célestes, messieurs les libres-penseurs ?

» Il faut convenir alors que le hasard vous joue de vilains tours et donne étrangement gain de cause à vos adversaires.

» Ainsi, je l'accorde, ce n'est pas Dieu, — c'est le hasard qui a dit à cet homme, objet de vos admirations et de vos louanges :

« Tu arriveras à ton but immoral. Mais, à l'heure même du triomphe, j'ouvrirai pour toi la tombe, et ton cadavre ne sera pas encore en dissolution que déjà le désarroi se mettra dans ton œuvre, et que l'édifice d'opprobre et de

mensonge élevé par tes mains s'écroulera, aux applaudissements des principes que tu as méconnus et des croyances que tu as outragées. »

Nous avons vu à Milan la statue élevée par la ville au comte de Cavour : l'Italie est représentée à ses pieds. On ne pouvait imaginer rien de mieux. Depuis que l'Italie est tombée au pouvoir du ministre piémontais et de ses dignes successeurs, on peut dire qu'elle rampe à leurs pieds, écrasée d'exactions et de fusillades.

Mort d'Armellini.

Me Armellini, qui prononça la déchéance du Pape comme prince temporel, avait, comme avocat consistorial, prêté *six serments* de fidélité à la Papauté; il avait même composé, en l'honneur de la Papauté, un sonnet remarquable que voici : « Je rencontrai le Temps et lui demandai compte de tant d'empires, de ces royaumes d'Argos, de Thèbes et de Sidon, et de tant d'autres qui les avaient précédés ou suivis. Pour toute réponse, le Temps secoua sur son passage des lambeaux de pourpre et de manteaux de roi, des armures en pièces, des débris de couronnes, et lança à mes pieds mille sceptres en morceaux. Alors, je lui demandai ce que deviendraient les trônes d'aujourd'hui. « Ce que furent les premiers, les autres le devien- » dront, » me répondit-il en agitant cette faux qui nivelle tout sous ses coups impitoyables. Je lui demandai si le sort de toutes ses choses était réservé au trône de Pierre. Il se tut, et au lieu du Temps, ce fut l'Eternité qui se chargea de la réponse. »

Quelque temps après le départ du Saint-Père, Armellini, devenu traître à ses serments et ministre de l'intérieur, donnait à dîner aux principaux chefs de la révolution. Sa femme, qui lui disait sans cesse : « Avocat consistorial,

qu'avez-vous fait de votre serment? » sa femme s'était retirée au fond de son appartement pour ne pas souiller ses regards, avait-elle dit, de la vue des Sterbini, Mamiani, Galetti et autres. Ceux-ci demandaient la cause de son absence, lorsque tout-à-coup la porte s'ouvrit et livra passage à Mme Armellini, qui, pâle, l'œil en feu, le geste menaçant et la main armée d'un rouleau de papier, s'écria : « Vous êtes tous des maudits ! Craignez les châtiments de Dieu, ô vous qui, au mépris de vos serments, ne pouvant le tuer, avez chassé son ministre. Redoutez la colère divine : Pie IX, du fond de son exil, en appelle à Dieu contre vous; écoutez ses arrêts. » Et déroulant lentement la feuille qu'elle tenait à la main, elle lut d'une voix ferme, rendant chaque expression, marquant chaque nuance, le décret du Saint-Père contenant la menace de l'excommunication.

Cette lecture fut un coup de foudre pour les convives. Mme Armellini, après un instant de silence, reprit : « Avez-vous compris, messieurs? Le bras vengeur auquel nul ne saurait échapper est suspendu sur vos têtes, prêt à frapper; mais il en est temps encore, la voix de Dieu, par celle de son Vicaire, n'a point encore fulminé contre vous la sentence terrible. Au nom de votre bonheur en ce monde et de votre salut dans l'autre, jetez-vous au-devant de sa miséricorde; la coupe des iniquités se remplit dans vos mains, brisez-la avant qu'elle déborde. » Disant ainsi, cette femme, exaltée par une sainte indignation, jeta devant eux sur la table le décret du Saint-Père, puis elle se retira.

Après l'entrée de l'armée française à Rome, Armellini fut forcé de s'expatrier. Il est mort à Bruxelles en 1863, méprisé de tous les hommes honnêtes, pendant que Pie IX était encore à Rome, faisant par ses vertus et son courage apostolique l'admiration du monde.

La mort de Farini, digne de sa vie abominable.

Il faudrait fermer les yeux à la lumière pour ne pas voir la main de Dieu dans la triste fin de ces fiers Italiens qui ont si souvent répété ces mots : *Rome ou la mort !*

On écrivait de Rome au *Journal de Bruxelles*, dans le mois de novembre 1866 :

« Les Italiens vont élever un monument à Luigi-Carlo Farini ; Farini est une de leurs *gloires*.

» Farini naquit le 22 octobre 1822, à Russi, dans les Etats de l'Eglise. Avant d'entrer dans la politique, il étudia la médecine à Bologue et montra, avec de l'aptitude pour la science, un tempérament moral très-dépravé. Tout jeune, il fut affilié par un sien parent aux sectes révolutionnaires, figura avantageusement dans les mouvements politiques de 1841 à 1843, et obligea la police pontificale à l'exiler. Etant en Toscane, il rédigea le fameux manifeste de Rimini, qui servit de programme à la rébellion des Romagnes en 1845, et reçut du professeur Montanelli la mission de corrompre la jeunesse de l'Université de Pise, ce dont il s'acquitta à la satisfaction des patriotes. Mazzini, dans ses œuvres imprimées à Milan, déclare que Farini, après avoir appartenu à la *Jeune-Italie*, a lâchement abandonné cette haute école du patriotisme sans tache pour se vendre au parti piémontais. Mazzini affirme qu'à Bologne pourtant Farini avait été vu relevant les manches de son habit et criant qu'il plongerait ses bras jusqu'au coude dans le sang des prêtres. En 1847, l'amnistie de Pie IX lui rouvrit les portes de la patrie. Le sicaire que Mazzini traite en transfuge n'avait, en se faisant piémontiste, que changé de peau. Il s'était résigné à l'hypocrisie. A Rome, il sut gagner la confiance du gouvernement d'alors et devint substitut du ministre de l'intérieur. Dans

cette position élevée, il usa de son autorité pour transformer le personnel des délégations et des municipalités, et substitua le plus qu'il put aux gens honnêtes des fonctionnaires hostiles au Pape. Chargé ensuite d'une mission auprès de Charles-Albert, à Volta, élu membre du parlement par la ville de Faenza, et nommé directeur de la santé des prisons par M. Rossi, il agit partout avec la même perversité. On conserve à Rome un document qui ne tardera pas à être publié : c'est le compte-rendu qu'il fit au Cercle populaire, touchant l'assassinat du ministre de Pie IX. Dans les aveux imprudents de ce document, on voit jusqu'où ont pu arriver la félonie et l'hypocrisie de cet homme, qui restera comme une des figures les plus hideuses de la révolution italienne.

» La rentrée du Pape, en 1849, lui fit le séjour de Rome impossible. Il s'était déclaré *modéré* et demanda un refuge ... et de l'argent, des emplois et des dignités en Piémont, lequel n'avait garde à cette époque, de mépriser les hommes qui devaient plus tard devenir les instruments de son ambition criminelle et de ses attentats dans toute la Péninsule. En Piémont, grâce à la protection de Cavour, protection achetée à un prix qu a révélé la chronique scandaleuse et qu'il n'est pas décent de faire figurer ici, il fut tour-à-tour journaliste, ministre, médecin, député; il écrivit un livre qui n'a que la valeur d'un pamphlet, *Il Stato romano,* et travailla avec passion à préparer les évènements. Aussi, en 1859, prit-il un rôle important et entra-t-il de plain-pied dans la voie où il devait se couvrir à la fois de sang et de ridicule. Elevé à la dignité de dictateur des duchés de Modène et de Parme, il s'établit dans le palais de François V. On le vit alors déployer un faste insensé, trancher du souverain, couvrir sa femme et sa fille des habits des princesses exilées, se faire servir par des laquais à la livrée du duc, donner enfin dans tous les travers d'orgueil

auxquels peut se livrer un parvenu un instant paré des attributs de la royauté. Ce fut pitié de le voir dans ce rôle si peu fait pour lui et qu'il prenait au sérieux, en dépit des quolibets populaires et des railleries de toute la presse italienne. Argenterie, vaisselle plate, linge de table et linge de corps, le tout au chiffre du duc, surmonté de la couronne ducale, tomba en la possession du dictateur. L'initiale de Son Altesse Impériale était la sienne. Il n'eut qu'à enlever la couronne, non point par modestie, mais pour mieux s'approprier ces biens que lui envoyait la providence révolutionnaire. Enrichi à l'instar de tous ses complices, Farini, les surpassant encore en fourberie, répétait à tout venant « qu'il voulait mourir pauvre. » Le téméraire croyait in petto s'assurer une vie opulente, comme si Dieu ne savait pas, quand il lui plaît, précipiter ses ennemis du faîte de leur fortune dans les abîmes de la misère. Epicurien à l'instar de tous ses complices, Farini, les surpassant encore en gloutonnerie, se livrait aux recherches et aux abondances de la table, et l'on sait quelle allait être bientôt son horrible nourriture. Bourré d'or, plein de viandes et de vins, enflé par la puissance, Farini se compléta par le crime [1].

[1] On écrit de Florence à l'*Univers* :

« J'ai vu M. Farini triomphant, dominateur, vice-roi de l'Emilie, trôner à Modène et y recevoir de l'ignoble couardise de la plèbe révolutionnaire le titre pompeux, expressément inventé pour lui, d'*Eccelso*. Ce démocrate dédaignait le titre de Majesté ou d'Altesse; il voulait l'*Eccelso*, et c'est à ce seul nom qu'il daignait abaisser ses *eccelse* oreilles pour vous entendre: C'était pourtant ce même docteur Farini qu'on avait vu, dans sa jeunesse, parcourir les rues de Lugo, le bras nu et criant : « Il faut que je plonge ce bras jusqu'au coude dans le sang des prêtres ! »

Cet *eccelso*, je l'ai revu, il y a peu d'années, à la villa Spinola, près de Gênes; les yeux hagards, la poitrine pantelante,

» Ce fut par son ordre que le colonel comte Anviti, serviteur de la duchesse de Parme, fût arrêté et livré à la populace, qui se porta contre lui, on s'en souvient avec horreur, à tous les actes d'une férocité abominable. Le colonel fut dépecé sur une table. On traîna par la ville les lambeaux de son corps ; sa tête, promenée au bout d'une pique, demeura exposée au faîte d'une colonne sur une des places. Dénoncé par la voix publique et par les révélations de Massimo d'Azeglio, sommé de poursuivre les assassins, Farini se contenta de faire abattre la colonne. Cet exploit mit bientôt fin à la mission du dictateur dans les duchés, qui furent annexés, et aussitôt après la victoire de Castelfidardo, Farini, revêtu de dignités nouvelles, alla, en octobre 1860, remplir à Naples un autre rôle souverain. Il fut chargé, comme commissaire extraordinaire de Victor-Emmanuel, de préparer les Deux-Siciles à entrer dans la nouvelle monarchie italienne. Mais le jour de la justice de Dieu commençait à poindre. Un homme était cher et utile à Farini, lui servait de secrétaire et gouvernait sa maison : c'était son gendre, M. Ricciardi. Il mourut subitement. Peu de temps après vint le tour de sa fille, Mme Ricciardi, et Farini se trouva seul[1]. Entendit-il la voix qui s'élevait

ne présentant plus rien d'humain sur sa personne, je l'ai vu, de mes yeux vu, plonger son bras nu jusqu'au coude dans ses propres ordures, et faisant horreur aux gardiens mêmes que l'hospice des fous avait cédés à sa famille pour le préserver du suicide. »

[1] On lit à ce sujet dans le *Monde* du 13 avril 1866 :

« Il ne nous reste qu'à enregistrer un nouveau coup de la main de Dieu. La fille de M. Farini, dont le premier mari est mort en 1861, d'une maladie mystérieuse, après quelques semaines de mariage, à Naples, où il occupait la charge de secrétaire de la lieutenance auprès de son beau-père, vient de mourir elle-même quelques mois seulement après avoir contracté un second mariage. Quant à M. Farini lui-même, il est

de ces deux tombes? Nul ne le sait. De retour à Turin, en 1864, il fut tout-à-coup frappé du mal le plus terrible : il devint fou, fou furieux. Je ne raconterai pas tous les incidents auxquels donna lieu sa maladie. Il me suffit de révéler, pour faire ressortir l'action de la justice divine, ces trois rapprochements :

« Farini, par une hypocrite raillerie, s'était plu à répéter, en même temps qu'il étalait un faste insolent et accumulait des trésors pour l'avenir, « qu'il voulait mourir pauvre, » et il a vécu les dernières années de sa vie dans une abjection et une nudité auxquelles la pauvreté la plus misérable ne saurait se résigner. Farini s'était livré à un luxe de Sardanapale, et on l'a vu, dans sa folie, refuser toute nourriture qu'on lui offrait, et assouvir sa faim de la façon la plus immonde. Farini enfin avait, au faîte du pouvoir, livré un innocent aux mains d'une populace furibonde, et, précipité dans les abîmes de la folie, il n'a cessé de se croire poursuivi par l'ombre vengeresse de sa victime : « Anviti, Anviti, tout sanglant, sa tête à la main, le voilà ! » Il répétait sans cesse ces paroles, et se roulait nu, couvert de vermine et d'ordures, sur le pavé de sa chambre, en proie à des terreurs et à des rages horribles.

» C'est à un tel homme que la révolution italienne va élever un monument. Il ne faut pas s'en plaindre ; la révolution est logique, et Farini est digne d'elle. »

Cassinis, l'ex-ministre des cultes, met fin à ses jours.

Les révolutionnaires italiens, qui ne sont que des misérables copistes des démocrates de 93, couronnent leur vie

à Quarto, sur la rivière de Gênes. Il est tombé dans un état d'enfance complet, et il donne tous les signes d'un abrutissement épouvantable. »

par une mort violente qui attache à jamais à leur mémoire une note d'infamie.

En voici encore un exemple annoncé dans les lettres de Turin du 18 décembre 1866 :

L'avocat Cassinis, ex-président de la Chambre des députés, ex-garde des sceaux et ministre des cultes, s'est coupé la gorge avec un rasoir.

On attribue à trois motifs principaux cette mort, qui a produit une sensation extraordinaire. En premier lieu, M. Cassinis souffrait beaucoup depuis quelque temps d'un tic douloureux (sans parler du tic révolutionnaire et du ver rongeur). En second lieu il avait perdu sa femme il y a deux ans, et était resté, depuis cette époque, sous la pression d'idées mélancoliques. (*Non est pax impiis :* « Il n'y a point de paix pour l'impie. » Pauvres gens sans foi, sans espérance!) En troisième lieu, on affirme que les affaires de Cassinis étaient dérangées. Quoi qu'il en soit, personne ne s'attendait à une si déplorable catastrophe[1].

M Cassinis était ministre des cultes en 1859 et 1860, et en cette qualité, il a coopéré à l'invasion des Etats pontifi-

[1] Cinq jours avant sa mort, l'ancien ministre Cassinis adressait au chevalier Paolo di Trompeo, secrétaire de la questure à la Chambre des députés, une lettre dont l'*Italie* publia l'extrait suivant, qui, disait-elle, serait lu avec intérêt :

« Le 15 de ce mois sera le plus beau jour que l'Italie ai jamais vu luire. Le discours de la couronne annoncera au monde qu'il n'y a plus un soldat étranger sur le sol de la patrie. Jugez donc combien j'aurais été heureux de me trouver ce jour-là à Florence! Mais je ne suis que trop forcé d'y renoncer. Cette affection névralgique, loin de diminuer, augmente sans cesse, et j'en suis tellement tourmenté que, lorsque je me trouve en société, j'éprouve des spasmes si violents, que je suis obligé de sortir. Vous pouvez vous imaginer, mon cher di Trompeo, dans quelle tristesse je vis et quelle existence est la mienne. »

caux. C'est lui qui donna l'ordre d'enlever le cardinal de Angelis de son siége épiscopal de Fermo et de le conduire à Turin. C'est encore lui qui, sachant le cardinal arrivé dans cette ville, le fit amener dans son cabinet, où il lui tint un langage tout au moins irrévérencieux pour un prince de l'Eglise. Six ans viennent de s'écouler; le cardinal est rentré paisiblement dans son diocèse, et M. Cassinis vient de passer d'une façon bien tragique devant ce Dieu dont il maltraitait les ministres, mais qui dispose tout, *cuncta disponit,* pour la gloire et l'exaltation de son Eglise.

Depuis Cavour, frappé de mort subite, jusqu'à Cassinis, se coupant la gorge, que de pourfendeurs du Pape ont déjà disparu!...

On parle d'élever une statue au suicidé Cassinis, sans doute à côté de celles de Cavour ou de Gioberti.

Le comte de Syracuse.

Pour les hommes appartenant à la secte des francs-maçons et liés par les serments les plus horribles, les liens sacrés de la nature et du sang sont brisés. Comme l'infâme Judas qui vendit son Maître aux Juifs afin de contenter son avarice, ces fiers révolutionnaires sont toujours prêts à livrer leur famille et leur conscience, pourvu qu'on leur promette des places ou les moyens de satisfaire leurs honteuses passions. Et voilà pourquoi les révolutions coûtent si cher et ruinent les pays où elles éclatent.

Un jour, le comte de Syracuse, oubliant les traditions religieuses de sa race, séduit par les promesses que prodiguent la révolution et les sectes, conspira contre son parent, son souverain; rompant les liens du sang dans un moment des plus dangereux pour le trône, le comte de Syracuse fit cause commune avec les rebelles et les traîtres.

La couronne du roi de Naples fut brisée. Le comte de Syracuse, son parent, s'en réjouit pour l'Italie, et peut-être même pour son propre intérêt; il fut applaudi par les révolutionnaires et se lanca au milieu d'eux. Mais un beau jour le comte de Syracuse ferme subitement les yeux et tombe à terre. Un coup d'apoplexie foudroyante l'avait étendu mort. Mémorable leçon!

Elle est faite pour nous apprendre que l'on ne se heurte pas en vain contre la volonté de la Providence divine, qui, dans les princes comme dans les peuples, punit la déloyauté, les calculs personnels, l'orgueil et l'ambition [1].

Un ennemi du Pape dévoré par son chien.

De l'aveu même de ses adversaires, Pie IX était si bon, si populaire, qu'il n'est pas possible d'expliquer la rage et la haine de certains hommes pour le meilleur des pères sans une intervention de l'enfer, qui ne peut lui pardonner la gloire qu'il a rendue à Marie par la définition dogmatique de L'Immaculée-Conception. Mais Dieu n'a pas abdiqué, et de temps en temps sa justice éclate d'une manière terrible.

Sous ce titre : *Accidents qui n'en sont pas*, les journaux italiens publient depuis quelque temps un assez grand

[1] Un écrivain que la Providence semble avoir suscité pour flageller les apostats et les félons, a fait pour le comte de Syracuse l'épitaphe suivante :

« Traître à son roi, traître à son sang,
» Traître à l'honneur humain, traître à la foi chrétienne,
» Moins homme qu'animal paissant,
» Moins animal encor que fumier croupissant,
» Indigne d'avoir face humaine,
» Gorgé de l'or abject d'un traître plus puissant,
» Par le diable écrasé dans la fange en passant,
» Ce seigneur a crevé comme une outre trop pleine. »

nombre de faits du genre de celui que nous allons rapporter ; il se trouve mentionné dans le *Bon Pasteur* de Naples :

« Un habitant de Francavilla, province de Lecce, animé d'un sentiment sacrilége de mépris pour la personne sacrée du Pape, avait donné à son chien le nom de Pie IX. Dans le mois de juillet, se trouvant seul dans sa chambre, il appela, pour se divertir comme à l'ordinaire, son chien, et le fit tenir debout contre le mur, à l'instar d'un soldat. Pendant qu'il se raillait irrévérencieusement du Souverain-Pontife, le chien, comme indigné d'une telle insolence, se mit en fureur, sauta sur son maître, le prit à la gorge, le renversa à terre et disparut. C'est à peine si le malheureux put crier au secours. Il était inondé de sang. Sa femme et ses enfants, accourus à ses cris, reçurent de sa bouche le récit de ce fait, qu'il eut peine à proférer. Il mourut ensuite sans avoir reçu les consolations de la religion. »

Punitions exemplaires.

Peu de Papes ont rendu autant de gloire à Dieu et à la Vierge immaculée que Pie IX ; aussi l'enfer a soulevé toutes les passions contre lui. Mais de temps en temps, le bras du Seigneur s'appesantit d'une manière effrayante sur les malheureux qui ne craignent pas d'insulter son Vicaire.

Nous lisons, dit la *Chronique religieuse de Toulouse,* dans une lettre écrite par un savant et pieux cardinal romain à une personne qui nous est parfaitement connue, les traits suivants :

« Un malheureux sectaire ayant entendu son curé lire l'encyclique, l'a rencontré peu après, et, lui montrant un poignard, lui a dit : « Voilà ce qui fera votre affaire, si » vous revenez sur ce sujet; » puis, tirant un pistolet de sa poche : « Pour cette arme, a-t-il ajouté, elle servira contre

Pie IX. » Et, en remettant le pistolet dans sa poche, il a, sans s'en apercevoir, fait partir la détente, et a été tué sur le coup.

« — Une comédienne qui avait reçu de grands applaudissements dans une pièce où le Pape était insulté, a été saisie, en rentrant chez elle, par un accès de folie; elle s'est jetée par la fenêtre et est morte sur-le-champ. »

« — Un médecin impie disait à un de ses malades : » Je ne vous verrai plus avant que Pie IX soit expédié » pour l'autre monde. » Le lendemain, ayant voulu revoir son malade, il est tombé roide mort avant d'arriver jusqu'à lui. »

Le schisme, aussi bien que l'hérésie, est la porte de l'enfer, et à moins d'une *bonne foi invincible,* qui est le secret de Dieu seul et qui ne se rencontre guère que chez les pauvres gens, un schismatique est un réprouvé par avance, *jam judicatus est;* c'est un homme qui est sorti de la voie du salut; c'est un rebelle au Vicaire de Jésus-Christ, donc un rebelle à Jésus-Christ lui-même, donc un rebelle à Dieu [1].

La mort est dure pour ces rebelles, surtout quand ce

[1] Le clergé italien, en face de la révolution, a été à la hauteur des difficultés. Nous ne voulons pas dire pour cela qu'il n'y ait eu aucune défection. Si tous les prêtres étaient des saints, les révolutions seraient impossibles. Dieu, dans sa sagesse, ne les permet que pour purifier l'Eglise au feu de la persécution.

Mais il est vrai de dire qu'on a beaucoup exagéré le nombre des apostats. C'est ainsi que les journaux ont répété que tout le chapitre de Notre-Dame de Lorette avait bien accueilli Victor-Emmanuel. On nous a affirmé sur les lieux qu'*un seul prêtre,* mort peu de temps après misérablement, osa se présenter pour recevoir ce prince excommunié.

sont des prêtres, surtout quand ce sont des évêques. Dans les persécutions que suscitèrent au Saint-Siége les mauvaises passions des empereurs soi-disant chrétiens du onzième siècle (et qu'on devrait appeler non la guerre du sacerdoce et de l'empire, mais la guerre de l'empire contre le sacerdoce), plusieurs évêques, aveuglés par l'ambition, s'insurgèrent contre l'autorité du Saint-Siége, et prirent parti pour l'impie Henri IV contre le saint pape Grégoire VII. Un de ces rebelles, Guillaume, évêque d'Utrecht, fut frappé subitement par la justice divine, et les détails de sa mort, qui, chose curieuse! nous sont rapportés par des écrivains protestants, peuvent servir de leçon à tous ceux qui seraient tentés de se ranger du côté des ennemis du Pape. En proie aux plus affreux tourments de l'âme et du corps, ce coupable et ce misérable, qui avait perdu, comme le traître Judas, l'espérance du pardon, criait d'une voix lamentable aux clercs qui entouraient son lit : « Quand je serai mort, que ni vous ni personne ne fasse des prières pour moi! Par un juste jugement de Dieu, je perds la vie présente et la vie éternelle : je me suis employé de toutes mes forces aux mauvais desseins de l'empereur ; pour avoir ses bonnes grâces, j'ai abreuvé d'insultes le Pontife romain, homme de grande sainteté et de grande vertu, dont je connaissais très-bien l'innocence. « Et il expira en disant ces paroles, et son cadavre fut laissé sans sépulture jusqu'à ce que le Pape, consulté par les principaux de l'Eglise d'Utrecht, eût ordonné qu'on l'ensevelît, mais sans honneurs et sans prières [1].

Un fait non moins terrible a été donné, par manière d'avertissement, aux schismatiques modernes qui veulent, en Italie, diviser le clergé et séparer les prêtres du Siége

[1] Ces considérations et les traits qui suivent sont extraits de l'opuscule de Mgr de Ségur sur le *Souverain-Pontife*.

apostolique. En novembre 1862, un de ces prêtres égarés, nommé Foggi, curé de Giocoli, à quatre milles de Florence, vint à mourir sans avoir pu se reconnaître. Il s'était rendu tellement odieux par le cynisme de son apostasie, que beaucoup de gens de bien ne purent s'empêcher de dire en apprenant sa mort : « C'est bien fait. » Ses amis, ou plutôt les sectaires qui l'avaient compté dans leurs rangs, voulurent lui faire un service funèbre, malgré les règlements ecclésiastiques. Un chanoine perdu de mœurs et comme eux schismatique osa chanter la messe mortuaire : le lendemain il mourut subitement sans aucune assistance spirituelle. A celui-ci de nouveau on voulut rendre les honneurs de la sépulture chrétienne, et un certain Brunoni, curé de San-Pietro, ne craignit pas de prononcer l'éloge funèbre du malheureux. Le lendemain matin il fut trouvé mort dans les lieux d'aisance. Ainsi, quinze siècles auparavant, avait fini le prêtre schismatique et hérétique Arius. Terrible leçon pour tous les prêtres, et principalement pour ces esprits aventureux, indociles, portés à l'opposition et à la *libérâtrerie,* toujours prêts à juger leurs supérieurs ecclésiastiques, lecteurs imprudents de journaux frelatés et anticatholiques ; en un mot, plus près du schisme que de l'unité, plus inclinés à la révolte qu'à l'obéissance !

On doit bénir Dieu en voyant l'épiscopat italien, au milieu de la tourmente, demeurer fidèle à ses serments et à la sainte Eglise.

Excepté deux ou trois prélats et un cardinal dont la tête était singulièrement affaiblie, comme le témoignent ses écrits [1], tous les autres ont bravé la persécution la plus brutale plutôt que de manquer à leur devoir.

La justice de Dieu s'est appesantie sur le petit nombre

[1] D'Andréa, mort d'une manière déplorable.

qui s'est montré infidèle à sa vocation, comme on va le voir dans la fin déplorable de cet évêque qui avait toutes les faveurs du roi *galant homme*.

Mgr Caputo aurait voulu chanter un *Te Deum* dans la basilique de Saint-Pierre pour célébrer la chute de Rome par les mains de la révolution italienne et la déchéance finale du pouvoir temporel des Papes.

Dieu lui coupa le mot dans la bouche, et Mgr Caputo descendit dans la tombe pour s'y consoler en compagnie des comtes de Syracuse et de Cavour.

Jugement de Dieu, que tu es grand ! Mgr Caputo mourut grand'croix des Saints-Maurice-et-Lazare, mais sans l'absolution et la bénédiction du Souverain-Pontife. Le clergé et son troupeau, qui avaient été scandalisés par son inconduite, ne versèrent aucune larme de compassion sur son tombeau. Ensuite les journaux publièrent que quelques dames italianissimes avaient pleuré sa mort. Le malheureux ! il doit savoir maintenant ce que lui valent devant Dieu sa vanité sans bornes et les panégyriques pompeux qu'il débitait à la louange d'hommes révoltés contre l'Évangile de son Église et contre les lois du Vatican.

Nous pourrions multiplier les traits de la justice divine frappant, au milieu de leurs complots, nombre de forbans répétant dans leurs cris : *Rome ou la mort !*

Presque tous les journaux nous racontent les morts déplorables des ennemis du plus doux des Pontifes.

Nous lisons dans la *Correspondance de Rome :*

« L'armée piémontaise a perdu encore un général. Ferdinand Pinelli est mort à Bologne dans la force de l'âge. Il avait conduit une brigade à l'assaut d'Ancône, si héroïquement défendue par l'illustre chef pontifical Lamoricière. Comme la plupart des hommes qui se sont souillés dans les entreprises de la révolution, Pinelli est enlevé presque

inopinément. Les consolations de la foi, le pardon de l'Église lui font défaut ; car, selon le *Corriere dell' Emilia*, » dans le cours rapide de sa maladie, il n'a parlé que de » Venise, d'assauts et de batailles, et, en proférant le saint » nom... de la patrie, il a rendu le dernier soupir entre » les bras, non point d'un prêtre, mais d'un capitaine » Canassa. » Pinelli était né à Rome le 31 décembre 1811.

« Un des patriarches de la révolution, Cosimo Rodolfi, est mort à Florence, à la même heure et le même jour que Pinelli ; un accès de fièvre cérébrale l'a emporté tout d'un coup. »

Le Chef de l'Église n'a pas à chercher des soldats et des gardes : il est des légions invisibles qui savent comment on descend sur la terre, comment on gagne des victoires et comment on frappe les ennemis du Christ. Dieu a toujours à sa droite un sergent de bataille que vous ne corromprez jamais : c'est la Mort. Dieu a toujours dans sa main des foudres qui portent plus loin que le canon et qui frappent plus sûrement : c'est l'air, c'est l'eau, c'est le soleil ; c'est ce rayon vif et meurtrier qui est descendu à l'improviste sur l'armée de Frédéric Barberousse, et qui l'a chassée de Rome en quatre jours ; c'est la peste qui a dissipé, sous les murs de la Ville éternelle, l'armée luthérienne, toute gorgée d'or et de dépouilles ; c'est le vent glacé du nord qui a fait tomber les armes des mains les plus vaillantes derrière ce conquérant, heureux jusque-là, qui tenait Rome sous le joug d'une domination usurpée, et le Pape sous les verrous de Fontainebleau.

Ah ! c'est qu'il reste dans la maison de Dieu de ces petits graviers qui, selon l'expression de Pascal, n'eussent été rien ailleurs, mais qui, allant se loger au fond du corps de Cromwell, troublent, renversent, tuent du même coup un homme, un trône, un empire, et étendent sous un drap mortuaire la gloire flétrie, l'ambition trompée et les

rêves de la domination universelle. Seule l'Église brave tout, survit à tout, ressuscite et triomphe partout, hier, aujourd'hui, demain, toujours.

Les coups multipliés de la justice de Dieu.

Les sectaires et les révolutionnaires, encouragés par l'attitude du gouvernement, qui laissait commettre impunément les impiétés les plus révoltantes, redoublaient de rage contre tout ce qu'il y a de plus sacré. Le Pape, les évêques et les religieux étaient bafoués, de la manière la plus révoltante, dans d'infâmes caricatures, dans des pièces de théâtre immondes, et dans les journaux de Rome rédigés par les descendants de ceux qui crucifièrent Jésus-Christ en demandant que son sang retombât sur eux et sur leurs enfants.

Dieu est patient, parce qu'il est éternel. Mais sa justice, qui est pleine de miséricorde, n'attend pas toujours l'éternité pour avertir les hommes par le châtiment des impies. Le même jour, à Rome, deux révolutionnaires, les avocats Bruni et Mercadante, tous deux déjà frappés par des sentences ecclésiastiques et qui s'en moquent, sont frappés par la main de Dieu et tombent morts d'apoplexie. Un jeune impie, qui se pare de son impiété, va demander dans un lieu public je ne sais quel mets *alla scomunica*, car dans la ville vraiment désolée, la tache de l'excommunication est vraiment une mode. Le malheureux dévore sa condamnation qu'il a lui-même demandée ; le mets *alla scomunica* s'est changé en un poison violent, et l'impie, à peine rentré chez lui, meurt sans qu'on ait le temps d'appeler un prêtre. Le châtiment d'un autre, pour n'être pas aussi prompt, ne porte pas moins le signe visible de la colère de Dieu. Louis Mancini, complice de Monti et de Tognetti dans l'attentat de la caserne Serristori, avait,

après son crime, quitté Rome où il est rentré le 20 septembre pour y recevoir le prix d'un tel service. Qui pourrait maintenant l'empêcher de jouir de la douce existence que la révolution doit à ses serviteurs? Mais il éprouve à la langue un mal inconnu que d'abord il méprise : *Ce n'est rien*, dit-il. Ce rien c'est le châtiment, c'est la justice de Dieu. Le malheureux doit périr par cette langue qui n'a pas béni Dieu, mais qui l'a maudit. Un cancer s'y déclare, et la science ne peut rien pour le guérir ni pour en arrêter les progrès. Le malade, transporté à l'hôpital *S. Giacomo in Augusta*, au Corso, y recevait les consolations et les exhortations des frères de Saint-Jean-de-Dieu, s'il ne se condamnait lui-même à mourir sans consolation et sans espérance. Il ne peut plus parler, mais il sait encore exprimer sa volonté funeste de finir comme une brute, sans entendre le nom de Dieu. Un prêtre, de passage à Rome, est amené auprès de ce furieux. Il essaie de l'adoucir et de lui persuader d'avoir pitié de lui. Il meurt dans l'impénitence finale.

Terribles punitions des blasphémateurs.

« O vous tous, les ennemis de votre Père le Pontife de Rome, tôt ou tard vous subirez le sort que Dieu tenait en réserve pour le bombardement d'Ancône, si chaleureusement applaudi par vous! »

On n'entend parler, sous le nom de *casi*, que des représailles terribles exercées par la colère divine contre les impies. La mort foudroie ces impies sous les yeux de ceux qu'ils ont scandalisés, et opère de la sorte de nombreux retours. Nous ne redirons point tous les traits qui fourmillent dans les journaux, mais nous reproduirons d'abord le récit d'un événement qui s'est passé à Bénévent; il a été transmis par un témoin :

Un soir de carnaval, il y avait réunion et souper dans une des maisons aisées de cette ville, et un révolutionnaire s'y faisait fort remarquer par la licence de son langage. Loin de céder aux observations de ceux qui avaient encore un reste de pudeur, il se plut d'abord à les braver ; puis, le vin aidant, il se mit à blasphémer contre la sainte Mère de Dieu, contre le Pape, contre la religion. La maîtresse de la maison se risqua à lui dire : « Si vous aviez le moindre respect pour votre mère, pour votre épouse et pour les femmes, vous ne parleriez pas ainsi de la très-sainte Vierge. » Mais ce propos l'exalta encore davantage ; il entra peu à peu dans un véritable paroxysme d'impiété, et répondit enfin à ceux qui lui disaient que Dieu punit souvent les outrages faits à son Fils et à sa Mère : « Et bien ! je défie Dieu, sa Mère et tous ses prétendus saints. » Vers le milieu de la nuit, il rentra chez lui, et sa femme, depuis longtemps habituée à son inconduite, n'y prit pas garde. Mais le lendemain, quel fut son effroi de le trouver mort, étendu sur le parquet, le visage noirci, et la langue horriblement gonflée et tuméfiée, pendante hors de la bouche !

Toute la ville est accourue, et chacun de dire que la main de Dieu a frappé cet homme de scandale, et qu'il est bon de vivre chrétiennement, pour ne pas mourir ainsi.

— Plusieurs relations des ravages du choléra à Ancône ont été publiées par des témoins oculaires. Dans l'une d'elles, nous lisons ce qui suit :

« Un étranger, R... S..., qui passait la belle saison dans une maison de campagne un peu éloignée de la ville, vivait dans le désordre et l'oubli de Dieu. Un domestique indigène l'abandonna au commencement d'août, en disant qu'il ne voulait plus rester « dans une famille où l'on pro-

voquait si effrontément le courroux céleste... » Ce brave homme ne s'était pas trompé : six jours après, le fléau envahissait la villa, en dépit de toutes les précautions prises contre lui, et emportait en quelques heures un autre domestique et deux femmes que R... avait amenés de son pays.

» Un matin, de bonne heure, un prêtre vénérable, qui arrivait en toute hâte d'une ville voisine pour assister les cholériques, passa sous les fenêtres de la villa. R..., fou de désespoir et d'épouvante, l'appela en l'injuriant de la manière la plus brutale, et même, dit-on, en le menaçant d'un revolver qu'il tenait à la main. Le prêtre entra. Les trois cadavres étaient étendus dans le jardin, où R... les avait jetés, se flattant par là d'échapper à l'épidémie. Mais le malheureux venait d'être atteint lui-même : les symptômes étaient effrayants. Il avait l'écume à la bouche, et se tordait sur le plancher...

» Le prêtre l'exhorta, à cause du danger imminent, à ne plus songer qu'à son âme. R... hurlait : « Non, je ne veux pas, je ne veux pas mourir ! Je suis trop riche, trop jeune et trop heureux ! Va-t'en, prêtre imposteur, oiseau de mauvais augure : je t'ai appelé pour me soigner et non pour me confesser... »

» Puis ce misérable blasphémait Dieu et offrait son âme à Satan en échange de la vie ! ! !

» Le pauvre prêtre eut beau se confondre en prières et en bonnes œuvres ; il alla jusqu'à offrir son existence à Dieu pour sauver l'âme et, s'il était possible, le corps de ce forcené. Dieu, dans ses impénétrables desseins, n'accepta point ce sacrifice ; R... mourut en jetant au ciel un dernier blasphème. »

— A Salerne, le 25 janvier 1864, la police enfonçait la porte de la clôture du monastère de Sainte-Marie de la

Merci, et en chassait brutalement les religieuses professes. Bientôt après, la caisse ecclésiastique prenait possession de l'église.

Un employé appela un portefaix, qu'il chargea d'emporter les tableaux; on ne sait pourquoi le portefaix eut la hardiesse d'arracher la pierre sacrée de l'un des autels. Quelques bons habitants, informés de ce sacrilège, lui demandèrent comment il avait osé commettre une telle impiété. Pour toute réponse, le malheureux se mit à rire.

Le 2 juin 1864, le même portefaix ajustait une persienne sur un balcon; tout à coup le pied lui manque, et il est précipité sur le sol. Au premier instant, on le crut mort; mais quand on le releva, il donnait encore signe de vie; il se lamentait en disant : *Ma Madone! Ma Madone!* Les médecins le visitèrent et trouvèrent la tête et la poitrine intactes; mais il avait le bras et la main droite tellement fracturés que les os perçaient la peau. On ne balança pas à faire l'amputation du bras. Le malheureux fut porté à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

— On écrit de Rimini, le 20 novembre 1864 :

« La population a été frappée de deux exemples de châtiments célestes tombés sur un impie et sur un parjure.

» Un paroissien de Saint-Nicolas avait perdu sa fille, qu'il maltraitait beaucoup. Il s'en prit de cette perte à Notre-Seigneur Jésus-Christ, à la Vierge, aux saints, et ne cessait de les outrager dans ses paroles ou d'insulter à leurs images. Peu d'heures après ces blasphèmes, il est saisi d'atroces douleurs d'entrailles, qui le rendent furieux, et il expire avec des contorsions et des cris épouvantables, sans avoir pu demander pardon.

» Le 7 novembre, le fait suivant est arrivé à Pavie, d'après le *Commercio* de Florence. Un homme se rendait au tribunal comme témoin. On lui présente le crucifix pour

prêter serment. Ce malheureux, qui avait déjà menti ou voulait mentir, s'écria : « Si je ne dis pas la vérité, que « Dieu me frappe! » A peine avait-il proféré ce parjure qu'il tomba mort, frappé d'apoplexie. Une foule de personnes sont venues regarder avec terreur le cadavre, qui attestait une fois de plus comment le Seigneur peut, dès cette vie, montrer sa justice. »

— On lit dans une correspondance de Bologne, publiée par l'*Observateur romain*, le trait suivant :

« Dans une maison située dans le voisinage de Saint-François était logé un officier âgé d'environ vingt-quatre ans. Plongé dans toutes sortes de vices, il tenait nuit et jour avec ses amis, des réunions où les heures se passaient dans les débauches les plus ordurières. Un jour, ce jeune étourdi se blanchit la figure et, tout habillé de blanc, il s'étendit sur une table pour singer le mort; puis il se fit porter par ses compagnons, qui sortirent dans la rue, au grand étonnement et au grand scandale de tous ceux qui virent ce grotesque cortège funèbre, parodiant dans leurs chants obscènes les prières que l'on récite pour les morts. Eh bien! le croirait-on? à peine rentré dans la maison, l'officier fut pris d'une forte et terrible fièvre, qui, en huit jours, le conduisit au tombeau; les nombreux médecins qui l'ont visité sont encore à se demander quelle est la nature de cette maladie qui l'a si promptement enlevé à ses amis. Avis à ceux que cela regarde. »

Madones profanées.

Le 17 juillet 1862, à Trapani, quatre soldats de l'armée italienne, en parcourant les longs corridors qui règnent autour du couvent des Mineurs observantins, qui leur servait de caserne, outragèrent brutalement et salirent

avec leurs cigares le visage d'une image vénérable de l'Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge.

A peine rentrés dans leur chambre, où ils continuaient à rire et à se vanter de leur action, voilà qu'une partie du plafond se détache, tombe et écrase de son poids trois d'entre eux. Le quatrième, horriblement mutilé, quelques heures plus tard expirait aussi au milieu des plus cruelles tortures.

— Un jeune étudiant de l'université de Pavie, plein d'esprit et d'excellentes qualités, mais n'ayant nullement la foi, était allé, pendant ses vacances, à la campagne, voir quelques-uns de ses amis et de ses camarades.

Un soir, au milieu d'une conversation impie qu'il eut l'imprudence de tenir, il se prit à dire des choses épouvantables à l'endroit de l'auguste Mère de Dieu, Marie Immaculée, et vomit contre elle les blasphèmes les plus horribles.

Tous les assistants frémirent d'horreur et manifestèrent hautement leur indignation, surtout la maîtresse de la maison, femme chrétienne, qui se mit en devoir de congédier le jeune impie; et muets, silencieux, attristés, ils rentrèrent chacun chez soi, priant la sainte Vierge de pardonner à ce malheureux. Mais, ô prodige! ô stupeur! quel ne fut pas l'étonnement de deux de ses amis, lorsque, ne le voyant pas arriver à l'heure accoutumée et pressentant un malheur, ils entrèrent dans sa chambre et le trouvèrent mort dans son lit, noir comme le charbon! Infortuné jeune homme! il n'avait que vingt ans, et sa pauvre mère, inconsolable, le pleure et l'appelle nuit et jour, ignorant encore la cause de cette mort lamentable.

— L'Italie est témoin des coups terribles de la vengeance divine. En voici un rapporté par le *Contemporaneo* de Florence, et cité dans le *Monde* du 23 avril 1863 :

« Un conscrit réfractaire étant mort étouffé dans une meule de foin où il s'était caché, les soldats mutilèrent son cadavre d'une manière horrible. Et comme un de ces furieux vint à découvrir sur la poitrine du mort un scapulaire, il s'écria : « Voilà, voilà la preuve que c'était un brigand et un « assassin » ! Puis il se mit, en blasphémant, à poignarder l'image de la très-sainte Vierge. Quelle fut la stupeur des assistants ! Ils virent tout à coup ce soldat s'arrêter, frémir et se débattre... Un coup d'apoplexie l'avait foudroyé. »

Scélérats punis sur place.

Voici quelques extraits de la *Correspondance de Rome* et du *Contemporaneo* de Florence :

Un garibaldien ayant pris une chambre dans un hôtel de Cagliari, y aperçut un crucifix en bois. Les plus odieuses imprécations furent proférées par ce malheureux; il détacha la sainte image, la rongea avec fureur et la brisa en mille pièces ; il la jeta ensuite au feu. Trois jours après, on le trouva mort dans sa chambre, le corps enflé outre mesure et noir comme le charbon.

— Dans un village près de Cretone, en Calabre, un individu, au lieu de faire le signe de la croix, selon le pieux usage des chrétiens, lorsque le tonnerre éclate, proférait les plus horribles imprécations contre Dieu, et particulièrement contre le Pape. Il n'a pas encore achevé qu'un second coup de tonnerre l'étend mort en renversant aussi sa maison. La population, consternée, était le lendemain tout entière à l'église et ne pouvait retenir ses larmes. Elle se souviendra longtemps du juste châtiment infligé à ce blasphémateur.

— Un autre individu, de très mauvaise vie, s'étant livré

à des emportements contre l'image de sainte Anne, saisit dans sa rage un revolver, et s'en servit pour la frapper en blasphémant; mais le choc fit partir la détente, et le malheureux, atteint en pleine poitrine, expira au bout de cinq minutes.

— La Providence vient de frapper un de ces coups propres à faire réfléchir ceux qui semblent ne pas se rappeler qu'elle existe. Nos correspondances nous ont appris, il y a quelque temps, la hideuse mascarade qu'on a essayée dans une ville des Légations, où l'on représentait le Pape se rendant à Jérusalem. D'après le *Veridico*, le principal acteur de cette scène dégoûtante, celui-là même qui avait osé représenter la personne du Pape, frappé, quelques jours plus tard, d'une attaque d'apoplexie foudroyante, n'aurait eu que le temps de s'écrier avant de mourir : « Vite un prêtre! »

— Une correspondance de Salerne à la *Vera Buona Novella*, journal italien, nous raconte que, pendant qu'une société de bons amis italianissimes de Salerne faisait une partie champêtre à Cava, après la station ordinaire au cabaret, ils s'étaient arrêtés sur la place à faire des bouffonneries, lorsque le saint Viatique sortit de l'église paroissiale. Un certain O..., de Salerne, se mit à tourner en dérision, au grand scandale de cette religieuse cité, Celui qui, du fond de ses tabernacles, répand à pleines mains ses grâces sur les hommes. A la fin de la journée, pendant que la société se promenait dans un jardin, O... monta sur un petit mur pour tirer à lui une branche; le malheureux perdit l'équilibre *et se tua sur le coup.*

Un journal de Bologne, le *Patriotto cattolico*, raconte un exemple terrible de la justice divine :

« C'était le vendredi saint. Deux entrepreneurs du che-

min de fer des Calabres, s'étant rendus à Lazzaro, petit village près Reggio, demandèrent à un aubergiste de leur préparer un dîner gras. L'aubergiste fit observer qu'en un pareil jour on faisait maigre, et qu'on ne trouvait pas de viande chez le boucher. Les entrepreneurs se mirent à blasphémer et exigèrent qu'on leur préparât des volailles; puis, l'heure du dîner étant venue, ils s'attablèrent, buvant à la santé du diable et se répandant en imprécations horribles. Pour comble d'insulte, ils prirent un crucifix, le placèrent sous la table, et, lui jetant les débris de leur repas, dirent à diverses reprises : « Tiens ! mange, chien ! » Mais Dieu voulut tout à coup venger sa majesté et faire éclater sa puissance. Un de ces misérables, surpris par d'atroces coliques, tomba de son siège et mourut aussitôt. L'autre, effrayé, fut atteint d'une attaque d'épilepsie qui lui enleva la raison pour un temps et l'a laissé dans un état très précaire. Cet événement a causé la plus profonde impression parmi les habitants de Lazzaro, qui y ont vu sensiblement la justice de Dieu, de ce Dieu si outragé et si indignement appelé. Quant aux compagnons et aux ouvriers des entrepreneurs, ils ont compris que le Dieu des miséricordes est aussi le Dieu des vengeances. »

Voici un trait terrible de la justice de Dieu, qui est arrivé dans le mois de mai 1865 :

On lisait dans le *Stendardo cattolico :*

« Un Vénitien, recueilli depuis quelque temps dans l'hôpital de Pammadone, scandalisait les autres malades par ses blasphèmes et ses imprécations. Il ne tenait aucun compte des avertissements charitables qu'on lui adressait pour l'engager à se convertir; il éloignait tout le monde par ses grossières insultes. Or, un jour, étant hors de son lit, il voulut derechef manifester son épouvantable haine contre Dieu et vomit cet horrible blasphème, qui fait

trembler la main qui le transcrit : « Dieu, si tu existes, » pourquoi ne m'envoies-tu pas un accident? » Le malheureux, il put se convaincre immédiatement de l'existence de Dieu, car il tomba mort à terre, imprimant une profonde terreur dans l'âme des autres malades qu'il avait tant scandalisés. »

Laissez passer la justice de Dieu.

La Révolution, aidée de la franc-maçonnerie, son auxiliaire le plus puissant, s'est abattue sur la malheureuse Italie, où elle cherche à établir le règne de Satan ; mais la justice de Dieu se montre de temps en temps d'une manière bien terrible. Nous en avons donné d'effrayants exemples; en voici un récent et bien authentique. Ils étaient là vingt hommes réunis autour d'une table chargée de viandes et de vins. Une âcre gaieté animait leur visage ; ils parlaient ou plutôt ils hurlaient tous à la fois ; leurs discours n'étaient que des blasphèmes entrecoupés d'horribles éclats de rire, et, dans leurs projets d'avenir, ils promettaient tolérance entière à l'hérétique, au juif, à l'athée ; mais haine, haine à mort aux catholiques, aux prêtres surtout, se promettant bien de ne pas laisser vivre un seul de ces hommes noirs qui aspirent à tenir tous les hommes dans une étroite servitude. *Mort aux prêtres!* revenait comme un refrain obligé à la fin de tous leurs propos. Tout à coup celui qui paraissait être leur chef, homme à la figure sinistre, dont l'air sombre ne s'éclaircissait que par des éclats de rire stridents, plus rudes encore que sa physionomie dure et sauvage, s'arrête portant la main sur son front dans un silence soucieux. Au bout de quelques secondes, son poing fermé retombe sur la table avec une violence telle que les bouteilles et les verres sont presque tous renversés, et il s'écrie : « Je l'ai trouvé ! je l'ai trouvé !

— Qu'est-ce? qu'as-tu trouvé? lui demandèrent à la fois tous ses compagnons. — Silence! leur dit-il, un moment!» Et, choisissant trois d'entre eux, il s'écarta avec eux pour leur expliquer son plan. « Admirable! » dirent-ils tous les trois; et comme les autres voulaient savoir : « Non, pas à présent, un peu plus tard. Séparons-nous. » Et tous se levèrent, moins ivres que d'habitude.

Le lendemain 1er mars 1864, à six heures du matin, un homme était debout à la porte d'un palais; il paraissait inquiet, et ses regards se portaient de tous côtés dans la rue. Il aperçoit un prêtre d'une quarantaine d'années. Il venait de porter des secours à une pauvre famille, et son visage semblait encore rayonner du bonheur qu'il avait donné, des bénédictions qu'il avait reçues. L'homme l'aborde, un mouchoir sur les yeux, comme pour essuyer des larmes, et d'une voix entrecoupée il lui dit : « Père, un homme se meurt; il demande assistance dans ses derniers moments. Par charité, montez vers lui. » Sans répondre, le prêtre le suit. Il arrive dans une salle écartée, où il trouve quelques individus entourant un lit dont les rideaux étaient soigneusement fermés. Il entre avec le salut de l'Eglise : « Paix à cette maison et à ceux qui l'habitent, » et il s'approcha du lit, tout en ayant surpris quelques regards sinistres ou moqueurs lancés sur lui. Ces hommes cependant s'éloignent et il adresse quelques mots au moribond. Ne recevant point de réponse, il soulève les rideaux et fait un mouvement d'horreur en voyant une figure affreuse : les yeux paraissaient sortir de leur orbite, la bouche était hideusement ouverte et contournée, la langue pendante. Il le secoue; point de mouvement. Il rejette le drap et voit qu'il était tout habillé, tenant dans la main droite un revolver à six coups, le doigt placé sur la gâchette de l'arme. « Trop tard, s'écrie-t-il, trop tard, il est mort! » Tous se précipitent, entourent

le lit en le secouant et l'appelant, mais en vain. Le prêtre était tombé à genoux et priait. Il se relève, et, élevant ses mains vers le ciel, il s'écrie : « Mon Dieu, mon Dieu, que vous êtes terrible dans vos colères ! » Se retournant vers les assistants dont il n'avait que trop pénétré les coupables desseins, mais qui semblaient tous éperdus et consternés, il leur dit : « Que Dieu vous pardonne dans le ciel comme je vous pardonne sur la terre ! » et il les laissa frappés d'une inexprimable terreur sur le sort de leur complice, et de remords de leurs imprécations contre des hommes qui risquent si facilement leur vie pour le salut des autres.

Le journal de Bologne, *la Vérité*, affirme la certitude de ce fait, qui s'est passé dans une ville d'Italie. Nous en avons extrait ce récit en l'abrégeant.

La main de Dieu.

Lorsque le conseil municipal de Catane fut saisi de la proposition d'intervenir dans la célébration des fêtes en l'honneur de sainte Agathe, un conseiller, M. Ferdinand Aradas, fils de parents très pieux, mais malheureusement engagé dans la franc-maçonnerie, la repoussa, en blasphémant contre la sainte et contre la religion catholique. Aradas retourna à sa maison, où il continua à blasphémer en présence de son domestique, encore plus impie que lui. Mais, pris tout à coup de violents crachements de sang et d'horribles convulsions, il ne tarda pas à expirer. Trois heures après, le domestique fut également frappé et enlevé. Qui peut s'empêcher de reconnaître la main de Dieu dans la fin de ces deux blasphémateurs ?

— On lit dans le journal italien l'*Ancora :*

« Un chasseur, s'étant arrêté devant Santa Maria di Gesù, à Palerme, se mit à viser la croix qui surmonte la

petite colonne placée devant l'église. Un garde voulut l'empêcher de tirer, mais le chasseur, sans tenir compte de ses paroles, lâcha la détente. Le coup partit. Au même instant le chasseur tombait mort.

— Au mois d'octobre, un sicaire, appelé Montesi, avait blessé, dans les rues de Bologne, cinq prêtres. Le tribunal, considérant peut-être que cet homme était à ménager, s'était empressé de l'acquitter. Mais l'homme vient de se suicider. L'*Ancora* dit avec raison : Les hommes lui refusaient la justice, Dieu l'a faite.

— Une lettre, adressée d'Imola au *Ravennate*, raconte un fait aussi triste que scandaleux : Quelques jeunes gens, ayant attaché une corde au cou de la statue de san Félice, se sont mis à tirer de toutes leurs forces en criant : « En bas, Felice, descends ! » A force de tirer, Felice descendit vraiment, et il descendit de telle façon qu'il écrasa un des jeunes gens et en blessa grièvement deux autres. On a déjà amputé la jambe à l'un ; l'état de l'autre est très grave.

CHAPITRE IV.

LE PIÉMONT RÉVOLUTIONNAIRE A ROME.

C'est le 2 juillet 1870 que s'est accomplie la grande iniquité. Au mépris des siècles, des souvenirs, des titres, de l'Église elle-même et du peuple chrétien tout entier, le roi lombard est entrée dans la Ville éternelle. Il y est entré avec ses soldats, précédé de l'injustice, de la mauvaise foi, de l'ignominie. Cependant il a paru en vainqueur, comme s'il était le vrai maître. Du fond du Vatican, Pie IX put voir les drapeaux flotter aux fenêtres ; il put entendre un à un les cent coups de canon qui annonçaient l'arrivée du roi; son cœur de père dut tressaillir de douleur.

Victor-Emmanuel s'est fait conduire, par un détour à travers la ville, au Quirinal, C'est là, dans le palais des Papes, qu'il est venu prendre possession de Rome.

Quand Victor-Emmanuel fut arrivé au Quirinal, les cris de la foule l'appelèrent au balcon. Le roi se fit attendre, comme si une crainte superstitieuse l'arrêtait à cette dernière limite de l'impudence et de la forfaiture. La populace redoubla de cris. Un domestique vint jeter une tenture sur la balustrade. Enfin, le roi ému, presque tremblant, s'avança lentement vers le balcon et salua avec embarras la foule, de cette même place où le nouveau Pape élu a coutume de bénir le peuple après sa préconisation. Dans le palais des Papes, sur le balcon du Quirinal,

à cette place, entre les statues de saint Pierre et de saint Paul, sous l'image de la sainte Vierge, non jamais je n'oublierai l'effet que me produisit la face de Victor-Emmanuel! Cependant, les crieurs continuèrent à crier; le roi fut obligé de reparaître une seconde fois.

On remarqua qu'il fixait sur le Vatican un regard sombre et troublé. Derrière ces murs il devinait sa victime et sentait l'écueil sur lequel ne tarderait pas à aller faire naufrage lui, son trône et sa dynastie. Ce spectacle rempli de remords et de menaces ne lui a pas permis de savourer beaucoup les hurlements gagés et les applaudissements mercenaires que la foule lui prodiguait sur la place.

Après l'usurpation de la Ville sainte par les Piémontais, on écrivait de Rome :

— Depuis que l'Italie est une, la main de Dieu s'est appesantie sur elle comme pour l'avertir que la voie où elle s'est engagée est une voie funeste, qui aboutit à un précipice affreux.

Les fléaux se sont succédé presque sans interruption, surtout depuis la prise de Rome ; maintenant ils se prennent sur la nation tout entière. Dans l'intervalle d'un peu plus d'un mois, nous avons vu l'éruption terrible du Vésuve, qui a brûlé les campagnes napolitaines, les inondations du Pô, qui ont dévasté et dévastent encore des provinces entières, les sauterelles, qui ravagent la Sardaigne en si grand nombre que tous les moyens de destruction employés par les habitants sont inutiles. La récolte est complètement perdue. Les maisons elles-mêmes en sont infestées à tel point qu'on n'ose plus ouvrir les fenêtres, de peur de voir les appartements envahis par des myriades de ces insectes destructeurs. Et comme si les châtiments du ciel n'étaient pas suffisants, le gouvernement souffle sur la Péninsule la fureur de la guerre par ses lois sur les

fortifications, sur l'armement des troupes, et par ses alliances significatives.

L'horizon se fait bien noir, et nous croyons que la tempête n'est pas éloignée!

Trève de phrases sentimentales : voici de tous les arguments le plus irréfutable, des chiffres.

Les statistiques judiciaires du royaume d'Italie contiennent des chiffres qui montrent quel sens on doit attacher à ce mot de régénération :

Pendant l'année 1869-70, les tribunaux italiens ont prononcé 226,526 condamnations; ils ont vu défiler 306,221 prévenus.

N'est-ce pas effrayant? Ce qui l'est surtout, c'est la progression des crimes et délits. Dans le chiffre des condamnations, nous voyons figurer 27,912 méfaits de sang ou attentats contre les personnes; on en avait seulement compté 14,818 pendant l'année 1863-64. Les attentats contre la propriété sont montés, de 21,793 en 1863-64, à 40,748 en 1869-70!

Les prisons italiennes renfermaient, à la fin de 1869, une véritable armée, composée de 64,585 personnes.

Le *mouvement* annuel des détenus, dans l'Italie régénérée, n'est pas inférieur à cent mille individus. Et quatre cent mille sont placés sous la surveillance de la police.

On le voit, c'est un véritable progrès : *Magni passus extra viam*, dit saint Augustin. Encore quelques pas de plus, et l'Italie, cette nation privilégiée entre toutes, aura descendu les derniers degrés de l'abîme.

C'est ainsi que l'exemple venu d'en haut a porté ses fruits. La question romaine peut se résumer en quelques lignes. Malgré toutes les menées des Bonapartes et les agissements des sectaires, les États pontificaux restaient fidèles à leur auguste souverain. Voyant que les moyens *moraux* (!) étaient impuissants à soulever le peuple contre

son roi légitime, on imagina alors un expédient plus court : Victor-Emmanuel, désireux de montrer sa loyauté personnelle et le courage invincible de ses soldats, fit marcher contre Rome, avec tous les engins d'un siège, une armée six fois plus nombreuse que les soldats pontificaux, et ayant trouvé les portes de la Ville sainte fermées, il les fit enfoncer, *tanquam fur et latro*, et se proclama lui-même, au nom du *droit moderne*, maître des États de l'Église. Comment veut-on, après de pareils forfaits, que, dans un pays où les brigands foisonnent, Victor-Emmanuel ne trouve pas des imitateurs de ce qu'il a fait lui-même sur une plus grande échelle? Il ne peut pas y avoir deux morales et deux justices, l'une à l'usage des souverains et l'autre de la vile multitude. Aussi quel spectacle hideux l'Italie donne au monde en ce moment!

On écrit de Palerme au *Tempo* ces lignes, bien propres à tirer de l'illusion ceux qui n'ont pas juré d'y pourrir :

« On vient d'organiser parmi *notre* jeunesse une société de libres-penseurs sous le titre de SOCIÉTÉ DES FILS DE SATAN. »

Voilà bien le dernier mot du radicalisme moderne, et tout le plan de l'Italie sous le joug de la démagogie.

Le véritable programme de la Révolution ne tend à rien moins qu'à renverser Dieu et à mettre Satan sur ses autels.

Prouvons le fait.

Tous les révolutionnaires ont toujours eu un culte réel pour Satan. Ils niaient les vérités les plus solennelles, mais ils confessaient le pouvoir du démon. Déjà Jésus-Christ leur disait : *Vous avez le diable pour père.* S'ils se sont montrés mauvais citoyens, ils n'ont jamais été des enfants indignes.

Le diable a été *homicide dès le commencement*, et la Révolution qu'il a engendrée vit de sang et se repaît de carnage.

Le diable est le père du mensonge, et la Révolution n'accomplit son œuvre que par la fourberie, la fausseté et la calomnie. Le diable enlève les âmes à Dieu, et la Révolution, pour dépouiller l'Église de tout ce qui est son domaine, déploie ce que l'Apocalypse appelle les profondeurs de Satan, et toutes ces opérations sataniques dont parle saint Paul.

On écrivait de Florence le 22 janvier 1872 :

« Plaignez un malheureux sur la tête duquel s'appesantit la main de Dieu vengeresse des injures contre le vicaire de Jésus-Christ... »

On a dit à propos de l'ouverture du parlement italien :

« Le gouvernement de Victor-Emmanuel croit qu'il vient de prendre possession de Rome : il vient de creuser sa fosse. »

Rien n'est plus vrai : rien n'est plus probable pour qui sait chercher dans l'histoire les données sur l'avenir.

M. de Maistre écrivait en 1810, en apprenant les usurpations du premier Bonaparte :

« Jamais aucun souverain n'a mis la main sur un Pape quelconque (avec ou sans raison), et n'a pu se vanter ensuite d'un règne long et heureux. Henri V d'Angleterre a souffert tout ce que peut souffrir un homme et un prince. Son fils dénaturé mourut de la peste à quarante-quatre ans, après un règne fort agité. Frédéric Ier mourut à trente-huit ans, dans le Cydnus. Frédéric II fut empoisonné par son fils, après s'être vu déposé. Philippe le Bel mourut d'une chute de cheval, à quarante-sept ans. Ma plume se refuse aux exemples moins anciens. Cela ne prouve rien, dira-t-on. A la bonne heure ! Tout ce que je demande, c'est qu'il en arrive autant à un autre, *quand même cela ne prouverait rien ;* et c'est ce que nous verrons. »

C'est ce que nous avons vu deux fois depuis, témoin les

rochers de Sainte-Hélène et les murs de Sedan; c'est ce que nous verrons encore.

Le triomphateur d'aujourd'hui pourrait bien être le condamné de demain. L'histoire l'a déjà jugé, et l'on peut prévoir, sans être prophète, que la Providence se montrera envers lui aussi sévère qu'elle l'a été pour ceux qui, comme lui et avant lui, ont persécuté l'Église.

Châtiment des révolutionnaires à Rome.

Lors même que Dieu semble donner un libre cours, pendant quelques jours, à la puissance des ténèbres, sa justice ne laisse pas de se montrer de temps en temps, afin d'empêcher le scandale des âmes faibles.

On écrivait de Rome, le 29 novembre 1870, à l'*Univers:*

« Les tremblements de terre qui viennent d'affliger les Romagnes ont suscité parmi les populations de cette partie des États de l'Église des retours à Dieu dans lesquels l'esprit chrétien sait voir un nouveau témoignage de la miséricorde céleste, de cette miséricorde toujours prête à adoucir les rigueurs de la justice. On conçoit qu'au milieu des agitations militaires et politiques de l'Europe, ces faits passent inaperçus. Cependant, je crois devoir signaler une circonstance tout au moins singulière, que les habitants de Forli, la ville la plus éprouvée, prennent pour un prodige. Le dimanche avant la catastrophe, une dame inconnue, vêtue de deuil, s'est présentée dans les principaux magasins, qui, au mépris du précepte ecclésiastique, demeuraient ouverts, et, d'une voix douce et triste, a reproché aux marchands leur impiété, ajoutant que Dieu leur ferait connaître sa colère par des manifestations de sa puissance, et les reconduirait ainsi au respect de sa loi. Les marchands accueillirent par des lazzi et des rires les menaces de la dame; mais aux premières secousses du tremblement

de terre, ils se souvinrent d'elle, la cherchèrent de tous côtés, et ne parvinrent pas à la retrouver.

» A Rome, les Romagnols, très-émus et affligés de la situation de leur pays, ont célébré les 1er, 2 et 3 décembre, dans l'église de Saint-Marcel au Corso, un triduum en l'honneur de la madone dite *del Fuoco* (du feu), protectrice de la ville de Forli. — Partout les populations victimes du fléau se jettent au pied des autels.

» — Les morts subites de certains ennemis du Pape et de la religion ont laissé dans Rome une impression profonde.

» Un impie, qui blasphémait sans cesse, a été frappé au moment même il se déchaînait contre Pie IX.

» Enfin, un avocat célèbre à Rome, M. Bruni, est mort tout à coup, sans avoir le temps de proférer une parole. Ce dernier faisait partie de la commission des six jurisconsultes romains qui ont eu la lâche complaisance de rédiger une consultation pour prouver que le Pape n'avait aucun droit, comme Pape, sur le Quirinal. On dit que M. Bruni est le dernier frappé; les cinq autres ont succombé ces jours derniers.

» Il ne faut pas oublier que depuis l'invasion de 1859 un grand nombre de villes et de villages d'Italie ont été témoins de faits de ce genre. Dieu les a multipliés pour servir d'avertissements aux méchants et confirmer les bons dans la fidélité. »

Les Garibaldiens à Rome.

Dans le quartier *de Monti* et dans la rue *de Serpenti* se trouve une auberge devenue célèbre depuis le 20 septembre 1870, grâce à la conduite du propriétaire. Tous les jours, il se répandait en blasphèmes contre les choses les plus sacrées de notre religion, et en offensait le chef auguste de la manière la plus infâme.

Vint le 3 juillet avec l'inauguration à Rome de ce qu'ils appellent la capitale. Alors l'aubergiste, pris d'une joie satinique, redoubla les démonstrations de son allégresse ; il fallut banqueter avec les amis, tandis que plus monstrueux sortaient de sa bouche les blasphèmes et les imprécations mêlées d'expressions de triomphe, pour la satisfaction éprouvée en voyant que *c'en était fait de la Papauté.*

Les jugements de Dieu sont justes !

Après le copieux repas, il était allé se reposer, en ordonnant à ses gens de le réveiller un peu avant le feu d'artifice, afin de jouir, lui aussi, de ce divertissement national. Mais quand on alla pour le tirer de son sommeil, à la tombée la nuit, il n'était qu'un froid cadavre.

Et, à l'heure même où le malheureux avait dit vouloir assister aux fêtes publiques, il devait se présenter au divin tribunal.

— Le 7, un groupe de huit polissons appartenant à ces jeunes gens payés cinq francs par tête afin de représenter l'enthousiasme de rigueur pour la levée militaire, parcourait le Transtevere en faisant alterner les hymnes patriotiques avec les plus terribles imprécations et les plus horribles blasphèmes. Ces malandrins avaient déjà crié : *Mort aux noirs, mort aux prêtres et mort au Pape*, lorsque l'un d'entre eux, plus enragé que les autres, voulut crier : *Mort au Christ.* Mais le nom divin ne put sortir de sa bouche, car il tomba sur-le-champ foudroyé.

L'horreur et l'épouvante causés à Rome par ce fait sont immenses.

— Le 21, dans une rue voisine de la place de *Monte d'Oro*, on faisait vacarme en certain cabaret. Le principal crieur était un cocher, bien connu pour ses prouesses irreligieuses. Ce malheureux proférait à pleine bouche les plus

horribles blasphèmes contre Dieu, la Vierge, les saints, en un mot contre ce que la religion a de plus auguste et de plus vénérable. Il serait également impossible de dire ce qu'il vomit d'injures contre le Pape. Mais voilà que tout-à-coup au vacarme infernal succède un silence effrayant. On sort de l'auberge en criant : *Un prêtre! un prêtre!* Bientôt un ecclésiastique arrive, mais il était trop tard. Le cocher perdait le sang par la bouche, les yeux et les narines, et mourait avant d'avoir pu reprendre connaissance.

On écrit de Florence, le 4 août 1871, à l'*Univers* :

« Encore un coup du hasard à Rome. Le 2 de ce mois, un homme qui était monté sur le toit du palais Bonaparte perd l'équilibre et tombe dans la rue. On s'empresse autour du cadavre et l'on reconnaît en lui un agent subalterne de l'ex-sénat romain, celui-là même qui, au mépris de ses devoirs, grimpait, le 20 septembre, au haut du Capitole et y plantait le premier drapeau tricolore qui ait flotté dans la Ville éternelle. Bien certainement ce n'est là qu'un simple coup du hasard; mais ces jeux du hasard se multiplient depuis quelque temps, et il n'y a aucun mal à en compléter la série, quand ils sont authentiques comme celui-ci. »

On écrit de Rome :

Encore un hasard! Le 6 septembre 1871, l'ingénieur Morelli, chargé de la direction des travaux au palais Beleani, transformé en Cour des comptes, monte sur les échafaudages extérieurs pour y surveiller les travaux et presser les travailleurs, qui n'allaient pas aussi vite qu'il le désirait. On lui fit observer que le 8, jour de la Nativité de la sainte Vierge, nombre d'ouvriers manqueront à l'appel, car ce jour est fête solennelle dans le calendrier romain. « Il n'y a pas de sainte Vierge qui tienne, répond

l'ingénieur; ceux qui se dispenseront du travail sous ce prétexte seront renvoyés pour toujours. » Cela dit, le pied lui glisse et il tombe du troisième étage. On s'empresse autour de lui, il était mort sur le coup. La presse sectaire le pleure beaucoup et croit lui faire un bel éloge funèbre en disant que c'était un des meilleurs jeunes hommes (il n'avait pas quarante ans) de la *nouvelle* Rome. Hélas! le malheureux!

On écrit de Rome :

Le 28 août 1871, un maître maçon connu pour un des plus forcenés blasphémateurs de Rome, après avoir vomi les paroles les plus horribles contre Dieu et la sainte Vierge, est entré dans un estaminet près de l'église des *Saints Giuliano et Celso*. A peine avait-il pris place à une table qu'il a été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Cette mort a fait une grande impression sur le peuple.

Mort de Mazzini.

Le fameux agitateur Mazzini, qui s'était promis de célébrer les funérailles de la Papauté, est mort à l'âge de soixante-trois ans, pendant que Pie IX portait fièrement ses quatre-vingt-un ans.

Un journal de Rome a noté de curieuses coïncidences au sujet de la mort de l'ancien triumvir de Rome :

Mazzini a été frappé le premier jour de la neuvaine de saint Joseph, dont il portait indignement le nom, le troisième jour du triduum solennel à Saint-Pierre, dont il avait combattu les droits sacrés pendant toute sa vie, au moment où il allait se rendre à Rome pour y accomplir son œuvre de malédiction et jouir de sa victoire infernale, et enfin à l'heure même où Pie IX, prisonnier de ses sectaires, a rappelé, comme inspiré, en présence d'une élite

de fidèles Romains, ce fatal cri de guerre : *Agitez, agitez encore,* avec lequel, après avoir parcouru l'Italie et le monde pendant un quart de siècle, Mazzini s'est présenté au terrible jugement de Dieu.

Les démagogues ont beau l'exalter de la manière la plus ridicule, on se rappelle ces belles paroles de saint Augustin : *Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt.*

— Les journaux nous apportent presque tous les jours quelques nouveaux traits de la justice de Dieu qui s'exerce contre les envahisseurs sacriléges des Etats pontificaux. Plusieurs de ces misérables finissent comme Judas, ils sont eux-mêmes leur propre bourreau.

On écrit de Florence à l'*Univers :*

Il y avait à Rome un certain Lori, surnommé Raneighetta, boucher de profession, et très-connu dans le monde patriotique. Ce fut un des plus zélés fabricateurs du plébiscite. Non content de raccoler dans sa classe et dans le bas peuple tous ceux qu'il pouvait entraîner au Capitole pour y déclarer la déchéance du Pape, lors de l'annexion, il s'amusait, la nuit, à aller peindre sur les maisons des *caccialpri* un énorme *si* ou d'autres symboles analogues, dans toutes les circonstances où la révolution devait faire parade de ses forces. Ce malheureux vient de se jeter par la fenêtre, le lendemain de la mort violente du général Cugia.

Ma lettre semblera à quelques-uns remplie de petits riens aujourd'hui. Mais tous ces petits riens expliquent bien des choses. Ils expliquent pourquoi le sénat se déclare en nombre avec trente membres, sur trois cents qui le composent, et pourquoi la Chambre n'est jamais hantée que par une cinquantaine de députés; ils expliquent pourquoi le roi, qui n'est cependant plus un tout jeune homme, est piqué par la tarentule de la locomotion. Les révolu-

tionnaires qui affectent de mépriser *notre doigt de Dieu*, ainsi qu'ils l'appellent, ne le méprisent que du bout des lèvres. Ils sentent que Rome est fatale, et tout en jappant : Rome! Rome! ils cherchent à s'en tenir le plus éloigné que possible. Petite précaution à la vérité! car *notre doigt de Dieu* est assez long pour les atteindre même au dehors de l'enceinte de la ville sacrée; mais encore se trouvent-ils mieux ailleurs que là!

On écrit de Rome :

« Il arrive tous les jours de funestes accidents que l'on considère comme le châtiment de la violation du saint jour du dimanche et des fêtes. Ainsi le gouvernement fait réparer la caserne de Serristori, de triste mémoire, pour cacher, sans doute, au monde la part qu'il a prise à ce crime. Il a fait travailler le jour même de l'Immaculée-Conception, quoique ce soit à Rome fête d'obligation; le lendemain, une voûte entière s'est écroulée : elle a écrasé sous ses débris deux ouvriers, qui sont morts aussitôt, et elle a blessé assez grièvement plusieurs autres. »

— Un journal de Rome nous apporte la nouvelle d'une mort qui a produit une grande sensation. On sait de quelle manière impie et scandaleuse le carnaval s'est passé à Rome. Le dernier jour de cette orgie, le général Ephise Cugia, premier aide-de-camp du prince Humbert, à huit heures du soir, a été frappé d'une apoplexie foudroyante. La *Capitale*, journal révolutionnaire, déclare que le général sarde « était une belle individualité et qu'il est tombé roide mort dans l'escalier du Quirinal (palais pontifical) en revenant des fêtes carnavalesques. »

La *Voce della Verità* ajoute : « Le général ... cessait de vivre pour ainsi dire à côté du prince. Nous n'avons pas l'habitude de faire des commentaires sur le malheur, mais

nous voudrions que cette première mort au Quirinal servît de quelque enseignement. »

On écrit de Florence, 30 janvier 1872 :

Je ne pensais pas avoir à revenir aussi vite que je le fais sur la scandaleuse tragédie : *Hardouin, roi d'Italie,* qui se joue à Rome. Mais puisque le doigt de Dieu continue d'écrire, mon devoir est d'épeler humblement ce qu'il écrit. La représentation est suspendue au théâtre Valle à cause de la maladie d'un des acteurs. Et quel est cet acteur? C'est celui-là même qui frappa à coups de pied l'archevêque de Milan. Ce malheureux est au lit depuis deux jours et a le délire; il s'écrie, en se tordant de douleur : Je suis maudit! Je suis maudit! J'apprends tout cela par une lettre qui m'arrive à l'instant de Rome.

Le doigt de Dieu.

En attendant que Dieu frappe un de ces grands coups qui étonnent le monde et font rentrer dans les abîmes les suppôts de Satan, sa colère ne laisse pas d'éclater d'une manière terrible sur des impies qui osent le braver. Voici des traits dont il est facile de vérifier l'authenticité :

— Un homme de la ville de Terracine, non loin de Rome, s'est mis à parler de Pie IX d'une manière indigne, et comme il disait : *Ce ..... n'est pas encore mort, mais il mourra bientôt,* il a été saisi d'un tremblement subit dans tous ses membres et, peu de temps après, il est mort, en refusant de se réconcilier avec Dieu. Cette triste mort a tellement terrifié ses compagnons qu'ils ont presque tous changé de vie et se sont approchés des sacrements.

— Le secrétaire de Garibaldi, écrit-on de Rome à l'*Univers,* nommé Plantulli, est devenu fou furieux. On a dû

l'enfermer dans la maison des aliénés. C'est à ce misérable que le *héros* doit les épîtres les plus ordurières qu'il a signées. Plantulli se vantait d'avoir inventé l'insulte sacrilége que Garibaldi a jetée à la face de la chrétienté, en parlant du Vicaire de Jésus-Christ : *un mètre cube de* ..... Plantulli a perdu l'esprit, et Garibaldi, hideux à voir, est étendu sur son lit, tandis que les foules fidèles admiraient le doux visage de Pie IX et ecoutaient avec enthousiasme ses sublimes enseignements.

On lit dans la *Semaine* de Toulouse :

Le citoyen Frapolli, *grand-orient* des francs-maçons italiens, vient d'être atteint d'aliénation mentale, à tel point que l'on a dû l'enfermer dans l'hospice des fous à Turin. Avis aux insensés qui osent faire la guerre à l'Eglise et à Dieu ! Ils auront à compter d'une manière ou de l'autre, mais toujours terrible, avec la justice divine. Qu'on les appelle *héros des Deux-Mondes*, ou de n'importe quel autre titre, ils seront, au moment des célestes vengeances, bien petits, et surtout bien fâchés, mais trop tard, de leurs impiétés.

C'est ce M. Frapolli qui, en 1869, le 8 décembre, jour de l'ouverture du concile général du Vatican, a présidé, à Naples, un contre-concile, composé d'impies de son espèce et qui n'a duré que vingt-quatre heures. On y était d'accord comme à la Tour de Babel.

— La loi qui frappe l'un après l'autre tous les ennemis du Pape, suit toujours son cours : nous venons d'en voir une nouvelle application.

Le député Petruccelli della Gattina vient d'être frappé d'apoplexie : il n'est pas mort sur le coup, mais sa carrière est finie.

L'an dernier, dans une séance restée célèbre, il avait, pendant plus d'une heure, vomi des injures assaisonnées

de blasphèmes, qu'une Chambre italienne seule peut écouter. Cela passait toutes les bornes : les radicaux à Paris, les Prussiens de M. de Bismarck à Berlin lui auraient imposé silence. Il s'était placé du coup au premier rang des insulteurs de la Papauté.

Il confondait dans une même haine le Pape et la France.

Je lisais en 1870, pendant la guerre et la Commune, les lettres qu'il envoyait de Paris à la *Gazetta d'Italia*. Il triomphait à chaque victoire des Prussiens, il n'avait que des railleries et des sarcasmes pour chacun de nos malheurs. Son Italie à lui ne pouvait grandir que sur les ruines de Paris et de la France. Ce souvenir m'était resté amer parmi bien d'autres; il m'est revenu tout naturellement à la pensée, et je ne puis m'empêcher de le noter ici.

— *Roma è fatale!* Rome est fatale ! — Giuseppe Ferrari, l'un des esprits les plus brillants et les plus extravagants de la révolution italienne, l'a dit souvent. Il ne se doutait pas qu'il prédisait sa propre fin. On l'a trouvé mort, un matin, dans sa chambre, comme Gioberti.

Récemment, à l'Université romaine, traitant de l'empire d'Orient, il avait vomi de telles insultes contre le Christ que les incrédules s'en étaient montrés indignés. Le voilà tombé entre les mains redoutables du souverain Juge des vivants et des morts.

— Le marquis Guatterio, le dernier ami de Victor-Emmanuel, vient d'être frappé de folie furieuse et enfermé dans l'hôpital des fous. Les médecins n'ont pas eu beaucoup de peine, à ce qu'il paraît, à caractériser la maladie du malheureux : ils l'ont déclarée incurable et du même genre que celle dont est mort M. Farini.

Ce marquis Guatterio était d'Orvieto, des Etats pontificaux. Elevé dans les antres de la secte, où il se rendit très-jeune pour conspirer contre le Pape, il en connaissait les détours. Peu favorisé du côté de la fortune, et devant au roi la belle position d'intendant général de la liste civile, il s'était sincèrement dévoué à sa personne et ne cachait pas assez sa résolution de le défendre en tout contre la secte.

— *Le* 6 *février* 1877, *à Rome.* — Mme Marignoli, femme d'un banquier, sénateur de Victor-Emmanuel, personne « très-coquette, très-belle, la plus belle des Romaines, » dit une correspondance, avait, à l'occasion du carnaval, orné son balcon à la manière chinoise; elle était elle-même vêtue richement en Chinoise et avait exigé que toutes les dames libérales qui venaient chez elle fussent habillées en chinoises. C'est cette dame Marignoli qui, à l'entrée de Victor-Emmanuel, après le 20 septembre 1870, fut choisie, à cause de sa beauté, pour offrir un bouquet au roi *galantuomo*. C'est de ce même balcon, orné ces jours derniers à la manière chinoise, qu'en 1870 elle avait craché sur les zouaves du Pape! Eh bien! le 6 février, pendant qu'à ce balcon elle se livrait avec passion au jeu du carnaval, elle a porté la main à son front, est devenue d'une pâleur mortelle et est tombée à la renverse sans prononcer une parole. Elle s'est éteinte au bout de deux heures sans avoir repris ses sens. Qu'on se figure le spectacle de ces femmes et de ces hommes déguisés en Chinois et entourant dans la plus grande désolation le cadavre de cette dame! Chose étrange, au moment où son convoi traversait la place d'Espagne, un homme a jeté, du milieu de la foule, un grand cri et est tombé roide mort. C'était un ardent sectaire, qu'on a enterré *civilement* le lendemain.

Autre coïncidence, diront ceux qui ne veulent pas voir des punitions dans ces coups de foudre :

Il est bon de rappeler que c'est le 6 février 1875, en plein carnaval encore, que le trop fameux Souzogno fut assassiné par un « frère et ami, » sectaire comme lui, et que le 6 février 1872, le général Ephèse Cugia tombait foudroyé de la même façon que la Marignoli.

Carnaval sinistre, cette révolution italienne! Ses illustrations méritent bien d'être touchées du doigt de Dieu en plein carnaval!

Peu de temps avant sa mort, Pie IX disait ces paroles remarquables :

« Je ne parle pas des punitions effrayantes dont Dieu a frappé tantôt l'un, tantôt l'autre de ces sectaires impies, morts dans la terreur et dans la désolation, abandonnés au pouvoir des ténèbres infernales. Je me borne à un seul des faits survenus ici, à Rome même. N'est-il pas vrai que l'un des chefs de la révolution italienne, se trouvant près de mourir, demandait un prêtre qui recueillît les derniers soupirs de sa vie? Il le trouva; mais ce fut inutile, parce que les émissaires de Satan firent, comme l'on dit, barricade autour de son lit. Le ministre de Dieu ne put entrer. On lui dit : « Quand il sera nécessaire, vous serez appelé. » Et en attendant? En attendant, le malade mourait, et plaise à Dieu qu'il ait pu dire avec un vrai repentir dans son cœur : *Nunc reminiscor malorum quæ feci in Jerusalem!* »

Nous composerions de nombreux volumes si nous voulions citer tous les traits de la justice divine, à l'endroit des révolutionnaires italiens; nous sommes obligé de nous borner.

CHAPITRE IV.

LES DERNIERS JOURS DE VICTOR-EMMANUEL.

Les traits de la vengeance divine, dont l'usurpateur était témoin, entretenaient dans son âme les remords les plus cuisants sans toutefois changer sa conduite. Il passait son temps à la chasse, ou dans les débauches, loin du Vatican et de Saint-Pierre, dont la vue le troublait profondément.

On lit dans un journal libéral :

« Victor-Emmanuel est encore à Rome; mais, malgré les objurgations et les supplications de ses ministres, il est décidé, paraît-il, à partir aussitôt après avoir reçu les adresses des sénateurs et des députés à son discours du trône. Le séjour de la Ville éternelle n'a pas l'avantage de plaire au roi; il ne peut s'y faire ni s'y voir, et la *Capitale* s'écriait à ce propos, il y a deux jours : « Nous ne savons vraiment comment expliquer une telle hâte de partir! »

» Le secret de ce malaise que le roi semble éprouver ici n'est pas, du reste, difficile à deviner : sa conscience n'est pas tranquille, et, avec cette haute délicatesse qui est comme de race et qu'il garde sous les rudes apparences de sa grossière nature, il sent mieux que qui que ce soit combien est fausse, pénible et périlleuse, même pour son pouvoir monarchique, la situation que les évènements lui ont faite à Rome.

» Il y a peu de jours que, penché à l'une des fenêtres

du Quirinal, il s'épanchait tranquillement avec le comte Castellanzo. « Tenez, lui dit-il tout-à-coup, en lui montrant le Vatican, il y a là un prisonnier qui est un homme libre, tandis qu'il n'y a ici qu'un homme libre qui est prisonnier. »

» La sécurité à Rome continue à être très-compromise : l'autre jour, on a volé tout un bureau de poste, et l'on ne sait pas encore comment les voleurs ont pu faire pour s'y introduire. La boîte forcée a été jetée par-dessus les murs d'un monastère, où on l'a retrouvée le matin. Dans les rues, les prêtres sont quotidiennement insultés ; les madones elles-mêmes ne sont plus respectées; on les casse à coups de pierres, et la police regarde et laisse faire ! Qu'aurait dit l'Europe, je vous le demande, si ce que nous voyons aujourd'hui à Rome s'y était passé il y a dix ans? Quels arguments n'aurait-on pas trouvés dans un tel état de choses pour établir l'impuissance et l'incapacité du gouvernement pontifical? Mais ceci se passe sous le gouvernement révolutionnaire de Victor-Emmanuel, et l'on trouve que tout est pour le mieux : nous avons une police impuissante ou complice des brigands, et pas une voix ne proteste. Voilà cependant ce que sont la justice des hommes et l'esprit de parti. » (*Le Français.*)

Victor-Emmanuel, usurpateur de Rome, semble triompher aujourd'hui au Quirinal. Il parle de ses projets, il fait montre de *ses espérances,* il cherche à se faire un piédestal en face même du Vatican, tout éclairé de l'auréole de Pie IX.

Mais le triomphateur d'aujourd'hui pourrait bien être le condamné de demain. L'histoire l'a déjà jugé, et l'on peut prévoir, sans être prophète, que la Providence se montrera envers lui aussi sévère qu'elle l'a été pour ceux qui, comme lui et avant lui, ont persécuté l'Eglise.

Victor-Emmanuel a touché au Pape, et il est mort ... au Quirinal, dans le palais des Papes.

Qu'un roi meure, il n'y a rien en cela que de très-ordinaire. Si, comme l'a dit, il y a longtemps, un grand monarque, Salomon, les rois n'ont pas une autre entrée en ce monde que les gens du peuple, il est tout naturel de croire qu'ils n'en sortent pas dans d'autres conditions.

Mais la parole du philosophe savoyard, terriblement vérifiée dans la chute et la mort, sur un rocher de l'Océan, du plus puissant souverain de ce siècle, dans la chute et la mort en exil d'un neveu persécuteur de Pie IX, vient, pour la troisième fois, retentir, comme une écrasante prophétie, dans la mort de Victor-Emmanuel II, qui s'est fait appeler Roi d'Italie.

Comme Caïphe, Victor-Emmanuel a été prophète à son jour : « Nous sommes venus à Rome, et nous y resterons, » a-t-il dit. Il est venu à Rome, et il y est resté. C'est le jour de la fête des Rois — des bons Rois, — qu'il a été frappé tout-à-coup d'une pneumonie, dont il est mort trois jours après, le 9 janvier 1878.

Voici, d'après les journaux les mieux informés, quelques détails sur la mort de l'usurpateur des Etats de l'Eglise.

Victor-Emmanuel avait une grande aversion pour le palais apostolique du Quirinal, parce qu'une femme des Calabres lui avait annoncé, bien avant l'annexion, et le mot a été mille fois répété, qu'il mourrait subitement au Quirinal, *avec ses souliers,* ce qui eut lieu. Le matin, il avait voulu, malgré les médecins, se lever. On l'habilla, on le *chaussa,* on l'assit dans un fauteuil. Cette femme avait prédit qu'il mourrait *colle scarpe* (avec les souliers); Anne-Maria Taïgi avait dit *colle pantufole* (avec les pantoufles). Souliers ou pantoufles, cela se ressemble.

Victor-Emmanuel, prince sans mœurs, mais héritier de

la foi de ses ancêtres, avait le pressentiment que le palais des Papes portait malheur.

Lorsqu'il quitta Florence pour aller s'établir à Rome, comme dans sa capitale, il laissa entrevoir à quelques intimes une crainte que le remords lui inspirait. « Cette première nuit que je vais passer au Quirinal, lui dit-il, me fait éprouver une certaine appréhension. — Prince, lui répondit-on, votre crainte n'est sans doute qu'une puérilité. — Je le sais bien ..., mais ce palais me portera malheur. — Que craignez-vous donc? .... un assassinat?... — Je n'ai jamais songé à cela; mais je vous assure que, si je couchais cette nuit au Quirinal, je craindrais de ne plus me réveiller demain matin. »

Victor-Emmanuel, après avoir assisté à toutes les fêtes, se retira vers minuit dans les appartements qui lui étaient destinés; mais quand tout fut rentré dans le calme, il monta dans une voiture ordinaire et alla coucher au palais du prince Doria, situé sur le Corso.

Mais un fait récent vient de donner un singulier lustre à l'action de la Providence. Victor-Emmanuel se promettait d'enterrer le Pape, et de l'enterrer sous peu. Le 29 ou le 30 décembre dernier, il avait signé un décret prescrivant un deuil général pour la mort de Pie IX et des funérailles solennelles. L'amour de l'Eglise et du Pape n'entraient pour rien, on le pense bien, dans ce luxe de pompe funèbre : il fallait jeter de la poudre aux yeux des populations, et montrer qu'on avait calomnié le gouvernement si respectueux de Sa Majesté pour le Chef de l'Eglise. Les livrées de deuil pour la cour étaient déjà prêtes; les robes et les chapeaux de la princesse Marguerite étaient aussi tout prêts.

Livrées, robes et chapeaux ont servi pour enterrer Victor-Emmanuel.

Le 2 janvier, à l'occasion des réceptions du jour de

l'an, Victor-Emmanuel avait dit aux délégués du parlement que l'on se trouvait à cette heure dans de graves conjectures, et qu'il était indispensable de se préparer aux plus douloureuses éventualités.

Le 4, une dépêche de Florence annonçait à Victor-Emmanuel que l'un de ses meilleurs généraux venait de mourir. Le général La Marmora était en effet à peu près le seul Italien, avec le général Menabrea, qui eût une réputation militaire. La nouvelle de cette mort causa au roi une douleur profonde, suivant les termes mêmes de sa dépêche au maire de Florence.

Cependant le 6 janvier, fête des Rois, Victor-Emmanuel donnait un grand dîner dans le palais apostolique du Quirinal. A son morne silence, à ses yeux hagards, on devinait l'inquiétude qui dévorait son âme. Comme autrefois l'impie Balthazar, aurait-il aperçu sur les murailles de la salle une main qui traçait sa condamnation? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à dater de ce jour, Victor-Emmanuel, dans toute la force de l'âge et d'une constitution de fer, se sentit frappé à mort. Il se proposait de repartir le lendemain. Toutefois il fut retenu ce jour-là par une indisposition qui parut d'abord peu grave; mais dans la nuit du vendredi au samedi, Victor-Emmanuel, tourmenté par l'insomnie, trouva bon de se lever et d'ouvrir les fenêtres pour respirer l'air libre, à moitié déshabillé. Cette grave imprudence lui coûta la vie. C'est là, en effet, suivant le témoignage du correspondant du *Temps* lui-même, qu'il prit et sa fièvre et sa fluxion de poitrine.

A la nouvelle de la maladie du roi, le Pape envoya Mgr Marinelli au Quirinal. Trois fois le prélat se présenta, déclarant qu'il désirait voir le roi au nom du Saint-Père, trois fois il fut éconduit, sous prétexte que le malade était trop souffrant pour parler avec qui que ce fût.

Cependant la maladie faisait de terribles progrès. La

nuit qui précéda la mort fut très-agitée. Est-ce en ce moment que la grâce commençait son premier travail? Peut-être, car on dit que, dans les moments de délire, le roi avait voulu se lever, en s'écriant à plusieurs reprises : « Je ne veux pas rester à Rome. »

Dès le matin, les médecins avaient donné l'alarme, en annonçant que toute espérance était désormais superflue. A onze heures, le docteur Bruno, médecin de Sa Majesté, fut chargé de demander au roi s'il consentait à recevoir les sacrements. « Je suis donc bien mal? » répondit le malade. Le médecin s'efforça de le rassurer, Victor-Emmanuel comprit : « Eh bien ! qu'on me porte le saint viatique, je suis prêt. »

Le chanoine Anzino, chapelain du roi, fut appelé. Victor-Emmanuel, après s'être confessé, fit, en présence des quelques officiers de sa maison, appelés expressément pour servir de témoins, une déclaration publique par laquelle il condamnait tous les actes de sa vie contraires à la religion et à l'Eglise, et demandait pardon au Pape. Le prêtre voulut écrire et faire signer la rétractation du moribond : les ministres et les médecins avaient eu soin d'enlever papier, encre et plume de la chambre. Le chanoine Anzino l'écrivit chez lui et l'envoya au Vatican. Elle est entre les mains du Pape.

Il fallait se hâter ; la respiration devenait plus gênée ; la mort approchait. Le chapelain se jeta dans une voiture et alla, muni de l'autorisation ordinaire, prendre le saint viatique dans l'église des Saints-Vincent-et-Anastase.

On raconte que, pendant les dernières heures de sa maladie, ce malheureux prince s'est écrié à plusieurs reprises: *Sortons d'ici, sortons d'ici.* Il lui en coûtait de rendre le dernier soupir dans ce palais apostolique dont il avait profané la chapelle. Peut-être que, dans ce moment, le démon lui représentait vivement tout le mal qu'il avait fait

ou permis dans la Ville sainte : les biens de l'Eglise volés, les monastères, asiles de la prière et de la charité, transformés en casernes et en prisons; les épouses de Jésus-Christ chassées et réduites à la dernière misère, un bon nombre d'églises vénérables livrées à des usages profanes, les innocents tués dans le siége de Gaëte et d'Ancône [1], etc.

D'une communication du Saint-Siége, nous détachons les lignes suivantes :

« Le gouvernement aurait voulu, non-seulement les pompes funèbres accordées à tout homme privé qui, sur le point de mourir, s'est réconcilié avec l'Eglise, mais en-

[1] Dans notre siècle *positiviste,* il n'y a pas de langage plus éloquent que celui des chiffres. C'est par ce langage que nous voulons faire connaître à nos lecteurs les vols sacriléges commis par l'Italie.

Voici, d'après l'*Unità cattolica,* le compte-rendu OFFICIEL des calices, ciboires, ostensoirs, *ex-voto* et ornements sacrés enlevés par le gouvernement italien et vendus aux fripiers et aux juifs jusqu'à la fin de 1871.

L'administration dite du Domaine (*Domanio*), après avoir fait les plus minutieuses recherches dans les sanctuaires, les chapelles, les sacristies, s'était emparée des ornements sacrés et des objets précieux, sans même oublier les chandeliers et les bancs. D'après le compte-rendu de ladite administration, le butin s'élevait à près de ONZE millions (10,913,333 fr. 72). Mais les réclamations des catholiques furent si éclatantes que le gouvernement se vit forcé d'en restituer la plus grande partie, savoir : 7,709,738 fr. 67 c.

Il restait donc trois millions. Et le gouvernement italien n'a pas craint, pour cette somme relativement mesquine, d'exposer sur les marchés publics les vases sacrés qui avaient contenu le corps et le sang du divin Rédempteur! et de s'attirer ainsi la malédiction de Dieu et des peuples!!! Si nous ajoutons à cet enlèvement de trois millions toutes les usurpations et expropriations de biens religieux, quelle autre qualification pourrons-nous donner au gouvernement italien que celle d'INSIGNE SPOLIATEUR?

core celles qui se trouvent dues à un roi catholique mort dans ses Etats et dans son propre royaume. Tous les efforts possibles furent tentés pour obtenir cela, mais en vain, l'autorité ecclésiastique ayant tenu fermement à n'accorder que ce qui pouvait être demandé par un pécheur quelconque mort pénitent, et à refuser tout le reste. Et c'est pour cette raison que le défunt ne put être accompagné à sa sépulture que du curé et du clergé de sa paroisse, composé d'une dizaine de simples ecclésiastiques. Pas un prélat, pas un évêque, ni aucun de ceux qui restent des membres des ordres religieux supprimés par la Révolution, pas même les confréries, ne furent autorisés à prendre part au convoi funèbre. Quoi qu'on se fût abaissé à plusieurs reprises aux plus pressantes sollicitations, l'autorité ecclésiastique ne permit pas davantage qu'une messe fût célébrée au palais pontifical du Quirinal usurpé, et elle refusa sans cesse le privilége royal, plus souvent encore réclamé, de célébrer les funérailles dans une des trois basiliques patriarcales de Rome. »

L'Eglise, invoquée dans les extrémités du temps et dans les angoisses de l'agonie, ouvre miséricordieusement les bras à celui qui va comparaître en la présence du Juge suprême, et elle lui aplanit, autant qu'il est possible, les voies du salut éternel; mais, en même temps, elle veille sévèrement à la pleine observance de ses très-saintes lois.

On peut dire que le roi Victor-Emmanuel II a emporté avec lui les dernières traditions de la maison de Savoie. Trois faits surtout achèvent de briser ces traditions. D'abord le choix de la cité pontificale et de l'église du Panthéon pour lieu de sépulture du monarque défunt. La presse sectaire a appuyé ce projet de tout son pouvoir. Elle veut sans doute prouver par là qu'elle ne craint point l'accomplissement littéral et complet de cette redoutable

parole : *Nous sommes venus à Rome, et nous y resterons.* Au reste, le projet susdit a reçu de chaleureuses adhésions de la part des conseillers municipaux, ainsi que de plusieurs députés et sénateurs, à tel point que le nouveau roi a dû réunir un conseil de famille pour trancher la question et, de fait, il a été résolu que le nouveau roi serait enterré au Panthéon et qu'on lui élèverait, dans cette église, un monument « digne de lui. » Ainsi Victor-Emmanuel ne reposera pas auprès de ses ancêtres. Il restera dans cette ville de Rome comme un témoin perpétuel de l'impuissance des hommes contre l'œuvre de Dieu.

Ces coups de foudre ont une éloquence qui se fait comprendre de toute la terre; on s'arrête, on s'étonne, on regarde en haut. Pendant que le gouvernement italien était aux aguets pour savoir et calculer ce qui restait de jours au Pape chargé d'ans et d'infirmités, il a tout-à-coup entendu des bruits étranges, des bruits effrayants : « Le roi est malade », et trois jours après : « Le roi est mort! » Ce n'était pas un prince d'une frêle nature, ni dans un âge qui pût faire prévoir une fin prochaine; Victor-Emmanuel, robuste parmi les robustes, marchait dans toute la puissance de la vie. Il disparaît dans la mort. Que veut donc dire ce funèbre défilé de tous les personnages, qui, depuis vingt ans, ont joué un rôle dans le drame d'iniquité?

Victor-Emmanuel, qui a perdu l'Italie par son ambition, n'a pas excité les moindres regrets. On écrivait le 31 janvier 1878 à *la Décentralisation :*

« Un ami arrivant de l'Italie méridionale me raconte qu'à Naples, Torre del Greco, Castellamare et plusieurs autres localités, à l'arrivée de la dépêche annonçant la mort du roi, la plupart des habitants, qui étaient couchés, se sont levés et ont soupé royalement pour fêter la *buona notizia.* Tel est le deuil national si pompeusement annoncé par les journaux italiens. »

Un célèbre publiciste a fait les réflexions suivantes sur la mort foudroyante et imprévue de l'usurpateur de la Ville sainte :

« Victor-Emmanuel a survécu cinq ans à Napoléon III; mais toujours poussé par cette fatale logique de la Révolution dont il s'était fait l'esclave, il n'a voulu ouvrir ni ses yeux à la lumière, ni son cœur à la grâce; il s'est engagé plus avant dans la voie de l'injustice et de l'impiété. Toujours plus coupable à mesure qu'il devenait plus puissant, il avait conçu la pensée d'unir sa fortune à celle de Bismark, et le jour de la fête des Rois, répondant à quelques personnages qui le félicitaient, il avait dit : *Ad ogni evento.*

Ad ogni evento! Il faut nous tenir prêts à tout évènement. De quels évènements s'agit-il? Ah! nous pensons à la guerre européenne, aux futures annexions, peut-être à un prochain conclave. Nous sommes là pleins de vie et de force, fiers de nos conquêtes faciles, heureux de nos alliances et pleins de confiance dans l'avenir. Nice, la Savoie, la Corse, le Trentin, les cantons suisses et quelques lambeaux de la Turquie, tout cela nous sourit. Il faut se tenir prêts à tout évènement ... *Meditati sunt inania!*

C'est trois jours après ces pensées de conquête, d'alliance avec le *Kulturkampf*, de révolte contre le Seigneur et contre son Christ que Dieu vous brise comme l'œuvre fragile du potier, ne laissant même pas à l'auteur de tant de convoitises un tombeau paisible dans sa capitale, car cette terre de Rome dont il s'est emparé par la violence, cette terre le repousse! *Ad ogni evento ..., prêt à tout évènement ...* : il n'avait pas prévu celui-là!

Il était jeune encore. Cinquante-huit ans, qu'est-ce que cela? Il nouait de tous côtés ses ficelles, il formait de tous côtés ses desseins. Il était l'un des plus anciens rois de l'Europe, et en même temps l'un des plus jeunes. Il se croyait un grand crédit. Il faisait de grandes promesses.

On ne le gênait pas et il ne se gênait pas. Il serait l'héritier du Pape, qui ne manquerait pas de mourir, comme tout le monde l'annonçait. Oubliant Dieu, il lui était aisé aussi d'oublier que le Pape ne meurt pas. — Sois donc béni, fin Cavour, qui as mis le Piémont en si beau chemin ! — Mais tout-à-coup voici le moucheron qui dérangea le roi d'Assyrie, voici la *malaria,* voici la mort. *Non amplius!* Le conquérant se reconnaît. Il demande pardon, il expire. Victor-Emmanuel est non-avenu.

S'il y a une loi frappante dans l'histoire et même dans toute vie humaine, c'est celle du *talion.* Nous sommes ordinairement punis par où nous avons péché, dit la sagesse des nations; et saint Augustin est son interprète lorsqu'il ajoute : Le coupable trouve dans sa faute son propre châtiment. Le mot *passion,* qui indique un désordre de l'âme, signifie également la souffrance, cet autre désordre qui l'accompagne toujours.

L'Ecriture sainte nous dit à son tour : Le pécheur conçoit l'iniquité et il enfante la douleur; il tombe dans l'abîme qu'il a creusé lui-même. Oui, le *mal* moral engendre le *malheur* analogue à la faute, et qui est à la fois son châtiment et souvent son remède, s'il est accepté comme il faut.

Voltaire, cet ennemi personnel de Jésus, écrivait à un ami : Dans vingt ans, le Christ aura beau jeu! Et en effet, vingt ans après, jour par jour, l'impie expirait dans les convulsions du désespoir, pouvant s'écrier, comme Julien l'Apostat : Tu as vaincu, Galiléen! Que fait le Fils du charpentier? disait un jour ironiquement l'empereur Julien à un chrétien qu'il persécutait. — Il fait un cercueil, répondit celui-ci, prédisant la chute prochaine du tyran.

Mais, que d'exemples récents nous avons à citer! Nous retirons nos troupes de Rome, où elles avaient la noble mission de sauvegarder la liberté de l'Eglise, et en même temps nous élevons une statue à Voltaire!

CHAPITRE VI.

LES MÉCOMPTES DE L'ITALIE UNIFIÉE.

Victor-Emmanuel frappé, au moment où il rêvait de nouvelles spoliations, par Celui qui fait la loi aux rois, et qui leur donne, quand il lui plaît, de terribles leçons, n'a été regretté que par les juifs et les démagogues, dont il favorisait les projets sacriléges. Son *ami,* Garibaldi, a versé un pleur et un blasphème en son honneur. Ce prince célèbre par ses débauches a ruiné l'Italie, qui a sacrifié des sommes énormes pour satisfaire ses caprices et l'aider à entretenir ses courtisanes. D'après les journaux les mieux informés, il a laissé 60 millions de dettes...

Voici entre mille quelques preuves de ce que nous affirmons.

Sous ce titre : « La ruine de Rome décrite » par un député italien, l'*Unità cattolica* donne quelques extraits bien instructifs du livre que vient d'éditer un ex-député, l'avocat L. Dubino : *Considérations sur les deux premières années du gouvernement italien à Rome.* Sans se l'être proposé pour but, l'auteur de ce livre, un libéral, arrive à prouver que Rome a été ruinée par le gouvernement italien. « Des dix-huit fabriques de laine qui existaient en 1870, dit-il, dix sont fermées et les huit autres ont réduit leur personnel; sur 1,240 ouvriers qu'elles occupaient alors, il en reste à peine 120 aujourd'hui... Bientôt, nous aurons la douleur et la honte de voir complètement

fermées et détruites toutes les fabriques de Saint-Pierre à Montorio, qui, alimentées par une force motrice de cent cinquante chevaux, fabriquaient des draps et des tapis excellents. » (Page 2829)

L'Italie, dont le budget était le moins chargé de toute l'Europe, est aujourd'hui endettée pour dix milliards, malgré les biens des églises, des monastères et des pauvres pillés et gaspillés.

L'Italie *une et régénérée* peinte par les Italiens :

Quand un voyageur ou un publiciste catholique expose le mauvais état des finances italiennes ou décrit la misère de la population, on l'accuse de parti pris; c'est, dit-on, la mauvaise humeur qui s'exhale dans d'énormes exagérations, sinon de pures calomnies.

Puisque les catholiques sont suspects, écoutons un de leurs ennemis. Nous empruntons au *Journal des économistes* un extrait, significatif au plus haut point, d'un discours prononcé par le marquis Pepoli, sénateur d'Italie, à la réunion de la *Société d'économie politique* de Paris du 7 octobre 1878. *Journal des économistes, Société d'économie politique*, marquis Pepoli! ces trois noms ne peuvent prêter à aucun soupçon de partialité cléricale ou de papisme.

Voici l'extrait en question :

« Le système d'impôts de l'Italie lui crée une situation exceptionnelle. La concurrence (contre la production étrangère) est impossible avec les charges qui pèsent sur le travail national. *Une filature de coton qui, en France, paie* 5,000 *fr. d'impôt, en Italie en paie* 15,000.

» Je crains qu'on ne se fasse pas une idée exacte de la pénible situation des contribuables italiens. L'Italie, à l'heure qu'il est, est le pays le plus libre du monde (??). Ses hommes d'Etat ont tenu à honneur de démolir l'édifice du passé. Mais si l'Italie jouit d'une parfaite liberté politique, il n'en est pas de même pour *les libertés économiques*.

» Tous les Etats de l'Europe depuis quelque temps cherchent à abolir, ou pour le moins à diminuer les impôts qui grèvent les matières alimentaires de première nécessité. Seul le gouvernement italien a remonté ce grand courant de l'opinion publique. *Il a demandé deux cent millions au pain, au sel, à la viande.* L'impôt du sel n'existe pas en Angleterre. Il a été de même aboli en Belgique et en Portugal. Il s'élève à 8 centimes par kilogr. en Russie, à 15 en Allemagne. En France il est de 10 centimes. *En Italie l'impôt du sel est monté graduellement à 55 centimes.* Il rapporte à l'Etat quatre-vingt millions et grève les habitants de 3 fr. 02 par tête. Le professeur Montegazza évalue à 7 kilogr. et demi la quantité de sel nécessaire, indispensable à chaque individu. Or, il y a des pays chez nous où la quantité consommée du sel ne dépasse pas en moyenne 3 kilogr.

» Je ne puis me dispenser de parler du droit de mouture, de cet exilé maudit de toutes les nations civilisées, qui vient de se réfugier dans le budget italien !

» Le droit qui grève le blé est de 2 fr. par hectolitre. Il rapporte à l'Etat 81 millions. Mais le gouvernement se réserve aussi un droit sur les farines. En certaines villes les droits réunis montent jusqu'à 20 pour cent. Dans les campagnes surtout, il est intolérable pour les pauvres ouvriers. Dans l'Emilie, il a porté un coup fatal à l'agriculture. *Le résultat de ce système est que nulle part le pain n'est aussi cher qu'en Italie. A Paris, le pain coûte 15 centimes par kilogramme de moins qu'à Rome.* Les viandes n'échappent pas non plus au fisc en Italie.

» Le résultat de ce système est des plus pénibles. Il détruit l'épargne, sans laquelle il n'y a pas de prospérité possible. *L'ouvrier ne peut pas épargner, parce que l'impôt lui enlève une portion considérable de son salaire, qui ne suffit souvent pas à sa nourriture.*

» Le nombre des malheureux atteints par la pellagre

augmente de jour en jour. Les ouvriers de la province de Ferrare ne meurent pas de faim violente, ce qui ne se voit pas de nos jours, mais ils meurent de faim chronique. Le professeur Lombroso évalue à 400,000 les ouvriers atteints en Italie par la pellagre (maladie cutanée commune en Italie chez les individus dont la constitution est affaiblie par la misère).

» L'impôt sur les bâtiments dépasse toute mesure. *Dans la ville de Bologne par exemple, l'impôt atteint 41 pour cent.* Il ne faut pas oublier que l'impôt sur le revenu dépasse 13 pour cent. *Un employé travaille onze mois pour sa famille, un mois pour le fisc.* L'énormité de l'impôt autorise et multiplie la fraude. Les gens riches échappent à l'impôt; les pauvres ne le peuvent pas. »

Un autre Italien, le professeur Betocchi, aussi peu papalin et clérical que le marquis Pepoli, a pris la parole à son tour pour présenter, « comme Italien et surtout comme Napolitain, » quelques observations sur les plaintes amères que son compatriote venait d'exprimer au sujet de la situation économique de l'Italie unifiée. Faisant allusion aux lamentables embarras financiers de plusieurs villes de la péninsule, il a dit que « ce n'est pas l'heure de s'apitoyer sur le malheureux sort des ouvriers des villes et des paysans et de réclamer la suppression des impôts sur le sel et sur la mouture; ce serait plutôt l'heure de payer les dettes des villes embarrassées en général et de la ville de Naples en particulier. »

L'extrait suivant d'une correspondance de Rome en date du 19 janvier 1879, adressée au *Courrier de Bruxelles*, jettera un nouveau jour sur le déplorable état où la Révolution satanique a réduit la malheureuse Italie, autrefois si prospère :

Rome, 19 mars 1879.

Voici quelques données statistiques sur le misérable état où l'Italie se trouve réduite. Je les extrais au hasard de l'*Annuario storico*, que vient de publier le député Mauro Macchi :

De 1874 à 1878, 125,000 cultivateurs ont émigré d'Italie. Rien qu'en 1876, il y a eu un total de 108,771 émigrants de toutes conditions. — Un journal médical : *Il Bulletino del Manicomio*, déclare que, sur 63 fous enfermés dans l'hospice de Ferrare, durant le premier tiers de l'année 1878, vingt-cinq étaient des cultivateurs devenus fous pour avoir souffert la faim et l'avoir vu souffrir à leurs proches.

Il y a, chaque année, environ 130,000 nouveau-nés abandonnés sur la voie publique ou mis aux enfants trouvés. Ces malheureux sont si bien soignés qu'en 1874, dans la province de Lucques, sur 174 exposés, 137 moururent la première année et 29 la seconde. Plus de 95 pour 100 !

En 1876, il y avait 184,155 *ammoniti* (individus soumis à la surveillance de la police).

En 1877, les cours de cassation prononcèrent 2,428 sentences ; les cours d'appel, 33,487 ; les tribunaux civils, 69,493 ; les tribunaux de commerce, 10,148.

En 1875, année *modèle*, on a gardé dans les prisons 83,339 individus.

De 1872 à 1876, il y a eu 24,060 morts violentes.

... En 1876, l'impôt sur la mouture des céréales a rapporté 83,073,305 francs. Il est question maintenant de *supprimer* cet impôt... et de le remplacer par une taxe sur les farines.

L'impôt sur la richesse mobilière prend le 13,20 du cent ; l'impôt foncier est de 30 pour cent sur le revenu du propriétaire. Aussi les petites propriétés disparaissent. Dans la seul ville de Florence, il y a présentement 711

maisons qui sont mises à l'encan par le fisc pour cause d'impôt non payé. On connaît d'ailleurs les conditions de la commune de Florence, qui doit à elle seule la bagatelle de 75 millions. Pour le reste de l'Italie, les dettes des communes s'élèvent à 650 millions.

— Sous le titre *les chiffres parlent*, la *Voce della Verità* publie la statistique des hommes, des femmes, des enfants pauvres pour lesquels il a fallu ouvrir des dortoirs publics et gratuits où ils puissent s'abriter durant la nuit. Il résulte de cette statistique que dans la seule ville de Rome et pendant l'hiver de 1878, le nombre des individus reçus dans ces dortoirs s'élève à 130,984.

Au milieu de cette misère générale, on voit briller les traits de bienfaisance du Vicaire de Jésus-Christ, qui, bien que spolié lui-même, partage avec les pauvres les offrandes qui lui arrivent du monde catholique. Dans la semaine qui vient de s'écouler, il a fait parvenir une somme de 2,000 francs à l'hôpital du *Bambino Gesù*, où sont recueillis les enfants malades, auxquels on enseigne en même temps le catéchisme et que l'on prépare à la première communion. Le Saint-Père a également envoyé un subside de 500 francs aux religieuses de Saint-François de Paul, qui ont leur couvent au quartier des *Monti* et qui se trouvent réduites à la dernière misère. La saine éducation de la jeunesse préoccupe vivement le Souverain-Pontife, et je sais que, depuis le commencement de la nouvelle année scolaire, il a dépensé de fortes sommes pour faire ouvrir de bonnes écoles dans les quartiers de Rome qui n'en avaient pas encore.

Dans sa réplique, le marquis de Pepoli a achevé de peindre le gâchis des finances publiques et municipales de l'Italie. Nous ne pouvons pas tout citer, mais voici encore un trait qui a bien son prix :

« On gaspille l'argent en fortifications inutiles, comme celles de Rome, et en achetant des navires cuirassés d'une utilité douteuse. Peut-être que les navires italiens, après avoir coûté tant d'argent, ne serviront pas à la défense du pays, parce que, en attendant, la science aura marché et qu'il faudra mettre aux enchères, comme cela est déjà arrivé, la flotte pour des sommes minimes. C'est très beau d'avoir la plus belle flotte cuirassée du monde, mais *c'est déplorable d'avoir le pain au prix le plus élevé du monde !*

Ces édifiantes citations se passent de commentaire. Libre après cela aux journaux libéraux de toute nuance et de tout pays qui n'ont eu que des applaudissements pour le banditisme politique auquel l'Italie doit son unité factice, de continuer à chanter sur tous les tons les splendeurs de l'ère nouvelle inaugurée dans la péninsule par la Révolution; en les renvoyant au marquis Pepoli et au professeur Betocchi, nous pouvons nous borner à leur répondre : Farceurs [1] !

— On écrivait de Rome à *la Semaine de Rennes*, le 14 décembre 1878 :

« La population de Rome, y compris la garnison, était de 282,214 habitants le 31 décembre 1877, savoir :

[1] M. Edmond About, qui dans son pamphlet de la *Question romaine*, a tant insulté l'Église et la Papauté, signe les lignes suivantes dans le *Soir :* « Oui, le gouvernement du second empire a commis une lourde faute en frayant à Victor-Emmanuel le chemin de Rome; oui, les publicistes français qui ont coopéré à ce funeste résultat ont eu la vue courte; ils ont été, sans le voir et sans le vouloir, les ouvriers de l'unité germanique; s'ils se jugent aussi sévérement que nous nous jugeons nous-même, ils feront leur *mea culpa.* Quand il serait prouvé que toutes les consciences catholiques sont résignées à la dépossession du Pape en tant que roi, le patriotisme français devrait encore déplorer la chute de cette petite monarchie indépendante et supérieure qui empêchait les Italiens de s'unir entre eux et avec nos ennemis. »

256,138 pour la ville proprement dite, 26,076 pour les faubourgs et la banlieue.

» Ce chiffre augmente chaque année, bien que le nombre des naissances soit inférieur à celui des morts ; mais de nouvelles familles, arrivant de tous les points de l'Italie, comblent les vides. Cette supériorité du chiffre des morts sur celui des naissances s'explique tout naturellement, si on réfléchit au grand nombre de célibataires, soldats, employés, ouvriers étrangers, prêtres et religieux que renferme Rome, et à ce fait que tous les malades de la campagne viennent mourir dans les hôpitaux de la ville.

» Ce sont les quartiers pauvres qui donnent le plus de naissances ; il y a moins d'enfants dans les quartiers riches du centre.

» Je transcris textuellement l'observation suivante d'un journal ministériel ; j'aime à recueillir ces aveux de leur propre bouche :

« Contrairement à la règle admise par les économistes, » à Rome, accroissement de population ne signifie mal- » heureusement par accroissement du bien-être et de la » richesse publique. On a pu voir, en effet, par ce que » nous avons dit, d'après la statistique officielle, qu'à » l'augmentation du nombre des habitants de la ville » correspond une diminution déplorable du chiffre de » la consommation des denrées alimentaires les plus » nécessaires, vin, viande, etc. »

» Ainsi, la population augmente, et cette population, plus nombreuse, boit moins de vin, mange moins de viande, etc. C'est le règne non-seulement de la misère, mais de la faim !

» La faim ! inconnue autrefois en Italie, est au fond de toutes ces agitations socialistes ; c'est elle qui fait la force des tribuns populaires, c'est sur elle que s'appuient leurs journaux, et le gouvernement qui l'a créée se trouve

impuissant à la combattre, et l'horrible fléau s'étend et grandit chaque année.

» Avec la faim, les crimes. On a constaté, dans l'année 1877, 26 suicides, 18 homicides, 78 morts accidentelles. Remarquons qu'il ne s'agit pas d'une statistique judiciaire relevant tous les crimes et les délits, mais d'une simple statistique municipale, qui se borne à enregistrer les morts, avec leur cause. Le journal auquel j'emprunte ces chiffres ajoute que le nombre des suicides augmente chaque année dans une proportion malheureusement sensible. Ce crime du désespoir et de l'incrédulité, le dernier que l'homme puisse commettre, et le plus irrémissible, était tout à fait inconnu à Rome avant ces révolutions, et très rare dans le reste de l'Italie. »

Nous trouvons dans la *Semaine de Toulouse* les lignes suivantes, qui sont de nature à donner une idée de la rapacité et de l'impudence du fisc de l'Italie *régénérée :*

« Dans son inépuisable charité, Pie IX acheta, en 1864, pour plus de 200 mille francs de blé pour les pauvres de Rome, et il fit faire ces achats par le sénateur de Rome, M. le marquis Cavalleti. Or, aujourd'hui, le gouvernement libéral italien, se prétendant le légitime successeur du gouvernement pontifical, et considérant cette générosité de Pie IX comme un *prêt* fait à la municipalité d'alors, en *réclame* la restitution et a commencé par se payer de ses propres mains, en *retenant* 180 mille francs qu'il devait à divers titres à la commune de Rome. « En d'autres termes, dit l'*Osservatore romano*, le gouvernement régénérateur veut se faire payer par les pauvres de Rome, le blé que Pie IX leur a donné, par un acte de charité, pendant la disette de 1867. » Tout commentaire sur cette énormité est absolument inutile.

CHAPITRE VII.

LES MAUVAIS JOURS D'HUMBERT ET DE MARGUERITE.

Des hommes sérieux ont écrit d'Italie dans les dernières années de Victor-Emmanuel que ce malheureux prince, dévoré de remords, car il n'avait pas pu, malgré tous ses désordres, éteindre la foi dans son cœur, voulait renoncer au trône; mais il rejetait cette pensée en disant: Cela n'arrangerait rien. Humbert est plus mauvais que moi, et plus mal disposé que moi à l'égard du Saint-Siège. Les faits et gestes de ce prince ont démontré que son père le connaissait bien; il a été la première victime de son impiété; en effet, personne n'ignore aujourd'hui que l'entourage de Victor-Emmanuel, pour éviter une rétractation solennelle et par écrit, devant témoins, de son usurpation sacrilège, ne laissa entrer le prêtre qu'à la dernière heure[1].

Le successeur de Victor-Emmanuel II, obéissant à ses ministres républicains, adopte la signature de *Humbert Ier*, ce qui est bel et bien un renoncement à la tradition de

[1] On écrivait de Rome à la *Décentralisation :*

Tant que l'homme respirait encore, la révolution faisait la garde à la porte de sa chambre et ne laissait pénétrer aucune parole du Vatican. On éconduisait Mgr Marinelli trois fois de suite; on suspendait l'envoi des dépêches au prince Amédée, au prince de Carignan, à la princesse Clotilde, à la reine de Portugal, qui auraient pu déterminer le roi à une rétractation solennelle.

famille et à l'exemple de son père, exemple que, d'un autre côté, il dit *vouloir suivre en tout* [1].

En voulant suivre son père en tout, il a par le fait encouru les mêmes excommunications qui le mettent en dehors de la communion des saints.

Au reste, avant d'envahir le trône de saint Pierre, Humbert et sa digne femme, la princesse Marguerite, avaient, dans maintes circonstances, fait parade de leur impiété. Citons-en une preuve entre mille :

Le 15 décembre au soir, un grand dîner était offert dans le palais apostolique du Quirinal aux délégués du congrès télégraphique international. Quelques journaux, entre autres le *Fanfulla*, qui représente assez bien le *Figaro* du temps de l'empire, moins l'esprit, nous a décrit avec complaisance la toilette de la princesse Marguerite à ce festin d'apparat. Il nous apprend qu'elle était vêtue d'une robe

[1] En prenant le titre d'Humbert Ier, il renie tous les antécédents de sa maison. Ce même titre d'Humbert Ier fut porté avec gloire par le fondateur de la dynastie de Savoie. Deux autres princes ont aussi porté ce nom, de sorte que le fils de Victor-Emmanuel devait s'appeler Humbert IV. En 1861, lorsque Victor-Emmanuel II prit le titre de roi d'Italie, on lui demanda avec insistance de s'appeler désormais Victor-Emnuel Ier. Mais il tint bon et, par un sentiment inné de son droit héréditaire, il voulut garder à tout prix le nom de Victor-Emmanuel II. L'avènement subit d'Humbert Ier nous met en présence de l'inconnu ; c'est en quelque sorte une nouvelle dynastie que l'on veut inaugurer, et, en tous cas, il ne reste rien des traditions de la maison de Savoie. Aussi les républicains lèvent-ils la tête pour afficher à leur tour de nouvelles prétentions. A Rome, le journal la *Capitale* demande que l'on fasse un plébiscite pour ratifier les droits qui ont été attribués « précipitamment » au fils de Victor-Emmanuel. A Milan, un autre organe républicain, la *Ragione*, à la première annonce de la mort du roi, s'est écrié : « Maintenant nous sommes libres de tout engagement ; nous pouvons déployer notre drapeau. »

de velours rouge et qu'elle portait sur sa tête une couronne hérissée de pointes ornées de brillants, reliées entre elles par des coquilles aussi en brillants et soutenues par un cercle d'or sur lequel on lisait ces paroles : *Non gaudeant tentantes contra Domum Sabaudiæ* INJUSTE, *quia Deus pugnat pro ea.*

Voici d'abord la traduction : « Qu'ils ne se réjouissent pas ceux qui attaquent injustement la maison de Savoie : car Dieu combat pour elle. »

Quant à la sentence, je crois fort que l'héritier présomptif n'en connaît pas l'auteur, pas plus que sa conjointe. Qu'ils l'apprennent donc aujourd'hui.

Elle est extraite de la Chronique de Juvénal d'Aquin, précieusement conservée aux archives de Turin et publiée pour la première fois en 1840, par ordre du roi Charles-Albert.

Juvénal raconte que Louis le Maure avait tenté une entreprise coupable contre la duchesse de Savoie, femme d'une grande faiblesse. Il voulait lui enlever ses États, et la fortune n'avait pour lui que des sourires. Il espérait, au moyen d'intelligences entretenues avec le marquis de Saluces, s'annexer le Piémont et unifier ainsi sous son sceptre toute la haute Italie. Mais il eut à se repentir de sa tentative ; car Dieu le châtia en le faisant prendre et conduire en captivité.

C'est après avoir raconté longuement les malheurs de l'ambitieux et les larmes amères qu'il répandit sur ses convoitises, ses usurpations, ses injustices, que l'historien termine son récit par les paroles gravées sur le diadème de la princesse Marguerite : *Non gaudeant tentantes contra Domum Sabaudiæ injuste, quia Deus pugnat pro ea, et quod hoc sit verum videbitur infra* [1].

[1] *Monumenta historiæ patriæ, edita jussu regis Caroli Alberti — scriptorem*, tome Ier, p. 709.

On a de la peine à comprendre comment une femme baptisée osait porter sur sa tête orgueilleuse, au moment où elle profanait, par des danses lascives, le palais apostolique réservé aux conclaves, un diadème attestant que Dieu protégeait la maison de Savoie; la maison de Savoie! qui a converti en écurie la chapelle de Saint-André, où reposent les restes des aïeux de cette famille qui a donné plusieurs saints à l'Église [1]; la maison de Savoie! qui tient captif le Vicaire de Jésus-Christ et qui a converti en prisons et en casernes tant de monastères, asiles de la prière et de la pénitence; la maison de Savoie! qui a remplacé les écoles chrétiennes par des établissements païens d'où le nom de Dieu est banni... »

La princesse Marguerite n'a pas craint de braver le ciel et la terre en paraissant sur la loge de la Bénédiction papale au Quirinal. Au-dessous de cette loge célèbre sont placées les statues à demi couchées de saint Pierre tenant les clés symboliques et de saint Paul armé de l'épée; au-

[1] Dans un couloir, à côté du maître-autel, on voit la tombe de Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, qui abdiqua en 1802, se retira à Rome pour s'y abandonner aux exercices de piété, embrassa la règle de saint Ignace en 1815 et mourut dans l'Institut en 1819. Cette tombe nous rappelle la protestation adressée par le R. P. Becks, général de la Compagnie, à Victor-Emmanuel, lors des premiers attentats à la propriété dont le galant homme s'était rendu coupable après la conquête de la Lombardie, en 1860. Dans sa protestation, le R. P. général disait : « J'adresse cette protestation à la conscience de Votre » Majesté. Je la dépose sur la tombe de Charles-Emmanuel IV, » illustre prédécesseur de Votre Majesté, qui, il y a quarante- » cinq ans, descendit volontairement du trône qu'occupe au- » jourd'hui Votre Majesté, pour venir mourir parmi nous, vêtu » de l'habit, lié par les vœux de la Compagnié de Jésus, et » professant dans notre noviciat de Rome, où reposent au- » jourd'hui ses cendres bénites, ce genre de vie que le gou- » vernement de Votre Majesté blâme et poursuit de ses haines » calomnieuses et acharnées. »

dessus, la très-sainte Vierge, portant dans ses bras le divin Enfant. C'est du haut de cette loge que le premier diacre de la sainte Église romaine annonçait au peuple l'élection du Souverain-Pontife, et jamais aucun jupon féminin ne s'y était montré.

Quelle femme chrétienne dans Rome aurait osé profaner ce lieu sanctifié par la tradition? Aucune, j'en suis convaincu. Mais elle, Marguerite, ne craint pas : elle a le courage de la Révolution qui domine tous les *préjugés* et défie toutes les *superstitions*. Elle s'est montrée souvent à la populace sectaire qui l'acclamait d'en bas : elle s'est montrée tantôt à côté de son beau-père Victor-Emmanuel, de galante mémoire, tantôt à côté de son mari Humbert, hussard de Guillaume. Elle s'est montrée tenant son fils, auquel elle a donné un nom qui fait bouillir le sang aux Napolitains, fidèles à leur maison de Bourbon. Elle s'est montrée aussi avec le prince de Prusse, lequel, soulevant à son tour l'enfant dans ses bras, l'a présenté à la même populace d'en bas. Ce jour-là, la reine de Portugal était à Rome, et Marguerite lui dit : « Viens, viens à la Loge. » Mais Maria-Pia, filleule de Pie IX, recula d'horreur : « Jamais! jamais! C'est un sacrilège. » Et Marguerite, souriante et sautillante, courut à la Loge de la Bénédiction.

Dernièrement Humbert a donné audience à sept ministres protestants, au nombre de ceux qui, après l'invasion de 1870, ont obtenu des nouveaux maîtres de Rome l'autorisation bénévole d'y élever des temples à l'hérésie. Ces soi-disant pasteurs sont allés offrir leurs hommages à leur accommodant souverain et le féliciter d'avoir échappé à l'attentat de Naples. Naturellement, ils ont profité de l'occasion pour faire au prince le récit de leurs succès (?) dans la capitale ; et Humbert a témoigné d'un scandaleux *intérêt pour les progrès de l'hérésie à Rome même*. Non-seule-

ment, des sentiments de cette espèce sont indignes d'un catholique, mais ils sont encore en contradiction formelle avec l'esprit et la lettre du statut fondamental de la Constitution italienne, qui, dans son premier article, déclare la religion catholique religion de l'État.

Comme si, dans cette malheureuse Italie, il n'y avait pas assez de divisions pour y introduire encore le protestantisme, qui forme, comme on le sait, des sectes innombrables [1]. Au reste, ce n'est pas le premier témoignage donné à l'hérésie de Luther. Quelque temps avant la mort de Victor-Emmanuel on lisait dans les journaux :

Le prince Humbert et la princesse Marguerite sont partis pour Berlin, où ils doivent tenir sur les fonts baptismaux la fille du prince impérial de Prusse, née pendant la guerre. Ici se présente une question fort grave, à savoir si des catholiques peuvent être parrain et marraine d'un luthérien, et si cet acte ne constitue pas une coopération coupable à un culte d'une fausse religion. Le couple royal aura sans doute pris conseil auprès des *vieux-catholiques* et il s'est mis en route d'un cœur léger. Pendant le trajet, l'héritier présomptif aura bien fait de se souvenir d'un autre baptême, qui eut lieu à Turin en 1847 et où le nouveau-né, sa sœur, recevait le nom de Pia. Ce rapprochement ne saurait manquer de faire ressortir à ses yeux la délicatesse et la dignité de sa conduite. Mais la politique !...

[1] Une feuille religieuse d'Espagne, rapportant ce trait, le fait suivre d'un autre récit de ce genre :

Lors du passage d'Humbert et de sa femme dans la ville de Bologne, un certain *Josué Carducci*, que ses compatriotes appellent le poète de Satan (parce qu'il a composé un poème en l'honneur de Lucifer), demanda une audience. Elle lui fut accordée. Le prince lui dit : « Je fais cas de votre talent ; » et la princesse ajouta : » Monsieur, j'ai lu plusieurs de vos odes. »

Cette manière de parler à un tel auteur n'est pas plus royale que chrétienne.

Ils sont bien loin de se rendre populaires en agissant ainsi. Les révolutionnaires eux-mêmes méprisent ceux qui sont à la merci de la Prusse.

La nuit du 1er janvier, le *popolaccio*, c'est-à-dire une plèbe horrible, parcourait les rues de Rome en hurlant des chansons républicaines et en criant: *Vive Mazzini! Vive Garibaldi! Mort aux prêtres! Mort au Pape!* La questure est intervenue et on a tiré quelques coups de feu.

Le roi a voulu se rendre, vers dix heures du soir, au théâtre Apollon, pour une représentation de gala, mais il fut sifflé durant le trajet et retourna en grande hâte au Quirinal.

Sur les murs du Quirinal, on a trouvé, le 1er janvier, une immense pancarte contenant ces vers :

Accidente al plebiscito!
A Margarita e suo marito!
E se viene anche il re,
Accidenti a tutti tre!
Evviva il Papa, nostro re!

Malheur au plébiscite!
A Marguerite et à son époux!
Et si le roi arrive,
Malheur à tous les trois!
Vive le Pape, notre roi!

Tentative d'assassinat du prince Humbert.

On a fait souvent la remarque que l'arrivée de Victor-Emmanuel à Rome était suivie de tempêtes et d'inondations; il paraît que son fils est dans le même cas.

On écrivait dernièrement de Naples :

Ici, au palais royal, les héros subalpins ont été précédés par une tempête dont les journaux vous ont porté sans doute les détails. C'est à la hâte qu'il a fallu, tant bien que mal, réparer les dégâts. Tous les carreaux ne sont pas encore remis; on voit des décombres amassés

dans les cours, et les vases de la terrasse ne sont pas remplacés.

En venant coucher dans les lits des Bourbons, Humbert et Marguerite y ont-ils trouvé le repos dont y jouit Ferdinand après l'attentat d'Agésilas Milano? Je l'ignore. Mais on dit que le petit prince... *de Naples* a des convulsions. Il va criant : « On veut tuer papa... Vous savez, on veut tuer papa ! »

Cette fois encore la vérité sortait de la bouche des enfants.

Un journal de Bologne, la *Stella d'Italia*, déclare tenir de source autorisée qu'un complot existait dans la ville pour assassiner le roi Humbert et la reine Marguerite à leur passage dans la rue Galliera, et que c'est là le motif des nombreuses arrestations opérées par la police de Bologne.

Ce même journal ajoute que le ministre l'intérieur a entre les mains les rapports officiels contenant les détails du complot et le nom des tavernes *où* se réunissaient les conspirateurs.

L'Internationale, en relation avec tous les révoltés de l'Europe, manifeste sa puissance ; elle s'appuie sur la misère effroyable et sur l'immoralité plus effroyable encore que le régime subalpin a apportées à la Péninsule ; elle a des fonds provenant de divers côtés, et notamment du vol de 2 millions 100,000 francs commis, il y a quelques jours, au préjudice de la Banque nationale.

L'Internationale se persuade sans doute qu'il est naturel que des billets à l'effigie de la maison subalpine servent à l'accomplissement de ses desseins criminels.

L'attentat à la vie d'Humbert lui était annoncé d'avance, soit en Italie, soit en Angleterre et en Suisse.

On télégraphiait de Naples :

Il est certain que l'Internationale s'agite à Naples.

Le dimanche 10 novembre, soit huit jours avant l'arrivée du roi, une réunion d'internationalistes a eu lieu dans le *Circolo Nazionale*. Environ mille personnes appartenant à la classe ouvrière y assistaient.

Le même soir un manifeste incendiaire signé : *Les enfants de Mazaniello*, était lancé dans la circulation et affiché sur les murs de la ville.

Il se confirme que le roi avait été averti de l'attentat projeté.

Un des membres du corps diplomatique, à Rome, aurait aussi reçu avis des attentats qu'on devait diriger tant contre le roi Alphonse d'Espagne que contre Humbert Ier.

On écrit de Rome :

On a trouvé la preuve que plusieurs individus demeurant à l'étanger avaient été prévenus par lettres que le jour où le roi d'Italie entrerait à Naples on tenterait de l'assassiner, pour proclamer immédiatement la république italienne, avec Garibaldi pour chef du gouvernement. Il demeure acquis que Garibaldi fait partie de l'Internationale.

L'événement a justifié ce pressentiment. Humbert traversait une rue de Naples dans un carrosse découvert en compagnie de Marguerite et du ministre Cairoli, l'intime ami de Garibaldi, qui ne cesse de prêcher l'extermination de tous les souverains, lorsque tout à coup un homme à mauvaise mine, tenant d'une main une supplique et de l'autre un poignard italien, caché par un drapeau rouge, se précipite sur le roi pour l'assassiner. Le premier coup de poigard, portant à faux, ne fit qu'une blessure légère; et comme le séide revenait à la charge la princesse Marguerite se tournant vers Cairoli lui cria : « Défendez donc le roi. » C'est alors qu'il reçut une blessure qui l'obligea à garder le lit pendant plusieurs jours. Passanante étant arrêté, ses douze compagnons s'échappèrent au plus vite.

Ce malheureux faisait partie des sociétés secrètes et appartenait à la secte des socialistes les plus avancés.

Voici l'interrogatoire qu'il a subi. On verra quel degré de cynisme se puise dans ces affiliations sataniques, où disparaissent tous les sentiments de pudeur :

D. Pourquoi as-tu voulu tuer le roi?

R. Tant d'apparat, tant de fêtes m'agaçaient. Je me suis dit : comment, il mangera, lui, dix plats et moi un seul! C'est *pour cela que j'ai voulu le tuer.*

D. Quelles sont tes opinions?

R. Je suis républicain socialiste. Ma profession de foi était écrite sur le drap rouge : « Vive la République universelle! » Je demande qu'on insère au procès-verbal que j'avais aussi écrit : « Vive Orsini! »

D. Avais-tu réellement l'intention de tuer le roi ou seulement de le blesser?

R. Je voulais l'achever. Si j'avais eu de l'argent, j'aurais acheté un revolver, et le coup n'aurait pas manqué.

D. Malheureux! ton crime ne te fait-il pas horreur?

R. Non; *je suis ennemi des empereurs et des rois* à cause de leur luxe. J'ai compris par tout ce que j'ai lu que les rois dépensent trop d'argent.

D. Toi qui te dis républicain et qui dois par conséquent vénérer les grandes figures des patriotes, pourquoi as-tu eu la hardiesse de frapper également Cairoli!

R. *Peuh! c'est un laquais, lui aussi*

L'effervescence continue dans la Péninsule, et la réaction que veut tenter la politique d'Humbert paraît devoir être impuissante pour arrêter le torrent révolutionnaire. Partout se manifestent des projets subversifs, des complots criminels.

Le roi n'a plus qu'une autorité fictive sans aucune puissance morale. Hélas! le malheureux! il expie la

conséquence des doctrines consacrées par la politique de son père et par lui-même.

Passanante est une figure de la Révolution, et ce serait commettre la plus vile et la plus odieuse trahison que de méconnaître sa grandeur (??). Les journaux en parlent de façon à le rendre intéressant. On oublie le marmiton en voyant le régicide, ferme, convaincu, plein de courage et de cynisme. La magistrature joue son petit rôle. Contre toute décence, elle communique les détails propres à séduire le populaire ; elle fait publier les interrogatoires.

M. Zanardelli, que la Chambre et le Sénat ont accueilli avec un froid glacial, est obligé de se retirer. D'après son discours-programme d'Isco, il avait juré de ne jamais *prévenir*, mais simplement de *réprimer* les délits, et le voilà *prévenant*, *prévenant* de façon à ne savoir plus où fourrer les gens qu'il fait arrêter chaque nuit.

La presse révolutionnaire blâme cette conduite; elle veut la liberté pour tous : la liberté est le premier des biens, et les assassins ont le droit d'en jouir tant qu'ils n'ont pas tué qui les embarrasse.

D'ailleurs, si tuer le roi est un acte répréhensible, parce qu'après tout le roi est un homme (on en convient), tuer la liberté est un crime abominable. Le roi peut disparaître, il n'y a pas grand mal ; mais la liberté doit rester. Puis, si le roi ne veut pas être tué, qu'il s'en aille ; c'est le meilleur parti qu'il ait à prendre.

Telle est la morale politique qui ressort des journaux.

Il n'y a à cela rien d'étonnant, puisqu'on fait en Italie une pension aux parents de l'assassin du roi de Naples Agésilao, dont le nom a été trouvé, sans doute comme un modèle à imiter, dans le portefeuille de Passanante.

Le jour même de l'attentat commis à Naples, la reine Marguerite a vu le danger de la situation et elle a dit

au ministre Zanardelli : « C'en est fait du prestige de la maison de Savoie. » Or, pour une monarchie constitutionnelle, le prestige c'est tout, et lorsqu'il est perdu, la monarchie elle-même en demeure ébranlée. Le roi Humbert n'est pas moins alarmé que son épouse. Il a pris un air taciturne et concentré qui révèle assez les tristes préoccupations de son esprit. Et pour combler la mesure, je dois dire que la santé du roi, déjà bien débile, est sérieusement compromise par les émotions des jours derniers. Une personne qui l'a vu de très près et qui fréquente même le Quirinal m'affirme que, « si le roi Humbert n'est pas précisément poitrinaire, il lui faut pourtant garder d'extrêmes ménagements pour échapper à la crise qui le menace. » Enfin le prince Amédée est comme frappé d'une fixité mentale qui le porte à rire et à pleurer avec excès, à tout moment, sans aucun motif, ou plutôt par un ensemble de motifs qui, depuis deux ans, ont ébranlé toutes les fibres de son cœur d'époux, de fils et de frère. Telle est la situation au Quirinal.

On écrit de Rome :

Denys le tyran est représenté par la révolution. Celle-ci a fait asseoir au festin les rois, nouveaux Damoclès, et elle a suspendu au-dessus de leur tête une épée nue attachée à la voûte par un crin de cheval.

De tous ces rois, le plus menacé sans contredit est celui qui a hérité à Rome de la « *gloire* incomparable » de son père, dont on a célébré aujourd'hui même l'anniversaire funèbre au Panthéon.

Humbert reçoit tous les jours des lettres de la secte, qui le somment de se retirer s'il ne veut point périr, lui et les siens. Conçues dans le style le plus brutal, ces lettres portent la terreur au Quirinal. Le roi et la reine se croient au milieu de conjurés ; ils soupçonnent un Passa-

nante dans tout homme qui s'avance vers eux. Samedi, comme le roi passait dans le Corso, un douanier, qui se tenait sur le trottoir du palais Ruspoli, s'avança vivement vers la voiture en criant, une supplique à la main.

Le roi se leva debout, plaça son bras de façon à défendre sa poitrine, comme à Naples, et cria au cocher : « Vite ! vite ! » Et les chevaux l'emportèrent au galop.

Le douanier désespéré, se jeta sur le pavé, cherchant à se faire écraser par une autre voiture qui suivait. Le cocher arrêta à temps, et l'on releva l'homme tout mourtri et on le conduisit à l'hôpital voisin.

Toutes les routes que parcourent les princes sont soigneusement battues par la police et peuplées d'agents et de soldats sans uniforme. La reine est escortée de pelotons.

Possesseur illégitime des droits et des propriétés des souverains que son père a dépossédés, Humbert, qui a noblement assumé le devoir de payer les dettes énormes de la couronne, Humbert est relativement pauvre, et sa famille n'a pas les ressources que l'on suppose [1]. On assure même que la princesse Clotilde, vivant près de Turin et à peu près ruinée, reçoit une pension du roi Humbert et met ses enfants au collège. (*Univers* du 22 janvier 1879.)

[1] Victor-Emmanuel empruntait à tout le monde. Lorsque le khédive d'Egypte passa par Florence, de retour de son voyage à Paris, où il contracta sa dernière opération, il eut l'imprudence de raconter la chose au roi d'Italie, qui, à brûle-pourpoint, se fit prêter deux millions. Je ne parle pas des pensions aux prétendues veuves et aux prétendus orphelins ; la liste en est longue... (*Paris-Journal.*)

LIVRE CINQUIÈME.

Louis-Napoléon et les malheurs de la France

de 1870 à 1879

CHAPITRE PREMIER.

LA QUESTION ROMAINE

Déjà sous Grégoire XVI Louis-Napoléon se distinguait parmi les carbonari qui conspiraient contre l'Église.

Dès que la révolution de février l'eut porté au pouvoir, il laissa entrevoir de nouveau ses aspirations de sectaire.

Les hommes clairvoyants purent, dès les premiers jours de l'empire, voir ses aspirations antifrançaises.

A dater de la guerre d'Italie, la tendance révolutionnaire prévalut dans la politique extérieure comme dans le gouvernement du pays. La guerre italienne affirmait le fatal principe des nationalités; elle conduisait par l'unité des Italiens à l'unité des Allemands; elle tendait à créer sur nos frontières deux grandes puissances révolutionnaires et offensives, dont la coalition pouvait détruire la France [1].

[1] M. le comte de Kercado, de Bordeaux, avait chargé un ecclésiastique de cette même ville, faisant son pèlerinage à

— A partir de 1860, il est entré dans une voie que depuis, malgré quelques heureux écarts, il n'a plus abandonnée. Dans ce chemin l'on rencontre, d'une part, la trahison italienne absoute sinon protégée, le droit insurrectionnel des peuples proclamé et soutenu, le principe révolutionnaire de non-intervention tour à tour invoqué et méconnu, selon les convenances de la révolution, et enfin le Pape captif aux mains d'un geôlier que Napoléon avait mis en ce grade; de l'autre, la presse révolutionnaire favorisée et se ruant à l'attaque de l'Église dont on bâillonnait les défenseurs, les Conférences de Saint-Vincent de Paul dissoutes; la franc-maçonnerie entrant solennellement dans les Conseils de l'État, les députés catholiques persécutés et honnis, l'immoralité des jeux publics et des théâtres prenant son essor; enfin la France, énervée par ces multiples instruments de mort, jetée pantelante en proie au vainqueur, qui l'arrachait sans peine des mains débiles qui ne la pouvaient défendre.

On espérait, par ces désordres et la corruption générale des mœurs, oblitérer à tel point la conscience chrétienne, que les plus grands forfaits passeraient inaperçus. C'est ainsi que l'on imagina le massacre de l'élite de la jeunesse française à Castelfidardo. Voici, sur cet horrible guet-à-pens, des renseignements authentiques donnés par un historien sérieux :

Rome, de demander au Saint-Père une bénédiction spéciale pour sa famille, et de lui offrir une pièce d'or de 100 fr. enfermée dans un écrin. Le Pape a cru d'abord que c'était une médaille à bénir; mais apercevant l'effigie de Napoléon III, il a dit tristement :

« Dieu le veuille avoir en sa miséricorde.

« Le pauvre homme! il a voulu faire de la politique de bascule : cela ne réussit jamais et l'on finit par tomber du mauvais côté. »

« Cialdini et Farini arrivèrent à Chambéry le soir. L'empereur présidait à un grand dîner à la préfecture. Il paraissait très-préoccupé et ne toucha pour ainsi dire à aucun des mets qui furent servis. Il était naturellement sobre et souvent, lorsqu'il mangeait chez autrui, il poussait la précaution jusqu'à dîner à part, une demi-heure auparavant, avec ce que lui préparait son cuisinier particulier. Sitôt qu'on lui eut annoncé la présence des envoyés piémontais, il se leva de table, où il ne reparut plus, et passa le reste de la soirée en conférence avec eux. Durant cette conférence, une carte muette de l'Italie centrale fut déployée sur une table. L'empereur, tout en discutant, y traça, effaça et modifia une suite de traits au crayon. La carte fut ensuite abandonnée sur la table, car elle ne portait aucun nom, aucune indication écrite; mais le marquis Costa de Beauregard, alors l'homme politique le plus important de la Savoie, la recueillit. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'en l'examinant quelques jours plus tard, à Rome, avec le cardinal Barnabo, il reconnut dans ceux des traits au crayon qui n'étaient pas effacés, la marche exacte suivie par Cialdini et Fanti dans leur invasion de l'État pontifical!

« Nous tenons ces détails d'un homme très honorable et très sûr, écrivain et savant éminent (M. le chevalier Jules Baux), auquel le marquis Costa de Beauregard les a racontés plusieurs fois. » (*Pie IX et son siècle.*)

CHAPITRE II.

LES REPRÉSAILLES DE LA JUSTICE DIVINE.

« On a souvent remarqué, dit l'*Univers*, la correspondance de nos désastres et des avantages que notre politique, tant sous l'empire que sous la république, a faits aux Italiens dans la question romaine.

« Rome souffre par la faute de la France concentrée à Paris, et Paris et la France paient en or, en funérailles, en affront les souffrances de Rome. Tous les pas que la conspiration italienne fait contre Rome et dans Rome sont aussitôt marqués chez nous par une défaite. A mesure que l'Italie s'installe dans la ville du Christ, la Prusse serre davantage Paris et accable de revers plus lourds et plus décisifs les vains efforts qui sont tentés pour le secourir; et enfin, lorsque le roi excommunié entre dans Rome, l'empereur protestant reçoit les clefs de Paris [1]. »

[1] On lit dans l'*Univers* du 1er mars (édition de Bordeaux) :

« Les 84,900 hommes de l'armée de Bourbaki, qui viennent de se réfugier en Suisse, élèvent le chiffre des prisonniers français et fugitifs internés dans les États voisins à plus d'un million. D'après le *Gazette de l'Allemagne du Nord*, 930,000 hommes sont prisonniers de guerre, en y comprenant la garnison de Paris. Près de 20,900 se sont enfuis en Belgique après les batailles de Metz et de Sedan, et plus de 80,000 viennent de passer la frontière suisse. Ce total énorme de 1,034,000, observe la *Gazette*, est *sans précédents dans l'histoire.* »

Voilà comment le Seigneur a puni la captivité de Pie IX, trahi par l'Empire.

La justice de Dieu à Sedan.

Nous empruntons le récit de ce drame à l'ouvrage déjà cité : *le Dernier des Napoléon*. Nous tenons toutefois à faire une réserve ; l'auteur qui est, dit-on, un Allemand, se montre trop sévère dans le jugement définitif des races latines, parce qu'il fait abstraction du rôle que la Providence leur a assigné. D'ailleurs, les autres nations ne sont pas dans des conditions meilleures ; jusqu'à ce jour rien ne prouve qu'elles sont destinées à remplacer la France auprès du Saint-Siège. Voici maintenant les belles pages de ce livre sur Sedan, justement admirées :

L'arrêt de mort était scellé par la Providence ; tous les efforts humains n'en retarderont plus le dénouement.

C'est ainsi qu'empereur et armée s'acheminèrent lentement vers les fourches caudines.

C'est à Courcelles que Napoléon III, décidément acculé de tout côté au précipice, prit sa résolution dernière et se prépara à l'acte suprême de son règne.

L'empereur croyait à la prédestination et parlait souvent de son étoile. L'étoile incline au couchant, au bord de l'horizon livide et sanglant de Waterloo. Allons, il faut se courber sous la destinée. Il n'y a d'ailleurs plus d'autre issue que cette porte surbaissée de la honte suprême. Il ne peut plus se réfugier nulle part ; l'impératrice lui a fermé le retour à Paris ; le soldat qui se traîne derrière lui murmure à son oreille des imprécations ; la France lui apparaît partout hostile, farouche ; l'univers lui est inhospitalier, le ciel inexorable.

Il faut jouer le dernier acte du drame des Napoléon : après l'invasion une dernière hécatombe humaine, et enfin l'exil. C'est la tradition ! Et lui, qui s'évertue depuis ses jeunes années à ressusciter la légende impériale, comment

échapperait-il à la main d'airain qui l'achemine vers le dénouement fatidique? N'avait-il pas blâmé dans le premier Bonaparte cette soif intempérante de guerroyer, et inauguré, quant à lui, l'empire de la paix? Or, la fatalité n'avait-elle pas cahoté cet empire de la paix d'une guerre à une autre, jusqu'à cette campagne insensée? Le premier monument qu'il a élevé, n'est-ce pas ce groupe du maréchal Moncey luttant contre l'invasion des Prussiens qui envahissent Paris? Allons, c'était écrit.

Il faut finir comme les Napoléon finissent, comme finit Bonaparte Ier, le modèle de la race, à la distance bien entendu qui sépare Prométhée, foudroyé sur son roc de Sainte-Hélène, de Romulus Augustule, promené piteusement dans les rues de Ravenne au milieu des huées des barbares.

Il n'y avait donc plus qu'à se laisser mener jusqu'au lieu du dénouement. C'est ainsi que Napoléon III se traînait péniblement dans les rangs débandés de cette armée bizarre, le chaos allant à l'aventure. Il avait écarté son fils, pour que le pauvre enfant échappât autant que possible aux périls et aux responsabilités de la chute. Lui, il allait, comme le condamné qui n'a plus le souci de la route, attendre qu'elle aboutît inexorablement à l'endroit fatal. Plus une lueur d'espoir, plus une éclaircie dans ce ciel d'orage. N'avait-il pas, avec tout le conseil de Reims, reconnu et déclaré que dégager Bazaine était impossible, que lutter contre les armées du prince royal et du prince de Saxe, qui encerclaient rapidement d'heure en heure cette cohue de soldats battus d'avance, était impossible. Impossible de reculer, impossible de vaincre!

Il restait peut-être bien le parti des grandes âmes, qui, aux heures suprêmes, se relèvent d'un bond de géant, rachètent leur défaillance par un de ces coups d'audace qui étonnent le monde et frappent jusqu'à leurs ennemis de

respect et d'admiration. Et si la fortune adverse leur barre toutes les issues, ils franchissent le cercle de fer par la résolution des héros. Ils s'ensevelissent dans les plis du drapeau et échappent à la honte dans l'apothéose des morts immortelles.

Ces vaincus-là rendent sacrées les causes pour lesquelles ils tombent, et leur ouvrent dans l'avenir la perspective de la résurrection.

Mais personne, assurément, n'attend rien de semblable de Napoléon III. Non pas que l'empereur fût lâche physiquement : il avait montré partout et surtout à Sedan un courage froid, décidé, de l'indifférence en face du péril; mais chez lui la torpeur, l'affaiblissement, le fatalisme, c'est-à-dire la lâcheté morale, était profonde, absolue.

Tout-à-coup deux mille bouches à feu entonnèrent l'hymne de la mort. On arrivait à Sedan.

C'était là!

C'était le lieu du châtiment. L'exécuteur des hautes œuvres du grand justicier des peuples et des rois y attendait le condamné.

Quoique l'empereur eût prévu et calculé le résultat, l'apparition du dénouement a dû être terrible! Comme elle a dû secouer brutalement le rêveur obstiné! Sa carrière finissant plus mal que ses ennemis mortels n'eussent pu le souhaiter; toutes les fautes de sa vie reparaissant tour-à-tour et lui jetant l'anathème; autour de lui Sedan encombré de blessés, de mourants, le sang et les malédictions ruisselant dans les rues, une population affolée sous l'éclat incessant des bombes, tandis qu'au dehors, sur cet immense périmètre du champ de bataille, 40,000 hommes râlaient l'agonie, tandis que la Meuse, obstruée de cadavres et toute rouge de sang, déborde, tandis qu'à l'horizon en flammes les Bavarois brûlent vifs dans Bazeilles, malgré les cris et les supplications, toute une population

de blessés, de vieillards, de femmes, d'enfants, ceux qui veulent s'échapper, rejetés dans les flammes par la mitraille et la baïonnette des barbares : l'enfer évoqué sur terre ! En même temps que, du côté de Vandresse et de Chemery, l'armée prussienne triomphante éclatait en hourras frénétiques et improvisait une illumination colossale au passage du roi Guillaume !...

Puis au loin, derrière un ciel en feu, son fils en fuite; Paris soulevé comme un volcan; l'impératrice aux mains de l'émeute, l'empire croulant au milieu des huées et des blasphèmes; la France entière debout et jetant une suprême malédiction à ce nom néfaste des Napoléon !... Quelle vision !. . . . . .

Tout est dit !..., et l'empereur, de son autorité et de son propre mouvement, fait hisser le drapeau blanc sur la citadelle par l'un de ses cent-gardes.

L'empire avait vécu.

Le 2 septembre 1870, dans une serre attenant au château de Bellevue, à Frenois, le dernier des Napoléon rendit son épée inoffensive et vierge à l'homme casqué qui vit, il y a soixante ans, dans les caveaux de Berlin, le premier des Bonaparte prendre sur le cercueil l'épée de Frédéric le Grand, après avoir fait du royaume des Hohenzollern une chétive dépendance du formidable empire français.

C'est ainsi que Louis-Napoléon Bonaparte couronna l'édifice du second empire. Tout est perdu ... et l'honneur !

O plaines de Sedan, vous n'êtes pas que le tombeau d'une dynastie éphémère; les ossements blanchis qui sèment vos ravines ne raconteront pas seulement aux générations futures que là se joua le drame d'une des grandes boucheries humaines... L'histoire tracera sur ce champ sinistre une autre épitaphe :

« Ici tomba la France, et derrière elle l'influence des « races latines dans le monde. . . . . »

Le télégramme qui portera à Paris la nouvelle du désastre de Sedan y portera la condamnation à mort de l'empire. Cet édifice, qu'on croyait si puissant, s'effondrera au premier souffle, comme tout ce qui est bâti sur la force et l'usurpation. Il s'évanouira dans l'émotion publique comme un mauvais rêve, et glissera dans la fosse sans qu'il soit besoin d'un effort pour l'y précipiter.

Cette majorité du parlement français si docile aux volontés de l'empire, si complaisante pour les mensonges et les folies de ministres imbéciles, ne trouvera pas un élan d'énergie pour maintenir l'édifice impérial contre quelques émeutiers débraillés, ou au moins pour faire respecter le mandat et les droits de la nation.

Quant à cette opposition avariée, sans cœur ni entrailles pour l'honneur, pour la patrie en danger, elle va se ruer sur le pouvoir avec cette voracité des eunuques qui, ne pouvant le conquérir par la valeur et le mérite, le volent pendant le déménagement. Ils savent, les misérables, qu'ils sont en face de l'invasion la plus formidable qui ait menacé le sol français; ils savent que l'apparition du spectre de la république, cet épouvantail des mauvais jours, va désagréger le faisceau des efforts et des volontés, énerver la défense, détourner d'elle ou paralyser toutes les sympathies de l'Europe... N'importe, périsse la France, mais que leurs basses ambitions s'assouvissent.

Ce pouvoir, qu'ils vont ravaler au niveau de leur turpitude et de leur abêtissement, va les aplatir sous les décombres de la France. Mais, peu leur importent la grandeur ou les hontes de la nation. Vous les verrez se prélasser bientôt sur ses ruines, accrochés, qui aux ministères, qui aux ambassades, qui aux préfectures, qui à des fortunes impies ramassées dans le sang et la faillite de la patrie.

Aux Tuileries veillait, anxieuse et frémissante, une

femme que l'empire laissait derrière lui, qui, hier encore, voyait à ses pieds, courbés de l'échine et de la conscience, cette cohue de courtisans qui se disputaient l'honneur d'un de ses regards et la gloire de mourir pour elle.

« Et que le sourire du dédain vienne désormais régner sur ses lèvres; que son noble cœur calme ses abattements inquiets. Nous sommes nombreux autour de vous, Madame, nombreux qui, pour vous, risquerions joyeusement notre fortune et notre vie!.... Et souvenez-vous qu'il fut autrefois une grande et illustre impératrice. Son trône lui fut disputé!... »

Elle ne désespéra de rien et sauva son empire. Ses fidèles Hongrois vinrent à son aide et poussèrent le fameux cri de guerre : « Moriamur pro rege nostro Maria Theresa... » Toute la jeune France, Madame, fera comme la jeune Hongrie, et le jour du danger, vous entendrez, vous aussi, ce cri de guerre et de victoire qui s'échappera de nos poitrines : « Moriamur pro rege nostro Eugenia! »

Hélas! ce n'est pas le cri qu'elle entendit. L'impératrice, si énergique devant le péril, avait fléchi depuis quelques jours. Une vague désespérance envahissait son âme. A peine le glas funèbre de l'effondrement de Sedan eut-il retenti, que déjà le palais se trouva dépeuplé; et quand, vers les trois heures du soir du 4 septembre, la mer houleuse de la populace vint battre les grilles aux cris sinistres : « La déchéance! vive la République!!! » réveillant sous les voûtes sonores des Tuileries les échos des hurlements des fauves de 1848, de 1830 et de 93, la pauvre femme regarda avec épouvante autour d'elle ... elle était seule.

Elle se sauva avec une dame de son service, voilée et inconnue, par la porte du Louvre, et gagna la gare du Nord, dans le coupé d'un dentiste!

La révolution a de sinistres ironies pour ses idoles

éphémères. Quand elle ne les conduit pas à l'échafaud, aux barricades ou à Cayenne, elle les déménage irrévérencieusement dans un fiacre.

L'impératrice Eugénie, depuis trois ans, disait souvent avec une affectation pleine de coquetterie qu'elle s'attendait au sort de Marie-Antoinette, dont elle collectionnait pieusement tous les souvenirs. Elle ne se doutait guère que, l'heure venue, on ne lui octroierait pas même l'aumône de la persécution et l'honneur de la lutte, l'occasion et l'apothéose du martyre. Pauvre femme! que tant d'abandon avait brisée, elle ne savait pas que les courtisans ne meurent qu'en paroles; — que les peuples déchus se courbent sous tous les jougs et ne savent pas mourir! — que ceux qui donnent volontairement leur vie pour une cause, sont ceux dont l'épicuréisme n'a pas avili l'âme et atrophié le cœur; ceux qui voient par-delà les frontières étroites de la matière, par-delà l'ombre inquiétante du tombeau, les horizons infinis de Dieu et les rayonnements divins de l'immortalité.

On meurt pour ce qui en vaut la peine : pour l'honneur, pour sa conviction, pour cette grande chose mystérieuse, chère et sacrée qu'on appelle la patrie; on meurt pour le souverain légitime, expression vivante de la nation : *Moriamur pro rege nostro!*... mais on ne meurt pas pour un régime de hasard; on ne meurt pas pour un aventurier.

Un épisode inédit de Sedan.

On lit dans l'*Opinion nationale*[1] :

Au moment où le procès poursuivi par le général de Wimpfen contre Cassagnac appelle de nouveau l'attention

[1] Le témoignage de ce journal ne saurait être suspect. On sait qu'il a été fondé grâce à l'intervention et à une mise de fonds du cousin de Louis-Napoléon.

du public sur le désastre de Sedan, il ne nous a point paru sans intérêt de mettre sous les yeux de nos lecteurs un détail ignoré de ce terrible drame, détail dont l'authenticité ne saurait être mise en doute.

Nous visitions dernièrement ce département si éprouvé des Ardennes, interrogeant avec une curiosité émue les champs de bataille, parcourant les villages témoins de la lutte, contrôlant les récits de nos compatriotes, vérifiant les allégations des journaux étrangers, recueillant les anecdotes et consultant les livres publiés dans les principales localités que nous traversions.

C'est ainsi que nous fûmes amenés par nos recherches à lire le travail de M. Cornebois, inspecteur des eaux et forêts, capitaine commandant la compagnie des guides forestiers, que l'on avait organisée à la hâte et sur sa demande au mois d'août 1870.

Parmi les faits particuliers qui y sont relatés, mais qui offrent un caractère d'intérêt trop spécial pour que nous les mentionnions ici, nous rencontrâmes un passage singulièrement curieux sur l'état de l'âme de Napoléon III, à l'heure de la défaite.

Quand l'empereur vit la déroute commencer et les régiments vaincus s'entasser pêle-mêle dans les rues de Sedan, il ne songea point un instant à tenter un effort suprême et à percer les masses ennemies ; la pensée qui se présenta d'abord à son esprit fut, non point celle de la capitulation, mais celle de la fuite.

Il voulait se déguiser en paysan, partir sous la conduite d'un guide sûr, et gagner Mézières à travers les sentiers des Ardennes.

Cette entreprise eut même, en quelque sorte, un commencement d'exécution.

Par son ordre, on envoya chercher M. Petit, inspecteur des eaux et forêts à Sedan, pour l'accompagner.

Mais celui-ci, troublé par les graves évènements qui se succédaient avec tant de rapidité, errait dans la ville, en quête de nouvelles.

Quand on parvint à le rencontrer, il était trop tard.

Une heure et demie s'était écoulée, et durant ce laps de temps, l'empereur avait changé d'avis. Il avait préféré la captivité.

Nous le répétons, il est impossible de douter de la vérité de cette affirmation, les détails donnés par M. Cornebois sont très-précis et très-nets; une seule chose nous étonne, c'est qu'ils n'aient point été mis plus tôt au grand jour de la publicité, au lieu de demeurer pour ainsi dire ensevelis dans ce volume paru depuis quatre ans.

La mort de Louis-Napoléon.

Le vaincu de Sedan a supporté sans dignité les humiliations de sa captivité. Tandis que nos soldats, victimes de l'imprévoyance de son gouvernement, enduraient toute espèce de privations pendant un hiver des plus rigoureux, leur chef, sans soucis des malheurs qui accablaient la France, s'amusait à patiner pour tromper la longueur du temps, sans renoncer toutefois à être rétabli sur le trône par la politique de la Prusse. De leur côté, les bonapartistes, à la vue de l'incapacité de ceux qui gouvernent la France, se flattaient de voir revenir bientôt l'*Homme de Sedan*.

Mais voilà que tout-à-coup une terrible nouvelle éclate au milieu d'eux comme un coup de foudre, qui met à néant leurs espérances. LOUIS-NAPOLÉON EST MORT ! et il est mort d'une manière si imprévue des docteurs qui l'environnaient, qu'à l'arrivée du prêtre il n'avait déjà plus sa connaissance [1].

[1] Napoléon souffrait depuis plusieurs années de la pierre. Sa maladie était devenue tellement grave depuis quelque temps

Cette mort soudaine, qui glace d'effroi les chrétiens, en voyant comparaître au jugement de Dieu un prince qui avait assumé sur lui une effrayante responsabilité, a été accueillie par les sarcasmes et les injures des libres-penseurs de la presse voltairienne, si favorisée et si épargnée par le dernier empire.

Dans ce Paris, que Napoléon avait refait aux dépens du reste de la France, la nouvelle de sa mort a été accueillie à la Bourse, qui servait de thermomètre à sa politique, par une *hausse* sur le 3 pour 100 !!

La mort de celui qui fut appelé Napoléon III n'a excité à Paris et dans les départements aucune espèce d'émotion, et nulle part ne s'est rencontrée la moindre trace de tristesse publique.

Le royaume d'Italie, plus encore que le Royaume-Uni, lui doit des regrets, car il a favorisé par nos armes toutes les conspirations, toutes les iniquités piémontaises au bruit des applaudissements des publicistes révolutionnaires français qui insultent aujourd'hui son cercueil; aucun Français n'oserait dire que notre pays doit à Louis-Napoléon une « reconnaissance éternelle » pour sa politque en Italie, mais le royaume d'Italie, sur les débris de cinq souverainetés légitimes, insolemment et criminellement installé à Rome, envoie à celui qui vient de mourir le témoignage d'une « reconnaissance éternelle. » L'intérêt national sacrifié se tait en ce moment, mais l'intérêt ita-

qu'il a fallu recourir à une opération. C'est à la suite de cette opération, et par l'action du chloroforme, qui a produit un effet de poison sur lui, que l'empereur a succombé le 9 janvier, à 10 heures 45 minutes, dans sa résidence anglaise de Chislehurst, près de Londres. L'autopsie du corps a été faite par le professeur Saunderson. La pierre avait la grosseur d'un petit œuf allongé : elle était formée de plusieurs couches dont chacune correspondait à une altération de l'organisme.

lien, du haut de son triomphe, s'écrie : « Je suis reconnaissant! » Remarquez bien que depuis deux ans un concert d'injures s'élevait contre notre nation de l'autre côté des Alpes, et qu'au milieu de ces insultantes clameurs une part de louange et d'honneur était toujours faite au bonapartisme. Tout le monde sait que le rétablissement de l'empire était un désir très-peu caché du gouvernement italien. Un retour de règne souhaité par nos ennemis, quel avertissement!

Il faut aussi que l'on sache que le gouvernement de Berlin, non pas l'Allemagne, regrettera la mort de l'exilé de Chislehurst. Il nous le tenait en réserve dans des éventualités prévues. C'est une bonne carte de moins dans le jeu de M. de Bismark. Guillaume pourrait bien parler de sa reconnaissance comme Victor-Emmanuel, car Louis-Napoléon a fait pour la Prusse, avec sa diplomatie, ce qu'il a fait pour le roi de Piémont avec notre épée.

Voilà donc comment l'étranger regrette celui que la France ne regrette pas. Les hommes qui ont fait la grandeur de notre nation ont été aimés chez nous, jamais chez les autres. Avoir régné sur la France et n'être escorté dans la mort que par des douleurs qui éclatent de l'autre côté de nos frontières, ce n'est pas une enviable destinée [1].

[1] Le *Monde* a donné, sur la physionomie morale de Napoléon III, une très-profonde étude où nous remarquons ces lignes :

« Il n'entrevit jamais que dans un brouillard les limites du vrai et du faux, du bien et du mal. Ses manifestes et proclamations sont empreints de ce vague humanitaire, social, d'où peuvent sortir les conclusions les plus opposées. Nul homme n'a mieux réalisé dans sa conduite et dans ses idées le système hégélien de l'identité des contraires.

» Parmi les catholiques, personne ne s'est trompé. A ce cri unanime qui réprouvait la guerre d'Italie, il répondait par des paroles bienveillantes, par des plans aimables de pacification,

Un jour Napoléon Ier, du haut de son rocher de Sainte-Hélène, contempla le ciel, la terre et les mers; il considéra les empires, les institutions, les grands hommes et leurs créations; puis, s'étant profondément recueilli, il s'est écrié d'une voix qui a ému l'univers :

Les peuples passent!
Les trônes croulent!
L'Eglise demeure!...

de conciliation, de réorganisation. Il s'entourait de prétendus catholiques et commandait des brochures prétendues catholiques. Il n'était pas impie du tout, mais il professait une espèce de christianisme buchezien ou mazzinien. Il devait cependant savoir que, dans cette question, l'Eglise ayant directement parlé par la bouche du Souverain-Pontife, il devenait dès lors ridicule d'attacher de l'importance à des voix catholiques, quelles qu'elles fussent. L'empereur fut un vrai sectaire. Il appliqua contre lui, et malheureusement contre nous, ses propres principes. Il créa l'Italie de Victor-Emmanuel et l'Allemagne du roi Guillaume en l'honneur des principes de 89, et au nom d'un principe des nationalités qu'il inventa lui-même et qui n'a jamais été qu'une hallucination de l'esprit. »

— On lit dans le *Monde* du 29 janvier :

« On s'est beaucoup occupé des sentiments de Napoléon III manifestés l'an passé par rapport à la politique qu'il a suivie à l'égard du Saint-Siége. Napoléon aurait regretté cette politique. Or, les paroles adressées à son ami de cœur, le comte Borromeo Arèse, *quelques jours* avant sa mort, protestent contre celles qu'on lui a prêtées. Voilà ce que Napoléon III a dit au comte Arèse : « Des obligations personnelles m'empêchaient de remettre la ville de Rome aux Italiens et de tourmenter le vieux Pape. Je n'ai pas oublié qu'il m'a sauvé la vie en 1832, quand il était archevêque de Spolète, et je n'aurais pas voulu être ingrat. Mais Pie IX mort, rien ne se serait plus opposé à ce que Victor-Emmanuel prît Rome et en fît la capitale de l'Italie. Néanmoins, *je félicite* les Italiens d'avoir saisi l'occasion de s'emparer de la ville des Papes au moment opportun et de n'avoir pas attendu la mort de Pie IX. » Telles sont les paroles publiées par le comte Arèse lui-même dans l'*Opinione* et la *Capitale*.

On sait que le fils de Louis-Napoléon dans son voyage en Italie a été constamment entouré par des sectaires. Plusieurs journaux ont même assuré qu'il s'était fait recevoir dans la franc-maçonnerie.

La *Gazette du Midi* s'est portée garante des paroles suivantes, que Pie IX aurait dites au prince impérial, lors de la visite qu'il reçut de son filleul et de l'ex-impératrice des Français :

« Vous voulez imiter votre père, mon enfant? on le dit, du moins; mais prenez garde, j'ai beaucoup connu votre père. S'il n'avait pas eu de liens avec l'Italie, il aurait pu vivre en prince chrétien, servir la France, qui l'avait pris pour chef, et mourir sur le trône. Mais ces liens étaient de ceux qu'on ne peut rompre; ils s'imposent avec la menace, avec les bombes, avec les poignards. Demandez à l'impératrice, votre mère, et elle vous dira quelles craintes ont sans cesse assailli l'empereur et elle-même. »

Quant à l'ex-impératrice, Pie IX lui aurait dit :

« J'ai prévenu le jeune prince votre fils. Votre devoir » était de ne point venir en Italie; votre devoir est aujour- » d'hui de l'éloigner au plus tôt. »

« On doute que la mère et le fils reviennent de sitôt au Vatican. »

CHAPITRE III.

LA COMMUNE ET SES HORREURS.

Cette guerre commencée avec des troupes démoralisées et de beaucoup inférieures à celles de l'ennemi devait mettre la France à deux doigts de sa perte. Que pouvait-on espérer d'un peuple marchant au combat en hurlant la *Marseillaise?* Le Dieu des armées ne pouvait étendre sa protection sur ces bataillons insurgés contre lui. La France fut témoin de désastres inouïs qui devaient la conduire à des évènements plus déplorables encore. Sous ce rapport, le règne funeste de Louis-Napoléon ne le cède à aucun autre [1]. Nous ne ferons qu'énoncer les faits; nous

[1] La *Revue nationale* publie un long et consciencieux travail de M. Leroy-Beaulieu, où nous trouvons des statistiques effrayantes, dont les éléments ont été pris aux sources officielles et par conséquent parfaitement authentiques et exactes. Voici l'une d'elles : c'est la statistique funèbre des pertes en hommes et en argent qui ont été infligées à l'humanité dans les quatorze années qui viennent de s'écouler. Depuis la guerre de Crimée jusqu'à la guerre du Mexique, les pertes en hommes sont de 1,742,591 hommes.

Les pertes financières occasionnées par la guerre s'élèvent à 47 milliards 839 millions.

Ce chiffre, si énorme qu'il soit, est encore incomplet ; car nous n'avons pas de renseignements précis sur les dépenses faites par l'Espagne en Cochinchine, au Maroc, au Pérou, au Chili, à Saint-Domingue, etc. Eh bien! tous ces progrès, quoi que puisse dire le *Siècle*, ne sont point beaux, et nous souhaitons qu'ils disparaissent pour le bien et l'honneur de l'humanité.

les avons racontés dans d'autres ouvrages : *Paris, ses crimes et ses châtiments, — Bourreaux et victimes de la Commune,* auxquels nous renvoyons nos lecteurs.

Après la catastrophe de Sedan, les radicaux, qui ne cessent de recommander le respect de la loi, envahirent l'Assemblée nationale, proclamèrent la république dont bien entendu ils se nommèrent les ministres; un avocat, qui ne savait pas le premier mot du métier des armes, se désigna lui-même comme ministre de la guerre, avec de forts appointements, sans compter les énormes bénéfices faits sur les fournitures; un vieux juif, radical, fut choisi naturellement pour ministre des affaires ecclésiastiques, etc. Les Prussiens ne tardèrent pas à investir Paris, où la famine fit d'affreux ravages. La capitale finit par se rendre. Les populations effrayées, appelées à élire une Assemblée, nommèrent en grand nombre des députés monarchistes. Mais comme il y avait parmi eux beaucoup de *libéraux,* ils choisirent Thiers pour président de la république provisoire. Sur ces entrefaites, la garde nationale de Paris, composée en majorité de révolutionnaires, auxquels, par une imprudence impardonnable, on avait laissé des armes et des munitions, s'insurgea, et le gouvernement s'étant replié sur Versailles, la capitale de la France fut au pouvoir des insurgés pendant deux mois.

Paris, livré aux francs-maçons et aux sectaires, épouvanta le monde par ses forfaits de tout genre.

Les misérables ont voulu dépasser tout ce que contiennent de plus abominable les annales du crime, et ils y ont réussi. De tous ces romanciers, en quête de popularité malsaine, qui fatiguaient leur imagination délirante à la recherche des plus noirs et des plus invraisemblables forfaits, aucun n'a osé rêver rien de semblable à l'affreuse réalité qui se révèle. Après avoir, pendant soixante-dix jours, tenu la ville de Paris courbée

sous la terreur, après avoir pratiqué sur une effroyable échelle l'assassinat, le vol, le pillage et les violences de toutes sortes, ils ont couronné la longue série de leurs crimes par un acte inouï de sauvagerie barbare, par l'incendie des plus splendides monuments, des plus précieuses collections et d'un nombre incalculable de propriétés privées de la capitale.

C'est ainsi qu'à cette heure sinistre des malfaiteurs cosmopolites ont déployé contre Dieu et contre la Babylone moderne un courage qu'ils avaient moins prodigué en présence de l'ennemi. Une fois Dieu et le patriotisme bannis de leurs âmes, une sorte de possession infernale les a occupées. Alors on a vu une puissance diabolique se déclarer dans la mesure et dans le nombre des crimes. A défaut de grands hommes, le satanisme a produit des héros légendaires de l'assassinat et de la destruction; et ce que l'Ecriture raconte de la malice des anciens géants, ce que l'Apocalypse prédit des cruautés de l'Antechrist s'est vérifié dans les débauches sanglantes de la démagogie [1].

Il faudrait des volumes pour raconter tous les désastres causés dans Paris par les communards, armés de torches incendiaires. Cette grande capitale, si fière de sa civilisation, est bien la ville des ruines et des pleurs, la véritable *Città dolente* du poète.

On traitait de visionnaires ceux qui prétendaient voir s'amonceler au-dessus de Paris le nuage sombre de la vengeance divine. Hélas! l'heure est venue : le châtiment a encore dépassé en horreur tout ce que les imaginations avaient pu rêver; et par une ignominie de plus, ce ne

[1] Plus tard, on aura de la peine à le croire; ce sont ces monstres que l'on veut non-seulement amnistier, mais encore réhabiliter, afin de leur rendre tous leurs droits civils, dont ils ne manqueront pas de se servir de nouveau contre la société.

sont pas des ennemis enivrés par la victoire, ce sont des Français qui auront accumulé ces désastres sans précédent dans l'histoire. De telle sorte que ces ruines fumantes témoigneront au monde plus encore de nos hontes que de notre malheur.

Les théâtres de la révolution détruits par le feu.

On a remarqué avec raison que les monuments qui avaient été le théâtre des crimes et des orgies, ont été dévorés par le feu, tandis que, malgré l'intention formelle des révolutionnaires de détruire les églises, aucune n'a été renversée.

Que d'évènements sinistres se sont passés aux Tuileries. C'est là que, dans la fameuse journée du 10 août, furent massacrés les neuf cents Suisses restés fidèles à l'infortuné Louis XVI, et avec ces braves soldats périrent tous les employés du palais, depuis les premiers officiers jusqu'aux derniers valets des cuisines.

C'est aux Tuileries que fut décidé le Congrès de Paris 1856, dans lequel le gouvernement de Pie IX fut dénoncé à l'Europe; c'est dans ce Congrès qu'on proposa au Souverain-Pontife des réformes qui auraient arraché sa souveraineté dans sa racine.

C'est aux Tuileries que Louis-Napoléon déclara la guerre à l'Autriche catholique, afin de favoriser l'Italie révolutionnaire et de perdre le roi de Naples.

C'est des Tuileries que partit la défense de publier en chaire, et même dans les journaux, la lettre encyclique du 18 juin 1859, dans laquelle Pie IX rappelait l'excommunication majeure portée par les décrets du concile de Trente contre tous ceux qui ont *concouru* à l'envahissement du patrimoine de saint Pierre.

C'est aux Tuileries que fut reconnu par Louis-Napoléon

le royaume d'Italie, sacrilége usurpation des domaines de l'Eglise.

Cette démarche avait été préparée par la fameuse brochure *le Pape et le Congrès,* écrite par un sénateur ami de César, et « *qui eut pour conséquence,* dit lord John Russell, ministre des affaires étrangères en Angleterre, *de faire perdre au Pape plus de la moitié de ses domaines.* »

C'est aux Tuileries, le 31 décembre 1859, que Louis-Napoléon écrivait au Pape une lettre, chef-d'œuvre d'hypocrisie et qui fut communiquée aux journaux avant que Pie IX ne l'eût reçue.

C'est aux Tuileries que fut arrêtée la suppression de l'*Univers,* coupable d'avoir reproduit l'encyclique.

C'est aux Tuileries qu'on décida que tous ceux qui feraient partie de l'armée pontificale perdraient leurs titres de Français, avec tous leurs droits.

C'est aux Tuileries que l'on a nommé et maintenu au ministère de l'instruction publique M. Duruy, dont les ouvrages étaient pleins d'erreurs et de calomnies contre l'Eglise.

Le Palais-Royal, agrandi et embelli par Louis-Philippe-*Egalité,* a eu le même sort que les Tuileries. On peut dire aussi, sans craindre d'être démenti, que ce palais n'a pas été toujours la demeure de la vertu et le théâtre des bonnes mœurs.

C'est là qu'habitait encore, au 4 septembre, le prince Jérôme-Napoléon, l'ami de George Sand, de Renan et du sénateur Sainte-Beuve, dont il partageait le dîner scandaleux du Vendredi-Saint.

Que de conciliabules se sont tenus dans cette demeure princière, fréquentée par les rédacteurs de l'*Opinion nationale* et d'autres feuilles ennemies jurées de l'Eglise. Que de fois on y a annoncé la chute définitive de la Papauté.

La vérité divine outragée finit par se venger de tant d'impiétés.

Ne soyons pas étonnés après cela, si la justice de Dieu passe sur le Palais-Royal comme elle est passée sur les Tuileries. Dans ce duel de l'homme contre le ciel, de l'impiété contre l'Eglise, c'est toujours Dieu qui a le dernier. Les ruines de ce Palais-Royal, habité par des princes révolutionnaires, démontrent une fois de plus qu'on ne se moque pas de Dieu en vain.

L'Hôtel-de-Ville eut le même sort. C'est là qu'avaient lieu des fêtes babyloniennes, où la luxure et la vanité déployaient toute leur pompe, si propre à attiser cette triple concupiscence dont parle l'apôtre saint Jean.

Le *Journal des Débats,* organe de la queue de Voltaire, écrivait ces lignes qui dépeignent bien ce spectacle horrible d'un peuple incorrigible :

« Dans cette monstrueuse orgie, dit-il, il n'y a ni un sentiment, ni une idée : on n'y trouve que l'instinct fauve et sanguinaire et l'appétit carnassier. C'est la bête qui s'est insurgée, qui a brisé sa cage et s'est jetée sur tout sans savoir sur quoi. Elle a pu être châtiée avec le fer rouge, mais corrigée, non.

» Il suffit de marcher dans nos rues en cendres, de regarder dans le visage pervers et dans les yeux sanguinaires de Paris pour y lire ceci : C'est à recommencer. On a pu le voir dimanche, quand toute la population errait curieusement dans les grandes rues, et, hier, quand elle regardait passer le convoi des prêtres massacrés. Combien de ceux qui ont brûlé Paris se promènent à travers leur œuvre, en tenant par la main leurs enfants, auxquels ils soufflent tout bas le mot de vengeance, auxquels ils font respirer l'odeur du soufre et du sang, qui les suivra partout et qu'ils reconnaîtront un jour ! Regardez-les, ils n'ont

qu'un seul sentiment, celui de l'érostratisme! L'immensité même de la destruction fait leur orgueil! »

Quant aux massacres qui eurent lieu, on a dit que près de soixante mille communards y trouvèrent la mort. Sans doute il y eut aussi un archevêque, des magistrats, des prêtres, des religieux massacrés. Mais c'étaient des victimes qui offraient généreusement leur vie à Dieu, afin de désarmer sa colère, tandis que les autres, en vrais suppliciés, expiraient dans la rage du désespoir [1].

M. Thiers est un des personnages qui ont le plus contribué par ses ruses et sa politique astucieuse à *doter* une troisième fois la France d'une république, en empêchant l'héritier de nos rois de remonter sur le trône, et de rétablir, dans le royaume de saint Louis, la paix, la sécurité et les traditions qui ont fait, dans les siècles précédents, son honneur et sa gloire.

[1] Parmi les publicistes qui ont raconté ces horreurs, les ouvrages de M. Maxime du Camp : *les Convulsions de Paris, les Prisons de Paris sous la Commune,* renferment des détails très-complets et d'autant plus authentiques que cet écrivain est loin d'être clérical.

L'*Univers* du 12 février 1879 cite ce passage du *Pays* : « La répression de la Commune a été fort mal faite, on a laissé échapper presque tous les chefs des communards ; F. Pyat est resté plusieurs semaines à Paris (d'après lui un an), au su de la police, qui, par ordre supérieur, a dû fermer les yeux. Thiers a même fait arrêter la personne qui avait découvert Pyat, de peur que l'opinion publique indignée ne forçât le gouvernement à mettre la main sur le plus lâche des communards. Tandis que les Rochefort, les Vallès, les Grousset, etc., ne s'occupaient que de leur fuite, ceux qu'ils avaient poussés en avant se faisaient tuer. »

CHAPITRE IV.

MORT DÉPLORABLE DE THIERS.

Parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, M. Thiers au lieu de s'occuper de ses fins dernières, employait hélas! le reste de ses forces à rendre le radicalisme moins effrayant, et à lui rattacher la queue de Voltaire, lorsque il a perdu tout-à-coup l'usage de ses facultés; et peu d'heures après il paraissait devant le souverain Juge.

Il ne nous appartient pas de mettre des bornes à la miséricorde divine et à l'efficacité de la grâce, qui, comme une habile ouvrière, dit Bossuet, fait de grandes choses en peu de temps. Toutefois on ne peut s'empêcher de déplorer le sort des malheureux qui, après avoir employé leurs talents incontestables et leur longue vie à combattre la sainte Eglise et à vulgariser les idées révolutionnaires, ont été tout-à-coup jetés au tribunal de Dieu, sans avoir eu le temps de pousser un soupir pour implorer sa miséricorde.

C'est ainsi que M. Thiers est mort subitement à Saint-Germain, dans une hôtellerie, après avoir, la veille, passé une bonne partie de la journée avec un des rédacteurs d'un très-mauvais journal de Paris.

Le moment d'avant, il était encore dans les troubles et dans le gâchis de la politique.

Il avait quatre-vingts ans passés.

Durant cette longue vie, il a tourbillonné dans toutes

les affaires humaines, sans s'occuper jamais que d'être un homme considérable au milieu du monde. Il l'a été cinquante ans; il s'en était fait une habitude de vieillard. Il tenait encore en France une place, disputée, il est vrai, mais qui pouvait lui sembler prépondérante. On pouvait dire que la Providence se plaisait à le flatter. Il a réussi à tout, et n'a pas été content. Sa vie n'est parvenue que rarement à l'amuser un peu, et elle n'a fait qu'amuser un peu aussi le monde, qui n'a pas cessé de réclamer autre chose. Célèbre, il l'est pour le moment; occupé, il l'a été plus que personne, mais de rien, rapetissant tout à sa taille. Voilà ce que tout cela tient. C'est de quoi remplir médiocrement un cercueil. Il n'a pas eu le temps de se reconnaître. Dieu ne lui a pas laissé le temps de mourir. Maintenant, le voilà peut-être au rang de ceux qui voudraient n'avoir jamais vécu.

Un des séides de Louis-Napoléon, M. Mocquard, auquel on doit une pièce de théâtre abominable contre le vénérable Pie IX, a fait un portrait en raccourci de Thiers, dans le genre italien :

« Fataliste dans son histoire, fatal dans ses conseils, fat dans ses résistances, réunissant en lui tout ce qu'inspirent, et contre la Providence le culte du hasard, et contre le pouvoir le génie du renversement, et contre soi-même l'excès de la vanité; s'amusant avec son esprit, s'abusant avec son ambition, s'usant avec ses roueries. »

De son côté Alphonse Karr, anticlérical, a écrit ces lignes, qui caractérisent bien l'auteur de l'*Histoire de la Révolution française :*

« Certes, ce petit homme possède une rare et robuste » intelligence; mais il lui manque une âme élevée, un » grand cœur, — et, tel qu'il est, il faut le mettre au » nombre des plus grands fléaux que la colère divine ait » jamais envoyés sur la France. »

Par ses écrits et sa situation d'homme d'Etat, M. Thiers a exercé, en France, pendant cinquante ans, l'influence la plus pernicieuse.

Son *Histoire de la Révolution, du Consulat et de l'Empire* a contribué dans la plus large et la plus affligeante mesure à pervertir l'esprit public dans notre pays. Par cette œuvre, remarquable d'ailleurs à cause des brillantes qualités de l'écrivain, il a popularisé, vulgarisé les principes ruineux de la Révolution. Dégagée de ces violences de forme et d'expression qui répugnent aux esprits prudents et modérés, elle a pu entrer dans toutes les bibliothèques. Elle est devenue le code de la bourgeoisie et elle sert de base à l'enseignement de l'histoire dans toutes les écoles de l'Etat. M. Thiers a une grande part de responsabilité dans toutes les erreurs, les préjugés, qui égarent trop d'intelligences même loyales.

La *République française* a, dans une phrase, défini le rôle qu'a joué cet homme pendant les cinquante années de sa vie publique :

« Sa longue carrière avait été consacrée à la défense des idées et des principes de notre grande Révolution, dont il n'a jamais abandonné la cause et qui a trouvé en lui un serviteur aussi fidèle que résolu. »

Voilà bien, en effet, tout l'homme et la mission qu'il a remplie.

Comme homme d'Etat, il a été le même. C'est le même but qu'il a poursuivi. Il a ruiné dans les esprits le respect de l'autorité. Il a toujours eu la prétention d'abaisser toutes les questions au niveau de sa petite taille. Toujours de l'égoïsme, de l'ambition, de la vanité personnelle. Jamais de l'élévation, de la générosité, de la grandeur morale.

Comme chez tous les sectaires, l'Eglise a été sa grande ennemie. C'est vrai, il dissimulait autant qu'il le pouvait

sa haine et ses préjugés, mais au fond il avait horreur de l'influence des principes catholiques et il cherchait à l'annihiler avec les mille industries de son génie actif et inquiet. Il a été, contre les droits et les prérogatives de l'Eglise, ce que Voltaire a été contre les dogmes et les vérités de la religion

Thiers, enfant de la révolution, a été beaucoup trop flatté par les catholiques libéraux. On a vraiment de la peine à comprendre comment un prélat académicien a pu faire, à la tribune française, l'éloge de ce sceptique, pour lequel il n'y avait rien de vrai ni de faux et qui n'avait d'autre symbole qu'une tolérance absolue. Voici un extrait de la profession de foi de Thiers prononcée à la Chambre :

« Le plus haut degré de philosophie n'est pas de penser de telle ou telle façon (l'esprit humain est libre heureusement); le plus haut degré de philosophie, c'est de respecter la conscience religieuse d'autrui, sous quelque forme qu'elle se présente, quelque caractère qu'elle revête.

» Quant à moi, désoler les catholiques, désoler les protestants *est une faute égale*. Les protestants ne veulent pas qu'une seule communion chrétienne puisse dominer les autres; c'est leur croyance et c'est leur droit.

» Les catholiques croient qu'une seule communion dans le christianisme doit dominer les autres pour maintenir ce grand et noble phénomène religieux, l'unité de croyances; ils le croient et ils ont raison : c'est leur droit. »

Dans ces paroles on voit une fausse conséquence, une impossibilité et une contradiction. Une fausse conséquence : car il résulterait des prémisses posées par M. Thiers, qu'il n'y a pas de *vérité religieuse absolue,* et que chacun est libre d'être indifférent ou de suivre n'importe quelle religion : ce qui est philosophiquement faux.

Une impossibilité : si la conscience d'autrui est infectée de fausses et funestes maximes, est-ce que je suis obligé de la respecter? M. Thiers respectait-il la conscience des communeux qui croyaient utile au genre humain de démolir son hôtel!

Une contradiction : M. Thiers affirme que les protestants et les catholiques ont le *droit* pour eux; or, les idées des catholiques et des protestants sont diamétralement opposées : il y a donc deux droits contradictoires.

Après avoir montré que ni le Piémont, ni la France n'avaient le droit de faire l'unité de l'Italie, M. Thiers ajoute :

« L'Italie est devenue une, soyons justes, impartiaux, c'était sa destinée à elle, et elle faisait bien de la poursuivre; ce n'est pas à nous de lui en faire un reproche, je le répète, c'est à nous qu il faut lefaire. »

Que veut dire ce galimatias? Si la cause de l'Italie est juste, qui pouvait nous empêcher de lui prêter main forte? Si elle est injuste, à cause des spoliations et des troubles religieux qu'elle a causés, pourquoi fait-elle bien « de poursuivre sa destinée et nous mal de la défendre? » M. Thiers est-il *fataliste* en histoire et *utilitaire* en morale?

Un mot pour terminer sur l'*Histoire de la Révolution française* de M. Thiers. Elle se trouve dans un grand nombre de familles; elle est lue par beaucoup de jeunes gens; elle n'est bonne qu'à fausser leur esprit en leur faisant porter un jugement faux sur la Révolution et ses œuvres, et qu'à pervertir leur cœur en leur enlevant toute foi et tout respect envers notre sainte religion. Parlant des saturnales célébrées en l'honneur de la déesse Raison, M. Thiers ose insulter au peuple chrétien dans les termes que voici :

« On voit sans doute avec dégoût ces scènes sans re-

» cueillement, sans bonne foi, où un peuple changeait
» son culte sans comprendre ni l'ancien ni le nouveau.
« Mais quand le peuple est-il de bonne foi? Quand est-il
» capable de comprendre les dogmes qu'on lui donne
» à croire! Ordinairement que lui faut-il? De grandes
» réunions qui satisfassent son besoin d'être assemblé,
» des spectacles symboliques où on lui rappelle l'idée
» d'une puissance supérieure à la sienne, enfin, des fêtes
» où l'on rende hommage aux hommes qui ont le plus
» approché du bien, du beau, du grand; en un mot, des
» temples, des cérémonies et des saints. Il avait ici des
» temples, il était réuni, il adorait une puissance mysté-
» rieuse, la Raison, il célébrait deux hommes, Marat et
» Lepeltier. Tous ses besoins étaient donc satisfaits, et il
» n'y cédait pas autrement qu'il n'y cède toujours. » Nous pourrions faire d'autres citations; celle-ci suffit pour faire juger l'œuvre et son pitoyable auteur.

On lit dans l'*Univers* du 7 septembre 1877 :

« Dans le testament de M. Thiers, il y a bien des singularités à côté de paroles bien vagues, et qui témoignent de quelque aspiration de cette âme vers la lumière divine. Il y a des appels vers Dieu, il y a aussi des symptômes naïfs d'une infatuation inimaginable et qui feraient bien rire, nous le répétons, si la mort n'avait pas encore pris sa proie. En voici un passage :

« L'avenir est sombre, et les plus clairvoyants ne discernent pas très-bien la route; mais j'emporte, du moins, en mourant, la conscience d'avoir rempli ma mission de pilote fidèle, et je demande à Dieu, comme dernière prière, *qu'après moi il protége* ENCORE la France. »

C'est navrant. Mais cette invocation à Dieu mêlée à cette préoccupation de soi-même est typique; et, disons le mot, tout-à-fait burlesque et digne de ce petit esprit.

CHAPITRE V.

LA SITUATION EN JANVIER 1879.

M. Thiers, révolutionnaire émérite, employa toutes ses ruses afin d'empêcher, à la grande satisfaction de Bismarck, l'Assemblée nationale, en majorité monarchique, de rappeler le roi, fils de saint Louis. Son successeur à la présidence, animé, nous voulons le croire, de bonnes intentions, mais entouré de francs-maçons et de libéraux, a commis la même faute, et il a fini par se *démettre,* après s'être *soumis* à tout, selon la parole d'un révolutionnaire, sans que sa réputation y ait rien gagné.

Mgr Pie, l'éminent cardinal de Poitiers, avait longtemps d'avance exprimé, dans un langage élevé, combien il était nécessaire, dans la situation présente, d'avoir des hommes de foi et de conviction, énergiquement résolus à faire triompher leurs principes, sans admettre aucun alliage qui pourrait les altérer.

Les bonnes intentions ne suffisent plus. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire les paroles suivantes, que Mgr Pie prononçait en présence de son clergé dans le mois de juillet 1871.

On dirait une prophétie. Que ce soit pour tous une profitable leçon !

« Pourquoi cette Assemblée, où se groupent tant d'individualités estimables, cette Assemblée qui devait tout sauver en remettant tout à sa place, pourquoi est-elle *irrémédiablement* frappée d'impuissance politique ?

» La faiblesse des caractères et l'absence ou la nullité des actes y résultent du manque de convictions éclairées et de principes définis. De là *cette énormité :* une Chambre souveraine prenant et conservant son ministère, son pouvoir exécutif en dehors de la majorité. Et l'excuse qu'elle fait valoir c'est qu'elle n'a point d'hommes. Quoi! pas un homme au sein de cette imposante réunion conservatrice et monarchique! Mais vous aviez tant dit et répété que tous les maux venaient du gouvernement personnel et finiraient avec lui!

» Or, voici que, faute d'un homme en qui se personnalise la majorité, elle abdique, et remet le sort du pays aux mains d'une minorité qui aura, elle, son *homme,* son chef, son dictateur, son autocrate, subi par les élus de la nation devenue son jouet, en attendant qu'il devienne lui-même la victime de ceux qui se seront servis de lui. »

Quand on songe que ces graves paroles ont été prononcées devant le clergé de Poitiers le 13 juillet 1871, au lendemain de la Commune et du triomphe de l'Assemblée nationale, on est presque stupéfait. Qui d'entre nous alors aurait osé tenir un pareil langage et juger ainsi M. Thiers sans être taxé de témérité? Et pourtant, à la terrible lueur de l'expérience, nous voyons aujourd'hui que la France se trompait et que l'évêque de Poitiers avait raison. Or, pourquoi l'illustre prélat a-t-il été prophète? C'est parce que sa voix n'était que l'écho du *Syllabus.* Entendons le grand évêque nous donner, dans le même discours adressé à son clergé, la raison de l'impuissance de l'Assemblée nationale :

« Des hommes éclairés, qui prétendent même être religieux, ont *accepté* et implanté parmi nous cette théorie de la société publique sans le Christ, de l'Etat sans Dieu. Et l'impuissance de ces utopistes, que dis-je, et les effets funestes de leur participation aux affaires tiennent à ce

qu'ils se sont posés sans Christ et sans Dieu dans ce monde. Je vous étonnerais, Messieurs, si je prenais le temps de vous donner quelques échantillons de la déraison de ceux qu'on appelle les bons, les conservateurs, même les chrétiens. Je ne sache rien de plus renversant que certains discours mis sous nos yeux par le *Journal officiel* en ces derniers mois.

» Décidément, il ne faut pas demander le sens politique ni même le sens moral, aux chrétiens présomptueux ou dévoyés qui se placent au-dessus ou *en dehors* des enseignements de l'Eglise. »

En lisant ces graves paroles, on admire le coup d'œil de cet éminent prélat; depuis Joseph de Maistre on n'avait pas entendu de pareils accents prophétiques[1].

Catholicisme ou socialisme.

Nous vivons à une époque étrange, dans un siècle de contradictions vivantes. Ce siècle, où tous les extrêmes se touchent et se heurtent, se demande où il va et ne trouve

[1] On se rappelle que c'est pendant que M. Crémieux, juif et radical, était ministre des cultes, qu'a eu lieu la nomination de dignes évêques destinés à occuper des siéges vides depuis longtemps par le mauvais vouloir de Louis-Napoléon.

Voici une nouvelle justification de la parole de Fénelon : L'homme s'agite et Dieu le mène; c'est pendant que la république menace de verser dans le radicalisme, que l'élévation du grand évêque de Poitiers au cardinalat est venue consoler l'Eglise au milieu des épreuves. C'est la consécration des plus pures doctrines théologiques; c'est comme un dernier sceau imprimé au concile du Vatican ;-c'est Léon XIII réalisant, contre tous les calculs humains, le vœu de son immortel prédécesseur.

Il n'y a plus d'Arius ni de Constance; mais Hilaire est debout encore, victorieux de l'erreur et de César. Après quinze siècles le mot célèbre de saint Jérôme retrouve sa vérité : *Tunc Hilarium e prœlio revertentem Galliarum Ecclesia complexa est.*

aucune solution; mais, au milieu de ces ténèbres, un arc-en-ciel d'espérance a lui devant nous; — au milieu de ce chaos, Dieu a placé un phare lumineux, *Lumen in cœlo,* chargé d'indiquer à la société les abîmes où elle se précipite, et quelle est la voie où elle doit marcher, si elle veut échapper aux plus déplorables catastrophes.

Pendant que tout s'affaisse, et que les peuples et les rois foulent aux pieds les principes qui élèvent les nations, Léon XIII défend seul les droits de la vérité et de la justice; abandonné de tous, trahi par ceux qui avaient le plus grand intérêt à le défendre et à le protéger, renfermé par la révolution dans un cercle de feu, ce glorieux Pontife, appuyé sur Dieu seul, rappelle avec une sainte liberté, aux peuples et aux rois leurs devoirs respectifs.

La conclusion pratique du document pontifical, c'est que, si l'on veut échapper aux étreintes du socialisme, il faut recourir à l'Eglise et mettre un terme à la lutte insensée que l'on fait à la liberté de son action et de son influence dans le monde. Or, à ce point de vue, les enseignements de l'encyclique confirment à merveille les déclarations que les représentants du parti catholique en Allemagne ont été amenés à faire pendant la discussion de la loi contre les socialistes.

De telles mesures de rigueur, ont-ils dit, ne sauraient conjurer le mal si, tout d'abord, l'ordre social ne repose sur les bons principes, dont l'Eglise est la maîtresse et la gardienne. Ces déclarations ont trouvé dans la dernière encyclique l'écho le plus autorisé :

« Les régisseurs des peuples, dit le Souverain-Pontife,
» venant à connaître que l'Eglise du Christ possède,
» pour combattre la peste du socialisme, plus de force
» que n'en sauraient avoir les lois humaines, les coërci-
» tions des magistrats et les armes des soldats, nous les
» conjurons de rendre à l'Eglise la condition voulue de

» liberté, afin qu'elle puisse déployer d'une manière
» efficace sa bienfaisante influence en faveur de la société
» humaine. »

Le Souverain-Pontife vient de signaler d'avance le seul et vrai remède efficace. Il a ouvert l'unique voie de salut qui reste à la société; maintenant il s'agit de savoir y entrer résolûment, et c'est avant tout le devoir des régisseurs publics. C'est à eux, en effet, que sont adressées ces paroles de la Sagesse rappelées dans l'Encyclique : « Prê-
» tez l'oreille, ô vous qui gouvernez les multitudes et qui
» vous plaisez dans la tourbe des nations, car le pouvoir
» vous a été donné par le Seigneur et la puissance par le
» Très-Haut, qui vous interrogera sur vos œuvres et scru-
» tera vos pensées... Un jugement très-dur est réservé à
» ceux qui exercent le commandement... Car il n'est point
» d'acception de personnes auprès de Dieu et il ne tiendra
» pas compte de la grandeur. C'est lui, en effet, qui a créé
» les petits et les grands et qui a également soin de tous.
» Les puissants courent le risque d'un plus grand châti-
» ment. »

Personne n'ignore la tentative d'assassinat sur le roi d'Espagne qui a eu lieu dernièrement par un émissaire des socialistes. Voilà ce que l'on a gagné à donner, malgré les réclamations de Pie IX, une existence légale au protestantisme dans une nation toute catholique, et qui était déjà assez divisée.

Pendant qu'on se prépare en Belgique à rendre l'enseignement officiel athée, les journaux organes des communards, parmi lesquels le *Mirabeau* de Verviers est au premier rang, prêchent le régicide.

Après le tour des souverains qui laissent publier de telles infamies, viendra le tour des bourgeois libérâtres.

Cette conclusion est indiquée dans les couplets de la *Communarde,* dont voici un échantillon :

Avec les bourgeois d'aujourd'hui,
Entre nous, tout est bien fini.
Quant aux gendarmes, aux soldats,
Aux policiers, aux renégats,
Leur compte sera bon,
Au jour du rigodon.
Dansons la Communarde ....., etc.

M. Frère, protecteur du *Denier des Ecoles,* est spécialement invité à méditer ces extraits du *Mirabeau.* Il est certain que les radicaux de la *Sociale* récolteront ce que le *Denier des Ecoles* sans Dieu aura semé.

L'empereur Guillaume sait par expérience ce qu'il en coûte d'affaiblir les principes religieux chez un peuple; il a été dernièrement l'objet de deux assassinats socialistes; il a failli perdre la vie par suite de ses blessures, dont il n'est pas encore complètement rétabli. C'est ainsi que l'iniquité s'est tournée contre elle-même. La guerre contre l'Eglise catholique n'a fait que ranimer la foi des fidèles et hâter la dissolution du protestantisme; ses temples sont déserts, le baptême et le mariage religieux sont regardés comme des choses surannées, et, malgré les dernières lois, il n'est pas de pays où la misère, l'immoralité et le socialisme aient fait plus de progrès. Des chiffres officiels en seront la meilleure preuve. On verra, de l'aveu des intéressés eux-mêmes, que les principes religieux peuvent seuls faire obstacle au socialisme. Qu'on lise cette déclaration de la *Presse libre,* journal socialiste de Berlin :

La vérité c'est que dans les régions où le conservatisme et le cléricalisme, et par conséquent la bêtise (sic), *règnent dans le peuple,* LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE GAGNE BIEN PLUS DIFFICILEMENT DU TERRAIN *que dans celles où le libéralisme a introduit dans le peuple une instruction bien qu'insuffisante et souvent superficielle* (lisez *la persécution contre l'Eglise*).

Cette glorieuse (?) époque du *culturkampf* n'a jamais été aussi féconde en crimes et délits de toutes sortes. Voici, pour les amateurs de statistique, des chiffres officiels que j'emprunte à la feuille des tribunaux ; il ne s'agit que du royaume de Prusse :

I. Homicides et tentatives d'assassinat.

1871	1872	1873	1874	1875
92	142	150	166	220

II. Infanticides.

82	101	113	147	150

III. Attentats et blessures graves.

282	379	446	485	523

IV. Parjures.

591	716	765	835	900

V. Attentats à la pudeur.

501	614	752	982	1,013

VI. Faux.

1,344	1,588	1,403	1,600	2,556

VII. Banqueroutes frauduleuses.

59	91	120	195	223

VIII. Fraudes (art. 264 et 265 du Code pénal).

186	377	449	468	545

Ainsi, d'après la statistique officielle, dans l'espace de cinq ans,

Les assassinats ont augmenté en Prusse de. . . .	144 52	0/0
Les infanticides de	82 93	»
Les attentats à la vie de.	85 46	»
Les parjures de.	51 51	»
Les attentats à la pudeur de.	102 19	»
Les faux de.	90 19	»
Les banqueroutes frauduleuses de.	286 44	»

Je laisse aux observateurs le souci de chercher dans ce tableau de la vie morale du peuple prussien quels instincts l'emportent dans cette nation, que l'on nous montra si

longtemps comme la plus vertueuse, la plus probe, la plus sincère de l'époque.

Ce sont les Allemands qui ont inventé la statistique, et c'est, il faut en convenir, une bien belle et bien édifiante science !

On lit dans le *Courrier de Bruxelles :*

M. de Bismark a vu un peu tard, à la lueur du coup de fusil de Nobiling, que tout le terrain qu'il croyait avoir conquis sur l'Eglise avait été livré aux socialistes par ses amis libéraux.

« Lorsque les *civilistes* auront reconquis le calme et le sang-froid du jugement, ils pourront constater que toutes les concessions faites au libéralisme ont profité aux gueux radicaux. Le terrain que, dans une intention évidente, mais erronée, ils ont voulu soustraire à l'action de l'Eglise est devenu la proie du socialisme. »

L'éloquent et courageux évêque d'Angers a fait les réflexions suivantes sur l'encyclique de Léon XIII.

« C'est donc pour la deuxième fois que la voix du pape Léon XIII va se faire entendre à vous avec la solennité propre aux lettres encycliques. Du haut de la chaire de saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, jetant un regard à travers le monde moderne, y a découvert un mal profond, déjà signalé, à maintes reprises, par ses illustres prédécesseurs, mais qui, dans ces derniers temps, a pris des proportions effrayantes, au point de menacer l'existence même de la société civile. C'est à la suite de criminels attentats, commis presque en même temps sur la personne de plusieurs souverains, que le mal s'est révélé dans toute son étendue. Alors, on a pu voir clairement qu'il existe, en Amérique comme en Europe, une vaste association, dont tous les membres sont liés entre eux par un pacte formel,

et qui ne se proposent rien moins que de bouleverser la société de fond en comble. Qu'elle s'appelle, suivant les différents pays, *socialiste, communiste, nihiliste,* le but que poursuit cette ligue internationale est partout le même.

» Détruire la propriété individuelle ou privée, pour y substituer la propriété collective, faire de l'Etat l'unique possesseur du sol et des intruments de travail, revendiquer pour tous la même part à tous les biens et à toutes les jouissances, ne laisser subsister aucune inégalité sociale ou politique, aucune hiérarchie de droits ni de pouvoirs, et, par suite, faire table rase de toutes les institutions existantes, religieuses, juridiques, militaires, pour reconstruire la société sur de nouvelles bases qui seraient la négation de Dieu, de l'âme immortelle, de la vie future, c'est-à-dire le matérialisme théorique et pratique, telle est l'œuvre à laquelle travaillent des milliers d'hommes, d'une extrémité du monde à l'autre et qui, à des degrés divers et sous des formes multiples, se résume dans la révolution sociale.

» Et, comme le dit à si juste titre le chef suprême de l'Eglise, ce n'est plus en secret ni dans les réunions occultes que se produisent ces théories subversives de tout ordre social; non, elles s'étalent au grand jour, sous les yeux des gouvernements et des peuples. Ces programmes, où rien n'est respecté, où l'on annonce hautement l'intention de renverser tout ce qui existe, nous les avons entendu développer dans des congrès tenus publiquement sur différents points de l'Europe : à Londres en 1864, à Genève en 1866, à Lausanne en 1867, à Bruxelles en 1868, à Bâle en 1869, à La Haye en 1872, à Gand en 1877. Le régime despotique et sanguinaire inauguré à Paris sous le nom de Commune, à la suite de nos désastres militaires, n'a été que l'application pratique d'une théorie qui ne voudrait rien laisser debout dans l'ordre de choses actuel,

dût-on y employer le fer et le feu. A l'heure présente, et malgré des succès inespérés, l'Allemagne du Nord se débat sous les étreintes du socialisme qui l'enveloppe de toutes parts. Aveugle qui ne voit pas ce péril, le plus grand des temps modernes. Il n'y a que les politiques à courtes vues qui s'obstinent à ne pas prévenir de si redoutables éventualités. Si le socialisme n'est pas encore pour chaque pays le danger d'aujourd'hui, il sera pour tous le danger de demain. Voilà pourquoi le Souverain-Pontife, plus clairvoyant que certains hommes d'Etat, parce qu'il voit de plus haut et du plus loin, dévoile le mal que l'on voudrait dissimuler, en même temps qu'il indique les seuls remèdes vraiment efficaces et salutaires. »

Ceux que le flot des révolutions a portés au pouvoir en France, en Belgique, en Italie, se rendront-ils aux enseignements du chef de l'Eglise, nous n'osons pas l'espérer : on ne remonte pas certains torrents.

On lit dans un journal belge :

« La Révolution suit son cours d'une manière aveugle et fatale. Certains obstacles pourront retarder sa course furieuse ; aucun ne pourra l'arrêter, jusqu'à ce qu'elle arrive au fond de l'abîme où elle se brisera, selon la prédiction de Pie IX.

» Nous allons donc la voir rouler sans l'ombre d'un obstacle, ce qui lui permettra d'aller très-vite. »

L'organe des libres-penseurs, la *Revue des Deux-Mondes,* après avoir examiné où en est la Révolution, fait ces aveux :

« Sa banqueroute est désormais un fait accompli, irrévocable. Il n'est pas une seule de ses promesses que la Révolution n'ait été impuissante à tenir; il n'est pas un seul de ses principes qui n'ait engendré le contraire de lui-même...

» La liberté ! elle n'a jamais pu nous la donner qu'avec intermittence... L'égalité, elle l'a compromise par une interprétation brutalement matérialiste qui, renversant les rôles, reconstruit au profit de la pauvreté et de l'ignorance les priviléges de la science et du rang.

» Pour toute fraternité, elle ne nous a fait connaître jusqu'à présent que celle de Caïn pour Abel...

» Le règne de la loi ! nous avons vu vingt fois la révolte l'interrompre.

» La souveraineté nationale ! nous avons vu comment s'en jouent les minorités factieuses...

» Les droits de la conscience ! nous savons avec quel respect ils ont été traités !

» L'unité nationale ! nous l'avons vu nier et menacer par cette doctrine soudainement sortie de terre sous le nom de Commune, qui ne demandait rien moins que la désagrégation de toutes les molécules nationales.

» L'idée de patrie ! le cosmopolitisme des nouvelles doctrines populaires la nie ou l'ignore; on se tait sur son compte, on n'a l'air d'y tenir que médiocrement.

» La suprématie politique de la France ! la Révolution l'a perdue... »

La Révolution a donc trompé depuis quatre-vingts ans les honnêtes gens, qui, d'abord abusés par ses promesses, avaient pu espérer en elle. L'Europe reviendra à l'Eglise, où elle périra.

La Révolution a commencé par la proclamation des droits de l'homme; elle finira, dit un éminent philosophe, par la proclamation des droits de Dieu.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Un roi de France disait que « si la bonne foi était bannie du milieu des hommes, elle devrait se retrouver dans le cœur des rois. » Cette qualité d'une âme royale manque surtout à Bonaparte. Les premières victimes connues de la perfidie du tyran furent deux chefs des royalistes de la Normandie. MM. de Frotté et le baron de Commarque eurent la noble imprudence de se rendre à une conférence où on les attira sur la foi d'une promesse; ils furent arrêtés et fusillés. Peu de temps après, Toussaint Louverture fut enlevé par trahison en Amérique, et probablement étranglé dans le château où on l'enferma en Europe.

Bientôt un meurtre plus fameux consterna le monde civilisé. On crut voir renaître ces temps de barbarie du moyen âge, ces scènes que l'on ne trouve plus que dans les romans, ces catastrophes que les guerres de l'Italie et la politique de Machiavel avaient rendues familières au-delà des Alpes. L'étranger, qui n'était point encore roi, voulut avoir le corps sanglant d'un Français pour marchepied du trône de France. Et quel Français, grand Dieu! Tout fut violé pour commettre ce crime : droit des gens, justice, religion, humanité! Le duc d'Enghien est arrêté en pleine paix, sur un sol étranger. Lorsqu'il avait quitté la France, il était trop jeune pour la bien connaître; c'est du fond d'une chaise de poste, entre deux gendarmes, qu'il voit, comme pour la première fois, la terre de sa patrie, et qu'il traverse, pour mourir, les champs illustrés par ses aïeux. Il arrive au milieu de la nuit au donjon de Vincennes. A la lueur des flambeaux, sous les voûtes d'une prison, le petit-fils du grand Condé est déclaré coupable d'avoir comparu sur des champs de bataille; convaincu de ce crime héréditaire, il est aussitôt condamné. En vain, il demande à parler à Bonaparte (ô simplicité aussi touchante qu'héroïque!), le brave jeune homme était un des plus grands admirateurs de son meurtrier;

il ne pouvait croire qu'un capitaine voulût assassiner un soldat. Encore tout exténué de faim et de fatigue, on le fait descendre dans les ravins du château; il y trouve une fosse nouvellement creusée; on le dépouille de son habit; on lui attache sur la poitrine une lanterne pour l'apercevoir dans les ténèbres et pour mieux diriger la balle au cœur. Il demande un confesseur; il prie ses bourreaux de transmettre les dernières marques de son souvenir à ses amis; on l'insulte par des paroles grossières. On commande le feu; le duc d'Enghien tombe sans témoins, sans consolation, au milieu de sa patrie, à quelques lieues de Chantilly, à quelques pas de ces vieux arbres sous lesquels le saint roi Louis rendait la justice à ses sujets, dans la prison où M. le Prince fut renfermé; le jeune, le beau, le brave, le dernier rejeton du vainqueur de Rocroi, meurt comme serait mort le grand Condé, et comme ne mourra pas son assassin. Son corps est enterré furtivement, et Bossuet ne renaîtra point pour parler sur ses cendres.

(CHATEAUBRIANT.)

Voici, sur l'assassinat du prince de Condé, le témoignage d'un homme qu'on ne saurait accuser de partialité à l'endroit des Bourbons; nous citons les propres paroles de M. Dupin :

« La mort de l'infortuné duc d'Enghien est un des évènements qui ont le plus affligé la nation française; il a déshonoré le gouvernement consulaire.

» Un jeune prince, à la fleur de l'âge, surpris par trahison sur un sol étranger, où il dormait en paix sous la protection du droit des gens, entraîné violemment vers la France, traduit devant de prétendus juges, qui, en aucun cas, ne pouvaient être les siens, accusé de crimes imaginaires, privé du secours d'un défenseur, interrogé et condamné à huis clos, mis à mort de nuit dans les fossés du château fort qui servait de prison d'Etat; tant de vertus méconnues, de si chères espérances détruites, feront à jamais de cette catastrophe un des actes les plus révoltants auxquels ait pu s'abandonner un gouvernement absolu!

» Si aucune forme n'a été respectée; si les juges étaient incompétents; s'ils n'ont pas même pris la peine de relater

dans leur arrêt la date et le texte des lois sur lesquelles ils prétendaient appuyer cette condamnation; si le malheureux duc d'Enghien a été fusillé en vertu d'une sentence *signée en blanc* ... et qui n'a été régularisée qu'après coup! alors ce n'est plus seulement l'innocente victime d'une erreur judiciaire; la chose reste avec son véritable nom : « c'est un odieux assassinat. »

» Pas un seul témoin n'a été entendu ni produit contre l'accusé. L'accusé *est déclaré coupable!* coupable de quoi? le jugement ne le dit pas. »

Pendant les jours de son exil, Napoléon, rentrant en lui-même, avoua au comte de Las Cases le tort qu'il avait eu en faisant ainsi assassiner le duc d'Enghien. « Un jour, dit l'auteur du *Mémorial* de Sainte-Hélène, après avoir parlé avec moi du sort et de la jeunesse de ce prince infortuné, l'empereur termina en disant : *Et j'ai appris depuis, mon cher, qu'il m'était favorable; on m'a assuré qu'il ne parlait pas de moi sans quelque admiration, et voilà pourtant la justice distributive d'ici-bas?*

Note de la page 385.

C'est toujours une chose très-délicate que d'avoir à parler publiquement d'une femme, surtout quand elle a occupé une position importante et lorsque ses fils sont encore vivants. « Quand on a eu les profits de la vie politique, dit de Pradt, on a couru les dangers de l'histoire. » On a dit aussi qu'on ne devait que la vérité aux morts. Quoi qu'il en soit, puisqu'on a cru qu'il ne fallait pas attendre que les passions politiques fussent un peu apaisées pour écrire la *Vie de Marie-Amélie, reine des Français,* c'est notre droit de contrôler cet ouvrage.

Un publiciste très-distingué, bien au courant de l'histoire contemporaine, M. U. Maynard, a écrit une critique remarquable du livre de M. Auguste Trognon. Nous allons la reproduire en grande partie, d'après la *Bibliographie catholique :*

Précepteur des princes d'Orléans, hôte et commensal, à ce titre, du Palais-Royal et des Tuileries; puis, par reconnaissance et par dévouement, compagnon d'exil, à Claremont, de la

famille détrônée, M. Trognon est d'abord un témoin racontant une vie dont près de la moitié, plus de quarante années, s'est déroulée extérieurement sous ses yeux, et dans l'intimité de laquelle une confiance, une amitié honorable l'ont introduit plus avant qu'aucun. D'ailleurs, les fils de la feue reine, en le chargeant d'écrire l'histoire de leur mère, lui ont livré tout ce qu'ils possédaient de documents propres à l'aider dans son travail, en sorte que jamais historien, par lui-même ou par d'autres, n'a été mieux renseigné. A l'avantage de telles informations a-t-il joint les qualités ou conditions d'esprit et de cœur indispensables en pareil cas, à savoir, l'impartialité et l'indépendance? L'indépendance la plus complète, il affirme qu'elle lui a été laissée par les princes pendant la composition et après l'achèvement d'un travail dont aucun d'eux n'a eu communication avant le public même; mais lui a-t-elle été laissée également par la reconnaissance? Non que la reconnaissance soit nécessairement une muse trompeuse; mais elle porte quelquefois à exagérer l'admiration et la louange. Or, suivant nous, il y a exagération dans l'idée et le sentiment que la bienfaitrice inspire à l'historien, et qui, pour elle, va jusqu'à une sorte de culte. Grande femme, grande reine, grande sainte, telle est à ses yeux Marie-Amélie, telle il voudrait qu'elle parût aux nôtres. Epouse fidèle et dévouée, excellente mère de famille, chrétienne croyante et pieuse, à la bonne heure, et encore avec quelques restrictions, et avec les défauts de quelques-unes de ses qualités; mais, au-delà, il y a excès, et c'est presque toujours au-delà que M. Trognon s'attache ou tend à nous emporter.

Qu'elle qu'ait été Marie-Amélie pour les siens et pour ses amis, pour elle-même et devant Dieu, on doit dire hardiment que son rôle et son action ont été funestes à la France. Et plus on voudra, avec M. Trognon, lui accorder de part dans la vie publique de son mari, plus on aggravera sa responsabilité, plus on provoquera contre elle un jugement sévère. Il n'y aurait donc qu'un moyen de lui conserver les sympathies des uns et de faire amnistier sa mémoire par les autres : ce serait de ne lui donner qu'un rôle à la suite, qu'un rôle d'effacement

soumis et de dévouement aveugle; mais alors elle n'aurait pas d'histoire, et il n'y aurait pas lieu d'écrire sur elle près de cinq cents pages. En tout cas, cette histoire, même telle que l'a écrite M. Trognon, et malgré ses efforts intempestifs pour maintenir Marie-Amélie sur un premier plan, qui jamais peut-être — et nous le voudrions — n'a été le sien, est beaucoup trop longue; et lui-même, à chaque instant, est obligé de s'arrêter dans ses hors-d'œuvre, en disant : Mais je n'ai à raconter ni l'histoire du roi ni l'histoire de France; je ne suis que l'historien de la reine.

Mais, si diminuée qu'on fasse l'action publique et politique de Marie-Amélie, il en reste encore assez pour motiver notre refus de nous associer à l'admiration que lui a vouée et que prêche son historien. Le 13 juillet 1810, grosse de son premier-né, elle écrivait à son mari une lettre ignorée de M. Trognon ou passée prudemment sous silence, et où nous lisons : « Les Français seraient bien aises de m'avoir dans leurs mains pour éteindre l'unique branche des Bourbons qui pût leur porter ombrage. » Elle croyait porter dans son sein le roi de France! Hélas! combien cette ambition maternelle amoindrit et attiédit d'avance le pathétique de la catastrophe du 13 juillet 1842 et de la descente nocturne des deux vieillards au tombeau de l'aîné de leur race! et qu'on aurait été tenté, en effaçant les trente-deux années qui séparaient ces deux dates, et en les confondant dans ce jour essentiellement révolutionnaire du 13 juillet, de leur dire : Laissez passer la justice de Dieu!

Cinq ans après, Marie-Amélie fuyait devant Bonaparte; et, au lieu de partager l'exil du roi, elle se réfugiait en Angleterre, commençant dès lors ce divorce de la famille d'Orléans avec la royauté légitime. En 1824, cette grande chrétienne paraît épouser l'idée de son mari, pensant qu'il fallait profiter de la lacune causée par les infirmités de Louis XVIII pour laisser tomber la tradition du sacre comme inutile et comme texte de raillerie; et, en effet, dans le récit du sacre de Charles X, que contient son journal, il n'en est parlé que comme d'un spectacle profane (p. 153). Un peu plus tard elle se jette, corps et âme, dans l'intrigue de la baronne de Feuchères, pour faire

passer à son fils d'Aumale le riche héritage des Condé, et la femme vertueuse, la vertu en personne, introduit à la cour, pour se la rendre favorable, la femme vicieuse, le vice personnifié dans la baronne. — Pas un mot de cela, bien entendu, dans le si copieux récit de M. Trognon.

Mais c'est dans la participation de Marie-Amélie à la révolution de 1830 que nous puiserons, au besoin, les considérants d'un verdict contre elle. 1830 est peut-être la date la plus funeste de notre histoire, plus funeste que 93 et que 1870; 93 n'était qu'un coup de force et de violence, impuissant contre le droit, qu'un orage troublant, mais ne détruisant pas la Constitution française; 1870 n'est qu'une conséquence. 1830, ce n'est plus la révolution accidentelle et de fait, c'est la révolution légalisée, sinon légitimée, passant comme chose obligée et ordinaire, dans les lois, les mœurs et les habitudes de la France. 1830 appelait fatalement 1848, 1852, 1870, et seule elle empêche, à l'heure présente, la malheureuse France de reprendre son tempérament, de sortir d'un provisoire mortel et de retourner aux conditions essentielles de sa vie. — Or, aux premières démarches des chefs de 1830 auprès du duc d'Orléans, Marie-Amélie n'opposait que ce scrupule d'épouse : « Ils l'appelleront usurpateur, lui le plus honnête des hommes. » Elle cède cependant à la prétendue nécessité; et, au départ de son mari pour l'Hôtel-de-Ville, elle lui fait ses adieux « comme à une victime qui allait se dévouer au salut de son pays » (p. 185). — Victime peut-être, avec un répit de dix-huit ans; mais dévouée, à quoi? au pays ou à l'ambition personnelle? — — Le 1er août, la révolution réclame ses instances, pour obtenir de son mari qu'après avoir accepté la lieutenance générale du royaume, « il complète son sacrifice en acceptant la couronne » (p. 187). Elle ne refuse pas des instances, suivant nous peu nécessaires, « voyant bien, — dit le panégyriste de cette grande chrétienne, — dans les évènements qui portaient, malgré lui (?), son mari, l'ordre souverain de la Providence » (p. 189). Et huit jours après, elle se résignait à se faire saluer du nom de reine! S'il lui restait quelques doutes sur son droit, elle se rassura bientôt devant les députations provinciales

« donnant au vote des Chambres l'incontestable ratification du suffrage universel » (p. 198). Elle se confirma de plus en plus dans sa sécurité, et, de plus en plus, elle, l'adversaire du sacre, elle donna à la royauté usurpée de 1830 une sorte de consécration religieuse. « En y réfléchissant chaque jour devant Dieu, elle en était venue à acquérir la pleine conviction de la mission providentielle assignée à son mari, du devoir et du droit qu'il y avait pour lui de faire ce qu'il avait fait » (p. 213). Et jamais elle ne se repentit, même en entendant Louis-Philippe exilé reporter à un autre exilé tout le bénéfice du droit royal. Lors des négociations fusionistes de 1851 et 1852, elle refusa, comme la mère de ses petits-fils, toute accession au véritable principe monarchique. Se voyant par là « condamnée à l'implicite aveu de l'*usurpation* de son mari, tout aussi résolûment que ses fils, elle repoussa une transaction politique qui eût eu cette signification humiliante. » Et à une dame qui combattait sa résolution, elle répondit avec vivacité : « Ma chère, vous ne voyez donc pas qu'on veut nous faire passer sous les fourches caudines! » (p. 409). De même, en 1866, à Nervi, quand elle reçut la visite du comte de Chambord, elle s'obstina dans l'idée « que, pour les deux branches, il y avait autant que jamais impossibilité de s'entendre » (p. 432). Quelques semaines après, cette épouse, cette mère de l'orléanisme mourait dans l'impénitence finale.

Un prince de la maison de France vient de déserter le drapeau de ses pères ..., ce drapeau blanc qu'une longue suite de rois, ses aïeux, avait conduit à la victoire dans plus de cent batailles, et dans les plis duquel la France heureuse et respectée s'était trouvée si longtemps à l'abri de toute atteinte de l'ennemi.

Reniant les traditions de ses aînés, oubliant dix siècles de gloire et de prospérité, M. le duc d'Aumale a osé, dans le palais même de Louis XIV, arborer, en face de son pays, le drapeau tricolore et l'a proclamé l'emblème de la victoire, le symbole de la concorde.

Ce drapeau tricolore, emblème de la victoire, n'a rien su gar-

der de ses victoires ..., il n'a même pas su protéger l'Alsace et la Lorraine ; Metz et Strasbourg ne le voient plus sur leurs remparts, et il s'est rencontré un homme qui l'a déshonoré à Sedan !

M. le duc d'Aumale ose dire à la France que le drapeau tricolore est le symbole de la concorde. Le symbole de la concorde ... ce drapeau qui n'a jamais été déployé que par la main de la Révolution !

Peut-il appeler la concorde 89 et 93, les journées des 5 et 6 octobre, la spoliation du clergé, le 10 août, les massacres des prisons, le martyre d'une famille royale, le règne de la Terreur, les profanations sacriléges, l'anéantissement de la religion et le culte de la déesse Raison ?

Peut-il appeler la concorde le premier empire, c'est-à-dire le fossé de Vincennes, les guerres criminelles, le bouleversement des empires, l'épuisement des peuples, la Papauté conduite en captivité ?

Peut-il appeler la concorde ? 1830, c'est-à-dire le rapt d'une couronne fait à un enfant, l'usurpation d'un trône, le sac d'un archevêché, la profanation des églises, l'humiliation de la France devant l'Angleterre, le règne du voltairianisme, l'enfance de la libre pensée ?

Comment oser appeler le drapeau tricolore le symbole de la concorde, lorsqu'il n'est que le symbole de la discorde au sein d'un grand peuple, la cause de la désunion d'une famille royale, et l'obstacle qui arrête la régénération d'une puissante nation ?

Ah ! l'on comprend que M. le duc d'Aumale porte haut et fier ce drapeau.

C'est le drapeau tricolore qui flottait aux Tuileries, quand les régicides envoyaient le roi son aïeul à l'échafaud ; c'est dans ses plis qu'a roulé la tête du plus honnête des monarques !

On comprend que M. le duc d'Aumale ait de la vénération pour ce drapeau.

C'est en « proclamant qu'il portait avec orgueil ses glorieuses couleurs, » qu'un prince, son père, après avoir pris

l'engagement solennel *de se faire mettre en pièces plutôt que de se laisser mettre la couronne sur la tête* ..., abandonnait un enfant, un fils de France, dont on le faisait le tuteur, dont on lui confiait la couronne, lui prenait cette couronne et son trône, et le condamnait à passer quarante années de sa vie en exil sur la terre étrangère !

On comprend que M. le duc d'Aumale ne puisse vivre en paix qu'à l'ombre du drapeau tricolore :

C'est sous la protection de ce drapeau que résidait en France un vieillard, un Condé, qui fut trouvé mort à Saint-Leu, le matin même du jour où il voulait aller rejoindre en exil les princes de sa race, pour se faire pardonner sans doute sa faiblesse d'avoir dépouillé de sa royale fortune, au profit d'un autre, l'héritier de saint Louis et d'Henri IV !

Mais la France qui, avec le drapeau tricolore, a perdu deux de ses plus belles provinces et a été obligée de payer cinq milliards, la France, épuisée par les divisions que ce drapeau a jetées dans son sein, trouvera-t-elle, avec M. le duc d'Aumale que l'étendard de la Révolution lui apporte dans ses plis, le repos, la fortune et la gloire, et ne dira-t-elle pas bientôt à ce Valois révolutionnaire :

« Prince ! réfléchissez quand il en est temps encore, au lieu d'allumer des feux de Bengale au château des Condés, devenu votre héritage, à l'heure où vous auriez dû vous vêtir de deuil et prier avec l'Eglise et tout un peuple pour les martyrs de la Commune !

» Réfléchissez, et si vous aimez vraiment votre patrie, rangez-vous sous la bannière de Rocroy, de Nordlingen et de Fontenoy, à la suite du fils de saint Louis. »

FIN.

TABLES DES MATIÈRES.

LETTRE DE Mgr MERCURELLI V
AVANT-PROPOS VII
INTRODUCTION XI

LIVRE PREMIER.

La grande Révolution, de 1789 à 1800.

CHAPITRE PREMIER. — LES CORYPHÉES DE LA RÉVOLUTION. — Les pionniers de l'impiété. — Jean-Jacques Rousseau. — Jean-Jacques Rousseau met fin à sa vie infâme par le suicide. — Voltaire. — Aveux de Voltaire. — Mort de Voltaire. — Condorcet. — Supplice de Brissot. — Fin misérable de Jean Carra, ennemi de Dieu et des rois. — L'apostat Chabot meurt comme il a vécu. — Marat. — Pétion termine par le suicide sa misérable carrière. — Le sanguinaire Carrier condamné à mort par ses propres complices. — Chaumette, le bourreau des prêtres. — Georges Schneider. — Collot d'Herbois. — Hébert (Jacques-René). — Saint-Just Antoine-Louis-Léon). — Danton (Georges-Jacques). — Fabre d'Eglantine. — Fouquier-Tinville. — Hérault de Séchelles, Jourdan. — Lacroix et Lebon. — Robespierre. — Robespierre le jeune. — Roux. — Mme Roland. — Pag. 1 à 73.

CHAPITRE II. — LOUIS XVI ET SES BOURREAUX. — La Convention. — Le 21 janvier. — La Terreur. — Supplice des bourreaux. — Louis-Philippe d'Orléans-Egalité. — Philippe-Egalité assiste à la mort de Louis XVI. — Mort d'Egalité. — Le tour des apostats. — Grégoire (Henri). — Scènes de la Révolution dans le Velay. — Le sermon qui fait tomber la grêle. — Les sans-culottes reçoivent une grêle de balles ayant le verre en main. — Le coup de fusil qui produit l'effet de la foudre au milieu des saccageurs et brûleurs révolutionnaires. — Pag. 74 à 135.

CHAPITRE III. — LES PROFANATEURS D'ÉGLISES ET LES ASSASSINS DES PRÊTRES. — Coup d'œil rétrospectif. — Punitions éclatantes des acquéreurs et des profanateurs des édifices sacrés

en Angleterre. — Châtiments des profanateurs en France. — Punition terrible subie par un révolutionnaire. — Un révolutionnaire châtié dans son enfant. — Relation de l'incendie de la ville de Saint-Claude, en juin 1799. — Triste sort des profanateurs. — Châtiments éclatants. — Telle vie, telle mort. — Le Bon Dieu de Pitié profané par un jacobin. — La vengeance divine. — Une orgie sacrilége. — Extraits des mémoires du temps. — On ne se moque pas de Dieu en vain. — Terrible punition des profanateurs. — Justice et miséricorde. — Scandale sur scandale. — Pag. 136 à 185.

CHAPITRE IV. — CHATIMENTS DES OUTRAGES FAITS A MARIE. — Les ennemis de la sainte Vierge. — Punition d'une injure faite à Marie. — Le démon, ministre des vengeances de Dieu. — Révolutionnaires punis. — Punition des profanateurs. — Le Pataud. — Les profanateurs du sanctuaire de Notre-Dame de Rochefort punis. — Punitions exemplaires. — Un maire révolutionnaire. — La punition d'un blasphémateur. — Une scène de la Passion et la justice de Dieu. — Triste sort d'un révolutionnaire de Cagny. — Dieu venge la gloire de saint Joseph. — Notre-Dame de Benoîte-Vaux, diocèse de Verdun. — Punition et miséricorde. — Le Christ de l'église et celui du calvaire de Beuvron. — Malheur des profanateurs de la Croix. — La croix de Merrey-Choiseul (Haute-Marne). — La statue de saint Thibaut, à Clermont, profanée. — Un briseur de Croix. — Pag. 185 à 235.

CHAPITRE V. — CHATIMENTS DES OUTRAGES FAITS AUX PRÊTRES. — Le tonnerre, ministre de la justice de Dieu. — Un révolutionnaire mort en blasphémant. — Un bourreau de trente prêtres. — Un démagogue dévoré vivant par les vers. — Mort affreuse d'un impie. — La fille de la Punition. — Assassins des prêtres punis de Dieu. — Pag. 236 à 257.

LIVRE DEUXIÈME.

Lutte des Papes avec la Révolution, de 1797 à 1815.

CHAPITRE PREMIER. — MALHEURS ET CHUTES DES SOUVERAINS PERSÉCUTEURS DE L'ÉGLISE. — Pie VI et Joseph II. — Joseph II malheureux dans toutes ses entreprises. — Pie VI et le Directoire. — Pag. 258 à 273.

CHAPITRE II. — PIE VII ET NAPOLÉON BONAPARTE. — Jugement de Chateaubriant sur Napoléon. — Les vertiges de l'ambition. — La bulle d'excommunication. — Enlèvement du Pape.

— Pie VII transféré à Fontainebleau — Les effets de l'excommunication. — Jugement de Chateaubriant sur ce désastre. — Paroles remarquables de M. de Fontanes. — Angoisses de Napoléon à Fontainebleau. — Napoléon tente de se suicider. — Humiliation de Napoléon. — Triomphe du pape. — Sainte-Hélène. — Mort de Napoléon. — Coup d'œil rétrospectif sur la dernière partie du XVIIIe siècle. — Pag. 274 à 348.

LIVRE TROISIÈME.

La Révolution de juillet 1830.

CHAPITRE PREMIER. — PERSÉCUTION RELIGIEUSE ET IMPIÉTÉ DU NOUVEAU GOUVERNEMEMENT. — L'église de Sainte-Geneviève profanée. — Sac de Saint-Germain l'Auxerrois. — Pillage et destruction du palais archiépiscopal de Paris. — La justice de Dieu et la vengeance d'un archevêque. — Châtel, primat de l'Eglise française. — Les abatteurs de croix. — Profanation d'une croix punie en ce monde. — Impies frappés de mort. — La peine du talion. — Terribles punitions infligées aux profanateurs des croix. — Un impie mort sur le coup. — Profanation de la croix de Saint-Paul (île de la Réunion) en 1833. — Solennelle réparation en 1865. — Sacrilége puni. — Treize impies morts à l'hôpital. — Pag. 349 à 380.

CHAPITRE II. — CHATIMENTS DES D'ORLÉANS. — Mort du duc d'Orléans. — Le testament du duc d'Orléans. — La croix reparaît publiquement dans Paris aux funérailles du duc d'Orléans. — Pag. 381 à 389.

CHAPITRE III. — DERNIÈRES ANNÉES ET CHATIMENTS DE LOUIS-PHILIPPE. — Dernier entretien de Louis-Philippe avec Mgr Affre, archevêque de Paris. — Humiliations des d'Orléans. — Quelques injustices en Belgique sous le règne du gendre de Louis-Philippe. — Pag. 390 à 407.

LIVRE QUATRIÈME.

La Révolution en Italie, de 1848 à 1879.

CHAPITRE PREMIER. — LE PIÉMONT RÉVOLUTIONNAIRE. — Invasion piémontaise. — Pag. 408 à 418.

CHAPITRE II. — LES HÉROS DE LA RÉVOLUTION ITALIENNE. — Charles-Albert. — La politique de Charles-Albert. — Persécutions et spoliations de l'Eglise sous Charles-Albert. — Mort

déplorable de Gioberti, le théologien de la révolution italienne. — Pag. 419 à 428.

CHAPITRE III. — ANARCHIE ET CHATIMENTS DE L'ITALIE RÉVOLUTIONNAIRE. — Victor-Emmanuel. — Le comte Cavour. — La politique et la mort de Cavour. — Mort d'Armellini. — La mort de Farini, digne de sa vie abominable. — Cassinis, l'ex-ministre des cultes, met fin à ses jours. — Le comte de Syracuse. — Un ennemi du pape dévoré par son chien. — Punitions exemplaires. — Les coups multipliés de la justice de Dieu. — Terribles punitions des blasphémateurs. — Madones profanées. — Scélérats punis. — Laissez passer la justice de Dieu. — La main de Dieu — Pag. 429 à 472.

CHAPITRE IV. — LE PIÉMONT RÉVOLUTIONNAIRE A ROME. — Châtiments des révolutionnaires à Rome. — Les Garibaldiens à Rome. — Mort de Mazzini. — Le doigt de Dieu. — Pag. 473 à 489.

CHAPITRE V. — LES DERNIERS JOURS DE VICTOR-EMMANUEL. — Pag. 490 à 500.

CHAPITRE VI. — LES MÉCOMPTES DE L'ITALIE UNIFIÉE. — Pag. 501 à 509.

CHAPITRE VII. — LES MAUVAIS JOURS D'HUMBERT ET DE MARGUERITE. — Tentative d'assassinat du prince Humbert. — Pag. 510 à 522.

LIVRE CINQUIÈME.

Louis-Napoléon et les malheurs de la France, de 1870 à 1879.

CHAPITRE PREMIER. — LA QUESTION ROMAINE. — P. 523 à 525.

CHAPITRE II. — LES REPRÉSAILLES DE LA JUSTICE DIVINE. — La justice de Dieu à Sedan. — Un épisode inédit de Sedan. — — La mort de Louis-Napoléon. — Pag. 526 à 539.

CHAPITRE III. — LA COMMUNE ET SES HORREURS. — Les théâtres de la révolution détruits par le feu. — Pag. 540 à 546.

CHAPITRE IV. — MORT DÉPLORABLE DE THIERS. — Pag. 547 à 552.

CHAPITRE V. — LA SITUATION EN JANVIER 1879. — Catholicisme ou socialisme. — Pag. 553 à 563.

PIÈCES JUSTIFICATIVES. — P. 564 à 572.

8732-91 — CORBEIL. Imprimerie CRÉTÉ.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ot
Date Due

a39003 001690014b

BR 846 .H83 1891
HUGUET, JEAN JOSEPH.
TERRIBLES CHATIMENTS D

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 11 06 11 16 8